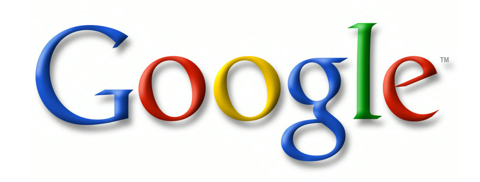
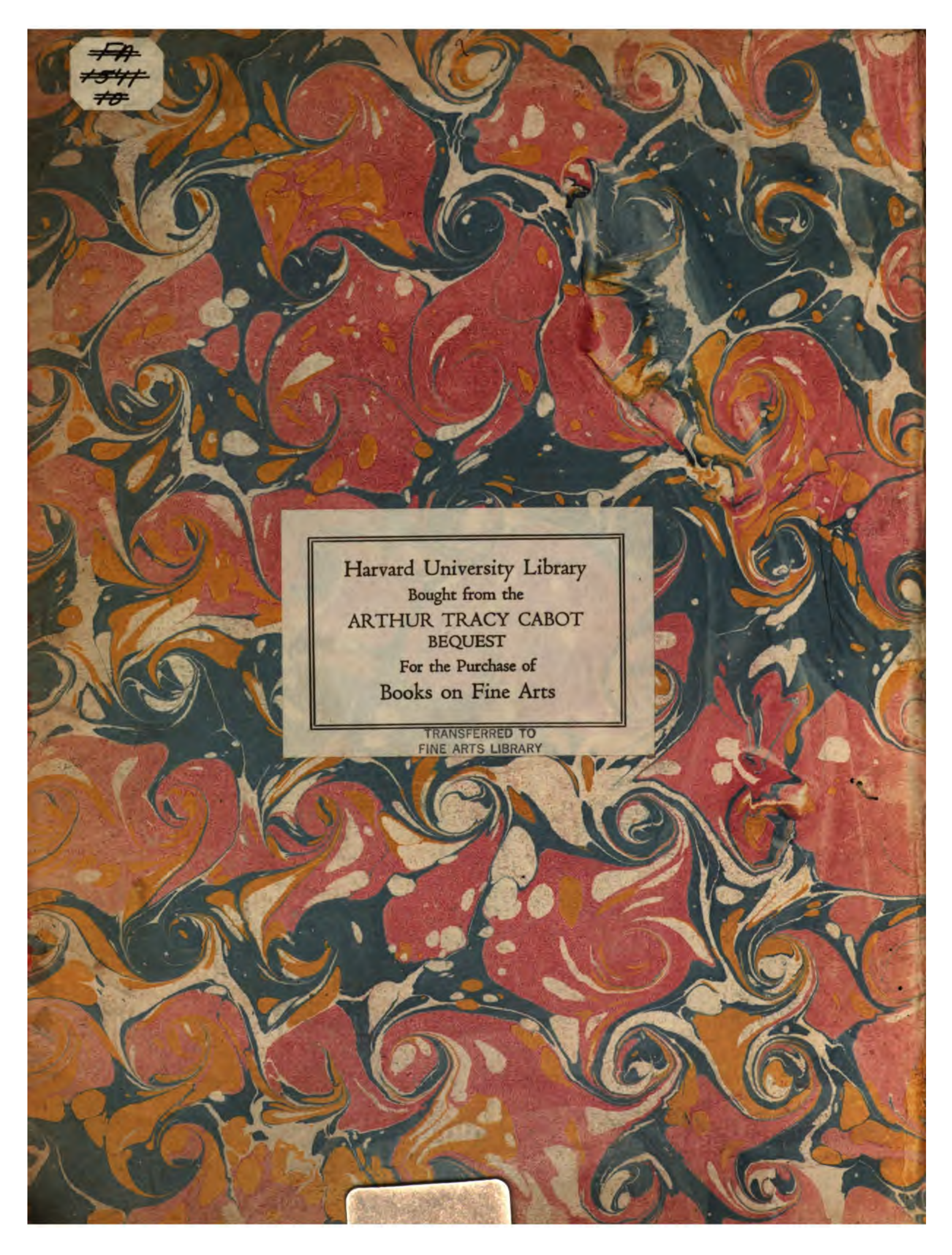

Google





DICTIONNAIRE

D'ARCHITECTURE

CIVILE

ET HYDRAULIQUE.

DICTIONNAIRE
D'ARCHITECTURE
CIVILE
ET HYDRAULIQUE,
ET DES ARTS QUI EN DÉPENDENT:

Comme la Maçonnerie, la Charpenterie, la Menuiserie, la Serrurerie, le Jardinage, &c. la construction des Ponts & Chaussées, des Ecluses, & de tous les ouvrages hydrauliques.

Par AUGUSTIN-CHARLES D'AVILER.

Ouvrage servant de suite au Cours d'Architecture du même Auteur.

NOUVELLE ÉDITION

Corrigée, & considérablement augmentée.



A PARIS,

Chez CHARLES-ANTOINE JOMBERT, Imprimeur-Libraire du Roi pour l'Artillerie & pour le Génie, rue Dauphine, à l'Image Notre-Dame.

M. DCC. LV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

C'EST une erreur de croire que la mode ait quelque empire sur les Sciences & les beaux Arts. Ce qui est certain satisfera toujours les hommes sensés ; & dans tous les tems les belles choses plairont aux gens de goût. Nous disons cette vérité pour prévenir le public que ce n'est pas l'accueil qu'on fait depuis plus d'un siécle aux Dictionnaires, qui a donné lieu à celui-ci. Ni les suffrages de la multitude, ni les railleries des critiques, ne dirigeront jamais nos compositions. Comme nous ne cherchons point l'éclat, & moins encore la fortune, en travaillant sans faste & dans le silence, mais l'utilité réelle du genre humain, nous n'avons d'autre méthode à suivre que celle que les vrais Sçavans ont jugé la plus convenable pour son instruction. Si avec de pareilles intentions nous manquons notre but, nous n'aurons point de reproche à nous faire ; & nous attendrons du tems & de notre assiduité à l'étude, des lumieres plus abondantes.

Après l'examen le plus sévère des différentes manieres de développer les connoissances humaines, celle qui procede par ordre alphabétique a été estimée la meilleure. La facilité d'analyser à chaque terme d'un art la matiere qui lui est propre ; d'enchaîner ou de lier les différens sujets qui lui appartiennent, pour en faire sentir la dépendance ; d'exposer les découvertes les plus utiles, & les plus opposées, sans craindre la confusion ; de trouver aisément ce qu'on souhaite, au moyen de cet arrangement : tout cela a fait une vive impression sur les esprits qui sçavent apprécier ces avantages. Un cri général s'est élevé en faveur de cette belle invention ; & si cet applaudissement pouvoit jamais se ralentir, il faudroit l'attribuer ou à la négligence & à l'incapacité de ceux qui auroient voulu en faire usage, ou à l'abus qu'ils en auroient fait.

Nous voudrions pouvoir dissimuler que les Dictionnaires ont éprouvé ce double malheur, parce que nous craignons de blesser la délicatesse des auteurs qui n'ont point respecté celle du public, en décorant leur ouvrage d'un titre peu convenable à l'objet auquel il étoit adapté. Il n'y a, nous osons le dire, point d'entreprise littéraire qui demande plus de sagacité dans l'esprit, plus de justesse dans le discernement, plus de constance dans le travail. *Jules-César Scaliger* la trouvoit si forte qu'il croyoit qu'un homme de Lettres qui se seroit oublié jusques au point de mériter les galeres, seroit plus puni si on l'obligeoit de faire un Dictionnaire. (*a*)

En effet, la seule connoissance des termes suppose celle de l'art auquel ils sont consacrés. Leur définition exige une dialectique très-exacte, & une intelligence parfaite des matieres comprises sous ces termes. En se bornant là, un

(*a*) *Lexica contextat ; nam cætera, quid moror ? omnes*
Pœnarum facies hic labor unus habet.

Dictionnaire est déja une production bien estimable ; mais que sera-t-elle, si à cette définition on joint l'explication de ces matieres, leur usage & leur utilité ? Il ne faudroit point penser que ce soit ici une addition purement arbitraire. Dans les sciences, il est des cas où une définition, quelque juste qu'elle soit, ne donne qu'une idée imparfaite du défini : on est alors obligé d'entrer dans des détails qui puissent y suppléer ; & ces détails consistent en une explication raisonnée.

A ces choses nécessaires, il est permis d'en ajouter d'autres : ce sont les pensées des Sçavans sur le sujet de l'article, & l'histoire de ce sujet. Nous convenons volontiers que ceci n'est point essentiel ; qu'il faut être même très-sobre là-dessus, & qu'on doit exposer bien moins les opinions diverses, & une histoire suivie, que le résultat des unes & de l'autre. Passer ces limites, ce n'est point connoître les avantages d'un Dictionnaire, c'est en abuser, & se rendre indigne de la confiance du public. Avouons aussi qu'en s'y renfermant, aucun Traité méthodique n'est si propre à former un dépôt des découvertes d'un art. Qu'il nous soit permis de comparer un Dictionnaire à un cabinet composé de tiroirs, dans lesquels sont contenues les productions de la nature, d'un certain genre : chaque article est un tiroir qui a son étiquette, qu'on ouvre sans nuire aux autres, & qui renferme toutes les richesses d'un art, relatives à cette étiquette.

Nous ne nous arrêterons point aux qualités nécessaires que doit avoir celui qui entreprend de construire un pareil *cabinet*, parce que nous n'aurions jamais publié cet ouvrage si nous devions les réunir. C'est à ceux qui nous liront, à nous juger. Nous n'avons à répondre ici que de notre travail : encore devons-nous être très-succints, puisque nous sommes forcés de parler de nous.

Rien ne doit donner une idée plus avantageuse de l'Architecture en général, qu'un Dictionnaire de cet art. Cela annonce un grand nombre de termes susceptibles d'une explication étendue ; & cette abondance ne peut provenir que d'un fonds extrêmement riche. Tel est aussi celui de l'Architecture. On ne parcourt point sa naissance, ses progrès & ses révolutions, sans découvrir un beau pays. Il est vrai que cette découverte exige beaucoup de soins & de recherches ; mais on en est bien dédommagé par l'utilité qu'on en retire. Nous avons nous-mêmes éprouvé cette satisfaction ; & elle nous est devenue encore plus précieuse, dès que nous avons formé le dessein de consacrer au public le fruit de nos veilles, par l'Ouvrage que nous publions.

On doit à M. *d'Aviler* la premiere idée d'un *Dictionnaire d'Architecture*. Lorsque cet homme célèbre composa son *Cours*, si connu & si estimé, » pour » ne pas couper à tous momens son discours par des explications indispensa- » bles des termes d'Architecture, il se résolut d'en faire un volume entier, & » il les y rangea par ordre alphabétique, pour les trouver plus facilement. » (*a*) C'étoit une espece de Table de son *Cours*, que M. *d'Aviler* vouloit faire, & il

(*a*) Voyez la Vie de M. *d'Aviler*, dans son *Cours d'Architecture*, édition de 1750. pag. xxxvij.

renvoyoit à ce *Cours* à chaque article; aussi fut-elle publiée sous ce titre: *Explication des termes d'Architecture*. L'auteur y joignit en même tems ceux de Géométrie, de Méchanique, de Dessein, de Peinture, de Sculpture, &c. Mais cette partie de son travail n'est pas la plus estimable; & quoique les intentions de M. *d'Aviler* fussent très-pures, il paroît que par cette addition il avoit principalement en vûe de réunir assez de matieres pour former un volume. Ce qui dépare sur-tout ces derniers articles, c'est la supériorité de ceux d'Architecture, qui forment le corps de son *Explication*: c'est ici qu'on reconnoît le mérite de ce sçavant Architecte. Ce sont par-tout des définitions assez précises, confirmées ou éclaircies par des citations qui décèlent une connoissance précieuse des plus beaux morceaux d'Architecture qu'on voit en Europe. Une chose importante manque néanmoins dans ces détails: c'est l'ordre qui n'y est pas toujours scrupuleusement observé; M. *d'Aviler* en convient, & cet aveu donne un nouveau lustre à son mérite. « Les matieres, dit-il, » ne sont pas rangées autant de suite qu'on l'eût pu faire sur le plan d'un projet » régulier; je puis dire avec vérité que je ne les ai traitées qu'à mesure » qu'elles se sont offertes à mon idée & que le tems me l'a pû permettre: » ce que j'espere pourtant rectifier à l'avenir, si mon travail donne quelque » satisfaction à ceux qui prendront la peine de le regarder sans entêtement, » & seulement pour en profiter. Ainsi, dans cette confusion, je m'estimerai » heureux, &c.

Ainsi parle M. *d'Aviler*, à la page 392 de son *Cours d'Architecture* (c'est la 8e de l'*Explication*) de l'édition de 1720. Et dans l'édition qu'on en a donnée en 1750, page 1. on lit: » Quelque favorables que fussent pour lui les » suffrages du public, il examina de nouveau son ouvrage avec l'attention la » plus scrupuleuse, & ayant reconnu qu'on pouvoit lui reprocher d'avoir » touché trop légerement quelques parties de l'art, & d'en avoir obmis plu- » sieurs sur lesquelles il étoit important de s'expliquer, il se disposa à donner » une nouvelle édition de son livre, qui, suivant son projet, devoit être con- » sidérablement augmentée.

M. *d'Aviler* mourut (en 1700) dans le tems qu'il travailloit à mettre ce projet à exécution. En 1710, M. *Alexandre Le Blond*, Architecte du Czar *Pierre le Grand*, & qui tient à tant de titres un rang distingué parmi les plus habiles Architectes, voulut remplir les vûes de cet auteur. » On lui re- » mit, dit-on à la page 2, en particulier son exemplaire du Dictionnaire » des termes d'Architecture (c'est l'*Explication* dont nous avons parlé), qui » étoit déja beaucoup travaillé: les marges en étoient chargées d'un grand » nombre de corrections importantes, & le texte augmenté d'une infinité » de termes de l'art, qui avoient échappé aux premieres recherches de l'au- » teur. Le sieur *Le Blond* eut soin de mettre chaque article à sa place; il sup- » prima ce qu'il crut être trop éloigné du sujet, enrichit ce Dictionnaire de » plusieurs termes qui y manquoient, & mit enfin cet ouvrage en état de voir » le jour.

Après un compte si exact du travail de M. *Le Blond*, il est très-étonnant

qu'on ait donné une édition de l'*Explication* de *d'Aviler*, en 1720, qui ne differe en rien de la seconde, selon l'aveu de l'Editeur, auquel nous devons ces instructions. Nous ignorons ce qui a pu priver le public des veilles de cet habile homme ; mais nous ne sommes que trop certains de la réalité de la perte.

On peut tirer deux conséquences de tout ceci : la premiere, que l'*Explication des termes d'Architecture*, de M. *d'Aviler*, méritoit d'être refondue, corrigée & augmentée, & que personne n'y avoit travaillé avant nous : la seconde, que nous n'avons rien négligé pour nous procurer des connoissances qui pussent nous mettre en état de former de cette *Explication* un Dictionnaire digne de l'estime des Architectes.

Nous avons dit qu'un Dictionnaire d'art, pour être parfait, doit renfermer, 1°. tous les termes de cet art : 2°. leur définition exacte : 3°. le développement des matieres comprises sous ces termes : 4°. les opinions ou les méthodes des Sçavans sur chacune de ces matieres : 5°. leur histoire. (*a*) Nous devions donc nous imposer cette tâche, lorsque nous formâmes le dessein de l'ouvrage que nous publions. Celui de M. *d'Aviler* nous a sans doute été ici d'un grand secours ; & on voit au frontispice de ce Dictionnaire, combien nous sommes jaloux de la gloire qui peut lui en revenir. Mais après le compte que nous venons de rendre de son travail, il est aisé de juger quelles connoissances nous avons pu en acquerir, pour mettre notre entreprise à exécution. Ce sont les *Vitruve*, les *Perrault*, les *Blondel*, les *Vignole*, les *Goldman*, les *Palladio*, les *Scamozzi*, les *Desgodets*, les *De Lorme*, les *Chambray*, &c. (pour l'Architecture civile), les *Léopold*, les *Gautier*, les *Bélidor*, &c. (pour l'Architecture hydraulique), qui devoient principalement y contribuer. Nous devons trop à ces Sçavans, pour ne pas annoncer tout haut notre gratitude ; & nous sommes persuadés que si M. *d'Aviler* vivoit aujourd'hui, plus glorieux encore d'être associé avec ces hommes illustres, que de sa propre réputation, il applaudiroit avec éclat à cette marque de notre sensibilité.

Devenus ainsi maîtres de notre sujet, nous avons formé un nouveau plan : nous nous sommes donnés l'essor ; & en réunissant nos idées dans le point de vûe où nous devions les porter, nous avons reconnu que les termes de Mathématique, de Dessein, de Peinture, & de Sculpture, qui formoient une portion considérable de l'ouvrage de M. *d'Aviler*, ne devoient entrer dans le nôtre qu'autant qu'ils avoient un rapport immédiat avec l'Architecture ; au lieu que ceux de Jardinage & d'Architecture hydraulique que cet auteur avoit négligés, étoient absolument essentiels à sa perfection. Pour faire sentir la nécessité de cette réunion, nous allons rapporter ce que ne nous en avions

(*a*) Nous ne croyons pas qu'on puisse exiger davantage d'un Dictionnaire d'art. Cependant, pour condescendre aux demandes qui nous ont été faites par quelques Architectes habiles, nous avons indiqué à chaque article la qualité du terme, substantif, ou adjectif, ou verbe, avec son genre & son caractère. Ainsi après le mot de l'article, on trouvera tantôt s. m. ou s. f. ce qui signifie *substantif masculin*, ou *substantif feminin* ; ou adj. c'est-à-dire *adjectif* ; ou enfin v. act. pass. ou n. caractères qui indiquent un *verbe actif*, *passif*, ou *neutre*. On sçait que le mot *substantif* exprime un objet déterminé ; le mot *adjectif*, un objet vague, qui indique la qualité d'un objet, & que le mot *verbe* exprime l'action. Si cette action est dans la puissance, c'est un *verbe actif* ; si elle est dans la chose, c'est un *verbe passif* ; enfin le *verbe neutre* n'exprime point d'action.

dit dans le *Prospectus* de ce Dictionnaire, qui fut distribué en 1754.

L'art de bâtir, proprement dit, & celui d'édifier dans les eaux, sont fondés sur les mêmes principes, & unis par les rapports les plus intimes. Les travaux des bâtimens, ceux des ponts, des écluses, &c. ne different entr'eux que par la forme; les uns & les autres exigent les mêmes connoissances, & un Architecte & un Ingénieur des Ponts & Chaussées ne forment presque qu'un seul homme : quelques attentions particulieres aux ouvrages qui constituent leur profession, peuvent seules les distinguer. L'Ingénieur des Ponts & Chaussées est attentif à se garantir des fureurs d'un élément rapide, qui travaille sans cesse à ruiner ses constructions. Le soin d'un Architecte, pour rendre son ouvrage solide, se porte uniquement à proportionner la profondeur des fondemens de son édifice à l'élévation de ses murs, & à la tenacité du terrein sur lequel il doit les asseoir. Il n'y a, dans ces deux cas, que des modifications à apporter aux mêmes régles; & si ces différens sujets exigent de la diversité, ce n'est que dans le goût de l'exécution.

Tout est sacrifié, dans les Ponts & Chaussées, à la meilleure maniere d'empêcher les dommages sourds, causés par les eaux, & de vaincre les efforts violens de leur subtilité & de l'impétuosité de leur course. Dans l'Architecture civile, à la solidité on joint le commode & l'agréable. Ceci demande assurément un goût, une finesse de sentiment que ne comporte pas la construction d'une écluse, ou celle d'un aqueduc. Voilà le point qui distingue l'Architecture hydraulique de l'Architecture civile; & qui réunit celle-ci avec la décoration des jardins.

Un jardin tient à un édifice, & en fait partie; il est un de ses plus beaux ornemens : c'est même sur la façade la plus étendue, & presque toujours la plus riche, c'est sur le point de vûe principal d'un bâtiment, qu'on distribue les parterres, les boulingrins, les bosquets, les grandes allées, & généralement tout ce qui forme les agrémens d'un enclos. L'art de disposer & de décorer les jardins ne doit donc pas être séparé de la distribution & de la décoration des édifices; & nous avons été trop attentifs à completer notre Dictionnaire, pour négliger une partie si importante de l'Architecture civile.

Telles sont les branches principales de cet Ouvrage, dont nous devons exposer ici le caractère. Il s'agit de former un tableau des deux Architectures civile & hydraulique, & du Jardinage; de présenter notre composition en grand; en un mot, de donner une idée générale des matieres qui en sont l'objet.

Il n'y a point d'art sur lequel on ait tant écrit que sur celui de construire & de décorer les édifices, & aucun qui ait moins gagné au travail des Ecrivains. Rien n'est plus arbitraire que les principes qu'on adopte dans presque tous les livres d'Architecture; il semble que le caprice, plutôt que le jugement, les ait dictés. Chaque auteur prenant son goût particulier pour un guide sûr, se croit en droit de donner des loix sur cet art; l'imagination qui les a seule suggérées, les soutient; & cette autorité n'étant pas suffisante pour convaincre, ne sert qu'à servir d'exemple dangereux à ceux que touche la gloire

de paſſer pour inventeurs : de là naiſſent la meſintelligence & la confuſion, qu'accompagnent toujours la décadence & le dégoût.

Quoi ! le grand nombre de Traités ſur l'Architecture auroit plutôt nui que contribué à ſa perfection ? Nous ſentons combien il eſt délicat de répondre abſolument à cette queſtion. Mais il eſt notoire à tout le monde que les Grecs & les Romains n'avoient puiſé dans aucun écrit ce goût exquis qu'on a toujours admiré dans leurs ouvrages, & que *Vitruve*, le premier écrivain, n'exiſtoit point encore lorſqu'ils ont élevé ces beaux monumens qui font leur ſplendeur & leur gloire. Nous ne prétendons pas dire par là que l'Architecture ne doive rien aux Traités qu'on a publiés ſur ce bel art ; cette prétention ſeroit une injuſtice criante, & nous ne donnerions pas une idée bien avantageuſe de notre Dictionnaire en l'adoptant. Il n'y a que ces ames lâches qui vivent dans une criminelle inaction, ou qui, plus coupables encore, n'agiſſent que pour nuire, qui ſoient inſenſibles aux travaux des hommes qui cherchent véritablement à nous inſtruire : dignes de nos hommages, nous devons un tribut d'éloges, non ſeulement à leur ſuccès, mais même à leur erreur.

Notre deſſein n'eſt donc point de blâmer aucun écrit : ils renferment tous aſſez de beautés pour nous les rendre précieux. Seulement nous demandons, où les Grecs & les Romains ont-ils puiſé des connoiſſances auſſi élevées pour conſtruire de ſi ſomptueux édifices ? Et pourquoi nous qui aurions dû renchérir ſur leurs travaux, avons-nous dégénéré, malgré le grand nombre de Traités, & les réflexions des habiles gens qui ont paru depuis ?

Voilà deux queſtions bien extraordinaires, & pourtant bien fondées : nous avons long-tems réfléchi pour en trouver la ſolution ; & après un examen ſcrupuleux des meilleurs livres d'Architecture, nous avons reconnu que les productions de cet art étant ſoumiſes à l'organe de la vûe, c'étoit cet organe ſeul qu'on devoit conſulter dans une compoſition. Il falloit, par des expériences réitérées, juger de l'effet le plus agréable que pouvoit produire l'enſemble d'un édifice, & d'après elles établir des régles générales, & jetter les fondemens d'une théorie. Les anciens n'ont pû ſuivre d'autre méthode, & ceux qui l'ont adoptée ont toujours produit de belles choſes. Nous pouvons citer un exemple, c'eſt M. *Perrault*, à qui l'on doit des morceaux dignes de l'antiquité la plus floriſſante, & qui, ennemi de toute théorie purement ſpéculative, blâmoit hautement ces principes abſtraits auxquels on veut abſolument aſſujettir l'organe de la vûe, au lieu que les principes devroient être ſoumis à l'organe. Auſſi voit-on les façades du plus grand nombre des édifices modernes, manierées & chargées de petits détails, qui, n'étant point également ſaiſis par l'œil comme les autres parties de la façade, cauſent une ſenſation obſcure, qui inquiéte le ſpectateur ; parce que ces détails, dûs à des régles idéales, ont été groſſis par l'imagination lorſqu'on a cru pouvoir en faire uſage.

On peut conclurre de ce raiſonnement, que l'Architecture n'a point de régles par elle-même, & que ce ſont celles de l'optique qu'on doit y adapter. Si les Architectes ſe fuſſent attachés à connoître la maniere dont ſe fait la viſion, les différentes ſenſations que l'organe de la vûe éprouve, ſelon qu'il

est disposé, & la façon dont les objets se présentent à l'œil, suivant leur situation à son égard, il n'est point douteux que nous n'eussions une belle théorie de l'Architecture, & que nos bâtimens, plus magnifiques encore que ceux des Romains, ne captivassent l'admiration des hommes même qui ne connoissent point ce sentiment délicieux. Mais telle est la triste condition de l'esprit humain, que de mille routes qui conduisent à la perfection, celle qui est la plus droite est celle qu'il évite, pour suivre quelquefois la plus tortueuse. Nous citons ici, à regret, un exemple de cette vérité. Après les recherches les plus profondes pour découvrir les proportions de l'Architecture, on a cru enfin que c'étoient les proportions harmoniques, & qu'on devoit consulter les oreilles pour voir, pour juger de la beauté d'un édifice. MM. *Blondel* & *Briseux*, le premier Auteur, le second Promoteur d'une idée si singuliere, soutiennent que les ouvrages des Grecs & des Romains sont soumis à ces proportions. Celui-ci, plus hardi que son prédécesseur, prétend que la Musique est intimement liée avec l'Architecture; &, ce qui est encore plus étonnant, que ce qui flatte les oreilles doit plaire aux yeux. (*a*)

Nous estimons trop les ouvrages de M. *Briseux* pour nous arrêter sur ses erreurs qu'il a bien rachetées par des réflexions très-judicieuses: nous nous rappellons même avec douleur la perte que nous venons de faire de cet Architecte; & cette fâcheuse pensée ne nous permet plus que de répandre quelques fleurs sur son tombeau. Nous dirons donc que M. *Briseux* est le premier qui a cru que le beau essentiel de l'Architecture consiste dans les sensations. Il manquoit sans doute à cet habile homme une connoissance plus étendue de nos sens, connoissance que les Architectes n'ont pas été assez jaloux d'acquerir, ni les auteurs de mettre en œuvre.

Les élémens de l'optique sont les élémens de l'Architecture: c'est une proposition que nous venons d'avancer, & que nous croyons très-vraie. Mais il ne faudroit pas conclure de là qu'on démontrera jamais les régles du beau comme celles de la vision; un sentiment aussi délicieux & aussi délicat que celui du goût, ne comporte point de régles. Les principes généraux peuvent bien les diriger & les renfermer dans les bornes qui lui conviennent; mais c'est à l'ame même à saisir ces impressions douces & insensibles, qui l'affectent intimement, & qui, échappant au raisonnement le plus subtil, ne se manifestent que quand on les éprouve. Il n'y a ici que les expériences qui puissent dévoiler au dehors le sentiment du beau, & nous rendre familieres ces sensations fines & agréables dont nous jouissons.

Ce ne sont pas là les seules modifications qu'on doit apporter aux régles. L'Architecture est encore assujettie aux caprices de l'imagination. Voilà peut-être une expression trop forte après tout ce que nous avons dit; cependant comme nous la croyons juste, nous l'adoptons, & nous ne croyons pas nous contredire. En effet, le caractère qu'on doit donner aux édifices, est une chose de pure convention, & absolument idéale. Il est essentiel qu'un bâtiment soit conforme à l'usage auquel il est destiné, & qu'il annonce même

(*a*) Voyez l'article *Architecture*, dans ce Dictionnaire.

ſa deſtination : c'eſt un article de ſa beauté. Un temple doit être différemment diſtribué & décoré qu'un palais, un palais qu'un hôtel, un hôtel qu'une maiſon : tout cela eſt relatif à la qualité des êtres auxquels ces bâtimens ſont conſacrés.

Or quelle eſt cette qualité ? un vrai enfant de l'imagination. La forme d'un temple variera ſelon qu'on aura une idée plus ou moins grande de la Divinité. Suivant celle que nous avons de l'Etre ſuprême, dont les attributs ſont la majeſté, la toute-puiſſance & la bonté, un temple doit être grand, pour deſigner la majeſté divine à laquelle il eſt conſacré ; magnifique & d'une conſtruction hardie, pour exprimer ſa toute-puiſſance ; enfin il doit être tellement diſpoſé que l'autel ſoit toujours viſible en quelqu'endroit du temple que l'on ſoit, pour caractériſer la bonté dont un facile accès eſt le principal appanage.

Telles ne ſeront point les vûes que nous ſuivrons dans la conſtruction d'un palais. Comme l'idée que nous avons d'un Roi eſt bien inférieure à celle que nous nous formons de Dieu, un édifice deſtiné à ſon uſage devra être très-différent d'un temple. Il ne s'agit ici que de caractériſer tout à la fois & la puiſſance & l'éclat de la Royauté ; c'eſt ce que réunira un bâtiment extrêmement vaſte, afin d'annoncer au dehors la demeure d'un homme poſſeſſeur de grandes facultés, auprès duquel habite une multitude de perſonnes de tout état, qui veillent à ſa conſervation, & diſtribué de maniere que des richeſſes de tous les genres, développées avec art & ſans confuſion, étonnant les ſens, diſpoſent l'ame à un reſpect profond & à une obéiſſance exacte.

Il en ſera à peu près de même d'un hôtel, qui doit être un diminutif d'un palais, parce que les perſonnes qui y demeurent tiennent à la Royauté, ou participent à ſon pouvoir. A l'égard d'une maiſon pour un particulier, l'étendue & la ſplendeur ſeront ſacrifiées à la ſimplicité & à l'aiſance, ſymboles de la médiocrité & de la tranquillité.

Nous ne donnons ici que des vûes générales, des moyens d'échauffer l'imagination, & non des tableaux qui puiſſent l'animer ; nous ſentons combien il reſte encore de choſes à dire pour aider même cette faculté de l'ame. Il faudroit des peintures vives, des touches fortes & variées, des nuances douces & délicates ; & ce travail n'entre point dans le plan d'un Diſcours préliminaire, qui ne doit préſenter que la maſſe des objets. Mais nous ſuccombons à la tentation de crayonner les avantages de cette partie d'un édifice, qu'on appelle jardin, & qui en fait le principal ornement.

Depuis qu'*Epicure* a introduit les jardins dans les villes, (*a*) & que ce Philoſophe voluptueux a remarqué que ce lieu étoit plus propre qu'aucun autre à procurer des penſées délicieuſes, le jardinage eſt devenu une branche conſidérable de l'Architecture. On veut jouir au milieu d'une ville des charmes de la campagne, & cet air champêtre répand une gaieté vive dans tous les appartemens d'une maiſon ſitués ſur le jardin. *Pline* & *Caſaubon* (*b*) nous apprennent que de leur tems on étoit déja tant épris de ſes avantages, que les

(*a*) Pline, *Hiſt. natur.* liv. XIX. ch. 4.
(*b*) Pline, *ibid.* & Caſaubon, *ad Suéton. Auguſt.* ch. 72.

perſonnes qui ne pouvoient en avoir dans leur maiſon, en faiſoient aux fenêtres & ſur les toits. Notre goût ne s'eſt point ralenti à cet égard : on ſçait apprécier aujourd'hui tous les agrémens qu'il y a d'avoir une vûe agréable, & un endroit riant pour faire quelque exercice ſans ſortir de chez ſoi. Auſſi l'art de décorer les jardins, qui augmente ces plaiſirs, a été pouſſé à un haut point de perfection. La peinture, la ſculpture & l'hydraulique ont été alliées à la verdure des plantes, & à l'émail des fleurs. Une eau claire qui, en s'élançant en l'air, forme différentes figures, & qui ſuit dans ſa chûte une pente douce, flatte également l'oreille par ſon murmure, & l'œil par ſa limpidité. L'odorat eſt affecté délicieuſement par un parfum ſuave, qui ſe renouvelle à chaque inſtant. Des parterres agréablement deſſinés offrent le ſpectacle éclatant des couleurs les plus belles & les mieux aſſorties. Enfin une obſcurité touchante, formée par des arbres pliés ſur un treillage que décore une ſculpture ingénieuſe & une douce peinture, préſentent un lieu de repos, propre à ſavourer tranquillement toutes ces ſenſations, & à jouir d'une ſolitude également chere à ceux qui penſent, & aux perſonnes délicates que des ſoins d'un autre genre occupent entierement.

Heureux celui qui connoît le mérite de toutes ces choſes, & qui peut les goûter ! plus heureux encore celui qui ſçait ſe les procurer, parce qu'il les ſent plus vivement ! C'eſt un avantage attaché à la profeſſion d'Architecte, puiſque ſon art lui apprend à réunir à une belle diſtribution une décoration riche ; & cet art conſiſte ici, comme dans l'Architecture en général, à s'échauffer l'imagination des agrémens d'un jardin ; à faire uſage des principes de l'optique, & à démêler par des expériences ces ſenſations ſubtiles qui échappent aux régles.

Ainſi établiſſons toute l'Architecture civile ſur trois points : l'optique, les images qui échauffent l'imagination, & les expériences. L'Architecture hydraulique n'eſt point fondée ſur tant de principes ; il ſuffit ici d'allier la magnificence avec la ſolidité : mais que de ſagacité & de goût cette réunion n'exige-t-elle pas ! L'utilité que nous retirons des eaux, les dommages qu'elles nous cauſent, & les obſtacles qu'elles ſont ſouvent à nos deſſeins, voilà les parties eſſentielles de cette Architecture : voilà le ſujet le plus propre à exercer les facultés de l'eſprit humain, & à déployer toutes ſes connoiſſances. Ici des canaux fermés à volonté par de grandes écluſes, ouvrent un libre paſſage à une eau abondante, deſtinée à ſe répandre dans les champs, & à les fertiliſer : un réſervoir ſpacieux reçoit cette eau, d'où les machines la portent ſur un aqueduc qui la conduit aux endroits les plus élevés & les plus arides. Là des chauſſées épaiſſes, des quais ſolides, des batardeaux inébranlables, arrêtent l'impétuoſité du cours de ce fougueux élément, & lui preſcrivent des bornes. Des paſſages ſûrs ſont pratiqués ſur les eaux, des ponts ſpacieux, fondés dans leur lit le plus profond, & réſiſtant toujours aux efforts redoublés d'un ennemi d'autant plus dangereux que ſes attaques ſont plus cachées. Quels objets plus dignes de notre attention ? ils ont fixé celle des Romains ; & on ſçait de quel poids eſt cette autorité dans l'Architecture. Nous ne voulons

pas absolument dire par là que ces hommes si entreprenans soient ici nos maîtres; car après les découvertes que nous avons faites sur la méchanique & sur la science des eaux, qui forment la base de l'Architecture hydraulique, nous devons avoir beaucoup d'avantages sur eux. Cependant quand on considere les fragmens de leurs ponts, les débris de leurs aqueducs, & ces triples canaux dont l'idée seule étonne l'ame, & qui subsistent depuis tant de siécles, on ne peut s'empêcher de s'écrier: Que vous étiez grands, Romains, vous qui avec les seules forces de l'imagination avez produit des choses si admirables! Que feriez-vous aujourd'hui, si avec cette vigueur d'esprit, cette étendue de vûes, cette constance dans les travaux, vous jouissiez de nos découvertes? Vous nous prouvez bien que vous êtes venus dans les beaux jours de la nature. Nous sommes, nous l'avouons, d'une constitution moins forte que la vôtre. Mais que diriez-vous aussi, si vous voyiez nos inventions qui préviennent nos besoins, & qui multiplient nos plaisirs? & que devons-nous en penser nous-même? Font-elles plus d'honneur à l'humanité que ces vastes entreprises qui en imposent tant à nos sens? c'est ce que nous laissons à décider.

Ce seroit sans doute ici le lieu de faire l'éloge des deux Architectures auxquelles notre Dictionnaire est consacré, si la simple exposition de leur objet ne les rendoit assez recommendables. Nous ne dirons donc point que ce sont les deux arts les plus utiles à la société, comme on l'a publié dans quelques ouvrages modernes; parce que les arts véritablement tels ont pour unique objet le progrès de la raison. Mais en nous renfermant dans ces justes limites, nous croyons pouvoir assurer qu'aucun art n'est à cette fin d'un plus grand secours que l'Architecture: car qu'y a-t-il ou de plus agréable pour les personnes qui ne peuvent que s'amuser, ou de plus digne de considération pour celles qui sont capables de s'instruire? (*a*)

(*a*) *Quid enim hoc opere innocentiùs vacantibus, aut quid pleniùs magna consideratione prudentibus?* S. Augustin, *de Genes. ad Litt.* liv. VIII. ch. 9.



SYSTÊME FIGURÉ
DE L'ARCHITECTURE.

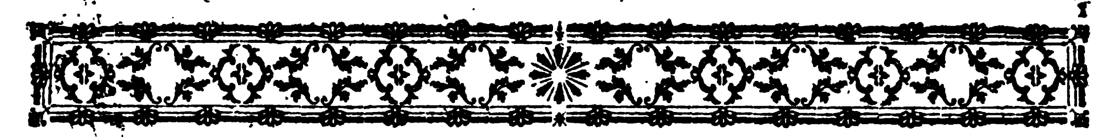
ARCHITECTURE CIVILE.

- **ART DE BATIR.**
  - MAÇONNERIE.
    - Stéréotomie.
    - Fondation.
    - Élévation.
      - *Echaffaudage.*
    - Couverture.
      - *Brique.*
      - *Ardoise.*
      - *Plomb.*
      - *Cuivre.*
    - Pierres.
    - Marbres.
    - Terres.
      - *Plâtre.*
      - *Ciment.*
      - *Sable.*
      - *Glaise.*
      - *Mortier.*
      - *Bauge.*
  - CHARPENTERIE.
  - MENUISERIE.
    - Bois.
  - SERRURERIE. . . .
    - Fers.
  - VITRERIE. . . .
    - Verres.
- **ART DE DISTRIBUER.**
  - DESSEIN.
  - CONVENANCE.
  - ORDONNANCE.
    - Monumens.
    - Temples. . . . .
      - *Chapelles.*
    - Bâtimens publics.
    - Palais.
    - Hôtels.
    - Maisons.
    - Maisons de Campagne.
      - *Trianons.*
      - *Meutes.*
      - *Grottes.*
      - *Hermitages.*
    - JARDINAGE.
      - Hydraulique.
      - Arbres.
      - Treillage.
      - Fleurs.
- **ART DE DÉCORER.**
  - BOISERIE. . . .
    - Marqueterie.
    - Mosaïque.
  - SCULPTURE.
  - PEINTURE.
  - DORURE.
- VOYERIE.
  - Chemins.
  - Rues.
  - Places.

ARCHITECTURE HYDRAULIQUE.

- **ART DE CONDUIRE LES EAUX.**
  - CANAUX. . . .
    - Fontaines.
    - Arrosage.
    - Desséchement.
  - AQUEDUCS.
  - ECLUSES. . . .
    - Pilotis.
- **ART D'ARRÊTER LE COURS DES EAUX.**
  - CHAUSSÉES.
  - QUAIS.
  - DIGUES.
  - BATARDEAUX.
- **ART DE PASSER SUR LES EAUX.**
  - CANAUX DE COMMUNICATION.
  - PONTS.

DICTIONNAIRE



DICTIONNAIRE D'ARCHITECTURE CIVILE ET HYDRAULIQUE.

A

ABAJOUR, subst. masc. Quelques-uns écrivent ABBAJOUR, d'autres ABATJOUR. Espece de fenêtre en forme de grand soûpirail, dont l'usage est d'éclairer tout étage soûterrein, comme cuisines, offices, caves, &c. Elle reçoit le jour par le moyen de l'embrasement de l'appui qui est en glacis, autant incliné que l'épaisseur du mur peut le permettre.

On appelle aussi *Abajour* la fermeture ou glacis d'un vitrail d'Eglise ou de dôme, d'un grand salon ou galerie, &c. lorsqu'on est obligé de pratiquer à cette croisée un glacis à la traverse supérieure ou inférieure de son embrasure, pour raccorder la décoration extérieure & intérieure d'un édifice, comme on le remarque aux Eglises de la Sorbonne & des Invalides.

Le mot *Abajour* est composé de ces deux mots *Abbattre*, & *jour*, parce que cette sorte de fenêtre affoiblit, diminue la lumiere, en la faisant descendre de haut en bas.

ABAISSEMENT, s. m. Diminution, retranchement de hauteur. C'est ainsi qu'on exprime en architecture le retranchement de hauteur d'un mur, lorsqu'il ôte le jour à un voisin, ou qu'il excéde les hauteurs ordinaires.

ABAISSER, verbe act. Terme de Jardinage. C'est couper une branche près du tronc, la ravaler. On *abaisse* les arbres fruitiers quand ils sont trop vieux, pour leur faire prendre une figure convenable en les taillant.

ABAQUE, s. m. C'est la partie supérieure ou le couronnement du chapiteau de la colonne. Selon les Ordres d'architecture, ce couronnement a une forme différente. A l'Ordre Toscan, au Dorique, & à l'Ionique il est quarré, & échancré sur les faces au Corinthien & au Composite. Dans le premier, le second & le troisiéme Ordres, l'*Abaque* est le tiers de tout le chapiteau. Il y a plus d'attention à apporter dans les dimensions de l'*Abaque* Corinthien, *voyez* ORDRE. A l'égard du Composite, il est la septiéme partie du chapiteau. Dans ces deux Ordres ses angles s'appellent *Cornes*, le milieu *Balai*, & la courbure *Ove*. Cette courbure a ordinairement une rose au milieu.

Suivant les Auteurs du Dictionnaire de Trevoux, d'après *Harris*, les ouvriers donnent le nom d'*Abaque* à un ornement Gothique avec un filet ou chapelet de la moitié de la largeur de l'ornement, & ils nomment ce filet, le *filet* ou le *chapelet de l'Abaque*. Quelques Architectes au con-

traire, comme *Palladio*, entendent par *Abaque* le plinthe qui est autour de l'échine. D'autres, suivant *Scamozzi*, appellent *Abaque* une moulure en creux, qui couronne le piédestal de l'Ordre Toscan. L'*Abaque* se nomme encore *Tailloir*. Mais pour fixer la signification de ce terme, & pour justifier la définition que nous en avons donnée d'après les plus célébres Architectes de notre tems, voici l'étimologie de ce mot.

D'abord *d'Aviler* veut qu'*Abaque* vienne du mot latin *Abacus*, tiré du mot grec *Abax*, qui signifie un petit buffet quarré, & aussi une table pour apprendre les principes de l'Arithmétique, appellée *Abachina* par les Italiens. *Etienne Guichard*, remontant plus haut, tire le mot *Abaque* d'un mot hébreu, qui signifie être élevé. Ainsi jusques-là par ce terme on désigne une chose élevée: ce qui convient parfaitement avec sa situation au-dessus du chapiteau, élevé sur le fust de la colonne. Le même Auteur prétend aussi que le terme *Abaque* peut dériver encore d'un autre mot hébreu, qui signifie terre, poussiere bien menue; parce que l'*Abaque*, chez les anciens Mathématiciens, étoit une petite table couverte de poussiere sur laquelle ils traçoient leurs plans & leurs figures, témoin le passage de *Perse*.

Nec qui Abaco *numeros & secto in pulvere metas*
Scit risisse Vafer. Sat. 1. v. 131.

Et voilà pour la forme de cette partie du chapiteau.

ABATAGE. *Voyez* Levier.

ABATIS, f. m. Les Carriers appellent ainsi la pierre qu'ils ont abatue dans une carriere, soit la bonne pour bâtir, ou celle de rebut qui ne sert à rien. Ce mot se dit aussi de la démolition des décombres d'un bâtiment.

ABAVENTS, f. m. pl. Nom qu'on donne à de petits auvents au dehors des tours d'Eglise & des clochers, dans les tableaux des couvertures. Ils sont faits de chassis de charpente, couverts d'ardoise ou de plomb, & servent à empêcher que le son des cloches ne se dissipe en l'air; de sorte que le son est renvoyé en bas par réflexion. Les *Abavents* garantissent aussi le béfroi de charpente de la pluye qui entreroit par les ouvertures. Il semble même que ç'a été là leur principal usage, à en juger par la signification du terme composé des deux mots *abattre* & *vent*, qui abat le vent, qui rabat la pluye.

ABBAYE, f. f. C'est un Bâtiment joint à un couvent, & habité par un Abbé ou une Abbesse, lequel consiste en plusieurs appartemens également commodes & propres, & qui dans une Abbaye de fondation royale s'appelle *Palais abbatial*, comme l'Abbaye de Saint-Germain des Prez à Paris.

ABBÉE, f. m. Terme d'Architecture hydraulique. Nom que l'on donne à l'ouverture par laquelle on fait couler l'eau d'un ruisseau ou d'une riviere, pour faire moudre un moulin, & que l'on ferme pour la détourner quand il n'est plus nécessaire que la roue tourne.

ABOUT, f. m. C'est dans la Charpenterie, l'extrêmité d'une piéce de bois depuis une entaille ou une mortaise.

ABOUTIR, v. act. C'est selon les Plombiers, revêtir de tables minces de plomb blanchi, une corniche, un ornement, ou toute autre saillie de Sculpture ou d'Architecture de bois: ce qui se fait avec des coins & autres outils; ensorte que le profil se conserve nonobstant l'épaisseur du métal. Quelques-uns disent *Amboutir*.

Aboutir. Terme d'Architecture hydraulique. Raccorder un gros tuyau sur un petit. Lorsqu'il est de fer, de grès, ou de bois, cela se fait par le moyen d'un colet de plomb, qui vient en diminuant du gros au petit. L'opération est plus aisée si le tuyau est de plomb. On suppose ici que la différence de la grosseur des tuyaux n'est pas considérable; car autrement au lieu d'un colet, il faut un tambour de plomb fait en cone, pour *Aboutir* deux tuyaux.

ABREUVER, v. act. Terme de Jardinage. C'est arroser un terrein par le moyen de l'eau qu'on fait venir d'une riviere, d'une source, ou d'un ruisseau, dans une grande rigole ou canal situé à la partie supérieure des terres, & divisé ensuite par de petits canaux de ramifications dans toute

l'étendue du terrein. Cette pratique ne peut pas avoir toujours lieu. On est quelquefois obligé de faire un batardeau dans le ruisseau pour arrêter l'eau & la faire gonfler à l'endroit de la rigole. Le batardeau se construit avec des perches mises de travers, & d'autres qu'on fiche en terre le long des premieres, & à l'opposite de l'eau. On jette ensuite des gazons contre ces perches depuis le fond de l'eau jusques à la superficie, qui entassés l'un sur l'autre, afin que l'eau ne passe pas à travers, forment un solide d'un pied d'épaisseur. (*Voyez* encore CANAL D'ARROSAGE.)

ABREVOIRS ou ABREUVOIRS, f. m. pl. Nom qu'on donne en Maçonnerie à de petites tranchées faites avec le marteau de Tailleur de pierre, ou avec la hachette de Maçon, dans les joints & lits de pierres, afin que le mortier, ou coulis qu'on met dans ces joints, s'accroche avec les pierres & les lie.

ABREUVOIR, f. m. C'est un glacis le plus souvent pavé de grès, & bordé de pierres, qui conduit à un bassin ou à une riviere, pour abreuver les chevaux.

ABREUVOIR. Petit auget fait de mortier, pour remplir de coulis les joints en fichant les pierres. *Voyez* ABREVOIRS.

ABRIER ou ABRITER, v. act. C'est en Jardinage mettre une couche, une fleur à l'abri du vent.

ACADÉMIE, f. f. Lieu composé de plusieurs salles, où s'assemblent des Sçavans, des gens de Lettres, & d'autres personnes qui font profession d'arts libéraux. Aucune régle d'Architecture n'a déterminé la disposition de ces salles. Aussi nous n'en dirons pas davantage; & nous aurions même omis ce terme, qui à la rigueur n'est point un terme de ce Dictionnaire; mais comme il y a une *Académie* d'Architecture, il convenoit d'y donner une place, pour avoir occasion de faire connoître cette *Académie*, aux lumieres de laquelle doit tant l'art auquel cet Ouvrage est consacré.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHITECTURE. Cette *Académie* fut établie le 30 Novembre 1671, par les soins de M. Colbert. Ce grand Ministre la forma des plus habiles Architectes du royaume. Le Roi la mit sous la direction du Surintendant de ses Bâtimens; & en cette qualité M. *Colbert* en fut chargé. Les Académiciens, au nombre de vingt-six, sont distribués en deux classes. Ils s'assemblent tous les lundis au Louvre, où est leur *Académie*. Le Roi entretient un Professeur public d'Architecture, qui donne dans le même lieu des leçons deux fois la semaine, le lundi & le jeudi. M. *Blondel* a été le premier Professeur. M. *De la Hire* lui a succédé, & cette chaire est remplie aujourd'hui (1754.) par M. *Le Camus* de l'Académie Royale des Sciences, & Sécrétaire de celle d'Architecture.

Le mot *Académie* vient du mot *Academus*, nom d'un bourgeois d'Athènes, qui donna sa maison à des Philosophes pour y étudier. (On peut voir l'Histoire des *Académies* à l'article compris sous ce terme dans le *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique.*)

ACADÉMIE. C'est encore le nom d'un lieu composé de logemens, de salles & manéges, où la Noblesse apprend à monter à cheval, & les autres exercices qui lui conviennent. *Vitruve* appelle ce lieu *Ephœbeum* du mot *Ephœbus*, jeune garçon.

ACANTHE, f. f. Ce mot est le nom d'une plante, & par conséquent n'est point un terme d'Architecture. Mais comme l'*Acanthe* forme l'ornement du chapiteau Corinthien, il est à propos de la faire connoître, & d'en donner la description dans un article particulier.

L'*Acanthe* est donc une plante, dont les feuilles sont larges, lisses, découpées assez profondément en plusieurs segmens, qui sont encore découpés en de plus petits lobes charnus d'un verd obscur, luisant en dessus, & plus pâle en-dessous. Entre ses feuilles s'éléve une tige haute de trois ou quatre pieds de la grosseur du doigt, garnie vers sa partie moyenne de quelques petites feuilles, au-dessus desquelles s'éléve un bel épi de fleurs très-piquant. Cette *Acanthe*, bien différente d'une autre espéce de plante qui porte le même nom, est celle que copia *Callimaque*, lorsqu'il inventa le chapiteau Corinthien. (*Voyez* CHAPITEAU.) La derniere *Acan-*

the, qu'on appelle *Epineuse*, se distingue de l'autre par ses feuilles plus finement découpées, & dont chaque segment se termine par un piquant assez roide & fort aigu. Le verd en est aussi plus obscur. Les Sculpteurs Gothiques, qui n'avoient pas fait cette attention, ont copié dans leurs ornemens l'*Acanthe épineuse*, comme on le voit à plusieurs Eglises: ce qui les a jettés bien loin du bon goût de l'Antique.

ACCOLEMENT, f. m. C'est un espace de terrein entre les bordures d'un pavé & les fossés d'un chemin, ordinairement d'une toise de large, & qui est ou doit être de niveau avec les bordures du pavé pour lui servir d'élargissement.

ACCOLER, v. act. Embrasser. On se sert de ce terme en Architecture pour exprimer l'entrelacement autour d'une colonne des branches de palmes, de lauriers, de pampres, &c.

ACCOUDOIR, f. m. *Voyez* Appui.

ACCOUPLEMENT, f. m. On entend par ce terme la maniere d'espacer les colonnes le plus près les unes des autres qu'il est possible, sans que les bases & les chapiteaux s'engagent les uns dans les autres, comme on le voit au portail des Minimes à Paris, par *Mansard*. L'Ordre le plus difficile à *Accoupler*, est le Dorique, à cause de la distribution des métopes de la frise & de l'entablement, qui, suivant les Grecs, doivent être quarrés, quoique plusieurs Architectes ayent négligé ce précepte, tels que M. *Debrosse* à Saint-Gervais, au Luxembourg, & M. *Le Mercier* au Palais Royal. (Voyez le *Cours d'Architecture de d'Aviler*, pag. 37. Edit. 1750.)

ACROTERES, f. m. pl. C'est le nom qu'on donne à de petits piédestaux, le plus souvent sans bases & sans corniches, pour porter des figures au bas des corniches rampantes & au faîte des frontons. Le même mot signifie aussi quelquefois les extrêmités ou les faîtes des Bâtimens; parce que ce mot tiré du Grec *Achroterion*, signifie l'extrêmité de toute sorte de corps. Voilà la définition qu'on a donné jusqu'ici de ce terme. Cependant dans un Ouvrage moderne, on prétend que c'est fort improprement; & on veut qu'aujourd'hui, dans l'Architecture Françoise, ce terme exprime les petits murs ou dosserets qu'on place à côté des piédestaux entre le socle & la tablette des balustrades. Ces *Acroteres* sont destinés, dit-on, à soutenir la tablette continue d'un piédestal à l'autre, & font l'office de demi balustres.

ADAPTER, v. act. C'est en Architecture approprier une saillie ou un ornement à quelque corps: ce qui se fait par application ou par incrustation.

ADENT. Assembler en Adent. *Voyez* Assemblage en Adent.

ADOS, f. m. Terme de Jardinage. Elévation de terre en talut le long d'un mur bien exposé pour y semer pendant l'hyver & le printems quelque chose qu'on veut avancer plus qu'il ne feroit en pleine terre. Les rayons du soleil échauffent ces talus comme s'ils étoient de véritables murailles. On fait aussi des élévations *à dos de Bahu* dans les terres froides & humides, pour en corriger le défaut, & procurer plus de bonté à tout ce qu'elles produisent. Telles sont les terres du potager de Versailles. Les *Ados* servent encore pour y planter des fraises sur lesquelles on met des chassis de verre. L'étimologie du mot *Ados* n'a pas besoin d'explication: c'est une élévation de terre *à dos* d'un mur.

ADOSSER, v. act. C'est joindre un appenti, appuyer une maison contre une autre, ou simplement contre un mur.

ADOUCIR, v. act. C'est l'art de laver un dessein d'Architecture, de maniere que les ombres se perdent insensiblement dans le clair, pour éviter la dureté qu'emporteroit avec elle une ombre trop tranchante. Cette régle n'est point cependant générale. Lorsqu'il s'agit de corps sphériques & de corps quadrangulaires, on doit la négliger pour les exprimer distinctement. Car on ne peut les *Adoucir* qu'en supposant que les ombres viennent d'un certain jour & non du soleil, & dès là les ombres ne sont plus décidées; elles paroissent foibles & incertaines, & ôtent l'effet du dessein.

ADOUCISSEMENT, f. m. C'est le raccordement & la liaison qui se fait d'un corps avec un autre par un chanfrein ou par un cavet, comme le congé du fust d'une colonne, ou lorsque le plinthe d'une base est

joint à la corniche de son piédestal par un cavet. Ordinairement tous les plinthes extérieurs d'un bâtiment s'unissent avec le nud des murs par un *Adoucissement*. Quelquefois aussi on ne pratique qu'un talut en glacis, pour faire écouler l'eau qui séjourneroit sur la saillie horizontale des plinthes, corniches, impostes, &c.

AFFAISSÉ, adj. On dit qu'un Bâtiment est *Affaissé* lorsqu'étant fondé sur un terrein de mauvaise consistance, son poids le fait baisser, ou qu'étant vieux il menace ruine. Un plancher est *affaissé* lorsqu'il ne se conserve plus de niveau.

AFFILER, v. act. C'est, en terme de Jardinage, planter à la ligne. Voyez ALIGNER.

AFLEURER, v. act. C'est réduire deux corps saillans l'un sur l'autre à une même saillie ou surface, comme une porte en feuillure, le parement d'un mur, une trape au milieu d'un plancher, &c. *Desafleurer* est le contraire. Une porte, une croisée *desafleurent* le nud d'un mur, lorsque l'une des deux releve de quelques lignes, & qu'alors il faut approfondir leurs feuillures ou ôter de leur épaisseur, pour détruire ce *desafleurement*.

AGATE, s. f. C'est le nom d'une pierre précieuse transparente & dure, dont on fait usage dans l'Architecture pour orner les tabernacles, les cabinets de piéces de rapport, de marqueterie, &c. Il y a plusieurs sortes d'*Agates*, qu'on réduit à quatre, l'*Onix* ou *Agate orientale*, la *Cornaline*, la *Noire*, & l'*Agate d'Allemagne*. La premiere est tanée avec quelques veines blanches; la seconde est rougeâtre; la troisiéme est une espece de jais; & la derniere, qui est la plus tendre & la moins estimée, est blanche & bleuâtre. *Pline* veut que cette pierre ait été trouvée en Sicile le long du fleuve *Acates*, d'où elle tire son nom. Ce fleuve se nomme aujourd'hui *Canthera*.

AGRAFFE, s. f. Nom qu'on donne à tout ornement de Sculpture, qui semble unir plusieurs membres d'Architecture les uns avec les autres, comme le haut de la bordure d'une glace avec celle du tableau au-dessus, ou cette derniere avec la corniche qui régne à l'extrêmité d'un salon, d'une galerie, &c. Ceci est la définition particuliere du mot *Agraffe*; car en général on entend par ce terme la décoration qu'on peut affecter sur le parement extérieur de la clef d'une croisée ou d'une arcade en plein ceintre, bombée, ou en anse de panier. C'est une attention qu'on ne sçauroit trop recommander, parce qu'elle est trop négligée, que celle de bien prononcer les *Agraffes*, je veux dire de les former de façon qu'elles unissent, lient, *agraffent* en un mot, l'archivolte, le chambranle ou bandeau avec le claveau, sommier, plinthe ou corniche de dessus. De toutes les *Agraffes*, celles qui sont en consoles sont les plus propres à remplir cette condition importante. Ce n'est pas qu'on doive toujours s'y assujettir. Mais aussi ne doit-on pas beaucoup s'en écarter, comme il arrive quelquefois lorsqu'on place des ornemens chimériques de travers & de formes variées, qui n'entrent point dans la décoration de la clef d'une arcade, par exemple, dont le caractère propre est la solidité qu'elle donne à tous les voussoirs qui par elle seule sont maintenus dans un parfait équilibre. Pour proposer quelques modéles à imiter, nous croyons devoir citer les six belles *Agraffes* de l'invention de M. *Jacques Blondel*, dans son Traité *de la Distribution des Maisons de plaisance, & de la Décoration des Edifices en général*, tome II. planches 37, 38 & 39. Les deux premieres *Agraffes* sont formées par un cartel orné d'une tête, qui tient lieu de clef. Elles sont posées sur deux arcades où régne un archivolte, & qu'accompagne une partie de plinthe, qui leur sert de couronnement. Deux desseins de têtes avec des attributs, l'un de chasse l'autre de guerre, forment les troisiéme & quatriéme *Agraffes*, posées sur des clefs en demi-consoles, qui font l'effet de claveau & conviennent à des façades de Bâtimens très-ornés. Enfin les deux dernieres *Agraffes* sont en cartel composées d'ornemens. Elles peuvent être placées alternativement entre des croisées décorées de têtes, où un grand nombre d'ornemens uniformes ne produiroient pas autant d'agrément que la variété. Ces *Agraffes* sont encore très-propres à des Bâtimens particuliers, qui en

général ne comportent point une allégorie déterminée.

L'inventeur de ces beaux Desseins, M. *Blondel*, observe quatre attentions à avoir dans les *Agraffes :* c'est, 1°. de ne les point faire incliner : 2°. d'éviter de les faire trop matérielles : 3°. de leur donner une saillie convenable, qui ne péche ni par excès, ni par défaut, deux inconvéniens soumis à l'examen & au jugement du goût : 4°. de les faire simples ou riches, relativement à la magnificence des façades où elles sont employées.

Agraffe. Terme de Maçonnerie. *Voyez* Crampon.

Agraffe. C'est dans la Serrurerie d'un Bâtiment, le nom du morceau de fer évuidé, & large, qui s'applique sur l'un des guichets des croisées, & dans lequel passe le panneton de l'espagnolette, qui va se refermer sur le guichet opposé.

Agraffe. C'est en Jardinage un ornement qui sert à lier deux figures dans un parterre, & dans ce cas c'est un nœud, ou que l'on colle à la plate-bande d'un parterre, pour n'en faire paroître que la moitié, qui se lie & forme un tout avec le reste de la broderie.

AIDE-MAÇON, s. m. C'est le nom qu'on donne à ceux qui portent aux Maçons & aux Couvreurs les matériaux dont ils ont besoin : métier dur & dangereux qui donne à peine du pain.

AIDES, s. m. pl. On appelle ainsi en Architecture tous les petits lieux qui sont à côté de plus grands pour leur servir de décharge, comme ceux qui sont près des offices, sommelleries, dépenses, garde-robes. Les *Aides* de cuisines doivent avoir des tables, une cheminée & de l'eau abondamment.

AIGLE, s. m. Oiseau qui servoit anciennement d'attribut aux chapiteaux des Temples dédiés à Jupiter, & qui sert encore d'ornement aux autres chapiteaux, comme aux Ioniques de l'Eglise des P. Barnabites à Paris. (*Voyez* Chapiteau.)

AIGUILLE, s. f. C'est une pyramide de charpente établie sur la tour d'un clocher ou le comble d'une Eglise, pour lui servir de couronnement. Une *Aiguille* est composée d'une plate-forme qui lui sert d'empatement. (*Voyez* Empatement.) Cette plate-forme, qui porte sur la maçonnerie de la tour, est traversée par plusieurs entraits (*voyez* Entrait) qui se croisent au centre du clocher. Un poinçon, appellé proprement *Aiguille*, est élevé sur le point de réunion de ces entraits. Il est soutenu dans cette situation par plusieurs arbaletriers (*voyez* Arbaletriers) emmortaisés dans ce poinçon & dans les entraits, & entouré de chevrons, dont toutes les extrêmités supérieures se réunissent près de son sommet. Les chevrons sont emmortaisés par en-bas dans la plate-forme, & soutenus dans différens points de leur longueur, par de petits entraits, qui s'assemblent avec le chevron & le poinçon autour duquel ils sont placés. On met ensuite des lattes sur les chevrons, (*voyez* Latte) & on couvre le tout de plomb ou d'ardoise.

Cette construction des *Aiguilles* des clochers se pratique pour celles qu'on met sur les combles des Eglises, avec cette différence que ces *Aiguilles* n'ont point pour empatement une maçonnerie, mais le haut de la cage du clocher, qui est de charpente, & qui leur sert de plate-forme.

Ai(*Voyez* Plate-forme.)

Aiguille ou Obelisque. *Voyez* Obelisque.

guilles d'un Pertuis. Terme d'Architecture hydraulique. Ce sont des piéces de bois rondes ou quarrées de trois ou quatre pouces de diametre, & de cinq à six pieds de long, qui sont retenues en tête par la brise (*voyez* Brise) & qui portent par le pied sur le seuil d'un Pertuis, qu'elles servent à fermer pour hausser l'eau, & à ouvrir pour le passage des bateaux.

AILE, s. f. Ce mot se dit par métaphore d'un des côtés en retour d'angles qui tient au corps d'un Bâtiment. On dit *Aîle droite* ou *Aîle gauche* par rapport au Bâtiment où elles tiennent, & non pas à la personne qui les regarde. Ainsi la grande galerie du Louvre est l'*Aîle droite* du Palais des Tuileries. On donne encore ce nom aux bas côtés d'une Eglise.

Les Anciens donnoient une signification plus étendue au mot *Aîle*, comme terme d'Architecture. Ils comprenoient généralement sous ce nom les portiques

& toutes les colonnes qui sont autour d'un Temple, c'est-à-dire celles des faces aussi-bien que celles des côtés. Ils appelloient *Peripteres* (*voyez ce mot*) les Temples qui avoient des *Aîles* tout à l'entour; & par conséquent les colonnes des faces de devant & de derriere étoient, selon eux, des *Aîles*. (*Vitruve* liv. VI. pag. 212.) donne encore le nom d'*Aîles* aux deux plus petits côtés d'un vestibule. Et aujourd'hui on s'en sert pour exprimer différentes parties d'Architecture : ce qui forme trois articles que nous allons séparer.

Ailes de cheminée. Ce sont les deux côtés de mur dans l'étendue d'un pied, qui touchent au manteau & au tuyau d'une cheminée, & dans lesquelles on scelle les boulins pour échafauder. Ces *Aîles*, aussi-bien que l'endroit où la cheminée est adossée, doivent être payés au propriétaire du mur, s'il n'est pas mitoyen.

Ailes de mur. *Voyez* Mur en aile.

Ailes de moulin. Ce sont quatre grands chassis garnis de toile, qui traversent l'aissieu en dehors, & reçoivent le vent pour faire tourner le moulin. (*Voyez* Moulin.) Les Meuniers les appellent *Volans*.

Ailes de Pavé. Ce sont les deux côtés en pente de la chaussée d'un pavé depuis le tas droit jusques aux bordures.

AILERON, s. m. Nom qu'on donne à une espece de console renversée de pierre ou de bois revêtue de plomb, dont on orne les côtés d'une lucarne, comme on en voit au-devant des combles de la Place de Vendôme à Paris, ou à côté du second Ordre du Portail d'une Eglise, comme à Saint-Roch, aux Barnabites, aux Petits-Peres, &c.

Ces consoles renversées ont deux fins. La premiere c'est qu'étant pratiquées sur le devant d'un portail, elles cachent les arc-boutans élevés sur les bas côtés d'une Eglise, & servent à soutenir les murs de la nef. Et la seconde est de raccorder le second Ordre avec le premier. Cet ornement d'Architecture n'est point estimé, parce qu'il est trop irrégulier.

AIRE, s. f. Mot dérivé du latin *Area*, surface. C'est une surface, une superficie plane & horizontale, sur laquelle on trace un plan, une épure. (*Voyez* Epure.) On se sert encore de ce mot pour désigner un enduit de plâtre fait pour tracer quelque Dessein.

Aire d'un Bassin. C'est un massif d'environ un pied d'épaisseur, fait de chaux & de ciment avec des cailloux, ou un courroi de glaise, pavé par-dessus : ce qui fait le fond du bassin. Cette *Aire* se conserve long-tems, pourvû que la superficie de l'eau s'écoule aisément. Quand le tuyau de décharge est trop menu, l'eau superflue regorgeant sur les bords, délaye le terrein sur lequel est assis le bassin, & le fait périr.

Aire de Chaux et de ciment. C'est un massif d'environ un pied d'épaisseur, fait de chaux & de ciment mêlé avec du caillou, qu'on met sur les voûtes des terrasses qui sont exposées à l'air, sur lesquelles on pose ensuite les dalles de pierre avec quelque pente pour l'écoulement des eaux, comme il en a été fait sur l'Orangerie de Versailles. Il se fait aussi de ces *Aires de ciment* dans les bassins de fontaine. (*Voyez* ci-devant Aire de Bassin.)

Aire de Moilon. C'est un petit massif d'épaisseur de neuf à dix pouces sur le terrein de rez de chaussée, sur lequel on pose & scelle les lambourdes, les carreaux ou les dalles de pierre. Pour l'intelligence de ceci, *voyez* Lambourdes. Carreau. Dalles. Ce massif est de moindre épaisseur sur les voûtes que sur la terre.

Aire de Plancher. Ce terme exprime deux choses : 1°. la charge qu'on met sur les solives d'un plancher, qu'on appelle ordinairement *Fausse-aire* : 2°. une couche de plâtre pur pour recevoir le carreau ou pour en tenir lieu. C'est ce que *Vitruve* entend par *statumen*.

Aire de recoupes. Terme de Jardinage. C'est une épaisseur d'environ huit à neuf pouces de recoupes de pierre, pour affermir les jardins.

AIS, s. m. Planche de chêne ou de sapin à l'usage de la Menuiserie.

On nomme les *Ais*, *entrevoux*, lorsqu'ils servent à couvrir les espaces des solives, & qu'ils en ont la longueur sur neuf à dix pouces de large & un pouce d'épaisseur. Les entrevoux étoient fort en usage

autrefois : on les couvroit de plâtre. Mais on ne s'en sert aujourd'hui que pour les chambres en galetas, parce que dans les appartemens, les *Ais* étant sujets à se fendre ou gercer, la poussiere les pénétre & s'y loge aisément. C'est ce qu'on évite en substituant aux *Ais* des lattes que l'on ourdit de plâtre dessus ou dessous. Cela évite un inconvénient & donne jour à deux autres d'une plus grande conséquence. Premierement en plafonnant les chambres on ruine les planchers. En second lieu, les Charpentiers, au lieu de bon bois, peuvent aisément faire usage de très-mauvais bois verd rempli de flasques, & de bois blanc, tel que l'aubier. Aussi nos planchers sont bientôt affaissés & de peu de durée ; au lieu qu'on voit presque tous les planchers des Bâtimens des derniers siécles subsister sans affaissement, le bois étant apparent, ayant une portée suffisante, étant bien équarri, quarderonné sur les arêtes & les entrevoux, garni d'*Ais* bien dressés & corroyés, ornés de Peintures & Sculptures, ainsi que sont ceux de la grande galerie du Luxembourg à Paris.

Les *Ais* les plus épais, qui s'employent pour les trapes & autres ouvrages, ont deux pouces d'épaisseur. Les autres sont appellés *Planches*.

AIS DE BATEAU. Ce sont des planches de chêne ou de sapin, qu'on tire des débris de bateaux déchirés, & qui servent à faire des cloisons légeres lambrissées de plâtre des deux côtés, pour empêcher le bruit & le vent, & pour ménager la place & la charge dans les lieux qui ont peu de hauteur de plancher. (*Voyez* encore tout l'article CLOISON.)

AIS D'ENTREVOUX. *Voyez* AIS.

AISANCE, s. f. Lieu commun ou de commodité, ordinairément au rez de chaussée, ou auprès d'une garde-robe, ou au haut d'un escalier. Dans les maisons ordinaires elle se pratique dans les angles de l'escalier. Mais dans les Hôtels & les Maisons de distinction, elles sont dans les petits escaliers & jamais dans les grands. Dans les Maisons Religieuses & les Communautés, les *Aisances* sont partagées en plusieurs petits cabinets de suite, avec une culiere de pierre percée pour la décharge des urines. Elles doivent être carrelées, pavées de pierre, ou revêtues de plomb, & en pente du côté du siége, avec un petit ruisseau pour l'écoulement des eaux dans la chaussée percée au bas de la devanture. Il y a, pour plus de propreté, une auge ou culiere de pierre ou de plomb à hauteur du siége, pour y pouvoir uriner sans salir la lunette.

Dans les Bâtimens modernes les *Aisances* sont dans les garde-robes où elles tiennent lieu de chaises percées. Elles sont très-propres. Leur forme est une banquette, dont le lambris se léve & cache la lunette. La chausse d'aisance est fort large, & descend jusques à l'eau pour empêcher la mauvaise odeur. On y pratique de larges ventouses. Le boisseau, qui tient à la lunette, est en forme d'entonnoir renversé, & soutenu par un cercle de cuivre à feuillure, dans lequel s'ajuste une soupape de cuivre, qui s'ouvre & se ferme en levant & fermant le lambris de dessus ; ce qui empêche la communication de la mauvaise odeur. On pratique dans quelque coin de ces lieux, ou dans les entresols d'au-dessus, un petit réservoir d'eau d'où l'on amene une conduite, sous laquelle l'on en branche une, qui vient s'ajuster au-dessus de la soupape ; & au moyen du robinet, on lave les urines qui pourroient s'être attachées au boisseau & à la soupape. Il y a encore une autre conduite, qui vient s'ajuster aussi dans le boisseau. A son extrêmité est un robinet ployant, qui se tire au moyen d'un registre, vers le milieu du boisseau : ce qui sert à se laver ou à l'eau chaude, ou à l'eau froide suivant son choix. Les robinets s'appellent *flageolets*. A Paris, aux Hôtels de *Talmon*, de *Villars*, de *Villeroi*, les *Aisances* sont de marbre & de pierre de liais, revêtue de menuiserie ou de marqueterie, ornée de bronze.

AISSELIER, s. f. Terme de Charpenterie. C'est le nom d'une piéce de bois ou droite ou courbe, terminée par deux tenons, dont l'un a sa mortaise dans une de deux piéces de bois assemblées, de maniere qu'elles forment un angle à l'endroit de leur assemblage, & dont l'autre tenon a sa mortaise dans l'autre de ces deux piéces de

de bois. Ainsi les deux piéces & l'*Aisselier*, forment un triangle, dont l'*Aisselier* est la base, & dont les parties supérieures des piéces assemblées forment les côtés. L'usage de l'*Aisselier* est de fortifier l'assemblage des deux piéces dont on vient de parler, & pour empêcher que celle qui est horizontale ne se sépare de celle qui est perpendiculaire ou verticale, soit par son propre poids, soit par les poids dont elle sera chargée. (*Voyez* le *Traité de la Charpenterie* de *Mathurin Jousse*.

AJUTAGE, s. m. Morceau de cuivre tourné & percé en maniere de canon de soufflet, qu'on ajuste à vis sur une tige soudée sur la touche du tuyau d'un jet d'eau, & qui en détermine la grosseur. Il y a trois sortes d'*Ajutages*, de *simples*, de *composés*, & *à l'épargne*. Les premiers sont ordinairement élevés en cône, & percés d'un seul trou. Les *Ajutages* composés sont applatis au-dessus, & percés sur la platine de plusieurs trous, de fentes ou d'un faisceau de tuyaux, qui forment des gerbes & des girandoles. Et les *Ajutages à l'épargne* sont bouchés dans le milieu & ouverts tout à l'entour. M. *Mariotte* prétend que les *Ajutages simples* percés d'un seul trou sur une platine de cuivre, causent moins de frottement aux bords que ceux qui sont formés en cône. (Voyez le *Traité du mouvement des eaux* de cet Auteur.) Il veut encore que la platine de ces *Ajutages* n'ait que deux ou trois lignes d'épaisseur, afin que le frottement soit moindre : ce qui mérite d'autant plus d'attention, qu'un jet sortant d'un gros *Ajutage*, s'éléve souvent plus haut que quand il sort d'un petit, quoique ces deux *Ajutages* soient fournis par le même réservoir & la même conduite, sans trop s'écarter des proportions ordinaires. Les *Ajutages* simples, de même que les composés, donnent un jet proportionné à leur ouverture. Mais les *Ajutages à l'épargne* dépensent moins d'eau que les autres, & donnent un jet plus gros. Ils ont encore cet avantage sur les premiers, qu'on leur fait prendre plusieurs figures comme de gerbes, de pluies, d'éventails, de soleils, de bouillons, de girandoles, &c. Pour former les gerbes on les perce de plusieurs trous à l'opposite les uns des autres, ou on y soude plusieurs petits *Ajutages*, qui réunissant l'eau forment une gerbe. En aboutissant le tuyau de l'*Ajutage*, en l'arrondissant & en le perçant nettement, on forme des bouillons. (*Voyez* Bouillons.) Enfin lorsqu'on veut faire paroître le jet plus gros & blanc comme la neige, on fait passer l'eau par-dessus le jet pour le noyer ; mais alors il perd beaucoup de sa hauteur. C'est en général une perte qu'on fait lorsqu'on veut varier la forme des jets. Aussi l'Auteur de *la Théorie & Pratique du Jardinage*, préfere à tous les *Ajutages* ceux qui n'ont qu'une sortie : ils sont plus commodes, moins sujets à se boucher ; l'eau en sort plus nettement & file plus haut. A l'égard de la dépense, elle est à-peu-près égale dans les différens *Ajutages*. C'est ce qu'on peut vérifier en suivant les calculs que cet Auteur a faits pour s'en assurer. (*Voyez* le chapitre VIII. de l'Ouvrage ci-devant cité.)

M. *Mariotte* avoit déja donné des régles pour calculer cette dépense dans un Traité particulier intitulé : *Régles pour les jets-d'eau*. Et nous avons nous-même expliqué ces régles, & donné des Tables où les dépenses sont marquées pour les différens *Ajutages*, & pour les différentes hauteurs des réservoirs, dans le *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique*, art. *Ajutage*, auquel on peut recourir si l'on veut connoître la théorie, ou, si l'on peut parler ainsi, la partie mathématique de ce terme.

ALAISE, s. m. C'est dans une porte collée & emboitée, ou dans un panneau d'assemblage, la planche la plus étroite qui acheve de le remplir.

ALBATRE. Matiere calcinable moins dure que le marbre. (*Voyez* Marbre.)

ALCOVE, s. f. C'est la partie d'une chambre à coucher où est placé le lit. Elle est ordinairement formée par le haut d'un panneau de menuiserie chantourné, accompagné de deux autres panneaux verticaux ou perpendiculaires à celui-là. Quelquefois aussi elle est séparée du reste de la chambre par une estrade ou par quelques colonnes ou autres ornemens d'Architecture. Cela fait un assez bel effet,

& est susceptible de grandes décorations. Outre la magnificence en sculpture, peinture & dorure, dont les panneaux sont susceptibles, on peut orner encore le fond des *Alcoves* avec des glaces : ce qui répand un éclat dans la chambre qui sauve les faux jours qu'un lit seul produit presque toujours. Ces sortes de renfoncemens ont encore une utilité particuliere, lorsqu'ils sont bien placés ou ménagés dans une chambre ; c'est qu'il reste alors assez de place aux deux côtés pour y pouvoir pratiquer de petites garderobes, ou du moins des dégagemens pour arriver aux autres garderobes. L'*Alcove* est ainsi accompagnée de deux portes à glace pour donner jour à ces petites garderobes, & elles peuvent être très-richement décorées. (On trouvera des modéles d'*Alcoves* dans le *Cours d'Architecture de d'Aviler*, derniere édition, & dans le Traité *de la Décoration des Edifices* de M. Blondel.) Le mot *Alcove* vient d'*Alcoba*, terme Espagnol, dérivé du mot *Elcauso* Arabe, qui signifie simplement un cabinet, un lieu où l'on dort. Il peut venir aussi d'*Elcoba*, qui signifie une tente sous laquelle on dort. En latin *Zeta*.

ALEGE, s. m. Petit mur d'appui élégi sous une croisée qui n'est que de l'épaisseur ou largeur de l'appui, c'est-à-dire moindre que celle du mur.

ALEGES, s. m. pl. Ce sont des pierres sous le piédroit d'une croisée, qui jettent des harpes (*Voyez* HARPE.) pour faire liaison avec le parpain d'appui, (*voyez* PARPAIN.) lorsque l'appui est évuidé dans l'embrasure. On les nomme ainsi parce qu'elles allégent ou soulagent, étant plus légeres à l'endroit où elles entrent sous l'appui.

ALETTE, s. f. De l'Italien *Aletta*, petite aîle ou côté. C'est la face d'un piédroit depuis un pilastre ou une colonne jusques au tableau d'une arcade.

ALIGNEMENT, s. m. C'est régler par des repaires fixes le devant d'un mur de face d'une rue, en présence du Voyer, ou marquer la situation d'un mur mitoyen entre deux héritages contigus, pour le rétablir sur ses anciens vestiges, ou de fond en comble, selon le jugement des Experts de part & d'autre, dont il se dresse un procès-verbal. *Prendre un Alignement*, c'est en faire l'opération.

ALIGNER, v. act. C'est réduire plusieurs corps à une même saillie, comme dans la Maçonnerie pour dresser les murs, & dans le Jardinage pour planter les allées d'arbres. (*Voyez* ci-après ALIGNER.)

ALIGNER. Terme de Jardinage. C'est tracer sur le terrein des lignes par le moyen d'un cordeau & de bâtons appellés *jalons*, pour former des allées, des parterres, des bosquets, des quinconces & autres piéces. (*Voyez* ces termes.) Voici comment on fait cette opération : Un homme, appellé *Traceur*, charge au moins trois personnes de porter les jalons, de les changer, de les reculer, selon qu'il leur dira. Cet ordre donné, il se place à trois ou quatre pieds au-dessus du premier jalon, & en se baissant à sa hauteur & fermant un œil, il mire avec celui qui est ouvert tous les autres jalons, de maniere qu'ils se couvrent tous. Si cela est, les jalons sont sur une même ligne, & l'*Alignement* est fait. Si au contraire un jalon verse du côté gauche, par exemple, le Traceur montre avec la main, en la menant du côté droit, que ce jalon doit être redressé du côté droit : ce qu'il fait de même pour faire avancer ou reculer le *jalon* pour le mettre en *Alignement*. Quand le jalon verse du côté droit, on fait le contraire ; & cela conformément aux signes dont on est convenu avant que de commencer l'opération. Les tems de pluye ou de vent empêchent de bien *aligner*, parce qu'alors les linges & les papiers qu'on met pour discerner les jalons, se dérangent. On doit avoir attention de laisser aux bouts de l'*Alignement* deux jalons, pour faciliter le plantage des arbres.

ALLÉE, s. f. Ce terme comporte deux définitions, parce qu'il appartient & à l'Architecture & au Jardinage. Ce qui nous oblige de le diviser en deux articles séparés, pour ne rien confondre, qui seront eux-mêmes sous-divisés en d'autres articles, afin de ne point surcharger l'attention du lecteur.

Nous disons donc, en Architecture, *Allée* est un passage commun pour aller depuis la porte du logis jusques à la cour

ou à la montée. C'est aussi dans les maisons ordinaires un passage qui communique & dégage les chambres, & qu'on nomme aussi *Coridor*. *Vitruve* appelle ces *Allées* des *Allées fausses*.

Allée blaise. Nom qu'on donne à une *Allée*, qui par sujétion comme d'un point de vûe ou d'un terrein, ou d'un mur de clôture, n'est point parallele à l'*Allée* de front ou de traverse.

Allée de front. C'est l'*Allée* qui est droite en face d'un Bâtiment. Les proportions de cette *Allée* se réglent ainsi : sur cent toises de longueur, elle doit avoir cinq à six toises de largeur ; sur deux cens toises, sept à huit de large ; sur trois cens, neuf à dix ; & sur quatre cens, dix à douze.

Allée en perspective. C'est une *Allée* qui est plus large à son entrée qu'à son issue, pour faire paroître les parties fuyantes des côtés, & lui donner une apparence de longueur. Cette sorte d'*Allée* est en usage sur les théâtres. Elle est aussi en usage dans les décorations des théâtres d'eau. Le théâtre d'eau de Versailles est formé en *Allée en perspective*.

Allée rampante. C'est une *Allée* qui a une pente sensible, mais qui ne doit pas excéder quatre à cinq pouces par toise ; car à six ou huit pouces les carrosses n'y peuvent monter qu'avec peine.

Allée de traverse. C'est une *Allée* qui coupe d'équerre une *Allée* de front.

Allée. Terme de Jardinage. C'est un chemin droit & parallele, bordé d'arbres, d'arbrisseaux ou de buis, & couvert ou découvert. (*Voyez* Allée de front pour les proportions de cette *Allée*.) Ce chemin est ordinairement accompagné aux deux côtés de deux petites *Allées*, qu'on nomme *Contre-allées*, dont la longueur & la largeur se réglent sur l'*Allée* principale. Par exemple, l'*Allée* étant de quatre toises, on donne deux toises à chaque *Contre-allée*, & celle-ci doit en avoir trois si l'autre en a six, &c.

Il y a sur le parallélisme des *Allées* une question assez curieuse, à laquelle nous ne nous arrêterons pas, mais qu'il convient d'exposer : c'est de sçavoir comment on devroit planter les arbres d'une *Allée*, pour sauver l'apparence d'une réunion des arbres. Je m'explique. Lorsqu'on est à l'extrêmité d'une longue *Allée* d'arbres plantés sur deux lignes droites & paralleles, les arbres semblent s'approcher, & dès lors l'*Allée* ne paroît plus parallele. Le même phénomene arrive si l'on est au bout d'un long coridor, dont les murs de côté, le plafond, ou le pavé sont paralleles. Or on demande comment il faudroit planter les arbres pour sauver cette apparence ; il est évident d'abord qu'il ne faudroit pas que les arbres fussent plantés sur deux lignes paralleles. En second lieu cela doit dépendre de la grandeur apparente de la distance des arbres, ou de l'angle visuel, si la grandeur de l'objet dépend de là. Le P. *Fabri*, le P. *Jaquet*, & M. *Varignon* qui l'ont cru, ont démontré que les deux rangées d'arbres devoient former deux demi-hyperboles. Ce dernier Mathématicien, examinant la chose de plus près, a voulu ensuite, avec d'autres Physiciens, que la grandeur des objets ne dépendît pas seulement de la grandeur de l'angle visuel, mais qu'il falloit encore y joindre la distance apparente des objets qui nous les font voir d'autant plus grands que nous les jugeons plus éloignés. Il a donc cherché à accommoder son problême à cette nouvelle hypothèse ; & cela en a rendu la solution impossible. (Voyez l'*Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, 1718.) Or là-dessus quelqu'un a trouvé qu'au lieu de chercher le parallélisme des arbres, vûs à une certaine distance sur une hypothèse de la vision, il falloit au contraire commencer à connoître l'hypothèse en cherchant le parallélisme. Cela est vrai en général. Il se présente pourtant une grande difficulté : c'est que le parallélisme ne sera tel que pour des vûes parfaitement égales. Une personne qui aura la vûe courte ne découvrira pas le parallélisme, par la raison que les objets lui paroîtront diminués à une certaine distance, tandis qu'ils seront vûs de la même grandeur à une vûe longue. Ce qui fait voir que la solution du problême est impossible. Ce seroit donc inutilement qu'on chercheroit à donner aux *Allées* une autre forme, pour sauver une apparence qui varie à chaque point de vûe, & qui est phy-

ſiquement inévitable. Voici les diviſions de cet article, par ordre alphabétique.

Allée couverte. C'eſt une *allée* bordée de grands arbres, comme tilleuls, charmes, ormes, &c. qui par l'entrelacement de leurs branches donnent du couvert, & par conſéquent de la fraîcheur. Les *allées couvertes* doivent avoir moins de largeur que les autres, afin que les branches d'arbres ſe joignent plus aiſément & plus vîte, & donnent ainſi plutôt de l'ombre. On appelle auſſi *allée couverte* celle qui eſt faite d'un berceau de treillage.

Allée de compartiment. Large ſentier, qui ſépare les carreaux d'un partere.

Allée découverte. *Allée* qui ſépare les quarrés des parterres par des bordures de buis & d'arbres verds, ou les boſquets d'un jardin par des paliſſades de haute futaye, & qui eſt le plus ſouvent accompagnée de *contre-allées* fort étroites, pour y avoir plus d'ombre.

Allée de gazon. *Voyez* Boulingrin.

Allée labourée et hersée. *Allée* qui eſt repaſſée par la herſe, & où les carroſſes peuvent paſſer.

Allée sablée. *Allée* où il y a du ſable ſur la terre battue ou ſur une aire de recoupes, ordinairement de huit à neuf pouces d'épaiſſeur. *Vitruve* veut qu'avant de ſabler les *allées*, on vuide la terre bien profondément ; qu'on bâtiſſe des égoûts à droite & à gauche des deux côtés de *l'allée ;* qu'on y faſſe deſcendre des canaux remplis de charbon, & qu'on mette enſuite le ſable par deſſus *(Vitr. liv. v. ch.* x.*)*. Cette maniere de ſabler les *allées* eſt aſſurément très-bonne, mais elle eſt auſſi très-diſpendieuſe. Voilà pourquoi dans les maiſons particulières on ſe contente de bien battre la terre, & de répandre du ſable par deſſus. Les pluyes achevent d'affermir ces *allées*, que l'on ne doit pas charger en hauteur de trop de ſable, pour qu'elles ne ſoient pas ſi long-tems à ſe battre ; ce qui les rendroit juſques alors laſſantes. Deux pouces de ſable en hauteur ſont ſuffiſans. On tire le ſable de la terre ou des rivieres ; celui-ci eſt le plus beau & le meilleur. Pour qu'il ſoit bon, il faut qu'il ſoit un peu graveleux, ſans être trop fin ni trop pierreux, mais ſur tout un peu peſant, afin que le vent ne l'enleve pas avec tant de facilité. On paſſe le ſable à la claye ou au gros ſas, pour en ôter tous les cailloux & le rendre plus beau.

Allée bien tirée. C'eſt celle que le Jardinier a nettoyée des méchantes herbes avec la charrue, & qu'il a enſuite repaſſée avec le rateau.

Allée en zigzag. *Allée*, qui étant trop rampante & ſujette aux ravines, eſt traverſée d'eſpace en eſpace, ou de douze en douze pieds de plate-bandes de gazon, en maniere de chevrons briſés ou de *zigzags* de point de hongrie, & cela pour retenir le ſable. Telle eſt *l'allée* qui eſt devant l'Orangerie de Meudon.

On appelle auſſi *Allée en zigzag*, celle qui dans un boſquet ou labyrinthe, eſt fermée par divers retours d'angle, pour la rendre plus ſolitaire & en cacher l'iſſue.

ALLÉE D'EAU. Chemin bordé de pluſieurs jets ou bouillons d'eau, ſur deux lignes paralleles, comme *l'allée d'eau* qui eſt dans le jardin de Verſailles, depuis la fontaine de la pyramide juſqu'à celle du dragon.

AMAIGRIR. *Voyez* Démaigrir.

AMASSER, v. act. terme d'Architecture hydraulique. Recueillir l'eau d'une ſource pour quelque beſoin qu'on en a. Il y a trois attentions à avoir dans cette opération : la premiere, eſt d'examiner ſi la ſource eſt découverte & peu profonde ; la ſeconde, ſi elle n'eſt point apparente, & la derniere, ſi elle eſt enfoncée dans des terres.

Lorſque la ſource eſt découverte, on creuſe pour *l'Amaſſer* un trou quarré, dont on tire les terres doucement, & qu'on ſoutient par des pierres. On creuſe enſuite dans l'endroit de l'écoulement une rigole dans les terres, ou une pierrée bâtie de rocailles ou pierres ſéches, qu'on couvre de terre à meſure qu'on marche.

Si la ſource n'eſt pas apparente, on fait pluſieurs puits éloignés de 30 ou 40 pas, & joints par des tranchées qui ramaſſent toutes les eaux.

Enfin, quand la ſource eſt enfoncée dans la terre, on creuſe juſqu'à l'eau un paſſage en forme de voûte par deſſous les terres, qu'on retient avec des planches & des

étresillons. Ces voûtes & ces pierrées de communication se conduisent dans une grande tranchée de recherche, dont les berges sont coupées en talud des deux côtés, en pratiquant des rameaux à droite & à gauche, en forme de pattes d'oie, pour ramasser le plus d'eau qu'il est possible. Toutes ces pierrées, tranchées & rameaux se rendent par une petite pente douce, dans une seule & grande pierrée, qui porte l'eau dans le reservoir. De cinquante en cinquante toises de ce reservoir, on pratique après cela des puisards ou puits maçonnés, pour sçavoir si l'eau y coule & la quantité qu'on en reçoit. Dans ce dernier travail il ne faut pas oublier de marquer le chemin de l'eau par des bornes, afin d'avertir qu'on ne plante pas à cet endroit des arbres, dont les racines perceroient les tranchées, & feroient perdre les eaux.

AME, f. f. C'est l'ébauche d'une figure qui se fait sur une armature de fer avec du mortier composé de chaux & de ciment, pour être couverte & terminée de stuc : on la nomme aussi *noyau*.

AMOIZE, f. f. terme de Charpenterie. C'est une piéce de bois qui est interposée entre deux moizes, pour entretenir l'assemblage d'une forme de comble. *Voyez* encore Moize.

AMONT, f. m. Terme dont se servent dans leurs rapports les Experts en Architecture, pour exprimer une chose au dessus de celle dont ils traitent. Exemple. Si en parlant d'un mur à rez-de-chaussée, il est nécessaire de reprendre par sous œuvre jusqu'à une certaine hauteur, ils disent : *lequel mur sera repris par sous œuvre, & reconstruit à neuf, avec moëlon piqué, posé de niveau & par arraze, jusqu'où il pourra être recueilli ; & le surplus dudit mur en* Amont, *sera crépi & enduit &c.*

Amont. Terme d'Architecture hydraulique. On designe ainsi dans les ponts & chaussées la plus grande élévation d'une chose sur une autre. Quand on dit, par exemple, que l'avant-bec d'une pile est l'avant-bec d'*Amont* ; cela veut dire qu'elle est au dessus d'un pont, opposée au cours de la riviere ; & lorsque l'avant-bec regarde la riviere & la suit, qu'elle se trouve au dessous du cours de la riviere, c'est un avant-bec d'*Aval*, qui est l'opposé d'*Amont*.

AMORTISSEMENT, f. m. C'est le nom qu'on donne à tout corps d'Architecture, ou ornement de Sculpture de pierre, de bois, de serrurerie, &c. qui s'éleve en diminuant, pour terminer quelque décoration. Un *amortissement* tient souvent lieu de fronton. Quelquefois aussi il le couronne & le décore. En un mot le terme *Amortissement* s'applique en général à tout groupe de figures, de trophées, de vases, & autres morceaux de Sculpture qui servent à couronner quelque partie supérieure d'une façade. Parmi le grand nombre de formes qu'on peut donner à un *Amortissement*, il en est deux qui doivent être regardées comme le modele de toutes les autres. Les unes très-simples ne sont composées que de contours, d'ornemens, qui servent à recevoir des cartels, dans lesquels on met ordinairement les armes du maître de la maison. Les *Amortissemens* composés sont accompagnés de supports, de figures pictoresques, de trophées, &c. (On trouve des modeles d'*Amortissemens* dans *la décoration & distribution des Édifices* de M. *Jacq. Franç. Blondel, Tome II. pages 33 & 34*) mais la sagesse des formes doit présider aux uns & aux autres. Il faut absolument rejetter tous les ornemens frivoles qui ne forment que de petites parties, qu'on ne distingue que confusément du lieu où les *Amortissemens* sont visibles. Ces couronnemens doivent être encore en proportion avec l'Architecture pour laquelle ils sont destinés. Leur forme faisant un ensemble avec l'édifice, doit être pyramidale. Lorsque les *Amortissemens* sont joints avec des frontons, ceux-ci doivent dominer, au lieu qu'étant seuls, les *Amortissemens* doivent commander les autres ouvrages de Sculpture. Enfin une derniere regle à observer sur ces couronnemens, c'est de ne point affecter de faire entrer dans leur composition quelque membre d'Architecture ou d'ornement qui prenne naissance sur le socle qui le reçoit, & qui paroisse lui servir de soutien.

AMPHIPROSTYLE, s. m. Ce mot composé de trois autres grecs, traduits ainsi, *autour*, *devant*, *colonne*, signifie un Prostyle qui a deux faces pareilles, c'est-à-dire qui a un portail derriere, semblable à celui qui n'est que devant au Prostyle. (Arch. de *Vitruve*, pag. 66. de la Traduction de M. *Perrault*.) Cette espéce de Temple a été particuliere aux Payens. Les Chrétiens n'ont jamais fait de portail au derriere de leurs Eglises. (*Voyez* TEMPLE.)

AMPHITHÉATRE, s. m. C'étoit chez les Anciens un Bâtiment spacieux, rond ou ovale, dont l'arene ou espace du milieu étoit entourée de plusieurs rangs de siéges de pierre par degrés, avec des portiques tant au-dedans qu'au dehors. Selon le témoignage de *Cassiodore*, ce Bâtiment étoit fait de deux théâtres conjoints. C'étoit une sorte de salle de spectacle, où l'on voyoit le combat des Gladiateurs, & celui des bêtes féroces. Le premier qui parut, fut en bois. *Statilius Taurus* en fit construire ensuite un de pierre dans le champ de Mars, sous l'Empire d'*Auguste*. Cet *Amphithéâtre* fut brûlé & rétabli sous *Néron*. *Vespasien* en bâtit un plus grand & plus superbe. Il fut souvent brûlé & relevé : mais de tous ces *Amphithéâtres* aucun n'est comparable à celui du Colisée. Il pouvoit contenir quatre-vingt sept mille spectateurs. Le fond ou l'enceinte la plus basse étoit ovale. Il y avoit au bout de cette enceinte des loges ou voûtes, qui renfermoient les bêtes destinées à combattre. Au-dessous de ces loges appellées *caveæ*, dont les portes étoient prises dans un mur qui entouroit l'arene, on avoit pratiqué une avance en forme de quai, qu'on nommoit *podium*. Ce *podium* orné de balustrades & de colonnes, étoit une sorte de longue tribune où se plaçoient les Sénateurs, les Magistrats, les Empereurs, & le Directeur du spectacle & des Vestales. Cette tribune, quoiqu'élevée de douze à quinze pieds, étoit cependant garnie de rets, de treillis, de gros troncs de bois ronds & mobiles, qui tournoient verticalement, pour en interdire l'approche aux éléphans, lions, léopards, & autres bêtes féroces, qui se battoient, & qui malgré l'élévation de la tribune, auroient franchi ces obstacles, si l'on n'eût pratiqué des fossés tout autour de l'arene, pour les en écarter.

Au-dessus du *podium*, il y avoit deux sortes de gradins : les uns servoient pour s'asseoir ; les autres plus bas & plus étroits facilitoient l'entrée & la sortie des premiers. Ceux-ci servoient d'escalier & coupoient ceux-là de haut en bas. Cet arrangement formoit des espaces entre les *précinsions* & les escaliers, qu'on appelloit *coins*. Immédiatement au-dessus du *podium* étoient des siéges occupés par les Chevaliers, qui alloient jusques à la premiere enceinte : ce qui composoit quatorze gradins. Enfin on avoit pratiqué autour de l'*Amphithéâtre*, deux sortes de canaux, destinés les uns pour décharger les eaux de la pluye, les autres pour transmettre des liqueurs odoriférantes, comme une infusion de vin & de safran. Le grand diametre de cette espéce de Bâtiment étoit au petit comme $1\frac{1}{2}$ à 1.

Cet *Amphithéâtre* est entierement détruit. Celui de *Vespasien* & celui de *Trajan* ont eu le même sort ; & il ne reste à Rome de ces Bâtimens, que la place qu'on nomme *le Champ de Mars*. On a pourtant encore quelques vestiges d'*Amphithéâtres* dans différens endroits, comme à Albe, à Verone, à Capoue, à Pouzzol, au pied du Mont Cassin, à Orticoli, à Hispella, à Pola, mais sur-tout à Fréjus, à Saintes, à Autun, à Arles & à Nismes. Ce dernier subsiste presque en entier. Il est d'Ordre Dorique à deux rangs de colonnes, sans compter un Ordre plus petit qui le termine par le haut. (On trouvera les Desseins de la plûpart de ces *Amphithéâtres*, en l'état où ils sont actuellement, dans l'*Antiquité expliquée* du P. *Montfaucon*, l'*Essai historique d'Architecture* de *Fischer*, l'*Histoire de Nismes* de M. *Menard*, &c.)

Nous avons dit que les *Amphithéâtres* étoient une sorte de salle de spectacle où l'on voyoit les combats des Gladiateurs & des bêtes féroces. Les Gladiateurs étoient des esclaves nuds qui combattoient avec des épées. Celui qui remportoit la victoire, avoit pour récompense, ou de l'ar-

gent, ou une couronne de lentisque, ou une palme entourée de branches de lauriers. Quelquefois on lui accordoit l'exemption de combattre. Quelquefois aussi on lui donnoit un bonnet qui étoit la marque de la liberté. A l'égard des bêtes féroces, elles se battoient ou contre d'autres de la même espéce, ou de différente espece, ou enfin contre des hommes. Ces hommes étoient tantôt des criminels condamnés au supplice, tantôt des gens qui se louoient pour de l'argent, ou qui s'offroient par ostentation d'adresse ou de force. Lorsque c'étoit un criminel qui sortoit triomphant, il étoit absous.

C'étoit encore dans les *Amphithéâtres* que se faisoient des jeux que nous ne détaillerons point ici, parce qu'il nous suffit pour remplir notre tâche, d'avoir fait connoître l'usage de ces sortes de Bâtimens. (*Voyez* NAUMACHIE.)

AMPHITHÉATRE. C'est le nom qu'on donne aujourd'hui à la partie du fond de nos salles de spectacle opposée au théâtre, élevée à sa hauteur & renfermant des banquettes paralleles & placées les unes devant les autres. On arrive à ces banquettes par une allée qui les sépare, & qui divise l'*Amphithéâtre* en deux parties égales. En supposant la profondeur de tout l'*Amphithéâtre* de dix-huit pieds, les banquettes du fond doivent être plus élevées que celles de devant d'un pied & demi, afin que les spectateurs assis sur celles-ci n'empêchent point les autres de voir.

AMPHITHÉATRE. C'est encore un lieu où sont des gradins ou rangs de siéges élevés circulairement les uns au-dessus des autres, sur lesquels se placent des personnes qui veulent étudier en Anatomie. Le Démonstrateur est placé au milieu, où il fait ses opérations.

AMPHITHÉATRE DE GAZON. Terme de Jardinage. C'est le nom d'une terrasse qui est fort élevée, & dont on descend par des rampes droites & circulaires, soutenues de gradins & taluts de forme différente. On se sert de cette décoration de gazon pour donner de la régularité à une montagne qu'on n'a pas dessein de couper. On orne ces *Amphithéâtres* de caisses d'ifs, de pots, de vases de fayence remplis d'arbrisseaux & de fleurs de saison, ainsi que de figures ou statues, & de fontaines.

ANCRE, s. f. Ce mot se dit par métaphore à l'*Ancre* des vaisseaux, d'une barre de fer en forme d'une S, d'un Y ou d'un T, ou toute autre figure coudée ou en bâton rompu, qu'on fait passer dans l'œil d'un tirant (*voyez* TIRANT) pour empêcher les écartemens, la poussée des voûtes, ou pour entretenir les tuyaux des cheminées, qui s'élevent beaucoup.

ANGAR, ou mieux HANGAR, s. m. Ce mot tiré de *Hangen*, terme Allemand, signifie un Apentis. C'est un lieu couvert d'un demi-comble, qui, adossé contre un mur, porte sur des pilliers de bois ou de pierre, d'espace en espace, pour servir de remise dans une basse-cour, de magasin ou d'attelier pour travailler, & de bûcher dans les couvents ou hôpitaux. (*V.* BUCHER.)

ANGLE, s. m. Les ouvriers appellent généralement ainsi tous les triangles ou piéces d'encoignure, qui servent dans les compartimens.

Ce terme est aussi en usage en Peinture & Sculpture pour des figures ou ornemens qui remplissent les tympans des arcades, & les pendentifs des dômes. C'est ainsi qu'on appelle *Angles du Dominiquin*, les quatre Evangélistes qu'il a peints dans les triangles sphériques pendentifs du dôme de Saint-André della Valle à Rome.

ANGLE DE PAVEUR. C'est la jonction de deux revers de pavé, laquelle forme un ruisseau en ligne diagonale dans l'*Angle* rentrant d'une cour.

ANGLET, s. m. Petite cavité fouillée en angle droit, comme sont celles qui séparent les bossages ou pierres de refend, ou comme les traits de la gravure des inscriptions dans la pierre & dans le marbre.

ANNELETS, s. m. pl. Ce sont de petits listels ou filets qui ornent un chapiteau. Il y a trois de ces filets au chapiteau Dorique. On les nomme aussi *Armilles* du latin *Armilla*, un brasselet.

ANNUSURE. *Voyez* ENNUSURE.

ANSES DE PANIER, s. f. pl. Ornemens de Serrurerie, formés de deux enroulemens opposés, qui forment une *Anse de panier*, dont ils ont pris le nom.

ANTES, f. m. pl. Du latin *Ante*, devant. Ce font les pilaftres de l'Ordre Tofcan, felon *Vitruve*; ce qui peut s'entendre dans tous les Ordres des pilaftres d'encoignure, qu'on nomme auffi *pilaftres corniers*.

ANTICABINET, f. m. Grande piéce d'un Appartement entre le fallon & le cabinet, appellée communément *Salle d'affemblée*. (Voyez SALLE D'ASSEMBLÉE.)

ANTICHAMBRE, f. f. Grande piéce d'un Appartement (appellée *Antithalamus* par *Vitruve*) précédée par un veftibule, & qui donne entrée à une autre piéce qu'on appelle *deuxiéme Antichambre*. La premiere *Antichambre* eft deftinée pour les domeftiques. On y met ordinairement un poële, tant pour les chauffer pendant l'hyver, qu'afin de garantir toutes les piéces de l'appartement de l'air froid que donne l'ouverture continuelle des portes par lefquelles on paffe pour arriver à l'appartement du Maître. Cette piéce ne comporte que des ornemens fimples, mâles, & pour ainfi dire, fans art. La fymmétrie des croifées, boifages, &c. en fait ou en doit faire toute la beauté. Les glaces & les tableaux de prix font déplacés dans cette partie d'un appartement. Tout ce qu'on peut s'y permettre quelquefois, même affez heureufement, c'eft d'arrondir les angles. Cette forme produit fouvent un effet agréable, par la diverfité qu'elle met fur-tout entre la premiere & la feconde *Antichambre*.

C'eft dans les fecondes *Antichambres* qu'attendent les gens qui ont à parler au Maître. Ces fortes de piéces fervent auffi quelquefois de falle à manger, fouvent meme de falle d'affemblée. Dans ce fecond cas on décore ainfi ces piéces. On enchaffe dans la Menuiferie, ornée de Sculpture, des glaces & des tableaux. Au-deffous des glaces on place des tables de marbre en confole, qui fervent d'entrepôts en même tems qu'elles concourent à la décoration. On met auffi des tapifferies à la place de la Menuiferie. Et ces tapifferies, qui doivent être belles, pofent fur un lambris d'appui, qui, felon l'élévation des planchers, fe tient de la hauteur des tablettes des cheminées.

A l'égard de la décoration des fecondes *Antichambres*, qui fervent de falle à manger, voici un modéle de décoration tiré de la derniere édition du *Cours d'Architecture de d'Aviler*, par M. *Mariette*. Après avoir indiqué la place d'un buffet dans un modéle d'*Antichambre*, qu'il décrit, l'Auteur ajoûte: » Ce buffet peut être in» crufté de marbre ou de pierre de liais, » ou lambriffé de Menuiferie. Il confifte » dans un renfoncement qui occupe un » des côtés de la chambre; l'on y a placé » une table de marbre ou de pierre, fou» tenue par des confoles, au-deffous de » laquelle on peut pratiquer un petit baf» fin de pierre, pour y mettre rafraîchir » les bouteilles. Les deux côtés de la ta» ble font accompagnés de deux niches » renfoncées & ornées d'attributs aquati» ques, comme de tritons, dauphins, » mafcarons de plomb doré, qui jettent » de l'eau dans de petites cuvettes au» deffous, d'où elle s'écoule dans les cours » voifines, auffi-bien que celle du baffin, » qui eft au-deffous de la table. Le fond » du buffet eft orné d'un petit Attique » avec confoles, au-deffus duquel on place » un tableau qui repréfente ordinairement » des fruits ou des fleurs, des concerts » de mufique, ou d'autres fujets agréa» bles. Celui-ci (l'Editeur parle de celui » qu'on voit dans la planche qu'il cite) » repréfente fur un fond de treillage en» richi de raifins & d'oifeaux, un bufte » de Comus, Dieu des feftins, couronné » de fleurs & de pampres de vignes, par » deux petits Satyres.

ANTICOUR. *Voyez* AVANT-COUR.

ANTIQUE, adj. Epithéte qu'on donne à un Bâtiment qui a été élevé dans les beaux jours de la Gréce & de Rome, ceux où les Arts avoient été portés à leur perfection; fçavoir, depuis le fiécle d'*Alexandre* le Grand jufques au regne de l'Empereur *Phocas*, vers l'an 600 de *Jefus-Chrift*, que l'Italie fut ravagée par les Goths & les Vandales.

On dit encore aujourd'hui *Architecture Antique*, *Maniere Antique*, quand on parle d'un ouvrage fait dans la correction & le bon goût de l'*Antique*. (*Voyez* encore ARCHITECTURE.)

ANTIQUITÉS, f. f. pl. Ce mot fe dit par rapport

rapport à l'Architecture autant des anciens Bâtimens qui servent encore à quelque usage, comme les Temples des Payens, dont on a fait les Eglises, que des fragmens de ceux qui ont été ruinés par le tems & par les Barbares, comme à Rome les restes du Palais Major sur le mont Palatin; ceux des Amphithéâtres à Arles, à Nismes, &c. (*Voyez* l'*Architecture historique* de *Fischer*, l'*Antiquité expliquée* du P. *Montfaucon*, les *Antiquités Romaines*, &c.) Ces *Antiquités* s'appellent en latin *Rudera*, à cause de leur difformité, qui les rend méconnoissables à ceux qui en ont lû la description, ou vû les figures dans les Ouvrages que nous venons de citer.

ANTI-SALLE, f. f. Grande salle qui en précéde une autre pour les cérémonies, comme on en voit dans les Bâtimens considérables, & principalement en Italie.

APPAREIL, f. m. C'est l'art de tracer les pierres, & de les bien placer & poser. Ainsi l'on dit qu'un Bâtiment est d'un bel *Appareil*, quand il est construit avec le soin & la propreté que demande cet art, comme le Portail du Louvre, par exemple.

Appareil. Ce terme a encore deux significations : premierement, il exprime une pierre tirée de la carriere; & en second lieu une pierre nette & taillée. Ainsi on taille dans les carrieres des pierres de *haut Appareil*, & d'autres de *bas Appareil*, c'est-à-dire, d'une plus grande ou d'une moindre hauteur. Toutes les pierres de même lit doivent être de même *Appareil*. Le liais est une pierre de *bas Appareil*, & la pierre de S. Cloud est de *haut Appareil*.

APPAREILLEUR ou APAREILLEUR, f. m. C'est le nom du principal Ouvrier chargé de l'appareil des pierres pour la construction d'un Bâtiment, c'est-à-dire, qui conduit les piéces de trait, & qui trace les pierres sur le chantier, les épures par panneaux ou par équarrissement, qui préside à la pose, au raccordement, &c. Un bon *Appareilleur* sçait le Dessein qui lui sert à profiler & à former des contours élégans, gracieux & sans jarrets. Il sçait encore la Géométrie, qui le met en état de connoître la poussée des voûtes, le poids, la charge & le fruit qu'il convient de donner au mur.

APPARTEMENT ou APARTEMENT, f. m. Ce terme vient du mot latin *partimentum*, fait du verbe *partiri*, diviser, ou bien du latin *à parte mansionis*, parce qu'il fait partie d'un bâtiment. Aussi entend-on par *Appartement* une suite de piéces nécessaires pour rendre une habitation complette. Il y a trois sortes d'*Appartemens*, de grands, de moyens & de petits. Un grand *Appartement* est composé d'un vestibule, d'une premiere anti-chambre, d'une seconde anti-chambre, d'une chambre principale, d'un sallon ou cabinet de compagnie, d'une chambre à coucher, de plusieurs cabinets, & de quelques garde-robes. Les *Appartemens moyens* n'ont pas tant de piéces, & les *petits* encore moins; le tout suivant les usages & l'état des personnes pour lesquelles ils sont destinés. Mais les moindres *Appartemens*, pour être complets, doivent être composés de quatre piéces; sçavoir, une anti-chambre, une chambre, un cabinet & une garde-robe, qu'on dégage par un petit escalier. Toutes ces piéces ont une décoration particuliere, que nous exposons aux articles auxquels elle donne lieu. C'est donc aux mots Vestibule, Anti-chambre, Chambre, Sallon, Chambre à coucher & Garde-robe, qu'il faut recourir, si l'on veut connoître la décoration générale d'un *Appartement*. Nous allons maintenant entrer dans le détail des usages des *Appartemens*, en suivant l'ordre que prescrit la dénomination qu'ils reçoivent de ces usages.

Appartement de Commodité. *Appartement* composé de piéces de moyenne grandeur & d'une moyenne hauteur, destiné particulierement à l'usage du maître de la maison. Il doit être contigu aux grands *Appartemens*, qui ordinairement élevés depuis dix-huit jusqu'à vingt ou vingt-deux pieds, donnent lieu aux entresols, qu'on pratique au dessus de la garde-robe de celui de *commodité*. La communication de cet *Appartement* aux grands est nécessaire, afin que le maître puisse y passer sans être vu des domestiques ou des personnes étrangeres, qui pourroient l'attendre dans les premieres anti-chambres. La situation d'un *Appartement de commodité*, est ce qui fixe presque toute l'atten-

tion d'un Architecte. Il doit être commode, salubre & loin du bruit. A l'égard des piéces dont on forme cet *Appartement*, elles sont à peu près les mêmes que celles d'un moyen *Appartement*, à moins qu'il ne soit destiné pour la Dame de la maison, auquel cas on augmente le nombre des garde-robes, & on pratique quelques cabinets de toilette..

Appartement d'été & Appartement d'hiver. Le premier est exposé au nord, & le second au midi.

Appartement de parade. *Appartement* qui comprend les grandes piéces du bel étage de la maison. Cet *Appartement* est ordinairement spacieux, exposé au levant, & a la vûe sur le jardin, s'il y en a un. L'enfilade de ses piéces regne ou doit regner d'une extrêmité du bâtiment à l'autre; de sorte que l'*Appartement* de la droite & celui de la gauche s'alignent par l'axe de leurs portes & croisées, & s'unissent symmétriquement avec la piéce du milieu; ce qui ne composant alors qu'un tout sans interruption avec le reste de l'édifice, en annonce, au simple coup d'œil, la grandeur intérieure.

Appartement de plain-pied. C'est un *Appartement* dont le plancher des piéces qui le composent est de niveau, sans ressauts, ni seuils au dessus du carreau ou parquet.

Appartement de société. *Appartement* destiné à recevoir les amis de la maison, qui viennent ordinairement l'après-midi faire compagnie au Maître ou à la Maîtresse. Cet *Appartement* se réunit avec le grand sallon du milieu de l'*Appartement* de parade, afin que dans des assemblées extraordinaires ils puissent seconder celuici, & étaler avec plus d'éclat la magnificence de l'édifice.

Appartement des Bains. C'est une suite de piéces ordinairement au rez-de-chaussée, qui comprend les salles, chambres, garde-robes, salles de bains & étuves, le tout décoré de marbre, de stuc, &c. & enrichi de peintures avec des compartimens de pavés fort riches, comme au Château de Versailles & au Louvre à Paris, dans les lieux appellés *les Bains de la Reine*. Cet *Appartement* doit être toujours exposé au nord. (*V.* encore Bains.)

APPENTIS, s. m. Mot tiré du latin *Appendix*, dépendance. C'est un demi-comble en maniere d'auvent, qui n'a qu'un égoût, comme on en voit qui servent de remise dans les basse-cours.

APPLANIR. *Voyez* Régaler.

APLOMB. s. m. Terme d'Ouvrier, qui signifie perpendiculaire ou vertical. *En surplomb*, c'est n'être pas *à plomb*, & deverser en dehors ou en dedans. *Plomber*, c'est vérifier ce qui est *à plomb*; & *Contre-plomber*, c'est par une opération contraire s'assurer de ce qu'on a plombé.

APOPHYSE, *Voyez* Congé.

APOTHICAIRERIE, s. f. Mot dérivé du grec *Apotheca*, Boutique. C'est par rapport à l'Architecture, une salle dans une maison de Communauté ou dans un Hôpital, où l'on tient en ordre & avec décoration les médicamens. Celle de Lorette en Italie, ornée de vases du dessein de *Raphaël*, est une des plus belles. Celle de Dresde est aussi très-fameuse. On dit qu'il y a quatorze mille boîtes d'argent toutes pleines de drogues & de remedes fort estimés.

APSIS ou Absis, s. m. Nom de la partie intérieure des anciennes Eglises, où le Clergé étoit assis, & où l'Autel étoit placé: c'étoit le chœur de l'Eglise. Il étoit bâti en figure hémisphérique, & consistoit en deux parties, l'Autel & le Presbytere ou le Sanctuaire. Le Sanctuaire contenoit les stalles ou places du Clergé, au milieu duquel s'élevoit le siége de l'Evêque, ou dans la partie la plus éloignée de l'Autel, placé vers l'autre extrêmité de la Nef. Il en étoit séparé par une grille ou balustrade à jour, & porté sur une estrade. Au dessus de l'Autel étoit le ciboire ou la coupe sous une espéce de pavillon ou de dais. (*Voyez les Mem. de Trévoux*, Juillet, 1710. & les *Mœurs des Chrétiens* de M. *Fleury*. Tit. XXXV.).

APPUI, s. m. Ce terme a deux significations dans l'art de bâtir. Il signifie d'abord le petit mur qui est élevé entre les deux piédroits d'une croisée, & à une hauteur convenable pour s'y appuyer. Il est ordinairement recouvert d'une tablette de pierre dure, & il se nomme aussi *Accoudoir*. On entend aussi par le mot *Appui*,

des piéces de pierre ou de bois qui sont à hauteur d'*Appui* le long des rampes des escaliers, & qui sont posées au dessus des balustrades : il y a des *Appuis rampans* & des *Appuis droits quarrés*.

Le mot *Appui* vient du latin *Podium*, qui, selon *Vitruve*, signifie *Balustrade*. Voici les définitions particulieres de ce terme.

APPUI ALEGÉ. *Appui* qui est diminué de la profondeur de l'embrasure, autant pour regarder plus facilement au dehors, que pour soulager le dessous.

APPUI CONTINU. C'est une espéce de plinthe souvent orné de moulures & ravalé, qui sert de tablette d'*Appui* aux croisées d'une façade, comme on en voit à la plûpart des Palais de Rome.

APPUI DE CROISÉE A JOUR, ou APPUI DE FER. Espéce de balustre sans saillie ou avec peu de saillie, entre les deux tableaux d'une croisée, pour voir plus facilement au dehors. On le fait d'un panneau d'entrelas ou compartiment de fer de carillon, avec frises & feuillages, comme les balcons.

APPUI DE PUITS, ou DEVANTURE DE PUITS. C'est le mur circulaire qui est hors de terre, couvert de sa mardelle, (*Voyez* MARDELLE) avec saillie, en forme de plinthe. Les petits *Appuis* se font ordinairement d'une seule pierre, qui comprend la mardelle. On en fait aussi de serrurerie à jour pour une plus grande propreté, ou pour gagner de la place. Il y a encore dans des endroits resserrés ou de sujétion des puits sans *Appui*, avec un couvercle de bois, percé de trous à fleur de pavé.

APPUI D'ESCALIER. Piéce de bois, de fer, ou de pierre, qui suit la rampe de l'escalier.

APPUI EN PIÉDESTAL. *Appui* qui est en maniere de piédestal double, pour porter le fond des ornemens d'une croisée.

APPUI ÉVUIDÉ. On doit entendre par ce mot non seulement les balustrades & les entrelas à jour de diverses espéces, mais aussi les *Appuis* où il y a sous la tablette un grand abajour quarré, comme on en voit à Rome à plusieurs Palais.

AQUEDUC, s. m. Mot dérivé de deux autres latins *Aqua ductus*, conduite d'eau. C'est un canal fait par artifice en terre ou en un lieu élevé, pour conduire l'eau d'un lieu en un autre, selon son niveau de pente, nonobstant l'inégalité du terrein. Les Romains ont fait les plus grands *Aqueducs* dont on ait connoissance. Le P. *Montfaucon* a donné dans son *Antiquité expliquée*, vol. IV, pl. 128. la description de ces ouvrages hydrauliques. L'*Aqueduc* de l'*Aqua Marcia* tient dans ce volume un premier rang. Il étoit composé de trois différentes sortes de pierres, l'une rougeâtre, l'autre brune & l'autre de couleur de terre. On voit en haut deux canaux, dont le plus élevé contenoit de l'eau nouvelle du *Teveron*, & celui du dessous servoit à conduire de l'eau appellée *Claudienne*. Cet Edifice a soixante & dix pieds romains de hauteur.

A côté de cet *Aqueduc*, le P. *Montfaucon* expose la coupe d'un autre à trois canaux : le supérieur contenoit l'eau *Julia* ; celui du milieu, l'eau *Tepula*, & l'inférieur, l'eau *Marcia*. Ces Bâtimens, comme les *Aqueducs* de *Drusus*, de *Rimini*, de Carthage, sont entierement détruits. (*Voyez* les restes de quelques-uns de ces ouvrages dans les planches de l'*Essai historique d'Architecture* de *Fischer*). Celui dont il reste plus de vestiges, est l'*Aqueduc* de Metz. On voit encore un grand nombre de ses arcades qui traversoient la Moselle, riviere grande & large en cet endroit. Les sources abondantes de Gorze fournissoient l'eau à la Naumachie. (*Voyez* ce mot). Ces eaux s'assembloient dans un reservoir ; de là elles étoient conduites par des canaux souterreins, faits de pierres de taille, & si spacieux qu'un homme y pouvoit marcher droit ; & elles passoient la Moselle sur ces hautes & superbes arcades qu'on voit encore à deux lieues de Metz. De ces arcades d'autres *Aqueducs* conduisoient les eaux aux bains & au lieu de la Naumachie.

L'*Aqueduc* de Ségovie est encore en meilleur état que celui de Metz. Il en reste cent cinquante neuf arcades, toutes formées de grandes pierres sans ciment. Les arcades avec le reste de l'édifice ont cent pieds de haut. Il y a deux rangs d'arcades l'une sur l'autre. L'*Aqueduc* traverse la ville, & passe par dessus la plus grande

partie des maisons qui sont dans le fond. Enfin, pour terminer cette notice des ouvrages des Romains, disons que *Jules Frontin*, Consul qui avoit la direction des *Aqueducs* sous l'Empereur *Nerva*, parle de neuf *Aqueducs*, qui avoient 13594 tuyaux d'un pouce de diametre. Par ce moyen il entroit, suivant *Vigenere*, dans l'espace de vingt-quatre heures plus de cinq cens mille muids d'eau dans Rome.

Nous n'élevons point aujourd'hui de bâtimens aussi considérables que ceux des Romains; mais nos monumens ne sont ni moins utiles, ni moins admirables que les leurs. L'*Aqueduc* que *Louis le Grand* a fait bâtir proche Maintenon pour porter les eaux de la riviere de Bucq à Versailles, est peut-être le plus grand *Aqueduc* qui soit à présent dans l'univers. Il est de trente-cinq mille pieds de long, & a deux cens quarante-deux arcades. Les *Aqueducs* d'Arcueil & de Marly, quoique moins considérables, sont encore dignes d'attention. Ces Bâtimens sont construits, comme presque tous les autres de même espéce; sont construits, dis-je, à travers les vallées & les fondrieres, & composés de trumeaux & d'arcades. Quand ces arcades n'ont qu'un rang, c'est un *Aqueduc simple*; il est double ou triple lorsqu'il y a deux ou trois rangs. Tel est le pont du Gard en Languedoc, & l'*Aqueduc* de Belgrade à trois ou quatre lieues de Constantinople, qui fournit de l'eau à cette grande ville. Un *Aqueduc* est encore dit double ou triple, lorsqu'il a trois conduits sur une même ligne, l'une au-dessus de l'autre; comme celui qui, selon *Procope*, fut bâti par *Cosroès*, Roi de Perse, pour la ville de Petrée en Mingrelie, afin que le cours de l'eau ne fût pas si facilement coupé à cette ville en cas de siége.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des *Aqueducs élevés*. Ceux qu'on construit en terre, ne sont pas moins dignes de notre attention. La grandeur des Romains dans la construction de ces *Aqueducs* ne se dément point ici. On compte parmi ses merveilles les Cloaques de Rome, ou les *Aqueducs soûterreins*. Ils s'étendoient sous toute la ville, & se subdivisoient en plusieurs branches, qui se déchargeoient dans la riviere. C'étoient de grandes & hautes voûtes bâties solidement, sous lesquelles on alloit en bateau. Cela offroit un je ne sçai quoi de grand & de merveilleux, qui faisoit dire à *Pline* que la ville étoit suspendue en l'air, & qu'on navigeoit sous les maisons. Aussi pensoit-il que cet *Aqueduc* étoit le plus *grand Ouvrage qu'on ait jamais entrepris*. A côté de ces voûtes, chargées du pavé des rues, étoient des passages où des charrettes remplies de foin pouvoient aller. Il y avoit d'espace en espace des trous par lesquels les immondices de la ville étoient précipitées dans l'*Aqueduc*. La quantité immense d'eau qui venoit des rues, y étoit aussi déchargée. Des ruisseaux, qu'on y avoit détournés, rejettant promptement ces ordures dans la riviere, ne leur permettoient pas de croupir dans l'*Aqueduc*.

Nous ne nous arrêterons pas à apprécier la valeur intrinseque de ce grand Ouvrage, & à comparer les frais immenses qu'il a dû coûter, & le tems qu'on a employé à le construire, avec les avantages dont il pouvoit être. Mais nous dirons un mot des *Aqueducs soûterreins* qui existent actuellement, & qui sont des ouvrages de nos jours.

Ces *Aqueducs* sont principalement ceux qui sont construits sous le canal du Languedoc, & un sous celui de Picardie. Le premier, qui est celui de Mesuran, a cinq pieds de hauteur sous clef. Il a le fond fait en voûte renversée, pour empêcher que la vase ne s'y dépose, & qu'elle ne s'arrête dans le fond du puisard. L'entrée de l'*Aqueduc* est élevée de six pieds au-dessus du même fond, pour qu'il n'y ait que les eaux de superficie qui puissent y passer; & que trouvant cette entrée disposée en penchant, elles se précipitent vers sa sortie, pour tomber dans un second puisard. M. *Belidor* a donné, dans son *Architecture Hydraulique*, seconde partie, tom. II. liv. IV. ch. IX. la description & le développement de ces *Aqueducs* dans de belles planches qui sont absolument nécessaires pour détailler la construction de ces ouvrages hydrauliques.

ARABESQUES ou MORESQUES, s. f. pl.

C'est le nom qu'on donne à des rinceaux de feuillages imaginaires, dont on se sert dans les frises & panneaux d'onemens, & pour les parterres de buis. Ces mots viennent des Arabes, Mores & autres Mahométans, qui employent ces ornemens à la place de figures d'hommes & d'animaux, que leur Religion leur défend de représenter. On ne fait plus usage de ces ornemens qu'en peinture, tels qu'on en voit au château de Meudon, à celui de Sceaux, de Chantilli, à la Ménagerie, à Trianon, &c.

ARASEMENT, f. m. C'est la derniere assise d'un mur, arrivé à hauteur de plinthe, de couronnement, &c. ou cessé à une certaine hauteur de niveau, à cause de l'hyver, ou pour quelqu'autre raison.

ARASER, v. act. C'est conduire de même hauteur une assise de Maçonnerie. *On arase de niveau* lorsqu'on conduit horizontalement les assises. On dit aussi qu'un lambris de pierre ou de marbre *est arasé*, lorsqu'il n'y a point de saillie, & qu'il est comme du parquet.

ARASES, f. m. pl. Ce sont des pierres plus basses ou plus hautes que les autres cours d'assises, pour parvenir à une certaine hauteur, comme celles d'un cours de plinthe & de cymaise d'un entablement.

ARBALETRIERS, f. m. pl. Terme de Charpenterie. On nomme ainsi en général toutes les piéces de bois qui servent à soutenir & à contreventer les couvertures, & qui sont ordinairement de sept à huit pouces de gros; mais particulierement les petites forces d'un faux comble.

On appelle encore *Arbaletriers* deux piéces de bois qui portent en décharge sur l'entrait, & s'amortoisent à un poinçon. C'est sur ces deux piéces qu'on pose les potelets qui portent les courbes, & celles-ci les dosses.

ARBRE, f. m. Principal ornement des jardins, qui sert à former les allées & les bosquets, pour donner du frais & de l'ombre. Ses parties sont la racine avec chevelu & pivot, la tige avec tronc & colet au bas, & le branchage ou tête garnie de ses feuilles. Les *Arbres* se dressent en bouquets espacés à égale distance dans les allées, comme les ormes, maroniers, tilleuls, &c. ou ils se taillent en palissade avec le croissant, comme le charme, l'érable, le hêtre, & autres qui sont garnis dès le pied. Ce n'est point ici le lieu de donner la maniere de planter & de cultiver les *Arbres*, pour leur faire produire le meilleur effet qu'on peut désirer. C'est aux Traités d'Agriculture & de Jardinage, qu'un pareil détail appartient. (*Voyez* entr'autres *la Théorie & la Pratique du Jardinage*, 3e. part. ch. 2. quatriéme édit.) Nous devons nous borner à faire connoître les espéces d'*Arbres*, en général, qui peuvent servir à la décoration des jardins. C'est à quoi nous allons satisfaire dans les articles suivans. Avertissons seulement ici, en faveur de la Charpenterie, que les *Arbres* qu'on appelle *Arbres de brin* ou *Arbres de tige*, sont les plus propres pour les ouvrages des Charpentiers.

ARBRES DE HAUTE FUTAYE. Grands *Arbres* de tige, qui forment les bois, les grandes allées, cours, avenues, &c. *Voyez* BOIS DE HAUTE FUTAYE.

ARBRES EN CONTR'ESPALIER, ou HAYE D'APPUI. Ce sont des *Arbres* plantés près de l'espalier en lignes paralleles.

ARBRES EN ESPALIER. Ce sont des *Arbres* dont les branches sont étendues & attachées contre les murs du jardin en façon de main ouverte. On les appelle alors *taillés à plat*. Il y a aussi des *Arbres en espalier* en plein air, taillés à plat comme ci-devant, dont les branches sont soutenues par des charniers ou échalas, en forme de raquette.

ARBRES DE PLEIN VENT, DE HAUT VENT, OU DE TIGE. On appelle ainsi les *Arbres fruitiers* les plus hauts, dont on fait quelquefois des allées dans les vergers & dans les jardins de campagne. Ces *Arbres* sont espacés de trois à quatre toises, selon leur grandeur, pour mieux recevoir la chaleur du soleil. Ils doivent avoir au moins sept pieds de tige, pour passer dessous facilement.

ARBRES NAINS. Petits *Arbres fruitiers* en buisson & fort bas, dont on garnit les plates-bandes des jardins potagers, & qui doivent être éloignés les uns des autres d'environ deux toises.

Arbres verds. Ce sont des *Arbres* qui conservent leur verdure pendant l'hyver : tels sont le houx, l'if, le laurier-thin, le laurier femelle, le buis, le laurier mâle, l'alaterne, le genevrier, le dirachante, le chêne verd, l'arbousier, le troene verd d'Italie, &c. On taille ces *Arbres* en cone, en piramide, en boule, en bouquet, &c. pour orner les parterres.

ARBRISSEAUX ou ARBUSTES, s. m. pl. Ce sont de petits arbres à fleurs, comme rosiers, rosiers dorés, lilas, jasmins, seringa, chevre-feuille, genets, liburnum, mézéréon, spinea, &c. qu'on taille à quatre ou cinq pieds de haut, & qui servent pour garnir les plates-bandes des parterres.

ARC, s. m. ou ARCADE, s. f. Nom général qu'on donne à toute fermeture ceintrée de voûte, de baye, de porte ou de croisée. On s'en sert dans les grands entre-colonnemens des bâtimens considérables, dans les portiques au-dedans & au-dehors des Temples, aux places publiques, aux cours des Palais, aux cloîtres, aux théâtres & aux amphithéâtres. On s'en sert aussi comme d'éperons & de contre-forts, pour soutenir de fortes murailles qui ont beaucoup de charge en terre, de même que pour la fondation des ponts, des aqueducs, des *Arcs* de triomphe, des portes, des fenêtres, &c.

Les *Arcs* sont soutenus quelquefois par des piédroits ou piliers, impostes. (*Voyez* Pilier & Imposte.) On en distingue de trois sortes, de *circulaires*, d'*elliptiques*, & de *droits*. Les premiers sont formés par des *Arcs* de cercle; (voyez les articles suivans) les seconds par des demi-ellipses; ceux-ci ont communément une clef de voûte, & des impostes. Et les *Arcs droits* sont ceux dont les côtés supérieurs & inférieurs sont droits, comme ils sont courbes dans les autres. On fait usage de ces *Arcs* au-dessus des fenêtres & des portes.

Il y a sur ces *Arcs* une question de Géométrie très-importante : c'est de déterminer quelle est la figure qui donne le plus de solidité aux *Arcs*. M. *Gregori* & *Henri Wotton* prétendent que les *Arcs* les plus forts ne sont ni des *Arcs* de cercle, ni des portions d'ellipse, mais une courbe que les Géométres appellent *Chaînette*, (voyez le *Dictionnaire universel de Mathématique*, &c. article *Chainette*) dont l'une des propriétés est telle qu'un nombre de spheres dont les centres sont disposés suivant sa courbure, se soutiendront les unes les autres, & formeront un *Arc*. M. *Gregori* va même plus loin. Il veut que les *Arcs* qui ont une autre forme que cette courbe (la chaînette) ne se soutiennent qu'en vertu de la chaînette qui est dans leur épaisseur; de sorte que s'ils étoient infiniment minces, ils tomberoient d'eux-mêmes, au lieu que les *Arcs en chaînette*, quoiqu'infiniment minces, peuvent se soutenir, parce qu'aucun de ses points ne tend en bas plus que l'autre. (*Voyez* un plus grand détail là-dessus à l'article Voute.) Voici le nom & la définition des différentes sortes d'*Arcs*.

Arc de cercle ralongé. C'est un *Arc* qui est fait d'une ligne elliptique, comme on le pratique aux rampes des escaliers.

Arc a l'envers. C'est, selon *Leon Baptiste Albert*, (liv. 3. ch. v.) un *Arc* bandé en contre-bas, qui fait l'effet contraire de l'*Arc en décharge* (*Voyez* ce mot.) Il sert dans les fondations pour entretenir les piles de Maçonnerie, & pour empêcher qu'elles tassent dans un terrein de foible consistance.

Arc biais ou de côté. C'est un *Arc* dont les piédroits ne sont pas d'équerre par leur plan, comme on le pratique aux portes biaises.

Arc bombé. *Arc* dont le centre est deux fois plus bas que le triangle équilatéral, qui forme une espéce de cambrure, pour avoir plus de force que la plate-bande qu'on fait en ligne droite. Cet *Arc* se pratique à quelques fermetures de portes & de croisées, & l'on en met quelquefois au-dessus d'un archivolte.

Arc composé ou angulaire. C'est un *Arc* formé de deux *Arcs* diminués joints ensemble, & qui a dans sa corde deux centres de deux lignes courbes, qui s'entre-coupent l'une & l'autre.

Arc de cloitre. *Voyez* Voute en Arc de cloitre.

Arc diminué. *Arc* qui est fait d'une por-

tion de cercle de 60 degrés. On pratique cet *Arc* aux croisées.

Arc doubleau. C'est un *Arc* qui excéde le nud de la douelle (*voyez* ce mot) d'une voûte, & où l'on taille le plus souvent de la Sculpture par compartimens, comme à l'Eglise du dedans de l'Hôtel Royal des Invalides, ou bien en maniere de frise continue avec rinceaux de feuillages.

Arc doubleau a tiers-point ou Gothique. Nom d'un *Arc* formé de deux *Arcs*, qui font un angle aigu à leur point de réunion, qui est le sommet de l'*Arc*. Il y a un grand nombre d'*Arcs* de cette espéce dans les Bâtimens Gothiques; mais on n'en fait plus d'usage, tant à cause de leur foiblesse que du mauvais effet qu'ils produisent.

Arc en anse de panier. *Arc* qui est surbaissé, & par conséquent plus plat qu'un *Arc* formé par une portion de cercle.

Arc en berceau. C'est une continuité de voûte, galerie, aqueduc, &c.

Arc en décharge. Nom d'un *Arc* qu'on fait pour soulager une plate-bande ou poitrail, & dont les retombées portent sur les sommiers. (Pour l'intelligence de ceci, *voyez* Plate-bande, Poitrail, &c.)

Arc en talut. *Arc* qui est percé dans un mur en talut.

Arc parfait ou en plein ceintre. C'est un *Arc* formé par la demi-circonférence d'un cercle.

ARC DE TRIOMPHE, f. m. Grand portique ou édifice détaché à l'entrée des villes ou des passages publics, magnifiquement décoré d'Architecture & de Sculpture, avec des inscriptions, élevé à l'honneur du vainqueur, à qui on a accordé le triomphe, ou en mémoire d'un événement important. Les plus fameux *Arcs de triomphe* qui restent de l'antiquité, sont ceux de *Titus*, de *Constantin*, de *Caïus Marius* & de *Septime Sévere*. Nous allons donner la description de ces derniers, que le P. *Montfaucon* nous a conservés dans son *Antiquité expliquée*, & elle suffira pour avoir une idée générale de ces anciens monumens.

L'*Arc de triomphe* élevé, à ce qu'on croit, à l'occasion de la victoire de *Caïus Marius* & de *Catulus* sur les Teutons, les Cimbres & les Ambrons, fait une des portes de la ville d'Orange. Cet *Arc* a environ onze toises de long sur dix toises de hauteur en la partie la plus élevée. Il est composé de trois arcades profilées avec soin, & embellies en dedans de compartimens, de feuillages, de fleurons & de fruits. Sur l'arcade du milieu est une longue table d'attente, & la représentation d'une bataille de gens à pied & à cheval, les uns nuds, les autres armés & couverts. Il y a aux petites portes des côtés des quatre avenues, des amas de boucliers, de dagues, coutelas, pieux, trombes, heaumes & habits, avec quelques signes militaires relevés en bosse. On y voit aussi d'autres tables d'attente, avec des trophées d'actions navales, des éperons, des acrostyles, des armes, des proues, des aplustes, des rames & des tridents. Un soleil rayonnant, placé dans un petit *Arc* semé d'étoiles, est représenté sur les trophées du côté du Levant. Au haut de l'*Arc de triomphe*, au-dessus de la petite porte gauche du Septentrion, sont des instrumens de sacrifices. A la même hauteur, du côté du midi, paroît une demi-figure de vieille femme, entourée d'un grand voile comme l'Eternité. Enfin les frises principales de ce bâtiment, sont parsemées de soldats combattans à pied.

Il y a deux *Arcs de triomphe* de *Sévere*, un grand & un petit. Le grand est formé de trois arcades. Dans les bas reliefs qui sont au-dessus des petites arcades de côté, on voit Rome assise tenant en sa main un globe, & relevant un Parthe suppliant. Des soldats suivent, dont les uns ménent un captif, les autres une captive les mains liées. Sur l'arcade du milieu est une femme qu'on prendroit volontiers pour une province. Des charriots chargés de dépouilles, ceux-ci tirés par des chevaux, ceux-là par des bœufs, viennent ensuite. *Septime Sévere*, triomphant & accueilli du peuple avec les acclamations & les cérémonies ordinaires, paroît sur un bas-relief auquel le dernier sert comme de base.

Le petit *Arc de triomphe* de *Sévere*, qui est à Rome près de S. Georges *in Velabro*, est encore plus remarquable par ses différens morceaux d'Architecture, & ses

attributs. *Sévere*, voilé, eſt repréſenté ſur un des petits côtés de l'*Arc*, faiſant un ſacrifice, & verſant ſa patere ſur le foyer d'un trépied. A ſon côté eſt une femme voilée, avec un caducée, qu'on croit être la Paix. Au-deſſous de ce ſacrifice ſont des inſtrumens ſacrés, comme le bâton augural, le préféricule, l'albogalerus, &c. Plus bas encore eſt l'immolation du taureau, ſaiſi par deux victimaires, & frappé par un troiſiéme. Le Tibicen joue des deux flûtes. Camille tient un petit coffre. Vient enſuite le Sacrificateur voilé, avec une patere. Sur la corniche, entre les chapiteaux, il y a deux hommes, dont l'un verſe de ſon vaſe dans le vaſe de l'autre. Deux autres plus près des chapiteaux tiennent l'un un préféricule, & l'autre un acerre. Plus bas ſont deux captifs les mains liées derriere le dos, & conduits par deux ſoldats. Il y a au-deſſous de ceci des trophées d'armes; & enfin plus bas, un homme qui chaſſe des bœufs. (On trouvera la repréſentation d'autres *Arcs de triomphe* dans l'*Eſſai hiſtorique d'Architecture* de *Fiſcher*, parmi leſquels celui d'*Auguſte*, élevé au milieu d'un pont, fixe l'attention.)

Voilà les *Arcs de triomphe* des Anciens. Les Bâtimens qu'on décore aujourd'hui de ce nom, ne ſont ni ſi grands, ni ſi riches. Les plus conſidérables que nous ayons, & qu'on eſtime, ſont la porte de Peyro à Montpellier, les portes de Saint-Denis, Saint-Martin, & Saint-Antoine, à Paris.

Arc de triomphe d'eau. Morceau d'Architecture en maniere de portique de fer ou de bronze à jour, dont les nuds des pilaſtres, des faces & des autres parties renfermées par des ornemens, ſont garnis par des napes d'eau, lorſqu'on les fait jouer, comme, par exemple, celui de Verſailles, qui eſt du deſſein de M. *Le Nautre*.

ARCADE, ſ. f. Nom général qu'on donne à toute ouverture faite dans un mur, & formée par le haut en plein ceintre ou en demi-cercle. (*Voyez* Arc & Voute.)

Arcade. Terme de Jardinage. C'eſt une grande ouverture formée par une paliſſade, ceintrée par le haut, & qui peut être percée juſques en bas, ou être arrêtée par une banquette de charmilles. On ſe ſert de charmilles, de tilleuls, & même de grands arbres rapprochés pour former des *Arcades*. La proportion la plus convenable de leur hauteur, eſt deux fois ou deux fois & demi leur largeur. On donne aux trumeaux trois ou quatre pieds de large, & au-deſſus on éleve une corniche ou platebande de deux ou trois pieds de haut, taillée en chamfrain (*voyez* ce mot) & échappée de la charmille, avec des boules ou aigrettes fendues en forme de vaſe ſur chaque trumeau.

On tond ces *Arcades* quatre fois l'année, afin de leur conſerver la forme contrainte où on les tient. (On trouve dans la *Théorie & Pratique du Jardinage*, troiſiéme Part. ch. 3. la maniere de planter les *Arcades*.)

Arcade feinte. C'eſt un renfoncement ceintré de certaine profondeur, qui ſe fait dans un mur, ou pour répondre à une *Arcade* percée qui lui eſt oppoſée ou parallele, ou ſeulement pour la décoration d'un mur orbe, comme à l'Orangerie de Chantilly, du côté du jardin.

ARCBOUTANT ou ARCBUTANT, ſ. m. C'eſt un arc ou portion d'un arc rampant, qui bute contre les *reins* d'une voûte pour en empêcher la pouſſée & l'écartement, comme aux Egliſes Gothiques.

Arcboutant. Terme de Charpenterie. C'eſt le nom de toute piéce de bois qui ſert à contenir les pointals des échafauts, les arbres des grues, engins & ſonnettes. On l'appelle auſſi *contre-fiche*.

Arcboutant. Terme de Serrurerie. C'eſt une barre de fer inclinée, ou une grande conſole avec enroulement, qui étant poſée au droit d'un pilaſtre ou d'un montant de Serrurerie, ſert à contre-venter une travée de grille.

ARCBOUTER ou CONTREBUTER, v. act. C'eſt contretenir la pouſſée d'un arc ou d'une platebande avec un pilier, un arcboutant ou une étaye.

ARCEAU, ſ. m. C'eſt la courbure du ceintre parfait d'une voûte, d'une croiſée, ou d'une porte; ainſi cette courbure ne comprend qu'une partie du demi-cercle, ou un quart du cercle au plus.

Arceau. Terme d'Architecture hidraulique,

que. C'est la voûte ou la petite arche d'un ponceau.

Arceaux. Ornemens de Sculpture en maniere de trefle.

ARCENAL ou ARCENAC, ou ARSENAL, s. m. Mot dérivé du latin, *Arx*, Citadelle, ou de l'italien *Arsenale*. C'est un grand bâtiment où l'on tient magasin d'armes & où on les fabrique. Dans l'*Arcenal* de Paris on fond le canon, & on fait les armes à feu : on lit sur la porte de l'entrée cette belle inscription attribuée au Poëte *Bourbon :*

Ætna hæc Henrico Vulcania tela ministrat,
Tela Giganteos debellatura furores.

Cet *Arsenal* est représenté dans les *Mémoires d'Artillerie* de *Surirey de Saint-Remi*, tom. I. pag. 343. C'est un des beaux magasins d'armes qui soient dans l'univers : ceux de Dresde & de Berlin sont aussi très-estimés. Ce dernier l'emporte du côté des ornemens ; ce qui ne convient cependant pas trop à un bâtiment de cette nature : car en ordonnant un *Arsenal*, on doit tout sacrifier à une disposition avantageuse des armes. Ordinairement le rez-de-chaussée est formé en triple arcade, où l'on range commodément les canons & les mortiers, qu'on sort & qu'on remet avec beaucoup d'aisance. En Allemagne, le canon y est tout monté sur son affut, au lieu qu'en Hollande & en France on n'y met que les affuts. Les canons & les mortiers de métal sont rangés tout autour à découvert sur des lits de bois, ou tout au plus sur des arcades qui regnent autour de la cour. On trouve plusieurs regles fort utiles touchant la construction des *Arsenaux* dans l'*Architecture* de *Goldman*, Liv. IV. chap. XI. pag. 140. dans la maniere d'ordonner toutes sortes de portes de villes, de ponts, d'*Arsenaux*, par *Sturm* pag. 24. & dans le *second Essai d'Architecture* de M. *Fausch*, Part. II.

Arsenal de Marine. Grand Bâtiment près d'un port de mer, où demeurent les Officiers de Marine & où l'on tient toutes les choses nécessaires pour construire, équiper & armer les vaisseaux.

ARCHE, s. f. C'est l'espace qui est entre

les piles d'un pont, & fermé par le haut d'une portion de cercle. On appelle *maîtresse Arche* celle du milieu d'un pont, parce qu'elle est plus large & plus haute que les autres, tant pour faciliter le passage des bateaux, que pour former une élévation au milieu qui donne une pente douce pour l'écoulement des eaux de pluye. L'*Arche* differe de l'Arceau, en ce que celle-ci est extrêmement grande en comparaison de l'autre, qui n'a ordinairement que depuis trois pieds jusqu'à deux toises d'ouverture.

Les *Arches* reçoivent différentes dénominations suivant leur forme, comme on va voir.

Arche d'assemblage. C'est un ceintre d'assemblage, bombé & tracé d'une portion de cercle, pour faire un pont d'une *Arche*, comme on en voit dans *Palladio*, (Liv. III. chap. 8.) & comme il avoit été proposé d'en faire un à Seve près Paris, par M. *Perrault*. (*Voyez* le *Cours d'Architecture* de M. *Blondel*, Liv. I. part. V.

Arche Elliptique. C'est une *Arche* dont le trait est une demi-ellipse, comme les *Arches* du Pont-royal des Thuilleries, à Paris.

Arche en plein ceintre. *Arche* formée d'un demi-cercle, comme à quelques ponts antiques, & à la plûpart de ceux de Paris.

Arche en portion de cercle. Nom d'un *Arche*, dont le ceintre est moindre qu'un demi-cercle. On voit de pareilles *Arches* à la plûpart des ponts antiques, & à celui de *Rialto* à Venise, qui a d'ouverture d'arc, ou longueur de base, plus de trente deux toises.

Arche extradossée. *Arche* dont les voussoirs sont égaux en longueur, & paralleles à la doüelle, & ne font point de liaison avec les assises des *reins* qui regnent presque de niveau. La plûpart des ponts antiques sont ainsi *extradossés*. Celui de Notre-Dame à Paris, le pont du Gard, celui d'Avignon, les arceaux & les arcades de Nismes le sont aussi.

Arche surbaissée ou en anse de panier. *Arche* qui est de la plus basse proportion,

& qui a le moins de montée, comme au pont bâti sur l'arène à Pise, qui n'a que trois *Arches*, dont la courbure est si peu sensible, qu'elle paroît une platebande bombée, quoique l'ouverture en soit fort large.

ARCHITECTE, f. m. C'est ainsi qu'on appelle une personne qui sçait l'art de bâtir, qui donne le plan & les desseins d'un édifice, qui en conduit l'ouvrage, & qui commande aux Maçons & aux autres ouvriers qui travaillent conjointement avec eux. Il y a bien des connoissances à acquerir pour réunir toutes ces qualités. La Géométrie & le Dessein sont sans contredit les principales. Les accessoires sont la Coupe des pierres, la Perspective, un peu de Physique, d'Histoire & de Mythologie. Un Architecte doit encore sçavoir en quoi consiste la bonté & le prix des différens matériaux, tels que le bois, la pierre, le marbre, l'ardoise, la chaux, &c. qui entrent dans la construction d'un bâtiment, tant pour régler les mémoires des Maçons, que pour évaluer d'avance le coût d'une entreprise. (*Voyez* les articles Bois, Pierre, Marbre, Ardoise, Chaux, &c.) Parmi ces qualités, le goût dans l'invention tient sans contredit le premier rang; mais ceci ne s'acquiert pas tout à fait: le goût est presque inné. On le développe par l'étude des beaux monumens & par leur imitation. Les grands modeles le forment, & l'effet qu'ils produisent dans un homme qui refléchit, lui donne un je ne sçai quel feu d'invention qu'il ne se connoissoit pas lui-même. D'un stupide on ne fait pas ordinairement un homme de génie, ainsi que d'un homme malfait on ne fera pas un bel homme; cela est certain. Cependant, comme on peut redresser un corps mal bâti, lorsqu'on s'y prend à bonne heure, & qu'on empêche les difformités d'augmenter proportionnellement à l'âge, de même il est très-probable que les connoissances qu'on donnera à un esprit qui paroît borné dans sa naissance, produiront chez lui quelque fruit. A ces talens généraux & particuliers, *Vitruve* veut qu'un *Architecte* joigne un grand travail & un parfait desintéressement. Mais ce sont ici des qualités morales qui conviennent à tous les états & à toutes les professions, & qu'on ne doit pas recommander à des gens habiles, dont la seule passion est l'amour de la gloire & du bien public. S'il se trouvoit cependant de ces hommes doubles, qui ont une espèce de goût machinal sans les qualités du cœur, voici un avis de *Vitruve* qui pourra les faire connoître. » Ces » gens-là mettent tous leurs soins à bri- » guer de grands emplois, & moi, (c'est » *Vitruve* qui parle) j'ai appris de mes » Maîtres, qu'il faut qu'un *Architecte* at- » tende qu'on le prie de prendre la con- » duite d'un ouvrage, & qu'il ne peut, » sans rougir, faire une demande qui le » fait paroître intéressé, puisqu'on sçait » qu'on ne sollicite pas les gens pour leur » faire du bien, mais pour en recevoir. » Car que peut-on croire que pense celui » que l'on prie de donner son bien pour » être employé à une grande dépense, » sinon que celui qui le demande espere » d'y faire un grand profit, au préjudice » de celui à qui il le demande. C'est pour- » quoi on prenoit garde autrefois avant » que d'employer un *Architecte*, quelle » étoit sa naissance, & s'il avoit été hon- » nêtement élevé; & on se fioit davan- » tage à celui DANS LEQUEL ON RECON- » NOISSOIT DE LA MODESTIE, QU'A CEUX » QUI VOULOIENT PAROITRE FORT CA- » PABLES. La coutume aussi de ce temps-là » étoit que les *Architectes* n'instruisoient » que leurs enfans & leurs parens, ou » ceux qu'ils croyoient capables de gran- » des connoissances qui sont requises à un » *Architecte*, & de la fidélité desquels ils » pouvoient répondre «. (*Archi.* de *Vitruve*, Liv. VI. pag. 200.) *Vitruve* est le premier *Architecte*, & le premier qui ait écrit sur l'Architecture. Il vivoit dans le temps d'*Auguste*, à qui il dédia son grand Ouvrage. Avant lui, on bâtissoit bien des maisons, & cela ne pouvoit gueres se faire sans *Architectes*; mais dépourvus de principes & de regles, ces conducteurs de bâtimens n'étoient que des Maçons, & non des *Architectes*. Après *Vitruve* se sont distingués *Bramante* (l'un des premiers Architectes *Italiens*), *Serlio*,

Palladio, *Vignole*, *Scamozzi*, *Mansard*, &c. (*Voyez* les noms des plus célébres *Architectes* dans la Table alphabétique du *Cours d'Architecture* de d'*Aviler*, édition de 1750.

Le mot *Architecte* vient de deux mots grecs: *Arckos*, qui signifie *Prince*, *Maître*, & *Tecton*, *Ouvrier*.

ARCHITECTURE, s. f. L'Art de bâtir. Cette définition est peut-être trop générale. Pour la rapporter à notre objet, qui est l'*Architecture civile*, définissons l'*Architecture*, l'Art de construire les édifices d'*habitation* & de *magnificence*. Les premiers doivent être *sains* par leur bonne situation & leur belle exposition; *solides*, par leur bonne construction; *commodes*, par la proportion, l'usage & le dégagement des piéces qui les composent; & *agréables*, par la symmétrie & le rapport des parties au tout, & du tout aux parties. A l'égard des habitations de magnificence, on doit les décorer conformément à leur usage. (*Voyez* Décoration.) Nous traiterons deux de ces parties dans cet article, parce qu'elles lui conviennent particulierement; ce sont la situation & la beauté d'un édifice. Celles qui ont pour objet la solidité & la distribution, ou la commodité, font le sujet de plusieurs articles relatifs aux différentes parties d'un bâtiment, qui demandent, tant pour la solidité que pour la distribution, des attentions singulieres. (*Voyez* Fondement, Ais, Charpenterie, Voute, Plancher, &c. & Appartement.)

Le choix du lieu où l'on doit bâtir, lorsqu'on est maître de ce choix, doit être soumis aux régles suivantes. 1°. Quoique la proximité des rivieres soit quelque chose de très-agréable, cependant elles sont ordinairement un mauvais voisinage, à cause des inondations qui causent souvent de grands dommages, & qui détruisent les fondemens d'un édifice. Il faut aussi éviter les vallons où regnent continuellement des vents impétueux, qui ne changent presque jamais, & qui par là deviennent très-incommodes. Les lieux marécageux, où croupit une eau corrompue, qui infecte l'air, sont des endroits encore plus dangereux que les vallons. Quoique charmans par leur beau point de vûe, les sommets des montagnes ne sont pas des lieux propres à bâtir, parce qu'on n'y trouve ni eau, ni un bon terrein pour y faire des jardins qui réunissent l'agréable & l'utile. Mais un lieu où il y a de bonnes eaux, ou des moyens aisés d'y en amener, où l'air circule continuellement, sans y former un vent sensible dans les temps ordinaires, & où le terrein n'est ni pierreux, ni sabloneux; ce lieu, dis-je, est celui qu'on doit choisir, & dans lequel on peut avec sûreté élever un édifice. Les Anciens ne bâtissoient jamais dans tout autre endroit. Ils faisoient plus encore: ils s'informoient si les hommes qui habitoient les contrées où ils vouloient bâtir, se portoient bien; s'ils avoient bonne couleur; s'ils n'étoient point sujets à la goutte ou à la gravelle; s'il y avoit beaucoup de vieillards parmi eux. Ils faisoient même ouvrir des moutons & des bœufs, pour examiner leur foie & leurs entrailles, & juger par là du bon & du mauvais effet des pâturages.

Après le choix du lieu, on dispose le bâtiment, & on en distribue les piéces de maniere qu'elles soient exposées au vent qui peut leur convenir principalement. En général telle est la qualité des vents. Le vent du sud est chaud & humide, celui du nord est sec & froid, le vent d'est est chaud & sec, & celui de l'ouest est froid & humide; & les vents intermédiaires, tels que le nord-est, sud-est, participent des deux vents au milieu desquels ils se trouvent. Ainsi les parties d'un bâtiment ouvert au nord-est seront toujours fraîches l'été. Celles qui seront exposées au sud-est, seront chaudes l'hiver, & par conséquent fort propres à faire des chambres à coucher d'hiver, des bains, des cuisines & des écuries. Les parties d'un bâtiment ouvert au nord, se destineront à des galeries, des cabinets d'été, sallons, salles à tableaux (parce que le ciel de ce côté est plus serein que dans aucune autre exposition) des remises, par la même raison (à cause de la peinture & dorure des carrosses) gardes-mangers, greniers & celliers, où toutes les choses nécessaires

à la vie qu'on met dans cet endroit, se conserveront long-temps à cette froide & seche exposition. N'oublions pas d'avertir de placer aussi au nord la biblioteque, puisque ce vent froid & sec détruit les insectes qui rongent les livres; & de faire ensorte que les cloaques & chausses d'aisances soient encore exposées à ce vent. Les bleds se conserveront dans les lieux ouverts au nord-est. Le sud-ouest par sa températute, ni trop froide, ni trop chaude, donnera une chaleur tempérée aux chambres qui y seront situées. Enfin l'entrée du logis, lorsqu'il n'y aura rien qui la détermine, comme un beau point de vûe, la situation du jardin, &c. sera bien exposée au nord-ouest. Mais on aura attention sur tout à n'ouvrir à l'ouest aucune piéce d'un bâtiment, parce que c'est un vent tout à fait mal sain.

2°. Le second examen que nous devons faire, est celui de la beauté d'un édifice. Il s'agit maintenant de sçavoir en quoi consiste cette beauté, quelles sont les régles & les principes qu'on doit observer pour qu'un bâtiment plaise, qu'il soit agréable à la vûe, en un mot qu'il soit beau. *Vitruve*, qui nous a transmis les travaux des premiers qui se sont mêlés d'*Architecture*, dit que ces gens-là ne connoissoient point de regles; que les proportions du corps d'un homme leur servoient pour des bâtimens ausquels ils vouloient donner un air mâle & solide, & que les proportions du corps d'une femme étoient le modele qu'ils prenoient pour donner de la délicatesse à un édifice. Cela réussissoit tant bien que mal; & cette idée générale de proportion étoit entierement subordonnée au goût propre de l'Architecte. Aussi *Vitruve* avoue que la beauté dont il s'agit ici, *dépend de l'industrie de l'Architecte* (*Architecture* de *Vitruve*, page 230.). Pendant long-temps cette maxime a passé pour constante; & quoiqu'on eut établi des proportions, on convenoit que rien n'autorisoit à les suivre. Cela étoit humiliant pour les Architectes. Ainsi le pensa M. *Blondel*, premier Professeur d'*Architecture*, & bon Mathématicien. Il crut qu'un si bel Art étoit soumis à des règles, & qu'il ne s'agissoit que de les découvrir. Sur cette idée, il chercha dans les différentes proportions connues, telles que l'Arithmétique, la Géométrique, l'Harmonique, si aucune ne convenoit à l'*Architecture*, & il crut trouver que la proportion harmonique observée dans un édifice, pourroit seule le rendre beau. Ce n'étoit encore là qu'une conjecture, qui fut contredite dans toutes ses parties.

M. *Perrault*, qui a traduit & commenté *Vitruve*, ne fut point du sentiment de M. *Blondel*. Il distingua d'abord deux sortes de proportions, les unes constantes, les autres de convention. Un édifice dans lequel la premiere proportion ne seroit point observée, blesseroit tous les yeux. Cette proportion est la symmétrie qui consiste dans le rapport que les parties ont ensemble, à cause de la parité & de l'égalité de leur nombre, de leur grandeur, de leur situation & de leur ordre. Comme toutes ces choses sont très-apparentes, on ne manque jamais d'en appercevoir les défauts, & de souhaiter par conséquent que cette proportion soit observée.

M. *Perrault* appelle proportions de convention ou arbitraires, celles qui dépendent de la volonté qu'on a eue de donner une certaine proportion, une espece de figure ou de forme, aux choses qui pourroient en avoir une autre sans être difformes, & qui ne sont point rendues agréables par aucune raison, mais seulement par l'habitude, & *par une liaison que l'esprit fait de deux choses de différente nature*. A ceux qui objecteroient que les proportions doivent être quelque chose de naturel, puisque tous les Architectes s'y assujettissent, M. *Perrault* répond, que les proportions n'ont été établies que par un consentement des Architectes, qui ont imité les ouvrages des uns & des autres, & qui ont suivi les proportions que les premiers avoient choisies, *non point comme ayant une beauté réelle, convaincante & nécessaire, qui surpasse la beauté des autres proportions, mais seulement parce que ces proportions se trouvent en des ouvrages qui avoient d'ailleurs d'autres beautés réelles & con-*

vaincantes, telles que la matiere & la justesse de l'exécution. (*Voyez* la Préface de l'*Ordonnance des cinq especes de colonnes*, &c. par M. *Perrault*.)

Les Architectes auroient peut-être baissé la lance à cette décision, si un des leurs n'eut voulu les asservir à une espece de routine, en établissant les proportions par des raisons. Cet Architecte est M. *Briseux*, bien connu par deux ouvrages sur l'*Architecture*. L'un de ces ouvrages intitulé, *Traité du beau essentiel dans les Arts, appliqué particulierement à l'Architecture*, est destiné à combattre M. *Perrault*, & à prescrire des regles à la beauté d'un édifice. Ces regles sont, selon M. *Briseux*, les proportions harmoniques. Il prouve d'abord cette proportion, en faisant remarquer que les plus beaux bâtimens sont ceux où cette proportion est plus exactement observée. En second lieu, il donne des raisons physiques de l'effet agréable de cette proportion sur l'organe de la vûe. Ces raisons sont, que toutes les sensations se font de même sur les organes, & que ce qui plaît à l'oreille doit par conséquent plaire à l'œil. Voilà une proposition très-hardie, mais qui a besoin d'être bien prouvée. C'est aussi ce que fait M. *Briseux* par le raisonnement suivant. » Il est » certain, dit-il, que l'ame étant unie à » tous les organes de nos sens, elle ne » peut, sur tout quand ils sont bien dis» posés, être touchée que d'une façon » uniforme par tous les objets commen» surables; que ce qui lui plaît dans » chacun de nos sens, a toujours le même » principe, & que tout ce qui est opposé » à ce principe lui repugne toujours par » une seule & même cause primitive. » Ainsi quoique l'organe de la vûe soit » affecté par des moyens différens de ceux » qui servent à la sensation de l'ouie, » l'ame, juge né de tous les sens, étant » avertie de l'impression des objets visi» bles, & de celle des sons par les nerfs, » elle juge de ces impressions par une loi » égale & uniforme, qui devient pour » elle une nécessité indispensable, & » une espece de loi qui lui a été imposée » par la nature, qui sous différentes for» mes est toujours la même, & ne se dé» ment jamais «. (*Voyez* l'ouvrage ci-dessus cité, pag. 45 & 46.) Après cela toutes les beautés musicales doivent être les beautés visuelles; ce qui plaît à l'oreille, doit aussi produire (si l'on en croit M. *Briseux*) un effet agréable à la vûe. Sans entrer dans une discussion métaphysique là-dessus, nous voudrions bien sçavoir pourquoi cela n'arrive pas. C'est, répond M. *Briseux*, » que la Mu» sique entre dans l'éducation, & par » conséquent le sens de l'ouie prend peu » à peu l'usage de sentir la douceur & » la justesse des harmonies (page 48.). » L'*Architecture*, dit-il plus loin (page 49.) » n'a pas le même avantage. Peu de » personnes s'y exercent, & les édifices » construits suivant les proportions, sont » si rares, que l'œil manque presque tou» jours des moyens nécessaires pour se » former à distinguer le beau de ce qui » ne l'est pas «. Cela veut dire qu'on ne nous forme pas la vûe comme l'oreille, & que malheureusement nous n'avons point de *Maître de vûe*, comme nous avons de Maître de Musique. C'est une chose qui, quoique tout à fait neuve, n'est pas cependant tout à fait dépourvue de fondement. Pourquoi en effet ne pas apprendre à voir comme à entendre? pourquoi ne pas former la vûe comme l'oreille? Encore une fois, abandonnons cette discussion métaphysique qui nous meneroit bien loin de notre sujet, & revenons au principe de M. *Briseux*, qui est, que *l'ame étant unie à l'organe de nos sens, elle ne peut être touchée que d'une façon uniforme*: d'où il suit, selon cet Auteur, que ce qui affecte agréablement l'oreille doit plaire aux yeux. Nous ne voulons pas disputer ici avec cet habile Architecte; mais nous osons lui demander pourquoi toutes les sensations, tous les plaisirs ne sont point les mêmes, puisque l'ame ne *peut être touchée que d'une façon uniforme?* En second lieu, nous croyons impossible qu'il puisse y avoir une analogie entre les impressions qui se font sur l'organe de la vûe, & celles qui se font sur l'organe de l'ouie; le premier étant composé de fibres flexibles, molles, humides,

au lieu que l'organe de l'ouie est formé de membranes seches, dures, & de parties osseuses. Aussi M. *de Mairan*, après avoir examiné ces deux organes avec cette sagacité & cette finesse de vûe qui caractérisent ses belles productions, M. *de Mairan*, dis-je, n'a pas cru qu'on pût faire aucune comparaison entre ces deux sens. (Voyez les *Mem. de l'Académie Royale des Sciences* de 1737.) D'ailleurs il est démontré que la vûe veut du repos pour joüir d'un plaisir, au lieu que ce n'est que dans le mouvement que l'oreille l'éprouve; ce qui forme une opposition bien marquée entre les differentes manieres dont ces organes sont affectés.

Nous pouvons donc conclure qu'il n'y a aucune raison pour que la proportion harmonique soit celle qu'on doive suivre dans l'*Architecture*. Il semble que les regles, s'il y en a de fixes, dépendent absolument de l'Optique, c'est-à-dire de la maniere dont se fait la vision. Un bâtiment sera bien proportionné lorsque la vûe en saisira sans peine toutes les parties, & que les impressions sur cet organe ne seront point diffuses, & formeront, pour ainsi dire, un accord d'impression. Si, par exemple, un édifice est trop large relativement à sa hauteur, il est certain que la largeur fera une impression sur la vûe, plus grande que celle qui proviendra de la hauteur. Dès lors on ne sera occupé que de cette largeur, & on ne saisira point du même coup d'œil l'ensemble de l'édifice. Cet organe étant affecté differemment, éprouvera un certain embarras, une certaine dissonance d'impression, effet d'un objet desagréable. M. *Briseux* paroît entrer dans cette vûe lorsqu'il dit, » qu'il est certain que la proportion qu'on » remarque entre deux objets étant le ré» sultat de la comparaison que l'on en » fait, plus elle est aisée à faire, plus l'es» prit s'y délecte; & par une opposition » toute naturelle, tous nombres dont les » rapports sont difficiles à découvrir, jet» tent dans quelqu'embarras, & par con» séquent ne doivent pas être admis dans » l'*Architecture* « (*Traité du Beau essentiel*, p. 39.). Mais quels sont-ils, ces nombres? Nous croyons que c'est encore une découverte à faire, & nous ne voyons pas que les recherches qu'on a faites sur la beauté de l'*Architecture* dans un ouvrage moderne, ayent rien fixé à cet égard. Ce sont toujours des idées vagues, générales & tout-à-fait arbitraires. (Voyez l'*Architecture Françoise*, tom. 1. pag. 60.)

3. La nécessité, mere de tous les arts, a donné naissance à l'*Architecture*. *Vitruve* nous a transmis la figure des premieres habitations, & nous les avons décrites nous-mêmes dans un ouvrage trop analogue à celui-ci, & par la forme & par le fond, pour ne pas y renvoyer le lecteur. (Voyez le *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique*, article *Architect. Civile*.)

Nous laisserons là les premiers progrès de cet Art, & nous nous arrêterons à son renouvellement, à la naissance de l'*Architecture* proprement dite.

Quoiqu'on attribue aux Egyptiens l'invention des premiers bâtimens symmétriques & proportionnés, nous regardons les Grecs comme les premiers Architectes, eux à qui l'on doit les premieres proportions de l'*Architecture*. C'est du moins ce qu'on peut inférer des Ordres Dorique, Ionique, & Corinthien, que nous tenons d'eux. Les Romains ajouterent à ces Ordres le Toscan & le Composite, & cultiverent l'*Architecture* avec tant d'ardeur, qu'elle parvint, sous le regne d'*Auguste*, à un assez haut degré de perfection. Elle fut négligée sous *Tibere*, successeur d'*Auguste*, languit sous *Néron*, & reprit vigueur sous *Trajan*. Ce fut sous son regne qu'*Apollodore* éleva cette fameuse colonne, qui porte encore aujourd'hui dans Rome le nom de cet Empereur. L'*Architecture* fut encore protégée par *Alexandre Severe*. Mais la chûte de l'Empire d'Orient la plongea dans l'oubli dont elle ne put se relever qu'au bout de plusieurs siécles. Pendant ces tems barbares, les Visigots détruisirent les plus beaux monumens de l'antiquité, & pour comble de calamité, le petit nombre de ceux qui la professoient, négligerent absolument toutes les régles dans la construction des édifices. Cette nouvelle maniere de bâtir fut appellée *Architecture Gothique*. Elle subsista jusques à *Charle-*

magne, qui entreprit de rétablir l'ancienne. Une si belle entreprise réveilla tous les amateurs des beaux Arts. Encouragés par *Hugues Capet*, qui avoit beaucoup de goût pour l'*Architecture*, les François s'y appliquerent, & y firent quelques progrès. Ces progrès acquirent de nouveaux accroissemens sous le Roi *Robert*, fils & successeur de *Hugues Capet*, digne héritier des inclinations heureuses de son pere. Ainsi l'*Architecture* changea de face, sans acquérir néanmoins un degré assez marqué de perfection. Comme l'*Architecture Gothique* étoit pesante & grossiere (*voyez* ci-après ARCHITECTURE GOTHIQUE), par un excès contraire, l'*Architecture Françoise* devint trop légere, trop délicate & trop chargée d'ornemens, qui bien loin de décorer un édifice ne servoient qu'à y apporter de la confusion. Enfin ce n'est gueres qu'aux deux derniers siécles, que les Architectes François & Italiens ont ouvert les yeux sur ces défauts, & qu'ils ont reconnu que la simplicité & les sages proportions de l'*Architecture Antique* constituoient la beauté d'un bâtiment.

Telle est l'histoire abrégée de l'*Architecture*. Nous allons en donner encore quelques détails dans les articles compris sous les dénominations particulieres qu'on donne aux branches de l'*Architecture générale*. Avertissons auparavant qu'on trouve chez le Libraire qui vend cet ouvrage, les meilleurs Livres d'*Architecture*, pour nous dispenser de les faire connoître.

ARCHITECTURE ANCIENNE. C'est la *Grecque moderne*, qui differe de l'Antique par les proportions pesantes de sa construction, & par le mauvais goût de ses ornemens & profils. Outre ces défauts, les bâtimens construits selon cette *Architecture* sont mal éclairés, comme on peut le remarquer à l'Eglise de Saint-Marc de Venise, & à Sainte-Sophie de Constantinople, bâtie par des Grecs & des Arméniens. Aussi tire-t-elle son origine de l'Empire d'Orient, où l'on bâtit aujourd'hui de cette maniere, à en juger par la *Solimanie*, la *Validée*, & autres Mosquées construites à Constantinople (On trouve la représentation de ces Bâtimens dans l'*Architecture historique* de *Fischer.*).

ARCHITECTURE ANTIQUE. C'est ici la plus belle *Architecture*, parce que dans aucune on ne trouve une si juste harmonie de proportions, un si bon goût dans les profils, tant de richesse dans les ornemens, & une application si convenable, enfin cette grande maniere qui s'étend sur le tout comme sur les parties. Cette *Architecture* a été inventée par les Grecs, & elle a été perfectionnée par les Romains. Elle a subsisté chez les Romains jusques à la décadence de leur Empire, & elle a succédé chez nous à la *Gothique* depuis deux siécles.

ARCHITECTURE DE TREILLAGE. C'est une *Architecture* qu'on pratique dans les jardins, aux berceaux, portiques, cabinets de treillage, revêtemens de mur, &c. (*Voyez* ces mots.) Les ouvriers l'appellent *Architecture de Saint Fiacre*. Elle est établie sur un bâtis de Serrurerie, qu'on nomme *Carcasse*. Cette carcasse est composée de barreaux montans, ou piliers de fer, qui portent de fond sur des dés de pierre où ils sont scellés & entretenus par des traverses attachées avec des clavettes, & par-dessus avec des barres & bandes de fer droites ou courbes, pour former des arcs; le tout est recouvert par-devant de pilastres montans, panneaux, corniches, impostes & autres ornemens d'*Architecture* à jour, faits d'échalats & bois de boisseau contourné. On met dessus ces treillages des amortissemens, comme vases, corbeilles de fleurs, faits de ces mêmes bois avec sculpture, & l'on en couvre les dômes de plusieurs manieres, au milieu desquels on met une lanterne. Enfin on peint le tout en verd à l'huile à trois couches.

ARCHITECTURE EN PERSPECTIVE. *Architecture* dont les membres sont de différens modules & de diverses mesures, & qui diminuent à proportion de l'éloignement, pour faire paroître un lieu plus grand. Telle est en général l'*Architecture* qu'on pratique aux théâtres. Tel est encore l'escalier Pontifical du Vatican, bâti sous le Pape *Alexandre* VII. par le Cavalier *Bernin*.

On appelle aussi *Architecture en perspective*, celle qui est un peu de bas-relief,

& qui se pratique ou pour quelque raccordement, comme les deux petites arcades des aîles du vestibule du Palais Farnèse, raccordées avec celles de l'Ordre Dorique du portique de la cour, ou pour en faire un fond de quelque sujet de Sculpture, comme les deux tribunes feintes de la Chapelle de Cornaro à l'Eglise de Sainte-Marie de la Victoire à Rome.

ARCHITECTURE FEINTE. C'est une *Architecture*, en peinture, qui fait paroître les saillies, soit en grisaille ou colorée de divers marbres & métaux, comme on le pratique en Italie aux façades des Palais, & particulierement sur la côte de Gênes. Telle est aussi l'*Architecture* des Pavillons de Marli. On fait cette peinture à fresque sur les murs enduits, & à l'huile sur ceux de pierre.

On comprend aussi sous le nom d'*Architecture feinte*, les perspectives peintes contre les pignons des murs mitoyens, comme celle des Hôtels de Fieubet, de S. Pouanges, &c. peintes par M. *Rousseau*.

On appelle encore *Architecture feinte*, celle qui est établie sur un bâti de charpente légere, & faite de toiles peintes sur des chassis formés de tringles; ensorte que les corps, colonnes, pilastres & autres saillies paroissent de relief. Les corniches sont quelquefois même réelles, & on fait ordinairement les bases, chapiteaux, masques, trophées, &c. de carton moulé. On construit sur un manequin d'osier les figures qui accompagnent cette sorte d'*Architecture*. On moule ensuite de plâtre les parties de ces figures, & on trempe leurs draperies de toile dans du plâtre clair. Enfin on peint le tout en couleur de divers marbres & métaux.

L'*Architecture feinte* sert aux décorations des Théâtres, Arcs de triomphe, Entrées publiques, Feux d'artifice, Fêtes, Pompes funébres, Catafalques, &c.

ARCHITECTURE GOTHIQUE. C'est une *Architecture* qui, quoiqu'éloignée des proportions antiques, & sans correction de profils, ni bon goût dans ses ornemens chimériques, a toutefois beaucoup de solidité & de merveilleux, à cause de l'artifice de son travail, comme on le peut voir aux Eglises Métropolitaines & Cathédrales de Paris, de Reims, de Chartres, de Strasbourg, &c. Cette *Architecture* est originaire du Nord, d'où les Goths l'ont introduite premierement en Allemagne, & ensuite dans les autres parties de l'Europe. Les ouvriers l'appellent *Architecture moderne*.

ARCHITECTURE MORESQUE. Maniere de bâtir avec aussi peu de dessein que dans l'*Architecture* Gothique, à laquelle elle a quelque rapport par la délicatesse de ses portiques & galeries, mais dont les dehors sont percés de petits jours, autant pour la fraîcheur que pour la sûreté; & les dedans au contraire fort ouverts & décorés de compartimens de carreaux de diverses couleurs, avec des Moresques & Arabesques. C'est de cette *Architecture* qu'on a tiré les loges, balcons, perrons & autres parties saillantes au-delà des murs de face. Les plus beaux édifices de cette espéce sont les palais des Cherifs à Maroc en Afrique, & quelques-uns de Grenade en Espagne, que les Mores y ont bâti lorsqu'ils en étoient les maîtres.

ARCHITECTURE HYDRAULIQUE, s. f. L'art de bâtir dans l'eau, & d'en rendre l'usage plus aisé & plus commode. Elle a pour objet principal la construction des ponts, chaussées, quais, digues, aqueducs, éclusés, moulins, &c. (*Voyez* PONT, CHAUSSÉE, QUAI, DIGUES, AQUEDUC, ECLUSE, MOULIN, &c.) On y traite encore du cours naturel & artificiel de l'eau, tant pour rendre les eaux navigables, que pour les conduire aux différens endroits où elles sont nécessaires. (*V.* AMASSER, AJUTAGE, CANAL.) MM. *Belidor*, (*Architecture hydraulique*, 4 vol. *in*-4°.) *Gautier*, (*Traité des Ponts, Chaussées*, &c.) *Leopold*, (*Theatrum Pontificale*, & *Theatrum machinale*) *Stevin*, (*Fortification par Ecluses*,) &c. ont écrit particulierement sur l'*Architecture hydraulique*.

ARCHITRAVE, s. m. C'est le nom de la principale poutre ou poitrail, qui porte horizontalement sur des colonnes, & qui fait la premiere partie de l'entablement. Comme les Anciens donnoient peu d'espace à leur entre-colonnement, leur *Architrave*

trave étoit d'une seule piéce qu'ils nommoient *Sommier*, comme on le voit à la plûpart des bâtimens antiques. Les Architectes modernes ayant mis en usage les colonnes accouplées, ont donné plus d'espace à leur entablement ; ce qui les a obligé de faire l'*Architrave* de plusieurs claveaux, tels qu'on le remarque au grand & petit entre-colonnement du péristile du Louvre, au Val-de-Grace, aux Invalides, &c.

L'*Architrave* est différent suivant les Ordres. Au Toscan, il n'a qu'une bande couronnée d'un filet. Il a deux faces aux Ordres Dorique & Composite, & trois à l'Ionique & au Corinthien. Ce mot est composé de deux mots grecs *Archos* & *Trabs*, dont le premier signifie principal, & le second poutre. On nomme aussi l'*Architrave Epistyle*, terme tiré du latin *Epistilium*, fait du grec *Epi* sur, & *Stylos* colonne. On distingue deux sortes d'*Architraves*, un *coupé* & l'autre *mutilé*, qu'on définit de la maniere suivante.

ARCHITRAVE COUPÉ. C'est celui qui est interrompu dans une décoration, pour faciliter l'exhaussement des croisées, l'entablement étant d'une grande hauteur, comme à l'Ordre Composite de la grande galerie du Louvre.

ARCHITRAVE MUTILÉ. On appelle ainsi un *Architrave* dont la saillie est retranchée, & qui est arasé avec la frise, pour recevoir une inscription, comme au Temple de la Concorde à Rome, & au Porche de la Sorbonne à Paris.

ARCHIVOLTE, s. m. Ce mot dérivé du latin *arcus volutus*, arc contourné, signifie un bandeau orné de moulures, qui régne à la tête des voussoirs d'une arcade, & qui porte sur les impostes. Il a une simple face à l'Ordre Toscan, deux faces couronnées au Dorique, & à l'Ionique, & les mêmes moulures que l'*architrave* dans le Corinthien & le Composite. On distingue deux sortes d'*Archivolte*, un qu'on nomme *Archivolte retourné*, & l'autre *Archivolte rustique*. (*Voyez* les articles suivans.)

ARCHIVOLTE RETOURNÉ. C'est celui dont le bandeau ne finit pas, mais qui retournant sur l'imposte, se joint sur un autre bandeau, comme on le voit aux Ecuries du Roi à Versailles.

ARCHIVOLTE RUSTIQUE. On appelle ainsi un *Archivolte*, dont les moulures sont interrompues par une clef & des bossages simples & rustiques ; ensorte que de deux voussoirs l'un est en bossage. (*Voyez* BOSSAGE.)

ARDOISE, s. f. Pierre d'un bleu noirâtre qui se débite par feuillets, pour servir à la couverture des bâtimens. Cette pierre se trouve à une grande profondeur dans la terre ; mais elle n'est ordinairement qu'une espéce d'argille, & elle acquiert sa dureté à l'exposition de l'air. Ce n'est pas qu'en creusant beaucoup on ne trouve quelquefois de l'*Ardoise* dure & séche. Elle est disposée alors par bancs, dans lesquels il y a des fentes qui se trouvent si près les unes des autres, que les lames qu'elles forment ont très-peu d'épaisseur. C'est par ces fentes qu'on les divise lorsqu'on les destine à servir de couverture aux bâtimens.

Les Anciens ne connoissoient pas l'*Ardoise*, du moins ignoroient-ils l'usage qu'on en pouvoit faire pour les couvertures ; car il paroît qu'on s'en servoit comme de moilons pour la construction des murs. C'est ce que prouvent la plûpart des murs d'Angers, qui sont bâtis de blocs d'*Ardoise*. Il est vrai que cette pierre est si abondante aux environs de cette ville qu'elle a dû être préférée à toute autre. On trouve là les plus fameuses carrieres d'*Ardoise*, & c'est de la province d'Anjou que s'en fait le plus grand commerce pour ce royaume & pour les pays étrangers. On y distingue quatre espéces d'*Ardoisieres* ou *Pierrerieres*. La premiere s'appelle *la grande quarrée forte*, dont le millier fait environ cinq toises ; la seconde *la grande quarrée fine*, dont le millier fait cinq toises & demie ; la troisiéme *la petite fine*, dont le millier fait trois toises ; enfin on nomme la quatriéme *la Cartelle*. On l'employe sur les dômes. Le millier de cette *Ardoise* fait environ deux toises & demie. De ces différentes sortes d'*Ardoises*, la plus noire, la plus luisante & la plus ferme est la meilleure.

On a découvert à quelques lieues de

Charleville de l'*Ardoise* aussi belle & aussi bonne que celle d'Anjou, quoiqu'elle n'ait pas une couleur aussi bleue & aussi noire. Il y a encore des *Ardoisieres* à Murat & à Prunet en Auvergne, auprès de la petite ville de Fumai en Flandre, à la côte de Genes, & en Angleterre, d'*Ardoise* bleue & d'*Ardoise* grise.

Suivant M. *Du Vergy*, qui a travaillé au Dictionnoire étymologique de la Langue françoise, les premieres *Ardoises* ont été tirées du pays d'Ardes en Irlande, & c'est de ce pays, qu'on nomme en latin *Ardesia*, que cette pierre fut transportée dans toute l'Europe. On distingue l'*Ardoise* de la maniere qui suit:

Ardoise cartelete. C'est le nom de la plus petite *Ardoise*, & qu'on taille quelquefois pour les dômes, comme on en voit à celui de la Sorbonne.

Ardoise dure. *Ardoise* dont on fait des carreaux & des tables. On tire cette *Ardoise* des côtes de Genes, & les Italiens s'en servent comme d'une planche sur laquelle ils peignent.

Ardoise fine. On appelle ainsi une *Ardoise* qui est mince; comme on donne le nom d'Ardoise forte à une *Ardoise* dont l'épaisseur est double de l'*Ardoise fine*.

Ardoise grosse ou rouge, ou plûtôt rousse noire. C'est l'*Ardoise* la plus commune.

ARENE, f. f. Partie de l'amphithéâtre des Romains. C'étoit le champ du milieu, sablé, où combattoient les Gladiateurs. Quelquefois le mot d'*Arene* se prend pour l'amphithéâtre entier. (*Voyez* Amphithéatre.)

ARENER ou S'ARENER, v. act. C'est s'affaisser extraordinairement. Un bâtiment *s'arene* ou par sa trop grande charge, ou par le défaut de construction.

AREOSTYLE ou ARÆOSTYLE, f. m. Ce mot dérivé de deux autres mots grecs, *araios* rare, & *stylos* colonne, signifie, selon *Vitruve*, la plus grande distance qui peut être entre les colonnes; sçavoir, huit modules ou quatre diametres.

AREOSYSTILE ou ARÆOSYSTILE. C'est, selon *Vitruve*, une disposition de colonnes, dont les espaces sont *systiles* & *areostyles*.

ARESTE, f. f. C'est l'angle vif d'une pierre, d'une piéce de bois, d'une barre de fer, &c. Ainsi on dit que du bois est à *vive areste*, lorsqu'il est bien avivé. (*Voyez* Aviver.)

On appelle *Voûte à areste*, lorsque les surfaces concaves d'une voûte, composée de plusieurs portions de berceau, se rencontrent en angle saillant.

Areste de lunette. C'est l'angle où une lunette se croise avec un berceau.

ARESTIER, f. m. Ou, selon les ouvriers, *Erestier*. C'est une piéce de bois délardée, qui forme l'areste ou l'angle d'un comble en croupe ou en pavillon, & sur laquelle sont attachés les empanons. (*Voyez* Chevrons en croupe.)

Arestier de plomb. C'est un bout de table de plomb au bas de l'*Arestier* de la croupe d'un comble couvert d'ardoise. Dans les grands bâtimens sur les combles en dôme, ces *Arestiers* revêtent toute l'encoignure, & sont faits de diverses figures ou en maniere de pilastre, comme au château de Clagny; ou en maniere de chaîne de bossages ou pierres de refend, comme on en voit aux gros pavillons du Louvre.

ARESTIERES, f. f. pl. Ce sont les cueillies de plâtre que les Couvreurs mettent aux angles de la croupe d'un comble couvert de tuile. On en met aussi de plomb, mais elles doivent être au moins d'une ligne d'épaisseur.

ARMATURE, f. f. On entend par ce mot les barres, clefs, boulons, étriers & autres liens de fer qui servent à retenir un grand assemblage de charpente, & à fortifier une poutre éclatée. C'est ce qu'on appelle *armer une poutre*.

Armature. Les Italiens donnent ce nom à un ceintre de voute ou d'arcade.

ARMES ou ARMOIRIES, f. m. pl. Ornement de Sculpture qu'on met aux endroits les plus apparens d'un édifice, pour désigner celui qui l'a fait bâtir. On distribue des piéces de blason dans divers membres, comme dans les métopes, clefs d'arcade, caisses de compartiment, de voûte, &c. pour y servir d'attributs.

ARMILLES. *Voyez* Annelets.

ARRACHEMENT, f. m. C'est une opé-

ration qui consiste à *arracher* des pierres, & à en laisser alternativement pour faire liaison avec un mur qu'on veut joindre à un autre.

On nomme aussi *Arrachemens*, les premieres retombées d'une voûte enclavées dans le mur.

ARRÊT, s. m. Terme de Jardinage. C'est un obstacle que l'on met aux eaux pour les détourner & les faire couler. *La Quintinie* conseille de faire d'espace en espace de petits *Arrêts* dans les allées, pour détourner les eaux des grandes pluyes dans les quarrés voisins. On construit ces *Arrêts* avec des ais mis en terre au travers des allées, & n'excédant que de deux ou trois pouces la superficie de ces allées. Lorsque ces *Arrêts* ne suffisent pas, on doit ménager une sortie pour la décharge de ces eaux. Et dans le cas où le voisinage ne permet pas cette sortie, on doit faire un grand puisard rempli de pierres séches, dans lequel toutes ces eaux viennent se perdre.

ARRÊTER, v. act. Ce mot s'entend de plusieurs manieres dans l'art de bâtir. *Arrêter* une pierre, c'est l'assurer à demeure. *Arrêter* des solives, c'est en maçonner les solins. *Arrêter* de la Menuiserie, c'est attacher des pattes & des crampons pour la retenir. Et *Arrêter* un arbuste, une palissade de charmille, &c. c'est les tailler à une certaine hauteur.

Arrêter signifie encore sceller en plâtre, en ciment, en plomb, &c.

ARRIERE-BEC D'UNE PILE. Terme des Ponts & Chaussées. C'est la partie de la pile qui est sous le pont du côté d'aval. (*Voyez* AMONT.)

ARRIERE-BOUTIQUE. *Voyez* MAGASIN DE MARCHANDS.

ARRIERE-CHOEUR. *Voyez* CHOEUR.

ARRIERE-CORPS. *Voyez* AVANT-CORPS.

ARRIERE-COUR, s. f. C'est une petite cour, qui, dans un corps de Bâtiment, sert à éclairer les moindres appartemens, garde-robes, escaliers de dégagement, &c. *Vitruve* appelle les *Arriere-cours*, MESAULÆ.

ARRIERE-VOUSSURE. C'est derriere le tableau d'une porte ou d'une croisée, une voûte qui sert pour en décharger la plate-bande; couvrir l'embrasure & donner plus de jour.

ARRIERE-VOUSSURE DE MARSEILLE. C'est une *Arriere-voussure* qui est ceintrée pardevant & bombée par derriere, & qui sert pour faciliter l'ouverture des ventaux ceintrés d'une porte ronde. Elle est ainsi appellée, parce que la premiere de cette espéce a été faite à une des portes de la ville de Marseille.

ARRIERE-VOUSSURE DE MONTPELLIER. *Arriere-voussure* qui est droite par son profil.

ARRIERE-VOUSSURE DE SAINT ANTOINE. On donne ce nom à une *Arriere-voussure* qui est en plein ceintre par derriere, & bombée par son profil. Elle est ainsi appellée parce que celle de la porte S. Antoine à Paris, bâtie par *Clément Metezeau*, est la premiere en ce genre qui ait été faite.

ARROSAGE, s. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'est l'art de conduire les eaux pour arroser un terrein. On en doit les premieres idées aux Egyptiens qui faisoient des canaux pour répandre les eaux du Nil dans les endroits les plus éloignés. A cette fin, ils employoient deux moyens, celui des canaux, lorsque la pente du terrein pouvoit le permettre, & celui des machines pour élever les eaux dans les lieux plus élevés. On dit que ce fut pour faciliter cette opération qu'*Archimede* inventa la vis qui porte son nom, dans un voyage qu'il fit en Egypte. Les Italiens ont aussi appris des Egyptiens à arroser leurs campagnes, & ils ont été imités par les habitans du Dauphiné, de Provence & du Roussillon. (*Voyez* CANAL.)

ARROSEMENT, s. m. Terme de Jardinage. C'est l'action d'arroser. Lorsqu'on a dans un jardin, la décharge de quelques fontaines, ou des fontaines conduites exprès, ou un canal voisin, ou un petit réservoir bien fourni & bien entretenu par des tuyaux & des cuvettes distribuées en plusieurs quarrés, rien n'est plus aisé à faire qu'un *Arrosement*. Mais si l'on n'a que des puits, il faut avoir recours à des machines. Quand le puits n'est pas profond, une roue, armée d'augets, suffit pour apporter l'eau dans une grande auge de pierre. On se sert ordinairement de pompes dans une grande profondeur, ou

d'une espece de machine qu'on appelle *Ouvrage à sceaux*. (*Voyez* ce terme.)

ARROSOIR, f. m. Terme de Jardinage. Vase de fer-blanc, de terre, & mieux encore de cuivre, dont on se sert pour arroser les arbres & les fleurs d'un jardin. Il contient environ un sceau d'eau, & a la forme d'une cruche avec une anse & un goulot qui se termine par une espéce de pomme, percée de plusieurs trous, par où l'eau s'écoule & se distribue en plusieurs menus filets & en forme de pluye.

Ce n'est pas là le seul modéle d'un *Arrosoir*. Il y en a un autre dont le fond est percé de plusieurs trous, & dont la partie supérieure est un cou allongé au haut duquel est un petit trou. On emplit d'eau cet *Arrosoir* en l'enfonçant dans l'eau, sans boucher le trou d'en haut. Lorsqu'il est plein, on bouche ce trou, & on le retire de l'eau, sans craindre qu'il *répande*; car ce trou étant bouché, le vuide que l'eau laisseroit après elle en tombant n'étant point rempli par l'air supérieur, est occupé nécessairement par l'eau même sur laquelle l'air agit alors par la partie inférieure de l'*Arrosoir*. Il est inutile de dire qu'il faut lever le pouce qui bouchoit le trou quand on veut arroser; c'est une conséquence qui suit du raisonnement précédent.

ASPECT, f. m. C'est le point de vûe d'un bâtiment, qui est beau lorsqu'il paroît d'une belle ordonnance à ceux qui le regardent à une distance convenable. On dit aussi qu'un édifice est situé dans un bel *Aspect*, lorsque du pied de l'édifice on découvre une vûe riante & fertile, telle que celle du Château neuf de Saint-Germain en Laye, de Marly, de Meudon, &c.

ASSEMBLAGE, f. m. L'art de réunir les parties avec le tout, tant par rapport à la décoration extérieure qu'à l'intérieure. Cet art se manifeste principalement dans l'*Assemblage* des Ordres. Lorsqu'on décore un grand édifice, on place des Ordres les uns sur les autres, en observant que les Ordres les plus forts portent les plus foibles; que ceux-ci soient toujours plus délicats que ceux-là. Ainsi il faut que l'Ordre Toscan soit sous l'Ordre Dorique, le Dorique sous l'Ionique, l'Ionique sous le Corinthien, & le Corinthien sous le Composite; ensorte que les axes des colonnes se rencontrent toujours en même aplomb. Si les colonnes sont entierement isolées, & qu'elles soient chargées de tout le poids de l'entablement, *Vitruve* veut que celles du second Ordre soient toujours un quart moindre en grosseur que celles du premier, & celles du troisiéme un quart moindre que celles du second. Cette régle, quoique fondée sur le principe si naturel que nous venons de prescrire, est cependant blâmée par *Scamozzi*. Son sentiment est que la grosseur du pied de la colonne supérieure doit être la même que celle du haut de la colonne inférieure; parce que, selon lui, la diminution des Ordres en montant devient alors plus naturelle. *Serlio* donne encore une autre régle: c'est que l'Ordre supérieur soit toujours les trois quarts de celui sur lequel il pose immédiatement, excepté aux édifices qui ont un rustique nud pour premiere ordonnance. Car les deux Ordres doivent être égaux dans ce cas, afin que les Ordres supérieurs ne paroissent pas trop petits, & que le rustique ne soit pas trop élevé à proportion du reste. (*Voyez* OUVRAGE RUSTIQUE.)

Enfin M. *Belidor*, après avoir examiné avec soin ces différens sentimens, a cru qu'on devoit préférer la régle de *Scamozzi* à toutes les autres, & voici ce qu'il prescrit à cet égard, & sur quoi il fonde sa préférence. » Lorsqu'on voudra » mettre deux Ordres l'un sur l'autre, il » faut, dit-il, après avoir déterminé la » diminution de la colonne de l'Ordre » inférieur, se servir du demi-diametre » du haut du fust pour le module qui » doit régler l'ordonnance supérieure; par » exemple, voulant mettre le Corinthien » sur l'Ionique, ayant vû dans le troisiéme » me chapitre (M. *Belidor* renvoye ici à » la *Science des Ingénieurs*, liv. v. ch. 3.) » que la colonne Ionique, selon *Vignole*, » devoit diminuer par le haut de trois » parties de chaque côté; ensorte que le » diametre du sommet du fust soit réduit » à un module 12 parties, il faut » faire une ligne égale à la moitié de cette

» quantité, c'est-à-dire qui vaille 15 » parties, & s'en servir pour le module » qui doit régler l'Ordre Corinthien, » après toutefois qu'on l'aura divisé en » 18 parties égales, afin de se conformer » aux mesures dont *Vignole* se sert pour » cet Ordre. De même voulant mettre » un troisiéme Ordre sur les deux précé- » dens, c'est-à-dire le Composite sur le » Corinthien, l'on verra que la Corin- » thienne devant diminuer de façon que » le diametre qui est de 18 parties par » le bas, soit réduit à 15 par le haut, on » se servira encore de ce demi-diametre » réduit pour le module qui doit régler » la troisiéme ordonnance. » (Voyez la *Science des Ingénieurs*, liv. V. ch. 11.)

Cette régle de M. *Belidor* n'est pas assez générale pour qu'on doive toujours s'y conformer; il y a bien des cas où il est permis de s'en écarter. M. *Belidor* explique ces cas, fait voir les modifications qu'on doit apporter à sa regle, & justifie par-tout son choix pour *Scamozzi*. (*Voyez* l'ouvrage ci-devant cité, liv. V. pag. 62.) Nous applaudissons volontiers, (& nous croyons le faire avec justice) aux préceptes que prescrit ce sçavant homme (M. *Belidor*) pour l'*Assemblage* des Ordres. Mais nous aurions souhaité que ces préceptes fussent immédiatement déduits des régles de la perspective; science qui, d'un point de vûe d'un bâtiment donné, peut seule déterminer les dimensions que doivent avoir les Ordres pour que leur diminution en montant soit convenablement proportionnée (*Voyez* l'article *Perspective*, dans le *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique*, tom. II.). Peut-être aussi y a-t-il ici un peu de l'arbitraire; car, comme nous l'avons dit à l'article ARCHITECTURE, la beauté essentielle de cet art n'est point déterminée. (*Voyez* cet article.)

ASSEMBLAGE. Terme de Charpenterie & de Menuiserie. C'est l'art d'*assembler* & de joindre plusieurs morceaux de bois ensemble : ce qui se fait en différentes manieres. Nous allons expliquer ces manieres d'*assembler*, en commençant par la Charpenterie. Nous dirons auparavant qu'on trouve toutes les pratiques des *Assemblages* dans le *Traité de la Charpenterie* de *Mathurin Jousse*, & dans le *Traité de la Charpenterie & des Bois de toute espéce*, par M. *Mesange*. (Ces deux Ouvrages se trouvent chez *Jombert*.)

ASSEMBLAGES EN CHARPENTERIE.

ASSEMBLAGE A CLEF. C'est un *Assemblage* qu'on fait pour joindre deux plate-formes de comble, ou deux moises de fil de pieux, par une mortaise dans chaque piéce, pour recevoir un tenon à deux bouts, appellé *clef*.

ASSEMBLAGE EN CREMAILLIERE. *Assemblage* qu'on fait par entailles en maniere de dents de la demi-épaisseur du bois, qui s'encastrent les unes dans les autres pour joindre bout à bout deux piéces de bois, parce qu'une seule ne porte pas assez en longueur. Cet *Assemblage* est pour les grands entraits & tirans. (*Voyez* ENTRAIT & TIRANT.)

ASSEMBLAGE EN ÉPI. *Voyez* ÉPI.

ASSEMBLAGE EN TRIANGLE. C'est un *Assemblage* nécessaire pour enter deux fortes piéces de bois à plomb. On le fait avec deux tenons triangulaires à bois de fil de pareille longueur, qui s'encastrent dans deux autres semblables, ensorte que les joints n'en paroissent qu'aux arêtes.

ASSEMBLAGE PAR EMBREVEMENT. Espéce d'entaille en maniere de hoche, qui reçoit le bout démaigri d'une piéce de bois sans tenons ni mortaises. On fait cet *Assemblage* par deux tenons frottans, posés en décharge dans leurs mortaises.

ASSEMBLAGE PAR ENTAILLE. On fait cet *Assemblage* pour joindre bout à bout (ou en retour d'équerre) deux piéces de bois par deux entailles de leur demi-épaisseur, qui sont ensuite retenues avec des chevilles ou liens de fer. On fait aussi, pour le même *Assemblage*, des entailles à queue d'aronde ou en triangle à bois de fil.

ASSEMBLAGE PAR TENON ET MORTAISE. On fait cet *Assemblage* par une entaille appellée Mortaise, (voyez ce terme) laquelle a d'ouverture la largeur d'un tiers de la piéce de bois, pour recevoir l'about ou le tenon d'une autre piéce, taillé de juste grosseur pour la mortaise qu'il doit remplir, & dans laquelle il est ensuite retenu par une ou deux chevilles.

ASSEMBLAGES EN MENUISERIE.

ASSEMBLAGE A BOUEMENT. Cet *Assemblage* est le même que l'*Assemblage* quarré, avec cette seule différence que la moulure qu'il porte à son parement, est coupée en onglet. (*Voyez* ci-après ASSEMBLAGE QUARRÉ.)

ASSEMBLAGE A CLEF. *Assemblage* qu'on fait pour joindre deux ais dans un panneau par des clefs ou tenons perdus de bois de fil à mortaise à chaque côté, collés & chevillés.

ASSEMBLAGE A QUEUE D'ARONDE OU D'IRONDE. C'est un *Assemblage* à bois de fil par entaille, pour joindre deux ais bout à bout.

ASSEMBLAGE A QUEUE PERCÉE. On fait cet *Assemblage* par tenons à queue d'aronde, qui entrent dans des mortaises, pour assembler deux ais quarrément, & en retour d'équerre.

ASSEMBLAGE A QUEUE PERDUE. Cet *Assemblage* ne differe de la queue percée qu'en ce que ses tenons sont cachés par un recouvrement à bois de fil & en onglet.

ASSEMBLAGE EN ADENT. Les Menuisiers appellent cet *Assemblage*, *Grain d'orge*. Il sert à joindre deux ais par leur épaisseur. On le fait par une languette triangulaire, qui entre dans une rainure en onglet. On se servoit autrefois de cet *Assemblage* pour joindre les petits ais de merrain (*voyez* MERRAIN) dont on plafonnoit les vieilles Eglises.

ASSEMBLAGE EN FAUSSE COUPE. C'est un *Assemblage* qui étant en onglet & hors d'équerre, forme un angle obtus ou aigu.

ASSEMBLAGE EN ONGLET, ou plûtôt EN ANGLET. *Assemblage* qui se fait en diagonale sur la largeur du bois, & qu'on retient par tenon & mortaise.

ASSEMBLAGE QUARRÉ. C'est un *Assemblage* qu'on fait quarrément par entailles de la demi-épaisseur du bois, ou à tenon & mortaise.

ASSEOIR, v. act. C'est poser de niveau & à demeure, les premieres pierres des fondations, le carreau, le pavé, &c.

ASSIETTE, s. f. Ce terme a deux significations. D'abord on entend par là la position d'une chose pesante sur une autre pour la rendre ferme & solide; comme lorsqu'on dit que le fondement doit avoir plus d'*Assiette* que le mur qu'on éleve dessus. En second lieu, le mot *Assiette* exprime encore la place & le terrein sur lequel un bâtiment est construit. Une maison est en *belle Assiette* pour la vûe, lorsqu'elle est à mi-côte.

ASSISE, s. f. C'est ainsi qu'on désigne en Maçonnerie un rang de pierres posées de niveau ou en rampant, qui est continu ou interrompu par les ouvertures des portes & des croisées. C'est ce que *Vitruve* nomme *Corium*.

ASSISE DE PARPAIN. C'est une *Assise* dont les pierres traversent l'épaisseur du mur, comme les *Assises* qu'on met sur les murs d'échiffre, les cloisons & pans de bois au rez de chaussée. (*Voyez* ECHIFFRE.)

ASSISE DE PIERRE DURE. *Assise* qui se met sur les fondemens d'un mur de Maçonnerie, où il n'en faut qu'une, deux ou trois, jusques à hauteur de retraite.

ASTRAGALE, s. m. Ce mot dérivé du grec *Astragalos*, l'os du talon, signifie une petite moulure ronde qui entoure le haut du fust d'une colonne. Quand cette moulure est ailleurs, & qu'on y taille des grains ronds ou oblongs comme des perles & des olives, on l'appelle *Baguette*. On unit l'*Astragale* avec le fust de la colonne par un congé, qui est un quart de cercle concave, accompagné d'un membre quarré, dont l'usage est d'assurer, par ses angles droits, la solidité, le transport, & la pose du chapiteau & de la colonne.

ASTRAGALE LESBIEN. Les Commentateurs de *Vitruve* sont de différente opinion sur le profil de cette moulure. *Baldus* croit que c'est un ove, & *Barbaro* un cavet; mais M. *Perrault* prétend, avec plus de raison, que c'est un petit talon. (*Voyez* ses notes sur *Vitruve*, liv. IV. ch. 6.)

ATLANTES, s. f. pl. On donne ce nom à des figures ou demi-figures humaines, qui tiennent lieu de colonnes ou de pilastres, pour soutenir un entablement. (*Voyez* CARIATIDES.)

ATRE, s. m. C'est le sol & le bas de la cheminée qui est entre les jambages, le contre-cœur & le foyer, & où l'on fait le feu. L'*Atre* ne doit point poser sur des

poutres ou solives, quoiqu'avec recouvrement, suivant l'Ordonnance de Police du 26 Janvier 1672, qui ordonne même la démolition de ceux qui se trouveront construits ainsi, pour être rétablis avec enchevetrures & barres de trémie, & chevilles de fer. Les dimensions d'un *Atre* sont de quatre pieds au moins d'ouverture & de trois de profondeur, depuis le mur jusques au chevêtre qui porte les solives.

ATTELIER, s. m. C'est en général le nom qu'on donne à un lieu où les Artistes travaillent. Quelques Auteurs écrivent *Hatelier*, parce que les Ouvriers étant sous les yeux du Maître, se hâtent à travailler.

Lorsqu'un homme est intelligent dans l'exécution de l'ouvrage, on dit qu'il entend l'*Attelier*.

ATTELIER PUBLIC. Lieu où l'on travaille à transporter des terres, ou à construire & réparer des murs, quais, chaussées & autres ouvrages publics, autant pour l'utilité & l'embellissement d'une ville, que pour occuper pendant la paix les pauvres qui n'ont point d'emploi, comme il a été fixé à Paris pour élever & régaler une partie des remparts de cette ville, où l'on a planté des arbres. Le Pape *Alexandre* VII. ne fit bâtir plusieurs édifices publics, que dans l'intention d'occuper la plûpart des pauvres de l'Etat Ecclésiastique, & du tems même qu'on élevoit la colonnade de Saint Pierre du Vatican. C'est pourquoi il contraignit les vagabonds & gens sans aveu, d'y travailler, sous peine de bannissement.

ATTENTE. *Voyez* PIERRE & TABLE D'ATTENTE.

ATTICURGUE. *Voyez* BASE & PORTE ATTIQUE.

ATTIQUE, s. m. Etage peu élevé, qui termine la partie supérieure d'une façade. Cet étage est imité des bâtimens d'Athènes où il ne paroissoit point de toits, & c'est de là qu'il prend son nom *Attique*. On le décore d'un Ordre d'Achitecture, qui n'a rien de commun avec la proportion des cinq espéces d'ordonnances Toscane, Dorique, Ionique, Corinthienne & Composite, mais qui a cependant quelque rapport avec le genre d'Architecture qui le reçoit : c'est-à-dire que chacun des cinq Ordres ayant sa proportion particuliere qui exprime le genre rustique, solide, moyen, délicat & composé, l'Ordre *Attique* doit emprunter de chacun de ces Ordres le caractère qui lui convient, selon qu'il est placé sur l'un d'eux, & n'avoir avec cela que cinq diametres au moins, ou six diametres au plus. Au reste, il doit être décoré conformément à la richesse de la façade du bâtiment.

Nous devons avertir que la proportion que nous venons de prescrire à l'Ordre *Attique* n'est pas absolument adoptée de tous les Architectes; que les uns ne lui donnent que les deux tiers de l'Ordre qui le soutient; les autres ne lui en donnent que la moitié, & toutes ces proportions varieront encore, tant qu'elles ne seront point déterminées par les régles de l'Optique, & d'un point de vûe donné.

Voici ce qu'on observe exactement dans un *Attique*. 1°. On n'employe jamais cet Ordre en colonne, étant trop raccourci pour supporter cet ornement : 2°. quand il se trouve des colonnes dans l'ordonnance d'un Bâtiment que l'on veut couronner d'un *Attique*, on recule ce dernier Ordre à plomb des pilastres de dessous, & on place des figures sur le devant, comme à Versailles, à Saint-Cloud, à Clagny, &c. : 3°. les croisées que l'on pratique dans cet étage, doivent être quarrées, ou avoir tout au plus de différence en largeur & en hauteur comme quatre à cinq : 4°. enfin les balustrades, qui couronnent cet étage, se ressentent toujours de sa proportion raccourcie, & ont un cinquième de moins en hauteur que celles qui terminent un Ordre régulier. On pratique souvent des *Attiques* sans Ordre, sans balustrades & sans croisées, pour y mettre des inscriptions; comme ceux de la Porte Saint-Denis, Saint-Martin, Saint-Bernard à Paris, & la plûpart des Fontaines publiques.

ATTIQUE CIRCULAIRE. C'est un exhaussement en forme de piédestal rond, souvent percé de petites croisées, comme au dôme de l'Eglise de Jesus des Arcades

à Rome, & de Saint-Louis des Invalides à Paris.

Attique continu. *Attique* qui environne un bâtiment sans interruption, & qui suit les corps & les retours des pavillons, comme à l'Hôtel royal des Invalides, & dans la cour neuve du Palais à Paris.

Attique de cheminée. C'est le revêtement de plâtre, de bois ou de marbre, depuis le chambranle jusques à la premiere corniche, & qui fait la gorge droite.

Attique de comble. On donne ce nom à tout petit étage ou piédestal de Maçonnerie ou de bois revêtu de plomb, qui sert de garde-fou à une terrasse ou plateforme, ou belveder, comme à quelques Palais d'Italie, & aux combles en dôme du Louvre à Paris.

Attique de placard. C'est la gorge, le panneau & la corniche qui composent le dessus d'un placard.

Attique interposé. Nom d'un *Attique* qui est situé entre deux grands étages, quelquefois décorés de colonnes ou de pilastres, comme à la grande galerie du Louvre.

ATTRIBUTS. Terme de décoration. Ce sont des symboles qui caractérisent les figures, statues & autres ornemens qui décorent un édifice. L'aigle & la foudre sont les *Attributs de Jupiter*; le trident celui de *Neptune*, & le caducée celui de *Mercure*. Le bandeau, l'arc, le carquois caractérisent l'Amour. Une balance & une épée désignent la Justice. L'olivier marque la paix. Et la palme ou le laurier sont les *Attributs* de la victoire.

AVAL. *Voyez* Amont.

AVANCE, f. f. Ce mot signifie non seulement tout ce qui est porté par encorbellement au-delà d'un mur de face, comme étoient autrefois certains pans de bois sur les rues publiques, mais encore tout coude qui anticipe sur quelque rue, & qu'on retranche pour l'élargir & la rendre d'alignement.

On appelle aussi *Avances* les saillies sur rue, qui excédent le nud d'un mur de face, comme sont les pas des portes, balcons, bornes, barrieres, appuis de boutique, auvents & leurs plafonds, appuis & cages de croisée. Toutes ces *Avances* payent au Voyer 3 liv. 12 sols pour la premiere pose, & 1 liv. 17 sols 6 den. pour le rétablissement. Mais les *Avances*, qui se construisent avec le corps du Bâtiment, comme sont les plinthes, entablemens, pilastres, couronnemens & autres ornemens de Maçonnerie, ne doivent rien au Voyer lorsqu'ils n'excédent point l'alignement qu'il a donné.

AVANT-BEC, f. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'est la pointe d'une pile de pont en forme d'éperon, qui sert pour le soutenir & pour fendre l'eau. Le dessus de l'*Avant-bec* est recouvert de dalles en glacis.

Avant-bec. On nomme ainsi les deux éperons qui avancent au-devant de la pile d'un pont. Leur plan est le plus souvent un triangle équilatéral, comme aux ponts de Paris, ou un triangle rectangle comme au pont antique de Rimini en Italie. Quelquefois ces éperons sont ronds, comme au pont Saint-Ange à Rome. Il s'en trouve aussi où l'*Avant-bec* d'amont est aigu pour résister au fil de l'eau, & celui d'aval rond, comme au pont de Pontoise.

AVANT-CORPS, f. m. C'est dans la décoration des édifices, une partie en saillie, comme un pilastre, un montant, &c. & au contraire l'*arriere-corps* est la partie reculée qui sert de fond.

On appelle aussi *Avant-corps*, en Serrurerie, tous les morceaux qui excedent le nud de l'ouvrage, & qui forment saillie sur ce nud. Les moulures forment *Avant-corps*, mais les rinceaux & autres ornemens ne sont pas compris sous ce nom.

AVANT-COUR ou Anti-cour, f. f. C'est une cour qui précede la principale cour d'une maison, comme celle des Ministres à Versailles, & la premiere cour du Palais-Royal. Ces *Avant-cours* servent quelquefois à communiquer dans les basses-cours des cuisines & écuries, qui sont souvent aux deux côtés.

AVANT-LOGIS, f. m. C'étoit chez les Anciens le corps-de-logis de devant. Il y en avoit de cinq espéces: le *Toscan*, qui n'avoit point de colonnes, mais seulement un auvent, qui entouroit sa cour; le *Tetrastyle*, qui avoit quatre colonnes chargées de cet auvent; le *Corinthien*, qui étoit

étoit décoré d'un périſtyle de cet Ordre dans tout le circuit de la cour ; le *Teſtitudiné* dont les portiques, avec arcade, étoient couverts de voûtes d'arête, ainſi que l'étage de deſſus, & le *découvert* dont la cour n'avoit ni portique, ni périſtyle, ni auvent en ſaillie. (*Voyez* l'*Architecture* de *Vitruve*, liv. VI. ch. 3.)

Palladio, (liv. II. ch. 6.) rapporte l'*Avant-logis Corinthien*, qu'il a bâti à la Charité de Veniſe, pour des Chanoines réguliers, où il a imité la diſpoſition de celui des Romains dont parle *Vitruve*.

AVANT-PIEU, ſ. m. Terme d'Architect. Hydr. Bout de poutrelle, qu'on met ſur la couronne d'un pieu, pour le tenir à plomb quand on le bat à la ſonnette.

On nomme auſſi *Avant-pieu*, en Jardinage, une eſpéce de cheville de fer pointue, qui ſert à faire des trous, pour planter des jalons, des piquets & des échalats de treillage, particulierement quand la terre eſt trop ferme, & couverte d'une aire de recoupes.

AVANTURINE, ſ. f. Terme de décoration. Pierre précieuſe d'un rouge brun ou de couleur jaunâtre ou olivâtre, ſemée d'une infinité de petits points d'or très-brillans, dont on fait de petites colonnes pour les tabernacles, cabinets de marqueterie, &c. On la contrefait en verre en y mêlant de la limaille de cuivre, qui fait l'effet des grains d'or.

On trouve en Provence une eſpéce d'*Avanturine* qui, étant caſſée, fait un ſable doré, & dont on peut ſe ſervir pour ſabler des compartimens de jardin.

AUBE, ſ. f. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt une petite planche attachée aux coyaux ſur la jante de la roue d'une machine hydraulique, qui étant expoſée au courant de l'eau, par le choc qu'elle en reçoit, fait tourner la roue à laquelle elle eſt attachée. On juge bien que l'eau ne peut donner un mouvement de rotation que ſon impulſion ne ſoit répetée ſur un aſſez grand nombre d'*Aubes*. Il eſt donc néceſſaire que les *Aubes* ſoient en quantité à une roue : mais cette quantité n'eſt point arbitraire ; & pour s'en aſſurer, il ſuffit de conſidérer l'uſage ou l'effet des *Aubes*.

Quand une *Aube* eſt entierement plongée dans un courant, & qu'elle eſt perpendiculaire au fil de l'eau, (ſituation la plus avantageuſe pour qu'elle reçoive de la part de l'eau la plus grande impulſion poſſible) il faut que l'*Aube* qui doit ſuivre ſoit alors à la ſurface de l'eau, & prête à la toucher ſeulement ; car ſi elle y plongeoit, elle déroberoit à l'*Aube* précédente une partie du courant dont elle reçoit l'impulſion. Paſſé ce point perpendiculaire, la premiere *Aube* ſe dérobe au choc de l'eau, lequel choc diminue toujours plus à meſure que l'*Aube* devient plus oblique au fil du courant. Alors il eſt néceſſaire qu'une nouvelle force vienne ſe joindre à la plus grande que la premiere *Aube* a reçue, & qui décroît, afin que la perte de cette plus grande force ſoit réparée, & que le mouvement de la roue ne ſe ralentiſſe pas.

De là il ſuit que la ſeconde *Aube* doit être entierement ſur la ſurface de l'eau, quand la premiere y eſt perpendiculaire ; enſorte que les deux *Aubes* faſſent un angle droit : ce qui détermine la ſituation reſpective des *Aubes*, & par conſéquent leur nombre, qui dépend des dimenſions du rayon de la roue & de celles qu'on donne aux *Aubes*.

Pour rendre la choſe ſenſible, ſuppoſons que la hauteur des *Aubes* ſoit égale au rayon de la roue. Lorſque la premiere ſera verticale au courant de l'eau, le centre de la roue ou de l'arbre qui la porte, ſera donc alors à la ſurface de cette même eau. Ainſi l'*Aube* qui doit la ſuivre devant faire un angle droit avec la premiere, en ſera donc éloignée de 90 degrés. D'où il ſuit que des *Aubes* auſſi larges que le rayon de la roue à laquelle elles ſont attachées, ne peuvent être qu'au nombre de quatre.

Ce nombre ſera plus grand ſi cette largeur diminue, parce que la premiere *Aube* ſera dans ce cas entierement plongée dans l'eau avant que le centre de la roue qui la porte ſoit à la ſurface du courant. Ce ſera un autre point qui ſe trouvera alors à la ſurface, & c'eſt à ce point qu'il faudra placer la ſeconde *Aube*.

On doit conclure de là, que les *Aubes*

se multiplient d'autant plus sur une roue, qu'elles sont moins larges. C'est sur ce principe que M. *Pitot* a calculé la Table suivante, où l'on voit le nombre des *Aubes*, relativement à leur largeur, exprimé par les parties du rayon de la roue où elles doivent être attachées.

TABLE du nombre des Aubes *qu'on doit attacher à une roue, leur largeur étant donnée & exprimée en parties du rayon de la roue, qu'on suppose de 1000 parties.*

Largeur des Aubes.	Nombre des Aubes.
1000	4
691	5
500	6
377	7
293	8
234	9
191	10
159	11
134	12
114	13
99	14
86	15
76	16
67	17
61	18
54	19
49	20

Après une pareille disposition, on penseroit volontiers qu'une roue doit être mûe avec la plus grande vîtesse possible, & sur-tout qu'elle doit l'être uniformément. La premiere question, qui paroît résolue par les situations respectives bien déterminées des *Aubes*, ne l'est cependant point du tout. A l'égard de la vîtesse uniforme, il semble qu'elle doit avoir lieu, dès que la roue a acquis tout le mouvement d'accélération qu'elle peut recevoir. En effet, dès que la premiere *Aube* est plongée entierement dans l'eau, elle reçoit le plus grand choc qu'elle peut recevoir de la part du courant. Elle quitte alors cette situation avantageuse; & comme elle se dérobe à l'impulsion, cette impulsion devient toujours moindre, & cela en raison des sinus des angles d'incidence. Mais si la premiere *Aube* n'a plus la même force pour faire tourner la roue, cette diminution est justement compensée par la seconde *Aube* qui se plonge dans l'eau, & dont la force s'accélere jusques à sa situation verticale, en même proportion que la force de la premiere *Aube* diminue. Cela est bien évident. L'angle d'incidence de l'eau sur celle-là augmente, comme il diminue sur celle-ci, & tout se trouve compensé. Il y a plus: N'est-il pas démontré qu'une machine mûe par le choc d'un fluide, accélere sa vîtesse jusques à un certain point, passé lequel l'impulsion n'agit plus que pour conserver cette même vîtesse, qui devient alors uniforme?

Nous pourrions entrer dans un examen plus rigoureux. Mais ce raisonnement doit suffire pour persuader les personnes qui sont peu versées dans les Mathématiques, & servir de guide à celles qui peuvent y appliquer des démonstrations. Reprenons donc la premiere question, c'est-à-dire celle qui regarde la situation la plus avantageuse des *Aubes* pour que la vîtesse de leur roue soit la plus grande qu'il soit possible.

On a déja remarqué que l'*Aube* ne reçoit la plus grande impulsion que quand elle est perpendiculaire au fil de l'eau. Ce point passé, l'effort qu'elle reçoit diminue, & l'*Aube* n'est plus située avantageusement. Or on a dit: N'y auroit-il point une situation telle que l'impulsion de l'eau sur l'*Aube* fût toujours constante? En négligeant l'avantage de la situation verticale, ne gagneroit-on pas en faisant faire à l'*Aube* un angle moins grand que 90 degrés avec le courant, mais qui étant toujours le même produisît un effort constant; ensorte que la somme des chocs sur l'*Aube*, pendant son enfoncement dans l'eau, surpassât alors la somme des efforts dans cette autre situation de l'*Aube*, qui produiroit une impulsion perpendiculaire? Ces questions ont fourni une observation utile: c'est que les aîles d'un moulin à vent ne sont point situées perpendiculairement à la direction du cou-

rant de l'air, & qu'il est démontré que l'angle le plus avantageux qu'elles puissent faire avec cette direction, est de 54 degrés 44 minutes. Voici le même cas: Les *Aubes* sont exposées au choc de l'eau, comme les aîles d'un moulin le sont à celui du vent. Elles doivent donc avoir la même situation que les aîles d'un moulin. Il y a plus: l'expérience a fait voir, indépendamment des démonstrations, que le gouvèrnail d'un vaisseau produisoit la plus grande force, lorsqu'il faisoit avec la quille un angle de 54 degrés 44 minutes. Or rien ne peut mieux représenter une *Aube* que la partie du gouvernail qui est plongée dans l'eau. Donc les *Aubes* doivent faire avec le rayon de la roue le même angle que font les aîles du moulin avec le rayon de l'arbre auquel elles sont attachées.

Avertissons, avant que de finir, que ces régles peuvent souffrir des exceptions, & que la théorie des *Aubes* n'est pas rigoureusement démontrée; & assurons que, comme dans la pratique on ne doit point aspirer à ce haut degré de justesse, on peut en faire usage avec confiance.

Les personnes qui se piquent d'exactitude, pourront examiner la chose dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, années 1725 & 1729. On trouvera encore des vûes nouvelles sur ce sujet de M. l'Abbé de *Valernod*, de la Société Royale de Lyon, dans les *Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux-Arts*, années 1749, 1750, &c. articles de l'*Assemblée publique de la Société Royale de Lyon*.

AUBIER ou AUBOUR, s. m. Ce mot, tiré du latin *Alburnum*, blanc, signifie le blanc du bois de chêne. Il est très sujet à être piqué par les vers: aussi ne l'employe-t-on que sous l'eau & en pieux.

AUBRON ou AUBERON. Terme de Serrurerie. Espece de cramponet à-peu-près en fer à cheval, qui entre dans la tête ou palâtre d'une serrure à pene en bord, & qui reçoit les penes & gachettes de ladite serrure. On rive ce cramponet sur une plaque de fer de même largeur & longueur que la tête du palâtre de la serrure, & on l'attache au couvercle du coffre.

AUDITOIRE, s. m. *Voyez* Barre d'Audience.

AVENUE, s. f. Grande allée d'arbres accompagnée de contre-allées qui ont ordinairement la moitié de sa largeur. (*Voyez* Allée.) On la plante de différens arbres, suivant les terreins. Pour les endroits aquatiques, ce sont les arbres de bois blanc, tels que le peuplier, le tremble, le bouleau, qu'on doit choisir; au lieu qu'on doit préferer l'orme & le chêne dans la terre grasse; & dans les terreins sabloneux, les châtaigniers, noyers & autres arbres fruitiers.

Les *Avenues* sont ordinairement plantées à l'arrivée d'une ville ou d'un château, comme l'*Avenue* de Vincennes près Paris.

Avenue en perspective. C'est une *Avenue* qui est plus large par un bout que par un autre, ou pour donner une apparence de longueur, ou pour paroître parallele en regardant par l'extrémité la plus étroite. (*Voyez* Allée.)

AUGE, s. f. C'est une cuve de pierre qui se met dans une cuisine près du lavoir, & qui sert près d'une écurie pour abreuver les chevaux.

Les Maçons appellent aussi *Auge* une espéce de cuve de bois dans laquelle ils gâchent le plâtre, & mettent le mortier que les Manœuvres ou les Aides-maçons leur portent.

Auge. Terme d'Architecture hydraulique. Sorte de machine qui sert à l'épuisement des eaux. C'est un canal de bois suspendu ordinairement par son milieu sur un axe, autour duquel il peut se mouvoir. Une partie de ce canal répond à l'eau qu'on veut épuiser, & l'autre partie aboutit à l'endroit où l'eau doit se vuider. Pour faire mouvoir cette machine, deux hommes se mettent dans l'eau; saisissent deux espéces de mains de bois qui font partie de l'*Auge*, & la baissent pour la faire plonger. Alors cette partie de l'*Auge*, sur laquelle ils agissent immédiatement, se remplit d'eau. On la releve ensuite afin que de là l'eau passant à la partie qui est hors de l'eau, aille se vuider dans l'endroit où cette même partie aboutit. (*Voyez* la description & la figure de cette ma-

chine, dans l'*Architecture hydraulique* de M. *Belidor*, tom. 1. pag. 381.)

AUGET, f. m. C'est un plaquis de plâtre qui se fait le long des lambourdes dans un plancher, pour les entretenir ensemble & les recouvrir d'un parquet de Menuiserie ou de planches.

Auget. C'est une truellée de plâtre appliquée au droit du joint ou au joint montant, faite en maniere de coquille, dans laquelle on fait passer le coulis de plâtre ou de mortier pour entrer dans ces joints.

AUGMENTATIONS, f. f. pl. Ce sont, dans l'art de bâtir, des ouvrages faits au-delà de la convention du marché, dont le mémoire se paye le plus souvent par estimation des Experts.

AVIVER. C'est en Charpenterie couper le bois à vive arête ou à angle vif. Et en Sculpture, c'est nettoyer, grater & polir quelque figure de métal pour la rendre plus propre à être dorée, soudée, &c.

AUTEL, f. m. Ce mot dérivé du latin *Altare*, qui vient d'*Altus* haut, signifie une table d'une seule pierre quarrée longue, sur laquelle on sacrifie à une Divinité. Chez les Payens c'étoit une espece de piédestal quarré, rond ou triangulaire, orné de Sculpture de bas-reliefs & d'inscriptions, sur lequel on brûloit des victimes qu'on sacrifioit aux Idoles. Les Romains avoient deux sortes d'*Autels*. Les uns destinés à l'honneur des Dieux célestes & supérieurs, étoient exhaussés & posés sur quelque édifice relevé. Les autres, sur lesquels on sacrifioit aux Dieux terrestres, étoient posés immédiatement sur la superficie de la terre. A l'égard des Dieux infernaux, que les Romains reconnoissoient encore, on faisoit un trou, en terre où l'on égorgeoit les victimes.

Dans le Christianisme on a aussi des *Autels*. Ce sont des tables quarrées consacrées à Dieu, élevées & ornées pour célébrer la Messe. Dans la primitive Eglise les *Autels*, sans parure & sans pompe, n'étoient que de bois, parce qu'à cause des persécutions que les Chrétiens eurent à souffrir alors, ils étoient obligés de les transporter souvent d'un lieu à un autre, & de changer les lieux des assemblées & des sacrifices. Aujourd'hui l'*Autel* est fixe. La table qui le forme est quelquefois soutenue par une seule colonne, comme on le voit aux Chapelles soûterraines de Sainte-Cecile à Rome. Quelquefois aussi elle est soutenue par quatre colonnes, comme l'*Autel* de Saint-Sebastien *in Crypta Arenaria*. Mais la forme la plus ordinaire des *Autels* est un corps de Maçonnerie orné de Sculpture, & figuré en console: ce qui les rend semblables à des tombeaux. Ils sont ou appuyés contre un mur, ou isolés. Ceux-ci ont ou un contre-rétable, comme à la plûpart des Eglises cathédrales, ou un double parement, comme à Saint-Germain des Prez à Paris.

On appelle aussi *Autel* isolé, un *Autel* qui est sous un baldaquin, comme l'*Autel* de Saint-Pierre à Rome.

AUVENT, f. m. C'est une avance faite de planches pour couvrir la montre d'une boutique. Les *Auvents* sont ordinairement droits: on en fait cependant de bombés, de ceintrés & d'autres figures.

AXE, f. m. Mot tiré du latin *Axis*, essieu. C'est un corps qui passe par le centre d'un corps rond & cylindrique, comme d'une boule, d'une colonne, &c.

Axe de la Volute Ionique. *Voyez* Cathete.



B

BAC, f. m. Terme de Jardinage. C'eſt le nom d'un petit baſſin quarré ou rond, placé d'eſpace en eſpace dans les quarrés d'un potager, muni d'un robinet, pour arroſer, comme il y en a à Verſailles, à Sceaux, &c. dans chaque petit jardin.

BACQUET, ſ. m. Vaiſſeau de bois rond, ovale ou quarré, d'environ un pied & demi de diametre, & plus ou moins profond, fait de pluſieurs piéces ou douves ſerrées par des cerceaux de fer ou de bois, & deſtiné à contenir de l'eau ou des matieres fluides. Les Maçons s'en ſervent pour tranſporter le mortier au pied de l'engin, d'où on l'éleve ſur les échafauts, & les Carriers pour tirer le moilon & autres pierres, qu'ils ne peuvent brider avec le cable.

BADIGEON, ſ. m. C'eſt un enduit jaunâtre qu'on fait avec de la pierre de Saint-Leu, réduite en poudre, dont le Maçons ſe ſervent pour diſtinguer les naiſſances d'avec les panneaux ſur les enduits & ravallemens. Les Sculpteurs en font auſſi uſage pour cacher les défauts des pierres coquillieres, & les faire paroître d'une même couleur.

BADIGEONNER, v. act. C'eſt colorer avec du badigeon. (*Voyez* ce mot.)

BAGUETTE, ſ. f. Petite moulure ronde, moindre qu'un aſtragale, ſur laquelle on taille quelquefois des ornemens, comme des rubans, des feuilles de chêne, des bouquets de laurier, &c.

BAHU, ſ. m. C'eſt le profil bombé du chaperon d'un mur, de l'appui d'un quai, d'une terraſſe ou d'un foſſé.

BAHU. On dit, en terme de Jardinage, qu'une plate-bande, qu'une planche, ou qu'une couche de terre eſt en *Bahu*, lorſqu'elle eſt bombée ſur ſa largeur pour faciliter l'écoulement des eaux, & mieux élever les fleurs. Les plate-bandes ſe font aujourd'hui en dos-d'âne, c'eſt-à-dire en glacis à deux égouts.

BAIGNOIRE, ſ. f. Cuve de cuivre rouge de quatre pieds & demi de longueur ſur deux & demi de largeur, & ſur vingt-ſix pouces de hauteur, arrondie à ſes angles, & qu'on met dans la ſalle des bains, pour s'y baigner. Cette cuve eſt étamée en dedans pour empêcher le verd-de-gris, & décorée au dehors de peintures à l'huile. A la partie ſupérieure de la *Baignoire*, à l'endroit où l'on s'aſſeoit, ſont des linges piqués, des oreillers qui rendent plus douce la ſituation dans laquelle on ſe trouve alors. Il y a à l'autre extrémité deux robinets à droite & à gauche, l'un pour donner de l'eau chaude amenée de l'étuve, & l'autre pour diſtribuer l'eau froide qui vient du réſervoir. Enfin une bonde eſt pratiquée au fond de la *Baignoire*, ou pour renouveller l'eau pendant le tems qu'on eſt dans le bain, ou pour la vuider tout-à-fait. Elle communique pour cela à un tuyau de décharge, qui l'expulſe dans les baſſes-cours ou dans des puiſards.

Les *Baignoires* ſe placent dans des niches faites exprès dans la ſalle des bains, (*Voyez* BAIN) & elles ſont couvertes d'un baldaquin ou impériale décoré de mouſſeline, toile de coton, toile peinte ou Perſe, comme on en voit au château de Saint-Cloud, de Sceaux, &c.

BAIN ou BOUIN, t. ind. On dit *maçonner à Bain* ou *à Bouin de mortier*, lorſqu'on poſe les pierres, qu'on jette les moilons & qu'on aſſied les pavés en plein mortier.

BAINS, ſ. m. pl. Nom qu'on donne à un appartement deſtiné à ſe baigner. Il eſt compoſé d'une anti-chambre où ſe tiennent les domeſtiques pendant que le Maître ou la Maîtreſſe ſont au *Bain*, d'une ſalle où eſt placée la baignoire dans une niche, qui eſt décorée d'une impériale, (*voyez* BAIGNOIRE) d'une chambre à lit, pour s'y coucher au ſortir du *Bain*, d'un cabinet de toilette, & d'une étuve, pour chauffer l'eau & ſécher les linges. Il doit y avoir auſſi un petit jar-

din particulier, attenant cet appartement, afin que les personnes qui prennent le *Bain* pour cause d'indisposition, puissent y faire de l'exercice sans être vûes. On décore les bains avec des lambris, des peintures, des dorures & des glaces. On pave de marbre l'endroit où est la baignoire, & on lambrisse le reste du mur avec des carreaux de fayence. On peint ordinairement le plafond sur un fond blanc; & cette peinture comporte toutes les compositions grotesques, tels que les ornemens Arabesques, les plantes Chinoises, les Magots, &c.

Ce sont ici des *Bains* particuliers : il y en a aussi de publics; mais ces sortes d'endroits ne sont gueres destinés que pour le peuple. Ils sont formés de grands bateaux, situés au milieu d'une riviere, faits de sapin, & couverts d'une grosse toile. Autour de ces bateaux appellés *Touës*, il y a de petites échelles attachées par des cordes, pour descendre dans un endroit de la riviere, où l'on trouve des pieux enfoncés d'espace en espace, qui soutiennent ceux qui prennent le *Bain*.

Les *Bains* publics n'étoient point autrefois si négligés. Les Anciens les regardoient comme des lieux d'importance; & les plus fameux personnages depuis *Mécene*, à qui l'invention en est dûe, *Neron*, *Vespasien*, *Tite*, *Domitien*, *Sévere*, *Gordien*, *Aurélien*, *Dioclétien*, & presque tous les Empereurs qui vouloient gagner le cœur de leurs sujets, sacrifierent aux *Bains* publics le marbre le plus précieux, & y employerent la plus belle Architecture. Ils venoient même s'y baigner avec le peuple. Ils en avoient fixé l'entrée à un très bas prix, pour que tout le monde pût profiter de cette commodité. Dans les réjouissances publiques, les *Bains* étoient gratuits; & dans cette confusion de personnes de l'un & l'autre sexe, l'ordre étoit si bien réglé, que tout s'y passoit avec décence. Les deux sexes étoient séparés. Les gens qui servoient dans chaque *Bain*, étoient du sexe auquel le *Bain* étoit destiné. Enfin la pudeur y étoit observée jusques à ce scrupule, que les enfans puberes ne se baignoient jamais avec leur pere, ni les gendres avec leurs beaux-peres. Véritablement ce bon ordre ne dura pas longtems; & les *Bains* devinrent dans la suite des lieux de volupté & de débauche. Nous ne nous arrêterons point ici à cet écart des Anciens; ce n'est point là une tâche que nous ayons à remplir : mais nous allons faire connoître en peu de mots ces bâtimens publics des Anciens.

C'étoient de grands édifices qui avoient plusieurs cours & plusieurs appartemens, dont les principales piéces étoient les salles du *Bain*, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Il y avoit au milieu de chaque salle un grand bassin entouré de siéges & de portiques; & à côté du *Bain* étoient des cuves d'où l'on tiroit de l'eau froide & de l'eau chaude pour composer la tiéde. Ces *Bains* étoient éclairés par en haut. Près de leurs salles il y avoit des étuves pour faire suer. (Voyez l'*Architecture de Vitruve*, liv. v. ch. 10.)

Les plus magnifiques *Bains* dont il reste des fragmens, sont ceux de *Titus*, de *Paul Emile*, & ceux de *Dioclétien*, où est à présent le Monastere des Peres Chartreux à Rome, lequel est encore appellé *Termini* du nom *Thermes*, que les Romains donnoient à ces sortes de *Bains*, & qu'ils avoient emprunté du grec *Therme*, qui signifie chaleur. *Publius Victor*, dans sa Topographie de Rome, rapporte qu'il y avoit dans cette ville 856 *Bains*, tant publics que particuliers.

Ces *Bains* qu'on appelle artificiels, pour les distinguer d'autres *Bains* que nous allons définir, ces *Bains*, dis-je, sont aujourd'hui fort en usage chez les Levantins qui y destinent la partie la plus considérable de leur logement. Ils en ont aussi de publics comme les Anciens.

Bains naturels. Ce sont auprès des sources d'eaux médicinales & minérales des bâtimens qui renferment des bassins pour se baigner, comme les *Bains* de Pouzzoles & de Bayes dans le royaume de Naples, & ceux de Bourbon & de Vichi, &c. en France.

BAJOYERS, s. f. pl. Terme d'Architecture hydraulique. Ce sont les aîles de Maçonnerie qui revêtissent la chambre d'une

écluse, fermée aux deux bouts par des portes ou des vannes qu'on léve à l'aide des cables. (*Voyez* Ecluse.) Il est d'abord très-important que ces aîles ayent des fondemens solides, parce que si elles s'affaissoient elles causeroient un grand dérangement dans les parties de l'écluse. Aussi leur parement doit se faire de la pierre de taille la plus dure. On en choisit pour cela deux échantillons différens: l'un pour les boutisses qui ne doivent point avoir moins de trois pieds de queue, & l'autre pour les panneresses, auxquelles on donne depuis 20 jusqu'à 24 pouces de lit: les unes & les autres ayant 12, 15 à 18 pouces de hauteur, posées alternativement une panneresse & une boutisse (ce sont deux sortes de pierre.) Les plus dures de ces pierres se réservent pour les encoignures & les angles, & sur-tout pour les endroits des jambages & battées des portes.

On n'a point encore bien déterminé la maniere de bâtir les *Bajoyers*. La méthode la plus suivie, est de poser leur premiere assise sur le plancher du radier, afin de l'enclaver dans la maçonnerie. Mais M. *Belidor*, dont la capacité sur ces matieres est très-connue, a fait voir que cette méthode ne vaut rien. Il lui substitue cette regle: c'est de poser sur les traversines une plate-forme de grandes pierres dures d'une épaisseur uniforme de neuf à dix pouces, les plus longues qu'on pourra trouver, ayant au moins quatre pieds de largeur, qui est la dimension que prescrit M. *Belidor* à cette plate-forme, afin qu'elle réponde à la longueur des boutisses. Il faut voir dans son *Architecture hydraulique*, tom. 1. de la II. part. liv. 1. ch. II. toutes les vûes de cet habile homme, & tous les détails utiles dans lesquels il entre pour la construction des *Bajoyers*. Afin de donner une idée de sa maniere d'instruire, nous allons transcrire les regles qu'il prescrit pour bien construire le massif de ces aîles d'une écluse; ce que nous pouvons faire sans figures. Et quelque court que soit, malgré cela, cet article, nous le croirons assez important, si nous avons fait sentir la conséquence de la construction d'un bon *Bajoyer*, & combien méritent de considération les avis de M. *Belidor*. Nous terminerons donc cet article par ses conseils sur la construction des massifs, en avertissant auparavant que c'est dans les *Bajoyers* qu'on pratique des pertuis pour communiquer l'eau d'une écluse des deux côtés, sans être obligé d'ouvrir les portes. » A mesure que l'on éleve chaque » assise de parement, il faut, (dit M. *Belidor*) bien garnir le derriere en ma» çonnerie de brique, toujours avec mor» tier de ciment, sur l'épaisseur d'envi» ron trois pieds; le reste peut se faire » de moilon, de même que les massifs des » contre-forts; cette maçonnerie bien liée » avec celle de la brique, dont on pourra » encore, pour plus de solidité, faire des » chaînes par intervalle dans toute l'é» tendue de l'ouvrage; mais il en faut » nécessairement derriere le parement, » pour empêcher que par la suite l'eau de » la retenue ne pénetre dans l'épaisseur » du mur, quand les joints viendront à » se dégrader. » (*Arch. Hydr.* vol. 1. de la seconde partie, pag. 215.)

Bajoyers. Terme des Ponts & Chaussées. Ce sont les bords d'une riviere près les culées d'un pont.

BALCON, s. m. Mot dérivé de l'Italien *Balcone*, avance. C'est une saillie au-delà du nud d'un mur, portée sur des consoles ou sur des colonnes, & fermée par une balustrade de pierre ou de fer.

On appelle aussi *Balcon* la balustrade même de fer, composée de balustres plats ou ronds, ou de panneaux avec frises sous l'appui, & pilastres de fer aux encoignures. Les grands *Balcons* sont ceux qui portent en saillie, & qui sont plus larges que les croisées; & les petits ceux qui sont entre les tableaux des mêmes croisées, & qui servent d'appui.

BALDAQUIN, s. m. On appelle ainsi un ornement d'Autel d'une Eglise, qui consiste en un dais ou amortissement porté sur des colonnes, comme celui de Saint-Pierre à Rome, ou comme celui du Val-de-Grace à Paris. Le mot *Baldaquin* ou *Baldachin* vient de l'Italien *Baldacchino*, qui signifie un dais.

BALEVRE, s. f. Mot dérivé du latin *Bisla-*

bra, qui a deux levres. C'est ce qui passe d'une pierre plus qu'une autre, près d'un joint dans la douelle d'une voûte ou dans le parement d'un mur, & qu'on retaille en ragréant. *Balevre* est aussi un éclat près d'un joint, crevé parce qu'il étoit trop serré.

BALIVEAUX. *Voyez* ECHASSES.

BALUSTRADE, f. f. C'est la continuité d'une ou plusieurs travées de balustres de marbre, de pierre, de fer ou de bois, qui servent de point d'appui, comme aux fenêtres, balcons, terrasses, &c. ou de clôture, comme à quelques autels & aux lits des Souverains. Elle est composée d'un socle ou retraite, d'un dez & d'une tablette. Lorsqu'une *Balustrade* est destinée seulement à servir d'appui, on proportionne sa hauteur à celle du coude ou hauteur d'appui. Si elle tient lieu de balcon ou d'appui évuidé à chaque étage d'un édifice, ou qu'elle serve de couronnement, comme au château de Versailles, (il faut pour cela que les combles ne soient point apparens) sa hauteur doit être le quart & un sixiéme de l'Ordre qui la soutient, qui est la hauteur de l'entablement plus une sixiéme partie. Cette mesure se distribue ainsi. On divise toute la hauteur de la *Balustrade* en neuf parties, dont on donne quatre au socle, quatre au dez, & une à la tablette. Et lorsque cette *Balustrade* doit servir d'appui, on éleve le sol de l'étage presque jusques à la retraite, afin de suppléer à la trop grande hauteur qu'a alors la *Balustrade*. Ceci est dit en général & sans supposer aucune ordonnance particuliere dans l'édifice : car s'il y a quelque Ordre, la *Balustrade* doit être proportionnée relativement à cet Ordre. Ainsi à l'Ordre Toscan, la hauteur de la *Balustrade* doit avoir deux diametres du fust inférieur de la colonne ; deux diametres & demi à l'Ordre Dorique ; deux diametres & deux tiers à l'Ordre Ionique ; & un diametre & cinq sixiemes aux Ordres Corinthien & Composite.

Nous avons dit que cette continuité de balustres sert quelquefois d'amortissement, & nous devons ajouter qu'elle tient aussi quelquefois lieu d'Attique. Mais dans ce cas les *Balustrades* doivent être massives sans balustres, afin de leur donner un air de solidité qui réponde au reste de l'ordonnance. Leur caractere doit être entierement conforme à cette ordonnance ; nous voulons dire que leurs profils doivent se ressentir du genre rustique, solide, moyen, délicat & composé, du bâtiment où elles sont placées. Et lorsqu'il y a des balustres, ces balustres doivent être de l'Ordre qui décore l'édifice. (*Voyez* BALUSTRE.)

BALUSTRADE FEINTE. C'est une *Balustrade* où les balustres sont taillés ou attachés de leur demi-épaisseur sur un fond, comme on en voit à quelques appuis de croisées.

BALUSTRE, f. m. Petite colonne ou pilastre orné de moulures, tourné en rond ou en quarré, qui sert à remplir un appui à jour sous une tablette. Elle a quatre parties : le *piédouche*, sur quoi porte la *poire* ou la *pance*, qui est la seconde & la plus grosse partie ; la troisiéme partie qui est la plus étroite, se nomme *col* ; & elle est couronnée par un chapiteau, qui est la quatriéme. La proportion générale de ces parties est telle. Ayant divisé toute la hauteur du *Balustre* en cinq parties, on en donne une pour le piédouche. On divise ensuite les quatre parties restantes en cinq, dont une est pour le chapiteau. Enfin ce qui reste entre le piédouche & le chapiteau se divise encore en cinq parties, qui se distribuent en trois & en deux, trois pour la hauteur du col, & deux pour la pance ou le renflement.

Ces proportions sont générales pour les cinq especes de *Balustres*. Seulement les moulures doivent être en plus ou moins grande quantité, d'une expression plus ou moins légere, ainsi que le galbe du col & de la pance, selon les Ordres auxquels ils sont joints. Le *Balustre* Toscan sera donc le plus gros, le moins chargé de moulures, & le plus souvent quarré par son plan. Le *Balustre* Corinthien étant plus svelte, son diametre ne sera que du tiers de sa hauteur. Et les autres *Balustres* Dorique, Ionique & Composite seront proportionnés relativement à leurs Ordres. Supposons par exemple

qu'on ait divisé la hauteur du *Balustre* en soixante parties, la grosseur de la panse du *Balustre* Toscan en aura vingt-quatre; celle du Dorique vingt-trois, celle de l'Ionique vingt-deux, & celle du Corinthien & du Composite vingt-un. Pour déterminer maintenant les autres parties des *Balustres*, on divise le diametre de leur panse en deux parties égales, dont on donne une à la grosseur du col, du gorgerin du chapiteau & des scoties du piédouche. A l'égard de la largeur du plinthe de ces piédouches, elle a le même diametre que la panse, & celui de l'abaque un cinquiéme moins que la largeur de la panse.

La hauteur ordinaire des *Balustres* est depuis vingt jusques à vingt-quatre pouces, & leur intervalle dans une balustrade est tel qu'il n'y ait au plus entre deux poires que la largeur de leur col.

• Le mot *Balustre* vient du latin *Balaustrum* fait du grec *Balaustion*, nom de la fleur du grenadier sauvage, à laquelle il ressemble. Voici les divisions particulieres de cet article. •

Balustres de bois. *Balustres* tournés ou faits à la main, qui sont droits ou rampans, soit pour les galeries en dehors ou pour les escaliers.

Balustres de bronze. Ce sont des *Balustres* qui sont ou de feuilles de bronze ciselés & à jour, ou fondus, réparés & massifs, comme les *Balustres* du grand escalier du château de Versailles.

Balustre de chapiteau. *Voyez* Coussinet de chapiteau.

Balustres de fer. Nom des *Balustres* contournés de fer quarré ou de fer plat, & qui servent pour les balcons & les rampes d'escalier. On en fait aussi de fer fondu, qui sont plats & retenus dans des chassis de fer forgé.

Balustres de fermeture. On appelle ainsi les *Balustres* les plus rallongés en maniere de colonne en *Balustre*, & qui se font de bronze, de fer forgé ou fondu, ou enfin de bois pour les clôtures de chœur d'Eglise ou de Chapelle.

Balustre de modillon. C'est le devant du petit enroulement qui est à la tête du modillon Corinthien.

Balustres entrelacés. Ce sont des *Balustres* joints ensemble par quelque ornement, & taillés comme les entre-las (*voyez* ce mot) dans un même bloc de pierre ou de marbre.

Balustres. Terme de Serrurerie. Ce sont de petites piéces de fer en forme de *Balustres*, qui tombent sur l'entrée de la clef, & qui servent à la couvrir. On en fait aussi usage pour attacher les serrures.

BANC, s. m. C'est la hauteur des pierres parfaites dans les carrieres.

Banc de ciel. Nom qu'on donne au premier & au plus dur *Banc* qu'on trouve en fouillant une carriere, & qu'on laisse sur des pilliers pour servir de ciel & de plafond à cette même carriere.

Banc d'Eglise. C'est un siége de plusieurs places pour une famille, fermé d'une cloison à hauteur d'appui. Ces sortes de *Bancs* doivent être d'alignement & de pareille hauteur, autant pour la symmétrie que pour ménager la place qu'ils occupent, comme on l'a fait à l'Eglise de Saint-Germain l'Auxerrois à Paris.

Banc de jardin. *Banc* qui se fait ordinairement de gazon, mais aussi de bois, de pierre ou de marbre. On place les *Bancs* dans les niches ou renfoncemens en face des grandes allées & enfilades, dans les salles & galeries de bosquets, & dans les angles pour découvrir deux allées.

Banc de volée. C'est dans une carriere, le *Banc* qui tombe après avoir souchevé.

BANDE, s. f. C'est en Architecture le nom de tout membre plat en longueur sur peu de hauteur. On le nomme aussi *Face* du latin *Fascia*, qui dans *Vitruve* signifie la même chose.

Bandes d'architrave. Nom qu'on donne aux faces d'un architrave, dont la plus grande est au-dessus & la plus petite au-dessous. Cet arrangement n'est pas si important qu'on ne puisse absolument le changer. Aussi est il renversé dans quelques édifices, comme l'arc d'*Auguste* à Suze, celui de *César* à Fano, d'un autre à Spolette, &c. la petite *Bande* étant au-dessus, & la grande au-dessous. Il y a des architraves où ces *Bandes* sont en talut.

Bande de carreaux. C'est un rang de carreaux petits ou grands, qui autrefois

se faisoit sur un plancher, environ de trois pieds en trois pieds, entre les carreaux à six pans.

BANDE DE COLONNE. Espece de bossage dont on orne le fust des colonnes rustiques & bandées, & qui est quelquefois simple, comme aux colonnes Toscanes du Luxembourg, ou pointillé ou vermiculé, comme à celles de la galerie du Louvre; ou enfin taillé d'ornemens de peu de relief, différens dans chaque *Bande*, comme aux Ioniques des Tuileries, & au portail de Saint-Etienne du Mont à Paris. Ces *Bandes* sont bordées d'un listel ou autre moulure.

BANDES. Terme de Serrurerie. *Barres* de fer plates & percées tout au long, qu'on attache contre une porte avec des clous rivés en dedans, ou avec un crampon qui passe par-dessus le collet de la *Bande*, & qui, traversant la porte, est rivé sur le bois par l'autre côté.

BANDES DE TREMIE. Ce sont des barres de fer qui étant attachées sur les deux solives d'enchevêtrure servent aux cheminées à porter l'âtre entre la muraille & le chevêtre. On donne aussi ce nom aux *Barres* qui servent à porter les languettes qui séparent les tuyaux.

BANDES FLAMANDES. Nom de deux *Barres* de fer soudées l'une contre l'autre, & repliées en rond pour faire passer le gond. Après qu'elles sont soudées on les ouvre & on les sépare l'une de l'autre autant que la porte a d'épaisseur. Ensuite on les coupe quarrément pour les faire joindre des deux côtés contre la porte. On met quelquefois des feuillages sur ces sortes de *Bandes*.

BANDEAU, s. m. Plate-bande unie qu'on pratique autour des croisées ou arcades d'un bâtiment où l'on veut éviter la dépense. C'est une sorte de chambranle formé sans moulures, & orné seulement quelquefois d'un quart de rond, d'un talon, ou d'une feuillure qu'on fait sur l'arête du tableau de ces mêmes portes ou croisées.

BANDEAU. Terme de Menuiserie. C'est une planche mince & étroite qui est alentour des lambris par le haut, & qui tient lieu de corniche, lorsqu'il n'y en a point.

BANDELETTE, s. f. Petite moulure qui a ordinairement autant de saillie que de hauteur. On la nomme *filet* ou *listeau*, selon la place qu'elle occupe dans les corniches & autres membres d'Architecture. On connoît encore la *Bandelette* sous le nom de *Tenie*, du latin *Tænia*, qui dans *Vitruve* a la même signification.

BANDER UN ARC, ou *une Plate-bande*, v. act. C'est en assembler les voussoirs & claveaux sur les ceintres de charpente, & les fermer avec la clef.

BANQUETTE, s. f. C'est un petit chemin relevé pour les gens de pied le long d'un quai ou d'un port, & même d'une rue, à côté du chemin des charrois, comme les *Banquettes* du Cours à Rome, & celles des ponts sans maisons à Paris. Lorsque les *Banquettes* ne sont que d'une assise, comme celles du Pont-Royal des Tuileries, on les nomme *Tablettes*. C'est une distinction moderne, & que ne connoissoient pas les Romains. Ils donnoient le nom général *de Cursoria* à toute sorte de *Banquettes*. Celles des ponts étoient quelquefois couvertes comme autrefois à Rome celles du pont Adrien, aujourd'hui le Pont Saint-Ange.

Banquette est aussi le nom d'un petit appui de croisée de treize à quatorze pouces de haut, qui sert à s'asseoir, & sur lequel est posé un appui de fer. On le fait excéder au dehors des façades, & on y employe la pierre dure.

BANQUETTE. Terme d'Architecture hydraulique. C'est un sentier construit des deux côtés de la cuvette ou rigole d'un aqueduc où l'on peut marcher afin d'examiner si l'eau s'arrête ou se perd en quelque endroit. On donne ordinairement dix-huit pouces de large à ces sortes de *Banquettes*.

BANQUETTE. Terme de Jardinage. Nom qu'on donne à des palissades basses à hauteur d'appui, qui n'excédent point en hauteur trois ou quatre pieds. Ces palissades ainsi ravalées servent dans les côtés des allées doubles, parce qu'elles n'interrompent point le coup d'œil entre la tige des arbres. On y laisse quelquefois d'espace en espace des boules échappées de la *Banquette* même.

BAPTISTERE, ſ. m. Lieu ou édifice dans lequel on conſerve l'eau pour baptiſer. C'étoit anciennement une petite Egliſe auprès d'une grande, où l'on adminiſtroit le Baptême, comme le *Baptiſtere* de S. Jean de Latran à Rome. M. *Fleuri* dit que cet édifice étoit ordinairement bâti en rond, ayant un enfoncement où l'on deſcendoit par quelques marches pour entrer dans l'eau (car c'étoit proprement un bain); qu'on ſe contenta enſuite d'une grande cuve de marbre ou de porphyre comme une baignoire; & qu'enfin on le réduiſit à un baſſin ſemblable à celui des Fonts d'aujourd'hui. Le même Auteur (M. *Fleuri*) ajoute que le *Baptiſtere* étoit orné de peintures convenables à ce Sacrement, & meublé de pluſieurs vaſes d'or & d'argent pour garder les Saintes-Huiles, & pour verſer l'eau. Ceux-ci étoient ſouvent en forme d'agneaux & de cerfs, pour repréſenter par l'un l'Agneau Paſcal, & par le cerf pour marquer le deſir des ames qui cherchent Dieu, comme un cerf altéré cherche une fontaine, ſuivant l'expreſſion du *Pſeaume* XLI. On y voyoit l'image de Saint *Jean-Baptiſte*, & une colombe d'or ou d'argent ſuſpendue, pour caractériſer encore plus particulierement l'uſage du *Baptiſtere*. (Voyez les *Mœurs des Chrétiens*, tit. XXXVI.)

Aujourd'hui le *Baptiſtere* eſt une chapelle où ſont les Fonts Baptiſmaux, eſpéce de fontaine ou réſervoir qui contient les eaux dont on ſe ſert pour le Baptême; & on donne le nom de *Fonts Baptiſmaux* à cette chapelle.

BAR, ſ. m. Eſpéce de civiere avec laquelle les Ouvriers-Maçons portent des pierres de peu de groſſeur.

BARAQUE ou HUTTE, ſ. f. Petite maiſon conſtruite de charpente, revêtue de planches de bateau, & couverte de doſſes, élevée près d'un grand attelier, pour la commodité des ouvriers, & pour ſervir quelquefois de magaſin pendant l'hyver, & de retraite pendant l'été.

BARBACANE, ſ. f. C'eſt une ouverture étroite & longue en hauteur, qu'on laiſſe aux murs qui ſoutiennent les terres pour donner de l'air & écouler les eaux. On la pratique lorſqu'on bâtit en des lieux ſujets à l'inondation. On la nomme auſſi *Canoniere* ou *Ventouſe*.

BARDEAU, ſ. m. Petit ais de merrain en forme de tuile ou de latte de dix à douze pouces de long ſur ſix à ſept de large, dont on ſe ſert pour couvrir les bâtimens peu conſidérables, tels que les apentis, moulins, &c.

BARDER, v. act. C'eſt charger une pierre ſur un chariot, ſur un bar (*voyez* BAR) pour la mener du chantier au pied du tas.

BARDEUR, ſ. m. On nomme ainſi les ouvriers qui tirent les pierres ſur un chariot, ou qui les portent ſur un bar du chantier au pied du tas.

BARRE, ſ. f. C'eſt le nom général de toute piéce de bois longue & mince, qui ſert à entretenir les ais d'une cloiſon, & à d'autres uſages. Ce mot vient, ſelon M. *Menage*, du latin *Barra*, perche.

BARRE D'APPUI. C'eſt dans une rampe d'eſcalier ou un balcon de fer, la *Barre* de fer applati ſur laquelle on s'appuye, & dont les arêtes doivent être rabatues.

BARRE DE CROISÉE. C'eſt le nom de toute *Barre* de bois ou de fer, qu'on met en dedans ſur les volets & contre-vents de croiſée, & ſur les fermetures de boutique.

BARRE DE TRÉMIE. *Voyez* BANDE DE TRÉMIE.

BARRES A QUEUES. Ce ſont des *Barres* qui entrent dans les montans, comme celles des portes de granges qui ſont à bâtis, & dont les *Barres* ſont emmanchées à queue d'aronde dans les montans.

BARRE D'AUDIENCE. C'eſt dans une chambre où l'on rend la Juſtice, l'enclos du parquet, fait d'une forte cloiſon de bois de chêne de trois à quatre pieds de hauteur, où les Avocats ſe rangent pour plaider les cauſes, comme à la Grand-Chambre du Parlement de Paris. On la nomme en quelques endroits *Auditoire*; & c'eſt ce que les Anciens appelloient *Cauſidica*, ſelon *Vitruve*.

BARREAU, ſ. m. *Voyez* BARRE.

BARREAU DE FER. Nom qu'on donne à tout fer employé de ſa groſſeur.

BARREAU MONTANT DE COSTIERE. C'eſt le *Barreau* où une porte de fer eſt pendue;

& *Barreau montant de battement*, celui où la serrure est attachée.

BARRIERE, s. f. C'est le nom qu'on donne à Paris à un petit pavillon fait en maniere de boutique, où se tient un corps-de-garde composé de soldats du guet commandés par un Sergent, pour maintenir la police dans la ville.

Barriere de bois. Assemblage de piéces de bois debout & couchées, qui sert de bornes ou de chaînes au-devant & dans les cours des Hôtels, Palais, &c.

Barriere d'écluse. Terme d'Architecture hydraulique. C'est une espéce de porte d'écluse qu'on ouvre & qu'on ferme avec un cabestan armé d'un pignon qui engrene dans une crémailliere où la *Barriere* est attachée. Sans figure il est impossible d'entendre la construction de cette porte. C'est pourquoi nous renvoyons à la description qu'en a donnée M. *Belidor* dans son *Architecture hydraulique*, tom. III. pag. 410. planche 60.

BAS COTÉS ou AILES, s. f. pl. On appelle ainsi les galeries basses d'une Eglise, d'une Basilique, ou d'un Vestibule.

BASCULE, s. f. On entend en général par ce mot une piéce de bois ou de fer qui monte & descend, se hausse & se baisse par le moyen d'un essieu qui la traverse dans sa longueur. Ceci est assurément un terme de méchanique : mais l'usage qu'on en fait en Serrurerie le ramene à notre objet ; & cette définition étoit nécessaire pour qu'on comprît les articles suivans.

Bascule a pignon. C'est une *Bascule* semblable à la *Bascule de fermeture* (voyez ci-après cet article), avec cette seule différence que les queues des verroux sont droites & fendues de la quantité de la course ou du jeu des verroux ; & que les côtés de ces queues qui *se regardent*, sont à dents & à crémaillieres, & s'engrenent dans un pignon compris entre eux. On ouvre cette *Bascule* avec un bouton rivé sur la queue du verroux d'en bas. Lorsqu'on le leve, il fait tourner le pignon qui fait descendre le verroux d'en haut, & monter le verroux d'en bas.

Bascule de fermeture. *Bascule* qui sert à fermer les portes des venteaux & des armoires. Elle est composée de deux verroux, l'un pour fermer en entrant dans la traverse d'en haut, & l'autre pour fermer en entrant dans la traverse d'en bas. Ces deux verroux sont montés sur platines. Leurs queues, qui viennent se joindre à la traverse du milieu des venteaux, sont coudées l'une d'un sens, & l'autre d'un autre sens, & percées d'un trou à l'extrémité du croissant. Deux estoquiaux, qu'on place à chaque bout d'un *T*, soutiennent ces extrémités. Ce *T* est sur un estoquiau (pour l'intelligence de ceci *voyez* Estoquiau) rivé sur une platine quarrée qui s'attache avec quatre vis sur le venteau de la porte. De l'extrémité de ses bras le *T* est percé d'un trou dans son milieu entre les estoquiaux.

On couvre cette *Bascule* par la gâche encloisonnée dans la serrure. Lorsqu'elle est posée à une porte où il n'y a point de gâche, on polit la platine & on la fait à panache. Enfin l'estoquiau, qui porte la *Bascule*, est à bouton plat assez large pour couvrir le *T* avec les deux bouts des croissants montés sur les estoquiaux du bout des bras du *T*.

Bascule de loquet. Piéce de fer d'environ deux pouces de long, percée d'un trou quarré long, & posée au bout de la tige de la boucle du loquet. Cette tige excede l'épaisseur de la porte du côté où le battant est posé, de l'épaisseur de la *Bascule* qui est arrêtée par une goupille ou un écrou. Vient ensuite le battant du loquet, de maniere que la *Bascule* a le plus gros de sa queue du côté où la vis arrête le battant sur la porte, afin que la tête du battant ait plus de poids pour retomber sur le mentonnet. Cette même raison oblige de poser la *Bascule* à deux pouces de la vis qui tient la queue du battant ; ensorte qu'en levant à droite ou à gauche on fait lever le battant. Cela se fait plus aisément lorsqu'on tourne le bouton & la boucle dans le même sens que l'on tourne la clef d'une porte pour l'ouvrir ; & on trouve le battant plus rude quand on tourne en sens contraire, parce que la vis qui tient la queue du battant sert alors de point d'appui, & que le battant pese d'autant plus que l'action de la *Bascule* se fait sur

lui dans un point plus proche de cette vis.

BASE, f. f. On entend par ce mot (tiré du grec *Bafis*, appui ou foutien) en général tout corps qui en porte un autre avec empattement; mais particulierement la partie inférieure de la colonne & du piédeftal. On nomme auffi la *Bafe* de la colonne fpire, du latin *fpira*, qui fignifie une ligne qui ferpente; & c'eft la figure de cette *Bafe*. Comme les colonnes, elle a fes dimenfions & fes ornemens particuliers.

BASE DE L'ORDRE TOSCAN. Dans la colonne, cette *Bafe*, qui n'a qu'un tore, comprend le filet du bas du fuft de la colonne; elle a la hauteur d'un demi-diametre ou d'un petit module & demi, & elle fe divife en deux parties, dont une eft pour le plinthe. L'autre partie étant divifée en cinq parties, on en donne quatre au tore & une au filet. A l'égard de la *Bafe du piédeftal*, elle eft formée du focle & des moulures de la *Bafe* de la colonne.

BASE DORIQUE. Suivant les Architectes modernes, la *Bafe de la colonne* de cet Ordre ne doit avoir qu'un aftragale de plus que la *Bafe* Tofcane. Mais *Vitruve* ne donne point de *Bafe* à cette colonne, & il établit la différence entre l'Ordre Ionique & l'Ordre Dorique, en ce que celui-ci n'a point de *Bafe*. C'eft ainfi qu'on l'a pratiqué au théâtre de *Marcellus*. Cependant au Colifée l'Ordre Dorique a une *Bafe*. Ainfi il y a trois fentimens fur la *Bafe de la colonne de l'Ordre Dorique*. Le premier, qui eft de *Vitruve*, eft que cette colonne n'a point de *Bafe* proprement dite, mais une forte de *Bafe* qu'il nomme *Attique*, & qui a un plinthe, un grand tore en bas, un petit en haut, & une fcotie entre deux. Le fecond fentiment, fondé fur l'autorité du Colifée, eft que l'Ordre Dorique doit avoir une *Bafe* fans tore ni fcotie, & faite feulement en maniere de doucine raccourcie & peu faillante entre l'orle du bas de la tige de la colonne & le grand tore. Le troifiéme fentiment eft celui des modernes, qui admet à la colonne Dorique la *Bafe* que nous avons définie.

La *Bafe du piédeftal* de cet Ordre a la quatriéme partie de tout le piédeftal. On la divife en trois parties, & une de ces parties en fept, dont on donne quatre à un tore qui eft fur le focle, trois à un cavet y compris fon filet en-deffous; ce qui fait les trois moulures dont cette *Bafe* eft compofée, felon prefque tous les Architectes qui fuivent aujourd'hui *Vignole*. Car *Palladio* lui donne un quatriéme membre, qui eft un filet mis entre le tore & le filet du cavet; & *Scamozzi* y met une doucine.

BASE IONIQUE. Nous diftinguerons ici, comme nous l'avons fait dans les autres articles, la *Bafe de la colonne* & celle du piédeftal. La premiere eft compofée d'un gros tore fur deux foibles fcoties féparées par deux aftragales qui fe proportionnent ainfi: on divife toute la hauteur de la *Bafe* en trois, dont on en donne une au plinthe. Le refte étant partagé en fept parties, on en donne trois au tore qui eft au haut de la *Bafe*. On partage encore en deux ce qui refte de la *Bafe*, & on divife chacune de ces deux parties en dix autres, dont on donne deux à un filet qui eft fous le tore, cinq à une fcotie, une à l'autre filet de la fcotie, deux à un aftragale qui eft accompagné d'un autre aftragale pareil, & d'une autre fcotie auffi pareille à la premiere, avec les mêmes filets, le grand filet étant fur le plinthe. Ces proportions font de *Vitruve*, & elles font adoptées par les Architectes. (Voyez l'*Ordonnance des cinq efpéces de colonnes*, feconde part. pag. 57.)

La *Bafe du piédeftal de l'Ordre Ionique* eft formée de quatre moulures: une doucine avec fon filet, & un cavet avec fon filet en-deffous. Pour avoir les hauteurs de ces moulures, on divife le tiers de la *Bafe* en huit parties qu'on diftribue ainfi: quatre à la doucine & une à fon filet, deux au cavet & une à fon filet.

BASE CORINTHIENNE. La *Bafe de la colonne* dans cet Ordre, a deux tores, deux aftragales, & deux fcoties. Quoique rien ne foit plus varié que les proportions que les anciens & les modernes Architectes donnent à cette *Bafe*, il femble que la proportion la plus approuvée eft celle-

ci. On donne au plinthe le quart du demi-diametre de la colonne qui fait la hauteur de toute la *Base*. La quatriéme partie de ce qui reste est pour la hauteur du tore d'en-bas; la quatriéme du restant est pour la hauteur du tore d'enhaut; ce qui reste encore est pour les astragales du milieu qui ont chacun la moitié de cette quatriéme partie; le quart de ce qui reste entre chaque tore & chaque astragale, est pour le gros filet de la scotie, lequel doit toucher à chaque tore; enfin le quart de ce qui reste est pour le petit filet qui doit toucher à l'astragale, & le dernier reste est pour la scotie.

Un tore, une doucine avec son filet, & un talon avec son filet en-dessous, forment la *Base du piédestal* dont ils sont la quatriéme partie. Après avoir donné au socle de la *Base* les deux tiers de cette même base, on partage l'autre tiers en neuf parties, dont on donne deux & demie au tore, trois & demie à la doucine (la demie est pour le filet), deux & demie au talon, & une demie à son filet.

BASE COMPOSITE. La *Base de la colonne* de cet Ordre ne differe de la *Base* de la colonne Corinthienne, qu'en ce qu'elle a un astragale de moins. (*Voyez* ci-dessus la BASE CORINTHIENNE.) A l'égard de la *Base du piédestal*, elle a d'abord le quart de la hauteur du piédestal, y compris le socle, & le tiers sans le socle. Ses membres sont un tore, un petit astragale, une doucine accompagnée de son filet, un gros astragale & un filet, faisant un congé avec le nud du dé. On proportionne ainsi ces membres de la *Base*: on divise le congé, sans le socle, en dix parties, dont on donne trois au tore, une au petit astragale, une demie au filet de la doucine, trois & demie à la doucine, une & demie au gros astragale, & une demie au filet qui fait le congé.

BASE ATTIQUE ou ATTICURGE. C'est une *Base* qui a deux tores & une scotie, & qui convient aux colonnes Ionique & Composite. Cette *Base* est appellée *Attique*, parce que les Athéniens sont les premiers qui l'ont mise en usage.

BASE COMPOSÉE. Cette *Base* n'est point déterminée. La seule chose qui peut la caractériser est son profil qui est extraordinaire & fort different de ceux des Ordres. Telle est la *Base* du grand Ordre composé de l'Eglise de Saint-Jean de Latran à Rome, qui a été restaurée par le Cavalier *Boromini*.

BASE CONTINUÉE. Espéce de retraite ornée de quelque moulure, comme d'un tore supérieur avec son filet & adoucissement, d'une *Base* de pilastre ou de colonne qui sert de ceinture au pied d'un bâtiment ou d'un étage, ainsi qu'on en voit au dehors de l'Eglise du College Romain.

BASE MUTILÉE. C'est une *Base* qui n'est profilée que par les côtés d'un pilastre, & qui n'a qu'une face par-devant, comme on en voit à l'Hôtel de Longueville à Paris, rue Saint-Thomas du Louvre, bâti par *Clément Metezeau*.

BASE RUDENTÉE. *Base* dont les tores sont taillés en maniere de cables. On voit quelques-unes de ces *Bases* aux bâtimens antiques.

BASILIQUE, s. f. Mot dérivé du grec, qui signifie Maison Royale. C'étoit chez les Anciens une grande salle avec portiques, aîles, tribunes ou tribunal où les Rois rendoient eux-mêmes la justice. (Voyez *Vitruve*, liv. v. chap. 1.) On a ensuite donné ce nom aux grandes salles des Cours souveraines où le peuple s'assemble, & où se tiennent les Marchands, comme celles du Palais à Paris. On appelle aussi de ce nom les Eglises de fondation royale, comme celles de Saint-Jean de Latran, & de Saint-Pierre du Vatican à Rome, fondées par l'Empereur *Constantin*. On comptoit autrefois sept principales *Basiliques* dans cette ville, *Julia*, *Porcia*, *Sisimini*, *Sempronia*, *Caji*, *Lucii*, ainsi nommées de leur fondateur, & la Banque, appellée *Basilica argentariorum*.

BAS-RELIEF, s. m. Terme de décoration. Ouvrage de Sculpture qui a peu de saillie, & qui est attaché sur un fond. On y représente des histoires, des ornemens, des rinceaux de feuillages, &c. comme on en voit dans les frises. Lorsque dans les *Bas-reliefs* il y a des parties saillantes & détachées, on les nomme *Demi-bosses*.

BASSE-COUR, s. f. C'est une *Cour* sépa-

rée de la *Cour* principale, & qui sert pour les écuries, les carosses & les gens de livrée.

Basse-cour de campagne. C'est la *Cour* entourée de quelques logemens où l'on met tout l'attirail d'une maison de campagne, comme sont les charrues, les bestiaux, les volailles, les cuves, pressoirs, &c. Les piéces qui composent une *Basse-cour* doivent être construites suivant la qualité des revenus de la maison. Si ce revenu consiste en vins, il faut des celliers & des pressoirs; en bleds, des granges; en foins, des greniers; en bestiaux & en moutons, des étables, des bergeries, & une laiterie. Mais quel que soit le revenu, une *Basse-cour* a toujours des écuries, des remises, des hangars, &c. & toutes ces piéces doivent tenir les unes aux autres, ou du moins n'être pas éloignées.

BASSIN, s. m. C'est dans un jardin un espace creusé en terre, de figure ronde, ovale, quarrée, à pans, &c. revêtu de pierres, de pavé ou de plomb, & bordé de gazon, de pierre ou de marbre, qui fait l'ornement d'un jardin, ou qui sert à arroser. Ordinairement un jet d'eau s'éleve au milieu du *Bassin*, & la hauteur de ce jet doit être proportionnée à son étendue. Cette étendue n'est point absolument déterminée; mais si elle passoit certaines limites, le nom de *Bassin* se changeroit en celui de *Piéce d'eau*, *Canal*, *Vivier*, *Réservoir*. A l'égard de la profondeur des *Bassins*, on leur donne depuis quinze pouces jusques à deux pieds & demi d'eau, à moins qu'ils ne doivent servir de réservoir, ou qu'on n'y veuille nourrir des poissons, auquel cas on leur donne quatre ou cinq pieds de profondeur.

La qualité essentielle d'un *Bassin* est de tenir l'eau, & cette qualité exige bien des précautions & des soins. Il faut que la matiere qui tapisse son fond résiste à cet élément, & qu'elle soit bien liée pour qu'elle ne laisse aucunes fentes ni crevasses par où l'eau puisse s'échapper. La glaise, le ciment & le plomb sont fort propres pour cela; & voici comment on les employe.

Bassin de glaise. Lorsque la fouille du *Bassin* est faite, & qu'on en a terminé & revêtu la forme de pierre ou de marbre, on fait un massif de pierre dans le fond. C'est sur ce massif qu'on met un lit de glaise de dix pouces d'épaisseur que des ouvriers, appellés *Glaiseux*, apprêtent en courroi, & qu'ils paîtrissent. Cela fait, on met des planches dessus cet enduit, en laissant néanmoins un espace sans couverture, de dix-huit pouces autour du mur de la terrasse. Cet espace est destiné à servir d'assiette à un autre mur, qu'on nomme *Mur de douve*, épais de dix-sept pouces ou environ. On remplit ensuite de glaise le vuide qui reste entre les deux murs, & le *Bassin de glaise* est construit. Nous devons pourtant avertir de bâtir le mur de terrasse avec du bon mortier de chaux & de sable, si le *Bassin* est construit dans un endroit où il y a des arbres, pour empêcher les racines de percer dans le *Bassin*.

Bassin de ciment. Un pied neuf pouces de ciment au-delà de la trace du circuit du *Bassin*, & autant dans le fond, suffisent pour retenir l'eau. Ainsi lorsque la fouille est faite, on éleve un mur de moilon d'un pied d'épaisseur autour du *Bassin*; on en fait le massif du fond de même, & on enduit le tout d'une chemise de ciment de neuf pouces d'épaisseur. Il ne reste qu'à frotter ce ciment d'huile ou de sang de bœuf pendant quatre ou cinq jours de suite, & le *Bassin* est fait.

Bassin de plomb. On donne au mur de terrasse de ce *Bassin* & au massif, un pied & demi, & on bâtit ces murs avec du mortier tout de plâtre, parce que la chaux mine le plomb. On assure ensuite sur le dernier mur & le massif, des tables de plomb qu'on joint l'une à l'autre avec la soudure.

De ces trois manieres de conserver l'eau dans les *Bassins*, celle de glaise est la moins coûteuse, elle est aussi la moins durable. On conserve encore l'eau avec de la terre franche & avec du bois goudronné; mais ces deux moyens ne sont praticables que dans des *Bassins* de peu de conséquence, & qu'on n'est pas jaloux de conserver.

On place ordinairement les *Baſſins* à l'extrêmité ou dans le milieu d'un parterre. On en met auſſi dans un potager, dans une orangerie & dans les boſquets.

Il y a différentes ſortes de *Baſſins* qui vont faire le ſujet de pluſieurs articles.

Bassin a balustrade. C'eſt un *Baſſin* dont le renfoncement, plus bas que le rez de chauſſée, eſt bordé d'une baluſtrade de pierre, de marbre ou de bronze, comme la fontaine des bains d'Apollon à Verſailles.

Bassin a chaux. Vaiſſeau bordé de maçonnerie & plancheié de doſſes, ou maçonné de libages, dans lequel on détrempe la chaux.

Bassin a rigole. *Baſſin* dont le bord de marbre ou de caillou a une rigole taillée, d'où ſort d'eſpace en eſpace un jet ou bouillon d'eau qui garnit la rigole, & forme une nape autour de la baluſtrade, comme à la fontaine du Rocher du Belveder à Rome.

Bassin de bain. C'étoit dans une ſalle de bain, chez les Anciens, un enfoncement rectangle où l'on deſcendoit par des degrés pour ſe baigner. (*Voyez* Bains.)

Bassin de décharge. C'eſt dans la partie la plus baſſe d'un jardin, une piéce d'eau ou canal dans lequel ſe déchargent toutes les eaux après le jeu des fontaines, jets, caſcades, &c. & d'où elles ſe rendent enſuite, par quelque ruiſſeau ou rigole, dans la plus prochaine riviere, comme la plus grande piéce d'eau au bas de la caſcade de Sceaux proche Paris.

Bassin de fontaine. C'eſt un *Baſſin* qui reçoit les eaux d'une fontaine. Il y en a de deux eſpeces; des *Baſſins* à hauteur d'appui au-deſſus du rez de chauſſée d'une cour ou d'une place publique, & des *Baſſins* élevés ſur pluſieurs degrés, avec un profil riche de moulures, & de forme réguliere, tels que ceux de la place Navone à Rome.

Bassin de partage. C'eſt dans un canal fait artificiellement, l'endroit où eſt le ſommet de niveau de pente, & où les eaux ſe joignent pour la continuité du canal. Le repaire où ſe fait cette jonction eſt appellé le *Point de partage*.

Bassin de Port de mer. C'eſt un eſpace bordé de gros murs de maçonnerie, où l'on tient les vaiſſeaux à flot. Il y a deux ſortes de *Baſſins de mer* : les uns qu'on peut remplir & mettre à ſec à volonté, au moyen d'une écluſe qui en ferme l'entrée ; les autres qui ſont tout ouverts, & dont le fond étant de vaſe molle, ſe remplit d'eau quand la mer monte (dans les endroits où il y a flux & reflux), & ſe vuide quand elle deſcend.

Bassin en coquille. *Baſſin* fait en conque ou coquille, & dont l'eau tombe par napes ou gargouilles, comme la fontaine de Paleſtrine à Rome.

Bassin figuré. C'eſt un *Baſſin* dont le plan a pluſieurs corps ou retours droits, circulaires ou à pans, &c.

BASTION, ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à un pavillon couvert en terraſſe à l'encoignure d'un bâtiment, comme on en voit au château de Caprarole.

BATARDEAU, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. Eſpece de digue faite d'un double rang de pieux joints par des planches, entre leſquelles eſt un maſſif de terre, & qui défend l'entrée de l'eau dans un endroit où l'on veut fonder. On le conſtruit ainſi : après avoir enlevé la vaſe du fond, on plante deux files de pilots paralleles, placés à une diſtance proportionnée à la hauteur de l'eau, & entretenus avec des liernes & entretoiſes. On enfonce enſuite le long de ces pilots des files de palplanches, pour former une eſpece de coffre qu'on remplit de glaiſe ou d'autre terre liante.

Pour bien employer cette glaiſe on la réduit en petits monceaux, afin de la nettoyer de tout ſable & gravier. On l'arroſe enſuite, & on la laiſſe humecter ainſi une journée, paſſé laquelle on la bat & on la corroye ſur un plancher avec les pieds ; cela forme une pâte dont on fait des eſpeces de pains que l'on jette au fond du *Batardeau*, ce qui fait ſortir l'eau à meſure qu'on le remplit. Enfin on bat la glaiſe, lit par lit, avec la demoiſelle, (*voyez* ce mot) juſques à ce qu'on ſoit parvenu au deſſus du niveau de l'eau extérieure, & plus haut encore, ſi c'eſt dans la mer, crainte que par ſon agitation elle n'entrât dedans le *Batardeau*.

Ce *Batardeau* eſt très ſolide, & réſiſte également

également aux vagues de la mer & au courant des fleuves. Mais lorsqu'on n'a point des eaux si redoutables à craindre, on peut construire un *Batardeau* à moins de frais. Il suffit pour cela d'élever en tas de bonne terre franche forte & grasse, de telle sorte que son épaisseur au sommet soit égale à la profondeur de l'eau, & que sa largeur soit triple de cette épaisseur. A mesure que la terre est répandue sur la base du *Batardeau*, on la bat avec la damoiselle, lit par lit, d'un pied d'épaisseur, jusques à ce qu'elle soit réduite à huit pouces, en prenant bien garde de n'y pas mêler de fascinage, roseaux, cailloux, gravier, & en général aucunes terres sablonneuses ou graveleuses qui peuvent donner passage à l'eau.

BATI, s. m. Terme de Menuiserie. Assemblage de montans & de traverses, qui renferment un ou plusieurs panneaux.

BATIMENT, s. m. Nom général qu'on donne à tous les lieux propres à la demeure des Grands, des Particuliers, & à l'exercice de la Religion, comme aussi aux portes publiques, aux arcs de triomphe, aux aqueducs, aux fontaines, &c. construits tout de pierre, ou de pierre & de bois de charpente, & dans lesquels on employe le marbre, le bronze, le fer, le plomb & autres matieres. Trois parties caractérisent & constituent un *Bâtiment*; la *Construction*, la *Distribution* & la *Décoration*. La premiere a pour objet la connoissance de l'emploi & de la qualité des matériaux nécessaires pour bâtir, & elle est sans contredit la plus considérable. (*Voyez* Architecture, Construction, Maçonnerie, Charpenterie, Ardoise, Brique, Pierre, Marbre, &c.) La seconde consiste à distribuer les plans suivant la destination & l'usage du *Bâtiment* (*voyez* Distribution); & la troisiéme partie, qui est la décoration, à donner de la proportion, de l'harmonie & de l'agrément aux parties d'un édifice ou *Bâtiment*, pour que réunies ensemble elles concourent à faire un beau tout. (*Voyez* Décoration.)

Après cette division & ces renvois, nous n'avons plus rien à dire dans cet article général, & nous allons dans des articles particuliers faire connoître les *Bâtimens* en détail, en suivant toujours l'ordre alphabétique.

Batiment a l'Italienne. C'est un *Bâtiment* à un étage, ainsi nommé, parce qu'à l'imitation des Italiens on en cache le comble par des attiques ou balustrades; de sorte qu'il semble qu'il y ait des terrasses au-dessus. (*Voyez* Attique & Balustrade.) On s'est attaché à faire connoître ce *Bâtiment* avec tant de soin dans la derniere édition du Cours de d'*Aviler*, que nous croyons devoir y renvoyer le lecteur pour une plus grande connoissance de cette espece de *Bâtiment*. Car, nous devons le dire une fois pour toutes, ce Dictionnaire servant de suite au *Cours d'Architecture* de d'*Aviler*, lorsque quelque matiere, de nature à entrer dans notre Ouvrage, se trouve traitée dans ce *Cours* aussi en grand qu'on peut le souhaiter, nous nous contentons de définir le terme qui en est l'objet, & de renvoyer exactement à ce *Cours*, qui ne doit faire qu'un seul & même Ouvrage avec ce Dictionnaire. (*Voyez* donc pour l'article présent, les pages 211, 212, &c. de l'édition de 1750.)

Batiment d'échine. On appelle ainsi une maison ouverte dont on voit les planchers & les combles sur des étayes & chevalemens, pour qu'il y soit refait un mur de face ou de pignon, ou quelqu'autre réparation ou raccordement.

Batiment de Marine. Ce sont les lieux où l'on construit les vaisseaux, & où l'on fait leurs équipages, comme sont les ports, arsenaux, corderies, magasins, formes, fonderies, &c. (*V.* ces art.) & les lieux où l'on tient les vaisseaux desarmés à flot & en sûreté, tels que sont les ports, moles, darces, bassins, &c. (*Voyez* ces mots.)

Sous le nom de *Bâtimens de Marine* on entend encore les hôtels dans lesquels on rend la justice de l'Amirauté, les maisons de santé, les hôpitaux, &c.

Batiment engagé. C'est une maison entourée d'autres maisons, qui sans avoir face sur aucune rue ni place publique, n'a communication avec le dehors que par un passage de servitude.

Batiment enterré. *Bâtiment* dont l'aire est plus basse que le rez de chaussée d'une rue, d'une cour, ou d'un jardin, & dont les premieres assises de pierre dure sont cachées.

On appelle encore *Bâtiment enterré*, un *Bâtiment* qui est dominé par quelque hauteur d'une maison voisine qui lui fait lunette, & dont il reçoit la décharge des eaux.

Batiment feint. C'est sur un mur de clôture ou mitoyen, une décoration d'Architecture de pierre ou d'autre matiere, semblable à celle qui lui est respective, pour conserver la symmétrie du circuit d'une cour ou d'un jardin, comme à l'hôtel de Beauvilliers, rue S. Avoye à Paris, où le *Bâtiment* n'a qu'une aîle. Cela se pratique encore aux Eglises qui n'ont qu'un rang de chapelles, à l'opposite duquel on feint les mêmes clôtures & décorations de chapelles, comme à l'Eglise des Carmelites du Fauxbourg S. Jaques, à Paris. Les ouvriers donnent le nom de *Renard* à ces sortes de décorations, parce qu'elles trompent.

Batiment flanqué ou adossé. C'est un *Bâtiment* qui touche à quelque grand édifice, tels que ceux qui sont mitoyens au Palais-Royal ou au Luxembourg, à Paris.

Batiment Hydraulique. C'est un *Bâtiment* destiné à contenir des machines pour élever les eaux, soit pour l'utilité publique, comme celui du Pont Nôtre-Dame à Paris, soit pour les embellissemens des Maisons royales, tels que sont les *Bâtimens* de la Samaritaine sur le Pont-neuf à Paris, & de la Machine de Marly.

Batiment irrégulier. *Bâtiment* dont le plan n'est pas contenu dans des lignes égales ni paralleles, par quelque sujétion ou accident de sa situation, & dont les parties ne sont pas relatives les unes aux autres dans son élévation.

Batiment isolé. C'est un *Bâtiment* qui n'est attaché à aucun autre, & qui est entouré de rues & de places publiques, comme à Paris l'Hôtel royal des Invalides, & à Rome le Palais Farnese.

Batiment particulier. On appelle ainsi un *Bâtiment* destiné à l'habitation d'un particulier, & proportionné à son état & à sa condition. Tels sont les Hôtels, les maisons de Communauté, celles des Bourgeois, &c.

Batiment public. C'est un *Bâtiment* à l'usage du public, comme les Temples, Eglises, Hôpitaux, Sépultures, &c. pour la Religion; les Palais où l'on rend la justice, les Hôtels de Ville, les Bourses, les Banques, &c. pour les affaires; les ponts, chaussées, aqueducs, fontaines, &c. pour l'utilité; & les arcs de triomphe, obelisques, amphithéâtres, portiques, &c. pour la magnificence.

Batiment régulier. *Bâtiment* dont le plan est d'équerre, les côtés opposés égaux, & les parties disposées avec symmétrie.

Batiment ruiné. C'est un *Bâtiment* qui, par succession de tems, mauvais entretien, méchante fondation, construction, ou mauvaise matiere, ou enfin par la désolation de la guerre, est détruit en partie, & est tout à fait inhabitable.

Batiment rustique ou champêtre. On appelle ainsi les fermes, métairies, ménageries, &c. comme les moulins, basse-cours, granges, étables, &c.

BATIR, v. act. & neut. Ce terme pris en lui-même, & sans le considerer comme exprimant un art, ce terme, dis-je, a trois significations. Il désigne tout à la fois & la dépense d'un *Bâtiment*, & l'invention du dessein, & l'exécution. Ainsi on dit qu'un tel particulier a *Bâti* cet édifice, parce qu'il en a fait la dépense; qu'un tel Architecte l'a *Bâti*, parce qu'il en a donné le dessein, & qu'un Entrepreneur, un Maître Maçon *Bâtit* bien, lorsque les bâtimens sont construits avec choix de bons matériaux, & avec le soin & la propreté que l'art demande. Nous entendons l'*Art de Bâtir* proprement dit. Ç'auroit été peut-être ici le lieu de prescrire les régles de cet art: mais nous avons cru devoir les déduire aux articles Architecture & Batiment; & après les renvois, que nous avons faits à ces articles, nous n'avons rien à ajouter à celui-ci. Nous nous contenterons de citer quatre Ouvrages où l'*Art de Bâtir*, tel que nous l'entendons ici, & que nous devons l'entendre, est bien développé: ce sont les Livres suivans: l'*Archi-*

tecture Françoise de *Savot*, l'*Architecture pratique* de *Bullet*, le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, & l'*Architecture moderne*, ou l'*Art de bien Bâtir, pour toutes sortes de personnes, tant pour les maisons particulieres que pour les Palais, contenant cinq Traités: 1°. De la construction & l'emploi des matériaux: 2°. De la distribution de toutes sortes de places: 3°. De la maniere de faire les Devis: 4°. Du toisé des Bâtimens, selon la coutume de Paris: 5°. Des us & coutumes & des rapports des Jurés Experts*. Nous avons transcrit le titre en entier, parce qu'il comprend exactement les parties de l'*Art de Bâtir*, parties que nous développons aux articles déja cités, & à ceux de Détail, Devis, & Toisé.

BATON, s. m. *Voyez* Tore.

BATTANS, s. m. pl. Ce sont dans les portes & les croisées de Menuiserie, les principales piéces de bois en hauteur, où s'assemblent les traverses.

On appelle aussi *Battans* les ventaux des portes, & on dit *une porte à deux Battans*, lorsqu'elle s'ouvre en deux parties.

BATTE, s. f. Dans l'art de bâtir, c'est un morceau de bois fait en forme de massue d'Hercule, dont on se sert pour battre le plâtre. Dans le Jardinage, la *Batte*, pour les gazons, est semblable à celle des Lavandieres, étant une espece de prisme avec un long manche. Et pour les allées on entend par le mot *Batte*, un instrument composé de longs manches posés diagonalement sur un gros billot de bois.

BATTELEMENT, s. m. C'est le dernier rang des tuiles doubles, par où un toît s'égoute dans un cheneau ou une gouttiere.

BATTEMENT, s. m. Tringle de bois, ou barre de fer plat, qui cache l'endroit où les ventaux d'une porte de bois ou de fer se joignent.

BATTRE LE PAVÉ, v. act. & n. C'est frapper dessus le pavé pour l'enfoncer & le rendre de niveau, après qu'il a été posé à sec sur le sable.

Battre une allée. C'est après qu'une allée est régalée, en affermir la terre avec la batte (*voyez* Batte) pour la recouvrir ensuite de sable. On ne *Bat* qu'une volée sur le sable des allées simples, c'est-à-dire qu'une fois toute l'étendue de chaque allée. A l'égard de celles qui, pour être propres, ont une aire de recoupés, on les *Bat* à trois volées, pour réduire cette aire, d'environ douze pouces d'épaisseur, à neuf pouces, dont sept & demi sont de grosses recoupes, & le dessus d'un pouce & demi, de menues recoupes passées à la claye. On arrose sur chaque volée, & quand on met du salpêtre sur ces recoupes, on les *Bat* à neuf volées comme pour un mail.

BAVETTE, s. f. Bande de plomb blanchi au devant d'un cheneau, ou au dessous d'un bourseau.

BAUGE, s. f. Mortier de terre franche, & de paille ou de foin, corroyé comme celui de chaux & de sable, & dont on se sert faute de meilleure liaison. Presque toutes les chaumieres sont bâties avec ce mortier. On soutient ordinairement la *Bauge* avec de la charpente, qui est un assemblage de perches & de pieux lattés qui remplissent une espece de grillage fait de bâtons fourchus & de branches d'arbre. Cela s'appelle *torchis*, parce que les bâtons pointus ressemblent à une torche. On unit la *Bauge* avec la truelle, & on blanchit le tout avec de la chaux. Pour que ce cloisonnage, qui coûte peu, soit solide, il faut que les bâtons & rameaux qu'on enduit de *Bauge* (on les nomme *palissons* ou *paluts*) ne soient pas trop longs, afin que les pieux & perches qui forment la charpente, soient plus serrés; que le bois qu'on employe ne soit point verd; que les palissons soient de chêne; & enfin que la terre soit bien délayée, & qu'elle soit en une pâte ni molle ni dure.

BAYE, BÉE, (s. f.) ou JOUR. On entend par ces trois mots toutes sortes d'ouvertures percées dans les murs, comme des portes, des croisées, & même des passages de cheminée. (*Voyez* Fenêtre & Vue.)

BEC, s. m. C'est le petit filet qu'on laisse au bord d'un larmier qui forme un canal, & qui fait la mouchette pendante. (*Voyez* Mouchette.)

BEC DE CORBIN, s. m. C'est une mou-

lure qui ne differe du quart de rond que par sa situation naturelle, qui est renversée. Cet ornement, presque absolument négligé par les Anciens, est fort en usage aujourd'hui.

On entend par *Bec de Corbin*, en Jardinage, un enroulement formé d'un trait de buis, en maniere de bec d'oiseau, dans un parterre de broderie.

BÉCHEVET, f. m. Terme de Charpenterie. On exprime par ce mot une certaine maniere d'assembler des solives. Ainsi poser des piéces de bois en *Béchevet*, c'est en mettre une couchée bout pour bout, & une autre dans un sens contraire, afin que les deux ensemble puissent donner une largeur égale à chaque bout, supposé que les solives soient plus menues par un bout que par l'autre (ce qui arrive ordinairement), comme on le pratique aux linteaux des portes ou des croisées.

BÉFROI, f. m. Espece de donjon élevé pour découvrir de loin, & où est suspendue une cloche pour sonner le tocsin, en cas d'allarme ou de joie publique.

Béfroi. Terme de Charpenterie. C'est un assemblage isolé qui soutient les cloches dans le corps d'une tour ou dans la cage d'un clocher, & qui doit être revêtu de plomb, ou du moins peint à l'huile, lorsque, cette cage étant petite, il est trop exposé à la pluye.

BELVEDER, ou mieux BELVEDERE, f. m. Mot Italien, qui signifie *belle vûe*. C'est un donjon ou pavillon élevé au dessus d'un édifice. On donne aussi le nom de *Belvedere* à un petit bâtiment situé à l'extrémité d'un jardin ou d'un parc, pour y prendre le frais & s'y mettre à couvert des injures du tems. Ce bâtiment est ordinairement composé ou d'un sallon percé à jour, ou d'une seule piéce, ou de plusieurs piéces, comme vestibules, sallons, cabinets, chambres à coucher, & garderobe : mais dans ce troisiéme cas, le bâtiment perd le nom de *Belvedere*, pour prendre celui de *Trianon*. (*Voyez* Trianon.) Les Architectes observent les préceptes suivans dans la construction des *Belvederes* : 1°. ils doivent être situés de telle sorte qu'ils soient exposés à plusieurs points de vûe : 2°. leur décoration extérieure doit être simple & rustique : 3°. & leur décoration intérieure doit consister en marbre ou pierre de liais, sans lambris.

Belvedere. Terme de Jardinage. C'est une éminence en maniere de plate-forme revêtue d'un mur de terrasse, ou soutenue d'un glacis de gazon, pour jouir dans un jardin d'une belle vûe, comme au jardin du Pape, au Vatican à Rome.

BENITIER, f. m. C'est un vase rond isolé dans lequel on met l'eau benite. Il est ordinairement de marbre, & porté sur une espece de balustre, comme dans l'Eglise des Grands-Augustins à Paris, ou taillé en maniere de coquille, & attaché à un pilier à l'entrée d'une Eglise, comme à celle de Saint-Germain l'Auxerrois, à Paris.

BERCEAU, f. m. C'est une voûte en plein ceintre, qu'on pratique ordinairement aux caves, aux écuries, aux orangeries, & aux arches des ponts.

Berceau. Terme de Jardinage. Allée couverte naturellement ou artificiellement; ce qui forme deux sortes de *Berceaux*, l'un naturel & l'autre artificiel. Les premiers sont faits de branches d'arbre entrelacées avec industrie, & soutenues par de gros treillages, cerceaux, perches, &c. Ces arbres sont ordinairement des ormes femelles, & des tilleuls de Hollande, parce qu'ils se plient avec facilité, & qu'ils forment par le grand nombre de leurs rameaux un ombrage agréable. On garnit leur pied avec de la charmille, & on couvre ces *Berceaux* de vigne, de chevrefeuille, de couleuvrée ou de jasmins communs.

Les *Berceaux artificiels* se font de treillage qu'on soutient par des montans, traverses, cercles, arcboutans & barres de fer. On les forme avec des échalas de bois de chêne bien planés & bien dressés, dont on fait des mailles de dix en sept pouces en quarré, qu'on lie avec du fil de fer. (*Voyez* encore Treillage.) On trouve des beaux modeles de *Berceaux* dans *la Théorie & Pratique du Jardinage*, premiere Partie, chapitre sixiéme.

Berceau d'eau. C'eſt un *Berceau* formé par deux rangées de jets obliques qui ſe croiſent. On ſe promene ſous ce *Berceau* ſans ſe mouiller. Il y a à Verſailles des *Berceaux d'eau* dans le boſquet de l'étoile ou de la montagne.

BERGERIE, ſ. f. C'eſt une étable ou parc, où l'on tient les moutons dans une métairie. Elle doit être dans un lieu ſec, & avoir ſon aire un peu en pente. On la couvre d'un comble en pointe, ſoutenu par des piliers de pierre ou de bois, & on l'ouvre par les côtés comme un jeu de paume. Tout cela forme une eſpece de bâtiment aſſez léger, auquel il eſt à propos de faire un plancher, tant pour y mettre les fourrages que pour conſerver les brebis plus chaudement. Pour ſe procurer ce dernier avantage, la meilleure expoſition qu'on puiſſe donner à une *Bergerie* eſt celle du midi. Lorſqu'on a des brebis, dont la laine eſt fine & précieuſe, on fait l'aire de la *Bergerie* de planches, & on y pratique des trous pour ſervir d'écoulement aux eaux.

BERGES, ſ. f. pl. Terme des Ponts & Chauſſées. Ce ſont les bords ou levées des rivieres & des grands chemins, qui étant taillées dans quelques côtes ſont eſcarpées en contre-haut, ou dreſſées en contre-bas avec talut, pour empêcher l'éboulement des terres, & retenir les chauſſées faites de terre rapportée. La conſtruction des *Berges* pour les chemins eſt une choſe toute méchanique, & qui ne demande que de l'attention à bien affermir les terres, ou, ſuivant leur qualité, à leur planter des buiſſons, afin de les contenir par l'entrelacement de leurs racines. Les *Berges* des fleuves & des rivieres ſont de plus grande conſéquence, parce qu'elles ſont expoſées au courant de l'eau, qui travaille ſans ceſſe à les détruire. Auſſi ont-elles fait dans tous les tems le ſujet d'un travail important pour les Ingénieurs des Ponts & Chauſſées. Pour en déterminer la conſtruction, il faut connoître la vîteſſe du courant auquel elles ſont expoſées, & être inſtruit des écarts du fleuve même. La méchanique, proprement dite, s'applique alors à ces connoiſſances, & cette application dévoile deux régles fondamentales à la conſtruction des *Berges*. La premiere eſt: *Que la force moyenne de l'eau ſur leur ſurface eſt exprimée par la moitié de la diagonale répondant à la plus grande profondeur*. La ſeconde régle eſt telle: *Les* Berges *dont la ſurface intérieure eſt inclinée, ne ſe reſſentent de la vîteſſe du fleuve, que par ce qu'elles ont d'horizontal; ce qui eſt toujours exprimé par la ligne qui marque leur talut.* On trouvera le développement de ces régles dans l'*Architecture Hydraulique* de M. *Belidor*, ſeconde Part. tom. 2. liv. IV. ch. I.

BERME, ſ. f. C'eſt un chemin qu'on laiſſe entre une levée & le bord d'un canal, ou d'un foſſé, pour empêcher que les terres de la levée, venant à s'ébouler, ne le rempliſſent.

BÉTON, ſ. m. Sorte de mortier qu'on jette dans les fondemens, & qui ſe durcit extrêmement. Il ſe pétrifie dans la terre, & devient dur comme un roc. M. *Belidor* recommande beaucoup l'uſage du *Béton* dans les fondemens des ouvrages hydrauliques, & il explique avec ſoin comment on doit l'employer. (Voyez l'*Architecture Hydraulique*, tom. 2. de la ſeconde Part. liv. III. ch. X.)

Voici d'après lui la compoſition de ce mortier. On forme ſur un terrein bien uni & bien battu, une bordure circulaire compoſée de douze parties de pozzolane, de terraſſe de Hollande, ou de cendrée de Tournai, (*Voyez* Pozzolane & Mortier) ſur laquelle on met ſix parties de ſable bien grené & non terreux, & répandu également: on remplit l'intérieur de ce cercle de neuf parties de chaux vive, bien cuite & concaſſée avec une maſſe de fer, afin qu'elle s'éteigne plus vîte; on y jette enſuite de l'eau, (on doit prendre de l'eau de mer pour les ouvrages maritimes) & on y mêle, comme en faiſant le mortier ordinaire, la terre qui ſert de bordure. Lorſque le tout eſt bien mêlé, on y jette treize parties de recoupes de pierres, & trois de mâchefer concaſſé, ou, à leur défaut, treize parties de recoupes & blocailles de pierre ou de cailloux, dont la groſſeur ne doit point ſurpaſſer celle d'un œuf de poule. On

remue à force de bras toute cette composition pendant une heure, & on en forme des tas qu'on laisse secher pendant vingt-quatre heures en été, & durant trois ou quatre jours en hyver.

Ce mortier est si dur, que M. *Milet de Monville* ayant fait remplir de maçonnerie de *Béton* une caisse de vingt-sept pieds cubes, & l'ayant plongée dans la mer, où elle resta pendant deux mois, elle composa un corps si dense qu'on trouva plus de difficulté à en séparer les parties, que celles d'un bloc de la meilleure pierre.

Il est parlé dans l'*Architecture* de *Vitruve*, d'un mortier très-dur, composé de deux parties de Pozzolane, & d'une de chaux. (*Voyez* POZZOLANE.)

BEUVEAU ou BUVEAU, s. m. Espece d'équerre mobile, dont un bras est bombé selon la douelle d'un arc ou d'une voûte, & l'autre droit selon le joint de coupe. Quelquefois aussi un bras est bombé, & l'autre creusé. Et il y en a encore dont les deux bras sont creux en dedans. Cet instrument sert à décrire, prendre toute sorte d'angles, & à marquer l'inclinaison des plans. Il a encore plusieurs usages dans la coupe des pierres, comme on peut le voir dans les Traités du P. *Derand*, & de *Desargues*, sur cette matiere.

BIAIS, adj. Ce qui est de côté. C'est un défaut dans la construction d'un bâtiment, qu'on ne peut éviter dans un mur de face ou mitoyen, à cause du coude que forment souvent les rues d'une ville ou d'un grand chemin, ou le terrein d'une maison voisine. Ce terme se caractérise, suivant les cas, de la maniere suivante.

Biais gras ou maigre. Le premier a lieu lorsque l'angle d'obliquité est obtus, & le second lorsqu'il est aigu.

Biais par tête. Déviation d'un plan qui provient de ce que le mur de l'entrée d'une voûte, droite ou rampante, n'est pas d'équerre avec ceux qui portent la voûte.

Biais passé. On appelle ainsi la fermeture d'un arc ou d'une voûte sur les piédroits de-travers par leur plan, comme aux deux chapelles les plus proches du chœur des Minimes de la Place-Royale, à Paris.

BIAIS. Terme de Jardinage. *Sauver un Biais*. C'est empêcher des alignemens irréguliers, & des formes bizarres dans un jardin. Dans les pieces couvertes, comme les bosquets, les berceaux, &c. une ligne droite, que forme une palissade, suffit pour redresser un *Biais*, qui se perd alors dans les quarrés. Dans les lieux découverts, tels que les parterres, les boulingrins, &c. le *Biais* paroît un peu plus; mais s'il est difficile de le corriger, il se perd aussi plus aisément dans l'étendue, & on ne peut juger que par le plan de l'irrégularité du terrein. Dans les petits jardins on rejette le *Biais* sur les platebandes, en régularisant la piéce du milieu; & on redresse les plate-bandes par un trait de buis. Des lisieres de bois & des brossailles couvrent les *Biais* des murs. Un banc placé dans un angle, ou un berceau, corrige le coude des allées qui ne peuvent s'aligner.

BIBLIOTHEQUE, s. f. Lieu en forme de grand cabinet ou de galerie, où des livres sont rangés sur des tablettes avec ordre & décoration. Telles sont entr'autres les *Bibliotheques* du Vatican, à Rome, & du Roi, à Paris. On trouvera aux articles APPARTEMENT & ARCHITECTURE, la place d'une *Bibliotheque* dans un édifice, & son exposition. A l'égard de la décoration, elle comporte des bustes, des globes, des spheres, placés à propos; & on orne les tablettes avec des bandes de soye de différentes couleurs, ou avec des moulures. Ce sont là les seules connoissances qui conviennent à cet ouvrage. Nous perdrions notre objet de vûe, si nous entrions dans tout l'historique que le mot *Bibliotheque* peut fournir, parce que c'est une chose purement littéraire; & l'*Architecture* est assez vaste & assez riche par elle-même, sans qu'elle ait besoin d'ornemens étrangers pour la rendre recommandable. Contentons-nous donc de dire que le terme *Bibliotheque* est formé de deux mots grecs, *Biblion* & *Tecke*, qui signifient armoire à livres.

BIBLOQUET, s. m. Nom qu'on donne à tout petit quarré de pierre, qui ayant été

ſcié d'un plus gros, reſte dans le chantier. On appelle encore *Bibloquet*, les moindres carreaux de pierre provenus de la démolition d'un vieux bâtiment.

BICOQ, ſ. m. C'eſt une piece de bois qu'on ajoute aux deux dont une chevre eſt compoſée. Le *Bicoq* ſert à ſoutenir un mur, lorſqu'on ne peut dreſſer les deux autres pieces de bois.

BIENSÉANCE, ſ. f. On appelle ainſi, après *Vitruve*, l'aſpect d'un édifice dont la décoration eſt approuvée, & l'ordonnance fondée ſur quelque autorité. C'eſt ce que les Architectes nomment convenance. (*Voyez* CONVENANCE.)

BIEZ, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt un canal qui contient & conduit des eaux, pour les faire tomber ſur les roues d'un moulin.

BILLOT, ſ. m. C'eſt l'appui qu'on met ſous les pinces & leviers, lorſqu'on veut lever ou mouvoir quelque groſſe piece de bois. On donne auſſi le nom de *Billot* à un gros morceau de bois.

BINARD, ſ. m. Chariot fort à quatre roues, qui ſert pour porter de groſſes pierres, ou des blocs de marbre d'échantillon, & où les chevaux ſont attelés deux à deux.

BISCUITS, ſ. m. pl. Ce ſont des cailloux dans les pierres à chaux, qui reſtent dans le baſſin après qu'elle eſt détrempée.

BISEAU. *Voyez* CHANFREIN.

BITUME, ſ. f. Terre graſſe qui tient de la nature du ſouffre, & qui ſert de mortier aux environs de Bagdat en Syrie. Il y en a de deux eſpeces: le *Bitume dur*, qui ſe tire des carrieres, & le *Bitume liquide*. C'eſt de ce dernier que *Semiramis* fit liaiſonner les briques des murs de Babylone.

BLANC ET BLEU. Terme de décoration. *Voyez* COULEURS.

BLANCHIR, v. act. C'eſt en maçonnerie faire une ou pluſieurs couches de blanc à colle ſur un mur ſale, après y avoir paſſé un lait de chaux, pour rendre un lieu plus clair & plus propre. Dans les Pays-Bas on *Blanchit* tous les ans les façades des maiſons, pour les embellir; & dans les pays chauds, on *Blanchit* l'intérieur des maiſons, pour conſerver les tableaux, & rendre les lieux plus frais.

BLANCHIR. Terme de Menuiſerie & de Serrurerie. C'eſt raboter le fil des planches avec la varlope, pour en ôter les traits de ſcie: ce qui les rend plus blanches; & en Serrurerie, c'eſt limer le fer avec le gros carreau.

BLOC, ſ. m. C'eſt un gros quartier de pierre ou de marbre, qui n'a point été taillé. On appelle *Bloc d'échantillon*, celui qui étant commandé à la carriere, y eſt taillé de certaine forme & grandeur. Ce mot vient du mot Celtique *Bloch*, qui ſignifie tout.

BLOC. *Faire en Bloc*. C'eſt en maçonnerie conclure un marché ſans s'arrêter au détail des matériaux, & des journées des ouvriers.

BLOCAGES, ſ. m. pl. Ce ſont de menues pierres ou petits moilons, qu'on jette à bain de mortier pour garnir le dedans des murs, & fonder à pierres perdues. C'eſt ce que *Vitruve* appelle *cœmenta*, ainſi que toute pierre qu'on employe ſans l'équarrir.

BLOCHETS, ſ. m. pl. Petites pieces de bois qui portent des chevrons, & qui ſont entaillées ſur les plate-formes. On appelle *Blochet d'arêtier*, celui qui, poſé à l'encoignure d'une croupe, reçoit dans ſa mortaiſe le tenon du pied de l'arêtier; & *Blochet mordant*, celui dont les tenons & entailles ſont à queue d'aronde.

BLOQUER, v. act. C'eſt dans la conſtruction, lever les murs de moilon d'une grande épaiſſeur, le long des tranchées, ſans les aligner au cordeau, comme on fait aux murs de pierre ſeche.

Bloquer ſignifie auſſi remplir les vuides de moilon & de mortier, ſans ordre, ainſi qu'on le pratique aux ouvrages fondés dans l'eau.

BOETES, ſ. f. pl. Terme de Charpenterie. Ce ſont des ais ou planches qui ſervent pour couvrir & revêtir des piéces de bois, ſoit poutres ou ſolives.

BOIS, ſ. m. Matiere tirée du corps des arbres, qui ſert à divers uſages dans les bâtimens. Le tems le plus propre à la coupe des *Bois*, eſt depuis le commencement de l'automne juſques au printems; &, ſelon *Vegece*, un peu après la pleine lune; parce que dans ce tems là, dit-il,

la seve ne montant point, le *Bois* se trouve dégagé d'une humidité crue & superflue, cause générale de tous les vices qui se rencontrent dans les *Bois*. *Theophraste* veut qu'on coupe le sapin, le pin & le picea, lorsqu'ils ont jetté leurs premiers jettons, & le tilleul, l'érable, l'orme & le frêne, après les vendanges. M. *Caron* prétend au contraire que les arbres qui ne portent point de fruit, peuvent être coupés en tout tems, excepté le chêne qu'on doit couper, selon lui, en été, & l'orme, qui ne doit être abattu qu'après la chûte de ses feuilles. A l'égard des arbres fruitiers, M. *Caron* pense qu'on doit les couper lorsque leurs fruits sont mûrs.

Selon *Vitruve*, la meilleure maniere de couper le *Bois* est de le cerner jusques à moitié du cœur de l'arbre, & de le laisser ainsi sur pied. *Palladio* croit qu'il suffit de le cerner jusques au cœur. Ce dernier sentiment ne doit pas être suivi, & on doit préferer celui de *Vitruve*, parce qu'en cernant l'arbre jusques à moitié du cœur, on laisse égouter une eau rousse qui forme cette méchante humidité dont nous avons parlé plus haut, source de tous les accidens fâcheux qui arrivent dans les *Bois* quand ils sont employés.

Comme on ne sçauroit être trop attentif à se procurer de bons *Bois*, M. *de Buffon* a fait plusieurs expériences, pour le rendre plus fort & plus solide; & il a trouvé qu'on devoit écorcer les arbres, & les laisser ainsi secher & mourir sur pied avant que de les abattre. L'aubier, par exemple, devient par cette opération aussi dur que le cœur de chêne. Il augmente considérablement de force & de densité. Avec cela, les souches des arbres écorcés & sechés sur pied, ne laissent pas que de repousser & de reproduire des rejettons. (*Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, année 1738.) Le même Auteur, M. *de Buffon*, a trouvé que la force du *Bois* est proportionnelle à sa pesanteur; de sorte qu'une piece de même longueur & grosseur, mais plus pesante qu'une autre piece, sera aussi plus forte à peu près en même raison. Cette régle sert à comparer la force du *Bois* qui vient de différens pays, & de différens terreins. Ainsi dans un ouvrage de conséquence, on peut au moyen d'une table, & en pesant les pieces, ou seulement les échantillons de ces pieces, on peut, dis-je, s'assurer de la force du *Bois* qu'on employe. Frappé de cet avantage, M. *de Buffon* a calculé des tables pour les pieces de quatre pouces d'équarrissage, jusques à celles de huit pouces. Il a encore ajouté une table sur la force & la résistance des *Bois*, fondée sur cette régle : *La résistance des* Bois *est comme la largeur de la piece multipliée par le quarré de sa hauteur, en supposant la même longueur*.

Le chêne est le meilleur de tous les *Bois* pour les bâtimens, tant sur terre que dans l'eau, où il ne pourrit point. L'aune se conserve encore dans l'eau. Le châtaignier est un bon *Bois* pour la charpente, pourvû qu'il soit à couvert. On peut abbatre le chêne depuis soixante ans jusques à deux cens ans; parce qu'avant soixante il est trop jeune, & qu'il dépérit après deux cens.

Après ces connoissances générales sur le *Bois*, nous devons entrer dans les détails particuliers, & considerer le *Bois* suivant ses especes, ses façons & ses défauts. Ce qui divisera le reste de cet article en trois parties, qui contiendront, par ordre alphabétique, les différentes sortes de *Bois*.

Des Bois selon ses especes.

Bois de chêne rustique ou *dur*. C'est le *Bois* qui a le plus gros fil, & qu'on employe dans la Charpenterie.

Bois de chêne tendre. Bois qui est gras, c'est-à-dire moins poreux que le dur, & avec peu de fil. Il est propre pour la Menuiserie & la Sculpture.

Bois de haute-futaye. Bois planté de grands arbres de tige, tels que sont le chêne, le hêtre, le charme, le tilleul, le pin, &c. qu'on laisse croître sans y rien couper, jusques à ce qu'ils approchent de leur retour. Quand un *Bois* occupe une grande étendue de pays, on l'appelle *Forêt*, & on en tire le *Bois* à bâtir.

Bois de touche, ou *marmentaux*. On appelle ainſi les *Bois* qui contribuent, tant à la décoration des jardins, ſoit par boſquets ou bouquets, taillis ou haute-futaye, qu'à l'embelliſſement des villes, maiſons & châteaux, comme les cours, avenues, &c.

Bois dur & précieux. C'eſt ainſi qu'on caractériſe les différentes Ebenes, *Bois* de la Chine, de violette, de Calembourg, de cedre & autres, qu'on débite par feuilles pour les ouvrages de placage & de marqueterie, & qui reçoivent un poli fort luiſant.

Bois léger. C'eſt tout *Bois* blanc, tel que le ſapin, le tilleul, le tremble, &c. qui ſert à faire les cloiſons & les planchers, au défaut du chêne.

Bois raiſineux. On comprend ſous ce nom le ſapin, le piceas, & autres arbres qui portent de la raiſine. Ces *Bois*, employés dans les bâtimens, ſont ſujets aux araignées, comme on peut le remarquer au dortoir du couvent des Jacobins, rue Saint-Jacques à Paris, lequel eſt bâti de *Bois* de ſapin, depuis plus de quatre cens ans.

Bois ſain & net. Bois qui eſt ſans malandres, nœuds vicieux, fiſtules, gales, &c.

Du Bois selon ses façons.

Bois affoibli. Bois dont on a diminué conſidérablement de la forme d'équarriſſage, pour le rendre d'une figure droite, courbe ou rampante, & pour laiſſer des boſſages aux poinçons, aux poteaux des membrures, &c. Ces *Bois* ſe toiſent de la groſſeur de leur équarriſſage, pris au plus gros de leur boſſage.

Bois apparent. Bois, qui étant mis en œuvre dans les planchers, cloiſons ou pans de bois, n'eſt point recouvert de plâtre.

Bois bouge. C'eſt un *Bois* qui a du *bombement*, ou qui courbe en quelqu'endroit.

Bois corroyé. C'eſt, en Charpenterie, un *Bois* qui eſt repaſſé au rabot; & en Menuiſerie, celui qui eſt applani à la varlope.

Bois de brin & de tige. Bois dont on a ſeulement ôté les quatre doſſes flaches pour l'équarrir, & qui ſert pour les combles, les poteaux corniers, les pans de bois, & les ſolives des planchers.

Bois d'échantillon. On appelle ainſi les pieces de *Bois* de certaines groſſeurs & longueurs ordinaires, comme elles ſont dans les chantiers.

Bois d'équarriſſage. C'eſt un *Bois* qui eſt équarri au-deſſus de ſix pouces, & qui a différens noms, ſuivant ſes groſſeurs.

Bois de refend. C'eſt un *Bois* qui ſe refend par éclats pour faire du merrain, des lattes, des échalas, du *Bois* de boiſſeau pour les treillages, &c.

Bois de ſciage. Bois qui eſt propre à refendre, ou qui eſt débité à la ſcie en chevrons, membrures ou planches.

Bois en grume. Bois qui eſt ébranché, & dont la tige n'eſt pas équarrie. Il ſert de ſa groſſeur pour les pieux des palées & pilotis.

Bois flache. Bois qui peut être équarri ſans beaucoup de déchet, & dont les arêtes ne ſont pas vives. Les ouvriers appellent *Cantibay*, celui qui n'a du *flache* que d'un côté.

Bois gauche ou *deverſé*. Bois qui n'eſt pas droit par rapport à ſes angles & à ſes côtés.

Bois lavé. Bois dont on ôte tous les traits de la ſcie & rencontres avec la beſaiguë.

Bois méplat. Bois qui a beaucoup plus de largeur que d'épaiſſeur, comme les membrures de Menuiſerie.

Bois tortu. Bois qui n'eſt bon qu'à faire des courbes.

Bois vif. C'eſt un *Bois* dont les arêtes ſont bien vives & ſans flaches, & dont il ne reſte ni écorce, ni aubier.

Du Bois selon ses défauts.

Bois blanc. Bois qui tient de la nature de l'aubier, & qui ſe corrompt facilement.

Bois carié ou *vicié*. Bois qui a des malandres & nœuds pourris.

Bois gelif. Bois qui a des gerſures ou fentes cauſées par la gelée.

Bois mort en pied. Bois qui eſt ſans ſubſtance, & qui n'eſt bon qu'à brûler.

Bois nouailleux. C'eſt un *Bois* qui eſt

plein de nœuds, qui le rendent défectueux & sujet à se casser aux endroits où il se trouve chargé, ou lorsqu'on le débite.

Bois noueux. C'est un *Bois* qui est plein de nœuds.

Bois qui se tourmente. Bois qui se déjette n'étant pas sec lorsqu'on l'employe.

Bois rouge. Bois qui s'échauffe, & qui est sujet à se pourrir.

Bois roulé. Bois dont les cernes sont séparées, & qui ne faisant pas corps, n'est pas bon à débiter.

Bois tranché. Bois dont les nœuds vicieux, ou les fils obliques, coupent la piece, & qui, à cause de ces défauts, ne peut pas résister à la charge.

Bois vermoulu. Bois qui est piqué de vers.

BOISER, v. act. Terme de Menuiserie. C'est couvrir les murs d'une chambre ou d'un appartement, d'ouvrages assemblés, moulés, sculptés, &c. Les appartemens *Boisés* sont moins froids, moins humides, & plus sains en tout tems.

BOISERIE, s. f. Ouvrage de Menuiserie, où l'on employe le bois de chêne, de sapin, ou autre bois, pour l'appliquer contre les murs d'un appartement. Le bois le plus propre à faire de belles *Boiseries*, est le chêne de Dannemark, parce qu'il a moins de nœuds & de défauts que celui des pays plus chauds.

BOISSEAU DE POTERIE, s. m. C'est un corps rond & creux de terre cuite, fait en forme de *Boisseau* sans fond, & qui étant emboité avec d'autres, forme la chausse d'une aisance. Les *Boisseaux de Poterie* doivent être bien vernissés ou plombés par-dedans, couverts de plâtre, & retenus par des gâches de fer de six pieds en six pieds.

BOMBÉ ou COURBÉ, adj. C'est ainsi qu'on caractérise un arc, qui a environ soixante degrés.

BOMBEMENT, s. m. C'est la convexité, *curvité* ou renflement d'une solive, d'un arc, &c.

BOMBER, v. act. C'est faire un trait plus ou moins renflé.

BONBANC. *Voyez* PIERRE DE BONBANC.

BONDE, s. f. Terme d'Architecture hydraulique. Espece de fermeture d'étang en forme de cone tronqué, que l'on pose dans un trou, à l'endroit le plus creux de l'étang, pour le vuider à fond par une pierrée ou un aqueduc.

BORD DE BASSIN, s. m. C'est la tablette ou le profil de pierre ou de marbre, ou le cordon de gazon ou de rocaille qui pose sur le petit mur circulaire, quarré ou à pans, d'un bassin d'eau.

BORDER UNE ALLÉE, v. act. Terme de Jardinage. C'est planter dans une allée une bordure de buis ou de fines herbes, comme thym, marjolaine, sauge, &c. pour séparer la planche ou la plate-bande des carreaux d'avec l'allée.

BORDURE, s. f. C'est un profil en relief, rond ou ovale, le plus souvent sculpté, peint ou doré, qui renferme quelque tableau, bas-relief, ou panneau de compartiment. On appelle *cadres*, les *Bordures* quarrées.

BORDURE. Terme de Jardinage. C'est une bande de thym, de lavande ou de gazon, qui entoure les compartimens d'un parterre. Les *Bordures* des allées sont ordinairement de buis.

BORDURE DE PAVÉ. Nom qu'on donne aux deux rangs de pierre dure & rustique qui retiennent les dernieres morces, & qui font les bords du pavé d'une chaussée.

BORNE, s. f. Pierre qui sert de terme & de limite à un héritage, ou qui marque l'étendue & les censives d'une Terre seigneuriale. Sur cette pierre sont ordinairement les armes ou le chiffre du Seigneur. Les Arpenteurs plantent les *Bornes* aux encoignures des terres, & mettent des témoins au-dessous, ou à certaine distance. (*Voyez* TÉMOIN DE BORNE.) Cela se pratique dans les ouvrages publics, comme sont les ponts. Le terme *Borne* est tiré du vieux mot françois, *Boune*, dérivé du grec *Bthnos*, qui signifie un monceau.

BORNE DE BATIMENT. Espece de cone de pierre dure, à hauteur d'appui, placée à l'encoignure ou au-devant d'un mur de face, pour le défendre des charrois. Ces *Bornes* sont ou adossées au mur, ou isolées ; & quand elles renferment une place au-devant d'un bâtiment, sur une

voye publique, elles déterminent la possession de cette place, au Particulier qui les a fait planter, sans quoi elle resteroit au public.

BORNE DE CIRQUE. Pierre en maniere de cone, qui servoit de but chez les Grecs, pour terminer la longueur de la stade, & qui regloit chez les Romains la course des chevaux dans les cirques & les hypodromes : ce qu'ils nommoient *meta*.

BORNES DE VITRE. Pieces de verre hexagones-barlongues, qui entrent dans les compartimens des vitres. Les unes sont debout; les autres couchées, & les troisiémes accouplées.

BORNOYER, v. act. C'est d'un coup d'œil juger par trois ou plusieurs jalons ou corps de la droiture d'une ligne, pour ériger un mur droit, ou pour planter des arbres d'alignement.

BOSEL. *Voyez* TORE.

BOSQUET, s. m. Terme de Jardinage. Petit bois qui fait partie de la décoration d'un jardin. On doit placer les *Bosquets* dans les endroits où ils n'ôtent point la vûe, & on peut leur donner toute sorte de figures, telles que les étoiles, quinconces, cloîtres, salles vertes, galeries, labyrinthes, croix de S. André, pattes-d'oie, chapelets, guillochis, culs-de-sacs, carrefours, cabinets, &c. Ces figures se varient suivant la place qu'un *Bosquet* doit occuper dans un jardin : cette place étant souvent déterminée, soit parce que dans tel endroit, quoiqu'irrégulier, il relevera mieux les pieces plates, comme les parterres, les boulingrins, &c. ou qu'il couvrira quelques vues desagréables. Il s'agit ici d'un *Bosquet couvert*, c'est-à-dire d'un bois proprement dit, que forment des rangées d'arbres. L'autre espece de *Bosquet*, qu'on nomme *découvert*, tient plus particulierement à la décoration d'un jardin. Ses allées sont formées ordinairement par des tilleuls ou maroniers d'inde, accompagnés d'une petite palissade de charmille ou d'érable, d'environ trois pieds de haut. Il est coupé par différentes avenues qui aboutissent à une piece plate à pans, décorée à son milieu d'une piece d'eau & aux angles des avenues, de figures, vases, fontaines, & autres ornemens arbitraires, entre lesquels on place des bancs, & embellie d'ifs & d'arbrisseaux plantés par symmétrie. A différens endroits de ce *Bosquet*, & cela selon sa figure, on pratique des compartimens & tapis de gazon, avec un sentier ratissé, de deux pieds de large, régnant par-tout entre les palissades & les pieces de gazon. On voit des *Bosquets* de différentes formes, & diversement décorés, dans le parc de Versailles.

BOSSAGE, s. m. C'est l'appareil de toutes les pierres posées en place, où les moulures ne sont point coupées, & où la Sculpture n'est point taillée. *Bossage* est aussi le nom de certaines pierres avancées, qu'on laisse au-dessous des coussinets d'un arc ou d'une voûte, & qui servent de corbeaux pour porter les ceintres; ce qui évite de faire des trous de boulin. Enfin on désigne encore par ce terme, certaines bosses qu'on laisse aux tambours des colonnes de plusieurs pieces, pour conserver les arêtes de leurs joints de lit, que les brayers & autres cordages pourroient émousser, & pour en faciliter la pose.

BOSSAGE A ANGLET. *Bossage* qui étant chanfreiné, & joint à un autre de pareille maniere, forme un angle droit.

BOSSAGE A CAVET. *Bossage* dont la saillie est terminée par un cavet entre deux filets.

BOSSAGE A CHANFREIN. C'est un *Bossage* dont l'arête est rabatue, & qui ne se joint pas avec un autre, mais qui laisse un petit canal de certaine largeur, tel qu'on en voit à la Place Dauphine, à Paris.

BOSSAGE A DOUCINE. *Bossage* dont l'arête rabatue est moulée d'une doucine.

BOSSAGE ARRONDI. C'est un *Bossage* dont les arêtes sont arrondies, comme aux bandes des colonnes rustiques du Luxembourg, à Paris.

BOSSAGE CONTINU. *Bossage* qui, dans l'étendue d'un mur de face, est continué sans autre interruption que des chambranles ou corps où il va se terminer, comme aux écuries du Roi, à Versailles.

BOSSAGE EN LIAISON. Ce *Bossage* représente les carreaux & les boutisses, & est séparé par des joints montans de pareille largeur

& renfoncement que ceux de lit, comme au Palais de la Chancellerie à Rome.

Bossage en pointe de diamant. *Bossage* dont le parement a quatre glacis qui se terminent à un point lorsqu'il est quarré, & qui a une arête quand il est rectangle.

Bossages mêlés. Ce sont des *Bossages* de deux différentes hauteurs, mêlés alternativement, & qui représentent les assises de haut & de bas appareil.

Bossage quarderonné avec listel. *Bossage* qui ressemble à un panneau en saillie, bordé d'un quart de rond, & renfermé dans un listel, comme on en voit aux pilastres Toscans de la grande galerie du Louvre.

Bossage ravalé. C'est un *Bossage* qui a une table fouillée en dedans d'une certaine profondeur, bordée d'un listel, & séparée d'un autre *Bossage* par un canal quarré.

Bossage rustique. *Bossage* qui est arrondi, &c. dont les paremens paroissent bruts, ou pointillés également, tel qu'on en voit à Paris, au Louvre, en plusieurs endroits.

Bossage rustique vermiculé. C'est un *Bossage* qui est pointillé en tortillis, comme à la Porte Saint-Martin, à Paris.

Bossages ou Pierres de refend. Ce sont les pierres qui semblent excéder le nud du mur, à cause que les joints de lit en sont marqués par des renfoncemens ou canaux quarrés.

Bossages. Terme de Charpenterie. Ce sont de petites bosses quarrées, qu'on laisse aux poinçons, arbres de grue, d'engin, &c. pour arrêter les moises.

BOSSE, f. f. C'est dans le parement d'une pierre un petit bossage que l'ouvrier y laisse, pour marquer que la taille n'en est pas toisée : il l'ôte après en ragréant.

Bosse de pavé. C'est une petite éminence sur le parement d'un revers ou d'une chaussée de pavé, causée, ou parce que l'aire ou la forme n'en est pas affermie également, ou parce que la pesanteur du charroi a fait quelque flache.

Bosse ronde, ou Ronde Bosse. Terme de décoration. C'est en Sculpture un ouvrage dont les parties ont leur véritable rondeur, & sont isolées comme les figures. On appelle *demi-Bosse*, un bas relief qui a des parties saillantes & détachées.

BOUCHE, f. f. C'est chez le Roi & les Princes un département composé de plusieurs pieces, comme des cuisines, offices, &c. où l'on apprête & où l'on donne les viandes des premieres tables. On appelle en Cour, ce lieu, *La Bouche du Roi.*

Le terme *Bouche*, pris métaphoriquement, signifie encore l'ouverture ou l'entrée d'une carriere, d'un puits, d'un tuyau, &c.

Bouche de Port. Terme d'Architecture hydraulique. C'est l'entrée d'un port, qui est ordinairement fermée par une chaîne portée d'espace en espace sur des piles de pierre, pour empêcher le libre accès des vaisseaux étrangers, & tenir en sûreté ceux qui sont dans le port.

BOUCHERIE, f. f. Bâtiment public, formé d'une grande salle au rez de chaussée, contenant plusieurs étaux où l'on expose les grosses viandes, pour être vendues en détail, comme la *Boucherie* du Marché-neuf, à Paris, bâtie sous *Charles* IX. par *Philibert De Lorme.*

On appelle aussi *Etal*, une boutique où l'on vend de la grosse viande.

BOUCLE, f. f. Gros anneau de fer ou de bronze, qui sert à heurter à une porte cochere. Il y a de ces anneaux qui sont fort riches, ornés de moulures & de sculpture. On connoît mieux la *Boucle* sous le nom de *Heurtoir.* (*Voyez* ce mot.)

Boucles. Petits ornemens en forme d'anneaux lassés sur une moulure ronde.

BOUCLIER, f. m. Terme de décoration. Ornement qui sert pour les frises, les trophées, &c. Les *Boucliers* sont ordinairement ovales : ils sont chargés de têtes ou gueules de gorgone, de lion, ou d'autres animaux. Ceux qu'on appelle *navals* sont distingués par deux enroulemens.

BOUDIN. *Voyez* Tore.

BOUEMENT. *Voyez* Assemblage a Bouement.

BOUGE, f. m. Petit cabinet, placé ordinairement à côté d'une cheminée, (& dans ce cas, il y en a deux) où l'on enferme différentes choses.

Bouge est aussi une petite garde-robe où il n'y a place que pour un petit lit.

Bouge. Terme de Charpenterie. C'est ainsi qu'on désigne une piece de bois qui courbe en quelque endroit.

BOUILLONS D'EAU, s. m. pl. Terme de Jardinage. Nom général qu'on donne à tous les jets d'eau qui s'élévent à peu de hauteur, en maniere de source vive. Ils servent pour garnir les cascades, goulotes, rigoles, gargouilles, &c.

BOULANGERIE, s. f. C'est dans un Palais où dans une maison de Communauté, le lieu où l'on fait le pain; dans un arsenal de marine, le biscuit; & dans un chenil, le pain pour les chiens. Ce lieu, qui forme un bâtiment, est composé de plusieurs pieces, comme fournil, (c'est l'endroit où sont les fours) panneterie, petrin, farinier & autres.

BOULE-D'AMORTISSEMENT, s. m. C'est tout corps sphérique qui termine quelque décoration, comme on en met à la pointe d'un clocher, ou sur la lanterne d'un dôme, auquel elle est proportionnée. Cette sphere doit avoir un grand diametre, afin qu'elle soit visible; & cette grosseur doit être proportionnée à l'élévation du dôme ou du clocher. La *Boule* de Saint-Pierre de Rome, qui est de bronze, avec une armature de fer en dedans, faite avec beaucoup d'artifice, & qui est à soixante-sept toises de haut, a plus de huit pieds de diametre.

On met aussi des *Boules* au bas des rampes, & sur des piédestaux, dans les jardins.

BOULIN, s. m. Petit trou ou logette qu'on dispose autour d'un colombier, pour servir de nids aux pigeons, qui y pondent leurs œufs, & y couvent leurs petits. On fait ces *Boulins* de terre de brique, & même de bois.

BOULINGRIN, s. m. Espece de parterre composé de pieces de gazon, découpées avec bordure en glacis, & orné quelquefois d'arbres verds à ses encoignures. Il y a deux sortes de *Boulingrins*, de simples & de composés : le premier est formé tout de gazon, sans avoir rien qui l'accompagne; & le *Boulingrin* composé est coupé en compartimens, & orné d'ifs & d'arbrisseaux, de grands arbres même, tels que les maronniers d'Inde ou les tilleuls de Hollande, quand il a une étendue considérable : ce dernier est susceptible d'une belle décoration. On le garnit d'ifs, d'arbrisseaux à fleurs, mis dans des caisses ou de grands pots de fayence; on le divise par des sentiers sablés de différentes couleurs, & on construit dans un renfoncement, un bassin avec un jet & une piece d'eau plate.

Les *Boulingrins* ne conviennent qu'aux jardins d'une grande étendue. C'est une piece très-noble & très-agréable, sur tout quand elle est bien placée. Sa figure renfoncée, couverte d'un beau gazon bien uni & bien verd, entourée le plus souvent de grands arbres, avec des arbrisseaux pleins de fleurs, en font un ornement gracieux. Sa véritable place est dans un endroit découvert, afin qu'il ne cache point la vûe. On en met aussi dans les bosquets; & ils sont d'un grand secours pour garnir un grand espace, qui doit être entierement découvert. On trouve dans la *Théorie & Pratique du Jardinage*, des modeles de *Boulingrins*, représentés dans les Planches de la premiere Partie, ch. VII.

L'invention de ce parterre vient d'Angleterre, aussi bien que son nom, qui a été fait de *Boule*, qui signifie rond, & de *grin*, pré ou gazon. L'un des plus beaux *Boulingrins* est celui du parc S. Cloud.

BOULINS, s. m. pl. Pieces de bois qu'on scelle dans les murs, ou qu'on serre dans les bayes avec des étrésillons, pour échafauder. On appelle *Trous de Boulins*, les trous qui restent des échafaudages. *Vitruve* les nomme *columbaria*, parce qu'ils sont semblables à ceux où nichent les pigeons dans les colombiers. (*Voyez* Boulin.)

BOULON, s. m. Terme de Serrurerie. Grosse cheville de fer avec une tête ronde ou quarrée, qui retient le limon d'un escalier, ou un tirant avec un poinçon, par le moyen d'une clavette qu'on met au bout.

BOULONNER, v. act. C'est arrêter un Boulon.

BOURIQUE, s. f. C'est une petite machine formée avec des ais, qui sert aux Couvreurs quand ils travaillent sur les cou-

vertures. Elle s'accroche aux lattes, & on met l'ardoise dessus, pour en prendre à mesure qu'on l'employe. (*Voyez* la figure de la *Bourique* dans les *Principes d'Architecture* de *Felibien*, Planche XXIV.

BOURIQUET, s. m. Espece de civiere servant aux Maçons à élever les moilons & autres matieres dans les baquets. *Felibien* a représenté le *Bouriquet* dans la Planche XI. de ses *Principes d'Architecture*, &c.

BOURSE, s. f. *Voyez* CHANGE.

BOURSEAU, s. m. Moulure ronde qui regne dans les grands bâtimens au haut des toîts couverts d'ardoise. Il y a une bande de plomb au-dessus du *Bourseau*, qu'on nomme *Bavette*. Le petit membre rond qui est sous la *Bavette*, se nomme *Membron*. Et on donne le nom d'*Anusure* ou *Basque* à la piece qui est *au droit* des arrestieres, & sous les épis ou amortissemens, parce qu'elle est composée en forme de basque. (*Voyez* la Planche XXIII. des *Principes d'Architecture* de *Felibien*.

BOUSIN, s. m. C'est le dessus des pierres qui sortent de la carriere, & qui est une espece de croute de terre, non petrifiée: il tient du souchet, & on doit l'abattre entierement. On l'ôte en équarrissant les pierres. Cela s'appelle *Ebousiner* une pierre.

BOUTÉE. *Voyez* BUTER.

BOUTIQUE, s. f. Salle ouverte au rez de chaussée de la rue, qui sert pour les Marchands & les Artisans. Ce mot vient du latin *Botheca*, fait du latin *Apotheca*, magasin.

BOUTISSE, s. f. C'est une pierre dont la plus grande longueur est dans le corps du mur. Elle est différente du quarreau, en ce qu'elle présente moins de parement, & qu'elle a plus de queue.

BOUTON, s. m. Piece ronde de menus ouvrages de fer, qui sert à tirer à soi un ventail de porte, pour la fermer. Il y en a de simples & de ciselés; les uns & les autres sont avec rosettes.

BOUZIN. *Voyez* BOUSIN.

BRANCHES D'ARCS, s. f. pl. Nom qu'on donne à plusieurs portions d'arcs, qui prennent naissance d'un seul sommier.

BRANCHES D'OGIVES. Ce sont les arcs en diagonale des voûtes gothiques. Il y a de ces branches détachées des pendentifs de la douelle, qui en rachettent d'autres suspendues, d'où pend quelque cul de lampe ou couronne. On voit un ouvrage de cette espece dans une chapelle derriere le Chœur de Saint-Gervais, à Paris.

BRANDI. *Voyez* CHEVRONS.

BRASSE, s. f. Mesure imitée de la longueur du bras, dont se servent des Architectes en quelques villes d'Italie, où elle tient lieu de pied, & qui est différente dans chacune de ces villes, comme on peut le voir par les *Brasses* suivantes, rapportées au pied du Roi.

BRASSE DE BERGAME. Selon *Scamozzi*, cette mesure est de 19 pouces & demi, & selon M. *Petit*, elle est de 16 pouces, 8 points.

BRASSE DE BOULOGNE. Mesure de 14 pouces, suivant *Scamozzi*.

BRASSE DE BRESSE. *Scamozzi* fixe cette mesure à 17 pouces 7 lignes & 6 points; & M. *Petit* lui donne 17 pouces 5 lignes 4 points.

BRASSE DE MANTOUE. Mesure de 17 pouces 4 lignes, suivant *Scamozzi*.

BRASSE DE PARME. Mesure de 20 pouces 4 lignes.

BRASSE DE SIENNE. Mesure de 21 pouces 8 lignes 4 points.

BRASSE DE TOSCANE OU DE FLORENCE. *Maggi* fait cette mesure de 20 pouces 8 lignes 6 points; *Lorini*, de 21 pouces 4 lignes & 6 points; *Scamozzi*, de 22 pouces 8 lignes; & M. *Picard*, de 21 pouces 4 lignes.

BRASSERIE, s. f. Grand bâtiment où l'on fait la bierre & le cidre, qui consiste en cours, puits, germoir, touraille, moulin, cellier, hangar, logement & écurie. Nous allons faire connoître ici deux de ces pieces, qui appartenant particulierement à la *Brasserie*, ne sont point des termes généraux d'Architecture. Ces pieces sont le *Germoir*, & la *Touraille*. A l'égard des autres, telles que les logement, hangar, cellier, moulin, &c. nous renvoyons aux articles compris sous ces termes.

Du Germoir. C'est un lieu où l'on met germer l'orge & le houblon, qui sont les grains dont on fait la bierre. Cet en-

droit est ou vouté, ou il ne forme seulement qu'une grande salle au rez de chaussée. On y laisse le grain en tas & en mottes pendant vingt-quatre heures, après lequel tems on étend les mottes qu'on réduit de huit à neuf pouces d'épaisseur. Le grain reste en cet état dans le *Germoir*, jusques à ce qu'il ait poussé un germe convenable; & alors on le tire de là pour le porter dans la touraille.

De la Touraille. C'est ici une des pieces principales d'une *Brasserie.* C'est l'endroit où est le fourneau, & la construction de cet endroit demande la plus grande attention. Sa forme, à sa partie supérieure, est une pyramide équilatérale creuse, dont le sommet est tronqué, & la base en haut. Le corps ou les faces sont composés de pieces de bois assemblées, & revêtues en dedans d'une maçonnerie de brique faite sur un lattis, tel que celui des plafonds. Et pour préserver les bois d'une incendie presqu'inévitable, la maçonnerie de brique est enduite de bonnes couches de plâtre. Du germoir, on porte le grain sur le plancher de la *Touraille*, où on l'étend en forme de couche de cinq à six pouces d'épaisseur, & on allume le fourneau pour faire sortir l'humidité du grain.

Le mot de *Brasserie* vient du terme qui exprime l'action de l'ouvrage pour lequel ce bâtiment est destiné: c'est *Brasser*, faire à force de bras.

BRAYERS. *Voyez* CABLES.

BRAYETTE. *Voyez* TORE CORROMPU.

BRECHE, s. f. Ouverture provenue à un mur par violence, malfaçon ou caducité, Ce mot vient de l'Allemand *Brechen*, qui signifie rompre.

BRECHE. *Voyez* MARBRE DE BRECHE.

BRETELER, v. act. C'est dresser le parement d'une pierre, ou regratter un mur avec un outil à dents, comme la laye, le rifflard, la ripe, &c.

BRINS DE FOUGERE. *Voyez* PAN DE BOIS.

BRIQUE, s. f. Sorte de pierre factice de couleur rougeâtre, composée d'une terre grasse pétrie, mise en quarré long dans un moule de bois, & cuite au four, où elle acquiert de la dureté. Cette pierre se fabrique ainsi: on choisit de la terre grasse & fine, sans pierres ni petits cailloux, dans laquelle on mêle du sablon fin. On pétrit bien cette terre, & afin de la mieux lier, on y mêle ordinairement de la bourre & du poil de bœuf. Cette pâte faite, on la jette dans des moules, qui sont des cadres de bois de la même dimension que celle qu'on veut donner à la *Brique*. On la laisse ainsi au soleil, dans un tems d'automne ou de printems; & quand elle est à demi seche, on la taille, c'est-à-dire on enleve avec un couteau tout ce qui nuiroit à la régularité de la figure. Il ne reste plus qu'à faire cuire la *Brique* dans un four, & elle est faite.

On se sert de la *Brique*, tant pour construire le dedans des murs qui doivent être incrustés de pierre ou de marbre, qu'au dehors de ceux dont elle fait le parement des panneaux. On en couvre aussi les planchers. (*Voyez* CARREAU DE PLANCHER.)

Autrefois l'usage de la *Brique* étoit plus étendu. Les premiers édifices de l'Asie, à en juger par les ruines, étoient de *Briques* sechées au soleil, ou cuites au feu, mêlées de roseaux hachés, & cimentés de bitume. L'Ecriture sainte nous apprend encore que la ville de Babylone fut bâtie de *Briques* par *Nemrod*. Nous sçavons d'ailleurs que les murs dont *Semiramis* la fit enclorre, qui font la troisiéme merveille du monde, ne furent bâtis que de ces matériaux. *Fischer*, dans son *Essai d'Architect. histor.* Planche III. a décrit ces murs, & les a représentés dans une belle Planche. Et *Tavernier*, dans son *Voyage du Levant*, liv. II. ch. 7. nous a instruit de l'état du reste de ces murs. Voici comme il s'exprime: » A l'endroit de la séparation du Tigre, nous » vîmes, dit-il, comme l'enceinte d'une » grande Ville....... Il y a des restes » de murailles si larges, qu'il y pourroit » passer six carrosses de front: elles sont » de *Briques* cuites au feu. Chaque *Brique* est de six pouces en quarré sur trois » pouces d'épaisseur.

Il reste encore dans l'Arménie, dans la Georgie & dans la Perse, plusieurs anciens édifices bâtis de *Briques*. A Tauris,

à Kom, à Teflis, à Erivan & ailleurs, les vieilles maisons sont de *Briques*. Ainsi parlent les Voyageurs. Et si l'on en croit les Historiens, la *Brique* acquerera encore plus de considération. Rome, dans son origine, & pendant les premiers siécles de sa fondation, n'étoit qu'un amas informe de *Briques* & de torchis. Les Toscans apprirent ensuite aux Romains la maniere de bâtir avec de grosses pierres, massives & quarrées: mais vers les derniers tems de la République, ils revinrent à la *Brique*. Le Pantheon & les autres grands édifices en furent construits. Sous *Galien*, on formoit les murs alternativement d'un rang de *Brique*, & d'un rang de pierre tendre & grise. Les Romains se servirent d'abord de *Briques* crues. Les Orientaux les faisoient cuire au soleil; & les Grecs distinguoient trois sortes de *Briques*: la premiere étoit de deux palmes; la seconde de quatre, & la troisiéme de cinq.

La meilleure *Brique*, qu'on ait aujourd'hui, est celle de Bourgogne. On la tire de Melun & de Corbeil. Sa qualité, pour qu'elle soit bonne, consiste à être bien cuite, sonnante & colorée. Elle s'achete au millier: mais le prix n'en est pas fixe. (On a publié depuis peu un petit Ouvrage intitulé: *Maniere de rendre les maisons incombustibles*, où l'on assigne un nouvel usage à la *Brique*, dans les voûtes qu'on nomme *Voûtes briquetées*.)

On fait des *demi-Briques* pour servir de clausoirs aux rangs de *Briques* posées de plat dans les panneaux. La *Brique* de Paris est ordinairement de huit pouces de long sur quatre de large, & deux d'épaisseur environ.

Voici le nom des differentes especes de *Briques*, & leur définition.

BRIQUE CRUE. *Brique* faite de terre blanchâtre, comme la craye, & qu'on laisse secher. *Vitruve* veut qu'on la laisse secher cinq années avant que de l'employer. (*Architect. de Vitruve*, liv. VIII. ch. 3.) On en fait aussi de terre grasse, pétrie avec du foin haché; & cette composition s'appelle *Torchis*.

BRIQUE DE CHANTIGNOLE, OU DEMI-BRIQUE. C'est une *Brique* qui n'a qu'un pouce d'épais, sur la même grandeur que la *Brique* entiere, & qui sert à paver entre des bordures de pierre, & à faire des âtres & des contre-cœurs de cheminée.

BRIQUES DE CHAMP. *Briques* qui sont posées sur le côté pour servir de pavé.

BRIQUES EN ÉPI. *Briques* posées diagonalement sur le côté, en maniere de point de hongrie. C'est ainsi qu'elles sont placées au pavé de Venise.

BRIQUES EN LIAISON. *Briques* posées sur le plat, enliées de leur moitié les unes avec les autres, & maçonnées avec plâtre ou mortier.

BRIQUETER, v. act. C'est contrefaire la brique sur le plâtre, avec une impression de couleur d'ocre rouge, & y marquer les joints avec un crochet. On *Briquete* aussi en faisant un enduit de plâtre, mêlé avec de l'ocre rouge, & (pendant qu'il est frais employé) en traçant les joints profondément, qu'on remplit avec du plâtre au sas. On peut encore passer une couleur rouge sur la brique même, & refaire les joints avec du plâtre.

BRIQUETERIE. *Voyez* TUILERIE.

BRISE, s. f. C'est une poutre posée en bascule sur la tête d'un gros pieu sur laquelle elle tourne, & qui sert à appuyer par le haut les aiguilles d'un pertuis.

BRISE-COU, s. m. Terme vulgaire, pour exprimer un défaut dans un escalier, comme une marche plus ou moins haute que les autres, un giron plus ou moins large, un palier ou un quartier tournant trop étroit, une trop longue suite de marches à collet dans un escalier à quatre noyaux, &c.

BRISE-GLACE, s. m. Terme des Ponts & Chaussées. C'est devant une palée de pont de bois, du côté d'amont, un rang de pieux en maniere d'avant-bec, lesquels étant d'inégale grandeur, (ensorte que le plus petit sert d'éperon) sont recouverts d'un chapeau posé en rampant, pour briser les glaces, & conserver la palée. (*Voyez* le *Traité des Ponts & Chaussées*, par M. *Gautier*, ch. XXVII.)

BRISIS, s. m. C'est l'angle que forme un comble brisé, c'est-à-dire la partie où vient se joindre le faux comble avec le vrai, comme sont les combles à la mansarde.

BROCATELLE. *Voyez* MARBRE DE BROCATELLE.

BRODERIE, f. f. Terme de Jardinage. C'eſt dans un parterre un ornement en *Broderie*, compoſé de rinceaux, de feuillages avec fleurons, fleurs, tigettes, culots, rouleaux de graines, &c. le tout formé par des traits de buis nain, qui renferment du mâche-fer au lieu de ſable, & de la brique battue pour colorer ces *Broderies* & les détacher du fond, qui eſt ordinairement couvert de ſable de riviere. Il y a des pieces de *Broderie* qui ſont interrompues par une plate-bande ou enroulement de fleurs, ou par un maſſif tournant de buis ou de gazon.

BRONZE, ſ. f. Terme de décoration. Métal formé d'un alliage de cuivre rouge & de cuivre jaune, dont on fond, en cire perdue, des figures, des bas-reliefs & des ornemens.

BRONZE EN COULEUR. *V.* COULEURS.

BRUT, adj. Nom général qu'on donne à tout ce qui n'eſt point dégroſſi, comme de la pierre & du marbre au ſortir de la carriere.

BUANDERIE, ſ. f. Eſpece de ſalle au rez de chauſſée dans une maiſon de Communauté ou de campagne, avec un fourneau & des cuviers pour faire la leſſive.

BUCHER, ſ. m. Lieu obſcur dans l'étage ſoûterrein, ou au rez de chauſſée, où l'on enferme le bois. On donne auſſi ce nom aux hangars, qui ſervent au même uſage. Les *Buchers* s'appellent *Fourrieres* chez les Princes.

BUFFET ou BUFET, ſ. m. C'eſt dans un veſtibule, antichambre, ou ſalle à manger, une grande table avec des gradins en maniere de crédence, où l'on dreſſe les vaſes, les baſſins, les cryſtaux, autant pour le ſervice de la table que pour la magnificence. Le *Buffet*, que les Italiens nomment *crédence*, eſt ordinairement chez eux dans le grand ſallon, & renfermé dans une baluſtrade d'appui. Celui des Princes & des Cardinaux eſt ſous un dais d'étoffe. On trouve dans le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, édition de 1750. pag. 383. un modele de décoration de *Buffet*.

BUFFET D'EAU. Terme de Jardinage. C'eſt dans un jardin une table de marbre ſur laquelle ſont élevés pluſieurs gradins en pyramide, avec des garnitures de vaſes de cuivre doré, dont le corps de chacun eſt formé par l'eau. Tels étoient les deux *Buffets d'eau* dans le boſquet du marais à Verſailles, & ceux de Trianon. *Voyez* FONTAINE EN BUFFET.

BUFFET D'ORGUE. *Voyez* ORGUE.

BUREAU, ſ. m. Chambre où l'on régle des comptes, & où l'on fait des payemens. C'eſt auſſi le lieu où les Marchands s'aſſemblent pour délibérer ſur les affaires qui regardent leur corps. On appelle encore ainſi l'endroit où s'aſſemblent les Directeurs des Hôpitaux & des Communautés. Enfin le terme *Bureau* eſt le nom des ſalles baſſes, près les portes des villes, où les Commis reçoivent les droits du Roi.

BUSC, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. Aſſemblage de charpente compoſé d'un ſeuil, des heurtoirs contre leſquels s'appuye le bas des portes d'une écluſe, avec un poinçon qui joint enſemble le ſeuil avec les heurtoirs, & quelques liens de bois, pour entretenir le tout. M. *Belidor*, dans ſon *Architecture hydraulique*, tom. I. ſeconde Part. liv. I. ch. VIII. enſeigne la maniere de déterminer les pieces qui appartiennent au *Buſc*, & celles qui conviennent aux heurtoirs & aux poinçons. C'eſt un détail utile, qu'on ne peut faire entendre qu'avec la figure ſous les yeux.

On dit une *porte buſquée*, quand elle eſt revêtue de cet aſſemblage de charpente, & que ſes venteaux s'arcboutent réciproquement, s'ouvrent & ſe ferment à volonté pour l'écoulement des eaux & le paſſage des bateaux. (*Voyez* là-deſſus l'Ouvrage ci-devant cité de M. *Belidor*, même volume & même partie, ſect. III.)

BUSTE, ſ. m. Mot tiré de l'Italien *Buſto*, corſage. Terme de décoration. C'eſt la partie ſupérieure d'une figure ſans bras depuis la poitrine, poſée ſur un piédouche. Les Latins l'appelloient *Herma* du grec *Hermes*, Mercure; parce que l'image de ce Dieu étoit ſouvent repréſentée de cette maniere chez les Athéniens.

BUTER, v. act. C'eſt par le moyen d'un

arc ou pilier *butant*, contretenir ou empêcher la poussée d'un mur, ou l'écartement d'une voûte. On dit *Butée* ou *Boutée*, pour signifier l'effet de cet arc ou pilier *Butant*. (*Voyez* Culée.)

Buter un arbre. Terme de Jardinage. C'est lorsqu'un arbre a été planté, le contenir avec de la terre amassée autour de son pied, pour le soutenir jusques à ce que la terre se soit affaissée & affermie.

C

CABANE, f. f. Mot tiré du latin *Capana*, qui signifie *Chaumiere*. C'est un petit lieu bâti avec de la bauge, (*voyez* ce mot) & couvert de chaume, pour mettre à la campagne les pauvres à l'abri des injures du tems. Les premieres habitations des hommes n'étoient que des *Cabanes*. (*Voyez* Architecture.) On trouvera dans le *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique*, article *Architecture Civile*, la description de ces habitations, & dans la Planche indiquée dans cet article, leur figure.)

Cabane de Berger. C'est une petite loge construite de planches, que l'on fait aller d'un lieu à un autre par le moyen de quatre roulettes qui la soutiennent.

CABARET, f. m. Lieu où l'on vend du vin en détail. C'est une salle au rez de chaussée de la rue, où il y a des siéges & des tables, pour y recevoir & y servir ceux qui y vont.

Cabaret. Nom d'un petit meuble, destiné autant pour décorer une chambre que pour le besoin qu'on en a. C'est une petite table avec des bords, ornée de dorure, de vernis de la Chine, &c. sur laquelle on met des coupes & des soucoupes, pour prendre du thé, du caffé, &c.

CABINET, f. m. Petite piece d'un appartement, consacrée à l'étude. Cette piece doit être éloignée de tout bruit, & c'est à cette condition qu'on doit marquer sa place. Si cet avantage n'est point absolument déterminé par la disposition du bâtiment, la place du *Cabinet* est après l'antichambre, avant la chambre à coucher; parce que le matin étant le tems le plus propre à l'étude, on entre dans son *Cabinet* presque au sortir du lit. On y reçoit même les visites. Et pendant ce tems, les domestiques entrent dans la chambre à coucher par des dégagemens, y font leur devoir sans que personne les interrompe dans leur occupation, & la mettent en état d'y recevoir décemment compagnie. Cette piece doit être décorée avec beaucoup de simplicité, afin que rien ne puisse partager l'attention nécessaire à l'étude.

Un *Cabinet* commode est ordinairement accompagné de trois petites pieces. L'une, qu'on appelle *arriere-Cabinet*, contient les livres, & sert, pour ainsi dire, de *Cabinet secret*, c'est-à-dire qu'on y fait entrer les personnes qui ont quelque chose de particulier à dire. La seconde piece est un *Serre-papier*. C'est là qu'on tient les titres, les contrats & l'argent. Enfin la troisiéme piece est destinée à servir de garderobe, & à contenir des lieux à soupape. Dans ce dernier cas, cette piece doit communiquer avec la chambre à coucher, & avoir un dégagement pour les domestiques.

Les Dames donnent aussi le nom de *Cabinet* au lieu où elles font leur toilette, ou leur oratoire, ou encore la méridienne.

Enfin on appelle *Cabinet d'aisance*, le lieu où sont placées les commodités, connues aujourd'hui sous le nom de *lieux à soupape*.

Voilà les *Cabinets* proprement dits, & voici les *Cabinets* particuliers avec leur dénomination.

Cabinet de glace. C'est un *Cabinet* dont le principal ornement consiste en un lambris de revêtement fait de miroirs, pour donner plus d'apparence & de grandeur au lieu, réfléchir & multiplier les objets,

comme on en voit à Trianon & à Meudon.

Cabinet de Marqueterie. C'est une armoire en maniere de buffet, décorée d'Architecture avec colonnes, pilastres, termes & autres ornemens de bois de diverses couleurs, de pierres de rapport, comme lapis, agathes, &c. & de métaux sculptés & gravés en relief, laquelle sert moins de meuble que d'ornement dans les beaux appartemens.

Cabinet secret. Sorte de *Cabinet* voûté dont la construction de la voûte est telle que celui qui parle à une de ses extrêmités est entendu à l'autre extrêmité. De ce genre de construction étoient la prison de *Denis* à Syracuse, qui changeoit en un bruit considérable un simple chuchottement, & le claquement en un bruit très-violent; l'aqueduc de *Claude* qui portoit la voix, à ce qu'on dit, jusques à seize milles, & divers autres rapportés par le P. *Kirker* dans sa *Phonurgie.*

Les Historiens qui nous ont conservé ces traits, disent que le *Cabinet* de *Denis* étoit parabolique, & que *Denis* ayant l'oreille au foyer de la parabole, entendoit tout ce qu'on disoit en bas: ce qui venoit de cette propriété de la parabole, que toute action qui s'exerce suivant des lignes paralleles à l'axe, se réfléchit au foyer. Il y a à l'Observatoire Royal, à Paris, un *Cabinet secret.* Et à Glocester à Londres, est une galerie dans laquelle deux personnes qui parlent bas peuvent s'entendre à la distance de vingt-cinq toises.

Cabinet de Tableaux. Piece au bout d'une galerie ou d'un appartement, où l'on tient des tableaux de bons Peintres, rangés avec symmétrie & décoration, accompagnés de bustes & figures de marbre & de bronze, & autres curiosités. Il y a quelquefois plusieurs pieces de suite destinées au même usage, qui toutes ensemble s'appellent *Cabinet* ou *Galerie.*

CABINET DE JARDIN, s. m. Terme de Jardinage. Petit bâtiment isolé en maniere de pavillon de quelque forme agréable, & ouvert de tous côtés, qui sert de retraite pour prendre le frais, comme les deux *Cabinets* de la fontaine des Bains d'Apollon à Versailles, qui sont de marbre, & enrichis d'ornemens de bronze doré.

Cabinet de treillage. Petit berceau quarré, rond, ou à pans, composé de barreaux de fer maillé, d'échalats, & couvert de chevrefeuille, jasmin commun, &c.

Cabinet de verdure. Espece de berceau fait par l'entrelacement de branches d'arbre. (*Voyez* Berceau.)

CABLES, s. m. Nom général qu'on donne à tous les cordages dont on se sert pour enlever & traîner des fardeaux. On distingue trois sortes de *Cables*: les *brayers*, les *haubans*, & les *vintaines*. Les premiers servent pour lier les pierres, baquets à mortier, bouriquets à moilon, &c. Les seconds, pour retenir les engins & gruaux; & on fait usage des *vintaines*, qui sont les moindres *Cables*, pour conduire les fardeaux en les montant, & pour les détourner des saillies & des échafauts. On dit *bander un Cable*, pour dire *tirer un Cable*. Ce mot vient du latin *Capulum* ou *Caplum*, fait du verbe *capere*, prendre.

CACHOT, s. m. Lieu souterrein où l'on enferme les malfaiteurs. (*V.* Prison.)

CADRAN, s. m. C'est la décoration extérieure d'une horloge, enrichie d'Architecture & de Sculpture, comme le *Cadran* du Palais à Paris, où il y a pour attributs la Loi avec la Justice, avec les armes de *Henri* III. Roi de France & de Pologne. Cet ouvrage est de *Germain Pilon*, Sculpteur.

CADRE, s. m. Terme de Menuiserie. C'est la bordure d'un tableau, d'un bas-relief, ou d'un panneau de compartiment.

Cadre a double parement. C'est un profil semblable ou différent, devant ou derriere une porte à placard.

Cadre de Charpente. Assemblage quarré de quatre grosses pieces de bois, qui fait l'ouverture de l'enfoncement d'une lanterne, pour donner du jour dans un sallon, un escalier, &c. & qui sert de chaise à un clocher, ou à un Attique de comble.

Cadre de Maçonnerie. Espece de bordure de pierre ou de plâtre traînée au calibre, laquelle, dans les compartimens des murs de face & les plafonds, renferme des ta-

bles, & dans les cheminées & dessus de portes, des tableaux ou bas-reliefs.

Cadres de plafond. Ce sont des renfoncemens causés par des intervalles quarrés des poutres dans les plafonds lambrissés avec de la sculpture, peinture & dorure. (*Voyez* Renfoncement de sofite.)

CAGE, s. f. Espace compris entre quatre murs, ou un seul circulaire, qui renferment un escalier ou quelque division d'appartement.

Cage de clocher. C'est un assemblage de charpente, ordinairement revêtu de plomb, & compris depuis la chaise sur laquelle il pose, jusques à la base ou le rouet de la fléche d'un clocher.

Cage de croisée. C'est le bâti de Menuiserie qui porte en avance au-dehors de la fermeture d'une croisée. Cette *Cage* ne doit avoir, selon l'ordonnance, que huit pouces de saillie.

Cage de moulin a vent. C'est un assemblage quarré de charpente en maniere de pavillon, revêtu d'ais & couvert de bardeau (*voyez* ce mot), lequel assemblage on fait tourner sur un-pivot posé sur un massif rond de maçonnerie, pour exposer au vent les volans ou les aîles du moulin.

CAILLOU, s. m. Petite pierre dure, qu'on employe avec le ciment pour paver les aqueducs, grottes & fontaines; & qui, étant sciée & polie, sert aux ouvrages de mosaïque & de rapport. Il y a des carrieres de *Cailloux* où les pierres forment de grandes masses disposées en couches. Il y a aussi dans différens pays, & particulierement en Crau, territoire d'Arles en Provence, qui a quatre lieues de long, il y a, dis-je, des *Cailloux* en petite masse, & répandus en quantité, soit à la surface, soit dans l'intérieur de la terre.

Le mot *Caillou* vient du latin *calculus*, qui signifie la même chose.

CAISSE, s. f. Terme tiré du latin *capsa*, coffre ou boîte. C'est dans l'intervalle des modillons du plafond de la corniche Corinthienne, un renfoncement quarré, qui renferme une rose. Ce renfoncement, qu'on nomme aussi *panneau*, est de diverses figures dans les compartimens des voûtes & des plafonds.

Caisse de jardin. Vaisseau quarré de bois, où l'on met des orangers, grenadiers, jasmins, lauriers-roses, &c. Les petites *Caisses* se font de douves, les moyennes de merrain ou panneau, & les grandes d'une cage de chevrons, garnie de gros ais de chêne, avec équerres & liens de fer. Elles doivent être goudronnées intérieurement, & peintes en huile en dehors, autant pour les orner que pour les conserver.

CALE, s. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'est un massif de maçonnerie qui a la figure d'un coin formant un plan incliné, dont la base est de trente toises ou environ de longueur, sur quatre de largeur, seize pieds de hauteur & quatre d'épaisseur à l'extrêmité, le tout établi en saillie au fond de la mer sur un grillage; ensorte que le sommet de ce coin affleure le niveau des moyennes eaux. Ce massif sert à lancer les vaisseaux à la mer. (Voyez *Architecture Hydraulique*, tom. IV. pag. 192.)

CALER, v. act. C'est, pour arrêter la pose d'une pierre, mettre une *Cale* de bois, c'est-à-dire un morceau de bois mince, qui détermine la largeur du joint, afin de la ficher avec facilité. On se sert quelquefois de *Cales* de cuivre pour poser le marbre.

CALIBRE, s. m. Profil de bois, de tôle, ou de cuivre, chantourné intérieurement, pour traîner les corniches & cadres de plâtre & de stuc. On conçoit bien que ce chantournement intérieur n'est autre chose qu'un dessein découpé de différens membres d'Architecture, qu'on veut exécuter. Ce *Calibre* se monte sur un morceau de bois qu'on appelle *sabot;* & sur ce sabot, à la partie du devant, qui se doit traîner sur les régles, est pratiquée une rainure pour servir de guide au *Calibre*.

CALOTE, s. f. Renfoncement de plancher rond ou circulaire, en maniere de coupe courbe, formé par des courbes de charpente, lambrissées de plâtre. On se sert de la *Calote* pour diminuer l'exhaussement d'un médiocre cabinet, d'une chapelle, d'une alcove, &c. qui seroient trop élevés, par rapport aux autres pieces

d'un appartement. On en fait aussi au lieu de plafond aux escaliers.

CALQUER, v. act. Ce mot, dérivé de l'Italien *calcare*, contre-tirer, signifie, copier un dessein trait pour trait ; ce qui se fait de deux manieres : l'une en frottant le dessein par derriere, de sanguine ou de pierre de mine, pour le tracer sur un papier blanc (sur lequel on applique le dessein), avec une pointe qu'on passe sur tous les traits, & qui s'impriment ainsi sur le papier blanc : la seconde maniere de *Calquer* consiste à poser le dessein sur un autre papier, & à copier les traits à travers une vitre exposée au grand jour : ce qui rend le dessein aussi visible sur le papier blanc, que s'il y étoit véritablement tracé.

Lorsqu'on tire une contre-épreuve d'un dessein, on pose un papier blanc dessus, & on le frotte avec quelque chose de dur, comme le manche d'un canif, pour lui faire recevoir l'impression : cela s'appelle *Décalquer*.

CALVAIRE, s. m. C'est, près une ville Catholique, une chapelle de dévotion élevée sur un tertre, en mémoire du lieu où *Jesus-Christ* fut crucifié proche de Jerusalem, comme l'Eglise du Mont-Valérien proche Paris, accompagnée de plusieurs petites chapelles au dehors, dans chacune desquelles sont représentés en Sculpture les Mystères de la Passion. Le mot de *Calvaire* vient du latin *Calvarium*, fait de *Calvus*, chauve ; parce que le haut de ce tertre étoit stérile, & destitué de verdure. C'est aussi ce que signifie le mot hébreu *Golgotha*.

CAMAYEU, s. m. Terme de décoration. C'est une peinture d'une seule couleur, où les jours & les ombres sont observés sur un fond d'or ou d'azur, &c. Un *Camaïeu* en gris s'appelle *Grisaille*, & celui qui est peint en jaune, *Cirage*. Les plus riches *Camaïeux* sont rehaussés d'or ou de bronze, par hachures.

On croit que le mot *Camaïeu* vient du latin *Cameus*, nom de toute pierre dont les couleurs naturelles augmentent le relief qu'on y taille, en les détachant du fond ; ou du grec *Kamai*, qui signifie bas, parce qu'on y représente ordinairement des bas-reliefs. C'est ce que *Pline* appelle *Monochroma*.

CAMBRE ou CAMBRURE, s. f. Ce mot, tiré du latin *Cameratus*, courbé, signifie la courbure d'une piece de bois, ou du ceintre d'une voûte.

CAMBRÉ. *Voyez* CONCAVE.

CAMBRER, v. act. C'est courber les membrures, planches & autres pieces de bois de menuiserie, pour quelque ouvrage ceintré : ce qui se fait en les présentant au feu, après les avoir ébauchées en dedans, & en les laissant quelque tems entretenues par des outils nommés *Sergens*.

CAMION, s. m. Espece de chariot à quatre roues, attelé de quatre chevaux, qui sert à porter des pierres.

CAMP PRÉTORIEN, s. m. C'étoit chez les Romains une grande enceinte de bâtimens, qui renfermoit plusieurs habitations pour loger les soldats de la garde, comme pourroit être aujourd'hui l'Hôtel des Mousquetaires du Roi, à Paris.

CAMPANE, s. f. Mot dérivé du latin *Campana*, qui signifie cloche. C'est le corps des chapiteaux Corinthien & Composite, ainsi nommé parce qu'il ressemble à une cloche renversée. On l'appelle aussi *vase* ou *tambour*, & le rebord, qui touche au tailloir, se nomme *lévre*.

CAMPANE. Terme de décoration. Ornement de Sculpture, en maniere de crespine, d'où pendent des houppes en forme de clochettes, pour un dais d'autel, de thrône, de chaire à prêcher, &c. Telle est la *Campane* de bronze, qui pend à la corniche Composite du baldaquin de Saint Pierre à Rome.

CAMPANE DE COMBLE. On appelle ainsi certains ornemens de plomb, chantournés & évuidés, qu'on met au bas du faîte & du brisis d'un comble ; tels qu'on en voit de dorés au château de Versailles.

CAMPANES. *Voyez* GOUTES.

CAMPANILE, s. f. Petit clocher à jour en maniere de lanterne, tel qu'il y en a un à Sainte Agnès dans la place Navonne, à Rome.

CANAL, s. m. Terme d'Architecture hydraulique. Lieu creusé pour recevoir les eaux de la mer, d'une ou plusieurs rivie-

res, d'un fleuve, &c. pour les conduire à différens endroits. Dans le premier cas, ce lieu s'appelle *Canal de communication;* & dans le second, *Canal d'arrosage*. Nous allons faire connoître ces deux *Canaux* dans deux articles séparés.

Canal d'arrosage. Cette invention, utile pour fertiliser les terres, est dûe aux Egyptiens, qui conduisoient ainsi les eaux du Nil dans les endroits les plus éloignés. Quand la situation du terrein qu'on vouloit arroser étoit au-dessous de l'eau, le *Canal d'arrosage* étoit un simple tuyau de conduite qui se divisoit en différentes branches pour disperser son eau sur plusieurs endroits. Mais lorsque le terrein se trouvoit supérieur au lit de l'eau, les Egyptiens employoient des machines pour élever l'eau, & sur-tout la vis d'*Archimede*, qu'on croit avoir été imaginée à cette fin, dans un voyage que ce grand Mathématicien fit en Egypte.

Les Italiens, les Provençaux, les Dauphinois, &c. profitant des lumieres des Egyptiens sur les avantages des *Canaux*, en ont construit un grand nombre; & on les regarde aujourd'hui comme la source des richesses d'un pays. En faveur de l'importance du sujet, voici une idée de la construction des *Canaux d'arrosage*.

Supposant qu'on ait un fleuve plus élevé que le terrein des campagnes qu'on veut arroser, on leve d'abord exactement le plan de ce terrein, & on en prend le niveau. Dans ce nivellement, on marque les principaux points à demeure sur les lieux mêmes par des repaires, qui servent à diriger le *Canal*. Ces deux opérations faites, on travaille à l'ouverture du *Canal*, dont on régle la pente, la largeur & la profondeur, suivant la rapidité de l'eau qu'il doit contenir, & l'usage dont il doit être; ce que le plan & le nivellement du lieu déterminent. Comme ce *Canal* doit avoir plusieurs branches qui fournissent l'eau dans les rigoles d'arrosage, on lui fait suivre les côteaux, au moyen desquels on en soutient la hauteur, en lui donnant une pente qui maintient toujours les eaux à une élévation plus grande que celle qu'a le fleuve, à mesure que le *Canal* s'éloigne de l'endroit de son ouverture. Ainsi, si le lit de ce fleuve avoit une ligne de pente par toise courante, & qu'on ne donnât que la moitié de cette pente au lit du *Canal*, ce lit devroit être, à la distance de deux cens toises, plus élevé de huit pouces quatre lignes que le niveau des eaux du fleuve, pris à la même distance. Pour faciliter l'application de cette régle & de cet exemple, disons que les rivieres les plus rapides n'ont gueres dans leur cours uniforme que deux lignes par toise, ou seize pouces huit lignes par cent toises.

Nous avons dit que l'utilité des *Canaux d'arrosage* étoit très-grande, & nous n'en avons point donné de preuves, parce que nous croyons que la chose est trop évidente pour avoir besoin d'être appuyée. Cependant c'est un prodige si étonnant que celui qu'a fait en Provence un *Canal d'arrosage*, que nous ne croyons pas devoir le passer sous silence. Voici ce que c'est.

Entre Arles & Salon (en Provence) est une plaine qu'on nomme *la Crau*, qui a près de six lieues de long & environ trois lieues de large, & est si couverte de cailloux, qu'on n'y voit presque point de terre. Cette plaine, inutile par elle-même, étoit sur-tout fâcheuse aux voyageurs, qui en la traversant étoient brûlés dans l'été par l'ardeur du soleil, sans pouvoir trouver un asyle pour se mettre à l'ombre. Tout y respiroit la sechéresse & la stérilité, & rien n'étoit plus triste que la vûe de cette plaine. Quelqu'un vit à regret un terrein si vaste, inutile. Il l'examina; & comme ce quelqu'un, nommé M. *Adam de Crapone*, gentilhomme Provençal, étoit un habile homme, il reconnut par des nivellemens, que la Durance, prise près du village de la Roque, à six lieues au-dessus de son embouchure dans le Rhône, étoit beaucoup supérieure à cette plaine. D'où il conclut qu'on pouvoit répandre en abondance l'eau sur cette terre aride, & que le limon qu'elle y déposeroit, pourroit lui donner de la vie. Dans cette vûe, M. *Crapone* fit faire en 1558, un *Canal* qui porte aujourd'hui son nom, qu'il coupa par un grand nombre de rigoles transversales. Ce fut alors

que l'eau s'épancha sur cette plaine, que M. *Crapone* vit avec admiration le fruit de son travail. Les bleds, la vigne, vinrent dans les endroits les plus favorables; & ceux qu'on croyoit absolument sans ressource, donnerent & donnent par conséquent aujourd'hui un herbe succulente, qui sert de nourriture à un grand nombre de troupeaux. (M. *Belidor* a traité très-amplement & très-bien des *Canaux d'arrosage*, dans le tom. 2. seconde Partie de son *Architecture Hydraulique*, liv. IV. chap. 14.)

Canal de communication. C'est un *Canal* d'eau fait par artifice, le plus souvent avec des écluses, & soutenu par des levées & turcies pour communiquer & abréger le chemin d'un lieu à un autre par le secours de la navigation. Le plus ancien *Canal de communication* que l'Histoire nous ait transmis, est celui qui joignoit la mer Rouge à la Méditerranée : mais on ignore encore si ce *Canal* a jamais été navigable. M. *Huet*, Évêque d'Avranches, dans son Commentaire sur la navigation du Roi *Salomon*, où il veut expliquer comment la flotte de ce Prince a pû passer de la mer Rouge dans la Méditerranée, pour se joindre à celle d'*Hiram*, Roi de Tyr, & aller ensemble à Ophir, pour y chercher de l'or; M. *Huet*, dis-je, prétend que ce *Canal* avoit été percé & rendu praticable avant le régne de *Sesostris;* que faute d'entretien, s'étant trouvé bouché dans la suite des tems, ce Prince entreprit d'y faire travailler de nouveau, & de le creuser davantage; que *Ptolomée* Philadelphe, y fit faire des especes d'écluses ou de digues, pour arrêter les eaux de la mer Rouge; & que du tems de *Strabon*, la communication du Nil au golfe Arabique étoit libre aux vaisseaux marchands d'Alexandrie, & que de là ils pénétroient jusques dans les Indes. Mais M. *Huet* ne pense pas que ce *Canal* ait été navigable pour les gros vaisseaux. Il ajoûte qu'il s'étendoit depuis la ville de *Fustata*, aujourd'hui le Grand-Caire, jusqu'à Clysma, port sur la mer Rouge. Cette entreprise de joindre la mer Rouge à la Méditerranée, a été tentée encore par *Soliman*, Empereur des Turcs, qui y employa sans succès 50000 hommes. Les Grecs & les Romains avoient projetté un *Canal de communication* à travers l'Isthme de Corinthe, qui joint la Morée & l'Achaïe, afin de passer ainsi la mer Ionienne de l'Archipel. Le Roi *Démétrius*, *Jules Cesar*, *Caligula* & *Neron*, y firent des efforts inutiles. Sous le régne de ce dernier, *Lucius Verus*, un des Généraux de l'armée Romaine dans les Gaules, entreprit de joindre la Saone & la Moselle par un *Canal*, & de faire communiquer la Méditerranée & la mer d'Allemagne par le Rhône, la Saone, la Moselle & le Rhin; & il échoua dans son entreprise. Enfin, *Charlemagne* voulut joindre le Rhin & le Danube, afin d'établir une communication entre l'Océan & la mer Noire. Il employa à ce dessein une multitude innombrable d'hommes; mais différens obstacles qui se succéderent les uns aux autres, lui firent abandonner son projet.

Nous avons voulu rapporter toutes ces tentatives des Anciens, qui ont construit des ouvrages hydrauliques si considérables, dont nous rendons compte dans ce Dictionnaire, pour faire voir que nous avons été plus loin qu'eux dans les *Canaux de communication*, & que nos idées aussi hardies que les leurs, ayant été heureusement exécutées, conserveront à la postérité des monumens en ce genre plus grands encore, ou du moins plus utiles que tout ce que les Historiens nous ont transmis de la part des Romains. Nous allons prouver ce que nous avançons, & nous donnerons en même tems une idée d'un *Canal de communication.*

Il seroit peut-être à propos de commencer par les *Canaux* de Briare & d'Orleans (le premier a onze grandes lieues de long, & 42 écluses, l'autre a 20 écluses). Mais nous ne voulons point suspendre l'attention du lecteur. Et quoique ces grands travaux prouvent déja que nous avons surpassé les Anciens, nous voulons bien ne le pas faire valoir, & produire sans préliminaire une huitiéme merveille du monde.

A ce trait, on comprend bien que c'est du *Canal de Languedoc* que nous voulons

parler, *Canal* qui joint les deux mers, & qui projetté sous *François* I. sous *Henri* IV. & sous *Louis* XIII. a été enfin entrepris & achevé sous *Louis* le Grand. Un réservoir de quatre mille pas de circonférence, & de quatre-vingt pieds de profondeur qui reçoit les eaux de la montagne noire, forme l'ouverture de ce *Canal*. Ces eaux descendent à Naurouse dans un bassin revêtu de pierre de taille, de deux cens toises de longueur, & de cent cinquante de largeur. Là elles se partagent & se distribuent à droite & à gauche dans un *Canal* de soixante & quatre lieues de long, où se jettent plusieurs petites rivieres, soutenues d'espace en espace de cent quatre écluses. De ces écluses, huit, qui sont proche de Beziers, forment une magnifique cascade de cent cinquante-six toises de long sur onze toises de pente ; & l'art avec lequel le *Canal* est conduit étonne l'imagination la plus vaste & la plus hardie. Ici ce sont des aqueducs & des ponts d'une hauteur incroyable, qui, entre leurs arches, donnent passage à d'autres rivieres. Ailleurs le roc est coupé tantôt à découvert, tantôt en voûte sur la longueur de plus de mille pas. C'est ainsi que ce *Canal* se soutient depuis la Garonne où il commence, en traversant deux fois l'Aude, & passant entre Agde & Beziers, jusques au grand lac de Tau, dont l'étendue atteint le port de Cette. Pour terminer cette description, il faudroit peut-être expliquer le méchanisme & le jeu des écluses, afin de faire monter & descendre un bâtiment de mer d'une portion de *Canal* dans une autre : mais ce n'est pas là le seul défaut que nous reconnoissions dans notre description. Ne pouvant faire usage des figures, nous sommes forcés de nous borner à donner une idée fort générale du *Canal de Languedoc*, plûtôt qu'une description même informe. (*V.* encore Sas.)

Canal. Terme de Jardinage. Piece d'eau fort longue, revêtue de gazon ou de pierre, qu'on pratique, ou pour l'ornement, ou pour la clôture d'un jardin. On met ordinairement dans cette piece d'eau des cignes & des poissons, tels que la perche, la tanche, le gardon & le brocheton : mais alors on la cure tous les dix ans.

Canal en cascade. Terme de Jardinage. C'est un *Canal* interrompu par plusieurs chûtes, qui suivent l'inégalité du terrein. Il y en a à Fontainebleau, à Marli, au château d'eau à Versailles, & dans les jardins de Couvances.

Canal de larmier. C'est le plafond creusé d'une corniche, qui fait la mouchette pendante.

Canal de volute. C'est dans la volute Ionique, la face des circonvolutions renfermée par un listel.

CANAUX, s. m. pl. Especes de cannelures sur une face ou sous un larmier, qu'on nomme aussi *portiques*, & qui sont quelquefois remplies de roseaux ou fleurons.

On entend encore par *Canaux*, les cavités droites ou torses, dont on orne les tigettes des caulicoles d'un chapiteau.

Canaux de triglyphe. *Voy.* Triglyphe.

Canaux souterreins. Terme d'Architecture hydraulique. Ce sont des aqueducs bâtis sous terre, qui servent à conduire les eaux. (*Voyez* Aqueduc.)

CANDELABRE, s. m. Mot tiré du latin *Candelabrum*, chandelier. C'est une espece de vase fort élevé, en maniere de grand balustre, qu'on met pour amortissement à l'entour d'un dôme, ou dont on couronne le portail d'une Eglise, tels qu'il y en a au Val-de-Grace, à la Sorbonne, aux Invalides, &c.

CANIVEAUX, s. m. pl. Ce sont les plus gros pavés, qui étant assis alternativement avec les contre-jumelles, traversent le milieu du ruisseau d'une rue, dans laquelle passent les charrois.

CANNE, s. f. Mesure Romaine, composée de dix palmes, qui sont six pieds, onze pouces de Roi.

CANNES. Especes de grands roseaux, dont on se sert en Italie & au Levant, au lieu de dosses, pour garnir les travées entre les ceintres, dans la construction des voûtes.

CANNELER, v. act. C'est creuser des cannelures aux fusts des colonnes, pilastres, gaînes de termes, consoles, &c.

CANNELURES, s. f. pl. Ce sont à l'entour du fust d'une colonne, des cavités à plomb,

plomb, arrondies par les deux bouts. Le mot de *Cannelures* est dérivé du mot canal, auquel ces cavités sont semblables, ou de celui de cannes ou roseaux qui les remplissent. On les nomme aussi *striures*, du latin *striges*, les plis d'une robe ; parce qu'elles imitent les plis droits des vêtemens.

CANNELURES A CÔTES. *Cannelures* qui sont séparées par des listels de certaine largeur, ornés quelquefois d'astragales ou baguettes aux côtés ou dessus, comme on en voit aux deux colonnes du sanctuaire de l'Eglise de Sainte-Marie de la Rotonde, à Rome.

CANNELURES AVEC RUDENTURES. Ce sont des *Cannelures* remplies de bâtons, de roseaux ou de cables, jusques au tiers du fust de la colonne.

CANNELURES A VIVE ARÊTE. *Cannelures* qui ne sont point séparées par des côtes. Ces *Cannelures* sont propres à l'Ordre Dorique.

CANNELURES DE GAÎNE, DE TERME, OU CONSOLE. *Cannelures* plus étroites par le bas que par le haut.

CANNELURES ORNEÉS. *Cannelures* qui ont dans la longueur du fust de la colonne, ou par intervalles, ou enfin depuis le tiers d'en bas, de petites branches ou bouquets de laurier, de lierre, de chêne, &c. ou fleurons & autres ornemens, qui sortent le plus souvent des roseaux.

CANNELURES PLATES. Ce sont des *Cannelures* faites en maniere de pans coupés, au nombre de seize, comme l'ébauche d'une colonne Dorique. On peut aussi appeller *Cannelures plates*, celles qui sont creusées quarrément en maniere de petites faces ou demi-bâtons dans le tiers du bas d'un fust, comme aux pilastres Corinthiens du Val-de-Grace, à Paris.

CANNELURES TORSES. *Cannelures* qui tournent en vis ou ligne spirale à l'entour du fust d'une colonne.

CANONNIERE. *Voyez* BARBACANE, & VOUTE EN CANONNIERE.

CANONS DE GOUTTIERE ou GODETS, s.m.pl. Ce sont des bouts de tuyaux de cuivre ou de plomb, qui servent à jetter les eaux de pluye au-delà d'un chaineau & d'une cymaise, par les gargouilles.

CANTALABRE, s. m. Ce mot n'est usité que parmi les ouvriers. Il signifie le chambranle ou bordure simple d'une porte ou d'une croisée. On croit qu'il est tiré du mot grec *Cata*, autour, & du mot latin *Labrum*, levre ou bord.

CANTINE, s. f. C'est un lieu que le Roi accorde à une garnison, pour y vendre du vin & de la bierre à un prix moindre que celui des cabarets. Ce lieu est composé de plusieurs caves, & au rez de chaussée d'une cuisine, d'un garde manger, de trois ou quarre chambres pour donner à boire aux soldats, d'une salle pour les officiers, d'une écurie de douze ou quinze chevaux, & d'un couvert pour mettre le bois. Au-dessus du rez de chaussée il y a quelquefois une chambre où on loge les étrangers. (*Voyez* dans la *Science des Ingénieurs* de M. *Belidor*, liv. IV. ch. II. le plan de ce bâtiment.)

CANTONNÉ, adj. On dit qu'un bâtiment est *Cantonné*, quand son encoignure est ornée d'une colonne ou d'un pilastre angulaire, ou de chaînes en liaison de pierre de refend ou de bossages, ou de quelqu'autre corps, qui excéde le nud du mur.

CAPITOLE, s. m. Bâtiment fameux sur le Mont *Capitolin* à Rome, où s'assembloit le Sénat, & qui sert aujourd'hui d'Hôtel de Ville pour les conservateurs du peuple Romain. Il étoit composé de trois parties, d'un vaste bâtiment ou temple consacré à Jupiter, accompagné de chaque côté de deux aîles dédiées l'une à Junon, l'autre à Minerve. On y montoit par cent degrés. Le frontispice & les côtés étoient environnés de galeries ou portiques; & tout l'intérieur, ainsi que l'extérieur de l'édifice, étoit extrêmement orné, principalement le Temple, où la statue de Jupiter étoit placée avec la foudre, le sceptre & la couronne d'or. Il y avoit encore dans le *Capitole* un Temple de Jupiter Gordien, un de Junon, & l'Hôtel de la Monnoye. Enfin on voyoit sur la pente de la montagne le Temple de la Concorde, & plusieurs autres consacrés à différentes Divinités.

Ce bel édifice fut brûlé du tems de *Sylla*. Un nouvel incendie le consuma

sous *Vitellius*, & *Vespasien* le rétablir. Il fut encore une troisiéme fois la proie des flammes, & *Domitien* le répara.

Il y avoit autrefois des *Capitoles* dans la plûpart des colonies de l'Empire Romain; & celui qui étoit à Toulouse, a même donné le nom de *Capitouls* à ses Echevins.

Voici l'étymologie du mot *Capitole*, suivant *Arnobe*. En creusant les fondemens de cet édifice, l'an de Rome 139, on trouva dans la terre une tête d'homme encore fraîche & saignante. Cet homme se nommoit *Tolus*. Or en prenant le mot latin de la tête de cet homme, *caput*, *capitis*, on en fit *Capitole*, *quasi à capite Toli*.

CAPRICE, s. m. On appelle ainsi toute composition hors des régles ordinaires de l'Architecture, & d'un goût singulier & nouveau, comme sont les ouvrages du Cavalier *Boromini*, & de quelques autres Architectes qui ont affecté de se distinguer.

CARAVANCERA. *Voyez* HOSPICE.

CARCASSE. *Voyez* PARQUET.

CARDERONNER. *V.* QUARDERONNER.

CARREAU, s. m. C'est une pierre qui a plus de largeur au parement que de queue dans le mur, & qui est posée alternativement avec la boutisse, pour faire liaison.

CARREAU. Terme de Menuiserie. C'est un petit ais quarré de bois de chêne, dont on se sert pour remplir la carcasse d'une feuille de parquet.

CARREAU. Terme de Jardinage. Piece de terre quarrée ou figurée, qui fait partie d'un parterre. Elle est ordinairement bordée de buis nain, & garnie de fleurs ou de gazon.

CARREAU DE PLANCHER, s. m. Terre moulée & cuite, de différente grandeur & épaisseur, dont on se sert pour couvrir le sol d'une salle, terrasse, &c. ou d'un plancher. Le *Quarré*, grand de huit à dix pouces, sert pour paver les jeux de paume & les terrasses; celui de six à sept pouces, est pour les âtres. Le grand *Carreau* à six pans, de six à sept pouces, sert pour les salles & chambres. Ces sortes de *Carreaux* étoient appellés *Favi* par les Anciens, du mot *Favus*, rayon de miel; auquel ils ressemblent. Les *Carreaux* à trois pans se nommoient *Trigonia*, & les quarrés *Quadrata* & *Tessera*.

Il y a aussi du petit *Carreau* à huit pans de quatre ou cinq pouces, dont le compartiment est tel, qu'au milieu du quarré on en met diagonalement un plus petit, quarré & vernissé.

CARREAU DE BOSSAGE. Ce sont les pierres de refend qui composent une chaîne de pierres.

CARREAU DE BRODERIE. C'est un *Carreau* qui faisant partie d'un parterre, renferme une broderie de traits de buis. Ces sortes de *Carreaux* ne sont plus en usage.

CARREAU DE FAYENCE OU DE HOLLANDE. *Carreau* de fayence qui a ordinairement quatre pouces en quarré, & qui sert à faire des foyers & à revêtir les jambages de cheminées. On en fait usage aussi pour paver & revêtir les grottes, salles de bains, & autres lieux frais.

CARREAU DE PARQUET. *Voyez* CARREAU, terme de Menuiserie.

CARREAU DE PARTERRE. *Voyez* CARREAU, terme de Jardinage.

CARREAU DE POTAGER. C'est un *Carreau* qui fait partie d'un jardin potager, & qui est semé de légumes avec des bordures de fines herbes.

CARREAU DE VERRE. Piece de verre quarrée, mise en plomb ou en bois.

CARREAU VERNISSÉ. Grand *Carreau* plombé, qu'on met dans les écuries ou dans les mangeoires des chevaux, pour les empêcher de lécher le mur. On fait aussi des petits *Carreaux vernissés* pour les compartimens.

CARREFOUR, s. m. C'est dans une ville l'endroit où deux rues se croisent, & où plusieurs aboutissent. Les Romains nommoient *Trivium* la rencontre de trois rues; *Quadrivium* celle de quatre, &c. Le mot de *Carrefour* a la même signification pour les grands chemins, & pour les rues des carrieres. Il vient du latin *Quatuor* & *Fores*, c'est-à-dire quatre portes ou sorties.

CARREFOUR. Terme de Jardinage. C'est la rencontre de quatre allées dans un bois: ce qui imite l'issue de quatre rues dans une ville, qu'on nomme aussi *Carrefour*.

Ces *Carrefours* se font circulaires ou quarrés : mais dans ce dernier cas, on en retranche les encoignures, ce qui les aggrandit considérablement, & leur donne plus de grace.

CARRELAGE, s. m. Nom général qu'on donne à tout ouvrage fait de carreau de terre cuite, de pierre, ou de marbre.

CARRELER, v. act. C'est paver de carreau avec du plâtre, mêlé de poussiere de recoupes de pierres.

CARRELEUR, s. m. Nom qu'on donne & au Maître qui entreprend le carrelage, & au Compagnon ou Ouvrier qui le pose.

CARRIERE, s. f. Lieu creusé sous terre, d'où l'on tire la pierre pour bâtir, ou par un puits, comme aux environs de Paris, ou de plain pied le long de la côte d'une montagne, comme à Saint-Leu, Trocy, Mallet, &c. Les *Carrieres* d'où l'on tire le marbre, sont appellées *Marbrieres* ; celles d'où l'on tire la pierre, *Pierrieres*, & celles d'ardoise, *Ardoisieres*, & quelquefois *Pierrieres*, comme en Anjou. Le mot *Carriere* vient, selon M. *Menage*, du latin *Quadraria* ou *Quadrataria*, fait de *Quadratus lapis*, pierre de taille.

Carriere de Manege. Espece d'allée longue & étroite, bordée de lices ou barrieres, & sablée, qui sert pour les courses de bagues. Ce mot peut venir du latin *currere*, courir.

Dans les cirques anciens, on nommoit *Carriere*, le chemin que devoient faire les biges & les quadriges, c'est-à-dire des chariots attelés de deux ou de quatre chevaux qu'on faisoit courir à toute bride jusques aux bornes de la stade, pour remporter le prix.

CARRIERS, s. m. pl. C'est ainsi qu'on appelle les Marchands de pierre, & les Ouvriers qui la coupent & la tirent de la carriere.

CARTON, s. m. Contour chantourné sur une feuille de carton ou de fer-blanc, pour tracer les profils des corniches, & pour lever les panneaux de dessus l'épure.

Carton de Peintre. Terme de décoration. C'est le dessein qu'un Peintre fait sur du fort papier, pour calquer le trait d'un tableau sur un enduit frais, avant que de le peindre à fresque. C'est aussi le dessein coloré qui sert pour travailler la mosaïque.

CARTOUCHE, s. m. Ornement de Sculpture de pierre, de marbre, de bois, de plâtre, &c. en maniere de table avec enroulemens, dans lequel on met des armoiries, une inscription, ou des bas-reliefs, pour la décoration extérieure & intérieure des Eglises. Ce mot vient de l'Italien *Cartocio*, qui signifie la même chose.

On appelle *petits Cartouches* ou *Cartels*, ceux qui servent dans la décoration des frises ou panneaux de menuiserie, & généralement ceux qu'on employe dans les bordures des tableaux, aux couronnemens des dessus de cheminées & aux pilastres.

Cartouche. Terme de Jardinage. Ornement régulier en forme de tableau avec des enroulemens, qui se répete souvent aux deux côtés ou aux quatre coins d'un parterre. Dans ce dernier cas, on remplit le milieu du parterre d'une coquille de gazon, ou d'un fleuron de broderie.

CARIATIDES, s. f. pl. Mot dérivé du grec *Kariatides*, peuple de Carie. Ce sont des figures de femmes, sans bras, vêtues décemment, qui servent à la place des colonnes, pour porter les entablemens, comme celles de la salle des Suisses, & du gros pavillon du Louvre. Telle est, selon *Vitruve*, l'origine de cette colonne. Dans une guerre entre les peuples de la Grece & ceux de Perse, les habitans de Carie, ville du Peloponese, prirent parti en faveur des Perses ; & comme ceux-ci furent vaincus, ils furent enveloppés dans la défaite. Les Grecs vainqueurs des Perses voulurent se venger des Cariens pour le secours qu'ils avoient donné à leurs ennemis. Ils les attaquerent, prirent leur ville, & passerent tous les hommes au fil de l'épée. Les femmes furent emmenées captives, sans distinction d'état. Celles de la plus haute condition parurent même dans cet état humiliant, & confondues avec les autres. Enfin pour laisser à la postérité des marqués de leur vengeance, les Architectes Grecs mirent au lieu de colonnes la figure des Cariennes ou

Cariatides, dans les édifices publics, qui sous le poids de l'entablement dont elles étoient chargées, rappelloient l'oppression qu'elles avoient souffert pendant leur captivité. (*Architecture* de *Vitruve*, liv. I. chap. I.)

CASCADE, f. f. Mot tiré de l'Italien *Cascata*, chûte. C'est une chûte d'eau naturelle, comme celle de *Tivoli*, *Terni*, &c. ou artificielle, par goulettes ou napes, comme celle de Versailles. Il y en a encore en rampe douce, comme celle de Sceaux; en buffet, comme à Trianon, & par chûte de perrons, comme celle de Saint-Cloud. Toutes ces *Cascades* sont artificielles. On les décore d'ornemens aquatiques, comme de glaçons, de rocailles, de congelations, de pétrifications, coquillages, feuilles d'eau, joncs & roseaux imitant le naturel, dont on revêtit le parement & la bordure du bassin. Ces ornemens sont ordinairement des figures représentant des fleuves, des naïades, ou nymphes des eaux, des tritons, serpens, chevaux marins, dragons, dauphins, griffons & grenouilles, qui vomissent de l'eau.

La situation la plus convenable des *Cascades* dans un jardin, est l'endroit où l'on a beaucoup d'eau & de pente. (On trouve la représentation de plusieurs *Cascades* dans la Planche 14. de la quatriéme Partie, ch. IX. *de la Théorie & Pratique du Jardinage*.)

CASSOLETTE, f. f. Espece de vase de Sculpture avec des flammes ou de la fumée, qui sert d'amortissement. Il est ordinairement isolé, comme au château de Marly, & quelquefois en bas-relief, comme au grand Autel de l'Eglise des Petits-Peres, à Paris.

CATACOMBES, f. m. pl. Ce sont à Rome des cimetieres soûterrains en maniere de grotes, comme celui qui est près l'Eglise de Saint-Sebastien, où les Chrétiens se cachoient pendant la persécution de la primitive Eglise, & où ils enterroient les corps des Martyrs. Ces *Catacombes* sont de la largeur de deux ou trois pieds, & de la hauteur de huit à dix, en forme d'allées ou de galeries, qui communiquent les unes aux autres, & qui s'étendent souvent jusques à une lieue de Rome. Il n'y a ni maçonnerie, ni voûte, & la terre se soutient d'elle-même. C'est le long de ces terres, qui forment les murailles, qu'on rangeoit les corps morts en long les uns sur les autres. On les enfermoit avec des tuiles fort larges & fort épaisses, & quelquefois avec des morceaux de marbre cimentés d'une matiere forte, que nous ne pourrions gueres imiter aujourd'hui. Le nom du mort est quelquefois gravé sur les tuiles : mais on y voit plus souvent ce chiffre XP, qu'on interpréte communément *pro Christo*.

Le mot *Catacombe* vient de l'Italien *Catacombe*, retraite soûterraine.

CATAFALQUE, f. m. Ce mot, tiré de l'Italien *Catafalco*, signifie échafaut ou élévation. C'est une décoration d'Architecture, Peinture & Sculpture, établie sur un bâti de charpente, pour l'appareil d'une pompe funébre dans une Eglise.

CATHETE, f. f. Mot tiré du grec *Kathetos*, perpendiculaire. C'est la ligne qu'on suppose traverser à plomb le milieu d'un corps cylindrique d'une colonne, ou d'un balustre, qu'on nomme autrement *axe*.

Cathete est aussi, dans le chapiteau Ionique, une ligne perpendiculaire qui passe par le milieu de l'œil de la volute.

CAVE, f. f. C'est un lieu voûté dans l'étage soûterrain, qui sert à mettre du bois, du vin, de l'huile, &c. Il doit être précisément au-dessous de l'office, afin que l'*Officier* y puisse descendre commodément, & y veiller avec plus de facilité. Le mot *Cave* vient du latin *Cavea*, lieu creux.

CAVE D'EGLISE. Lieu soûterrain dans une Eglise, voûté & destiné aux sépultures, comme la grande *Cave* de l'Eglise de Saint-Sulpice, à Paris.

CAVEAU, f. m. Petite cave dans l'étage soûterrain. *Voyez* CAVE.

CAVEAU D'EGLISE. C'est la sépulture d'une famille sous une chapelle particuliere, dans une Eglise. M. *Ciampini*, dans son Traité *de sacris Edificiis*, en parlant des dehors de l'Eglise du Vatican, décrit le *Caveau* de Saint André, celui de Sainte Petronille, & les *Caveaux* de Saint Paul dans la voye d'Ostie & de Saint Laurent.

CAVER, v. act. Terme de Vitrerie. C'est évuider un morceau de verre de couleur, pour y enchasser d'autres morceaux de verre de diverses couleurs, qu'on retient avec du plomb de chef-d'œuvre. On *Cave* par le moyen du diamant & du gresoir, qu'on doit conduire avec adresse, de crainte de faire des langues & des étoiles qui cassent la piece : mais cela ne se pratique que pour les expériences & chef-d'œuvres de Vitrerie.

CAVET, s. m. Mot dérivé du latin *Cavus*, creux. Moulure ronde en creux, qui fait l'effet contraire du quart de rond. Les Ouvriers l'appellent *Gache*, lorsqu'elle est dans la situation naturelle, & *Gorge*, quand elle est renversée.

CAULICOLES, s. f. pl. Mot tiré du latin *Caulis*, tige d'herbe. Ce sont de petites tiges qui semblent soutenir les huit volutes du chapiteau Corinthien.

CAZERNES, s. f. pl. Ce sont, dans une Place de guerre, des logemens d'un étage, avec grenier au-dessus, bâtis exprès pour les officiers & les soldats, & qui environnent presque toujours la place d'armes. Il y a ordinairement deux lits dans chaque chambre, & trois soldats couchent dans le même lit.

CEINTRE, s. m. C'est la figure d'un arc, & de toute piece de bois courbe, qui sert tant aux combles qu'aux planchers.

Ceintre rampant. *Ceintre* qui est tracé au simbleau par des points cherchés suivant le rampant d'un escalier ou d'un arc-boutant.

Ceintre surbaissé. C'est un *Ceintre* dont le trait est une demi-ellipse, & qui par conséquent est plus bas que le demi-cercle.

Ceintre surmonté. *Ceintre* dont le centre est plus haut que le diametre du demi-cercle.

CEINTRE DE CHARPENTE. C'est un assemblage de piecesde bois de charpente, sur lequel on bande un arc ou une croisée qu'on veut faire ceintrée, & dont plusieurs espacées à égales distances, garnies de solives ou dosses, servent à construire une voûte. Le moindre *Ceintre* est composé d'un entrait qui lui sert de base, d'un poinçon, de deux contre-fiches, de quatre autres pieces de bois ceintrées, ou de deux arbalêtriers, ou de dosses, sur lesquelles on maçonne un *Ceintre* de moilon.

Le *Ceintre de charpente* s'appelle aussi *Armature*, du latin *Armatura*, qui a la même signification.

CEINTRER, v. act. C'est établir les ceintres de charpente, pour commencer à bander les arcs. On dit aussi *Ceintrer* pour arrondir plus ou moins un arc ou une voûte.

CEINTURE, s. f. C'est l'orle ou l'anneau du bas ou du haut d'une colonne. On nomme encore celui d'en haut *Colarin* ou *Collier*.

Ceinture ou Echarpe. C'est dans le chapiteau Ionique, l'ourlet du côté du profil ou balustre, ou le listel du parement de la volute, que *Vitruve* appelle *Baltheus*, un baudrier.

Ceinture de colonne. Nom qu'on donne à certains rangs de feuilles de refend de métal, posées sur un astragale en maniere de couronne, qui servent autant pour séparer sur une colonne torse, la partie cannelée d'avec celle qui est ornée, que pour cacher les joints des jets d'une colonne de bronze, comme celles du baldaquin de Saint-Pierre de Rome, ou les tronçons d'une colonne de marbre, comme celles du Val-de-Grace, à Paris.

Ceinture de muraille. C'est une enceinte ou circuit de muraille, qui renferme un espace de terrein.

CELLIER, s. m. Lieu voûté dans l'étage soûterrain, ou un peu au-dessous du rez de chaussée, pour serrer la provision du vin.

CELLULE, s. f. Mot tiré du latin *Cellula*, petite chambre. C'est dans une Maison Religieuse, une des chambres qui composent le dortoir ; & dans les Couvens des Chartreux & des Camaldules, un petit logement au rez de chaussée, accompagné d'un Jardin.

On appelle encore *Cellules* les petites chambres séparées par des cloisons, où logent les Cardinaux pendant le Conclave à Rome.

CÉNACLE, s. m. Mot tiré du latin *Cœnaculum*, lieu où l'on mange. C'étoit chez

les Anciens une salle à manger. Elle étoit appellée *Triclinium*, lieu à trois lits, parce que comme les Anciens avoient coutume de manger couchés, il y avoit au milieu de cette salle une table quarrée longue ou rectangulaire, avec trois lits en maniere de larges formes au-devant de trois côtés, le quatriéme côté restant vuide à cause du jour & du service. Ce lieu, chez les Grands, étoit dans le logement des étrangers pour leur donner à manger gratuitement. On voit à Rome, près de Saint-Jean de Latran, les restes d'un *Triclinium* ou *Cénacle*, orné de quelques mosaïques, que l'Empereur *Constantin* avoit fait bâtir pour y nourrir des pauvres.

CENOTAPHE. *Voyez* TOMBEAU.

CENT DE BOIS, s. m. C'est dans la mesure des bois de charpente en œuvre de différentes longueurs & grosseurs, *Cent* fois la quantité de douze pieds de long sur six pouces de gros, qui font *Cent* pieces de bois; à quoi on les réduit pour estimer par *Cent*.

CERCE. *Voyez* CHERCHE.

CERCLE DE FER, s. m. C'est un lien de fer circulaire qu'on met au bout d'une piece de bois pour empêcher qu'elle ne s'éclate. On en met aussi aux colonnes lorsqu'elles sont cassées, à cause du grand fardeau lorsqu'elles portent, & lorsqu'elles sont posées en délit, comme on en voit à quelques piliers ronds de l'Eglise de Notre-Dame, à Mantes.

CHAINE, s. f. on ajoute DE PIERRE. C'est dans la construction des murs de moilon, une jambe de pierre élevée à plomb pour les entretenir. On appelle *Chaîne d'encoignure*, celle qui est au coin d'un pavillon ou d'un avant-corps.

CHAINE D'ARCHITECTE. Mesure faite de plusieurs morceaux de fil de laiton ou de fer, d'une certaine longueur, divisée en toises marquées par des anneaux, dont on se sert pour mesurer les hauteurs. Elle est plus sûre que le cordeau, parce qu'elle n'est sujette ni à s'étendre, ni à se racourcir.

CHAINE DE BRONZE (ou *de fer*.) Espèce de barriere faite de plusieurs chaînes attachées à des bornes espacées également, qui sert au-devant des portes & places de Palais, pour en empêcher l'entrée, comme au Palais Borghese à Rome.

CHAINE DE FER. C'est un assemblage de plusieurs barres de fer liées bout à bout par clavettes ou crochets, qu'on met dans l'épaisseur des murs des bâtimens neufs pour les entretenir, ou à l'entour des vieux, ou de ceux qui menacent ruine, pour les retenir, comme il a été pratiqué à l'entour de Saint-Pierre de Rome. On nomme encore cet assemblage, *Armature*.

CHAINE DE PORT. Nom qu'on donne à plusieurs *Chaînes* de fer, qu'on tend au-devant d'un port pour en empêcher l'entrée. Quand la bouche en est grande, ces *Chaînes* portent sur des piles d'espace en espace.

CHAINE EN LIAISON. On appelle ainsi certains bossages ou refends, posés en maniere de carreaux & boutisses d'espace en espace dans les murs, ou aux encoignures d'un bâtiment pour le cantonner.

CHAIRE DE PRÉDICATEUR, s. f. Siége élevé avec devanture & dossier, ou lambris, orné d'Architecture & de Sculpture, de figure ronde, quarrée, ou à pans, de pierre, de marbre ou de fer, couvert d'un dais, & soutenu d'un cul-de-lampe, où l'on monte par une rampe courbe pour prêcher. Les *Chaires* des Eglises de Saint-Etienne du Mont & de Saint-Eustache, sont les plus belles qu'il y ait à Paris.

CHAISE, s. f. Assemblage de charpenterie de quatre fortes pieces de bois, sur lequel est posée ou assise la cage d'un clocher, ou celle d'un moulin à vent.

CHAISES DE CHOEUR. *Voyez* FORMES D'EGLISE.

CHALCIDIQUE ou CALCIDIQUE, s. f. Grande & magnifique salle qu'on ajoutoit anciennement aux Palais, & qu'on a pratiquée encore dans les siécles plus récents, ainsi qu'il paroît par les grandes salles du Palais à Paris, & de ceux de Vannes & de Bourges. L'usage principal de ces salles est de remplir un trop long terrein destiné à bâtir. (Voyez l'*Architecture* de *Vitruve*, liv. I. ch. 5.)

Le mot *Chalcidique* vient, ou du latin *Chalcidium* dérivé du grec *Chalkis*, ville de Grece en Lycie, parce qu'on croit

que les premieres salles de cette espece y avoient été bâties; ou bien du grec *Chalkos*, airain, & *Okios*, maison; ce qui a fait croire à *Philander*, que c'étoit dans ces salles qu'on frappoit la monnoye.

CHAMBRANLE, s. m. Bordure avec moulure autour d'une porte ou d'une cheminée. Elle a trois parties : les deux côtés qu'on appelle *Montans*, & le haut qu'on nomme *Traverse*. Le *Chambranle* est différent selon les Ordres, c'est-à-dire qu'on l'enrichit relativement à l'Ordre qui l'accompagne. Et quand il est simple & sans moulures, on l'appelle *Bandeau*. On trouve dans le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, pag. 191. Planches 58 *a*, & 58 *b*, des modeles de *Chambranle*.

Chambranle a crossettes. *Chambranle* qui a des crossettes ou orillons à ses encoignures.

Chambranle a cru. *Chambranle* qui porte sur l'aire du pavé, ou sur un appui de croisée sans plinthe.

CHAMBRE, s. f. C'est la principale piece d'un appartement, & la plus nécessaire de l'habitation, devant servir au repos. Cette derniere condition, qui caractérise aujourd'hui une *Chambre*, n'étoit pas admise par les anciens Architectes. Ils nommoient indistinctement *Chambre*, toutes les pieces habitées par les Maîtres, à l'exception des vestibules, des sallons, des péristyles & des galeries. En nous conformant à notre définition générale du mot *Chambre*, nous distinguerons six sortes de *Chambres* : *Chambre à coucher*, *Chambre de parade*, *Chambre en estrade*, *Chambre en niche*, *Chambre en alcove*, & *Chambre en galetas*. Nous allons faire connoître ces différentes *Chambres*, en suivant cet ordre.

Chambre à coucher. C'est celle où l'on couche, où le lit est isolé & situé en face des croisées, à moins qu'on ne soit obligé de le placer ailleurs par quelque sujétion involontaire : ce qu'on doit éviter dans la distribution d'un bâtiment. Une *Chambre à coucher* doit être exposée au midi; & comme c'est le lieu le plus habité, sa décoration ne sçauroit être trop riche. Cette richesse ne consiste point en une grande quantité d'ornemens. Un lambris avec glaces & tableaux bien distribués, forme la décoration la plus noble & la plus belle. La principale place d'une glace est entre les deux croisées opposées au lit. Cette glace pose sur une table de marbre en console de bois doré. Chaque croisée est à banquette, & garnie de leurs chassis de verre, & de leur guichet. Aux deux côtés des croisées, dans les angles de la chambre, sont des pilastres qui font symmétrie avec d'autres semblables en retour, & que nous supposons régner autour de la *Chambre*. La seconde place d'une glace est au côté opposé à la cheminée, au-dessous de laquelle est une riche commode; & les tableaux se distribuent sur les portes, ou servent de couronnement aux glaces. On décore aussi les *Chambres à coucher* avec des tapisseries de soye à grands ramages, & cette décoration nous paroîtroit plus convenable & mieux assortie à la décoration du lit.

Chambre de parade. C'est la *Chambre* du bel étage, où sont les plus riches meubles. Elle est habitée préférablement à toutes les autres; & on y reçoit les visites de cérémonie. La Dame du logis y fait même sa toilette par distinction. Il y a au fond de cette *Chambre* un lit magnifiquement décoré; mais il est ou dans une riche alcove, ou séparé par une balustrade. Le second cas est plus grand, & convient mieux à la dignité de cette piece. Cette balustrade est formée par des balustres à hauteur d'appui, tous dorés, que terminent des colonnes cannelées de l'Ordre Corinthien, sur lesquelles pose un bel entablement. Un magnifique lambris avec des pilastres, peint en blanc, relevé en or, revêt les murs de la *Chambre de parade*. Ce lambris est couronné d'une riche corniche, ornée de consoles, & dont les métopes sont enrichis de bas-reliefs & de trophées. Des tableaux de choix, de grandes glaces, convenablement placés, un plafond peint avec goût, le tout soutenu par des meubles de prix, forment avec cela un ensemble qui captive l'admiration. Nous ne devons pas dissimuler que le blanc dont nous peignons le lambris n'est pas

approuvé de tous les Architectes, quoiqu'ils conviennent que le blanc, varié avec l'or, soit très-riche & très-grand. Ils ont des raisons particulieres pour préférer la couleur de bois: mais ces raisons ne valent point les avantages, tout compensé, qu'offre la majesté du blanc & de l'or. Nous en tenant à cette décoration, nous croyons que le fond de la balustrade où est le lit, doit être couvert d'une tapisserie de soye bleue, posant sur un lambris; & que les rideaux du lit & les chaises s'assortiront très-bien avec le tout, étant bleus & blancs, avec des crépines d'or aux soubassemens. Nous parlons sans doute ici pour les Grands; parce que nous supposons qu'il faut être tel pour avoir une *Chambre de parade* proprement dite.

Il nous reste à prescrire la forme de cette *Chambre*, qui peut être commune avec celle de la *Chambre* à coucher. Cette forme doit être telle: 1°. que la profondeur excede la largeur; de maniere que depuis le lit la *Chambre* soit quarrée: 2°. les croisées doivent être opposées au lit: 3°. les cheminées doivent être placées de maniere qu'elles marquent le milieu de la piece, & qu'elles soient situées du côté opposé à la principale entrée.

Chambre en estrade. Chambre où sont plusieurs gradins qui élevent le lit, qui en occupent la moitié, & qui sont séparés du reste de la piece par une balustrade. Cette *Chambre* n'est plus en usage depuis le dernier siécle, parce que ces gradins interrompoient le niveau de la piece: ce qui produisoit un effet desagréable.

Chambre en niche. C'est une *Chambre* au fond de laquelle est une espece de niche où l'on place le lit. Aux côtés de cette niche sont deux dégagemens que l'on ferme avec des portes, sur lesquelles on met des glaces au lieu de tableaux, & qui donnant ainsi du jour aux dégagemens, évitent de faire des portes vitrées, qui produisent toujours un mauvais effet. Les *Chambres en niche* ne conviennent que dans les petits appartemens adjacens à ceux de parade, ou au second étage. On les décore avec des tapisseries avec bordures posant sur un lambris, & le fond du lit se tapisse de même. A moins que d'être obligé de faire ces niches par quelque sujétion ou quelque grand avantage, on doit les éviter autant qu'il est possible, les *Chambres en niche* étant certainement d'un très-mauvais goût; celles en alcove valent infiniment mieux.

Chambre en alcove. Chambre à coucher où il y a une alcove dans laquelle est placé le lit: elle ne differe des autres *Chambres* que par là. (*Voyez* Alcove.)

Chambre en galetas. Chambre pratiquée & lambrissée dans le comble du bâtiment. Elle est destinée aux officiers de la maison, ou aux principaux domestiques.

Chambre Civile ou Criminelle. Salle avec tribunal, dans laquelle un Lieutenant civil ou criminel rend la justice.

Chambre de Communauté. C'est une salle où plusieurs personnes de même profession s'assemblent pour traiter de leurs affaires. On la nomme aussi *Bureau*.

Chambre de Port. C'est la partie du bassin d'un port de mer, la plus retirée & la moins profonde, où l'on tient les vaisseaux desarmés & calfatés. On la nomme aussi *Darsine*.

Chambre d'écluse. Espece de canal compris entre les deux portes d'une écluse.

CHAMP, s. m. C'est l'espace qui reste autour d'un cadre, ou le fond d'un ornement & d'un compartiment.

Champ. *Voyez* Poser de champ.

Champ. Ce mot qui vient du latin *Campus*, signifioit chez les Romains une place publique, parce qu'on y faisoit des combats & des jeux publics; comme étoient à Rome le *Champ de Mars*, le *Champ de Flore*, appellés encore aujourd'hui *Campo Marso*, *Campo di Fiore*, &c.

Champs élisées ou éliséens. C'étoient chez les Payens les cimetieres où ils enterroient séparément leurs morts dans des tombeaux de pierre, comme on en peut voir des restes dans les dehors de la ville d'Arles, en Provence, près les Minimes. Les Turcs imitent ces sortes de cimetieres, n'enterrant jamais un corps sur un autre; & le grand nombre de ces tombeaux ainsi élevés, forme un aspect semblable à celui d'une ville.

CHAMPIGNON,

CHAMPIGNON, f. m. Espece de coupe renversée, taillée en écailles par-dessus, qui sert aux fontaines jaillissantes à faire bouillonner l'eau d'un jet ou d'une gerbe en tombant, comme aux deux fontaines de la place de Saint Pierre, à Rome.

CHANCELLERIE, f. f. C'est l'Hôtel où loge le Chancelier, & qui consiste en grandes salles d'audience & de conseil, cabinets & bureaux, outre les pieces nécessaires à l'habitation. On croit que le mot *Chancellerie* vient du latin *Cancelli*, treillis ou barreaux; parce qu'anciennement le Chancelier faisoit délivrer devant lui les expéditions au peuple à travers les barreaux d'une cloison à jour.

CHANDELIER D'EAU, f. m. C'est une fontaine dont le jet est élevé sur un pied en maniere de gros balustre, qui porte un petit bassin, comme un plateau de guéridon, dont l'eau retombe dans un autre bassin plus grand au niveau des allées, ou avec un bord de marbre ou de pierre au-dessus du sable.

CHANFREIN, f. m. C'est le pan qui se fait par l'arête rabattue d'une pierre ou d'une piece de bois, & qu'on nomme communément *Biseau*. *Chanfreiner*, c'est rabattre cette arête.

CHANGE, f. m. Edifice public qui consiste en un ou plusieurs portiques au rez de chaussée, avec salles & bureaux, où des Marchands & des Banquiers s'assemblent à certains jours, pour le commerce d'argent & de billets. On le nomme *Place* à Paris, *Loge du Change* à Lyon, & *Bourse* à Londres, Anvers, & Amsterdam, où ce bâtiment est un des plus beaux de la ville.

CHANLATE, f. f. Petite piece de bois, comme une forte late de sciage, qui sert à soutenir les tuiles de l'égoût d'un comble.

CHANTEPLEURE, f. f. Espece de barbacane ou ventouse qu'on fait aux murs de clôture, construits près de quelque eau courante, afin que pendant son débordement, elle puisse entrer dans le clos & en sortir librement; parce que ces murs étant foibles, ils ne pourroient lui résister.

CHANTIER, f. m. Mot tiré du latin *Canterius*, magasin à bois. C'est près d'une forêt l'espace où l'on équarrit & débite d'échantillon le bois en grume pour bâtir; & dans une ville, c'est le lieu où un Marchand de bois tient le bois en ordre & en vente.

Chantier d'Attelier. C'est l'endroit où l'on décharge & où l'on taille la pierre près d'un bâtiment qu'on construit. C'est aussi le lieu où les Charpentiers taillent & assemblent le bois pour les ouvrages de charpenterie, tant chez eux que proche un attelier.

On appelle encore *Chantier*, toute piece de bois qui sert à en porter ou à en élever une autre, pour la tailler & la façonner.

CHANTIGNOLE, f. f. Petit corbeau de bois sous un tasseau, entaillé & chevillé sous une forme de ferme, pour porter un cours de pannes.

Chantignole brique. *Voyez* Brique de Chantignole.

CHANTOURNER, v. act. C'est couper en dehors une piece de bois, de fer ou de plomb, suivant un profil ou dessein, ou l'évuider en dedans.

CHAPE, f. f. Enduit sur l'extrados d'une voûte ou lunette gothique, fait de bon mortier, & quelquefois de ciment.

CHAPEAU, f. m. C'est la derniere piece qui termine un pan de bois, & qui porte un chanfrein pour le contourner, & recevoir une corniche de plâtre.

Chapeau de file de pieux. Piece de bois attachée avec des chevilles de fer sur les couronnes d'une file de pieux. (Pour l'intelligence de ceci, *voyez* File de pieux.)

Chapeau de lucarne. C'est une piece de bois qui fait la fermeture d'une lucarne, & qui est assemblée sur les poteaux.

Chapeau d'escalier. Piece servant d'appui au haut d'un escalier de bois.

Chapeau d'étai. Piece de bois qu'on met au haut d'un étai, ou d'une potence.

CHAPELET, f. m. Baguette taillée de petits grains ronds, comme d'olives, de grelots, de fleurons, de patenotres, &c.

CHAPELLE, f. f. Partie d'une Eglise où est un Autel, destiné pour quelque dévotion particuliere, comme la *Chapelle* de la Sainte Vierge à Saint Eustache, à Pa-

ris, &c. ou bien qui est fermée d'une clôture de fer ou de bois, & qui renferme les tombeaux de quelque famille, comme la *Chapelle* d'Orleans aux Céleſtins, & celle de la Vieuville aux Minimes, à Paris.

Chapelle de Chateau. C'est dans une Maison Royale ou un château, une petite Eglise au rez de chaussée, avec galeries hautes, & tribune pour la musique. Ces *Chapelles* servent également pour le Prince & pour le peuple, comme celles de Versailles, de Fontainebleau, &c. Il y a aussi de ces *Chapelles* de fondation Royale, Seigneuriale, &c. à la campagne, qui sont de petits bâtimens isolés où l'on dit la Messe à de certaines Fêtes, tels qu'on en voit dans les forêts de Saint-Germain & de Fontainebleau.

Chapelle de Palais. C'est dans un Palais ou dans un Hôtel, une salle ou chambre avec un autel près d'un appartement, pour entendre la Messe sans sortir. On proportionne la grandeur de cette *Chapelle* à l'étendue du bâtiment, au nombre des Maîtres & à celui des domestiques; de sorte qu'on pratique dans les grands Hôtels des tribunes pour les premiers, & des places particulieres pour les derniers. Sa construction est ordinairement toute de pierre dure, ou de pierre de liais, & son ordonnance est composée de grandes parties. Sa décoration consiste en des ornemens distribués avec choix & sans confusion, & à observer la proportion & la simplicité, comme on l'a fort bien pratiqué à Meudon, à Clagny & à Sceaux. A l'égard de la décoration extérieure, elle doit être proportionnée au reste de la maison, & avoir même quelque distinction, relative au Maître de l'Hôtel, comme celle du Palais du Luxembourg, qui est dans le pavillon en saillie de la face sur le jardin. La *Chapelle* du château de Frêne en Brie, est une des plus belles *Chapelles* qu'il y ait. Elle est du dessein de *François Mansard*.

CHAPERON, s. m. C'est la couverture d'un mur, qui a deux égoûts ou larmiers, lorsqu'il est de clôture ou mitoyen, & qu'il appartient à deux propriétaires : mais qui n'a qu'un égoût, dont la chûte est du côté de la propriété, quand il appartient à un seul propriétaire.

On appelle *Chaperon en bahu*, celui dont le contour est bombé. Cette sorte de *Chaperon* est quelquefois faite de dalles de pierre, ou recouverte de plomb, d'ardoise ou de tuile.

CHAPERONNER, v. act. C'est faire un chaperon. (*Voyez* ce mot.)

CHAPITEAU, s. m. C'est la partie supérieure de la colonne qui porte immédiatement sur le fust. Comme il y a autant de sortes de colonnes que d'Ordres d'Architecture, il y a autant de différens *Chapiteaux* : le *Chapiteau Toscan*, le *Chapiteau Dorique*, le *Chapiteau Ionique*, le *Chapiteau Corinthien*, & le *Chapiteau Composite*. Nous allons faire connoître ces *Chapiteaux*, qui caractérisent mieux les Ordres qu'aucune autre partie de la colonne.

Chapiteau Toscan. Chapiteau sans moulures, dont la partie supérieure est quarrée, & dont la hauteur est égale à celle de la base. Il a trois parties, qui sont le tailloir ou l'abaque, l'échine, l'ove & la gorge & l'astragale qui est sous l'échine avec son filet. Ces parties occupent chacune le tiers de toute la hauteur du *Chapiteau*. Ce tiers partagé en huit parties, forme la proportion des moulures : de ces huit parties, deux sont pour l'astragale, une pour le filet au-dessous, & le reste pour la gorge. On régle la saillie du *Chapiteau* sur l'orle d'en bas de la colonne qu'elle doit égaler, & qui est de huit cinquiémes & demi, à prendre du milieu de la colonne. L'astragale de dessous l'échine, & celui du haut de la colonne, doivent cependant en avoir les sept cinquiémes.

Selon *Palladio*, *Serlio* & *Vitruve*, le caractère du *Chapiteau Toscan* est un tailloir simple sans talon. *Scamozzi* & *Vignole* substituent un filet au talon; & *Philander* fait le *Chapiteau* rond, en supprimant les coins du tailloir. De sorte qu'on ignore encore, à en juger par cette diversité de sentimens, on ignore, dis-je, ce qui caractérise le *Chapiteau Toscan*. M. *Perrault*, pour terminer toute discussion, & pour fixer le caractère de ce *Cha-*

piteau, veut que le tailloir ſoit ſimple & ſans talon, & que ſous l'échine il n'y ait point les armilles qui ſont au *Chapiteau* Dorique, mais un aſtragale & un filet. C'eſt auſſi cet Auteur que nous avons ſuivi dans la proportion du *Chapiteau Toſcan*, proportion qu'on doit à *Vitruve*, & qui forme encore un ſujet de diſpute parmi les Architectes que nous venons de nommer. Car *Philander* prend l'aſtragale & le filet du haut de la colonne ſur la troiſiéme partie du *Chapiteau*, que *Vitruve* donne à la gorge & à l'aſtragale qui eſt ſous l'échine. Selon *Serlio* & *Vignole*, cette troiſiéme partie doit être pour la gorge, & le filet doit être pris ſous l'échine dans la ſeconde partie. Or *Vitruve* donne à l'échine cette ſeconde partie toute entiere. Enfin *Palladio* ſubſtituant un filet à l'aſtragale, laiſſe la troiſiéme partie à l'échine. Sur tout cela nous avons préferé les proportions de M. *Perrault*, que nous croyons les meilleures, & nous ne penſons pas être contredit par les Architectes habiles.

Chapiteau Dorique. Ce *Chapiteau* a un tailloir couronné d'un talon, & trois annelets ſous-l'ove. Le tailloir, l'échine & la gorge ont chacun le tiers de toute la hauteur du *Chapiteau*, qui eſt le demi-diametre du bas de la colonne. C'eſt ſur la gorge qu'on prend l'aſtragale & le filet qui eſt ſous l'échine. Pour les proportions des moulures, ayant diviſé le *Chapiteau* en trois parties, on donne au tailloir le tiers d'une de ces trois, & les deux autres au talon. La partie, qui eſt entre le tailloir & la gorge, ſe diviſe encore en trois, dont deux ſont pour l'échine, & l'autre pour les annelets qui en occupent chacun le tiers.

A l'égard de la ſaillie du *Chapiteau Dorique*, c'eſt ſur les cinq parties du module qu'on la régle. On en prend d'abord trois pour la ſaillie de tout le *Chapiteau*, depuis le haut de la colonne. Les annelets occupent chacun le quart de la premiere de ces trois parties; & la ſeconde termine l'échine. Enfin on diviſe la troiſiéme en quatre parties, dont la premiere eſt pour la ſaillie que la platebande du tailloir a ſur l'échine, & les trois autres réglent les parties du talon.

M. *Perrault* fait de la ſaillie une marque de caractère du *Chapiteau Dorique*, parce que cette ſaillie ſe préſente, dit-il, tout d'un coup à la vûe. *Vitruve* détermine cette ſaillie à 37 minutes $\frac{1}{2}$ à prendre depuis le milieu du *Chapiteau*. *Barbaro* & *Serlio* ont adopté cette régle. *Alberti* & *Cataneo* ne lui donnent que 32 minutes $\frac{1}{2}$, *Bullant* 40, *Palladio* 39, & *Vignole* & *Viola* 38. *Scamozzi*, *Vignole*, *Alberti* & *Viola* caractériſent encore plus particulierement ce *Chapiteau* avec des roſes ſur le coin du tailloir & dans la gorge.

Chapiteau Ionique. Un tailloir qui n'a qu'un talon avec ſon filet, une écorce qui produit les volutes, (nom qu'elle a de ſa reſſemblance à une écorce d'arbre qui ſe recoquille étant ſechée) & une échine ou ove, forment les parties de ce *Chapiteau*. On en prend la hauteur depuis le tailloir juſques à l'aſtragale, & cette hauteur a onze parties de douze qu'on donne au petit module, leſquelles onze parties ſe diſtribuent ainſi: trois au tailloir (deux au talon, une au filet), quatre à l'écorce, (dont une eſt pour le rebord) & quatre pour l'ove. M. *Perrault*, pour fixer les dimenſions de ce *Chapiteau*, donne 18 minutes à ſa hauteur, 26 à la hauteur de la volute, 23 $\frac{1}{2}$ à ſa largeur, & il égale l'échine à l'écorce. Cette proportion, quoiqu'adoptée autrefois par *Alberti* & *Scamozzi*, n'eſt point reçue cependant par *Palladio*, *Vignole*, *Barbaro*, *Bullant* & *De Lorme*. Comme *Vignole* eſt aujourd'hui très ſuivi, nous allons faire connoître ces ſentimens, que nous n'aurions pas diſcutés ſi ce dernier Architecte & M. *Perrault* étoient d'accord ſur ce point. Nous diſons donc que la dimenſion approuvée par ces habiles gens eſt entre 22 minutes $\frac{2}{3}$ de hauteur, & 21 $\frac{1}{2}$. A l'égard de l'échine, les uns la font plus grande que l'écorce; d'autres donnent à la hauteur de ce membre plus que n'en a le reſte du *Chapiteau*. Et des troiſiémes veulent que l'échine ſoit plus petite que l'écorce. Chacune de ces opinions a ſes partiſans. C'eſt encore une queſtion à décider que celle de la largeur de la vo-

lute du *Chapiteau Ionique*. On compte 24 minutes ½ au Colisée; 26 ¼ au Théâtre de *Marcellus*; 25 ¼ au Temple de la Fortune virile; & toutes ces autorités tiennent les Architectes en suspens. Tout cela prouve bien, comme nous l'avons dit à l'article ARCHITECTURE, que les proportions de ce bel Art ne sont point encore déterminées.

Chapiteau Corinthien. C'est le plus riche de tous les *Chapiteaux*. Il est orné de deux rangs de feuilles, de huit grandes & huit petites volutes. Les quatre faces de son tailloir sont courbées & creusées en dedans; (cette courbure est ordinairement un arc de 60 degrés) & à chacune de ces faces est une rose. Un rebord de vase y tient lieu d'oves & d'annelets. La hauteur de ce *Chapiteau* est de 3 modules ½. On la partage en sept parties, dont on donne quatre d'en bas aux feuilles, deux au premier rang, & deux au second. Les trois parties qui restent sont pour les tiges, les volutes & le tailloir. Et le vuide qui est entre la volute & le coin du tailloir, est rempli par une petite feuille d'acanthe, qui se recourbe vers ce membre.

Les rangs de feuilles qui décorent le *Chapiteau Corinthien* se distribuent en trois étages. On refend en cinq parties ou en trois, les plus petites feuilles. Dans le premier cas on les nomme *feuilles d'olivier*; & *feuilles de laurier*, dans le second. Celui-là est suivant le goût antique. Plusieurs Architectes modernes, tels que *Serlio*, *Barbaro*, *Cataneo*, sans s'arrêter à toutes ces divisions, se contentent d'employer la feuille d'acanthe toute simple, (*voyez* ACANTHE) une herbe qui a donné naissance au *Chapiteau Corinthien*. Voici l'histoire de cette découverte tirée de *Vitruve*.

Une jeune fille de Corinthe étant morte, sa mere affligée de sa perte, voulant lui donner un dernier témoignage d'amitié, fit mettre sur son tombeau un panier de fleurs choisies, que cette fille avoit beaucoup aimées. Pour conserver ces fleurs plus long-tems, on les couvrit d'une tuile. Or le hazard voulut que ce panier fut placé sur une racine d'acanthe, qui venant à végéter au printems, poussa des branches qui entourerent le panier, & après plusieurs tours se recourberent sous la tuile en forme de volutes. Cet ouvrage de la nature & du hazard, fut remarqué par un homme habile: c'est *Callimaque*, surnommé l'ingénieux; & cet artiste célebre, perfectionnant cette idée, forma le *Chapiteau Corinthien*.

Chapiteau Composite. Ce *Chapiteau* a les deux rangs de feuilles au Corinthien, & les volutes de l'Ionique. Le fleuron du milieu du tailloir, qui est une rose au *Chapiteau* Corinthien, est ici composé de petites feuilles, dont les unes se joignent au milieu, & les autres se détournent à côté. Et au lieu de caulicoles qui décorent l'autre *Chapiteau*, l'ornement de celui-ci consiste en de petits fleurons collés au vase du tambour, contournés vers le milieu de la face du *Chapiteau*, & finissant en une rose. *Palladio*, *Vignole* & *Scamozzi*, vouloient qu'on rendît presque solides les volutes de ce *Chapiteau*. Cependant on a reconnu que l'effet est beaucoup plus agréable, lorsque les volutes, bien loin de se toucher, sont tellement dégagées que les replis de l'écorce tortillée qui les compose, laisse beaucoup de jour.

On détermine la hauteur du *Chapiteau Composite*, en donnant à cette hauteur le diametre du bas de la colonne, & un sixiéme en sus: ce qui donne sept divisions, dont on donne quatre aux feuilles. La sixiéme partie de cet espace est pour la courbure de ces feuilles. Les trois autres sixiémes qui restent des sept, se partagent en huit parties qu'on distribue ainsi: six & demie à la volute qui pose sur le haut des feuilles du second rang; deux au tailloir; une à l'espace qui est entre le tailloir & l'ove; deux à l'ove, & une à l'astragale avec son filet. *Dict. Mathém.*

On trouve l'origine des *Chapiteaux* à l'article COLONNE.

CHAPITEAU ANGULAIRE. C'est un *Chapiteau* qui porte un retour d'entablement à l'encoignure d'un avant-corps ou d'une façade.

CHAPITEAU ATTIQUE. *Chapiteau* qui a des feuilles de refend dans le gorgerin, comme on en voit dans la salle des Suisses au

Louvre, *Chapiteaux* qui ont été faits par *Jean Goujon*, Sculpteur du Roi *Henri* II, & dans la cour du Val-de-Grace à Paris, du dessein de *Le Duc*. Il y en a aussi d'assez beaux au château de Meudon.

CHAPITEAU DE BALUSTRE. C'est la partie supérieure du balustre qui le couronne, & dont quelques-uns ressemblent aux *Chapiteaux* des Ordres, comme à celui de l'Ionique.

CHAPITEAU DE COLONNE. *Chapiteau* qui est rond par son plan.

CHAPITEAU DE COURONNEMENT. C'est un amortissement. (*Voyez* ce mot.)

CHAPITEAU DE LANTERNE. C'est la couverture qu'on met pour terminer une lanterne de dôme, & qui est de différente figure, comme en cloche, ainsi qu'à la Sorbonne; en adoucissement, comme au Val-de-Grace; en dôme ou coupole, comme à l'Eglise des Filles de Sainte-Marie, rue Saint-Antoine à Paris; & même contourné en spirale, tel qu'est celui de l'Eglise de Saint Leon de la Sapience, à Rome.

CHAPITEAU DE MOULIN. C'est la couverture en forme de cone, qui tourne verticalement sur la tour ronde d'un moulin, pour en exposer les volans ou aîles au vent.

CHAPITEAU DE NICHE. Espece de petit dais au-dessus d'une niche peu profonde, qui couvre une statue portée sur un cul-de-lampe en encorbellement. Il y a des *Chapiteaux de niche* décorés de petits Ordres & portiques, tels qu'aux Eglises de Saint-Eustache à Paris, & de Saint-Etienne du Mont. Dans l'Architecture gothique, ils sont en maniere de pyramides à jour, artistement travaillés, comme aux Eglises de Milan & de Strasbourg.

CHAPITEAU DE TRIGLIPHE. Plate-bande sur le trigliphe, appellée *Tænia* par *Vitruve*. C'est aussi quelquefois un trigliphe qui fait l'office de *Chapiteau* à un pilastre Dorique, comme on en voit à la porte de l'Hôtel de Condé, à Paris.

CHAPITEAU ÉCRASÉ. *Chapiteau* qui est trop bas, parce qu'il est hors de la proportion antique, comme le Corinthien de *Vitruve*, qui n'a que deux modules en toute sa hauteur, & qui a été imité à l'Hôtel d'Angoulême à Paris.

CHAPITEAU GALBÉ. *Chapiteau* dont les feuilles ne sont qu'ébauchées, comme les *Chapiteaux* Corinthiens du Colisée.

CHAPITEAU MUTILÉ. C'est un *Chapiteau* qui a moins de saillie d'un côté que d'autre, parce qu'il est trop près d'un corps ou d'un angle.

CHAPITEAU PILASTRE. *Chapiteau* qui est quarré par son plan, ou sur une ligne droite.

CHAPITEAU PLIÉ. *Chapiteau* d'un pilastre qui est dans un angle rentrant, droit, ou obtus.

CHAPITEAU REFENDU. C'est un *Chapiteau* dont la sculpture des feuilles est terminée.

CHAPITEAUX SYMBOLIQUES. Ce sont des *Chapiteaux* ornés d'attributs de Divinités, comme les *Chapiteaux* antiques, qui ont des foudres & des aigles pour Jupiter; des trophées pour Mars; des lyres pour Apollon, &c. On appelle aussi *Chapiteaux symboliques*, ceux qui portent des armes & devises d'une nation, d'une victoire, d'une dignité, &c.

CHAPITRE, s. m. C'est, dans un Couvent ou une Maison de Communauté, une grande salle avec des bancs, où s'assemblent les Chanoines, Religieux, &c. pour traiter de leurs affaires.

CHARDONS, s. m. pl. Pointes de fer en maniere de dards, qu'on met sur le haut d'une grille, ou sur le chaperon d'un mur, pour empêcher de passer par-dessus.

CHARGE DE PLANCHER, s. f. C'est la maçonnerie de certaine épaisseur, qu'on met sur les solives & ais d'entrevoux, ou sur le hourdi d'un plancher, pour recevoir l'aire de plâtre ou de carreau. On la nomme aussi *fausse-aire*, lorsqu'elle doit être recouverte de quelque pavé ou parquet.

CHARGES, s. f. pl. C'est, selon la Coutume de Paris, (article 197.) l'obligation de payer & rembourser par celui qui se loge & s'heberge sur & contre le mur mitoyen de six toises l'une, de ce qu'il bâtit au-dessus de dix pieds depuis le rez de chaussée, & au-dessous de quatre pieds dans la fondation. C'est-à-dire, que celui qui élevera, pour son utilité particuliere, au-dessus d'un mur mitoyen de son voisin, soit au droit de clôture, ou au-dessus des endroits où le mur mitoyen

ſépare les logemens, paye la ſixiéme partie de la valeur du rehauſſement. Et comme les murs mitoyens ne ſe refont pas toujours également chacun par moitié des propriétaires, les *Charges* ſe comptent ſelon la contribution que celui qui la reçoit y a faite : ſçavoir, le ſixiéme pour la moitié, le neuviéme pour le tiers, ainſi à proportion. Car ſi le mur avoit été entierement fait par celui qui hauſſe, il ne devroit aucune *Charge*, ſuivant l'article 196. (On trouve ces articles avec des explications, dans l'*Architecture moderne*, ou l'*Art de bâtir pour toutes ſortes de perſonnes*; à Paris, chez *Jombert*, rue Dauphine.)

CHARNIER, ſ. m. C'eſt un portique voûté en maniere de cloître, qui renferme un cimetiere. C'eſt auſſi une galerie fermée de vitres au rez de chauſſée proche d'une Egliſe Paroiſſiale, où l'on communie aux Fêtes ſolemnelles. Le *Charnier de cimetiere* vient du latin *Carnarium*, qui dans *Plaute* a la même ſignification.

CHARPENTE, ſ. f. C'eſt l'aſſemblage de bois qui ſoutient la couverture d'un édifice. La *Charpente* de pluſieurs Egliſes de France eſt de bois de châtaignier. (On trouvera la maniere de faire la *Charpente* des logis, des pavillons & autres édifices, dans le *Traité de Charpenterie* de *Mathurin Jouſſe*, p.45. & ſuiv. édit. 1751.)

On entend auſſi par *Charpente*, l'art d'aſſembler les bois pour faire un ouvrage de *Charpente*. (Voyez le *Traité* ci-deſſus cité.)

CHARPENTE. Gros bois propre à la conſtruction des greniers à foin, &c. Ce bois doit être proportionné à la charge qu'il doit porter. Quoique cette charge ne puiſſe pas ſe déterminer, voici cependant une table qui pouvant ſervir de régle fondamentale ſuppléera à un plus long diſcours. (*Voyez* encore Bois.)

TABLE DES DIMENSIONS DES BOIS DE CHARPENTE.

Groſſeur des Poutres, de trois pieds en trois pieds.

Longueur.	*Largeur.*	*Hauteur.*
12. pieds...	10. pouces.	12. pouces.
15.	11.	13. . . . .
18.	12.	15. . . . .
21.	13.	16. . . . .
24.	13. ½ . . .	18. . . . .
27.	15.	19. . . . .
30.	16.	21. . . . .
33.	17.	22. . . . .
36.	18.	23. . . . .
39.	19.	24. . . . .
42.	20.	25. . . . .

Groſſeur des Solives, de trois pieds en trois pieds.

Longueur.	*Largeur.*	*Hauteur.*
9. pieds. . .	4. pouces.	6. pouces.
12.	5.	7. . . . .
15.	6.	8. . . . .
18.	7.	9. . . . .
21.	8.	10. . . . .
24.	9.	11. . . . .
27.	10.	12. . . . .
30.	11.	13. . . . .

(*Voyez* encore au mot Solive.)

CHARPENTER, v. act. C'eſt tailler un bois de charpente, pour le mettre en état d'être aſſemblé.

CHARPENTERIE, ſ. f. C'eſt l'art de tailler & d'aſſembler de groſſes pieces de bois, pour bâtir des maiſons & les couvrir, pour la conſtruction des pans de bois, des combles, des planchers, &c. (*Voyez* ces mots.) Cet art eſt plus ancien que celui de la Maçonnerie; car les premieres maiſons furent de bois.

CHARPENTIER, ſ. m. Nom qu'on donne au Maître qui entreprend & conduit les ouvrages de charpenterie, & aux ouvriers qui travaillent ſous lui; comme les *Piqueurs de bois* qui tracent les pieces, d'autres qui les taillent & les aſſemblent, & les *Scieurs de long*, qui les débitent.

CHARTREUSE, ſ. f. C'eſt le nom d'un couvent de l'Ordre de Saint Bruno, qui eſt un grand hermitage, dont l'avant-cour

qui lui sert d'entrée, est appellé *Malgouverne*, parce que les domestiques & les gens de dehors y mangent de la viande, & que les femmes ont la liberté d'y entrer, pour aller faire leurs prieres dans une chapelle. L'Eglise qui est au dedans, consiste en un chœur des Peres, plus grand que celui des Freres, qui lui sert de nef. D'un côté sont plusieurs chapelles particulieres, où les Peres disent chacun la Messe à une même heure; & de l'autre un petit cloître fermé de vitres, qui est joint par un bout de corridor, à un grand cloître en maniere de portique, au milieu duquel est le cimetiere. Les cellules qui environnent ce cloître sont au rez de chaussée, & contigues, ayant chacune un jardin particulier avec sa fontaine. Le chapitre & le réfectoire sont en communauté. Le tout est enfermé d'un grand clos de murailles, avec bassecour, & des lieux suffisans pour les provisions nécessaires. Le nom de *Chartreuse* vient d'un Desert près de Grenoble ainsi appellé, que S. Hugues, Evêque de cette ville, donna à S. Bruno, pour y établir sa retraite & sa régle (en 1086). C'est là que réside le Général de l'Ordre.

CHASSE, s. f. Mot dérivé du latin *Capsa*, coffre. C'est un coffre en maniere de tombeau, le plus souvent d'Orfévrerie, pour renfermer les reliques d'un Saint. On faisoit autrefois les *Chasses* comme de petites Eglises gothiques, suivant cette maxime Chrétienne, que les Saints ayant été le Temple vivant du S. Esprit, ils méritoient aussi, après leur mort, que leurs ossemens fussent renfermés dans la maison visible de Dieu.

Chasse. C'est le nom qu'on donne à l'espace qu'on parcourt par un mouvement de vibration, en travaillant à un ouvrage. Ainsi on dit : une scie, pour scier du marbre, doit avoir depuis un pied jusques à dix-huit pouces de *Chasse*, c'est-à-dire cette longueur au-delà du bloc qui est à scier.

CHASSER, v. act. C'est pousser en frappant, comme lorsqu'on frappe avec coins & maillets pour joindre les assemblages de menuiserie.

CHASSIS, s. m. C'est la partie mobile de la croisée qui porte le verre.

Chassis a carreaux. *Chassis* qui est partagé par des croisillons de petits bois, & garni de grands *Carreaux* de verre, en plomb ou en papier.

Chassis a coulisse. *Chassis* dont la moitié se double en la haussant sur l'autre.

Chassis a fiches. *Chassis* qui s'ouvre comme les volets, & plûtôt en dedans qu'en dehors.

Chassis a panneaux. C'est un *Chassis* qui est rempli de carreaux ou de panneaux de bornes en plomb.

Chassis a pointe de diamant. *Chassis* dont les petits bois se croisent à onglet.

Chassis de charpente. C'est un assemblage de madriers ou plate-formes, dont on entoure les grilles de charpente qui servent à asseoir la maçonnerie dans un terrein sabloneux.

Chassis de fer. C'est le pourtour dormant qui reçoit le battement d'une porte de fer. C'est aussi ce qui en retient les barres & traverses des ventaux.

Chassis de jardin. Bâti de bois de chêne, peint de verd à l'huile, & garni de panneaux de vitres, qui a différens usages. On dispose deux ou plusieurs de ces *Chassis*, en maniere de comble à deux égoûts, qu'on bouche par chacune de ses extrémités d'un panneau triangulaire sur les couches, les plate-bandes de fleurs, & les pepinieres, pour garantir les plantes du froid, & faire avancer les fleurs & les fruits.

Chassis de pierre. Dale de pierre percée en rond ou quarrément, pour recevoir une autre dale en feuillure, qui sert aux aqueducs, regards, cloaques & pierrées, pour y travailler, & aux fosses d'aisance pour les vuider.

Chassis dormant. C'est en Menuiserie le bâti dans lequel est ferrée à demeure la fermeture mobile d'une baye, & qui est retenu avec des pattes dans la feuillure.

On appelle aussi *Chassis dormant*, un *Chassis* qui ne s'ouvre point, étant scellé en plâtre, à cause d'un jour de coutume.

Chassis doubles ou contre-chassis. C'est un *Chassis* qui étant de verre ou de papier collé, est mis devant un *Chassis* ordinaire pendant l'hyver. On appelle aussi

Chassis doubles, ceux qui sont de papier collé des deux côtés & calfeutrés, pour les serres & orangeries.

CHASTEAU ou CHATEAU, s. m. C'est la maison, l'hôtel d'un Seigneur, bâti en maniere de forteresse, avec fossé & pont-levis. On appelle aussi *Château*, une maison sans défense où les fossés ne servent que d'ornement. Tels sont les *Châteaux* du Louvre, de Vincennes, à Paris, & Saint-Ange à Rome.

CHASTEAU D'EAU. C'est ou un pavillon différent du regard (*voyez* ce mot) en ce qu'il y a de plus un réservoir & quelques façades d'Architecture enrichies de nappes d'eau, de cascades, &c. comme celui de l'eau Pauline sur le Mont Janicule à Rome, ou un corps de bâtiment, qui a une simple décoration de croisées feintes, parce qu'il ne renferme que des réservoirs, comme le *Château d'eau* à Versailles.

CHASTEAU DE PLAISANCE. C'est une maison de campagne bâtie magnifiquement, destinée aux plaisirs d'un Souverain ou d'un Grand, comme le *Château de Versailles*, le *Château de Saint-Germain*, le *Château de Chambord*, &c.

CHATAIGNIER, s. m. C'est l'arbre dont on tire la plus belle charpente. La vermine & les araignées ne s'y attachent point. Il sert aussi à faire des perches pour les treillages.

CHAUFFOIR, s. m. C'est dans une Maison religieuse, ou autre Communauté, une salle avec une cheminée adossée ou isolée au milieu, pour se chauffer en commun.

CHAUFOUR, s. m. C'est autant le lieu où l'on tient le bois & la pierre à chaux, que le four où on la cuit, & le magasin couvert où on la conserve.

On nomme *Chaufourniers* les ouvriers qui font la chaux, & les Marchands qui la vendent.

CHAUSSE D'AISANCE, s. f. C'est le tuyau d'un privé, de plomb ou de pierre, & plus communément de boisseaux de poterie, percé en rond ou en quarré. (*Voyez* AISANCE.) La *Chausse d'aisance* doit avoir trois pouces d'isolement contre un mur mitoyen.

CHAUSSÉE, s. f. C'est une élévation de terre soutenue de berges en talut, ou de files de pieux, ou de murs de maçonnerie, laquelle sert de chemin à travers un marais, des eaux dormantes, comme un étang, &c. ou de digues aux eaux courantes, pour en empêcher les débordemens. Il est reglé qu'on employera dans les *Chaussées* le pavé de grès le plus dur du pays où on les construira, de sept à huit pouces de gros en tout sens net, après avoir été retaillé quarrément, & qu'on le posera debout & de champ. Ainsi on doit les purger de tout le pavé tendre & de caillou, qui ne doit servir qu'entre les bordures. Et alors on doit choisir les petits cailloux sur le haut des *Chaussées*, & le gros en bas & le long des bordures. C'est encore un réglement de rasseoir leur pavé sur une bonne forme de sable du plus rude & graveleux, & au moins de six pouces d'épaisseur, & de n'employer des vieilles bordures, que les plus dures, & qui ayent au moins un pied de long, six pouces de large, & huit pouces d'épaisseur. (*Voyez* le *Traité des Ponts*, &c. par M. *Gautier*, ch. XXXIV.) A l'égard du talut des berges d'une *Chaussée*, voyez BERGE.

Le mot *Chaussée* vient, selon M. *Menage*, du latin *Calciata* ou *Calceata*, dérivé de *Calcare*, marcher ou fouler aux pieds.

CHAUSSÉE DE PAVÉ. C'est, dans une large rue, l'espace cambré qui est entre deux revers. C'est aussi le nom d'un grand chemin avec bordure de pierres rustiques. Les *Chaussées* des grands chemins doivent avoir au moins quinze pieds de large, suivant l'Ordonnance.

CHAUX, s. f. Pierre calcinée ou cuite dans un four, qui se détrempe avec de l'eau & du sable pour faire le mortier. Les pierres les plus dures sont les meilleures; de sorte que la *Chaux* faite avec du marbre & des cailloux, est beaucoup plus grasse & plus gommeuse que celle qui est faite avec des pierres ordinaires. Il y a des Maçons qui estiment la *Chaux* faite de coquilles d'huître, pour bâtir proche la mer. On connoît le degré de cuisson de la pierre à *Chaux* par le poids, qui doit

être le tiers de ce qu'elle étoit avant que d'être exposée au feu. On juge aussi de cette cuisson, en la mouillant. Si elle jette une fumée épaisse, & qu'elle s'attache au rabot, sorte de spatule avec laquelle on la remue, elle est bonne. En général, la bonne *Chaux* doit sonner comme un morceau de terre bien cuite.

C'est une chose qui mérite une grande attention, que celle de détremper la *Chaux*. Une trop grande quantité d'eau la noye, & par conséquent en éteint la force; une moindre la brûle, c'est-à-dire qu'elle ne fait que la dissoudre & la réduire en cendres. La maniere ordinaire de la détremper, consiste à mettre les pierres de *Chaux* dans un bassin plat fait sur la terre avec des pierres & du sable, & à jetter d'abord un peu d'eau au-dessus. A mesure que l'eau s'imbibe dans la *Chaux*, on y verse de l'eau jusques à ce qu'elle soit toute fondue & bien détrempée, en la remuant toujours avec le rabot. Lorsqu'elle est bien détrempée, on la fait couler dans une fosse faite exprès. C'est là qu'après avois pris consistance, elle se conserve sous le sable dont on la couvre.

Il y a encore d'autres manieres de détremper la *Chaux*, qu'on préfere à celle-ci; mais elles ne sont point si expéditives, & demandent outre cela beaucoup plus d'attention. Les Curieux les trouveront dans l'*Architecture moderne*, ou l'*Art de bâtir pour toutes sortes de personnes*, &c. chap. v.

CHAUX ÉTEINTE OU FUSÉE. On appelle ainsi la *Chaux* détrempée, & qu'on conserve dans la fosse. (*Voyez* l'article ci-dessus.) On appelle aussi *Chaux fusée*, celle qui n'a point été amortie ni détrempée, & qui s'étant d'elle-même réduite en poudre, n'est pas bonne à employer.

CHAUX VIVE. C'est la *Chaux* qui bout dans le bassin, lorsqu'on la détrempe.

CHEF-D'ŒUVRE, s. m. C'est un ouvrage de difficile exécution, pour être reçû Maître dans l'art de bâtir. Dans la Maçonnerie, c'est une piece de trait, telle qu'une descente biaise & en talut, qui rachette un berceau; dans la Charpenterie, la courbe rampante d'un escalier à vis bien dégauchie, suivant sa cherche; dans la Serrurerie, une ferrure de coffre fort, ou quelque panneau de rampe d'escalier; dans la Menuiserie, une armoire ou un coffre à la moderne à fond de cuve; dans la Couverture, une lucarne proprement raccordée en sa fourchette, avec un comble; dans la Plomberie, une cuvette à cul de lampe, ou un canon de goutiere, enrichi de moulures bien abouties; dans la Vitrerie, un panneau de compartiment de verres, de couleur, cavés, encastrés, & assemblés avec du plomb de *Chef-d'œuvre*; & enfin dans le Pavé, une rose de petit pavé de grais, & de pierre à fusil.

Tous ces *Chef-d'œuvres* sont plus ou moins difficiles par rapport aux aspirans; entre lesquels les fils de Maître ont les plus faciles, & les compagnons, par conséquent, les plus difficiles; mais particulierement ceux qui n'ont pas fait d'apprentissage à Paris.

On entend encore par *Chef-d'œuvre*, un ouvrage excellent dans son espece, & le plus beau qu'ait fait un Artisan.

CHEMIN, s. m. Espace en longueur sur une certaine largeur, qui sert de passage pour aller d'un lieu à un autre. De tous les tems, ce passage a attiré l'attention des Etats policés. Les Romains qui ont toujours été grands dans toutes leurs entreprises, & qui ont connu l'avantage qu'il y avoit à avoir de beaux *Chemins*, ont fait des dépenses incroyables pour les rendre spacieux, commodes & agréables. Les grands *Chemins* de leur Empire s'étendoient depuis les extrémités occidentales de l'Europe & de l'Afrique, jusques dans l'Asie Mineure, lesquelles étoient de quinze à seize cens lieues; & ces grands *Chemins* parcouroient vingt-cinq fois cette longueur. On comptoit à Rome jusques à trente portes qui communiquoient à autant de grands *Chemins* pavés, & où rien n'étoit épargné de ce qui pouvoit contribuer à la commodité des voyageurs. A en juger par la grandeur des pierres, l'égalité des lieux les plus raboteux, les vallons comblés, & les colonnes de marbre, posées de mille en mille, rien n'égaloit la magnificence de ces *Chemins*. Ils étoient outre cela d'une

solidité à toute épreuve. Pour connoître les matériaux qui formoient cette solidité, *Nicolas Bergier*, après avoir fait plusieurs recherches sur ce sujet dans son *Traité des grands Chemins de l'Empire Romain*, a trouvé qu'en général il y avoit 1°. une couche d'un pouce d'épais d'une espece de mortier, ou de ciment, fait de sable & de chaux: 2°. une couche de dix pouces d'épaisseur, de pierres larges & plates, qui formoit une sorte de maçonnerie faite en bain de ciment très-dur, où les pierres étoient posées les unes sur les autres: 3°. une autre couche de maçonnerie de huit pouces d'épaisseur, faite de pierres à peu près rondes, & mêlées avec des morceaux de brique; le tout lié si fortement, que le meilleur ouvrier ne pouvoit en rompre dans une heure que ce qu'il en pouvoit porter: 4°. une autre couche d'une espece de ciment blanchâtre, & très-dur, qui ressembloit à de la craie gluante.

Cette découverte de M. *Bergier* s'accorde assez avec ce que *Vitruve* rapporte des pavés de son tems. Il dit qu'on mettoit, 1°. une couche de cailloux posés en bain de ciment ou de mortier: 2°. une maçonnerie faite avec des moilons cassés, & de la chaux battue avec la demoiselle, sur l'épaisseur au moins de neuf pouces: 3°. un ciment de six pouces d'épaisseur, fait avec deux tiers de brique pilée, & mêlée avec un tiers de chaux: 4°. enfin une derniere couche, qui étoit tantôt de pierres plates, à peu près comme nos dales, & tantôt de briques.

Nous n'avons pas aujourd'hui des *Chemins* si grands & si longs, & peut-être si solides, que ceux des Romains; mais il y a tout lieu de penser que le nombre des nôtres est beaucoup plus grand. Et malgré leur quantité, le soin qu'on donne à leur entretien répond au moins aux attentions des Romains. Les grands *Chemins* de France, qui traversent les provinces, & qui font les grandes routes, où les postes du Royaume courent tous les jours, sont, à l'exemple des Romains, tantôt pavés (lorsque le terrein n'est point assez solide); tantôt couverts de graviers pour en assurer l'aire, & pour la dessécher; tantôt soutenus & soulevés par des murs de soutenement, pour éviter les lieux bourbeux; tantôt garnis de ponts, pour donner passage aux eaux qui les percent; & enfin toujours composés suivant que la nature du terrein & la disposition des lieux le demandent. M. *Gautier* a fait un *Traité de la construction des grands Chemins*. M. *De la Pise* en traite aussi dans son *Histoire d'Orange*, pag. 35. Et *Isidore* prétend que les Carthaginois ont les premiers pavé les grands *Chemins*, & qu'ils ont été suivis par les Romains. (*Isidor. Origin.* liv. XV. ch. dernier.) Voici la division des différentes especes de *Chemins*, suivant l'ordre alphabétique.

CHEMIN AQUATIQUE. On appelle ainsi tous les *Chemins* faits sur les eaux courantes des fleuves & des torrens, comme les ponts & digues; & sur les eaux dormantes, comme les levées & chaussées, à travers les marais & les étangs. On comprend aussi sous le nom de *Chemin aquatique*, les rivieres navigables, & les canaux faits à la main, comme on en voit en Italie, en Flandre, en Hollande, & en France à Briare, dans le Languedoc, & à Orleans.

CHEMIN ARTIFICIEL. C'est un *Chemin* qu'on fait à force de bras, soit de terre rapportée ou de maçonnerie, & dont le travail a surmonté les difficultés qui s'opposoient à son exécution, comme sont la plûpart des levées le long des rivieres, des marais, des étangs, &c.

CHEMIN COMBLÉ. Ceci a deux significations. Ou c'est un *Chemin* qui est fait dans une vallée ou fondriere, pour regagner deux côtes de montagne; ou un *Chemin* antique, que les décombres de quelque ville voisine ont couvert de certaine hauteur de matériaux, ensorte qu'en fouillant, on découvre l'aire de l'ancien pavé.

CHEMIN DE CARRIERE. C'est, ou le puits par où l'on descend dans une carriere pour la fouiller, ou l'ouverture qu'on fait à la côte d'une montagne, pour en tirer de la pierre ou du marbre.

CHEMIN DE TRAVERSE. *Chemin* qui communique à un grand *Chemin*. On appelle aussi *Chemin de traverse*, tout sentier de détour plus court qu'une route ordinaire.

Chemin double. On appelloit ainsi chez les Romains un *Chemin* pour les charrois, à deux chaussées, l'une pour aller, l'autre pour venir, afin d'éviter la confusion, lesquelles étoient séparées par une levée en maniere de banquette, de certaine largeur, pavée de briques de champ pour les gens à pied, avec bordures & tablettes de pierre dure, des montoirs à cheval d'espace en espace, & des colonnes milliaires pour marquer les distances. Le *Chemin* de Rome à Ostie, appellé *le Portuense*, étoit de cette maniere.

Chemin droit. C'est le *Chemin* le plus court, le plus à la ligne & de niveau qu'il est possible.

Chemin escarpé. C'est un *Chemin* qui est fait sur la côte d'une montagne, qui ne peut pas être droit, mais tortu avec des sinuosités, & qui est soutenu du côté du précipice par des levées de pierre séche, & quelquefois de maçonnerie en certains endroits ; comme ceux des Alpes, pour passer de France en Italie, & ceux des Pyrenées pour aller en Espagne.

Chemin fendu. C'est un *Chemin* qui est fait dans quelque bute ou montagne, dont on a ôté la crête, comblé par le bas, & relevé les berges, pour le rendre plus doux. On entend encore par *Chemin fendu*, un *Chemin* qui est taillé dans un rocher, dont on s'est servi du débris pour paver, comme il y en a en Provence & en Languedoc, que les Romains y ont fait en minant la roche par le moyen du fer & du vinaigre ; & comme on en voit dans les Alpes, que *Charles Emmanuel* II. Duc de Savoye, a fait couper en 1670, entre Chambery & Turin, où la poudre à canon a été d'un grand secours pour parvenir à une entreprise si difficile.

Chemin ferme. *Chemin* dont le sol est affermi par la terre battue, ou formé de cailloux, de roche ou de sable, ou d'une aire de maçonnerie, composée de chaux, de gravois, de briques & de tessons de pots ; ou enfin qui est pavé de quartiers de roche, équarris ou à joints incertains, comme sont la plûpart des *Chemins* antiques, & particulierement ceux d'*Appius* & de *Flaminius*. (*V.* Pavé de pierre.)

Chemin ferré. Les Romains appelloient ainsi tout *Chemin* pavé de pierres extrêmement dures, ou parce que ces pierres ressembloient au fer, ou plûtôt parce qu'elles résistoient aux fers des chevaux & des charrois. On nomme encore aujourd'hui *Chemin ferré*, celui dont le sol est de roche vive, ou formé d'une aire de cailloux.

Chemin militaire. Les Romains donnoient ce nom aux grands *Chemins* par où passoient les armées.

Chemin naturel. C'est un *Chemin* qui est fréquenté par une longue succession de tems, à cause de sa disposition, & qui subsiste avec peu d'entretien.

Chemin particulier. *Chemin* fait pour la communication du château d'un Seigneur, à quelqu'autre maison, ou à un grand *Chemin*, toujours sur ses terres, comme la grande avenue de Meudon, près Paris.

Chemin public ou Grand Chemin. C'est tout *Chemin* droit ou traversant, militaire ou royal.

Chemin rampant. *Chemin* qui a une pente sensible. Quand elle est de plus de sept pouces par toise, les charrois ne le peuvent monter qu'avec beaucoup de peine.

Chemin retiré. Petit *Chemin* qui est à côté de celui des charrois, & qui sert pour les gens de pied, comme les banquettes des quais & des ponts de pierre, & les bermes des fossés & canaux faits par artifice.

Chemin royal. C'est le plus grand de tous les *Chemins*, où la dépense & le travail ne doivent point être épargnés, nonobstant les montagnes, vallées, fondrieres, fleuves & autres difficultés, à cause de sa situation, pour le rendre le plus court, le plus commode & le plus sûr qu'il est possible.

Chemin terrestre. C'est un *Chemin* formé naturellement par la terre qui se trouve sur le lieu, ou par des terres rapportées en maniere de levées, soutenues de berges en glacis, avec aire de gravois ou de pavés, comme une partie du *Chemin* de Paris à Sêve, près Paris.

CHEMINÉE, s. f. Lieu où l'on fait le feu dans les maisons. Les parties de la *Cheminée* sont l'âtre ou foyer, le contre-cœur, le manteau, les piédroits & le tuyau. L'âtre est l'endroit garni de briques ou

de carreaux, où l'on allume le feu. (*Voyez* Atre. Le contre-cœur est une plaque de fer posée contre la muraille qui est auprès de l'âtre, pour la conserver. (*Voyez* Contre-coeur.) Le manteau est un tuyau de différentes formes, qui reçoit la fumée du feu qui est dans l'âtre. (*Voyez* Manteau & Hotte.) Les piédroits sont deux massifs de maçonnerie, qui soutiennent le manteau; & le tuyau est un tuyau en effet, qui conduit la fumée jusques sur les toîts. Ce tuyau est la partie principale de la *Cheminée*. M. *Felibien* veut qu'on le fasse plus étroit en bas qu'en sa partie supérieure, parce que le feu pousse plus aisément, dit-il, la fumée en haut lorsqu'elle est resserrée en bas, & qu'en montant elle trouve plus d'espace pour se dégager & pour sortir, ce qui empêche la fumée de se rabattre si facilement dans la chambre. Ce principe est bon; mais il ne faudroit pas en abuser en étranglant le tuyau, dont la largeur doit être proportionnée à la grandeur de l'âtre, afin que la fumée qui part de toutes les parties du feu, si l'on peut s'exprimer ainsi, trouve un libre passage en montant, sans quoi elle pourroit refluer dans la chambre. De là on doit conclure que les tuyaux de *Cheminée* qui se dévoyent proche le manteau, sont plus sujets à fumer que les tuyaux droits; & par conséquent ceux-ci sont préférables aux autres. Cette raison n'est point une raison indifférente, & que toute autre, quelle qu'elle soit, doive balancer. Car c'est une chose trop commune, trop incommode & trop négligée, que les *Cheminées* qui fument. Les Architectes & les Maçons, voulant tout sacrifier à une distribution avantageuse, & à la décoration extérieure d'une chambre, n'ont pas craint de dévoyer tantôt le tuyau proche du manteau, & tantôt de le faire trop étroit. Aussi presque toutes les *Cheminées* qu'ils font, fument; & pour se garantir de cette fumée, on est obligé de recourir à des gens qui ne sont ni Maçons, ni Architectes, mais *Fumistes*. Or tout l'art de ces gens se réduit presque à pratiquer des ventouses, ou auprès de l'âtre, ou mieux dans la tablette de la *Cheminée*, ou enfin à couvrir la *Cheminée* par des demi-quarts de sphere qui, mobiles & dirigés par une girouette, tournent toujours du côté du vent, & l'empêchent d'entrer dans le tuyau. De ces deux méthodes la premiere est sans doute la plus sûre; mais elle est aussi la plus dispendieuse, & elle produit en même tems du froid. Persuadé de ces raisons, M. *Gauger* voulant perfectionner la seconde méthode, substitue aux demi-quarts de sphere une espece de bascule, disposée de maniere que la *Cheminée* soit toujours couverte par dessus, & fermée du côté que vient le vent, par le moyen de deux fils d'archal, qui servent à l'abaisser ou à l'élever du côté qu'il est nécessaire. Ce même Auteur, qui a écrit sçavamment sur le feu, a fait voir que les jambages ou piédroits ne doivent point être paralleles, & que les manteaux des *Cheminées* ne doivent point être inclinés, parce que ces dispositions nuisent à la réflexion de la chaleur dans la chambre. Pour favoriser cette réflexion, l'augmenter même, le contre-cœur de la *Cheminée* doit former une courbe parabolique, & la tablette doit être horizontale. (*Voyez* l'article Feu, dans le *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique*, où cette matiere est discutée.)

La décoration des *Cheminées* consiste en un chambranle & une tablette de marbre, (ou de pierre de liais) sur laquelle pose une glace avec bordure, accompagnée de deux bras chargés de bougies, & couronnée d'un tableau jusques à la corniche du plafond. Ces bordures de la glace sont ordinairement des palmiers, qu'on termine en haut en les croisant l'un sur l'autre, ou en les coupant avec le profil d'une bordure qui vient se terminer en enroulement. Au lieu de tableau, on couronne quelquefois la glace avec des trophées & autres ornemens de Sculpture. Cette décoration avec des glaces, qu'on doit à M. *De Cotte*, ne convient point à toutes les *Cheminées*. Dans les premieres antichambres il est mieux de substituer de grands tableaux aux glaces. En général, la décoration des *Cheminées* doit être relative à celle de la chambre où on les place. On trouve des modeles de *Cheminée* dans

le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, Edit. 1750. & dans le second tome *de la distribution des maisons de plaisance, & de la décoration des édifices en général*, &c. Par M. *Jacques-François Blondel.*

Des Sçavans pensent que les Anciens ne connoissoient point les *Cheminées*, & qu'ils échauffoient leurs chambres avec des poëles, ou avec une espece de charbon de terre, qui brûloit sans faire de fumée, & que *Suetone* appelle *Miseni carbones*. D'autres Historiens croyent que les Anciens se servoient de *Cheminées* dans leur cuisine. Mais *Octavius Ferrarius* veut que l'usage des *Cheminées* fut absolument universel dans les maisons, tant pour faire la cuisine que pour se chauffer. En effet *Aristophane*, dans une Comédie, introduit le vieillard Policleon, enfermé dans une chambre, d'où il tâche de se sauver par la *Cheminée*. On lit encore dans *Virgile*,

Et jam summa procul villarum culmina fumant;

Dans Horace,

Dissolve frigus, ligna super foco
Largè reponens.

Et dans les Lettres de *Ciceron* à *Atticus*: *Camino luculento tibi utendum censeo.* Il est vrai que les Anciens avoient des fourneaux pour échauffer leurs chambres, & qu'ils avoient aussi des poëles; mais cela n'empêche pas qu'ils ne pussent bien avoir aussi des *Cheminées*: ce qui peut concilier les deux sentimens.

Le mot de *Cheminée* vient du latin *Caminus*, fait du grec *Kaminos*, qui a la même signification.

Cheminée adossée. C'est une *Cheminée* qui est posée contre un mur, ou contre le tuyau d'une autre *Cheminée*.

Cheminée affleurée. *Cheminée* dont l'âtre & le tuyau sont pris dans l'épaisseur du mur, & dont l'Architecture du manteau est en saillie, comme celle du Palais Farnèse. *Scamozzi* la nomme *Cheminée à la Romaine*.

Cheminée a l'Angloise. Petite *Cheminée* à trois pans par son plan, & fermée en anse de panier.

Cheminée angulaire. C'est une *Cheminée* dont le plan est circulaire, & qui est située dans l'angle d'une chambre, comme on en voit en quelques villes du Nord.

Cheminée de cuisine. C'est une *Cheminée* qui n'a qu'une hotte, le plus souvent sans jambages.

Cheminée en hotte. *Cheminée* dont le manteau fort large par le bas, & en figure pyramidale, est porté en saillie par des courges & corbeaux de pierre, comme les *Cheminées* anciennes, & celle de la Grand-Chambre du Parlement de Paris.

Cheminée en saillie. C'est une *Cheminée* dont le contre-cœur affleure le nud d'un mur, & dont le manteau est en dehors.

Cheminée isolée. *Cheminée* placée au milieu d'un chauffoir, qui ne consiste qu'en une hotte soutenue en l'air par des soupentes de fer, ou portée par quatre colonnes, comme les Anciens le pratiquoient. Il y a une *Cheminée* de cette espece à Bayes, près de Naples.

On appelle encore *Cheminée isolée*, celle qui, étant adossée contre une cloison, laisse un espace entre le contre-cœur & les poteaux, crainte du feu.

CHENAL, f. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'est ainsi qu'on nomme la partie comprise entre les laisses de haute & de basse mer, des vives eaux ordinaires. (Voyez l'*Architecture hydraulique* de M. *Belidor*, tom. 3. liv. 1. ch. 11.)

CHENIL, f. m. C'est un grand bâtiment qui consiste en plusieurs cours, salles & chambres, destiné à loger les officiers de la vénerie, les valets & leurs meutes de chiens de chasse, comme celui de Versailles. Ceci est dit en général; car le mot de *Chenil* est le nom particulier des salles basses où couchent les chiens, & il vient du latin *Canile*, dérivé de *Canis*, chien.

CHERCHE ou CERCHE, f. f. Ce terme dérivé de l'Italien *Cerchio*, signifie un cercle. C'est le trait d'un arc surbaissé ou rampant, ou de quelqu'autre figure, tracé par des points *cherchés*. On donne aussi ce nom à la planche chantournée avec laquelle on la trace.

Cherche ralongée. C'est la ligne d'un plan circulaire, ralongée dans son élévation, comme par exemple, le rampant d'un escalier.

CHERCHE SURBAISSÉE. *Cherche* qui a moins d'élévation que la moitié de sa base.

CHERCHE SURHAUSSÉE. *Cherche* qui a plus d'élévation que la moitié de sa base, comme la plûpart des arcs gothiques.

CHERUBIN, s. m. Terme de décoration. C'est une tête d'enfant avec des aîles, qui sert le plus souvent d'ornement aux clefs des arcs, dans les Eglises.

CHESNEAU, s. m. Canal de plomb de dix-huit pouces de large ou environ, & de deux ou trois lignes d'épaisseur, qui porte sur la corniche d'un bâtiment pour recevoir les eaux du comble, & les conduire par sa pente dans un tuyau de descente, ou dans une gouttiere. C'est ce que M. *Perrault* croit être signifié par le mot de *compluvium* dans l'*Architecture* de *Vitruve*, qu'il a traduite & commentée.

CHESNEAU A BAVETTE. C'est un *Chesneau* qui est recouvert par le devant d'une bande de plomb blanchi, pour cacher les crochets.

CHEVALEMENT, s. m. Espece d'étaie, faite d'une ou de deux pieces de bois, couverte d'un chapeau ou tête, & posée en arcboutant sur une couche, qui sert à retenir en l'air les encoignures, trumeaux, jambages, sous-poutres, &c. pour faire des reprises par sous-œuvre.

CHEVALET, s. m. C'est l'assemblage de deux noulets ou linçoirs, sous le faîte d'une lucarne.

CHEVALETS. Ce sont les tréteaux qui servent pour échafauder, & pour scier de long.

CHEVET D'ÉGLISE, s. m. C'est la partie, le plus souvent circulaire, qui termine le chœur d'une Eglise. Les Italiens l'appellent *Tribuna*. (*Voyez* encore APSIS.)

CHEVÊTRE, s. m. Piece de bois d'un plancher, retenue par les solives d'enchevêtrure, pour en porter d'autres à tenon & à mortaise, & laisser une ouverture pour l'âtre & les tuyaux de cheminée, ou pour quelque petit escalier.

CHEVILLE, s. f. C'est un morceau de bois ou de fer de sept à huit pouces de long, qui sert à retenir quelques assemblages de charpente, pour attacher les solives & lambourdes aux poutres.

On entend encore par le terme *Cheville*, la sixiéme partie d'un échalas dans le toisé des bois de charpente.

CHEVILLE A QUATRE POINTES. C'est une *Cheville* qu'on coupe en deux, pour mettre chaque morceau aux deux côtés d'une mortaise, dont le tenon n'est pas traversé, & qu'on a oublié de percer.

CHEVILLE BARBUE. C'est une *Cheville* de cinq à six pouces de long, dont le bout est édenté, afin qu'étant chassée à force dans le bois, on ne puisse jamais l'en tirer.

CHEVRE, s. f. Machine qui sert, lorsqu'on bâtit, à enlever les fardeaux à plomb, comme les poutres sur les treteaux. Elle est composée de deux pieces de bois qui forment un triangle, & d'une troisiéme piece sur laquelle ce triangle s'appuye. Au milieu des deux pieces de bois est un moulinet avec des leviers, autour duquel s'entortille une corde, qui de là va passer dans une poulie attachée au point où les trois pieces, qui forment la *Chevre*, aboutissent. On attache à cette partie de la corde le poids, & on l'éleve en tournant le moulinet, par le moyen des leviers. On trouve dans le *Dict. univ. de Mathém. & de Physique*, article *Chevre*, la figure & la théorie de cette machine.

CHEVRONS, s. m. pl. Pieces de bois de sciage, de trois ou quatre pouces de gros, sur lesquelles sont attachées les lattes à tuile, ou ardoise, dont on se sert pour les couvertures.

CHEVRONS CEINTRÉS. Ce sont des *Chevrons* qui sont courbés & assemblés dans les liernes d'un dôme.

CHEVRONS DE CROUPE OU EMPANONS. *Chevrons* qui sont inégaux, & qui sont attachés sur les arêtiers de la croupe du comble.

CHEVRONS DE FERME. Ce sont les deux *Chevrons* encastrés par le bas sur l'entrait, (*voyez* ce mot) & joints en haut par le bout au poinçon.

CHEVRONS DE LONG-PAN. *Chevrons* qui sont sur le courant du faîte & des pannes de long-pan du comble.

CHEVRONS DE REMPLAGE. Ce sont les plus petits *Chevrons* d'un dôme, qui ne suivent pas dans les liernes, à cause que leur nombre diminue à mesure qu'ils appro-

chent de la fermeture au pied de la lanterne.

CHIFFRE, f. m. Terme de décoration. Entrelacement de lettres fleuronnées en bas-relief, ou à jour, qui font ordinairement les lettres initiales du nom d'une personne, & qui sert d'ornement dans l'Architecture, la Serrurerie, la Menuiserie, & les parterres de buis.

CHIMERE, f. f. Terme de décoration. Monstre fabuleux, qui a la tête & l'estomac d'un lion, le ventre d'une chevre, & la queue d'un dragon. Il sert, dans l'Architecture gothique, de gargouilles & de corbeaux. (*Voyez* GARGOUILLES & CORBEAU.) Cet ornement, d'un très-mauvais goût, n'est aujourd'hui plus en usage. Le mot *Chimere* vient du latin *Chimæra*, qui signifie la même chose, & qui a été fait du grec *Chimaira*, chevre d'hyver.

CHŒUR, f. m. Mot dérivé du grec *Choros*, concert de Musiciens. C'est la partie de l'Eglise séparée de la nef, où l'on chante l'Office divin. On appelle *arriere-Chœur*, le *Chœur* d'un couvent, qui est derriere le grand Autel, & contenu dans le corps de l'Eglise, ou séparé par un mur percé de quelques ouvertures, comme à plusieurs Eglises de l'Ordre de S. François.

CHOEUR DE MONASTERE DE FILLES. C'est une grande salle attachée au corps de l'Eglise, & séparée par une grille, dans laquelle les Religieuses chantent l'Office.

CHOEUR EN TRIBUNE. *Chœur* qui étant séparé de l'Eglise, est élevé au-dessus du rez de chaussée, derriere le grand Autel, comme aux PP. Barnabites; ou qui est sur la principale porte, & forme au-dessous une espece de vestibule, comme aux PP. Minimes de la Place Royale, à Paris.

CHUTE, f. f. C'est dans un jardin, le raccordement de deux terreins inégaux, qui se fait par des perrons, ou des gazons de glacis.

CHUTE D'EAU. C'est la pente d'une conduite, depuis son réservoir jusques à l'élancement d'un jet d'eau dans un bassin.

CHUTE DE FESTONS ET D'ORNEMENS. Ce sont des bouquets pendans, de fleurs ou de fruits, qu'on met dans des ravalemens de montans, pilastres & panneaux de compartiment.

CIBOIRE, f. m. C'est, selon les anciens Auteurs, un petit dais ou baldaquin porté sur quatre colonnes, & formé d'une voûte d'ogive à quatre lunettes, dont on couvroit autrefois les autels, comme on en voit encore à l'Eglise de Saint Jean de Latran, à Rome, & derriere l'autel de la Sainte Chapelle, à Paris, qui couvre le trésor. De là vient que les Italiens appellent *Ciborio* un tabernacle isolé, comme ceux des chapelles du S. Sacrement à S. Pierre du Vatican, & à Sainte Marie Majeure, à Rome.

CIEL DE CARRIERE, f. m. C'est le premier banc qui se trouve au-dessous des terres en fouillant les carrieres, & qui leur sert de plafond dans la continuité, à mesure qu'on les fouille. On tire de ces *Ciels* une pierre rustique propre pour fonder.

CIERGES D'EAU, f. m. pl. Terme de Jardinage. Ce sont plusieurs jets d'eau sur une même ligne, dans un bassin long, à la tête d'un canal, d'une cascade, & ailleurs. On les nomme *grille d'eau*, quand ils sont fort près les uns des autres.

CIMAISE ou CYMAISE, f. f. Ce mot dérivé, selon *Vitruve*, du grec *Kymation*, une onde, signifie une moulure ondée par son profil, qui est concave par le haut, & convexe par le bas. On donne aussi à cette moulure le nom de *Doucine*, *Gorge*, ou *Gueule droite*; mais celui de *Cymaise* lui convient mieux que les autres, parce que cette moulure est la derniere, & comme à la *cîme* d'une corniche.

Il y a des Auteurs qui écrivent *Simaise*, du latin *Simus*, camus; fausse étymologie, puisque la beauté de cette moulure est d'avoir la saillie égale à sa hauteur.

CIMAISE TOSCANE. C'est un ove ou quart de rond.

CIMAISE DORIQUE. C'est un cavet.

CIMAISE LESBIENNE. C'est un talon, selon *Vitruve*. (*Voyez* TALON.)

CIMENT, f. m. Mortier fait avec de la brique & de la tuile réduites en poudre, propre à lier les pierres dans un bâtiment, & sur-tout à maintenir les ouvrages fondés dans l'eau. Pour avoir un bon *Ciment*, on mêle de la chaux vive bien broyée, avec des briques pilées, du verre, du

charbon de pierre, du ſable bien lavé, de l'écaille de fer qui tombe ſous le marteau. Mais le meilleur *Ciment* eſt celui qu'on fait avec de la terre de pozzolane & le béton. (*Voyez* POZZOLANE & BÉTON.) Le *Ciment* ſert particulierement aux cîternes & aux baſſins.

CIMENTER, v. act. C'eſt lier avec du *Ciment*, enduire avec du *Ciment*.

CIMETIERE, ſ. m. C'eſt une place entourée de murs ou de charniers, dans laquelle on enterre les morts, & où ſont quelques ſépultures ornées de croix, d'obeliſques, & autres monumens funéraires, comme celui des SS. Innocens, à Paris. On donnoit autrefois à ce terme une plus grande ſignification. Un *Cimetiere* étoit non ſeulement l'endroit où l'on enterroit les morts, mais encore toutes les terres qui environnoient les Egliſes paroiſſiales, & qui étoient contiguës aux vrais *Cimetieres*. C'eſt dans les *Cimetieres* qu'on a bâti les premieres Egliſes, parce que les Martyrs y étant enterrés, ces lieux étoient déja ſanctifiés. De là vient cette coutume de ne conſacrer aucun autel, ſans y mettre des reliques de Saints.

On écrivoit & on prononçoit autrefois *Cemetiere*, du latin *Cœmeterium*, fait du grec *Koimeterion*, lieu où l'on dort, ou lieu de ſépulture.

CINTRE. *Voyez* CEINTRE.

CIRCONVOLUTIONS, ſ. f. pl. Ce ſont les tours de la ligne ſpirale de la volute Ionique, & de la colonne torſe. Ce mot vient du latin *Circumvolvere*, tourner à l'entour.

CIRCUIT, ſ. m. ou ENCEINTE, ſ. f. C'eſt le nom qu'on donne à une muraille qui environne un eſpace qui forme un clos.

CIRQUE, ſ. m. C'étoit chez les Grecs un lieu deſtiné pour un jeu public, & chez les Latins une grande place longue, ceintrée par une extrémité, & entourée de portiques, & de pluſieurs rangs de ſiéges par degrés. Il y avoit au milieu une eſpece de banquette avec des obéliſques, des ſtatues & des bornes à chaque bout. Ce lieu ſervoit pour les courſes des biges ou quadriges, c'eſt-à-dire des charriots attelés de deux & de quatre chevaux, & pour les diverſes chaſſes. Il y avoit juſques à dix *Cirques* à Rome. Le plus grand fut conſtruit par le vieux *Tarquin*. Il s'étendoit entre le mont Aventin, & le Palatin. *Jules Ceſar* l'augmenta encore; de ſorte que, ſelon *Pline*, il avoit trois ſtades de long, & une de large. Cependant les *Cirques* d'*Auguſte*, de *Flaminius* & de *Neron* paſſent pour avoir été les plus magnifiques.

Le mot de *Cirque* vient du latin *Circus*, fait du grec *Kirkos*, qui tous deux ſignifient la même choſe.

CISELURE, ſ. f. C'eſt le petit bord qu'on fait avec le ciſeau à l'entour du parement d'une pierre dure, pour la dreſſer : ce qui s'appelle *relever les ciſelures*. Ce bord ſert auſſi à diſtinguer les compartimens ruſtiques, ſur les paremens de pierres dures.

CISELURE. Terme de Serrurerie. Nom général qu'on donne à tout ouvrage de tole ambouti au ciſeau.

CITERNE, ſ. f. Lieu ſouterrein & voûté, dont le fond eſt pavé, glaiſé ou couvert de ſable, deſtiné à recevoir & à conſerver les eaux de pluie. Voici comment cette eſpece de cave ſe conſtruit.

On commence à déblayer les terres juſques à une profondeur convenable, pour y faire un maſſif de maçonnerie d'environ trois pieds d'épaiſſeur, & dirigé en pente de ſix pouces vers l'endroit où l'on doit puiſer l'eau. Après avoir bien arraſé cette maçonnerie, on la couvre d'un rang de briques poſées de plat, en mortier de ciment; & ſur ce rang, on en met enſuite deux autres conſécutifs : ce qui finit la conſtruction du fond de la *Cîterne*.

Sur ce fond on éleve les murs de refend, & les piédroits des voûtes, auxquels on donne trois pieds d'épaiſſeur. C'eſt ſur ces piédroits qu'on poſe les ceintres, ſur leſquels on conſtruit une premiere voûte d'une brique d'épaiſſeur, faite de mortier de ciment, ayant auparavant parementé les murs du pourtour de briques poſées en mortier de ciment, ſur l'épaiſſeur de deux briques, d'une & demie alternativement, & le reſte de l'épaiſſeur de moilon. Une ſeconde & une troiſiéme voûte de moilon plat, ſuccedent à la premiere. Après cela on remplit de maçonnerie les reins de la voûte, ou berceau du milieu;

on arrase bien les pentes, & on y applique une chape de ciment qui couvre les trois voûtes. Enfin on fait un enduit sur le pavé de la *Cîterne*, & sur l'intérieur du mur du pourtour.

Si cette construction demande bien des soins & de la dépense, elle est aussi très-solide. On fait tous les jours des *Cîternes* à moins de frais, il est vrai; mais elles sont aussi bientôt ruinées. On peut voir là-dessus l'*Architecture de Vitruve*, liv. VIII. *La Science des Ingénieurs*, de M. *Belidor*, liv. IV. & *La maniere de construire les ouvrages hydrauliques*, *Ponts & Cîternes*, de *Sturmius*.

A côté de la *Cîterne* est un petit lieu voûté, qu'on appelle *Cîterneau*, où l'eau s'épure avant que d'y entrer. On le construit de la même maniere que la *Cîterne*. Les *Cîternes* les plus estimées sont celles de Charlemont, de Calais, & de Dunkerque. On y a observé la même construction, à peu près, que nous venons de prescrire. Mais la plus belle *Cîterne* est sans contredit celle de Constantinople. Elle est soutenue par 224 colonnes. Ces colonnes, de deux pieds de diametre, sont plantées circulairement, & en rayons qui tendent à celui qui est au centre. Elles sont couvertes d'eau jusques à une distance de la voûte, qui ne permet le passage qu'à de petits bateaux. *Fischer* a représenté cette *Cîterne* dans son beau Livre intitulé, *Essai d'Architecture historique*, liv. III. pl. V. On détermine la grandeur des *Cîternes* sur la quantité d'eau qu'elles reçoivent chaque année. *Voyez* là-dessus l'article *Cîterne*, dans le *Dictionnaire univ. de Mathém. & de Physique*.

Le mot de *Cîterne* est formé des deux mots, *cis* & *terram*, c'est-à-dire dans la terre.

CLAIRE-VOIE, s. f. C'est l'espacement trop large des solives d'un plancher, des poteaux d'une cloison, ou des chevrons d'un comble, qui n'est pas assez peuplé. *Voyez* COUVERTURE A CLAIRE-VOIE.

CLAIRIERE, s. f. C'est dans un bois un espace garni d'arbres, plutôt sur une hauteur que dans un fond.

CLAPET, s. m. Terme d'Architecture hydraulique. Espece de petite soupape plate, de fer ou de cuivre, que l'eau fait ouvrir ou fermer par le moyen d'une charniere, dans un tuyau de conduite, ou dans le corps d'une pompe.

CLASSES, s. f. pl. Ce sont plusieurs salles au rez de chaussée de la cour d'un college, garnies de bancs & de siéges, où l'on enseigne séparément diverses parties des Humanités & des Sciences.

CLAVEAU, s. m. C'est une des pierres en forme de coin, qui sert à fermer une plate-bande.

CLAVEAU A CROSSETTES. *Claveau* dont la tête retourne avec les assises de niveau, pour faire liaison.

CLAUSOIR, s. m. C'est le plus petit carreau ou boutisse, qui forme une assise dans un mur continu, ou entre deux piédroits.

CLAYONNAGE, s. m. On dit *faire un Clayonnage*, quand on assure sur des clayes faites de menues perches, la terre d'un gazon en glacis, qui pourroit crouler ou s'ébouler par le pied, sans cette précaution.

CLEF, s. f. C'est la pierre du milieu qui ferme un arc, une plate-bande, ou une voûte. Elle est différente suivant les Ordres. Au Toscan & au Dorique, ce n'est qu'une simple pierre en saillie ou en bossage. A l'Ionique elle est taillée de nervures en maniere de consoles, avec enroulemens. Et au Corinthien & au Composite, la *Clef* est ou une console riche de Sculpture, avec enroulemens & feuillages, ou un masque. Toutes ces especes de *Clefs* se nomment aussi *Mensoles*, de l'Italien *Mensola*, qui a la même signification.

Clef à crossettes. C'est une *Clef* qui est potencée par en haut avec deux crossettes, qui font liaison dans un cours d'assise.

Clef de poutre. C'est une courte barre de fer, dont on arme chaque bout d'une poutre, & qu'on scelle dans les murs où elle porte.

Clef en bossage. C'est une *Clef* qui a plus de saillie que les claveaux ou voussoirs, & sur laquelle on peut tailler de la Sculpture.

Clef passante. Clef qui traversant l'architrave, & même la frise, fait un bos-

sage qui en interrompt la continuité, comme on en voit aux portes du Palais Royal, à Paris.

Clef pendante & saillante. C'est la derniere pierre qui ferme un berceau de voûte, & qui excede le nud de la douelle dans sa longueur.

Clef en Charpenterie. C'est la piece de bois qui est arcboutée par deux décharges, pour fortifier une poutre.

Clef en Menuiserie. C'est un tenon qui entre dans deux mortaises, collé & chevillé, pour l'assemblage des panneaux.

Clef en Serrurerie. *Clef à la main*. Voyez Marché la clef a la main.

Clef de serrure. Piece de menus ouvrages de fer, qui sert à fermer & à ouvrir une porte. Ses parties sont l'*anneau*, qu'on prend à la main, la *tige* qui forme la longueur de la *Clef*, & le *panneton* qui entre dans la serrure. Il y a des *Clefs* fort riches, dont l'anneau est ciselé avec divers ornemens.

CLIQUART. *Voyez* Pierre de Cliquart.

CLOAQUE, s. m. Egoût ou espece d'aqueduc, dans lequel s'écoulent les immondices d'une ville & d'une maison. Le nom d'aqueduc est le mot propre du *Cloaque* d'une ville. (*Voyez* Aqueduc.) Et celui d'égoût, celui d'une maison. (*Voyez* Egout.) On ne peut mettre un *Cloaque* proche d'une maison, sans titre: car c'est une espece de servitude; & il est défendu d'en faire un contre la maison de son voisin, sans y construire un contremur.

CLOCHER, s. m. Bâtiment élevé, faisant partie d'une Eglise, où l'on suspend les cloches. Il y a des *Clochers* quarrés, faits de pierre, en forme de tours, & qui posent immédiatement sur terre, comme les *Clochers* des Eglises Métropolitaines de Paris, de Rheims, &c. & d'autres de charpente qui sont sur le comble de l'Eglise, & alors on les appelle *Aiguilles* ou *Fleches*.

Le *Clocher* le plus célèbre est celui de Pise, qui semble prêt à tomber, étant penché tout d'un côté. Cette inclinaison est si considérable, qu'on ne peut le voir sans trembler. Or cette particularité a formé un problême parmi les Architectes, sçavoir si cette construction est naturelle ou non. *Marius*, dans son *Traité des Cloches*, rapporte que les uns attribuent cette inclinaison à un tremblement de terre, & que d'autres croyent que cela a été fait à dessein; ce qui lui paroît être confirmé par la situation de niveau des planchers, des portes & des fenêtres. Mais cet Auteur ne dit pas comment on a pû construire ainsi un *Clocher*, & par quel moyen ce *Clocher* se soutient ainsi penché. Comme ce sujet est tout mathématique, ce n'est point ici le lieu d'entrer là-dessus dans un grand détail; & nous ne devons nous arrêter qu'au principe qu'on a suivi pour construire un *Clocher* dans cette situation, sans aucun danger. Ce principe est: *Que les corps inclinés, assis sur un plan horizontal, se soutiennent lorsque la ligne de direction tombe en dedans de leur base*. Voilà pourquoi le *Clocher* de Pise ne tombe point, quoique son sommet soit suspendu si loin au dessus de sa base. (*Voyez* la démonstration de ce principe dans le *Cours de Physique expérimentale* du Docteur *Desagulier* tom. I. sect. II.)

Aux côtés des *Clochers*, il y a ordinairement des ouvertures, qu'on nomme *Abavents*, & qui servent à renvoyer le son des cloches.

Clocher de fond. Espece de tour qui porte de fond, qui est attachée au corps d'une Eglise, & qui est couverte d'une aiguille, ou d'une fleche. On voit de ces sortes de *Clochers* isolés, & détachés de l'Eglise, comme celui de Saint Marc de Venise, lequel est quarré. On les nomme aussi *Tour d'Eglise*. (*Voyez* ce mot, & l'article ci-dessus.)

CLOCHETTES, s. f. pl. *Voyez* Goutes.

CLOISON, s. f. C'est un rang de poteaux espacés environ à quinze ou dix-huit pouces, ruinés, tamponnés, & remplis de panneaux de maçonnerie, pour partager les pieces d'un appartement, & pour porter les planchers. Il y a plusieurs sortes de *Cloisons*, que nous allons définir dans des articles particuliers.

Cloison a jour. C'est une *Cloison* qui, depuis une certaine hauteur, est faite de barreaux de bois, quarrés ou tournés.

Cloison creuse. *Cloison* dont l'intervalle

entre les poteaux n'est point hourdé, plein & rempli de maçonnerie; mais seulement couvert de lattes clouées à deux & trois lignes de distance l'une de l'autre, ensuite hourdée & garnie de plâtre. Cette *Cloison* ne se pratique que pour empêcher le bruit & pour en diminuer la charge, lorsqu'elle porte à faux sur un plancher.

CLOISON D'AIS. C'est une *Cloison* qui est faite avec des ais de bateaux ou dosses, & lambrissée des deux côtés pour ménager la place & la charge. Quand on est obligé d'y faire des portes, les poteaux d'huisserie & les linteaux sont de tiers-poteau sur le plat; & on laisse un peu de distance entre chaque ais, afin que le plâtre y tienne. (*Voyez* TIERS-POTEAU.)

CLOISON DE MENUISERIE. *Cloison* qui est faite de planches à rainures & languettes, posées en coulisse, & dont on se sert pour faire des retranchemens dans une grande piece. On fait aussi des *Cloisons* d'assemblage.

CLOISON DE SERRURE. C'est une espece de boîte mince, qui renferme la garniture d'une serrure.

CLOISON PLEINE. *Cloison* qui est à bois apparent, hourdée de plâtre & de platras, & enduite d'après les poteaux ruinés & tamponnés.

CLOISON RECOUVERTE. C'est une *Cloison* lattée, contre-lattée, & enduite de plâtre, ou lambrissée.

CLOISONNAGE. *Voyez* PAN DE BOIS.

CLOITRE, f. m. Mot dérivé du latin *Claustrum*, lieu clos. C'est dans un Couvent un portique qui environne un jardin ou un cimetiere. Celui des Chartreux à Rome, du dessein de *Michel-Ange*, est un des plus réguliers par son Architecture; & les *Cloîtres* des Chartreux à Paris, & de S. Michel *in Bosco*, près de Bologne, sont très-estimés par la beauté des peintures qui les décorent.

CLOTURE ou ENCLOS, f. f. Mur ou grille qui environne un espace en général, mais particulierement un Monastere.

CLOTURE DE CHOEUR D'EGLISE. C'est dans une Eglise une fermeture à jour, qui sépare le chœur d'avec les nefs & les bas-côtés. Il y en a qui sont faites de menuiserie avec sculpture, comme l'Eglise de S. Jacques de la Boucherie, ou de fer avec ornemens, lesquelles sont à présent le plus en usage, comme celle de Saint Eustache; ou enfin de balustre de bronze, comme celle de Saint Germain l'Auxerrois. On en voit aussi de pierre dure, en maniere de petits portiques d'Architecture gothique. Telle est la *Clôture* de l'Eglise de Notre Dame de Paris.

CLOUDS. *Voyez* NOEUDS.

COCHES. *Voyez* HOCHES.

COFFRE D'AUTEL, f. m. C'est dans un rétable de menuiserie, la table d'un Autel, avec l'armoire qui est au-dessus.

COFFRE DE REMPLAGE. *V.* MAÇONNERIE.

COIN, f. m. Espece de dé coupé diagonalement, suivant le rampant d'un escalier, qui sert à porter en bas des colonnes de niveau, & à racheter par en haut la pente de l'entablement qui soutient un berceau rampant, comme à l'escalier Pontifical du Vatican. Ces *Coins* sont aussi le même effet aux balustres ronds, qui ne sont point inclinés suivant une rampe, comme à l'escalier du Palais Royal. On peut encore appeller *Coins*, par la même raison, les deux portions d'un tympan renfoncé, qui portent les corniches rampantes d'un fronton, comme on en voit au fronton ceintré du portail de l'Eglise de S. Gervais, à Paris.

COLARIN. *V.* CEINTURE & GORGERIN.

COLET DE MARCHE, f. m. C'est la partie la plus étroite par laquelle une marche tournante tient au noyau d'un escalier.

COLISÉE, f. m. Amphithéâtre ovale, qui a été bâti à Rome par *Vespasien*, & qui fut élevé dans le lieu où étoit l'étang de la maison dorée de *Néron*. On y voyoit autrefois des statues qui représentoient toutes les provinces de l'Empire, au milieu desquelles étoit celle de Rome, tenant à la main une pomme d'or. On a appellé aussi *Colisée* un autre amphithéâtre de l'Empereur *Sévere*. On faisoit dans ces *Colisées*, des jeux & des combats d'hommes, & de bêtes féroces. (*V.* AMPHITHÉATRE.) Le tems & les guerres les ont ruinés. Il y en a cependant encore à Argos & à Corinthe.

Le nom de *Colisée* vient du latin *Coliseum*, formé de *Colossæum*, à cause du

Colosse de *Néron*, qui étoit à Rome proche du *Colisée*.

COLLEGE, s. m. C'est un grand bâtiment où l'on enseigne les Belles-Lettres & les Sciences, qui consiste en une ou plusieurs cours, chapelles, classes & logemens, tant pour les Ecoliers que pour les Professeurs. Le *College* des PP. Jesuites à Rome, appellé *le College Romain*, bâti sous le Pape *Gregoire* XIII. sur le dessein de *Barthelemi Amanato*, est un des plus considérables pour la beauté de son Architecture, comme celui de la Fleche en Anjou, est un des plus grands & des plus réguliers.

COLLIER, s. m. Terme de Charpenterie. Nom qu'on donne à deux pieces de bois, chacune de douze pouces de long, & de dix pouces de grosseur, posées au dessus du pan de bois du premier étage d'un moulin, l'une devant, l'autre derriere, assemblées dans les poteaux corniers.

On appelle aussi *Colliers*, deux pieces de bois assemblées au haut des poteaux corniers. Elles ont chacune quinze pieds de long, & huit ou neuf pouces de grosseur.

COLLIERS DE PERLE OU D'OLIVES. Petits ornemens qui se mettent au dessous des oves, & qu'on nomme autrement *Patenotres*.

COLLIERS. Terme d'Architecture hydraulique. Cercles de fer ou de bronze, qui servent à retenir le haut des montans des venteaux, qui composent les portes des écluses. (*Voyez* là-dessus l'*Arch. Hydr.* de M. *Belidor*, tom. III. pag. 263.)

COLOMBAGE. *Voyez* PAN DE BOIS.

COLOMBE, s. f. Vieux terme qui signifie toute solive posée debout dans les cloisons & pans de bois, & dont on a fait colombage.

COLOMBIER, s. m. Espece de pavillon rond ou quarré, qui a des boulins ou des trous dans toute sa hauteur, pour les pigeons qu'on y éleve. Ces boulins ne sont autre chose que de petites loges qui servent de nids aux pigeons, & qui entourent intérieurement les murs du *Colombier*: les uns sont ronds, & les autres quarrés. Les premiers se font par le moyen de deux faîtieres mises l'une sur l'autre; les seconds, avec des pots de terre faits exprès. Leur grandeur se proportionne à celle de deux pigeons, qui doivent, mâle & femelle, s'y tenir debout. Le premier rang des nids par le bas, doit toujours être élevé de terre de quatre pieds; & au devant de chaque nid, il est nécessaire qu'il y ait une petite pierre plate qui sorte du mur de trois ou quatre doigts, pour reposer les pigeons lorsqu'ils entrent ou sortent de leurs nids, ou lorsque le mauvais tems les oblige de rester au *Colombier*. Pour éviter la dépense de ces nids, il y a des gens qui leur substituent des paniers d'osier qu'ils attachent à la muraille, & dans lesquels les pigeons font leurs petits. Mais ces nids ne sont point estimés par ceux qui connoissent les desagrémens de ces paniers, soit par la malpropreté qui s'y attache, la pourriture à laquelle ils sont exposés, les vers qui s'y engendrent, &c.

De toutes les figures qu'on peut donner à un *Colombier*, la ronde est préférable toutes les fois que quelque condition de symmétrie, ou quelque sujétion d'un bâtiment ne détermine pas une autre figure; parce qu'elle est plus commode, en ce qu'on y met une échelle tournante. Quoiqu'il en soit cependant de cette figure, son plancher & sa couverture doivent être bien joints, de maniere que ni les vents ni les rats n'y puissent passer. Ses fondemens doivent être bons; son aire bien battue & cimentée, parce que la fiente de pigeons mine les fondemens. Il est aussi important de l'enduire de bon mortier, & de le bien blanchir extérieurement & intérieurement, la blancheur plaisant aux pigeons, & les attirant même au *Colombier*.

Enfin autour de ce bâtiment, & en devant de sa fenêtre, il est nécessaire qu'il y ait des entablemens de pierre, ou d'ais, qui ayent une coudée de saillie, & où les pigeons puissent rouer, se reposer, & prendre leur vol pour aller aux champs. A la fenêtre par où entrent & sortent les pigeons, on met quelquefois une coulisse un peu plus haute & plus large que la fenêtre: on la garnit de fer-blanc, bien attaché contre le mur, pour

en interdire l'approche aux rats. Il faut que cette coulisse se hausse soir & matin, par le moyen d'un cordeau passé dans une poulie qu'on attache au dessus de la fenêtre, & qui tombe au bas du bâtiment. Cela fait une sujétion qui est bien rachetée par la sûreté où l'on tient ainsi les pigeons. Les fenêtres d'un *Colombier* doivent être exposées au midi; & la porte doit regarder celle de la maison, afin de voir ceux qui y entrent & qui en sortent.

Lorsqu'un *Colombier* est isolé, & qu'il porte de fond, (ce qu'on nomme *Colombier en pied*) il est réputé Seigneurial. Ce *Colombier* a des boulins depuis le sommet jusques au rez de chaussée. Les autres s'appellent des *Volets*, des *Fuyes*. On ne peut avoir de *Colombier*, si l'on n'a point un certain nombre d'arpens de terre, où les pigeons sont sensés se nourrir.

COLONNADE, s. f. On appelle ainsi un péristile de figure circulaire, comme celui du petit parc de Versailles, qui a 32 colonnes d'Ordre Ionique, le tout de marbre solide, & sans incrustation.

Colonnade poliptyle. C'est une *Colonnade* dont le nombre des colonnes est si grand, qu'on ne les peut compter d'un seul aspect, comme la *Colonnade* de la Place de Saint Pierre de Rome, qui a 284 colonnes d'Ordre Dorique, de plus de quatre pieds & demi de diametre, toutes par tambours de *Tevertin*.

Le mot de *Poliptyle* vient du grec *Poliptylos*, qui a beaucoup de colonnes.

Colonnade de verdure. C'est une suite de colonnes faites avec des arbres & de la charmille à leur pied. L'orme est de tous les arbres le plus propre à cet usage. On choisit, dans une pépiniere, des ormes mâles, hauts, menus & rameux le long de la tige, & on les plante sans leur couper la tête, avec toutes leurs ramilles. Ces ramilles se conduisent & s'élaguent dans la forme d'une colonne. On les dépouille de quatre ou cinq pieds de haut, pour les faire monter, & on garnit le bas de la colonne de charmille & d'ormeaux, pour figurer la base & le socle. Le chapiteau se forme & se taille sur les branches de l'orme. Et pour la corniche & l'entablement, on se sert de branches échappées de la palissade du fond, qu'on arrange sur des perches traversant d'un bout à l'autre, & portées par d'autres perches, sur lesquelles on attache toutes les petites branches de l'orme destiné à former la colonne, en les contraignant avec de l'osier à prendre le sens que l'on veut. Dans le bas & tout le long des colonnes, on fait une petite banquette de charmille à la hauteur du piédestal. Enfin au dessus de chaque colonne s'éleve une boule ou vase composé de branches d'ormes, qui y sert de très-bel ornement. (Voyez *la Théorie & la Pratique du Jardinage*, troisiéme Partie, ch. III.)

Il y a dans les jardins de Marly, au bas de la premiere terrasse, en descendant du château, vers la grande piece d'eau, une *Colonnade de verdure*; elle est placée sur une ligne droite. Ses colonnes ont environ dix pieds de haut, sur trois de tour, y compris un pied de chaque bout pour les bases, chapiteaux & filets, qui y sont marqués. Le piédestal de chaque colonne a un pied & demi, & la corniche un pied de haut. Et le tout est couronné de différens vases composés de petites branches, artistement rangées, & taillées proprement.

COLONNE, s. f. Espece de pilier de figure ronde, composé d'une base, d'un fust & d'un chapiteau, & servant à porter l'entablement. La *Colonne* est différente suivant les Ordres; & elle doit être considérée par rapport à sa matiere, à sa forme, à sa disposition & à son usage. Cette considération fera le sujet de plusieurs articles subordonnés chacun à cet ordre que nous venons d'indiquer. Mais avant que d'entrer dans ce détail, il est à propos de faire l'histoire des *Colonnes*.

Les premieres *Colonnes* furent de troncs d'arbres, dont on se servit pour soutenir les toîts des premieres maisons, selon le témoignage des plus célébres Historiens, & particulierement de M. *Blondel*, qui nous a transmis le modele d'une de ces maisons dans son *Cours d'Architecture*, tom. I. & qu'on trouve aussi décrite dans le *Dictionnaire univ. de Math. & de Phys.* art. *Architecture Civile*. C'étoit là une idée de *Colonnes*, & non des *Colonnes* vérita-

bles. Aussi les premiers Architectes qui voulurent en faire usage dans les bâtimens, furent presque obligés de les inventer. Des troncs d'arbres n'offroient aucune proportion; & c'étoient les proportions qui pouvoient seules caractériser une *Colonne*. Après avoir cherché longtems sans doute, un homme qui n'est point connu s'avisa de régler la proportion de la *Colonne* sur celle du corps d'un homme, rélativement à son pied; & ayant trouvé que la raison étoit comme *6* à 1, il fit la hauteur de la *Colonne* sextuple de sa grosseur. C'est ainsi que furent proportionnées les *Colonnes* du Temple élevé par *Dorus*, en l'honneur de *Junon*, dans la ville d'Argos.

Le projet d'un Temple dédié à *Diane*, donna lieu à de nouvelles *Colonnes*. Les Architectes chargés de l'exécution de ce Temple, voulurent renchérir sur le précédent, du côté de la délicatesse & de l'élégance. Dans cette vûe, la proportion du corps de l'homme, suivie dans les *Colonnes* du Temple de *Dorus*, parut trop mâle. Celle du corps de la femme en général, fut jugée plus convenable, & on la suivit. On fit donc la *Colonne* plus menue, en donnant à son diametre la huitiéme partie de sa hauteur, au lieu de la sixiéme. Mais si cette dimension faisoit paroître la *Colonne* plus élégante, elle la rendoit aussi trop svelte. Pour parer ce défaut, un Architecte s'avisa de lui faire une tête, ou du moins une chevelure, qui remplît la partie supérieure. Des moulures furent donc imaginées pour imiter les boucles des cheveux. L'effet que cela produisit plût si fort, qu'on essaya de décorer de même le pied des *Colonnes*. Enfin pour dernier trait d'imitation du corps des femmes, on fit des cannelures aux *Colonnes*, pour copier les plis de leurs robes.

C'est aux Grecs qu'on doit toutes ces idées, qui ont produit trois sortes de *Colonnes* : la *Colonne Dorique*, la *Colonne Ionique*, & la *Colonne Corinthienne*, principalement caractérisée par son chapiteau (*voyez* CHAPITEAU). Les Romains ont ensuite inventé la *Colonne Toscane*, & la *Colonne Composite*. La premiere n'est que la *Dorique* simplifiée, & rendue plus menue par le fust; la *Colonne* Composite est un mêlange de la *Colonne* Ionique, & de la Corinthienne. Nous allons faire connoître ces *Colonnes*, & développer tout cet ornement d'Architecture, suivant sa matiere, sa construction, sa forme, &c. ainsi que nous l'avons déja annoncé. Disons auparavant que le mot de *Colonne* vient du latin *Columna*, qui est dérivé, selon *Vitruve*, de *Columen*, soutien.

De la Colonne, par rapport aux Ordres.

Colonne Toscane. Cette *Colonne* a sept diametres de hauteur, y compris la base & le fust. Elle est la plus courte & la plus simple de toutes les *Colonnes*.

Colonne Dorique. Colonne qui a huit diametres, & dont le chapiteau & la base sont un peu plus riches de moulures que ceux de la *Colonne* Toscane.

Colonne Ionique. Cette *Colonne* a neuf diametres, & elle differe des autres par son chapiteau qui a des volutes, & par sa base qui lui est particuliere.

Colonne Corinthienne. C'est la *Colonne* la plus riche, & la plus svelte. Elle a dix diametres, & son chapiteau est orné de deux rangs de feuilles, avec des caulicoles, d'où sortent de petites volutes.

Colonne Composite. Colonne qui a dix diametres, & deux rangs de feuilles à son chapiteau, comme au chapiteau Corinthien, avec les volutes angulaires de l'Ionique.

De la Colonne, par rapport a la Matiere.

Colonne d'air. On appelle ainsi le vuide rond ou ovale d'un escalier à vis suspendu, formé par le limon en hélice de ses marches gironnées: c'est pourquoi un escalier de huit pieds de diametre, doit avoir une *Colonne d'air* de quinze à seize pouces, pour être d'une grande facilité.

Colonne d'eau. Colonne dont le fust est formé par un gros jet d'eau, qui sortant de la base avec impétuosité, va frapper dans le tambour du chapiteau, qui est creux, & en retombant fait l'effet d'une *Colonne* de crystal liquide. On voit une pareille *Colonne*, mais petite, à la *Quinta*

d'Aveiro, près de Lisbonne en Portugal.

On appelle aussi *Colonne d'eau*, en Architecture hydraulique, la quantité d'eau qui entre dans le tuyau montant d'une pompe. Ainsi on dit que la Machine de Marly, dont le tuyau montant a quatre pouces de diametre, donne une *Colonne d'eau* de cette grosseur & de toute la hauteur du tuyau.

Colonne Diaphane. Nom général qu'on donne à toute *Colonne* de matiere transparente, comme étoient celles de crystal du théâtre de *Scaurus*, dont parle *Pline*, & celles d'albâtre transparent, qui sont dans l'Eglise de Saint Marc, à Venise, au chevet du chœur d'en haut, & que rapporte *Boissard* dans sa *Topogr. de Rome*.

Colonne fusible. On comprend sous ce nom les *Colonnes*, non seulement de divers métaux, & autres matieres fusibles, comme le verre, &c. mais aussi celles de pierre, qu'on appelle fondues; parce qu'on a cru autrefois que les Anciens avoient le secret de fondre les pierres. On a même voulu que les *Colonnes* Corinthiennes de la chapelle des Fonts Baptismaux de la Métropole d'Aix en Provence, & plusieurs autres *Colonnes*, eussent été jettées en fonte, comme des *Colonnes* de métal. Mais on est aujourd'hui plus sçavant dans l'histoire naturelle qu'on ne l'étoit autrefois, & on connoît à peu près la formation des pierres. Une chose qui démontre aux yeux la fausseté de cette conjecture, c'est que ces *Colonnes* sont d'une espece de granit, dont on a trouvé les carrieres sur les côtes du Rhône, depuis Thain jusques à Condrieu.

Colonne hydraulique. Colonne dont le fust paroît de crystal, étant formé par des nappes d'eau qui tombent de ceintures de fer ou de bronze en maniere de bandes, à égales distances, par le moyen d'un tuyau montant dans son milieu, comme aux pilastres à jour de l'arc de triomphe d'eau, à Versailles.

On nomme aussi *Colonne hydraulique*, celle du haut de laquelle sort un jet, à qui le chapiteau sert de coupe, d'où l'eau retombe par une rigole revêtue de gazons, qui tourne en spirale autour du fust, comme les *Colonnes* Ioniques de la cascade de *Belvedere*, à *Frescati*, & celles de la Vigne *Matthei*, à Rome.

Colonne métallique. On appelle ainsi toute *Colonne* frappée ou fondue, de fer ou de bronze, comme les quatre Corinthiennes antiques, de cuivre de Corinthe, qui sont à l'Autel de la Croisée de Saint Jean de Latran, à Rome.

Colonne moulée. C'est une *Colonne* qui est faite par impastation de gravier & de cailloux de diverses couleurs, liés avec un ciment ou mastic, qui durcit parfaitement, & reçoit le poli comme le marbre. C'est un secret qu'avoient les Anciens, à en juger par des *Colonnes* nouvellement découvertes près d'Alger, qui sont apparemment des ruines de l'ancienne *Julia Cæsarea*, & sur lesquelles on voit une inscription en caractères antiques, dont les contours, les accens, & les fautes même sont répetées sur chaque fust: ce qui paroît une preuve incontestable que ces *Colonnes* sont moulées.

Colonne précieuse. C'est toute *Colonne* de pierre ou de marbre rare, comme les quatre du grand Autel de la chapelle Pauline à Sainte Marie Majeure, à Rome, qui sont d'un jaspe oriental. Les *Colonnes* de lapis, d'aventurine, d'ambre, &c. dont on décore les tabernacles & les cabinets de marqueterie, sont aussi des *Colonnes précieuses*.

Colonne de rocaille. Colonne dont le noyau de tuf, de pierre ou de moilon, est revêtu de pétrifications & coquillages, par compartimens, comme on en voit à quelques grottes & fontaines.

Colonne de treillage. C'est une *Colonne* à jour, dont le fust est formé avec du fer & des échalats, & la base & le chapiteau de bois de boisseau, contourné selon leurs profils, & qui sert à décorer les portiques de treillage, comme les *Colonnes Ioniques de treillage* qui sont au dôme du jardin de Clagny, du dessein de M. *Le Nautre*.

De la Colonne, par rapport a sa construction.

Colonne d'assemblage. Colonne formée de membrures de bois, assemblées, collées & chevillées, qui est creuse, faite au tour, & le plus souvent cannelée, comme

les *Colonnes* de la plûpart des rétables d'Autel de menuiserie.

Colonne incrustée. C'est une *Colonne* faite de plusieurs côtes ou tranches minces de marbre rare, mastiquées sur un noyau de pierre, de brique, ou de tuf. On incruste les *Colonnes*, autant pour épargner la matiere précieuse, comme le jaspe oriental, le lapis, l'agathe, &c. que pour en faire paroître des morceaux d'une grandeur extraordinaire par la propreté de leur incrustation, qui, par le secours d'un mastic de même couleur, rend les joints imperceptibles.

Colonne jumelée, ou *gémelée.* Colonne dont le fust est fait de trois côtés de pierre dure, posés en délit (à l'imitation de trois gemelles de bois, qui fortifient le grand mât d'un vaisseau), & retenue par le bas avec des goujons, & par le haut avec des crampons de fer ou de bronze. Elle doit être cannelée, pour rendre les joints moins sensibles, comme les quatre *Colonnes* Corinthiennes d'un des côtés de la cour du château d'Ecouan, du dessein de *Jean Bulant.*

Colonne de Maçonnerie. Colonne qui est faite de moilon bien giffant, enduit de plâtre, ou de brique, par carreaux moulés en triangle, ou recouverte de stuc, comme on en voit à Venise; ou enfin de brique apparente, ainsi qu'il y en a à l'orangerie du château de Lonné, près d'Alençon.

Colonne par tambours. Colonne dont le fust est fait de plusieurs assises de pierre, ou blocs de marbre, plus bas que la largeur du diametre. C'est celle qu'*Ulpian* entend par *Columna structilis vel adpacta*, qui est opposée à *Columna solida vel integra*; c'est-à-dire *Colonne* d'une seule piece.

Colonne par tronçons. Colonne qui est faite de deux, trois ou quatre morceaux de pierre, ou de marbre, différens des tambours, parce qu'ils sont plus hauts que la largeur du diametre de la *Colonne*; ou formée de tronçons de bronze, chacun d'un jet, dont les joints sont recouverts par des ceintures de feuilles, comme les *Colonnes* du baldaquin de Saint Pierre, à Rome.

Colonne variée. Colonne composée de diverses matieres, comme de marbre, de pierre, &c. disposées par tambours de différentes hauteurs, & de diverses couleurs, dont les plus bas servent de bandes ou de ceintures, qui excédent le nud du fust de pierre, qui est cannelé, ainsi que les *Colonnes* Ioniques du gros pavillon du château des Tuileries, du côté de la cour, les bandes de ces *Colonnes* étant de marbre, & les tambours de pierre. Les plus riches *Colonnes variées* sont toutes de marbre de deux couleurs, l'une pour le fust, & l'autre pour les bandes.

On peut aussi appeller *Colonnes variées*, toutes celles qui ont des ornemens postiches de bronze doré.

De la Colonne, par rapport a sa forme.

Colonne en balustre. Espece de pilier rond, tourné en balustre ralongé, à deux poires, avec base & chapiteau, qui fait l'office de *Colonne* d'une maniere gothique, & peu solide. Il y a des *Colonnes en balustre* dans la cour du château de Chantilly, & au meneau de la croisée du milieu de l'Hôtel de Ville de Toulon, du dessein du *Pujet*, Architecte & Sculpteur.

On appelle aussi *Colonnes en balustre*, les balustres de clôture dans les Eglises.

Colonne bandée. Colonne qui a d'espace en espace des ceintures ou bandes, unies ou sculptées, qui excédent le nud de son fust cannelé, comme les *Colonnes* Ioniques du château des Tuileries, & les *Colonnes* Composites du portail de Saint-Etienne du Mont, à Paris.

Colonne de bas-relief. C'est une *Colonne* qui sert à l'Architecture d'un fond de Sculpture de demi-bosse, comme on en voit à la chapelle de la famille des *Cornaro*, faite par le Cavalier *Bernin*, à Sainte Marie de la Victoire, à Rome.

On peut aussi appeller *Colonne de bas-relief*, toute *Colonne* qui a de la sculpture sur son fust.

Colonne cannelée ou *striée.* Colonne qui a son fust orné de cannelures dans toute sa hauteur, comme les *Colonnes* Corinthiennes du peristyle du Louvre; ou dans les deux tiers d'en haut, comme les *Co-*

lonnes

lonnes Doriques du portail de S. Gervais, à Paris.

Colonne cannelée-ornée. Colonne qui a dans ses cannelures des ornemens de feuillages & fleurons, qui les remplissent au tiers d'en bas, par intervalles, & quelquefois aussi de petites branches ou bouquets de laurier, de chêne, d'olivier, de lierre, &c. comme on en voit à l'Ordre Ionique des Tuileries, & aux grands autels des Eglises du S. Sepulchre, & des Petits-Augustins du Fauxbourg S. Germain, à Paris. Cette sorte de *Colonne* convient particulierement aux ouvrages de menuiserie.

Colonne cannelée-rudentée. C'est une *Colonne* dont les cannelures sont remplies de cables, de roseaux, ou de bâtons, par le bas de son fust jusques au tiers, comme les *Colonnes* Ioniques du portail des Feuillans, rue Saint-Honoré, à Paris, du dessein de *François Mansard*.

Colonne à cannelures torses. Colonne dont le fust droit est entouré de cannelures à côtes, tournées en ligne spirale en forme de vis. Elle convient aux Ordres délicats; & *Palladio* en rapporte de cette espece au Temple de Trevi, près Spolete, en Italie.

Colonne cylindrique. Colonne qui n'a ni renflement, ni diminution, comme les piliers gothiques.

Colonne colossale. C'est une *Colonne* qui est d'une si prodigieuse grandeur, qu'elle ne peut entrer dans une ordonnance d'Architecture, & qui doit être isolée au milieu de quelque Place, comme la *Colonne* Trajane, de proportion Dorique & de profil Toscan, qui a de diametre douze pieds & un huitiéme, sur cent pieds de haut, compris la base & le chapiteau; le piédestal en a 18, & l'amortissement 16 $\frac{1}{2}$, chargé d'une statue de bronze, de Saint Pierre, de 13 pieds de haut: le tout faisant 147 pieds antiques Romains du Capitole, qui reviennent à 134 pieds 3 pouces 9 lignes, de notre pied de Roi. Cette *Colonne*, qui fut bâtie par *Apollodore*, n'est composée que de 34 blocs de marbre blanc, avec l'amortissement, chaque tambour étant d'une piece, ainsi que le chapiteau. La *Colonne* Antonine, aussi de marbre blanc, est encore une *Colonne colossale*. Elle est inférieure, par la beauté de la Sculpture, à la *Colonne* Trajane, mais elle est plus grande. Sa hauteur est de 168 pieds jusques sur le chapiteau, outre 7 pieds de son piédestal, qui se trouvent enterrés au-dessous du rez de chaussée: ce qui fait 175 pieds antiques Romains, qui valent 158 pieds 8 pouces 7 lignes, du pied de Roi. La troisiéme *Colonne colossale* fameuse est celle de Londres, qui n'est que de pierre: elle a 15 pieds de diametre, sur 202 pieds Anglois de hauteur, qui reviennent à 189 pieds 4 pouces & demi de Roi, compris le piédestal & l'amortissement.

Colonne composée. C'est une *Colonne* dont la composition & les ornemens sont extraordinaires, & ne laissent pas que d'avoir leur beauté, sur-tout lorsqu'un habile Architecte y veut déployer son goût & son génie. Les *Colonnes* Corinthiennes du Temple de *Salomon*, rapportées par *Villalpande*, étoient de cette espece, & on en voit dans plusieurs bâtimens du Cavalier *Borromini*.

Colonne coloritique. Colonne ornée de feuillages, ou de fleurs, tournés en ligne spirale à l'entour de son fust, ou par couronnes, ou par festons, comme les Anciens s'en servoient pour élever des statues. Ces *Colonnes* conviennent aux arcs de triomphe pour les entrées publiques, & aux décorations de théâtre.

Colonne diminuée. Colonne qui est sans renflement, & dont la diminution commence dès le pied de son fust, à l'imitation des arbres, comme la plûpart des *Colonnes* antiques de granit, & particulierement les *Colonnes* Corinthiennes du porche du Panthéon.

Colonne en faisceau. Gros pilier gothique, entouré de plusieurs petites *Colonnes* ou perches isolées, qui reçoivent les retombées des nervures des voûtes, comme il y en a aux bas-côtés de l'Eglise de Notre-Dame, à Paris, où chacun de ces piliers, par tambours, est entouré de douze petites, *Colonnes* qui ont environ 8 pouces de diametre, sur 20 pieds de hauteur, & qui sont, la plûpart, d'une seule pierre.

Colonne feinte. C'est une *Colonne* en

peinture sur une toile tendue à plat ou en relief, sur un chassis cylindrique qui imite le marbre, & dont la base & le chapiteau sont dorés, ou en couleur de bronze. Ces sortes de *Colonnes* servent aux décorations.

Colonne feuillée. Colonne dont le fust est taillé de feuilles de refend ou d'eau, qui se recouvrent en maniere d'écaille, ou comme la tige de la feuille d'un palmier. On en voit de la premiere espece au Temple de *Trevi*, près Spolette, en Italie, rapportée par *Palladio*. (Liv. IV. ch. XXV.) Il y a aussi deux anciennes *Colonnes feuillées* d'Ordre Corinthien, au portail de l'Eglise de Notre-Dame, à Montpellier.

Colonne fuselée. Colonne qui ressemble à un fuseau, parce que son renflement est trop sensible, & hors de la belle proportion, comme les *Colonnes* Corinthiennes du portail de l'Eglise des Filles de Sainte-Marie, rue Saint-Antoine, à Paris.

Colonne gothique. C'est dans un bâtiment gothique tout pilier rond qui est trop court, ou trop menu pour sa hauteur, ayant quelquefois jusques à vingt diametres, sans diminution, ni renflement, & par conséquent fort éloigné des proportions antiques, & qui est fait sans régles.

Colonne grêle. Colonne qui est trop menue, & qui a plus de hauteur que l'Ordre qu'elle représente, comme les *Colonnes* d'Ordre Dorique de la porte de l'Abbaye de Sainte Genevieve, à Paris, qui ont neuf diametres de hauteur au lieu de huit qu'elles devroient avoir. On appelle aussi *Colonne grêle*, une *Colonne* de la plus haute proportion.

Colonne hermetique. Espece de pilastre en maniere de terme, qui au lieu de chapiteau a une tête d'homme. Cette *Colonne* est ainsi appellée, parce les Anciens y mettoient la tête de Mercure, nommé par les Grecs *Hermes*. On en voit deux, qui approchent de cette figure, & dont le fust est en gaine ronde, dans l'Eglise de Saint Jean de Latran, à Paris, au tombeau de M. *De Souvré*, Grand-Prieur de France.

Colonne irréguliere. C'est une *Colonne* qui est non seulement hors des proportions des cinq Ordres, mais encore dont les ornemens du fust & du chapiteau sont de mauvais goût, confus & mis sans raison, comme on en voit à quelques Eglises qui participent de l'Architecture gothique & de l'antique, telle qu'à l'Eglise de Saint Eustache, à Paris, & qui ont été bâties depuis le regne de *Louis* XI. jusques à celui de *François* I, sous lequel l'Architecture antique a succedé à la gothique. On voit de ces *Colonnes irrégulieres* dans plusieurs Livres d'Architecture Anglois, Hollandois, & Allemands.

Colonne lisse. Colonne dont le fust est uni, sans cannelures & autres ornemens.

Colonne marine. C'est une *Colonne* qui est taillée de glaçons ou de coquillages, par bandes en bossages, ou continus, sur la longueur de son fust; ou bien par tronçons, en maniere de manchons, ainsi qu'il y en a à la grotte du jardin du Luxembourg, à Paris.

Colonne massive. Colonne qui est trop courte, & qui a moins de hauteur que l'Ordre dont elle porte le chapiteau, comme les piliers des Eglises gothiques. On comprend aussi sous ce nom les *Colonnes* Toscanes & rustiques.

Colonne ovale. Colonne dont le fust est applati, son plan étant ovale, pour éviter la saillie, comme on en voit de l'Ordre Corinthien au portail de l'Eglise des PP. de la Merci, à Paris : ce qui est néanmoins un abus en Architecture.

Colonne à pans. Colonne qui a plusieurs faces, comme l'ébauche d'une *Colonne* Dorique, cannelée. Les *Colonnes à pans*, les plus régulieres, en ont huit, ainsi que les *Colonnes* Doriques de la cour de l'Hôtel de Mazan, rue Dorée à Avignon, & une d'Ordre Corinthien, qui a été élevée sur un piédestal dans la cour des Ecoles publiques de Bologne en Italie, à la mémoire du Cardinal *Louïs Ludovisi*, & qui porte une tête de Janus à deux visages.

Colonne pastorale. Colonne dont le fust est imité d'un tronc d'arbre avec écorce & nœuds, parce que les *Colonnes* tirent leur origine des troncs d'arbres qui servoient à la construction des cabannes des

premiers Pâtres, ou Bergers. Cette espece de *Colonne*, de proportion Toscane, peut servir aux portes de parcs & de jardins, comme on en voit dans l'Architecture de *Serlio*. Elle convient aussi aux décorations des scènes pastorales.

Colonne renflée. Colonne qui a un renflement proportionné à la hauteur de son fust, comme on le pratique aujourd'hui. On ne voit presque point de *Colonnes renflées* dans l'antiquité; & les *Colonnes* de granit sont diminuées dès le pied.

Colonne rudentée. C'est une *Colonne* qui a sur le nud de son fust des rudentures de relief; & chaque rudenture, qui fait l'effet contraire d'une cannelure, est accompagnée d'un petit listel à ses côtés, comme les *Colonnes* Doriques du château de Maisons, & les *Colonnes* Corinthiennes de la Paroisse de Barbantane, près d'Avignon. Les Ouvriers donnent à cette *Colonne* le nom de *Colonne embastonnée*.

Colonne rustique. Colonne qui a des bossages unis, *rustiqués* ou piqués, ou qui est de proportion Toscane, comme les *Colonnes* de la grotte de Meudon, du dessein de *Philibert De Lorme*.

Colonne serpentine. On appelle ainsi une *Colonne* faite de trois serpens entortillés, dont les têtes servent de chapiteau. Il y a une *Colonne* de bronze de cette espece à Constantinople, dans la place appellée *Atmeidam*, qui étoit autrefois l'Hippodrome que *Pierre Gilles* rapporte dans ses Voyages, sous le nom de *Delphique*, parce qu'il croit qu'elle avoit servi à porter le trépied d'Apollon dans le Temple de Delphes. Elle est aujourd'hui appellée par le vulgaire, *le Talisman*, ou *la Colonne enchantée*.

Colonne torse. Colonne qui a son fust contourné en vis, avec six circonvolutions, & qui est ordinairement de proportion Corinthienne. *Vignole* est le premier qui a donné des régles pour la tracer.

Colonne torse cannelée. Colonne dont les cannelures suivent le contour de son fust, en ligne spirale, dans toute sa longueur, comme on en voit quelques-unes de porphyre & autre marbre dur.

Colonne torse ornée. Colonne qui étant cannelée par le tiers d'en bas, a sur le reste de son fust des branchages, & autres ornemens, ainsi que les *Colonnes* de Saint Pierre de Rome, & du Val-de-Grace, à Paris. On appelle encore *Colonne torse cannelée*, une *Colonne* qui étant toute de marbre, est enrichie de sculpture depuis le bas jusques en haut, comme les *Colonnes* de marbre blanc de la même Eglise de S. Pierre, & celle du tombeau d'*Anne de Montmorenci*, Connétable de France, dans la chapelle d'Orleans, aux Célestins, à Paris.

Colonne torse évuidée. Colonne qui est faite de deux ou trois tiges grêles, tortillées ensemble, de maniere qu'elles laissent un vuide au milieu, comme on en voit de bois à trois tiges à la clôture du chœur de l'Eglise des Cordeliers de Nanci; & de marbre, faites au tour, à des tabernacles, cabinets, & aux encoignures de quelques tombeaux & autels antiques, que l'on conserve dans quelques galeries & cabinets des Curieux.

Colonne torse, ornée & évuidée. Espece de *Colonne torse* à jour, faite en maniere de cep de vigne, qui étant ornée de feuillages, conserve les proportions & le contour de la *Colonne torse*, comme celles de la chapelle des PP. de la Mission, près Notre-Dame de Fourvieres, à Lyon. Cette *Colonne* peut s'employer avec succès, étant faite de métal; & elle devient aussi supportable que le panier creux & à jour, qui a donné l'idée du chapiteau Corinthien.

Colonne torse rudentée. Colonne torse, dont le fust est couvert de rudentures en maniere de câbles menus & gros, qui tournent en vis, telles qu'on en voit à plusieurs tombeaux antiques, & au portail du dôme de Milan.

DE LA COLONNE, PAR RAPPORT A SA DISPOSITION.

Colonne adossée ou *engagée*. C'est une *Colonne* qui tient au mur par le tiers ou le quart de son diametre.

Colonne angulaire. Colonne qui est isolée à l'encoignure d'un porche, ou engagée au coin d'un bâtiment en retour d'équerre, ou même qui flanque un angle

aigu ou obtus, d'une figure à plusieurs côtés, comme à la Fontaine Saint-Benoît, à Paris.

Colonne Attique. C'est, selon *Pline*, un pilastre isolé, à quatre faces égales, & de la plus haute proportion, comme celle de l'Ordre Corinthien.

Colonne doublée. Colonne qui est jointe avec une autre, ensorte que les deux fusts se pénétrent environ du tiers de leur diametre, comme on en voit dans les quatre angles de la cour du Louvre, à Paris.

Colonne flanquée. M. *Blondel*, dans son *Cours d'Architecture*, appelle ainsi une *Colonne* engagée de la moitié ou d'un tiers de son diametre, entre deux demi-pilastres, comme il y en a au portail de l'Eglise de Saint Ignace du College Romain.

Colonne isolée. Colonne qui n'est attachée à aucun corps dans son pourtour.

Colonne liée. Colonne qui est attachée à une autre par un corps ou languette de certaine épaisseur, ou à un pilastre, sans confusion de bases ni de chapiteaux, comme on en voit à la colonnade de la Place de Saint-Pierre, à Rome.

Colonne nichée. C'est une *Colonne* dont le fust isolé entre de tout son demi-diametre dans le parement d'un mur creusé parallele par son plan à la saillie du tore, comme au portail de Saint Pierre au Capitole, à Rome, & à l'Hôtel de Seguier, à Paris.

Colonne solitaire. On appelle ainsi toute *Colonne* qui est élevée pour servir de monument, & qui est seule dans quelque place publique, comme la *Colonne Trajane* & la *Colonne Antonine*, à Rome. (*Voyez* ci-devant *Colonne colossale*.)

Colonnes accouplées. Colonnes qui sont deux à deux, & qui se touchent presque par leurs bases & leurs chapiteaux, comme au peristyle du Louvre.

Colonnes cantonnées. Colonnes qui sont engagées dans les quatre encoignures d'un pilier quarré, pour soutenir quatre retombées. Il y a de ces *Colonnes* de l'Ordre Ionique à un des vestibules du Louvre, du côté de la riviere, du dessein de M. *Le Veau*, premier Architecte du Roi.

Colonnes groupées. Colonnes qui, sur un même piédestal ou socle, sont trois à trois, comme autrefois à la Place des Victoires, à Paris; ou quatre à quatre, comme au porche de la Sorbonne, du dessein de M. *Le Mercier*, premier Architecte du Roi.

Colonnes inférieures. Ce sont les *Colonnes* du rez de chaussée d'un bâtiment orné de plusieurs Ordres.

Colonnes majeures. Ce sont, dans les façades, les plus grandes *Colonnes* qui régissent l'ordonnance, & qui sont accompagnées de *Colonnes mineures*, ou beaucoup moindres, qu'elles renferment, comme sont les *Colonnes* Corinthiennes du portail de Saint Pierre de Rome, qui ont huit pieds & quatre pouces de diametre, à l'égard des *Colonnes* Ioniques de granit & de marbre, de trois pieds & un quart de grosseur. On voit un exemple très-ancien de cette disposition de *Colonnes*, au dehors du dôme de l'Eglise de Notre-Dame des Dons, à Avignon.

Colonnes médianes. Vitruve appelle ainsi (*Columnæ medianæ*) les deux *Colonnes* du milieu d'un porche, qui ont leur entre-colonnement plus large que les autres; de sorte que si ceux-ci sont pycnostyles, les autres sont eustyles. (*Voyez* pour l'intelligence de ceci, PYCNOSTYLE & EUSTYLE.)

On peut encore nommer *Colonnes médianes*, celles qui sont interposées entre les inférieures & les supérieures d'une façade ornée de trois Ordres d'Architecture, comme les *Colonnes* Ioniques du portail de Saint Gervais, à Paris.

Colonnes rares. Colonnes qui ont entr'elles beaucoup d'espace, comme l'aræostyle de *Vitruve*.

Colonnes serrées. Colonnes entre lesquelles il y a peu d'espace, comme le pycnostyle de *Vitruve*.

Colonnes supérieures. Colonnes qui terminent un bâtiment, & qui sont au dessus d'autres, ainsi qu'on en voit aux façades des plus belles Eglises modernes.

DE LA COLONNE, PAR RAPPORT A SON USAGE.

Colonne astronomique. Espece d'Observatoire en forme de tour fort élevée, où l'on monte par une vis à une sphere ar-

millaire, pour observer le cours des astres, comme on en voit une d'Ordre Dorique à l'Hôtel de Soissons, à Paris, bâtie par ordre de *Catherine de Médicis*, pour les observations d'*Oronce Finé*, célebre Astronome.

Colonne bellique. C'étoit chez les Romains une *Colonne* élevée devant le Temple de Janus, au pied de laquelle le Consul venoit déclarer la guerre, en jettant un javelot du côté de la nation ennemie. On peut donner ce nom aujourd'hui aux *Colonnes* de proportion Toscane & Dorique, en forme de canons, dont on décore les portes d'une place de guerre, ou d'un arsenal, comme les *Colonnes* de la porte de celui de Paris.

Colonne chronologique. Colonne qui porte quelque inscription historique, selon l'ordre des tems, comme selon les lustres, olympiades, fastes, époques, eres, annales, &c. On voyoit des *Colonnes* de cette sorte à Athenes, sur lesquelles l'histoire de la Grece étoit traitée suivant les olympiades, chacune de quatre années.

Colonne creuse. Colonne qui a dans son intérieur un escalier à vis pour parvenir jusques au-dessus, comme la *Colonne* Trajane, dont l'escalier à noyau a 185 marches, & est éclairé par 45 petites fenêtres. La *Colonne* Antonine a un escalier de 198 marches, avec 56 fenêtres. Ces deux escaliers sont taillés dans les tambours de marbre blanc. La *Colonne de feu*, à Londres, a aussi un escalier à vis, mais qui est suspendu. Ces sortes de *Colonnes* sont appellées par les Latins *Columnæ Cochlides*; de *Cochlidium*, un escalier en limaçon.

Il y a une autre espece de *Colonne creuse*, de bronze ou de fer, qui étant échauffée par un fourneau, sert de poële dans un lieu qu'elle décore, comme on en voit d'Ordre Corinthien dans une étuve, en forme de petit salon rond, au château de Dampierre, à quatre lieues de Paris.

On appelle aussi *Colonne creuse*, toute *Colonne* de métal, & même les souches de cheminées cylindriques. (*Voyez* SOUCHE RONDE.)

Colonne crucifére. Nom qu'on donne à toute *Colonne*, de quelque figure ou de quelque Ordre que ce soit, qui porte une croix, & qui est posée sur un piédestal, ou sur des degrés, pour servir de monument de piété dans les cimetieres, dans les places publiques, devant les Eglises, sur les grands chemins, & quelquefois ailleurs, pour marquer un événement singulier.

Colonne funeraire. Colonne qui porte une urne où l'on suppose que sont renfermées les cendres d'une personne, & dont le fust est quelquefois semé de larmes & de flammes, qui sont les symboles de la tristesse & de l'immortalité; comme la *Colonne* qui porte le cœur de *François* II. dans la chapelle d'Orleans, aux Célestins, à Paris.

Colonne généalogique. Colonne dont le fust est en forme d'arbre généalogique entouré de branches, qui portent les chiffres, armes, médailles, ou portraits d'une famille. Il y a une *Colonne* de cette espece dans l'Eglise des PP. Bénédictins de Souillac, ornée de plusieurs personnages en bas-relief.

Colonne gnomonique. Cylindre où sont marquées les heures par l'ombre d'un stile. Il y en a de deux sortes; l'une où le stile est fixe, & où les lignes horaires ne sont qu'une projection du cadran vertical sur une surface cylindrique; l'autre dont le stile est mobile, & dont les lignes horaires sont tracées sur les différentes hauteurs du soleil, dans les différentes parties de l'année. Celle du Jardin-Royal des plantes, à Paris, est de cette derniere espece. (On trouvera la maniere de faire ces *Colonnes*, à l'article *Cylindre gnomonique* du *Dictionnaire de Mathématique & de Physique.*)

On couronne fort bien ces *Colonnes* avec un autre cadran, tel qu'un globe, un dodécaëdre gnomonique, élevé sur un piédestal. (Pour faire ces cadrans, voyez les articles *Globe gnomonique*, *Cylindre gnomonique*, dans le *Dictionnaire* ci-devant cité.)

Colonnes hébraïques ou *mystérieuses.* On appelloit ainsi les deux *Colonnes* du vestibule du Temple de *Salomon*, dont l'une à droite se nommoit *Jachin*, qui

signifie souhait; & l'autre à gauche, *Booz*, force & vigueur; c'est-à-dire qu'elles marquoient le souhait de *Salomon* pour la perpétuité de ce Temple. Ces deux *Colonnes*, qui étoient de bronze couvert de lames d'or, avec des chapiteaux de sculpture, & qui avoient vingt coudées de hauteur sur deux de diametre, & par conséquent la proportion Corinthienne, servoient de modele pour toutes les autres, qui étoient de marbre blanc, au rez de chaussée des cours & portiques du Temple.

Colonne heraldique. Colonne qui a sur son fust les armes des alliances de la personne pour qui elle est élevée, & qu'on peut accompagner de cartouches, avec chiffres, devises & inscriptions. Cette espece de *Colonne*, dont on voit plusieurs de gravées, convient aux sépultures, aux décorations d'entrées, de fêtes publiques, &c. Il y a deux pilastres de cette espece dans la chapelle de Rostaing, à Saint Germain l'Auxerrois, à Paris.

Colonne historique. Colonne dont le fust est orné d'un bas-relief qui monte en ligne spirale dans toute sa hauteur, & qui contient l'histoire d'un grand personnage, comme les *Colonnes* Trajane & Antonine, à Rome. La *Colonne historique* peut être encore traitée par sujets séparés en bas-relief, par bandes de la hauteur des tambours, en maniere de frises tournantes, avec des inscriptions *au droit* des joints.

Colonne honorable. C'est ainsi qu'on appelle les *Colonnes* statuaires, comme celles qui étoient élevées dans le Ceramique, près d'Athenes, en l'honneur des hommes illustres morts au service de l'Etat, & qui portoient leurs statues avec des inscriptions sur les qualités & le mérite de ces hommes. On peut aussi comprendre sous ce nom les *Colonnes* où sont attachées des marques honorables de dignité & même des armes de provinces, de villes, ou de familles, comme la *Colonne* Dorique, qui est sur le tombeau des Seigneurs de Castelan, fait par M. *Girardon*, dans l'Eglise de Saint-Germain des Prés, à Paris.

Colonne indicative. Colonne qui sert à marquer les marées le long des côtes maritimes de l'Ocean. On en voit une de marbre au Grand-Caire, où les débordemens du Nil sont marqués par des repaires. Lorsque, dans ses débordemens, l'eau monte à 23 pieds, c'est un signe d'une grande fertilité pour l'Egypte.

Colonne instructive. Colonne qui contient les principes d'un art ou d'une science. Telle étoit la *Colonne* que le fils d'*Adam* fit élever, selon *Josephe*, (liv. II. ch. 3.) & sur laquelle étoient gravés les principes des arts & des sciences. M. *Baudelot*, dans son Livre de l'utilité des voyages, rapporte que le fils de *Pisistrate* fit élever plusieurs *Colonnes instructives*, qui étoient de pierre, & qui contenoient les préceptes de l'Agriculture.

Colonne itinéraire. Colonne qui étant à pans, & posée dans le carrefour d'un grand chemin, sert à enseigner les différentes routes, par des inscriptions gravées sur chacun de ses pans.

Colonne lactaire. C'étoit à Rome, selon *Festus*, une *Colonne* élevée dans le Marché aux herbes, aujourd'hui la Place *Montanara*, qui avoit dans son piédestal un lieu où les enfans abandonnés de leurs parens, par disette ou par inhumanité, étoient exposés pour être élevés aux dépens du public.

Colonne légale. On appelloit ainsi, chez les Lacédémoniens, des *Colonnes* élevées dans des places publiques, où étoient gravées sur des tables d'airain, les loix fondamentales de l'Etat. *Paulienus*, selon M. *Baudelot*, rapporte qu'*Alexandre* le Grand trouva une *Colonne* d'airain dans le palais de *Cyrus*, sur laquelle ce Roi de Perse avoit fait graver les loix qu'il avoit établies.

Colonne limitrophe. Colonne qui marque les limites d'un royaume ou d'un pays conquis, comme les *Colonnes* qu'*Alexandre* le Grand, au rapport de *Pline*, fit élever aux extrémités de l'Inde. Quant à celles d'Hercule, vulgairement appellées *Colonnes*, ce ne sont que deux montagnes escarpées au détroit de Gades, aujourd'hui de Gibraltar.

Colonne lumineuse. Colonne faite d'un chassis cylindrique, couverte de papier huilé, ou de gaze rouge; ensorte qu'ayant

au-dedans de la lumiere par étages, elle paroît toute de feu. Cette *Colonne* se fait encore avec divers rangs de lampes ou de bougies, qui tournent à l'entour de son fust par ceintures, ou en ligne spirale, sur un feston de fleurs continu, & même sur un fust à jour, comme la *Colonne* d'Ordre Toscan, qui fut élevée devant le château de Versailles, pour les divertissemens que le Roi donna à sa Cour. Elle étoit de l'invention de M. *Vigarani.*

Colonne manubiaire. Cette épithéte, dérivée du latin *manubiæ*, caractérise une *Colonne* ornée de trophées, & élevée à l'imitation des arbres, où l'on attachoit anciennement les dépouilles des ennemis.

Colonne mémoriale. Colonne élevée pour quelque événement singulier, comme on en voit une à Londres dans le Marché au poisson, en mémoire de l'incendie de cette ville, arrivée en 1666, laquelle est d'Ordre Dorique cannelée, creuse, avec un escalier à vis suspendu, & est terminée par un tourbillon de feu. Ce couronnement la fait aussi appeller *Colonne de feu.* On en voit encore une autre en forme d'obélisque, sur le bord du Rhin dans le Palatinat, en mémoire du fameux passage de ce fleuve par *Gustave*, Roi de Suede, avec son armée.

Colonne méniane. Nom général qu'on donne à toute *Colonne* qui porte en saillie un balcon ou méniane, (*voyez* ce mot) comme il y en a dans la cour du château de Versailles. Selon *Suétone* & *Asconius*, cette *Colonne* tire son origine de ce qu'un certain *Ménius* ayant vendu sa maison à *Caton* & *Flaccus*, Consuls, pour faire un édifice public, se réserva le droit d'y faire une *Colonne* au dehors, qui portât un balcon d'où il pût voir les spectacles.

Colonne militaire. Colonne sur laquelle étoit gravé le dénombrement des troupes d'une armée Romaine, par légions, selon leur rang, pour conserver la mémoire du nombre des soldats, & de l'ordre qui avoit été suivi à quelque expédition.

Colonne milliaire. C'étoit anciennement une *Colonne* de marbre qu'*Auguste* fit élever au milieu du Marché Romain, & d'où l'on comptoit par d'autres *Colonnes milliaires*, espacées de mille en mille sur les grands chemins, la distance des villes de l'Empire. Cette *Colonne* de marbre blanc, est la même que celle qu'on voit aujourd'hui sur la balustrade du perron du Capitole, à Rome. Elle est de proportion massive, en maniere d'un cylindre court, avec la base, le chapiteau Toscan, & une boule de bronze pour amortissement, qui est le symbole du globe terrestre. On l'appelloit *Milliarium aureum*, ou *Milliaire doré*, parce qu'*Auguste* l'avoit fait dorer, ou du moins sa boule d'amortissement, & elle a été restaurée par les Empereurs *Vespasien*, *Trajan* & *Adrien*, comme il paroît par ses inscriptions.

Colonne phosphorique. Cette épithéte, tirée du grec *Phosphoros*, porte-lumiere, caractérise & une *Colonne* creuse à vis, élevée sur un écueil ou sur le bout d'un mole, pour servir de fanal à un port, & en général toutes les *Colonnes* qui, dans les fêtes, réjouissances & places publiques, portent des feux ou des lanternes, comme autrefois les *Colonnes* groupées de la Place des Victoires, à Paris.

Colonne rostrale. Colonne ornée de pouppes & de proues de vaisseaux & de galeres, avec ancres & grapins, ou en mémoire d'une victoire navale, comme la *Colonne* Toscane qui est au Capitole; ou pour marquer la dignité d'Amiral, comme les *Colonnes* d'Ordre Dorique qui sont à l'entrée du château de Richelieu, du dessein de *Jacques Le Mercier.*

Colonne sépulchrale. C'étoit anciennement une *Colonne* élevée sur un sépulchre ou tombeau, avec une épitaphe gravée sur son fust. Il y en avoit de grandes, qui servoient aux tombeaux des personnes de distinction, & de petites pour ceux du commun; celles-ci étoient appellées par les Latins *stelæ* & *cippi.* On donne aujourd'hui le nom de *Colonne sépulchrale* à toutes les *Colonnes* qui portent des croix dans les cimetieres, ou qui servent d'ornement aux mausolées.

Colonne statique. Espece de pilier rond, ou à pans, posé sur un socle, à hauteur d'appui, au milieu d'un Marché, où pend à une potence de fer, une balance, ou ro-

maine, pour peser publiquement, & à poids étalonnés par la Police, les vivres & denrées que le peuple achete, comme on le pratique en quelques villes de Languedoc. Le mot *statique* vient de *statera*, balance.

Colonne statuaire. Colonne qui porte une statue, comme la *Colonne* que le Pape *Paul* V. a fait élever sur un piédestal, devant l'Eglise de Sainte Marie Majeure, à Rome, & qui porte une statue de la Sainte Vierge, de bronze doré. Cette *Colonne* qui a été tirée des ruines du Temple de la Paix, & dont le fust, d'un seul bloc de marbre blanc, a 5 pieds 8 pouces de diametre, sur 49 & demi de hauteur, est d'Ordre Corinthien, & cannelée.

On peut aussi appeller *Colonnes statuaires*, les Caryatides, Persiques, Termes, & autres figures humaines, qui font l'office de *Colonnes*, comme celles du gros pavillon du Louvre, que *Vitruve* nomme *Telomones*, & *Atlantes*.

Colonne symbolique. Colonne qui, par des attributs, désigne ou une nation, comme une *Colonne* d'Ordre François, semée de fleurs de lis, ainsi qu'il y en a au portail des PP. Jesuites, à Rouen; ou quelque action mémorable, comme la *Colonne corvine*, contre laquelle étoit un corbeau, & qui fut élevée à *Valerius Maximus*, surnommé *Corvinus*, en mémoire de la défaite d'un Géant par le moyen d'un corbeau, ainsi que le rapporte M. *Félibien*, dans ses *Principes des Arts*, liv. I. ch. 3.

On comprend encore sous le nom de *Colonnes symboliques*, celles qui servent de symboles, comme on en voit une sur la médaille de *Neron*, qui marque la stabilité de l'Empire Romain.

Colonne triomphale. Colonne qui étoit élevée chez les Anciens, en l'honneur d'un Héros, & dont les joints étoient cachés par autant de couronnes qu'il avoit fait d'expéditions militaires. Chacune de ces couronnes avoit son nom particulier chez les Romains, comme *Palissaire*, qui étoit bordée de pieux, pour avoir forcé une palissade; *Murale*, qui étoit ornée de créneaux ou de tourelles, pour avoir monté à l'assaut; *Navale*, chargée de proues & de pouppes de vaisseaux, pour avoir vaincu sur mer; *Obsidionale*, ou *Graminale*, de la premiere herbe qu'on trouvoit, & que les Latins appelloient *Gramen*, pour avoir fait lever le siége; *Civique*, de chêne, pour avoir ôté des mains de l'ennemi un citoyen Romain; *Ovante*, de myrte, qui marque l'ovation ou petit triomphe; & *Triomphale*, de laurier, pour le grand triomphe. *Procope* rapporte qu'il fut élevé dans la Place appellée *Augusteum*, devant le Palais impérial de Constantinople, une *Colonne* de cette sorte, qui portoit la statue équestre de bronze de l'Empereur Justinien.

Colonne zophorique. Espece de *Colonne* statuaire, qui porte la figure de quelque animal, comme les deux *Colonnes* du port de Venise, sur l'une desquelles est le lion de S. Marc, qui forme les armes de la République. Il y en a aussi une à Sienne, qui porte une louve allaitant *Rémus* & *Romulus*. Le mot *zophorique* vient du grec *zophoros*, porte-animal.

COLOSSE, s. m. On désigne ainsi un bâtiment d'une grandeur extraordinaire, comme les anciens amphithéâtres, les pyramides d'Egypte, &c. On appelle aussi *Colosse* une figure d'une grandeur extraordinaire, comme celles que les Empereurs *Néron*, *Commode*, & *Théagone*, Prince de Corse, avoient fait élever. Cette derniere, de bronze, connue sous le nom de *Colosse de Rhodes*, parce qu'elle avoit été élevée dans cette isle, est un ouvrage si étonnant, qu'elle est la sixiéme merveille du monde. Elle fut commencée par *Charès* le Lindien, disciple de *Lysippe*; mais une erreur de calcul le mit dans un tel desespoir, qu'il se pendit. (Voyez *Sextus Empiricus*, *adversus Mathem.* liv. VI.) *Laches*, Lindien, reprit son ouvrage, le termina heureusement, & le *Colosse* fut enfin élevé (après 12 ans de travail) l'an du monde 3686. Il étoit situé à l'entrée du port de l'Isle de Rhodes. Il avoit 70 aunes de haut; & ses deux jambes, appuyées sur deux moles, laissoient aux vaisseaux un passage assez large & assez haut pour pouvoir entrer dans le port à pleines voiles. Il avoit à une de ses mains élevée,

élevée, un fanal où l'on montoit, pour l'allumer, par des escaliers placés dans le corps du *Colosse*, & dont les pierres, selon *Pline*, lui servoient de contrepoids. Cette merveilleuse statue n'a été debout que 56 ans. Elle fut renversée par un tremblement de terre. Ses débris, tombés en partie sur terre, y ont resté 865 ans, c'est-à-dire tant que les Sarrasins occuperent la ville de Rhodes. *Maceria*, Sultane d'Egypte & de Perse, ayant eu cette ville sous sa domination, ordonna qu'on ramassât tous ces débris; &, selon *Scaliger*, *Credenus* & *Zonaras*, on en chargea 900 chevaux. (*Fischer*, dans son *Architecture historique*, où il représente dans une belle Planche (Planch. VIII.) ce *Colosse*, dit 900 chameaux.) Il en étoit sans doute tombé beaucoup dans la mer. Qu'on juge par là de la grosseur monstrueuse de cette figure.

Le mot *Colosse* vient du grec *Kolossos*, composé de *kolos*, grand, & de *ossos*, œil, c'est-à-dire *grand à la vûe*.

COMBLE, s. m. Mot dérivé du latin *culmen*, sommet, ou *culmus*, chaume. C'est la charpenterie en pente, & la garniture d'ardoise, ou de tuile, qui couvre une maison. En Orient, les maisons n'ont point de *Comble*: elles sont couvertes en plate-forme. En France, les *Combles* sont de différentes figures, comme on va le voir dans les articles suivans. Disons auparavant qu'on appelle aussi le *Comble*, *Toît*, du latin *Tectum*, fait de *tegere*, couvrir. (*Voyez* COUVERTURE.)

COMBLE A CROUPE. *Comble* qui a deux arestiers, avec un ou deux poinçons.

COMBLE A L'IMPÉRIALE. *Comble* dont le contour est en maniere de talon renversé, comme à la pompe de Chantilli, appellée *le Pavillon de Manse*.

COMBLE A PIGNON. C'est un *Comble* soutenu d'un mur de pignon en face, comme les deux de la grande Salle du Palais, à Paris.

COMBLE A POTENCE. Espece d'apentis fait de deux ou plusieurs demi-fermes d'assemblage, le tout porté sur le mur contre lequel il est adossé.

COMBLE A TERRASSE. C'est un *Comble* qui au lieu de se terminer à un faîte ou à un poinçon, est coupé quarrément à certaine hauteur, & couvert d'une terrasse, quelquefois avec garde-fou, comme au vieux Louvre, & aux Pavillons du Luxembourg, à Paris. On le nomme aussi *Comble tronqué*.

COMBLE COUPÉ OU BRISÉ. C'est un *Comble* composé du *vrai Comble*, qui est roide, & du *faux comble* qui est couché, & qui en fait la partie supérieure. On l'appelle aussi *Comble à la Mansarde*, parce qu'on en attribue l'invention à *François Mansard*, célebre Architecte.

COMBLE DE PAVILLON. *Comble* qui est à deux croupes, & qui est à un ou deux, & même à quatre poinçons, comme ceux des pavillons angulaires du château des Tuileries.

COMBLE EN DÔME. *Comble* dont le plan est quarré, & le contour ceintré, comme au Louvre & au château de Richelieu.

COMBLE EN ÉQUERRE. *Comble* duquel l'angle au sommet est droit, & qui par conséquent est moyen proportionnel entre le *Comble* pointu, & le *Comble* surbaissé.

COMBLE EN PATTE D'OYE. Espece d'auvent à pans, & à deux ou trois arestiers, pour couvrir, dans une cour, un puits, un pressoir, &c.

COMBLE ENTRAPETÉ. *Comble* qui ayant une large base, est coupé pour en diminuer la hauteur, & couvert d'une terrasse de plomb un peu élevée vers le milieu, où il y a d'espace en espace des trapes qu'on leve pour donner du jour à quelque corridor ou pieces interposées, qui seroient obscures sans cela. Quelques Auteurs prétendent qu'on doit dire *Entrapezé*, au lieu d'*Entrapeté*; parce que le profil de cette sorte de *Comble* est un trapeze isoscele.

COMBLE PLAT OU SURBAISSÉ. *Comble* dont la hauteur est proportionnelle à celle d'un fronton triangulaire, comme il se pratique dans les pays chauds, où il tombe peu de neige.

COMBLE POINTU. C'est un *Comble* dont les deux côtés font un angle de 60 degrés. On le nomme aussi *Comble à deux égoûts*.

COMBLE ROND. *Comble* dont le plan est rond ou ovale, & le profil en pente droite, comme ceux des sallons de Vaux & du Rinci, du dessein M. *Le Veau*.

COMBLE SURBAISSÉ. *Voyez* COMBLE PLAT.

COMMUN, f. m. C'est chez les Rois & les Princes un corps de bâtiment avec des cuisines & offices, où l'on apprête les viandes pour les tables des Officiers, comme le grand *Commun* du Roi à Versailles, qui est un grand bâtiment double en son circuit avec une cour quarrée, dans lequel logent quantité d'Officiers. Il est du dessein de M. *Mansard*.

COMPARTIMENT, f. m. C'est la disposition de figures régulieres formées de lignes droites ou courbes, mais paralleles & divisées avec symmétrie, pour les lambris, les plafonds de plâtre, de stuc, de bois, &c. & pour les pavemens de pierre dure, de marbre, de mosaïque, &c. Il y a de grands *Compartimens*, comme aux dômes de S. Pierre du Vatican à Rome, & de S. Louis des Invalides, à Paris; & de petits, comme les polygones. (*Voyez* ci-après COMPARTIMENS POLYGONES.)

COMPARTIMENT DE PARTERRE. C'est un composé de différentes pieces qui donnent la forme à un parterre dans un jardin.

COMPARTIMENT DE RUES. C'est la distribution réguliere des rues, isles & quartiers d'une ville, comme celles de Richelieu & de Versailles.

COMPARTIMENT DE TUILES. C'est l'arrangement avec symmétrie de tuiles blanches, rouges & vernissées, pour la décoration des couvertures des combles.

COMPARTIMENT DE VITRES. *Compartiment* composé de différentes figures que forment les panneaux des vitres blanches ou peintes.

COMPARTIMENS POLYGONES. Ce sont les *Compartimens* formés de figures régulieres & répétées, qui peuvent être comprises dans un cercle, comme les *Compartimens quarrés* du Panthéon, les *Lozanges* du Temple de la Paix, & ceux du Soleil & de la Lune, rapportés dans *Palladio*; les *ronds* de l'Eglise de Saint Pierre du Vatican; les *ovales* de Saint Charles *Alli Catinari*; les *exagones* de Saint André du Noviciat des PP. Pesuites à Monte-Cavallo, & du dôme de Sainte-Marie de la Paix, à Rome; les *octogones* du Val-de-Grace, & de l'Assomption, à Paris; & enfin les *octogones croisés* de l'Eglise de S. Charles des quatre Fontaines à Rome.

COMPAS, f. m. Instrument composé de deux branches assemblées par une de leurs extrémités en charniere, qui forment la tête du *Compas*. Cet instrument, dans l'art de bâtir, sert à prendre, à donner des mesures, & à tracer des cercles. On trouvera dans le *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique*, article *Compas*, la figure de ce *Compas* & sa construction, comme celle de différentes especes de *Compas*, tels que le *Compas d'Appareilleur*, *à pointes changeantes*, *de division*, *à quart de cercle*, *de réduction*, *de proportion*, &c. Nous renvoyons donc à cet ouvrage; premierement parce que nous ne pourrions que le copier à cet égard, pour completer nos articles; & en second lieu, parce que la définition de ces instrumens, sans figure, ne peut donner qu'une idée très-imparfaite du défini.

COMPOSITE. *Voyez* ORDRE COMPOSITE.

CONCLAVE, f. m. C'est dans le Palais pontifical du Vatican, une distribution de quelques grandes salles en corridors & cellules faites de planches, avec un retranchement dans chacune pour les *Conclavistes*. Elles servent de logement aux Cardinaux pendant la vacance du Saint Siége pour l'élection d'un Pape. La principale piece du *Conclave* est la chapelle Sixte, où les Cardinaux s'assemblent pour *faire* le scrutin. Le mot de *Conclave* vient de ce que les Cardinaux y sont enfermés à la clef, & sûrement gardés.

CONDUITE D'EAU, f. f. Terme d'Architecture hydraulique. Suite de tuyaux qui conduisent l'eau d'un lieu à un autre. Ces tuyaux aboutissent ordinairement à un ajutage, d'où l'eau sort & forme un jet d'eau. Dans ce cas, la *Conduite* doit être déterminée relativement à cet ajutage. On sçait en général que plus elle est grosse, plus le jet s'éleve; mais on ignore quel est géométriquement le rapport exact entre le diametre du tuyau de *Conduite* & celui de l'ajutage. C'est ici une question tout à fait physique, à cause des circonstances qui varient; & l'expérience seule peut fournir une régle précise, sur laquelle on puisse se fixer. Or

l'expérience a appris qu'un *jet venant d'un réservoir de 52 pieds de haut, demandoit une* Conduite *de 3 pouces, & un ajutage de 6 lignes de diametre, pour avoir la plus grande hauteur possible.* De cette expérience on a déduit les proportions suivantes des tuyaux de *Conduite*, pour différentes hauteurs de réservoirs.

Table des proportions des Conduites d'eau, relativement à différentes hauteurs de réservoirs, sur un ajutage de 6 lignes de diametre.

Hauteurs des réservoirs.		*Diametre des Conduites d'eau.*	
Depuis 1 jusques à	11 pieds.	2 pouces.	lignes.
Depuis 11 jusques à . . .	21	2	6
Depuis 21 jusques à . . .	41	3	
Depuis 41 jusques à . . .	81	3	6

Comme il est rare qu'un réservoir ait une plus grande hauteur que 81 pieds, cette petite table doit suffire dans la pratique. Nous aurions dû peut-être la calculer aussi sur des différens diametres d'ajutage; mais nous nous écarterions par là de la simplicité de notre proportion, d'autant mieux qu'une régle seule suffira pour assujettir cette table aux différens diametres de l'ajutage. Cette régle est que *la dépense de l'eau est proportionnelle au quarré du diametre de l'ajutage.*

Conduite de fer. *Conduite* qui est faite de tuyaux de fer fondu par tronçons, de trois pieds six pouces de long. Il y a deux especes de *Conduites de fer :* l'une qu'on nomme *Conduite de fer à bride*, & l'autre *Conduite de fer à manchons.* La premiere tient bout à bout par les oreillons, avec un cuir interposé, chargé de mastic, qu'on serre avec des vis & des écrous. Une *Conduite* de cette espece, composée de deux tuyaux assemblés, fait, avec les brides, sept pieds deux pouces. Les *Conduites de fer avec tuyaux à manchons*, ont aussi trois pieds francs, sans comprendre six pouces à chaque bout de tuyau d'emboîtement l'un dans l'autre, par lesquels ils s'encastrent avec du mastic & de la filasse.

Conduite de plomb. *Conduite* faite de plusieurs tuyaux de plomb, moulés ou soudés de long, & emboîtés avec nœuds de soudure.

Conduite de terre ou de poterie. *Conduite* faite de tuyaux de terre ou de grès cuit, & dont les morceaux de deux ou trois pieds de long, s'encastrent les uns dans les autres, & sont recouverts de mastic à leur jointure sur l'ourlet. Cette sorte de *Conduite* est la meilleure pour conduire les eaux à boire, parce qu'étant vernissée intérieurement, le limon ne s'y attache pas.

Conduite de tuyaux de bois. *Conduite* faite ordinairement de tiges de bois d'aune, de chêne ou d'orme, creusées de leur longueur, qui emboitées les unes dans les autres, sont recouvertes de poix aux jointures, comme on en voit à Chantilli & ailleurs.

CONFESSIONNAL, f. m. C'est dans une Eglise ou une chapelle un ouvrage de menuiserie composé d'un siége ou tribunal, quelquefois fermé à jour, & recouvert d'un dôme ou d'un chapiteau, avec un prie-dieu de chaque côté, pour la confession auriculaire; le tout porté sur un marchepié. Les plus riches *Confessionnaux* sont ornés d'Architecture & de Sculpture.

CONGÉ, f. m. ou *Naissance.* C'est un adoucissement en portion de cercle, comme celui qui joint le fust à la ceinture de la colonne. On le nomme aussi *apophyge*, qui en grec signifie fuite, & *scape*, du latin *scapus*, le tronc d'une colonne.

CONSOLE, f. f. C'est un ornement en saillie qui sert à soutenir des corniches, de petites figures, des vases, &c. Il y a deux sortes de *Consoles*, les unes destinées à soutenir des fardeaux saillans, les autres à retenir quelque partie d'Archi-

tecture rampante, ou à tenir lieu d'arcboutant à quelque morceau d'Architecture pyramidale. Les unes & les autres forment une espece d'S, & doivent être légeres ou massives, enrichies de divers ornemens, ou simples, selon qu'elles contribuent à la solidité, & qu'elles servent à la décoration. On trouvera des modeles de *Consoles* dans les planches 45 & 46 du second volume du *Traité de la distribution des maisons de Plaisance, & de la décoration des Edifices.* Le mot de *Console* vient de *consolider*, rendre plus fort. Voici les différentes especes de *Consoles*.

Console adossée. Petit enroûlement de Serrurerie en maniere de double *Console*.

Console arrasée. C'est une *Console* dont les enroulemens affleurent les côtés, comme on en voit sous le porche de la Sorbonne. Cette *Console* est appellée par *Vitruve*, *Prothyride*, du grec *Thyrion*, une porte, parce qu'elle sert à la décoration des portes.

Console avec enroulemens. *Console* qui a des volutes en haut & en bas.

Console coudée. *Console* dont le contour en ligne courbe est interrompu par quelque angle ou partie droite.

Console en adoucissement. *Voyez* Pilier butant en Console.

Console en encorbellement. Nom général qu'on donne à toute *Console* qui sert à porter les ménianes & les balcons, & qui a des enroulemens, nervures & autres ornemens, qui la font différer du corbeau. Telles sont les *Consoles* du balcon du Palais Royal du côté du jardin, à Paris.

Console gravée. *Console* qui a des glyphes, ou des gravures.

Console plate. *Console* qui est en maniere de mutule ou de corbeau, avec glyphes & goutes.

Console rampante. *Console* qui suit la pente d'un fronton pointu ou circulaire, pour en soutenir les corniches, comme au portail lateral de l'Eglise de Saint Germain des Prés, & au grand Autel de Sainte Croix de la Bretonnerie, à Paris.

Console renversée. On appelle ainsi toute *Console* dont le plus grand enroulement est en bas, & sert d'adoucissement aux ornemens.

CONSTRUCTION, s. f. C'est l'art de bâtir par rapport à la matiere. Ainsi cet art comprend la main d'œuvre, la maçonnerie, la charpenterie, la menuiserie, la serrurerie. (*Voyez* Maçonnerie, Charpenterie, Menuiserie, &c.) Les régles générales sont, 1°. que tous les murs d'un bâtiment soient bien dressés de niveau & d'alignement, à plomb en dedans, avec les retraites ou talus nécessaires au dehors, & bien retournés d'équerre : 2°. que les moilons & les pierres soient bien en liaison avec le mortier, en quantité & qualité suffisantes, bien fichées & jointées, les paremens de pierre bien unis : 3°. que les voûtes & plate-bandes soient bien en coupe : 4°. & que le tout soit ragréé proprement. (*Voyez* le *Cours d'Architecture de d'Aviler*, édition de 1750. pag. 269. & la *Science des Ingénieurs*, de M. *Belidor*, liv. IV. ch. 13.)

Construction de piece de trait. C'est le développement des lignes ralongées du plan, par rapport au profil d'une piece de trait.

CONTOUR, s. m. C'est la ligne qui marque l'extrémité & la forme d'un corps, comme le *Contour* d'une colonne ou d'un dôme.

CONTOURNER, v. act. C'est donner de la grace à ce qu'on dessine à la main, comme aux enroulemens, rinceaux, &c. Et *mal Contourner*, c'est dessiner hors de proportion, ou avec des jarrets.

CONTRACTURE. *Voyez* Diminution.

CONTRE-ALLÉE. *Voyez* Allée.

CONTRASTER, v. act. Mot dérivé du latin *Contrastare*, être à l'encontre. C'est éviter la répétition de choses pareilles, pour plus grande variété, comme lorsqu'on mêle alternativement dans une façade des frontons ceintrés & des triangulaires, ainsi que M. *Mansard* l'a pratiqué à la place où étoit l'Hôtel de Vendôme, à Paris.

CONTRE-BAS & CONTRE-HAUT. Termes dont on se sert dans l'art de bâtir, pour exprimer du *haut en bas*, & du *bas en haut*, de quelque hauteur que ce soit. Les Terrassiers en font aussi usage.

CONTRE-BOUTER. *Voyez* Arcbouter.

CONTRE-CHASSIS. *V.* Chassis double.

CONTRE-CŒUR, f. m. C'eft le fond d'une cheminée entre les jambages & le foyer. Il doit être de brique ou de tuileau. Les *Contre-cœurs*, fuivant la coutume de Paris, article 188, doivent avoir fix pouces *de plus-épaiffeur en talut, en contre-haut*.

CONTRE-COEUR DE FER. C'eft une grande plaque de fer fondu, fouvent ornée de fculpture, laquelle fert non feulement à conferver la maçonnerie du *Contre-cœur* proprement dit, mais encore à renvoyer la chaleur du feu. (*Voyez* CHEMINÉE.)

CONTRE-FICHES, f. f. pl. Pieces de cinq à fix pouces dans une ferme (*voyez* ce mot) affemblées avec le poinçon & les forces, & en décharge dans les pans de bois.

CONTRE-FORTS ou ÉPERONS, f. m. pl. Efpece de piliers quarrés ou triangulaires, conftruits en dedans d'un mur de quai ou de terraffe, lorfque pour éviter la dépenfe, on ne le fait pas d'une épaiffeur fuffifante pour retenir la pouffée des terres.

On nomme auffi *Contre-forts*, de grands piliers butans, qu'on érige après coup, pour retenir un mur de face ou un mur de clôture, qui boucle & menace ruine. M. *Belidor* a examiné dans fa *Science des Ingénieurs*, liv. I. combien les *Contre-forts* pouvoient rendre un mur capable de réfiftance, felon leur longueur, leur épaiffeur, & même leur figure; & fuppofant qu'ils ont été conftruits dans le même tems que les murs qu'ils foutiennent, & que la liaifon eft fi parfaite que de part & d'autre elle ne forme qu'un feul corps, il trouve que plus les *Contre-forts* feront longs, mieux ils foutiendront le mur. C'eft pourquoi dans les occafions, dit-il, où l'on peut fe difpenfer de leur donner une grande épaiffeur, il vaut mieux étendre fur leur longueur que fur leur épaiffeur, la maçonnerie qu'on leur deftine, afin que l'ouvrage en foit encore plus inébranlable. (*Voyez* l'ouvrage ci-deffus cité, pag. 54.)

CONTRE-FRUIT. *Voyez* FRUIT.

CONTRE-GARDE, f. f. Efpece de crêche faite de grands quartiers de pierre dure, feulement équarris, & pofés à fec, qui environnant une pile de pont de pierre, fert autant pour la garantir du courant rapide d'un fleuve, que de la violence des glaces, comme on l'a pratiqué au pont du Saint Efprit fur le Rhône.

CONTRE-HACHER. *Voyez* HACHER A LA PLUME.

CONTRE-HAUT. *Voyez* CONTRE-BAS.

CONTRE-JAUGER. *Voyez* JAUGER.

CONTRE-JUMELLES, f. f. pl. Ce font, dans le milieu des ruiffeaux des rues, les pavés qui fe joignent deux à deux, & qui font liaifon avec les caniveaux & les morces.

CONTRE-LATTE, f. f. Tringle de bois mince & large, qu'on attache en hauteur contre les lattes entre les chevrons d'un comble. Les *Contre-lattes* font ordinairement de la longueur des lattes.

CONTRE-LATTE DE FENTE. Bois fendu par éclats minces, pour les tuiles.

CONTRE-LATTE DE SCIAGE. C'eft une *Contre-latte* qui eft refendue à la fcie, & qui fert pour les ardoifes. On l'appelle auffi *latte volice*.

CONTRE-LATTER, v. act. C'eft latter une cloifon ou un pan de bois, devant & derriere, pour le recouvrir de plâtre. (*Voyez* LATTER.)

CONTRE-MUR, f. m. Petit mur qu'on fait contre un autre mur pour le fortifier, & afin que le voifin ne fouffre aucun dommage ni incommodité des conftructions qu'on fait contre ce mur. Le *Contre-mur* ne devroit point être lié, mais feulement joint avec le vrai mur, parce que cette liaifon fait une continuité : ce qui eft défendu dans la *Coutume de Paris*. Malgré cette défenfe fi jufte, comme cette derniere conftruction eft plus folide, l'ufage eft de les lier. Le *Contre-mur* pour les contre-cœurs des cheminées, eft de la largeur de 5 pieds, & depuis 3 jufques à 5 pieds, à proportion de la hauteur du manteau, & aux grandes cheminées à proportion. Dans une écurie, le *Contre-mur* doit avoir, felon la *Coutume de Paris*, article 188, 8 pouces d'excès d'épaiffeur jufques à la mangeoire; 6 pouces pour les *Contre-murs* de cheminées; 1 pied pour les fours & forges, ou 6 pouces de diftance (c'eft ce que les ouvriers nomment

Ruelle ou *Tour du chat*) & à 2 ou 3 pouces d'isolement pour les chausses d'aisance. Les ouvriers appellent cela *Tour de la souris*. Le *Contre-mur* entre un puits & une fosse d'aisance, qui ne se fait seulement que jusques à la voûte, doit avoir un pied d'épaisseur, & être de moilon piqué, maçonné à chaux & à ciment, avec un corroi suffisant de terre glaise entre deux. Le *Contre-mur* pour les terres jectisses est d'un pied, selon la coutume; mais on le fait plus épais à proportion de son exhaussement. Enfin le *Contre-mur* des terres labourées ou fumées, doit être d'un pied d'épaisseur.

CONTRE-MURER, v. act. C'est faire un contre-mur. La *Coutume* oblige à *Contre-murer* les fosses d'un privé, les âtres, &c. On trouve cette Coutume dans le premier tome de l'*Architecture moderne*, ou l'*Art de bâtir pour toutes sortes de personnes*.

CONTRE-PILASTRE, s. m. C'est un pilastre qui est à l'opposite d'un autre dans un même jambage, & qui est au-dedans d'un portique, d'une loge ou galerie, pour en porter les voûtes.

CONTRE-POSEUR. *Voyez* Poseur.

CONTRE-RÉTABLE. *Voyez* Rétable.

CONTRESCARPE. *Voyez* Escarpe.

CONTRE-ESPALIER. *Voyez* Espalier.

CONTRE-TERRASSE. *Voyez* Terrasse.

CONTRE-TIRER, v. act. C'est prendre le trait d'un dessein à travers un papier huilé bien sec, ou à la vitre sur un papier blanc. Et *Contre-épreuver*, c'est passer un dessein sous une presse à imprimer, après l'avoir un peu mouillé avec une éponge, aussi bien que le papier blanc qui en doit recevoir l'impression.

CONTRE-VENTER, v. act. C'est mettre des pieces de bois obliquement, pour contre-bouter, & pour empêcher le mouvement qui peut être causé par la violence des vents.

CONTRE-VENTS, s. m. pl. ou GUETTES, s. f. pl. Pieces de bois posées en décharge dans l'assemblage des dômes & des pans de bois. Les petites *Guettes* s'appellent *Guettrons*.

Contre-vents de croisée. Grands volets collés, emboîtés, & ordinairement peints, de la hauteur des croisées. On en met sur-tout aux fenêtres des maisons de campagne, tant pour garantir les vitres des vents & de la grêle, que pour les fermer, pour plus grande sûreté. On les nomme aussi *Paravents*.

CONVENANCE, s. f. C'est l'accord qu'on doit observer dans toutes les especes d'édifices, leur grandeur, leur forme, leur richesse, leur simplicité, &c. Ainsi la *Convenance* s'étend sur les allégories & les attributs convenables à chaque genre de décoration. Elle s'étend aussi sur la dépense ou l'œconomie, qui détermine le choix des matériaux, leur emploi, & la qualité des matieres. En un mot dans un bâtiment où la *Convenance* est observée, sa forme & sa décoration conviennent au rang, à la dignité, ou à l'opulence des propriétaires.

COQUILLAGE, s. m. Arrangement de diverses coquilles, dont on forme des compartimens de lambris, de voûtes & de pavé, & dont on fait des masques, festons & autres ornemens, pour en revêtir & décorer les grottes, portiques, niches & bassins de fontaine dans les jardins.

COQUILLE, s. f. C'est un ornement de Sculpture, imité des conques marines, & qui se met au cul de four d'une niche. On appelle *Coquilles doubles*, celles qui ont deux ou trois levres. Il y a une *Coquille* de cette espece de *Michel-Ange*, à l'escalier du Capitole.

Les *Coquilles* servent aussi à décorer les jardins. On en fait de gazons sans être bordées de buis; d'autres qui sont bordées de buis avec du gazon au milieu, détaché du buis par du sable rouge & du mâche-fer.

On donne encore le nom de *Coquille* à un petit ornement qu'on taille sur le contour d'un quart de rond.

Coquille d'escalier. C'est dans un escalier à vis, de pierre, le dessous des marches qui tournent en limaçon, & qui portent leur délardement. C'est aussi dans un escalier de bois, rond ou quarré, le dessous des marches délardées, lattées & ravalées de plâtre.

Coquille de fontaine. *Voyez* Bassin en coquille.

Coquille de métal. Nom général que donnent les ouvriers à deux morceaux de métal pareils, forgés ou aboutis en relief, pour être soudés ensemble, comme les deux moitiés d'une boule, d'une fleur de lis, & d'autres ornemens à deux paremens, & isolés.

CORBEAU, f. m. Grosse console qui a plus de saillie que de hauteur, comme la derniere pierre d'une jambe sous poutre, qui sert à soulager la portée d'une poutre, ou à soutenir par encorbellement un arc doubleau de voûte, qui n'a pas de dosserets de fond, comme à la grande Ecurie du Roi, aux Tuileries, bâtie par *Philibert De Lorme*. Il y a des *Corbeaux* avec des canaux & gouttes, & même des aîles, que *Pausanias* appelle *Aquilegiæ*, comme on en voit au portique de *Septime Sévere*, à Rome, & au grand sallon de Marly, où ils portent des balcons. Selon *Vitruve*, les *Corbeaux* font dans les frises le même effet que les trygliphes.

Corbeau de fer. Morceau de fer quarré, qui sert à porter les sablieres d'un plancher, & qui dans un mur mitoyen ne doit entrer qu'à mi-mur, & être scellé avec tuileaux & plâtre.

CORBEILLE, f. f. Morceau de Sculpture en forme de panier, rempli de fleurs ou de fruits, qui sert en Architecture pour terminer quelque décoration, comme on en voit sur les piliers de pierre de la clôture de l'orangerie de Versailles. Il se fait aussi de ces *Corbeilles* en bas-relief, comme celles qui sont à Paris au portail du Val-de-Grace au-dessus des niches de S. Benoît, & de Sainte Scholastique.

CORDAGES. *Voyez* Cables.

CORDEAU, f. m. C'est une grosse ficelle ou petite corde, dont les Jardiniers se servent pour tracer des ellipses, planter d'alignement, & mailler des parterres, en arrêtant ses deux bouts avec des piquets pour la bander.

CORDELIERE, f. f. Petit ornement taillé en maniere de corde sur les baguettes.

CORDERIE, f. f. C'est dans un arsenal de marine un grand bâtiment, comme une galerie, où l'on fait les cordes & les cables pour les vaisseaux. La *Corderie* de Rochefort, à l'embouchure de la Charante, bâtie par M. *Blondel*, est une des plus considérables. (*V.* son *Cours d'Architecture*, cinquiéme Partie, ch. 14.)

CORDON, f. m. Grosse moulure ronde au-dessus du talut de l'escarpe & de la contrescarpe d'un fossé, d'un quai, ou d'un pont, pour marquer le rez de chaussée au-dessous d'un mur d'appui.

On appelle aussi *Cordon*, toute moulure ronde au pied de la lanterne d'un dôme, de l'Attique d'un comble, &c.

Cordon de gazon. C'est un cercle de gazon de deux ou trois pieds de large, qu'on employe dans les compartimens des parterres, & que l'on nomme *massif*. On s'en sert aussi pour border les bassins de fontaine.

Cordon de Sculpture. Moulure ronde en maniere de tore, qu'on employe dans les corniches de dedans, & sur laquelle on taille des fleurs, des feuilles de chêne ou de lauriers, continues ou par bouquets, & quelquefois *tortillées* ou entourées d'un ruban.

CORINTHIEN. *V.* Ordre Corinthien.

CORNE D'ABAQUE, f. f. C'est le nom qu'on donne aux encoignures à pans coupés du tailloir d'un chapiteau de sculpture, qui se trouvent pointues au chapiteau Corinthien du Temple de Vesta, à Rome.

Corne d'abondance. Ornement de Sculpture qui représente la chevre *Amalthée*, nourrice de Jupiter, suivant la Fable, d'où sortent des fruits, des fleurs & des richesses, comme on en voit à quelques frontons de la galerie du Louvre.

Corne de bélier. Ornement qui sert de volute dans un chapiteau Ionique composé, comme on en voit dans la cour de l'Hôtel des Invalides, au portail de l'Eglise du dedans.

Corne de boeuf ou de vache. Trait de maçonnerie qui est un demi-biais passé.

CORNICHE, f. f. Mot dérivé du latin *Coronis*, couronnement. C'est le troisiéme membre de l'entablement, qui est différent selon les Ordres. Ceci est la définition propre de ce terme. Cependant par le mot *Corniche* on entend en général toute saillie profilée qui couronne un corps, comme celle du piédestal; & l'on dit qu'elle est taillée, lorsqu'il y a des

ornemens convenables sur ses moulures. Nous allons faire connoître ces deux *Corniches*; la premiere, suivant les Ordres; la seconde, selon ses especes.

Corniche Toscane. La simplicité est le caractère de cette *Corniche*. Elle a peu de moulures, & est sans ornement.

Corniche Dorique. Cette *Corniche* est ornée de mutules, ou de denticules.

Corniche Ionique. Les moulures de cette *Corniche* sont taillées d'ornemens, avec des denticules.

Corniche Corinthienne. C'est la *Corniche* qui a le plus de moulures, lesquelles sont souvent taillées. Elle a aussi des modillons, & quelquefois même des denticules.

Corniche Composite. On distingue cette *Corniche* par des denticules, des moulures taillées, & des canaux sous son plafond.

Corniche architravée. *Corniche* qui est confondue avec l'architrave, la frise en étant supprimée. Cette *Corniche* se pratique rarement sur les Ordres. On en voit une portée par des colonnes Corinthiennes, au portail de l'Eglise de Notre Dame des Dons, à Avignon, qui est du tems de *Constantin*.

Corniche ceintrée. *Corniche* qui, dans son élévation, est retournée en arcade, comme à la porte de l'Hôtel Royal des Invalides, à Paris; ou en ceintre, comme à un fronton ceintré.

Corniche circulaire. *Corniche* du dehors ou du dedans de la tour d'un dôme.

Corniche continue. *Corniche* qui dans son étendue & ses retours n'est interrompue par aucun corps, & qui rentre dans elle-même, comme celle du dedans & du dehors de S. Pierre, à Rome.

Corniche coupée ou interrompue. *Corniche* interrompue dans son cours par quelque corps.

Corniche d'appartement. On nomme ainsi toute saillie qui dans une piece d'appartement sert à soutenir le lambris ou le ceintre, & à couronner le lambris de revêtement, s'il y en a. On fait de ces *Corniches* simples ou architravées, dans de petits entablemens ornés de Sculpture.

Corniche de couronnement. C'est la derniere *Corniche* d'une façade, qu'on nomme *Entablement*, sur laquelle pose l'égoût ou chêneau d'un comble.

Corniche de placard. *Corniche* qui couronne la décoration d'une porte ou d'une croisée de menuiserie ou de marbre.

Corniche en chanfrein. C'est la *Corniche* la plus simple, n'ayant point de moulures, comme on en voit aux Couvens des Capucins, à Paris.

Corniche mutilée. *Corniche* dont la saillie est retranchée & coupée au droit du larmier, ou réduite en platebandes, avec une cymaise, comme au lambris de marbre du Panthéon, à Rome.

Corniche rampante. C'est la *Corniche* d'un fronton pointu, comme au frontispice du Louvre.

Corniche volante. Nom qu'on donne à toute *Corniche* de menuiserie chanfreinée par derriere, qui sert à couronner un lambris, soutenir un plafond de toile, & former les cadres des renfoncemens du sophite. (*Voyez* ce mot.)

CORNIER. *Voyez* Poteau cornier.

CORNIERE. *Voyez* Noue.

CORPS, s. m. C'est tout membre d'Architecture qui par sa saillie excede le nud du mur, & qui sert de champ à quelque décoration ou ornement.

On appelle *Corps de fond*, celui qui porte dès le bas d'un bâtiment, avec empattemens & retraite.

CORPS DE GARDE. C'est devant un grand Palais, un logement au rez de chaussée pour les soldats destinés à la garde d'un Roi, ou d'une ville. Ce lieu doit être voûté, crainte du feu, & avoir une grande cheminée, & des couchettes pour les paillasses, ainsi que sont les *Corps de garde* de Versailles.

CORPS DE LOGIS. Bâtiment accompli en soi, pour l'habitation. Lorsqu'il n'enferme qu'une piece entre ses murs de face, il est *simple*; & *double*, lorsque l'espace du dedans est partagé par un mur de refend, ou une cloison.

Corps de logis de devant. C'est celui qui est sur la rue; & *Corps de logis de derriere*, celui qui est sur une cour ou sur un jardin.

CORRIDOR ou CORIDOR, s. m. Mot dérivé

dérivé de l'Italien *Corridore*, galerie. C'est une allée entre un ou deux rangs de chambres, pour les communiquer & les dégager, comme les *Corridors* de l'Hôtel Royal des Invalides, à Paris. On orne ordinairement les *Corridors* avec des cartes de Géographie, des plans, &c. *Palladio*, (liv. II. ch. 7.) entend encore par *Corridor*, une balustrade ou accoudoir.

CORROI, f. m. C'est de la terre glaise bien paîtrie, dont on fait le fond d'un réservoir, d'un bassin, &c. pour retenir l'eau. (*Voyez* Bassin.) On entend aussi par ce mot, une certaine épaisseur de terre glaise entre le contre-mur d'une fosse d'aisance & un puits, pour empêcher qu'elle ne le corrompe.

CORROYER, v. act. C'est bien paîtrir la chaux & le sable avec de l'eau, par le moyen du rabot, pour en faire du mortier. C'est aussi paîtrir & battre au pilon, de la terre glaise, pour en faire un corroi. (*Voyez* ce mot.)

Corroyer le bois. C'est, après avoir ébauché le bois avec le fermoir, l'applanir avec la varlope.

Corroyer le fer. C'est battre le fer à chaud, pour le condenser & le rendre moins cassant.

CORVÉE, f. f. C'est le tems que les vassaux d'un Seigneur sont obligés de lui donner, sans salaire, pour travailler à la construction ou aux réparations des murs de son château, four, moulin, &c.

Les Maçons appellent aussi *Corvée*, une réparation peu considérable, comme une réfection de jambe étriere, une reprise de mur par sous-œuvre, &c.

On comprend encore sous le nom de *Corvée*, le travail des ouvriers qui sont obligés de raccommoder, sans salaire, leurs ouvrages, pour malfaçon ou omission.

Enfin on nomme *Corvée* un nombre de coups que donnent des hommes qui enfoncent, sans se reposer, des pieux ou des pilots, à la sonnette.

On croit que le mot *Corvée* vient du latin *Corvata* ou *Curvata*, qui, selon *Du Cange*, a la même signification; ou bien de *corps* & de *vée*, vieux mot gaulois, qui signifie travail du corps.

Corvée publique. C'est celle que les paysans sont obligés de faire pour les entretiens & réparations des grands chemins.

COTES, f. f. pl. Ce sont sur le fust d'une colonne cannelée, les listels qui séparent les cannelures.

Côtes de coupe. Saillies qui séparent la douelle d'une voûte sphérique en parties égales. Elles se font de pierre, comme aux Invalides, ou de stuc; & elles sont ornées de moulures avec des ravalemens, & quelquefois enrichies de compartimens; le tout doré, ou peint de mosaïque, comme dans la coupe de S. Pierre de Rome.

Côtes de dôme. Saillies qui excedent le nud de la convexité d'un dôme, & la partagent également, en répondant à plomb aux jambages de la tour, & se terminant à la lanterne. Elles sont ou simples en maniere de platebandes, comme au Val-de-Grace & à la Sorbonne, à Paris, ou ornées de moulures comme à la plûpart des dômes de Rome. Les unes & les autres, qui se font de bois ou de brique, sont couvertes de plomb ou de bronze, quelquefois doré.

Côtes de pierre ou de marbre. Ce sont, dans l'incrustation, les plus longs & étroits morceaux, qui sont beaucoup plus épais que les simples tranches, comme on le pratique pour les colonnes incrustées.

CÔTÉ, f. m. C'est un des pans d'une superficie réguliere ou irréguliere. Le *Côté* droit ou gauche d'un bâtiment se doit entendre par rapport au bâtiment même, & non pas à la personne qui regarde. Ainsi le *Côté* du château de Versailles, où est le grand appartement du Roi, est le *Côté* droit, regardant ce château du jardin.

COTTER, v. act. C'est marquer sur un dessein, par *Cottes* ou chiffres, les mesures d'un bâtiment, & les pentes ou chûtes d'un terrein sur les plans & les profils.

COUCHE, f. f. C'est une piece de bois couchée à plat sous le pied d'un étai, ou élevée à plomb, pour élever un étresillon, ou un étançon.

Couche de ciment. Espece d'enduit de chaux & de ciment, d'environ un demi-pouce d'épaisseur, qu'on raye & picote à sec avec le tranchant de la truelle, &

sur lequel on repasse successivement, jusqu'à cinq ou six autres enduits de la même maniere, pour faire le corroi du canal d'un aqueduc.

Couche de couleur. C'est une impression de couleur à huile, ou à détrempe.

Couche de jardin. Espece de planche de fumier, couverte de terreau, élevée d'environ deux pieds, & large de quatre à cinq, pour y faire venir des légumes, des fleurs, &c. On appelle *Couches sourdes*, celles qui sont creusées en terre pour les champignons.

On pourroit entrer ici dans un plus grand détail; mais ce détail n'étant proprement que d'Agriculture, ne doit point tenir place dans un Dictionnaire d'Architecture, où l'on ne considere que la décoration des jardins.

COUCHIS, s. m. C'est la forme de sable d'environ un pied d'épais, qu'on met sur les madriers d'un pont de bois, pour y asseoir le pavé.

Couchis de lattes. C'est un lattis à lattes jointives, attachées sur les solives d'un plancher creux, pour en porter la fausse aire de gros plâtre.

COUDE, s. m. C'est un angle obtus dans la continuité d'un mur de face, ou mitoyen, considéré par dehors, & un pli par dedans. Ce *Coude* est un défaut dans les rues & voyes publiques. C'est pourquoi l'Ordonnance veut qu'ils soient supprimés, autant qu'il est possible, pour les rendre d'alignement.

Coude de conduite. Terme d'Architecture hydraulique. C'est dans le tournant d'une conduite de fer, un bout de tuyau de plomb coudé, pour raccorder des tuyaux à bride, à manchon, &c.

COUDÉE, s. f. Mesure antique prise depuis le coude jusques à l'extrémité de la main. On en distinguoit de trois especes: 1°. la grande, qui étoit de neuf pieds, qui reviennent à environ huit pieds deux pouces de notre pied de Roi: 2°. la moyenne, de deux pieds, valant environ un pied dix pouces de Roi: 3°. enfin la petite, d'un pied & demi, c'est-à-dire d'un pied & demi de Roi, moins un pouce & demi. (*Voyez* les Notes de M. *Perrault* sur le premier chapitre du liv. III. de *Vitruve*, & le liv. V. ch. 2. de *Philibert De Lorme*.)

COUETTE. *Voyez* Crapaudine.

COULER EN PLOMB, v. act. C'est remplir de plomb les joints des dales de pierre, & des marches de perron à l'air, & sceller avec du plomb les crampons de fer ou de bronze.

COULEURS, s. f. pl. On entend par ce mot, dans l'Architecture, toutes les impressions dont on peint les bâtimens. Les plus ordinaires sont le *blanc*, dont on a plusieurs especes; sçavoir le blanc des Carmes, le blanc de céruse, le blanc de plomb, & le blanc de Rouen; le *bleu*, fait avec la cendre bleue, avec l'émail ou le bleu d'Inde; la *bronze*, faite de cuivre moulu, rougeâtre, jaunâtre ou verdâtre; le *gris*, fait de blanc & de noir; le *jaune*, d'ocre; le *noir*, d'os, de fumée, de charbon, &c. la *Couleur d'olive*; le *verd de montagne*; le *rouge-brun*; le *verd de gris*; l'*or*, qu'on employe de plusieurs sortes; le *marbre peint* de diverses *Couleurs*; le *vernis sur bois*; le *vernis de Venise*, &c.

COULEUVRE, s. f. Quelques Auteurs (& particulierement ceux qui ont fait ou l'apologie, ou la critique du Cavalier *Bernin*) nomment ainsi une lézarde, c'est-à-dire une fente qui survient à une voûte, un dôme, par défaut de construction. C'est une chose très-dangereuse qu'une pareille fente; & un dôme où on la découvre est en danger. On a reproché autrefois au Cavalier *Bernin*, d'avoir mal construit le dôme de Saint Pierre de Rome, en affoiblissant les massifs qui le supportent; & cela parce qu'on y découvrit une *Couleuvre*. Elle s'étendoit, cette *Couleuvre*, depuis la corniche jusques à la lanterne. Quelques Auteurs, & entr'autres le P. *Bonnani*, Jesuite, dans sa sçavante Histoire de la Basilique du Vatican, ont voulu justifier le Cavalier *Bernin*. Cela forme une controverse qui sort de notre sujet, & que les curieux peuvent voir dans l'*Essai sur l'Architecture* du P. *Laugier*, dans les *Mémoires de Trévoux* de l'année 1753, & dans la Lettre du P. *Laugier* aux Journalistes, inserée dans le Mémoire du mois d'Août de cette année, pag. 1864.

COULIS, s. m. Plâtre gâché clair, pour remplir les joints des pierres, & pour les ficher.

COULISSE, s. f. C'est toute piece de bois à rainure, en maniere de canal, qui sert pour arrêter les ais d'une cloison, & pour faire mouvoir les feuillets d'une décoration de théâtre.

Coulisse est encore le nom de l'espace qui est entre les pilastres qui sont aux deux côtés du théâtre, & qui servent à la décoration. Cet espace est formé par deux chassis couverts de toile peinte, où sont représentés des arbres, ou les lambris d'une chambre, &c. selon le lieu de la scène. C'est par les *Coulisses* que les Acteurs s'introduisent sur le théâtre, & qu'ils en sortent.

COUPE ou COUPOLE, s. f. Mot dérivé de l'Italien *Cupola*, qui signifie le dehors d'un dôme. C'est la partie concave d'une voûte sphérique, qu'on orne de compartimens, quelquefois séparés par des côtes, ou d'un grand sujet de peinture à fresque, comme la *Coupe* du dôme de Parme, peinte par *Le Correge*; celle de Saint André *della Valle*, peinte par *Jean Lanfranc*; celle du Val-de-Grace, peinte par M. *Mignard*, premier Peintre du Roi.

Coupe. Terme de décoration. Morceau de Sculpture en maniere de vase moins haut que large, avec un pied qui sert de couronnement. Il y a des *Coupes* ovales avec un profil cambré, que les Italiens appellent *Navicelle*.

Coupe. On entend par ce mot, dans l'art de bâtir, l'inclinaison des joints des voussoirs d'un arc, & des claveaux d'une platebande. Ainsi on dit *donner plus ou moins de Coupe*, pour exprimer cette inclinaison.

Coupe de Batiment. *Voyez* Profil.

Coupe de Fontaine. Espece de petit bassin fait d'une piece de marbre, ou de pierre, qui étant posé sur un pied ou une tige dans le milieu d'un grand bassin, reçoit le jet ou la gerbe d'eau, qui retombe dans une nappe d'eau. On voit de ces sortes de *Coupes* faites de cuves de bains antiques de granit, comme celles des deux fontaines de la place Farnese, à Rome.

COUPE DES PIERRES. C'est l'art de tracer les pierres, ensorte qu'étant taillées après l'épure, appareillées & mises en place, elles forment quelque ouvrage qui puisse subsister en l'air, comme une voûte, une trompe, &c. On appelle cet art l'*Architecture des voûtes*, & les ouvriers le désignent sous le simple nom de *Trait*. Les Anciens n'ont point connu cet art. Chez eux, la *Coupe des pierres* étoit un ouvrage purement méchanique, & de tâtonnement. *Philibert De Lorme* est le premier qui en ait recherché les principes dans son *Traité d'Architecture*, publié en 1567. D'après ces principes, *Mathurin Jousse* fit quelques découvertes, qu'il publia en 1642, sous le titre de *Secret de l'Architecture*. Ces travaux firent voir que cette matiere de la *Coupe des pierres*, pouvoit faire le sujet d'un Traité; & c'est ce qu'exécuta le Pere *Derand* en 1643. Dans la même année, *Abraham Bosse* mit au jour le systême de *Desargues* sur cette matiere. En 1728, M. *De la Rue* donna une nouvelle édition du P. *Derand*, avec plusieurs additions. Enfin M. *Frezier*, alors Ingénieur en chef à *Landau*, publia en 1737, un Ouvrage sçavant sur la *Coupe des pierres*, où il démontre toute la pratique de cet art; il est intitulé: *La Théorie & la Pratique de la Coupe des pierres*, 3 vol. *in*-4°. chez *Jombert*, où l'on trouve les Ouvrages dont nous venons de parler.

COUPER, v. act. Ce terme a plusieurs significations dans l'art de bâtir. *Couper une pierre*, c'est en ôter trop de son lit, ou de son parement, ensorte qu'elle ne peut plus servir à l'endroit où elle étoit destinée. *Couper le plâtre*, c'est faire les moulures de plâtre à la main & à l'outil; & cette maniere est meilleure que de traîner le plâtre au calibre. *Couper le bois*, c'est en Sculpture, tailler des ornemens avec propreté. Ainsi on dit qu'un Sculpteur *coupe le bois* comme de la cire, pour signifier qu'il évuide & dégage bien les ornemens.

COUR, s. f. Espace quadrilatere, rond, ou d'autre figure, environné de murs, ou de bâtimens, & pavé en tout ou en partie. On lui donne ordinairement une pente d'un pouce par toise, pour procurer l'écoulement des eaux. Et comme la

figure la plus convenable d'une *Cour* est qu'elle paroisse quarrée en entrant, on la tient un peu plus longue que large. Ceci regarde la *Cour* principale d'un bâtiment, celle de l'entrée, & non ces petites *Cours* qu'on fait ordinairement pour éclairer les garderobes qui étant enfermées entre les pieces d'un appartement, ne peuvent pas prendre jour sur la grande *Cour*. Ces petites *Cours* n'exigent aucune régularité dans leur construction, parce qu'elle est entierement subordonnée à la distribution générale de l'édifice. Mais elles demandent beaucoup d'attention de la part des Maîtres envers les domestiques, qui en font presque toujours des cloaques, d'autant plus dangereux par le mauvais air qui s'introduit de là dans l'appartement, que ces petites *Cours* ne sont point, ou très-peu, exposées au soleil.

Vitruve (*Architecture*, liv. VI. ch. 2.) nous apprend que les *Cours* des Anciens étoient de cinq especes, & avoient les mêmes noms que les *avant-cours*, qui en faisoient aussi la différence. Mais on ne connoît point ces distinctions aujourd'hui, & les Curieux doivent consulter l'endroit de l'ouvrage de *Vitruve* que nous venons de citer.

COURS DES CUISINES. *Cours* où sont les cuisines & les offices, dans les Palais & les Hôtels.

COURS A FUMIER. *Cours* destinées à la décharge des écuries. Elles doivent être voisines des écuries, & avoir leur sortie & dégagement du côté de la rue, pour enlever le fumier sans être obligé de passer par la *Cour* principale. On place dans ces *Cours* les lieux communs pour les domestiques.

COURANT DE COMBLE, f. m. C'est le nom qu'on donne à la continuité d'un comble, dont la longueur a plusieurs fois la largeur, comme celui d'une galerie.

COURBE, f. f. Epithéte qui exprime en Architecture, la direction oblique d'un corps. On y distingue deux sortes de *Ccurbes :* les unes planes, les autres à double courbure. Les premieres sont celles qu'on peut exactement tracer sur un plan, lesquelles, par l'usage de la coupe des pierres, se réduisent aux sections coniques, & aux spirales. On appelle *Courbes à double courbure*, celles qu'on ne peut tracer sur une surface plane qu'en raccourci. Telles sont la plûpart des arêtes des angles des enfourchemens des voûtes. (Voyez *la Théorie & la Pratique de la coupe des pierres*, par M. *Frézier*.)

COURBE. Terme de Charpenterie. Piece de bois coupée en arc, dont on se sert pour faire les ceintres, les toîts des dômes ronds, &c. C'est une espece de chevron ceintré, qui s'assemble avec les liernes. On distingue deux sortes de *Courbes*.

Courbes de plafond. Piece de bois dont plusieurs forment les ceintres d'un plafond au dessus d'une corniche.

Courbe rampante. C'est le limon d'un escalier de bois à vis, bien dégauchi, selon sa cherche rampante.

COURBURE, f. f. C'est l'inclinaison d'une ligne en arc, comme celle du contour d'une colonne, d'un dôme, &c. C'est aussi le revers d'une feuille de chapiteau.

COURGE, f. f. Espece de corbeau de pierre, ou de fer, qui porte le faux manteau d'une ancienne cheminée.

COURONNE, f. f. Ornement de Sculpture. *Voyez* COLONNE TRIOMPHALE, & LARMIER.

COURONNE DE PIEU. Cercle de fer qui entoure la tête d'un pieu, pour l'empêcher de s'éclater quand on l'enfonce, soit avec le mouton, ou autrement.

COURONNEMENT, f. m. Nom général qu'on donne à tout ce qui termine une décoration d'Architecture, comme une corniche, un fronton, &c. (*Voyez* AMORTISSEMENT.)

COURONNEMENT DE FER. C'est un grand morceau de Serrurerie à jour, qui sert d'ornement au-dessus d'une porte de clôture de chœur d'Eglise, de cour, ou de jardin. Il est composé d'enroulemens, de feuillages, d'armes, chiffres, devises, &c. Et parce qu'il s'éleve en diminuant vers son sommet, on l'appelle aussi *Amortissement* (*voyez* ce mot). On voit à Versailles de très-beaux ouvrages de cette espece.

COURONNEMENT DE SERRURE. C'est un ornement qu'on met au-dessus de l'ouverture & sur l'écusson d'une serrure.

COURONNEMENT DE VOUTE. C'est le plus

haut de l'extrados d'une voûte pris au vif de sa clef. (*Voyez* EXTRADOS, pour l'intelligence de ceci.)

COURONNER, v. act. C'est terminer un corps avec quelque amortissement. Ainsi on dit qu'un placard est *Couronné*, lorsqu'il est terminé par une corniche; qu'un membre ou qu'une moulure est *Couronnée*, lorsqu'elle a un filet au dessus; qu'une niche est aussi *Couronnée*, lorsqu'elle est couverte d'un chapiteau, &c.

COURS, s. m. C'est une grande allée d'arbres avec contre-allée, plantée au-dehors d'une ville, pour lui servir d'avenue, comme les *Cours de la Reine*, & de la porte Saint Antoine, à Paris. Celui-là est formé par quatre rangées d'arbres sur le bord de la Seine. On l'appelle *Cours de la Reine*, parce que c'est sous la Régence de la Reine *Marie de Médicis*, qu'on l'a fait. Ces sortes d'allées doivent être parfaitement de niveau.

COURS D'ASSISE. Rang continu de pierres de niveau & de même hauteur, dans toute la longueur d'une façade, sans être interrompu par aucune ouverture.

COURS DE PANNES. C'est une suite de plusieurs pannes bout à bout dans le long pan d'un comble.

COURS DE PLINTHE. C'est la continuité d'un plinthe de pierre ou de plâtre, dans les murs de face, pour marquer la séparation des étages.

COURTINE, s. f. Ce terme, dérivé du latin *Cortina*, un rideau, qui est fort usité dans l'Architecture militaire, signifie dans la civile, une des façades d'un bâtiment, comprise entre deux pavillons.

COUSSINET, s. m. C'est la pierre qui couronne un piédroit, dont le lit de dessous est de niveau, & celui de dessus en coupe, pour recevoir la premiere retombée d'un arc ou d'une voûte.

COUSSINET DE CHAPITEAU. C'est, dans le chapiteau Ionique, la face de côté des volutes, qu'on nomme encore *balustre*, & *oreiller*.

COUTURE, s. f. C'est la jonction de deux tables de plomb par un pli en maniere de crochet plat, au bord de chaque table, qui sont en recouvrement l'une sur l'autre.

COUVENT ou CONVENT, s. m. Mot dérivé du latin *Conventus*, assemblée. C'est une grande maison, sûrement bâtie, qui consiste en Eglise, cour, chapitre, réfectoire, cloître, dortoirs, jardin, &c. où des personnes consacrées à Dieu vivent sous une même régle. Les *Couvents* des filles différent de ceux des hommes, en ce que le chœur est séparé de l'Eglise, & qu'il y a des parloirs grillés, pour n'avoir communication que par là avec les gens du dehors. Les *Couvents* sont aussi nommés *Monasteres*.

COUVERTURE, s. f. Nom général qu'on donne au toît d'une maison. Dans la naissance de l'Architecture, ce toît ne fut formé qu'avec des pieux debout, & appuyés par en haut l'un contre l'autre, sur lesquels étoient attachées des branches d'arbres, des joncs, ou de la paille. Cela formoit des cabanes dont on trouve la description & la figure dans le *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique*, article *Architecture Civile*, d'après *Vitruve & Blondel*. Lorsqu'on découvrit enfin l'art de faire des maisons, les toîts prirent une autre forme. Ils furent d'abord plats. On leur donna ensuite une douce pente; & à mesure que les eaux incommodoient les habitans de ces maisons, on changeoit la forme des *Couvertures*, pour leur procurer un écoulement. Ces changemens ont donné lieu à plusieurs formes, dans lesquelles on a tâché de réunir l'agréable & l'utile, c'est-à-dire de se garantir des eaux, & de terminer un bâtiment avec une sorte d'élégance (*Voyez* ces différentes formes à l'article COMBLE). De toutes ces formes, celles à deux égoûts sont aujourd'hui le plus en usage, parce qu'elles conviennent parfaitement aux bâtimens simples ou semi-doubles. Mais dans les bâtimens doubles, ces *Couvertures* ont une hauteur qui n'est plus en proportion avec la façade du bâtiment. C'est ce défaut qui a fait imaginer à M. *Mansard* une autre forme aux *Couvertures*, connue sous le nom de *Comble brisé* (*voyez* COMBLE BRISÉ), lesquelles procurent plus de logement pour les galetas, & moins de profondeur aux jouées des lucarnes. Mais cette *brisure*,

en procurant deux avantages, donne aussi deux défauts : le premier, que d'un côté la *Couverture* est trop peu inclinée pour procurer la chûte des neiges, & que de l'autre elle l'est trop ; de sorte qu'elles tombent dans les chêneaux, les remplissent, & en se fondant les débordent, dégradent les entablemens, & pourrissent le pied des chevrons, des plate-formes, &c. malgré le plomb dont les chêneaux sont revêtus.

Les matieres qu'on employe pour faire les *Couvertures*, sont le chaume, le bardeau, la tuile, l'ardoise, le plomb & le cuivre.

Des Couvertures de chaume. Ces *Couvertures* ne servent qu'aux cabanes, & elles sont très-dangereuses, parce que le feu peut y prendre aisément.

Des Couvertures de tuile. Ce sont ici les *Couvertures* le plus en usage, & les moins cheres. Elles se font de différentes manieres, suivant la forme de la tuile qu'on employe. Car il y a pour les *Couvertures* plusieurs sortes de tuiles ; les unes sont plates, les autres courbes, & les troisiémes ont la forme d'une S. (*Voy.* TUILE.) On se sert plus communément des tuiles plates, & on les pose en recouvrement, de maniere qu'elles passent l'une sur l'autre un peu plus de moitié : cela fait une charge assez considérable. Aussi estime-t-on mieux les tuiles courbes, ou en faîtieres, (*voyez* TUILE FAÎTIERE) parce qu'elles n'ont besoin que de peu de recouvrement.

Des Couvertures d'ardoise. C'est la *Couverture* la plus estimée, la plus légere, & la plus apparente. Il y a différens échantillons d'ardoise ; & suivant la pente des combles, on choisit de ces échantillons (*voyez* ARDOISE). Elles s'attachent avec du clou sur de la latte, & on leur donne le même recouvrement qu'aux tuiles plates. (*voyez* ci-dessus.)

Des Couvertures de plomb. Ces *Couvertures* ne conviennent qu'à des bâtimens d'importance, & pour ainsi dire de parade, étant trop dispendieuses pour des bâtimens particuliers. Pour faire ces *Couvertures*, on a des tables de plomb bien fondues, & sans soufflures, (on préfere aujourd'hui les tables laminées aux autres) & on les arrête par le haut, aux lattes qui les doivent soutenir, par le moyen d'une espece de crochet de fer, ou de cuivre, bien rivé & bien soudé avec la table qui est au dessous. Cette table doit couvrir celle qui doit suivre, pour empêcher que les eaux ne passent entre deux.

Des Couvertures de cuivre. Il n'y a point de *Couvertures* qui vaillent celles-ci ; mais aussi il n'en est point qui coûte tant. Le cuivre est plus léger que le plomb, & n'a pas besoin de beaucoup de soudure. On l'employe en tables fort minces, qu'on unit ensemble dans leurs joints montans, en les repliant l'une sur l'autre d'environ un pouce. C'est ainsi qu'on en a usé dans l'une des aîles du château de Versailles, du côté du jardin. Comme le cuivre est très-commun en Suede, on y voit beaucoup de ces *Couvertures :* mais en France, à cause de la rareté de ce métal, on n'en voit gueres que chez le Roi.

COUVERTURE A CLAIRE VOIE. C'est une *Couverture* où les tuiles sont tellement éloignées les unes des autres, qu'il en entre un tiers de moins que dans les *Couvertures* ordinaires. Cette sorte de *Couverture* ne sert que pour les appentis & atteliers qui ne doivent pas subsister longtems.

COUVREUR, f. m. C'est le nom de l'artisan qui fait les couvertures. Il y a des *Couvreurs* en chaume, en tuile, en ardoise, &c.

COYAUX, f. m. pl. Morceaux de bois qui portent sur le bas des chevrons, & sur la saillie de l'entablement, pour faciliter l'écoulement des eaux, & pour former l'avance de l'égoût d'un comble.

COYER, f. m. C'est une piece de bois qui étant posée diagonalement dans l'enrayure d'un comble, s'assemble dans le pied du poinçon, & répond sous l'arêtier.

CRAMPONS, f. m. pl. Morceaux de fer ou de bronze, à crochet ou à queue d'aronde, qui étant coulés en plomb servent à retenir les pierres & les marbres. On en fait aussi de ceintrés & de coudés. Les petits *Crampons* ou *Cramponets*, servent à tenir les verroux & les targettes sur

leurs platines, ou à les attacher sur les portes & croisées de menuiserie.

Les *Crampons* sont encore nommés *Agraffes*.

CRAPAUDINE, s. f. Morceau de fer ou de bronze, creusé, qui reçoit le pivot d'une porte, ou de l'arbre d'une machine, & au moyen duquel elles tournent verticalement. On le nomme aussi *Couette* & *Grenouille*.

CRAPAUDINE. Terme d'Architecture hydraulique. On entend par ce mot deux choses : premierement une feuille de tole percée de plusieurs trous, que l'on met dessus un tuyau de décharge dans un bassin, pour empêcher les ordures d'engorger la conduite. On en met aussi dans le fond d'un réservoir au dessus des soupapes.

La seconde signification du mot *Crapaudine*, est une espece de soupape placée au fond des bassins & des réservoirs, pour les mettre à sec. Elle est composée de deux pieces, dont l'une appellée *la femelle*, est immobile & percée dans le milieu ; & la deuxiéme que l'on nomme *le mâle*, se leve par le moyen d'une vis que l'on fait tourner avec une clef de fer. Cette piece se loge si juste dans l'autre, qu'il ne se perd pas une goutte d'eau quand la *Crapaudine* est fermée.

CRAYE, s. f. Pierre tendre & blanche, dont on se sert pour dessiner & tracer au cordeau & à la régle, & qu'on employe en certains pays pour bâtir, comme en Champagne, en Flandre, &c.

CRAYON, s. m. C'est un petit morceau de pierre tendre, éguisé en pointe, qui a divers usages dans l'art de bâtir. La *mine de plomb* sert pour dessiner, & on la préfere à toutes les pierres, parce que conservant sa pointe, elle fait les traits plus fins, qu'elle s'efface avec de la mie de pain rassis, & qu'on peut passer proprement à l'encre les lignes tracées ainsi. La meilleure, qui vient d'Angleterre, est la plus pesante : elle a le grain clair & fin ; elle est douce sous le canif, & elle ne s'égrene point quand on l'éguise. Lorsqu'elle est tendre, on s'en sert pour les élévations & les ornemens ; & on fait usage de celle qui est un peu plus ferme, pour les plans.

Le *Crayon noir* ou *pierre noire*, sert aux Maçons, Charpentiers, & Menuisiers, pour tracer, ainsi que la craye ou pierre blanche. Le *Crayon de sanguine* est utile pour distinguer sur un plan les changemens ou augmentations qu'on y veut faire, ou pour marquer sur une élévation des choses qui ne peuvent être vûes étant supposées derriere d'autres, comme un comble à travers d'un fronton. Enfin on employe encore le *Crayon de fusin*, ou de bois blanc, sur le papier ou sur le carton ; parce qu'il s'efface avec le linge, ou la barbe d'une plume, & à plus forte raison très-aisément avec de la mie de pain.

Tous ces *Crayons* doivent être tenus dans un lieu humide, parce qu'ils durcissent à la chaleur.

CRECHE, s. f. Terme d'Architecture hydraulique. Espece d'éperon bordé d'une file de pieux, & rempli de maçonnerie devant & derriere les avant-becs de la pile d'un pont de pierre. La *Creche* d'aval doit être plus longue que celle d'amont ; parce que l'eau *dégravoye* davantage à la queue de la pile.

On appelle *Creche de pourtour*, celle qui environne toute une pile, & qui est faite en maniere de batardeaux, avec une file de pieux à six pieds de distance, récepés trois pieds au-dessus du lit de la riviere, liernés, moisés, & retenus avec des tirans de fer scellés au corps de la pile, & remplis d'une forte maçonnerie de quartiers de pierre, pour empêcher que l'eau ne dégravoye & ne déchausse les pilots, comme on l'a pratiqué avec beaucoup de précaution au Pont Royal des Tuileries, du dessein de M. *Mansard*, premier Architecte du Roi.

CREDENCE, s. f. Les Italiens entendent par ce mot, non seulement le lieu où l'on tient ce qui dépend de la table & du buffet, & que nous appellons *Office* ; mais encore le buffet même. (*Voyez* BUFFET.)

CREDENCE D'AUTEL. C'est dans une Eglise, à côté du grand Autel, une petite table, pour mettre ce qui dépend du service de l'Autel.

CRENEAUX, s. m. pl. Ce sont au haut des murs & des tours des vieux châteaux, des dentelures distantes par intervalles

égaux à leur largeur, qui leur servent aujourd'hui plutôt d'ornement que de défense.

GREPIR, v. act. Mot dérivé du latin *Crispare*, friser. C'est employer le plâtre ou le mortier avec un balai, sans passer la truelle par dessus; ce qu'on appelle *faire un Crépi*. Le *Crépi* des murs par dehors, entre les pierres de taille, se fait de mortier de chaux & de sable de riviere.

CRÊTE, s. f. C'est le sommet d'une butte, qu'on ôte quelquefois pour jouir d'une belle vûe, ou pour faire une plate-forme.

Crête est aussi le nom des cueillies ou arestieres de plâtre, dont on scelle les tuiles faîtieres.

CREVASSE, s. f. C'est le nom d'une fente ou d'un éclat qui se fait à un enduit qui *bouffe*. Les *Crevasses* sont ordinairement causées par la mauvaise construction des fondemens. Quand elles vont en montant tout droit, sans gauchir, & qu'elles s'élargissent à l'un des bouts, c'est une marque que les pierres sortent de leur à plomb, & que le fondement est corrompu aux encoignures, & aux côtés. Et lorsque plusieurs de ces *Crevasses* commencent par en bas, & qu'elles vont toutes se rencontrer comme en un point, c'est un signe que le fondement est corrompu dans le milieu de sa longueur seulement. Plus les *Crevasses* sont grandes, plus elles marquent que les encoignures & les fondemens sont ébranlés.

CROCHETS DE CHÊNEAU, s. m. pl. Fers plats couchés & attachés sur les entablemens, pour retenir les chêneaux à bord ou à bavette. Il y a aussi des *Crochets d'enfaîtement*, dont on met quatre à la toise, c'est-à-dire qu'on espace de 18 pouces.

CRIPTO-PORTIQUE. *Voyez* CRYPTO-PORTIQUE.

CROISÉE, s. f. C'est le nom qu'on donne & à la baye d'une fenêtre, & à la menuiserie qui en porte le chassis & le volet. On entend même par *Croisée*, la fenêtre même. Dans ce sens-là nous dirons d'après les plus célebres Architectes, que les *Croisées* doivent être en nombre impair, principalement celles qui sont dans l'avant-corps d'une façade, & qu'on les proportionne relativement au caractère de l'édifice. Cette proportion est encore un problême à résoudre dans l'Architecture. *Vitruve*, *Palladio*, *Scamozzi*, *Philibert De Lorme* & plusieurs autres, ont prescrit des régles particulieres. Ce dernier Architecte est celui qu'on suit le plus en France. Il prétend que les pieces qui ont vingt pieds de largeur, doivent avoir des *Croisées* larges de cinq pieds entre leurs tableaux; que les *Croisées* qui éclairent des pieces de 24 à 25 pieds seront bien proportionnées ayant cinq pieds & demi; & que celles qui éclairent des pieces de 28 à 30 pieds, doivent en avoir six. A l'égard de la hauteur des *Croisées*, *Philibert De Lorme* veut qu'elles soient plus élevées qu'il est possible du côté du tableau; & il souhaite qu'on y pratique en dedans des arrieres-voussures, lorsque la hauteur des planchers le peut permettre. Mais ces prétentions & ces avis de *Philibert De Lorme*, ne sont point si exacts qu'on ne puisse pas s'en écarter. Les Architectes trouvent cette proportion généralement bonne, (& c'est ce qui nous a engagé à la donner) pourvû que, suivant les cas, on y apporte des modifications qui parent quelques inconvéniens, dans lesquels on tomberoit en s'y assujettissant toujours. C'est ici une affaire de goût & de génie, qu'une grande connoissance de l'Architecture peut limiter.

La décoration la plus noble & la plus belle des *Croisées*, est celle d'un seul chambranle composé de moulures relatives au caractère de l'Ordre de la façade, avec des ornemens sur leur claveau. Les corniches, les frontons, dont on les couronne quelquefois, sont de mauvais goût.

CROISÉE CEINTRÉE. *Croisée* qui a non seulement la fermeture en plein ceintre, ou en anse de panier, mais encore dont la menuiserie est ceintrée par son plan, pour garnir quelque baye dans une tour ronde, comme les *Croisées* d'un dôme ou d'une lanterne.

CROISÉE D'EGLISE. C'est le travers qui forme les deux bras d'une Eglise bâtie en croix.

CROISÉE D'OGIVES. On appelle ainsi les arcs ou nervures qui prennent naissance des branches

branches d'ogives, & qui se croisent diagonalement dans les voûtes gothiques. (*Voyez* encore Ogives.)

Croisée partagée. C'est une *Croisée* qui est à quatre, à six ou à huit jours, c'est-à-dire *recroisée* par autant de panneaux de verre.

CROISER & RECROISER, v. act. C'est partager une ouverture ou baye en plusieurs panneaux. C'est aussi faire traverser une rue ou une allée de jardin sur une autre.

CROISILLONS, s. m. pl. Ce sont des meneaux de pierre faits de dalles fort minces, dont on partageoit anciennement la baye d'une fenêtre, comme on en voit au vieux Louvre, à l'Hôtel de Beauvilliers, qui est du dessein de M. *Le Muet*, & à l'Hôtel de Ville de Lyon.

Croisillons de chassis. Ce sont les morceaux de petits bois croisés, qui séparent les carreaux d'un chassis de verre.

Croisillons de moderne. Ce sont les nervures de pierre qui séparent les panneaux des vitraux gothiques. Ces *Croisillons* se font à présent de fer dans les nouvelles Eglises.

CROIX, s. f. Monument de piété qu'on met dans les cimetieres, ou dans les places publiques & dans les carrefours, ou dans les grands chemins, pour marquer les principales routes, & qui est ordinairement porté sur un piédestal orné d'Architecture & de Sculpture. Les *Croix* du chemin de Saint-Denis, appellées *Montjoyes*, sont des plus riches entre les gothiques. La *Croix* sert aussi d'amortissement aux faîtes des bâtimens sacrés.

Croix d'alignement. Petite entaille en forme de *Croix*, que les Experts font avec le ciseau & le maillet, pour servir de repaire lorsqu'ils donnent l'alignement d'un mur mitoyen. On en fait de part & d'autre aux deux bouts du mur, & aux plis des coudes, s'il y en a, pour marquer justement la limite de deux héritages contigus.

Croix de Saint André. Terme de Charpenterie. C'est un assemblage de deux pieces de bois croisées diagonalement, qui sert à contre-venter le faîte avec le sous-faîte d'un comble, à garnir un pan de bois, & à porter des cloches dans un béfroi.

Croix Grecque et Latine. *Voyez* Eglise en Croix Grecque et Latine.

CRONE, s. m. C'est sur le bord d'un port de mer ou de riviere, une tour ronde & basse, avec un chapiteau, comme celui d'un moulin à vent, qui tourne sur un pivot, & qui a un bec, lequel par le moyen d'une roue à tambour en dedans, & des cordages, sert à charger & à décharger les marchandises des vaisseaux. C'est dans ce lieu qu'on pése aussi les balots.

CROSSETTES, s. f. pl. Ce sont les retours aux coins des chambranles de porte ou de croisée, qu'on nomme aussi *oreillons*. *Scamozzi* leur donne le nom Italien de *zanche*.

Crossettes. Claveau & clef à *Crossettes*. (*Voyez* ces deux mots.)

Crossettes de couverture. Ce sont des plâtres de couverture, à côté des lucarnes ou vûes faîtieres.

CROUPE DE COMBLE, s. f. C'est un des bouts d'un comble, qui est formé de deux arestiers tendant à un ou deux poinçons. *Demi-Croupe* c'en est la moitié, telle qu'est celle d'un appentis.

Croupe d'Eglise. C'est la partie arrondie du chevet d'une Eglise, considerée par le dehors, comme celle de Notre Dame de Paris, qui fait face au pont de la Tournelle.

CRYPTO-PORTIQUE, s. m. On entend par ce mot & un lieu soûterrein voûté, & la décoration de l'entrée d'une grotte: mais selon *Philibert De Lorme*, (liv. IV. pag. 91.) il signifie un arc pris sous-œuvre dans un vieux mur, & au-dessous du rez de chaussée. Ce terme est tiré du grec *Krypte*, une grotte ou lieu soûterrein; & du latin *Porticus*, un portique.

CUBE. *Voyez* Pied & Toise cubes.

CUEILLIE, s. f. C'est du plâtre dressé le long d'une régle, qui sert de repaire pour lambrisser, enduire de niveau, & faire à plomb les piédroits des portes, des fenêtres & des cheminées.

CUISINE, s. f. Piece du département de la bouche, ordinairement au rez de chaussée, & quelquefois dans l'étage soûter-

rein, laquelle a une cheminée en hotte, un four & un potager, pour apprêter les mets. Cette piece doit être voûtée, & il convient qu'elle soit accompagnée d'un garde-manger, d'un lavoir & d'une salle du commun. Dans les grandes *Cuisines* il y a un four qui est couvert de la cheminée. Dans les Palais, il y a une *Cuisine* qu'on appelle la *Bouche*, (*voyez* ce mot) & un *Commun* pour les domestiques. (*Voyez* COMMUN.) Le mot *Cuisine* vient du latin *Culina*.

CUISSE DE TRIGLYPHE, s. f. C'est la côte qui est entre deux glyphes, gravures, ou canaux dans le triglyphe.

CUIVRE, s. m. Métal qui sert dans l'Architecture à faire des caractères pour les inscriptions, des ornemens, des crampons, &c. & pour couvrir les combles. (*Voyez* COUVERTURE.) Les Anciens employoient le *Cuivre* aux mêmes usages, & préféroient sur-tout celui de Corinthe.

CUL DE FOUR, s. m. Voûte spherique, (*voyez* ce mot.)

CUL DE FOUR EN PENDENTIF. C'est une voûte spherique, qui est rachetée par quatre fourches ou pendentifs, & qu'on nomme aussi *Pendentifs de Valence*, comme on en voit à l'Eglise de Saint Nicolas du Chardonnet, & à celle du Noviciat des Peres Jesuites, à Paris.

CUL DE FOUR DE NICHE. C'est la fermeture ceintrée d'une niche sur un pan circulaire.

CUL DE LAMPE, s. m. Espece de pendentif qui tombe des nervures des voûtes gothiques, comme on en voit de pierre à l'Eglise de Saint Eustache, & de bois doré, à la Grand-Chambre du Parlement, à Paris.

CUL DE LAMPE PAR ENCORBELLEMENT. Saillie de pierres rondes par leur plan, qui portent en encorbellement la retombée d'un arc doubleau, d'une tourelle, d'une guerite, &c. comme on en voit aux demi-lunes du Pont neuf, à Paris. Ce *Cul de lampe* sert aussi à porter une statue dans une niche peu profonde : il est alors d'une seule pierre.

CUL DE SAC, s. m. C'est une petite rue sans issue.

CULÉE ou BUTÉE, s. f. Terme d'Architecture hydraulique. C'est le massif de pierre dure, qui arcboute la poussée de la premiere & derniere arche d'un pont. Une *Culée* doit avoir dans l'arche des retraites avec des fondations, égales à celles des piles, & c'est jusques à la hauteur des plus basses eaux de la riviere. Depuis le dessus des plus basses eaux jusques à la naissance de l'arche, le flanc ou le mur de *Culée* doit être à plomb. Mais lorsqu'une *Culée* a des aîles de face, ou de retour, on donne à ces aîles, au-delà du vif du mur, qui forme la *Culée*, un talut d'un quart de sa hauteur, d'un cinquiéme, quelquefois même d'un douziéme, suivant la consistance de la maçonnerie. (*Voyez* là-dessus le *Traité des Ponts*, par M. *Gautier*, ch. XIX. & le tome 4. de l'*Architecture hydraulique* de M. *Belidor*, sect. II. ch. II.)

Le mot de *Culée* designe aussi la palée de pieux qui retient les terres derriere le massif de la *Culée* proprement dite.

CULÉE D'ARCBOUTANT. C'est un fort pilier qui reçoit les retombées d'un arcboutant d'Eglise.

CULIERE, s. f. C'est une pierre plate creuse, en rond ou en ovale, de peu de profondeur, avec une goulette qui reçoit l'eau d'un tuyau de descente, & la conduit dans un ruisseau de pavé.

CULOT, s. m. Petit ornement de Sculpture, en façon de tigette, d'où sortent des rinceaux de feuillages, qui se taille de bas-relief dans les frises & grotesques, & qui sert de petit cul de lampe pour soutenir quelque petit bijou dans un cabinet.

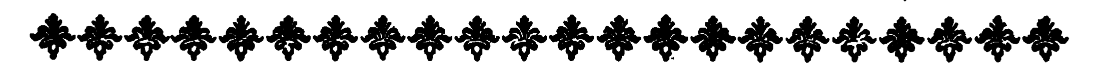
CUVE DE BAIN, s. f. Espece de grand vase de pierre ou de marbre, en forme de baignoire ovale, avec des anneaux aux côtés, taillés de la même pierre, qui servoit aux Anciens dans les thermes ou bains, comme on en voit aux fontaines jaillissantes de la place *Farnèse*, & de la Vigne *Montalte*, à Rome.

CUVETTE, s. f. Vaisseau de plomb placé pour recevoir les eaux d'un chêneau, & les conduire dans le tuyau de descente. Il y a des *Cuvettes* rondes, quarrées, ou à pans, avec cul de lampe. Les moindres sont en entonnoir, qu'on met dans les

angles, & en hotte, qu'on place contre les murs de face.

CYMAISE. *Voyez* CIMAISE.

CYZICENES, f. f. pl. C'étoient chez les Grecs les plus magnifiques salles à manger, exposées au nord & sur les jardins. Elles étoient ainsi nommées de *Cyzique*, ville considérable pour la magnificence de ses édifices, & située dans une isle de la Propontide, de même nom. Ces *Cyzicenes* étoient chez les Grecs ce que les *Triclinia* ou Cénacles étoient chez les Romains.



D

DAIS, f. m. Composition d'Architecture & de Sculpture, de bronze, de fer, ou de bois, qui sert à couvrir & couronner un autel, un trône, un tribunal, une chaire de Prédicateur, une œuvre d'Eglise, &c. La forme du *Dais* est celle d'une tente, de pavillon, de couronne fermée, de consoles adossées, &c. On appelle *Haut-Dais*, l'exhaussement qui porte un trône couvert d'un *Dais*, qu'on dresse pour le Roi dans une Eglise, ou dans une grande salle, pour une cérémonie publique. Le *Haut-Dais*, dans le parterre d'une salle de ballet & de comédie, est un enfoncement fermé d'une balustrade.

DALES, f. f. pl. Pierres dures, comme celles d'Arcueil, ou de liais, débitées par tranches de peu d'épaisseur, dont on couvre les terrasses & les balcons, & dont on fait du carreau. On nomme *Dales à joints recouverts*, celles qui étant feuillées avec une moulure dessus, en maniere d'ourlet en recouvrement, servent aux couvertures, comme on en voit sur le vieux château de Saint-Germain en Laye. On se sert aussi de *Dales* pour faire les tablettes des balcons, & les cimaises des corniches de dehors, qui portent glacis, goulettes & gargouilles. Le mot de *Dale* vient, selon M. *Menage*, de l'anglois *Deale*, portion.

DAMES, f. f. pl. Terme d'Architecture hydraulique. Ce sont, dans un canal qu'on creuse, des digues du terrein même qu'on laisse d'espace en espace pour faire entrer l'eau à discrétion, & empêcher qu'elle ne gagne les travailleurs.

On nomme aussi *Dames*, certaines petites langues de terre, couvertes de leur gazon, qu'on laisse de distance en distance, pour servir de témoins dans la fouille des terres, afin d'en toiser la solidité par parties cubes.

DAMOISELLE ou DEMOISELLE, f. f. C'est une piece de bois de cinq ou six pieds de haut, ronde & ferrée par les deux bouts, avec deux especes d'anses au milieu, qui sert aux Paveurs à enfoncer les pavés.

DARCE, f. f. Partie du bassin d'un port de mer, séparée par une digue, & bordée d'un quai, où l'on tient à flot les vaisseaux desarmés, comme à Toulon. On l'appelle aussi *Chambre* ou Darsine, de l'Italien *Darsena*, qui a la même signification.

DARDS, f. m. Terme de décoration. Bouts de fleches qui forment le symbole de l'Amour, & qu'on met parmi les oves qui ont la forme de cœur. On fait des *Dards* de fer pour servir de chardons aux grilles.

DÉ, f. m. Nom qu'on donne à tout corps quarré, comme le trone ou le nud d'un piédestal. C'est aussi celui des petits cubes de pierre dure, dans lesquels on scelle les barreaux montans des berceaux & cabinets de treillage, & les poteaux des hangars.

DÉBITER, v. act. C'est scier de la pierre pour faire des dales ou du carreau. C'est aussi refendre du bois, & le couper de certaine longueur pour les assemblages de menuiserie.

DÉBLAI, f. m. C'est le transport des terres qu'on est obligé de fouiller, pour la construction des murailles de revêtement d'un rempart ou d'une terrasse.

DÉCALQUER. *Voyez* CALQUER.

DÉCASTYLE, f. m. Ce mot est grec. Il signifie une ordonnance qui a dix colonnes de front, comme il y avoit autrefois des portiques en Grece, & comme le portique quarré dont *Serlio* a donné le dessein, qui a dix colonnes de front & autant par les côtés.

DÉCHARGE, f. f. Petit lieu situé à côté d'un garde-meuble, d'une garde-robe, ou d'un cabinet, pour y serrer les vieux meubles, & les moindres choses qui embarrasseroient.

On entend encore par *Décharge*, la servitude qui oblige un propriétaire à souffrir l'écoulement, la *Décharge* des eaux de son voisin, par un égoût ou par une gouttiere.

DÉCHARGE. Terme de Charpenterie. C'est une piece de bois posée obliquement dans l'assemblage d'un pan de bois ou d'une cloison, pour soulager la charge.

DÉCHARGE. Terme de Serrurerie. C'est dans une porte de fer une grosse barre posée obliquement, en maniere de traverse, pour entretenir les barreaux, & pour empêcher le chassis de sortir de son équerre.

On fait des *Décharges* au-dessous des portes, & quelquefois au-dessous des fenêtres, pour les contretenir en les déchargeant d'une partie du poids qui est au-dessus. Il y a deux sortes de ces *Décharges :* les unes, faites en fronton angulaire, consistent en deux pieces de bois, qui se joignent en pointe par le haut, & dont chacune a par en bas un bout posé sur le piédroit de la fenêtre ou de la porte. Les autres *Décharges* sont faites en arc de voûte, & portent de même sur le piédroit de la porte ou de la fenêtre.

DÉCHARGE D'EAU, f. m. Terme de Jardinage. Ce mot est commun à deux tuyaux dans un regard ou un bassin de fontaine, dont l'un avec soupape sert à *décharger* ou à faire écouler l'eau qui est dans le fond; & l'autre, qui est soudé & situé au bord de ce regard ou de ce bassin, sert à régler la superficie de l'eau à une certaine hauteur.

On appelle encore *Décharge d'eau*, les bassins où les eaux se rendent après le jeu des fontaines qui sont dans un jardin.

DÉCHAUSSÉ, adj. Epithéte qu'on donne à un fondement, lorsque ses fondations dégradées paroissent. On dit aussi qu'une pile est *Déchaussée*, quand l'eau a dégravoyé son pilotage, n'y ayant plus de terre entre les pieux, par le haut.

DÉCEINTRER, v. act. C'est démonter un ceintre de charpente, après qu'une voûte ou un arc sont bandés, & que les voussoirs en sont bien fichés & *jointoyés*.

DÉCOMBRER, v. act. C'est enlever les gravois d'un attelier; c'est aussi dégravoyer un batardeau, pour y mettre un corroi de glaise. On dit encore *Décombrer une carriere* : c'est en faire l'ouverture, & la fouiller.

DÉCOMBRES, f. m. pl. Ce sont les moindres matériaux de la démolition d'un bâtiment, qui sont de nulle valeur, comme les menus plâtras, gravois, recoupes, &c. & qu'on employe aux champs pour affermir les aires des chemins.

DÉCORATEUR, f. m. C'est la qualité qu'on donne à un homme versé dans le Dessein, & intelligent en Architecture, Sculpture, Perspective & Méchanique, qui invente & dispose des ouvrages d'Architecture feinte, comme des arcs de triomphe pour les entrées, des feux de joie & des illuminations pour les fêtes publiques, des décorations pour les ballets, comédies, carrousels, & autres spectacles; & qui, par des ornemens postiches mis à propos, augmente la richesse de l'Architecture effective, comme cela se pratique en Italie dans les Eglises, avec beaucoup de goût & de magnificence, aux fêtes solemnelles & canonisations des Saints. M. *Servandoni*, membre de l'Académie Royale de Peinture, passe à juste titre pour le plus habile *Décorateur* qu'on ait encore vû.

DÉCORATION, f. f. Nom général qu'on donne à toute saillie & ornement, qui, étant placés à propos, *décorent* le dehors & le dedans d'un bâtiment. Il y a ainsi deux sortes de *Décorations :* la *Décoration extérieure*, & la *Décoration intérieure*. Nous allons faire connoître séparément ces deux especes de *Décorations*.

De la Décoration extérieure. Voici les régles de cette *Décoration*. 1°. Le corps

principal du bâtiment doit avoir toûjours un air de supériorité sur les aîles. C'est sur ce corps que les ornemens doivent dominer. On suppose ici que l'étendue du terrein permet de donner trois avant-corps à un édifice : lorsque cela n'est pas, & qu'on est contraint de se borner à deux avant-corps, il faut qu'ils soient plus *décorés* que le milieu. 2°. Quelle que soit la forme d'un bâtiment, on doit observer une symmétrie parfaite dans les façades, & y répandre une correspondance uniforme, soit qu'elle soit traitée avec la derniere magnificence, ou qu'on y ait affecté la plus grande simplicité. 3°. On ne doit pas affecter trop de simplicité à côté d'un morceau d'Architecture traité avec quelque magnificence. 4°. Les ornemens qui caractérisent un bâtiment, comme une Eglise, une Maison Religieuse, un Palais, un Arsenal, &c. conviennent fort bien dans une *Décoration extérieure ;* mais lorsqu'on n'en veut affecter aucun qui donne un caractère apparent à une façade, il faut faire choix d'ornemens qui ne désignent aucune allégorie particuliere. 5°. Quand on donne, par quelque raison particuliere, une apparence de solidité à un avant-corps de bâtiment, ou même à un pavillon, les parties qui le composent doivent se ressentir de l'ordonnance générale, afin d'accorder ensemble les masses avec le détail des membres d'Architecture. 6°. En général, on ne doit jamais placer un trumeau dans le milieu d'un avant-corps supérieur. 7°. Dans un bâtiment de peu de dépense, on doit supprimer entierement les Ordres d'Architecture, pour y substituer toute autre *Décoration*, comme corps de refend, ressaut, pilastre, &c. 8°. C'est une chose absolument à éviter, que de mettre en parallele des pilastres ou des colonnes avec des corps de refend, ressauts, &c. 9°. Dans les façades de peu de conséquence, couronnées d'un fronton, on doit avoir attention que les égoûts des combles imitent la forme d'un fronton. 10°. Lorsqu'un bâtiment est isolé, on doit tenir les entablemens de même profil, & de même proportion. 11°. Dans un bâtiment considérable, qui n'a qu'un étage, le comble ne doit pas paroître ; mais il doit être couronné d'une balustrade, qui suppose une terrasse, sur laquelle on puisse se promener. 12°. Dans la *Décoration* d'un édifice considérable, où plusieurs étages sont élevés les uns sur les autres, il faut annoncer aux étrangers, par quelque marque de distinction, le bel étage où le Maître fait sa résidence. 13°. Enfin il convient d'élever toujours le rez de chaussée de quelques marches : cet étage en est plus sain, & la *Décoration extérieure* en reçoit plus de majesté.

De la Décoration intérieure. C'est la *Décoration* des pieces qui composent un édifice, telles que vestibule, antichambre, chambre, salle, sallon, cabinet, &c. A chacun des articles compris sous ces termes, nous avons enseigné comment on les décoroit. Ainsi ce sont ces articles qu'il faut consulter, pour connoître la *Décoration intérieure*. Nous allons cependant donner ici quelques principes généraux. 1°. Les grandes pieces doivent être décorées par grandes parties. 2°. On ne doit point confondre, sans de bonnes raisons, des matieres différentes dans une piece, lorsqu'une même espece de construction peut y suffire. 3°. On doit tenir les ornemens & les profils de menuiserie, plus ou moins forts, selon qu'ils sont dorés ou peints d'une couleur uniforme. 4°. Lorsqu'on est obligé d'assortir des ornemens de menuiserie avec ceux de maçonnerie, on doit aussi accorder leur force & leur élégance. 5°. La symmétrie doit être généralement observée. 6°. Les Ordres de colonnes conviennent mieux dans les vestibules, les sallons construits de pierre ou de marbre, dans les porches, pérystiles, &c. que dans les pieces revêtues de menuiserie. 7°. Lorsqu'on employe les Ordres dans une piece, on doit élever les colonnes au-dessus d'un piédestal, afin qu'on en découvre aisément la hauteur. La même régle doit être observée pour les figures & statues, qu'on introduit dans les pieces. 8°. On doit garder une correspondance de proportion entre les trumeaux & la largeur des croisées. 9°. Les meubles, dans la *Décoration* d'une piece, doivent paroître faits pour con-

courir à son embellissement, & doivent être proportionnés à l'élévation & au plan de la piece. 10°. On doit, autant qu'il est possible, distribuer la piece que l'on veut *décorer* de maniere qu'elle contienne les meubles nécessaires à sa destination; parce que ceux qu'on est obligé d'y apporter, défigurent l'ordonnance générale. 11°. Il est beau que les lieux qu'on habite l'hyver soient décorés avec une exacte symmétrie, par rapport aux glaces, la réflexion des bougies allumées faisant une agréable répétition. 12°. Une piece d'été, qui demande de la fraîcheur, doit être revêtue de marbre, ou de pierre de liais. 13°. On doit décorer les pieces qui précédent celles que le Maître habite, afin de ne pas passer tout d'un coup du simple au riche. 14°. Dans les bâtimens d'une médiocre étendue, les grands sallons tiennent lieu de galerie; alors on introduit dans l'ordonnance de leur *Décoration*, ce qu'il y a de plus précieux. 15°. En général, dans la *Décoration intérieure*, il doit régner dans les ornemens une certaine harmonie qui en fasse un bel assemblage.

M. *J. F. Blondel* a composé deux volumes sur la *Décoration intérieure & extérieure* des bâtimens; ils sont intitulés: *De la Distribution des maisons de plaisance* & *De la Décoration des édifices en général.*

Décoration d'Eglise. Nom général qu'on donne aux ornemens postiches, comme tableaux, étoffes, vases, festons, &c. qui sont adaptés aux murs d'une Eglise avec tant d'intelligence, que l'Architecture n'en perd point sa forme, ainsi que cela se pratique en Italie aux Fêtes solemnelles.

Décoration de jardin. C'est l'ordonnance de toutes les pieces, (comme parterres, berceaux, boulingrins, pieces d'eau) qui composent un jardin, & le rendent agréable. Voici en quoi consiste cette *Décoration* en général. 1°. Rien n'est mieux à l'entrée d'un jardin, qu'un parterre de la largeur du bâtiment, & de l'extrêmité des allées qui l'accompagnent; on doit en distinguer toutes les parties. 2°. Il faut éviter la confusion dans les broderies qui composent un parterre, lesquelles se détachent mieux du fond du parterre, lorsqu'il est labouré, & couvert de terre noire (*voyez* Parterre). 3°. Les bassins, pieces d'eau, fontaines, les premiers placés à la tête d'un parterre, les secondes au fond d'un berceau, dans des bosquets, &c. *décorent* bien un jardin; mais on doit observer de ménager si bien le coup d'œil des fontaines jaillissantes, qu'avec une très-petite quantité d'eau, elles paroissent tellement variées, que ceux qui se promenent puissent les appercevoir comme autant de nouveautés. 4°. Les parties ou pieces d'un jardin doivent être toujours opposées l'une à l'autre. 5°. La variété dans les parties séparées d'une piece, contribue beaucoup à la *Décoration* d'un jardin; par exemple, si un bassin est circulaire, l'allée du tour doit être octogone, ainsi des autres pieces, comme d'un boulingrin, piece de gazon, &c. 6°. On ne doit répéter les mêmes pieces des deux côtés, que dans les lieux découverts, où l'œil, en les comparant ensemble, peut juger de leur conformité, comme dans les parterres, les boulingrins, les bosquets à compartiment, & dans les quinconces. 7°. La régle contraire doit être observée dans les bosquets formés de palissades, & d'arbres de haute-futaye; ceci demande de la variété dans les desseins & les parties détachées, qui quoique différentes, doivent cependant avoir un rapport & une convenance entr'elles; de sorte qu'elles s'enfilent l'une l'autre, pour faire des percés & des enfilades très-agréables. 8°. Les amphithéâtres, les vertugadins, les estrades, les gradins, les théâtres (*voyez* ces mots) *décorent* très-bien les bosquets, parce qu'ils en soutiennent le plain-pied, qui doit être dressé de niveau & se raccorder avec la pente des maîtresses allées. 9°. Les palissades & les grillages *décorent* les murs. 10°. Lorsque plusieurs allées forment dans un jardin un carrefour en étoile, un tapis de gazon dans son milieu convient mieux qu'un bassin. 11°. C'est encore une riche *Décoration* que les ouvrages de Sculpture, les figures, les grouppes, (qui placés surtout dans une niche de treillage, ou contre une palissade, font un très-bel effet)

les vases, les colonnes, les obélisques, &c. ces ornemens doivent être isolés. On les place au bout des rampes, aux coins des perrons, aux bassins, aux encoignures des parterres de broderie, & au milieu de ceux de gazon. 12°. Enfin on embellit encore les jardins avec des petits bâtimens appellés grottes. (*Voyez* GROTTE.)

DÉCORATION DE THÉATRE. C'est l'Architecture de pierre, comme les Anciens la pratiquoient dans leurs théâtres, & dont *Vitruve* a laissé des préceptes; ou celle de peinture avec perspective, pour décorer la scène d'un théâtre, conformément au sujet d'un spectacle. (*Voyez* SCENE.) Ces dernieres *Décorations* sont aujourd'hui en usage. Elles consistent en des toiles tendues sur un chassis qu'on nomme coulisse, (*voyez* ce mot) & sur lesquelles sont peints des arbres ou des maisons, ou des lambris, glaces, &c. selon qu'on veut représenter un bois, une rue, ou une chambre. Dans le premier cas le fond du théâtre représente un ciel & un horizon; là sont peints des côteaux, des vallées, des fontaines, des fleuves, &c. Et dans les deux autres cas, on voit au fond ou une porte de ville, ou la façade d'une maison (pour une rue), & une cheminée, ou une glace avec table de marbre, &c. pour une chambre. Comme les chassis qui portent ces *Décorations* se levent aisément, & qu'on en substitue d'autres avec la même facilité, on change de *Décorations* quand on veut, & un coup de sifflet transforme ainsi une *Décoration* de jardin en une *Décoration* de chambre. Cette substitution se fait aisément avec des tourniquets, c'est-à-dire avec une sorte de machine, que nous ne nous arrêterons point à décrire. Les curieux se satisferont en consultant le *Traité de méchanique* de M. *De la Hire*, & le *Cours de Physique expérimentale* de *Desaguliers*. Disons ici que cet art de nos *Décorations* n'étoit point inconnu tout-à-fait aux Anciens, & par rapport à la méchanique dont nous parlons, & relativement à la perspective; sur le premier article (*voyez* SCENE); à l'égard du second, voici ce que *Vitruve* nous apprend: » *Agatharius* ayant été instruit par » *Eschyle*, à Athènes, de la maniere dont » il faut faire les *Décorations* des théâtres, & en ayant le premier fait un livre, il apprit ensuite ce qu'il en sçavoit à *Démocrite* & à *Anaxagore*, qui » ont aussi écrit sur ce sujet, principalement par quel artifice on peut, ayant » mis un point en un certain lieu, imiter si bien la naturelle disposition des » lignes qui sortent tellement en s'élargissant, que bien que cette disposition des » lignes soit une chose qui nous soit inconnue, on ne laisse pas de rencontrer » à représenter fort bien les édifices dans » les perspectives que l'on fait aux *Décorations* des théâtres; & on sçait que » ce qui est peint seulement sur une surface plate, paroît avancer en des endroits, & se reculer en d'autres. » (*Architecture* de *Vitruve*, liv. VIII. pag. 232. de la traduction françoise de M. *Perrault*.

DÉCOUPÉ, s. m. Terme de Jardinage. M. *La Quintinie* nomme ainsi un parterre où il y a plusieurs pieces quarrées, rondes, longues, ovales, dans lesquelles on met des fleurs.

DÉCOUVRIR, v. act. C'est ôter la couverture d'une maison, pour en conserver à part les matériaux.

DÉCOUVRIR DU CARREAU. C'est ôter avec la hachette le plâtre du vieux carreau, pour le faire servir une seconde fois; & ce *décrotage* augmente le prix de la toise maniée à bout.

DÉCOUVRIR LE BOIS. C'est lui donner la premiere ébauche avec le fermoir, avant que de le raboter.

DÉDALE. *Voyez* LABYRINTHE.

DÉFENSE, s. f. On appelle ainsi une latte pendue au bout d'une longue corde, pour avertir les passans de s'éloigner d'une maison où l'on fait quelque réparation de couverture ou de maçonnerie.

DÉGAGEMENT, s. m. C'est dans un appartement un petit passage ou un escalier par lequel on peut s'échapper, sans repasser par les mêmes pieces.

DÉGAUCHIR, v. act. C'est dresser une piece de bois, ou les paremens d'une pierre; c'est aussi raccorder un talut avec une pente de terrein.

DÉGRADÉ, adj. On caractérise ainsi un

bâtiment qui est devenu inhabitable faute d'avoir entretenu ses couvertures, & d'y avoir fait d'autres réparations nécessaires. On dit aussi qu'un mur est *dégradé*, lorsque son enduit ou crépi est tombé, & que ses moilons sont sans liaison.

DÉGRAVOYEMENT, s. m. C'est l'effet que produit l'eau courante en déchaussant & desacotant les pilots de leur terrein par un bouillonnement continuel; à quoi on remédie en faisant une créche autour du pilotage.

DÉGRAVOYER, v. act. Dégrader, déchausser les pilots. (*Voyez* l'article ci-dessus.)

DEGRÉ. *Voyez* Marche.

DÉGROSSIR, v. act. C'est faire la premiere ébauche d'un bloc de pierre ou de marbre, pour l'équarrir ou pour y tailler de la Sculpture.

DÉJETTER, v. n. On dit que la menuiserie se *déjette*, lorsqu'étant faite d'un bois qui n'a pas été employé sec, ses panneaux s'ouvrent, se cambrent, & sortent de leurs emboîtures & rainures.

DÉLARDER, v. act. C'est en maçonnerie piquer avec la pointe d'un marteau le lit d'une pierre, & démaigrir ce qui en doit être posé au recouvrement: c'est aussi couper obliquement le dessous d'une marche de pierre: ainsi on dit qu'elle porte son *Délardement*.

Délarder. Terme de Charpenterie. C'est rabattre en chanfrein les arêtes d'une piece de bois, comme quand on taille l'arestier de la croupe d'un comble, & le dessous des marches d'un escalier de bois, pour en ravaler la coquille.

DÉLIT, s. m. C'est le côté, le sens différent du lit qu'une pierre avoit dans la carriere. Mettre une pierre en *Délit*, c'est la poser de côté, & hors de son lit de carriere, c'est-à-dire *délit en parement*: ce qui est une mal-façon. Lorsqu'on bande un arc ou une plate-bande, on pose les voussoirs & les claveaux *de lit en joint*, c'est-à-dire le lit du sens des joints montans.

DÉLITER. v. act. Poser une pierre dans un bâtiment en un sens contraire à celui qu'elle avoit dans la carriere, quand elle étoit sur son lit naturel. Il faut prendre garde de ne pas *Déliter* une pierre, car elles se fendent quand elles sont chargées.

DÉMAIGRIR ou AMAIGRIR, v. act. C'est couper une pierre à un joint de lit & de coupe.

Démaigrir. Terme de Charpenterie. C'est diminuer le tenon, & diminuer une piece de bois en angle aigu.

DÉMAIGRISSEMENT, s. m. C'est le côté d'une pierre ou d'une piece de bois démaigri.

DEMI-BOSSE. *Voyez* Bosse.

DEMI-LUNE, s. f. On appelle ainsi un bâtiment dont le plan est un enfoncement circulaire en maniere d'amphithéâtre, pour gagner de la place au-devant, comme le College Mazarin, à Paris. Le fond de la cour de la Maison de Ville de Lyon, est terminé par une *Demi-lune* percée de trois arcades. On voit plusieurs vignes de cette disposition, pour terminer plus agréablement le principal aspect du jardin, comme la vigne *Ludovici*, à Rome.

On appelle aussi *Demi-lune* une place en demi-cercle, devant l'entrée d'un château, ou au bout d'un jardin, entourée d'arbres ou de treillage, ou de murs de clôture, ou faite en terrasse.

Demi-lune d'eau. Espece d'amphithéâtre circulaire, orné de pilastres, de niches, ou renfoncemens rustiques, avec des fontaines en nappes, ou des statues hydrauliques, comme à *Monte Dragone*, à *Frescati*, près de Rome.

DEMI-MÉTOPE. *Voyez* Métope.

DÉMOLIR, v. act. C'est abattre un bâtiment pour mal-façon, changement, ou caducité: ce qui doit se faire avec soin, pour en conserver les matériaux qui peuvent resservir, & que l'on range & entoise avec ordre.

DÉMOLITION, s. f. C'est la pierre, le platras, ou le moilon, qui provient d'un bâtiment qu'on a démoli.

DÉMONTER, v. act. C'est, en Charpenterie, défaire avec soin un comble, ou tout autre ouvrage, soit pour le refaire, ou pour en conserver les bois dans un magasin jusques à ce qu'on ait une occasion de les employer. On dit aussi *démonter* une grue, un ceintre, un échafaut, &c.

DENT DE LOUP, ſ. f. Eſpece de gros clou de quatre ou cinq pouces de long, qui ſert pour arrêter les poteaux de cloiſon entre les ſablieres, lorſqu'ils n'y ſont pas aſſemblés à tenon & mortaiſe.

DENTICULES, ſ. f. pl. Ornemens dans une corniche, taillés en maniere de dents. Ils ſont affectés à l'Ordre Ionique; & le membre quarré ſur lequel on les taille, ſe nomme le *Denticule*. Les *Denticules* doivent être diſpoſés de façon que l'axe de la colonne paſſe par le milieu d'une dent. La largeur d'une dent eſt de trois minutes d'un module, la hauteur de quatre, & la largeur du métope eſt de deux. Au coin, où les *Denticules* font le tour de la corniche, on met un bouton, comme une pomme de pin, ou une grappe de raiſin.

Denticules en guillochis. *Denticules* qui ſont faites d'une petite plate-bande continue, & qui retournent d'équerre par en haut & par en bas, comme on en voit à la corniche Ionique de l'Egliſe des PP. Mathurins, à Paris.

DÉPARTEMENT, ſ. m. Ce mot ſignifioit autrefois la diſtribution d'un plan : mais c'eſt le nom aujourd'hui d'un aſſemblage de pieces deſtinées à un même uſage, dans une grande maiſon, comme le *Département de la bouche*, le *Département des domeſtiques*, le *Département des écuries*, &c.

DÉPENSE, ſ. f. Piece du département de la bouche, où l'on ſerre les proviſions de chaque jour, & les reſtes des viandes.

Dépense d'eau. C'eſt la quantité d'eau qui s'échappe par un orifice. Après pluſieurs expériences très-exactes, M. *Mariotte* a trouvé qu'*un orifice horizontal de trois lignes de diametre, étant à treize pieds au-deſſous de la ſurface ſupérieure de l'eau d'un large tuyau, donnoit un pouce, c'eſt-à-dire qu'il en ſortoit pendant le tems d'une minute quatorze pintes, meſure de Paris, ou vingt-quatre livres.* (*Traité du mouvement des eaux*, 3e. diſcours de la ſeconde partie.) Et comme les orifices ſont comme le quarré de leurs diametres, & que les vîteſſes de l'eau ſont comme les racines des hauteurs d'où elle tombe, la *Dépenſe* de tout autre orifice ſera *en raiſon compoſée du quarré du diametre, & de la racine de la hauteur de la chûte.* Ainſi on formera de la *Dépenſe* de l'expérience ci-deſſus, une analogie avec la *Dépenſe* qu'on voudra connoître.

DÉROBEMENT. *Voyez* Tracer par équarrissement.

DESAFLEURER. *Voyez* Affleurer.

DESCENTE, ſ. f. Voûte rampante qui couvre une rampe d'eſcalier, comme la *Deſcente* d'une cave. On donne auſſi ce nom à la rampe même de l'eſcalier.

Descente biaise. *Deſcente* qui eſt de côté dans un mur, & dont les piédroits de l'entrée ne ſont pas d'équerre avec le mur de face.

Descente d'Experts. C'eſt la viſite que des Experts (*voyez* ce mot) font des ouvrages, pour examiner, ſelon la coutume locale, s'ils ſont conformes aux devis & marchés, & en condamner les malfaçons par leur rapport, dont la minute doit être ſignée ſur les lieux, ſuivant l'Ordonnance. Les *Deſcentes* ſe font ordinairement en préſence de Juge.

Descente en tuyau. *Voyez* Tuyau de descente.

DESSECHEMENT, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt l'épuiſement des eaux qui croupiſſent dans un endroit, pour le mettre à ſec. Il y a deux manieres de *deſſécher* un étang ou un marais : la premiere, avec des machines; & la ſeconde, par des ſaignées qu'on fait dans le marais. On employe des machines, lorſque les terres dans leſquelles les eaux croupiſſent, ſont de niveau avec les eaux de la mer ou des rivieres, dans laquelle celles-là doivent ſe décharger. On ſaigne les terres qui ſont ſupérieures au lit de la mer, ou à celui des rivieres. Cette ſaignée ſe fait, ou par des rigoles de conduite des pentes plus baſſes que ne ſont les endroits les plus profonds des étangs, qu'il faut *deſſécher;* ou en faiſant paſſer les rivieres à travers des marais & étangs à *deſſécher*. Cette derniere façon de *deſſécher* a un avantage : c'eſt que ces rivieres apportent beaucoup de ſable, de limon, &c. qui releve peu à peu le terrein, & dont on profite, quand il eſt à une hauteur ſuffiſante, pour en faire des

prairies, des pâturages, ou des champs labourables. Il faut avouer aussi que cette méthode est l ongue, & qu'on ne peut sçavoir le tems précis où les profondeurs du marais seront remplies. Cela dépend du dépôt des rivieres qu'on doit calculer, & qu'on ne calcule qu'après des expériences. Suivant celles qu'a faites M. *Gautier*, dans un cas pareil, on a trouvé que le Rhône porte dans la mer un *dix-sept centième de crément*, en y comprenant les eaux qui coulent pendant toute l'année, qu'on calcule. (*Voyez* à l'article *Citerne*, du *Dict. univ. de Mathém. & de Physique*, un modele de calcul.) Enfin pour citer un exemple qui puisse justifier cette méthode, & la rendre recommandable, nous copierons ici le *Dessechement* d'un lac fait par ce moyen, du livre de M. *Gautier*, intitulé : *Traité de la construction des grands chemins*, &c. pag. 135. C'est M. *Gautier* qui va parler.

» J'étois chargé de faire descendre des » mâts des basses Pyrennées. La riviere » d'Aude ne fournissoit pas assez d'eau » pour les faire floter. Pour suppléer à » ce défaut, je fus obligé de pratiquer » des éclusses à trois différens lacs, au plus » haut des Pyrennées, au dessus du Donésan, frontiere d'Espagne, afin d'arrêter » les eaux de ces lacs pendant plusieurs » jours, après lesquels, & à certaines » heures, on les ouvroit : ce qui faisoit » grossir la riviere d'Aude, & faisoit flotter les mâts; mais un Pêcheur, dans » cet intervalle de tems, ayant abaissé les » vannes & empellemens d'un de ces lacs, » afin de mettre la riviere à sec, pour » pouvoir pêcher des truites, le lac se » remplit tellement d'eau, qu'elle emporta, par son poids, les éclufes, & fit » un abîme à la sortie du lac; de maniere qu'elle renversa tout ce qui se » trouva à son débordement, ponts, moulins, & petites maisons bâties sur les » bords de la riviere, ce qui dura jusqu'à » ce que le lac fut entierement *desseché*. » environ près de huit jours. L'eau qui » en couloit étoit noire, sentoit le soufre, le bétail n'en pouvoit boire.... Il » a resté à la place du lac une belle prairie, qui s'y est faite de la bourbe dont » le fond du lac étoit rempli, & qui sert » à présent à faire paître le bétail, qu'on » envoye en été sur la montagne.

Nous n'avons rien de plus ancien, & peut-être de plus grand, que l'entreprise des Romains pour le *Dessechement* des lacs, exécutée du tems de *Claudius*. Pendant douze ans, trente mille hommes travaillerent pour couper le lac, & pour le *dessecher*. (Ce lac est en Italie dans l'Abruzze, au pays des Marses.) Comme ce lac aboutissoit à celui de Rome, on prétendoit jetter ses eaux dans le Tibre, en perçant une montagne de roche, très-dure, de trois mille pas de longueur.

DESSEIN, f. m. C'est la représentation géométrale, ou perspective, de ce qu'on a projetté.

DESSEIN AU TRAIT. *Dessein* tracé au crayon, ou à l'encre, sans aucune ombre.

DESSEIN LAVÉ. C'est un *Dessein* où les ombres sont marquées avec le bistre, ou l'encre de la Chine, & qui est fini & terminé.

DESSEIN ARRÊTÉ. *Dessein* cotté pour l'exécution, & sur lequel a été fait le marché signé de l'Entrepreneur & du Propriétaire.

DESSINATEUR, f. m. C'est dans les bâtimens un homme qui dessine & met au net les plans, profils & élévations des bâtimens, sur des mesures prises ou données. On appelle aussi *Dessinateur*, celui qui fait des ornemens pour divers ouvrages.

DESSUS DE PORTE, f. m. Nom général qu'on donne à tout lambris, cadre, bas-relief, &c. qui sert de revêtement au dessus d'une corniche de placard.

DÉTAIL, f. m. C'est dans un devis le dénombrement exact des matériaux, & façons d'un bâtiment : c'est aussi dans les mesures, celui des parties cottées. Les matériaux qui entrent dans les édifices civils & militaires, sont, le fer, le cuivre jaune, le cuivre rouge, le plomb, le sable de terre, le sable fort, le sable de riviere, l'argile, la terre grasse, la pierre de S. Leu, la pierre de liais, la pierre bleue de Tours, le marbre, la chaux vive, le bois d'aune, le bois de chêne verd, le bois de chêne sec, l'eau

de mer, l'eau douce, &c. Quand on connoît la pesanteur d'un pied cube de ces matieres, on peut voir à combien peut monter le prix des matériaux qui entrent dans la construction d'un bâtiment. Comme la connoissance de cette pesanteur peut être utile dans l'usage qu'on pourra faire de ce Dictionnaire, & que nous voulons donner une formule de calcul, pour connoître le prix des matériaux d'un bâtiment, nous allons donner une Table de la pesanteur du pied cube de plusieurs matieres, telle qu'on la trouve dans la *Science des Ingénieurs*, de M. *Belidor*, liv. III. pag. 25.

TABLE DE LA PESANTEUR D'UN PIED CUBE de plusieurs matieres.

Fer,	580 livres.	Ardoise,	156 livres.
Cuivre jaune,	548	Plâtre,	86
Cuivre rouge,	648	Pierre de S. Leu,	115
Plomb,	828	Pierre de liais,	166
Sable de terre,	120	Pierre bleue de Tours,	125
Sable fort,	124	Marbre,	252
Sable de riviere,	132	Chaux vive,	59
Argile,	135	Bois d'osier,	58
Terre grasse,	115	Bois d'aune,	$37\frac{1}{12}$
Terre extraordinaire,	95	Bois de chêne verd,	80
Mortier,	120	Bois de chêne sec,	60
Brique,	130	Eau de mer,	$73\frac{1}{2}$
Tuiles,	127	Eau douce,	70

Cela posé, supposons 1°. que, par la preuve faite, une toise cube de pierre produise dix milliers de chaux. De ce qu'on met ordinairement huit toises pour la charge d'un four, qui doivent par conséquent produire quatre-vingt milliers, il sera aisé de compter ce qu'ils pourront coûter dans l'attelier, en faisant l'estimation du tirage de la pierre, de sa voiture au four, de son arrangement dans le même four, & de la voiture dans l'endroit où on la met en œuvre.

2°. A l'égard de la quantité de chaux qui peut entrer dans une toise cube de maçonnerie, il est assez difficile de la déterminer. Cela dépend de sa bonne ou mauvaise qualité, aussi-bien que de celle du sable avec lequel elle est mêlée : mais ordinairement il en entre douze quintaux.

3°. On juge du prix de la toise cube du sable, en faisant l'estimation de ce qu'il en coûte pour le tirage & le transport, jusques au pied d'œuvre. Dans une toise cube de maçonnerie, il entre trente pieds cubes de sable.

4°. On sçait le prix du millier de la brique, rendu à l'attelier, en évaluant ce qu'il en coûte pour tirer la terre, la corroyer, la mouler, la porter sur les banquettes, l'arranger & couvrir de paillassons, pour la faire secher & la rouler au four.

5°. Dans une toise cube de maçonnerie de brique, il entre 4600 briques de 8 pouces de longueur, 4 de largeur, & 2 d'épaisseur, & 20 dans la toise quarrée, qui auroit une brique d'épaisseur, c'est-à-dire 8 pouces. Ainsi le mortier occupe à peu près le $\frac{1}{7}$ de la toise cube.

6°. Enfin on estime la toise courante de pierre de taille, en la supposant d'un pied de hauteur sur 15 de lit ou environ, ainsi des autres matieres. (*Voyez* les autres *Détails* de maçonnerie, dans la *Science des Ingénieurs*, de M. *Belidor*, liv. III. ch. 6.)

Sçachant de cette maniere le prix de chaque chose en particulier, & combien il doit entrer de chaque espece de matériaux dans une toise cube de maçon-

nerie, on sçaura la dépense de cette toise cube.

DÉTREMPE, s. f. Couleur employée à l'eau & à la colle, dont on imprime & peint les bâtimens.

DÉTREMPER, v. act. C'est délayer la chaux avec de l'eau, en la remuant avec le rabot dans le bassin. (*Voyez* Chaux.)

DEVANTURE, s. f. C'est le devant d'un siége d'aisance, de pierre ou de plâtre, d'une mangeoire d'écurie, d'un appui, &c.

Devantures. Plâtres de couverture, qui se mettent au-devant des souches de cheminée, pour raccorder les tuiles ou ardoises. On en met aussi au haut des tours, contre les murs.

DÉVELOPPEMENT, s. m. *Faire le Développement* d'une piece de trait, c'est se servir des lignes de l'épure, pour en lever les différens panneaux.

Développement de dessein. C'est la représentation de toutes les faces, profils & parties du dessein d'un bâtiment.

DÉVERS, adj. Les Charpentiers donnent cette épithéte à l'inclinaison d'un corps, comme un poteau posé obliquement dans un pan de bois, ou une autre piece de bois, mise en place du côté de la courbure, telle qu'une force de comble. Le mot *Devers*, signifie encore le *gauche* d'une piece de bois : c'est pourquoi les Charpentiers piquent ou marquent une piece de bois, suivant son *Devers*, pour mettre en dedans le côté *Deversé*.

On dit aussi *Deverser*, pour pancher ou incliner.

DEVIS, s. m. C'est un mémoire général des quantités, qualités & façons des matériaux d'un bâtiment, fait sur des desseins cottés & expliqués en détail, avec les prix de chaque espece d'ouvrage, par toise ou par tâche, sur lequel l'Entrepreneur marchande & convient avec le *Bourgeois* d'exécuter l'ouvrage, moyennant une certaine somme : c'est pourquoi, lorsque l'ouvrage est fait, on l'examine pour voir s'il est conforme au *Devis*, avant que de satisfaire à l'entier payement.

Il arrive assez souvent que le *Devis* est fait & proposé à plusieurs Ouvriers par le Bourgeois, pour en avoir meilleure composition, par le rabais qu'ils en font l'un sur l'autre. Mais quoique le *Devis* soit nécessaire pour *voir clair* dans l'exécution d'un bâtiment, cependant le trop grand rabais est cause des malfaçons que les Ouvriers font pour y trouver leur compte. Il y a encore des *Devis* particuliers pour les ouvrages de Charpenterie, de Menuiserie, Serrurerie, &c. On trouvera la forme ou les conditions élémentaires du *Devis* d'un bâtiment, dans la *Science des Ingénieurs*, liv. vi. pag. 41.

DEVISE, s. f. Terme de Décoration. C'est un ornement de Sculpture en bas-relief, composé de figures & de paroles, & servant d'attribut, comme la *Devise* du Roi, dont le corps est un soleil, & l'ame : *Nec pluribus impar*.

DÉVOYER, v. act. C'est détourner de son à plomb un tuyau de cheminée ou de descente, ou une chausse d'aisance. C'est aussi mettre en ligne un tenon, ou toute autre chose, hors de l'équerre de son plan.

DIABLE, s. m. Espece de charriot à deux roues, avec lequel les Maçons transportent leurs pierres, & que des Manœuvres ou Ouvriers font rouler.

DIAMETRE, s. m. C'est la largeur d'un corps rond, prise par le milieu de son plan, comme d'un bassin, d'un dôme, &c. *Demi-Diametre*, c'en est la moitié.

Diametre de colonne. C'est un *Diametre* qui est pris au dessus de la base, & d'où l'on tire le module, pour mesurer les autres parties d'une colonne. On appelle *Diametre du renflement*, celui qui se prend au tiers d'en bas du fust; & *Diametre de la diminution*, celui qui se mesure au plus haut de ce fust.

DIASTYLE, s. m. Mot grec (*Diastylos*) qui signifie entre-colonne. C'est, selon *Vitruve*, l'espace de trois diametres, ou de six modules, entre deux colonnes.

DIGLYPHE, s. m. Terme dérivé du grec *Diglyphos*, qui a deux gravures. C'est un triglyphe imparfait, ou une console ou corbeau, lequel a deux gravures ou canaux ronds, ou en anglet. *Vignole* est l'inventeur de cet ornement, & dans son *Cours d'Architecture*, il a représenté un entablement qui en est orné.

DIGUE, s. f. Terme d'Architecture hydraulique. C'est un massif de terre, ou de

pierre, bordé de pierre & fondé dans l'eau, pour soutenir une berge à une certaine hauteur, ou pour empêcher les inondations. On trouve dans le tom. IV. de l'*Architecture Hydraulique*, plusieurs sortes de constructions de *Digues*. Voici l'idée d'une construction. On choisit de bonnes terres bien battues, lit par lit, à la demoiselle, (*voyez* ce mot) sans aucun mêlange de gravier, ni de sable; on en forme une élévation de trois ou quatre pieds au dessus des plus hautes eaux que la *Digue* doit soutenir, & on lui donne vingt pieds d'épaisseur au sommet, observant que son talut intérieur ait une fois & demi sa hauteur, & l'extérieur une fois un quart seulement. On éleve en même tems que les terres, un bon corroi de glaise de six pieds d'épaisseur, dont la profondeur de l'enracinement est proportionnée à la hauteur des eaux, pour qu'elles ne puissent passer par-dessus.

Cette construction est celle qu'on fait pour une *Digue* de peu de hauteur, de quinze à vingt pieds. Pour une beaucoup plus haute, on soutient les terres des deux côtés par des revêtemens de maçonnerie, afin de diminuer la prodigieuse largeur qu'on seroit obligé de donner à la base; & alors on se contente de n'en élever les terres qu'au tiers ou à la moitié de la hauteur. C'est une condition non essentielle, mais bien avantageuse à remplir, que d'élever dans le milieu de l'épaisseur d'une *Digue*, un mur de trois pieds d'épaisseur, qui est bien plus propre à interrompre les transpirations de l'eau, que ne pourroit le faire le meilleur corroi. Au reste on doit recrêpir la surface des murs, du côté des eaux, d'un enduit de ciment d'un pouce d'épaisseur. (*Voyez* encore Jettée.)

Le mot *Digue* vient du grec *Teichos*, un mur; ou, selon M. *Ménage*, du Flamand *Diic*, une levée, parce qu'il y en a beaucoup dans les Pays-Bas.

DIMENSION, s. f. Mesure de la longueur, la largeur, ou la profondeur d'un corps. On doit considerer un bâtiment dans toutes ses *Dimensions*.

DIMINUTION ou CONTRACTURE, s. f. C'est le rétrécissement bien proportionné d'une colonne, de bas en haut. Cette *Diminution* a pris vraisemblablement son origine de la forme des arbres qui ont donné l'idée des colonnes, & qui sont plus larges en bas qu'en haut. Outre cela, les loix de la Statique exigent encore cette *Diminution*; car afin qu'un corps soit bien ferme, il faut que sa surface soit large; ce qui l'empêche de tomber, tandis que la direction de son centre de pesanteur est encore dans sa base.

Plusieurs Architectes ont donné des manieres différentes de diminuer les colonnes, parmi lesquelles on préfere les deux suivantes. La premiere, qu'on peut appliquer aux Ordres massifs, consiste à diviser l'axe de la colonne en trois parties égales, en donnant, avec *Goldman*, au tiers d'en bas, une grosseur continue d'un module. Au bout de ce tiers, on décrit, sur le diametre de la colonne, un demi-cercle, dont le centre est dans l'axe de la colonne. On divise ensuite les deux tiers de la colonne en autant de parties égales qu'on veut, & on tire du haut de la colonne diminuée, une ligne parallele à l'axe jusques au demi-cercle. Enfin on divise cet arc coupé en autant de parties qu'on a partagé les deux tiers de la colonne; on tire par tous les points de l'arc des paralleles à l'axe; & en faisant passer une ligne courbe par ces points de contact, on a la *Diminution* de la colonne.

La seconde maniere de diminuer la colonne, se fait selon la premiere conchoïde de *Nicomede*, pour la construction de laquelle il a inventé un instrument particulier. *Blondel* a fait voir le premier, dans son *Cours d'Architecture*, Part. II. liv. I. ch. 2. que cette ligne convenoit pour tracer tout d'un coup la *Diminution* de la colonne. (*Voyez* l'article *Conchoïde*, dans le *Dictionnaire univ. de Mathém. & de Physique*.)

DIPTERE. *Voyez* Temple.

DISPOSITION, s. f. C'est l'arrangement des parties d'un édifice, par rapport au tout ensemble. C'est aussi l'accommodement du plan & des ornemens d'un jardin avec son terrein. (*Voyez* Distribution, Décoration, & Jardin.)

DISTRIBUTION, s. f. C'est la division des pieces qui composent le plan d'un bâtiment, & qui sont situées & proportionnées à leur usage. Cette division forme un art qui demande une grande attention. Car il faut s'assujettir aux vûes de celui qui fait bâtir, & en même tems soumettre ces vûes, sans les alterer, à la Beauté & à la commodité. Tout cela demande beaucoup d'intelligence & de goût. Nous ne prétendons pas prescrire ici des régles à l'un & à l'autre ; mais nous allons donner des principes généraux.

1°. Un bâtiment doit se bien présenter, & avoir une entrée avantageuse. 2°. La meilleure place du corps de logis est entre cour & jardin. 3°. Les offices & les écuries doivent être placés de telle sorte que les appartemens n'en soient point incommodés ; ce qu'on évite en les plaçant en aîle de chaque côté de la cour. 4°. L'une de ces aîles, celle où sont les offices & les écuries, doit répondre à un vestibule qui aboutisse à la salle à manger, afin que le service de la table se fasse commodément. 5°. C'est une chose à éviter sans doute, que des formes irrégulieres aux pieces, quelqu'avantage qu'on en retirât d'ailleurs : cependant il est si avantageux de placer une piece destinée à recevoir des compagnies, dans une belle situation, qu'on y sacrifie souvent bien des pieces. 6°. Lorsque dans un grand bâtiment, on veut ménager une enfilade de longue étendue, on doit éviter qu'il ne se rencontre dans cette enfilade des pieces destinées aux domestiques. 7°. On ne doit pas trop faire saillir les avant-corps d'un édifice sur les arrieres-corps. 8°. Dans la *Distribution* extérieure on doit prendre garde de ne pas construire des aîles en équerre du côté des jardins. 9°. Quoique la symmétrie doive être observée en général, il est néanmoins des cas où l'on peut négliger la symmétrie dans la *Distribution* intérieure, pourvû qu'on lui ménage de la relation avec ses côtés opposés. 10°. Dans les bâtimens de peu d'étendue, il faut *distribuer* les appartemens de façon que les salles de compagnie, & autres pieces destinées à la résidence des Maîtres, soient éloignées des pieces destinées aux domestiques. 11°. Dans la *Distribution* d'un petit comme d'un grand édifice, on doit donner au dosseret des portes, du côté des croisées, au moins trois pieds. 12°. Enfin c'est une régle indispensable d'accorder les *Distributions* intérieures d'un bâtiment avec les décorations extérieures.

On trouvera l'application de ces régles, & des exemples de *Distributions*, dans le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, la *Distribution des maisons de plaisance* & la *Décoration des édifices en général*, de M. *Blondel* ; l'*Architecture moderne* ; l'*Art de bâtir les Maisons de campagne*, par M. *Briseux* ; & l'*Architecture Françoise*.

Distribution de jardin. C'est l'art d'en arranger les parties suivant sa situation. On peut le réduire à quatre maximes fondamentales : 1°. à faire que l'art cede à la nature : 2°. à ne pas trop offusquer un jardin : 3°. à ne le point trop découvrir : 4°. enfin à le faire paroître plus grand qu'il ne l'est en effet.

Distribution d'ornemens. C'est l'espacement égal des ornemens & figures pareilles, & répetées dans quelque partie d'Architecture, comme dans la frise Dorique, la *Distribution* des triglyphes & métopes ; dans la corniche Corinthienne, celle des modillons, &c.

Distribution d'eau. C'est le partage qui se fait de l'eau d'un réservoir, par une ou plusieurs soupapes dans un regard, pour l'envoyer à diverses fontaines.

DITRIGLYPHE, s. m. C'est l'espace de deux triglyphes sur un entre-colonnement Dorique.

DOIGT, s. m. Ancienne mesure Romaine, faisant neuf lignes de pouce de Roi.

DOME, s. m. C'est un comble de figure spherique, élevé entre la nef & le chœur d'une Eglise, ou qui couvre un sallon ou un vestibule. Le *Dôme* d'Eglise contribue beaucoup à sa magnificence ; mais il faut qu'il soit construit avec beaucoup de précaution ; car outre une grande connoissance de l'Architecture, sa construction demande encore celle de la Statique. On peut puiser des lumieres sur cette matiere dans le *Cours d'Architecture* de *Blondel*, dans celui de *d'Aviler*, dans

la *Description de S. Pierre de Rome*, du P. *Bonnani*; & dans la *Maniere parfaite de bâtir toutes sortes d'Eglises*, de *Sturm*. Ce dernier Auteur, après avoir fait l'histoire de ces bâtimens, traite encore fort au long des ceintres en charpente, & des ornemens du *Dôme*, en y ajoutant des remarques pratiques sur sa construction.

Sur le milieu d'un *Dôme*, on fait souvent une élévation particuliere qui a plusieurs ouvertures à côté, & un toît au-dessus. Parmi les exemples les plus superbes des *Dômes*, on compte ceux de S. Pierre, & de S. Ignace, à Rome; celui de S. Paul, à Londres; & celui des Invalides, à Paris. Ce dernier, ainsi que les dômes du Val de Grace, de la Sorbonne, &c. se trouvent dans le Recueil connu sous le titre de l'*Architecture Françoise*.

Dôme à pans. Dôme dont le plan est octogone, extérieurement & intérieurement, comme ceux des Eglises de Notre Dame du Peuple, & de la Paix, à Rome. Il y en a aussi qui ne sont octogones que par dehors, tel que le *Dôme* de S. Louis des PP. Jesuites, à Paris.

Dôme surbaissé. C'est un *Dôme* dont le contour est beaucoup au dessous du demi-cercle, comme le *Dôme* de Sainte Sophie, à Constantinople, qui a été bâti sous l'Empereur *Justinien*, par *Anthemius*, de Trales, & *Isidore*, Milésien, célébres Architectes.

Dôme surmonté. Dôme qui est formé en demi-sphéroïde, à cause de sa grande élévation, afin qu'il paroisse à la vûe de figure spherique, qui est la plus parfaite, comme sont la plûpart des *Dômes*, entre lesquels celui de Saint Pierre de Rome passe pour le plus grand & le mieux proportionné.

DÔME DE TREILLAGE. C'est la couverture d'un pavillon ou sallon de treillage, dont le plan est rond, quarré, ou à pans, & le contour ordinairement circulaire, comme celui du combat des animaux dans le labyrinthe de Versailles.

DONJON, s. m. C'est un petit pavillon, ordinairement de charpente, élevé au-dessus du comble d'une maison, pour y prendre l'air, & jouir de quelque belle vûe. C'est aussi, dans les anciens châteaux, une tourelle en maniere de guérite, sur une grosse tour, comme le *Donjon* du château de Vincennes.

DORER, v. act. Terme de Décoration. C'est appliquer de l'or en feuilles au dedans ou au dehors des édifices, pour les enrichir. On *Dore* avec de l'or mat ou bruni, sur plusieurs couches de couleur à l'huile ou à détrempe (intérieurement); & avec de l'or à l'huile en dehors, le plomb des côtes de dôme, des bourseaux, campanes, enfaîtemens & amortissemens de comble, & les ouvrages de fer & de bronze. On peut consulter là-dessus les *Principes de l'Architecture, de la Sculpture, de la Peinture, & des autres Arts qui en dépendent*, par *Félibien*.

DORMANT DE CROISÉE, s. m. C'est la partie du chassis qui tient dans la feuillure de la baye, & qui porte les chassis & les guichets d'une croisée.

DORMANT DE FER. C'est au dessus des venteaux d'une porte de bois, ou de fer, un panneau de fer évuidé, pour donner du jour.

DORTOIR, s. m. C'est dans les Couvents une allée dans le second étage au dessus du cloître, où se trouvent les cellules des Religieux ou des Religieuses. On a pris occasion de là de faire les mêmes divisions dans les bâtimens où plusieurs personnes logent séparément les unes des autres.

DOS-D'ANE, s. m. Nom général qu'on donne à tout corps qui a deux surfaces inclinées, qui se terminent à une ligne, comme un faux comble.

DOSSE, s. f. Grosse planche dont on se sert pour échafauder, voûter, &c.

DOSSE-FLACHE. C'est la premiere planche qui se leve d'un arbre, quand on l'équarrit, & où l'écorce paroît d'un côté.

DOSSERET, s. m. Petit jambage au parpain d'un mur, qui fait le piédroit d'une porte, ou d'une croisée. C'est aussi une espece de pilastre, d'où un arc doubleau prend naissance de fond. Les *demi-Dosserets* sont dans les encoignures.

DOSSERET ou DOSSIER DE CHEMINÉE. C'est un petit exhaussement au dessus d'un mur de pignon ou de face, avec aîles, pour retenir une souche de cheminée.

DOSSIER, ſ. m. C'eſt la partie d'un ouvrage de menuiſerie, contre laquelle on s'adoſſe, comme aux formes de chœur, chaires de Prédicateur, bancs, œuvres d'Egliſe, &c. Le *Doſſier* des formes du chœur de S. Jean de Lyon, eſt un lambris de marbre.

Doſſier eſt auſſi le nom de la partie qui ſert de fond à un bufet.

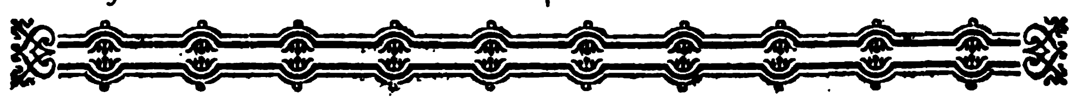
DOUBLEAU. *Voyez* ARC-DOUBLEAU.

DOUBLEAUX, ſ. m. pl. Les Charpentiers appellent ainſi les fortes ſolives des planchers, comme celles qui portent les chevêtres.

DOUCINE, ſ. f. Moulure concave par le haut, & convexe par le bas, qui ſert ordinairement de cymaiſe à une corniche délicate. On l'appelle auſſi *Gueule droite*; & lorſqu'elle fait l'effet contraire, *Gueule renverſée*.

DOUELLE, ſ. f. Mot dérivé du latin *Dolium*, un tonneau. C'eſt le parement intérieur d'une voûte, & la partie courbe du dedans d'un vouſſoir. La *Douelle* s'appelle auſſi *Intrados*.

DRESSER, v. act. C'eſt élever à plomb quelque corps, comme une colonne, un obéliſque, une ſtatue, &c. *Dreſſer d'alignement*, c'eſt élever un mur au cordeau. *Dreſſer de niveau*, c'eſt applanir le terrein d'un parterre ou d'une allée de jardin. *Dreſſer une pierre*, c'eſt l'équarrir, & rendre ſes paremens & ſes faces oppoſées, paralleles. *Dreſſer en Charpenterie*, c'eſt tringler au cordeau une piece de bois, pour l'équarrir. *Dreſſer en Menuiſerie*, c'eſt ébaucher & applanir le bois. Enfin *Dreſſer une paliſſade de jardin*, c'eſt la tondre avec le croiſſant.



E

EAUX JAILLISSANTES, ſ. f. pl. Ce ſont les *Eaux* qui animent les jardins par la variété des jets, des gerbes, des bouillons & autres figures, qu'elles forment en s'élevant en l'air. La plus belle diſpoſition de ces *Eaux*, eſt qu'elles ſoient tellement raſſemblées, qu'on puiſſe les appercevoir d'un même coup d'œil. Cela n'empêche pas qu'on ne doive en mettre dans les écarts & lieux couverts, pour la variété & la fraîcheur; rien ne convenant mieux d'ailleurs aux *Eaux*, que les bois.

EAUX PLATES. On caractériſe ainſi, en Jardinage, les *Eaux* des canaux, des étangs, des viviers, & miroirs d'eau, qui ne donnent que de la fraîcheur, & où l'on nourrit quelquefois du poiſſon.

ÉBAUCHE, ſ. f. C'eſt la premiere forme qu'on donne à une pierre, à un marbre, &c. dégroſſi ſuivant un modele de relief. C'eſt auſſi un petit modele de cire ou de terre, heurté groſſierement avec l'ébauchoir, pour le mettre enſemble avant que de le terminer. Le mot *Ébauche* vient de l'Italien *Sbozzo*, qui a la même ſignification.

ÉBAUCHER, v. act. C'eſt, en Sculpture, faire l'ébauche d'un chapiteau, d'un vaſe, d'une figure, &c. En taille de pierre, c'eſt dreſſer à pans une baſe, une colonne, avant que de les arrondir. En Charpenterie, c'eſt, après qu'une piece de bois eſt tringlée au cordeau, ou tracée ſuivant une cherche, la dreſſer avec la coignée ou la ſcie, avant de la laver à la beſaiguë. Et en Menuiſerie, *Ebaucher*, c'eſt dreſſer le bois avec le fermoir, avant que de l'applanir avec la varlope.

ÉBOUZINER, v. act. C'eſt ôter d'une pierre ou d'un moilon, le bouzin & les moyes, & l'atteindre avec la pointe du marteau juſques au vif.

ÉCAILLES, ſ. f. pl. Petits ornemens qui ſe taillent ſur les moulures rondes en maniere d'*Écailles* de poiſſon, couchées les unes ſur les autres. On fait auſſi des couvertures d'ardoiſe en *Écailles*, comme au dôme de la Sorbonne, ou de pierre avec des *Écailles* taillées deſſus, comme à un

des

des clochers de Notre Dame de Chartres.

Ecailles ou éclats de marbre. Ce sont les recoupes de marbre, dont on fait de la poudre de stuc.

Ecailles de roche. Pieces de roche délitées, qui servent à bâtir & à couvrir les maisons, comme on en voit à quelques villages de Bourgogne.

ECHAFAUD, s. m. Espece de plancher fait de dosses portées sur des tréteaux, ou sur des baliveaux & boulins scellés dans les murs, ou étrésillonnés dans les bayes des façades, pour travailler sûrement. (*Voyez* Étresillonner.) Cette derniere façon de faire des *Échafauds* est préférable à celle des trous de boulins, qui font toujours un mauvais effet sur une façade. Mais dans les *Échafauds* élevés de différens étages, elle n'est pas pratiquable par son peu de solidité. Les Anciens, pour s'échafauder, au lieu de ces trous de boulins, pour assurer les poutres, laissoient des corbeaux & des pierres en saillie, en guise d'encorbellement. Là-dessus on ne peut cependant prescrire aucune régle, parce que les *Échafauds* doivent être faits suivant l'ouvrage, & ces ouvrages varient à l'infini. Une connoissance de la méchanique, du génie & de la conduite dans celui qui a la direction de l'ouvrage, doivent présider dans la construction d'un *Échafaud*. Ce qu'on peut dire en général, c'est que celui qui a cette direction ne doit pas permettre des *Échafauds*, sans qu'on soit convenu de leur disposition, des bois qu'il faut employer, & des précautions qu'on doit prendre pour les bien établir.

On appelle *Échafauds volans*, ceux qui sont retenus par des cordes. On donne aussi le nom d'*Échafaud* à tout amphithéâtre qui sert à voir un spectacle, comme une entrée publique, un carousel, &c. Ce mot vient de l'Italien *Catafalco*, qui a la même signification.

ECHAFAUDAGE, s. m. C'est l'assemblage des pieces nécessaires pour dresser des échafauds. (*Voyez* Échafaud.)

ECHALAS, s. m. pl. Morceaux de cœur de chêne, refendus quarrément par éclats d'environ un pouce de gros, & planés ou rabotés, quand ils ne sont pas droits. On en fait de différentes longueurs. Ceux de quatre pieds & demi servent pour les contr'espaliers, & haies d'appui, & ceux de huit à neuf pieds, ou de douze, &c. pour les treillages.

ECHANTILLON, s. m. Mesure conforme à l'usage & aux Ordonnances, pour les pieces de bois à bâtir, la brique, la tuile, l'ardoise, le carreau, le pavé, &c. dont l'étalon ou mesure originale, est conservée dans l'Hôtel de Ville, ou dans une Jurisdiction.

Echantillon. *Voyez* Bois & Pierre d'Échantillon, & Pureau.

ECHAPPÉE, s. f. C'est une largeur ou espace assez grand pour faciliter le tournant des charrois dans une allée, une remise, &c. & pour le passage d'une écurie derriere les chevaux. On appelle encore *Échappée*, une hauteur suffisante pour descendre facilement dans une cave, au dessous de la rampe d'un escalier.

ECHAQUETTE, GUERITE, (s. f.) ou DONJON, (s. m.) C'est sur les vieux châteaux, une espece de tourelle élevée sur une tour ou une terrasse, pour faire le guet, & découvrir de loin l'ennemi.

ECHARPE, s. f. C'est dans les machines dont on se sert dans l'art de bâtir, une piece de bois avancée au dehors, où est attachée une poulie, qui fait l'effet d'une demi-chevre, pour enlever un médiocre fardeau. C'est aussi une espece de cordage pour retenir & conduire un fardeau en le montant.

Echarpe. *Voyez* Ceinture.

ECHARPER, v. act. C'est haler & chabler une piece de bois. (*Voyez* Cables.)

ECHASSES, s. f. pl. Régles de bois minces en maniere de lattes, pour jauger les hauteurs & retombées des voussoirs, & les hauteurs des pierres en général.

Echasses d'échafaud. Grandes perches debout, nommées aussi *Baliveaux*, qui, étant liées & entées les unes sur les autres, servent à échafauder à plusieurs étages, pour ériger les murs, faire les ravalemens & les regratemens.

ECHAUDOIR, s. m. Lieu pavé au rez de chaussée, où les Bouchers font cuire, dans de grandes chaudieres, les abbatis de leurs viandes.

ECHELAGE, f. m. C'est le droit de poser une échelle sur la maison d'autrui, pour refaire un bâtiment, un mur, &c. Ce qui est de droit d'*Echelage* d'un côté, est par conséquent servitude de l'autre.

ECHELIER ou RANCHER, f. m. C'est une longue piece de bois, traversée de petits échelons, appellés *Ranches*, qu'on pose àplomb pour descendre dans une carriere, & en arcboutant, pour monter à un engin, grue, gruau, &c.

ECHELLE, f. f. Ligne qu'on met au bas des desseins pour les mesurer, & qu'on divise en parties égales, qu'on appelle *degrés*, qui ont valeur de modules, pieds, pouces, toises, cannes, brasses, palmes, &c. chacune desquelles mesures se subdivise en moindres parties sur la premiere portion, comme le module en parties, la toise en pieds, le pied en pouces, le pouce en lignes, la canne en palmes, la palme en onces, &c.

Echelle de front, & *Echelle fuyante*. La premiere est en perspective une division de parties égales sur la ligne horizontale, pareille à celle de la ligne de terre : la seconde est une division de parties inégales, sur une ligne de côté, depuis la ligne de terre jusques au point de vûe. Ces *Echelles* se peuvent diviser en toises, pieds & pouces.

Echelle. On appelle ainsi un escalier roide & difficile à monter, à cause de la trop grande hauteur de ses marches, & de leur peu de giron.

ECHELLE SAINTE, f. f. C'est à Rome, près de S. Jean de Latran, un portique qui présente cinq arcades de front avec trois rampes, dont celle du milieu est faite de quelques degrés de la maison de *Caïphe*, d'où *Jesus-Christ* fut transféré chez *Pilate* : les degrés, au nombre de vingt-huit, sont recouverts d'autres de marbre, pour les conserver.

ECHIFFRE ou PARPAIN D'ECHIFFRE, f. m. Mur rampant par le haut, qui porte les marches d'un escalier, & sur lequel on pose la rampe de pierre, de bois, ou de fer. Il est ainsi nommé parce que, pour poser les marches, on les chiffre le long de ce mur.

Echiffre de bois. Assemblage triangulaire, composé d'un patin, de deux noyaux, d'un ou de plusieurs potelets, avec limon, appui & balustres tournés ou faits à la main.

ECHINE, f. f. Mot dérivé du grec *Echinos*, la coque d'une châtaigne. C'est dans un quart de rond taillé, la coque qui renferme l'ove. Cela fait un ornement qui est au haut du chapiteau de la colonne Ionique. Les Architectes modernes mettent cet ornement dans les corniches Ioniques, Corinthiennes & Composites.

On appelle aussi *Echine*, le quart de rond même.

ECHOPE, f. f. Petite boutique de menuiserie, ou de menue charpente, garnie de maçonnerie & adossée contre un mur, quelquefois avec une petite chambre au dessus. Selon M. *Ménage*, ce mot vient de l'anglois *Schop*, qui a la même signification.

ECLATS, f. m. pl. Ce sont tous les morceaux de bois qu'on enleve avec la coignée, ou le fermoir, en dégrossissant & ébauchant une piece de bois.

ECLUSE, f. f. Terme d'Architecture hydraulique. Ouvrage de maçonnerie & de charpenterie, fait pour soutenir & pour élever les eaux. Les parties de cet ouvrage sont les bajoyers (*voyez* ce mot), le radier ou plancher de l'*Ecluse*, avec tout ce qui l'accompagne (*voyez* Grillage & Radier), & les portes. Voici comment ces parties composent un tout. Deux aîles de maçonnerie, (on les appelle *bajoyers* ou *jouillieres*) l'une placée à la rive droite d'un canal, ou courant d'eau, l'autre à la rive gauche, forment un espace ou *chambre* fermée par deux paires de portes *busquées*, c'est-à-dire dont les venteaux s'arcboutent réciproquement; l'une d'amont, qu'on nomme aussi *de tête*; l'autre d'aval, qu'on appelle *de mouille*, lesquelles s'ouvrent & se ferment à volonté, pour faciliter l'écoulement des eaux, & le passage des bateaux. Quand l'*Ecluse* répond à la mer, on donne le nom de *Portes d'hebes*, ou de *flot*, à celles qui regardent la mer; & celui de *Portes d'eau douce*, à celles qui regardent le rivage. Il faut sans doute beaucoup d'art & d'intelligence pour rendre

ces portes capables d'une grande résistance, sans les surcharger d'une trop grande quantité de bois: mais cette connoissance n'est point le sujet d'un article; & c'est aux Traités où l'on a écrit *ex professo* des *Ecluses*, qu'on doit recourir pour se la procurer. Nous nous arrêterons à quelques points généraux où nous puissions nous faire entendre sans le secours des figures.

1°. Quand les *Ecluses* doivent donner passage à une grande quantité d'eau à la fois, soit pour faciliter un écoulement plus prompt, ou pour inonder un grand pays en peu de tems, on y fait deux passages l'un contre l'autre, afin que les portes ayent moins de charge. Lorsque deux passages ne suffisent pas, on en fait un plus grand nombre.

2°. Les bajoyers des grandes *Ecluses* doivent se terminer en queue d'hironde, afin d'avoir un arrasement formé qui facilite l'entrée & la sortie de l'eau, lorsqu'elle doit y passer en grande abondance, tant pour remplir ou vuider un bassin, une forme, ou un canal, que pour empêcher que l'eau ne passe derriere ces mêmes bajoyers pour les cerner.

3°. Il y a dans quelques *Ecluses* un guichet au bas de chaque venteau, pour faire passer d'un côté à l'autre la quantité d'eau que l'on veut. Ces guichets se ferment à l'aide de petites vannes, qu'on leve & qu'on baisse par le moyen des crics attachés sur l'entretoise supérieure.

4°. Afin de faciliter le passage d'un côté de l'*Ecluse* à l'autre, on fait un pont tournant que l'on replie pour laisser passer librement les bâtimens de mer tout mâtés. Dans les grandes *Ecluses*, ce pont est composé de deux parties qui tournent & reposent sur chaque bajoyer. Outre ce pont, on en fait un autre petit au sommet de chaque porte, qui sert à celui qui a soin de l'*Ecluse*. Ce pont n'est autre chose qu'un excès à l'entretoise de quelques pouces, afin qu'un homme puisse y passer en se tenant à un garde-fou. Dans les *Ecluses* médiocres, on supplée à ce pont par une planche posée le long de chaque porte sur des corbeaux de fer.

5°. Nous allons transcrire de l'*Architecture hydraulique* de M. *Belidor*, ce qui regarde les proportions d'une *Ecluse*, parce que l'Auteur ayant fait sentir l'union de l'Architecture civile avec l'Architecture hydraulique, nous ne voudrions pas passer sous silence une si grande autorité, qui appuye bien notre projet, en alliant les deux Architectures que nous venons de nommer. Voici donc ce morceau qui est remarquable. C'est M. *Bélidor* qui parle.

» Quoiqu'il ne soit point absolument » nécessaire d'assujettir les proportions » des *Ecluses* à une précision si grande » que celle qu'on observe dans l'Archi- » tecture civile, où il faut que toutes les » parties ayent entr'elles un certain rap- » port, qui fasse que la vûe & le goût » soient pleinement satisfaits; on doit » pourtant avoir certains principes, qui, » étant tirés de ce que l'expérience a pû » apprendre de meilleur, servent de ré- » gle générale pour exécuter en toute sû- » reté les plus grands projets. Et comme » les maximes d'Architecture ont été ti- » rées des plus beaux édifices antiques, » de même celles que je vais donner ont » été prises sur les *Ecluses* qui ont le mieux » réussi. (*Voyez* l'Ouvrage cité ci-dessus, seconde Partie, premier vol. liv. I. p. 62.)

C'est au siége de Montargis, en 1426, que se fit la premiere *Ecluse*. Ce fut pour inonder les assiégeans dans leur camp, que les habitans de ce pays les inventerent. Cela ne pouvoit se pratiquer qu'en retenant les eaux de la riviere de Loing, & une *Ecluse* seule étoit capable de faire cet effet d'une maniere à n'être pas préjudiciable aux assiégés. On doit aux Hollandois la perfection des *Ecluses*. Le premier ouvrage qui ait paru sur ce bâtiment hydraulique, est même d'un Hollandois, nommé *Simon Stevin*, Ingénieur célébre; son livre publié en 1618, est intitulé, *Fortification par Ecluses*. Le second Auteur sur les *Ecluses* est *Corneille Meyer:* le titre de son livre est, *L'Arte di restituir à Roma la traslaciata navigatione del suo Tevere*, dont on a un extrait en François, intitulé, *Traité des moyens de rendre les rivieres navigables*. En 1715 il a paru à Ausbourg un *Traité*

des *Ecluses & Portes à roulement*, par *L. C. Sturmius*. M. *Léopold* a écrit aussi sur cette matiere, dans son *Theatrum Hydrotecnicharum*, ch. XXVII. Mais rien n'égale en ce genre de travail les troisiéme & quatriéme volumes de l'*Architecture hydraulique*, de M. *Bélidor*, où l'on trouve la maniere de construire toutes sortes d'*Ecluses*, & leurs divers usages, qui consistent principalement à inonder les environs d'une place, afin d'en éloigner l'ennemi, à dessécher les pays aquatiques, & arroser ceux qui sont arides, &c. Un des plus beaux usages de ces ouvrages hydrauliques, est sans contredit celui qu'on en a fait au canal de Languedoc. (Voyez *Canal de communication*, à l'article CANAL.) Le mot *Ecluse* est dérivé du verbe *Excludere*, empêcher.

ECLUSE A TAMBOUR. C'est une *Ecluse* qui se remplit & se vuide par le moyen de deux canaux voutés, creusés dans les bajoyers des portes, dont l'entrée, qui est un peu au dessous de chacune, s'ouvre & se ferme par le moyen d'une vanne à coulisse, comme celles du canal de Briare.

ECLUSE A VANNES. *Ecluse* qui se remplit & se vuide par le moyen de vannes à coulisse, pratiquées dans l'assemblage même des portes, comme celles de Strasbourg & de Meaux. (*Voyez* ECLUSE.)

ECLUSE EN ÉPERON. *Ecluse* dont les portes à deux venteaux, se joignent en éperon, ou avant-bec, du côté d'amont, comme toutes celles rapportées ci-dessus.

ECLUSE QUARRÉE. C'est une *Ecluse* dont les portes d'un seul ventail se ferment quarrément, comme les *Ecluses* de la riviere de Seine, à Nogent & à Pont, & celles de la riviere d'Ourque.

ECOINÇON, s. m. C'est dans le piédroit d'une porte ou d'une croisée, la pierre qui fait l'encoignure de l'embrâsure, & qui est jointe avec le lancis, (*voyez* ce mot) quand le piédroit ne fait pas parpain. (*Voyez* PARPAIN.)

ECOLES, s. f. pl. C'est un bâtiment composé de grandes salles, où l'on enseigne publiquement les Sciences. Les *Ecoles* étoient célebres chez les Anciens, comme celles d'Athènes en Grece, de Rome, &c. Aujourd'hui ce nom est particulierement consacré aux lieux où l'on enseigne le Droit, la Médecine, & la Chirurgie, & aux Académies où le Roi entretient de jeunes gens pour apprendre la marine, & l'art militaire.

ECOPERCHE ou ESCOPERCHE, s. f. Piece de bois avec une poutre, qu'on ajoute au bec d'une grue, ou engin, pour lui donner plus de volée. (*V.* GRUE & ENGIN.)

ECORCIER, s. m. C'est, près d'un moulin à tan, un bâtiment qui sert de magasin pour les écorces de chêne.

ECORNURE. *Voyez* EPAUFRURE.

ECOUTES, s. f. pl. On appelle ainsi les tribunes à jalousie, dans les Ecoles publiques, & dans les salles de spectacles, où se tiennent les personnes qui ne veulent point être vûes. (*Voyez* LANTERNE.)

ECURIE, s. f. C'est un bâtiment long au rez de chaussée d'une cour, destiné à la demeure des chevaux. Ils y sont séparés par des poteaux & des perches; & l'espace qui les renferme est un peu élevé, formant ainsi une pente pour l'écoulement des eaux. La mangeoire occupe ordinairement la largeur de l'*Ecurie*, pourvû que le jour ne frappe point sur elle. C'est donc la longueur de la mangeoire qui détermine la longueur de l'*Ecurie*, laquelle mangeoire est déterminée elle-même par le nombre des chevaux que l'*Ecurie* doit contenir. Or la largeur d'un cheval de carrosse est fixée à 4 pieds, & à 3 pieds $\frac{1}{2}$ pour un cheval de selle. Ainsi une *Ecurie* pour six chevaux doit avoir 21 à 24 pieds de longueur. A l'égard de la largeur, il faut 8 pieds de longueur pour le cheval, y compris la mangeoire, & 5 pieds d'échappée derriere. C'est donc au moins 13 pieds pour la largeur de l'*Ecurie*. On la pave à 4 pieds près de la mangeoire, & le reste se bat en salpêtre, pour conserver le pied des chevaux. On pratique à côté de l'*Ecurie* un petit endroit nommé *Sellerie*, pour y mettre les harnois. Les grandes *Ecuries* sont divisées en trois parties, l'une pour les chevaux de carrosse, l'autre pour les chevaux de selle, & la troisiéme pour les chevaux entiers, ou malades. (Dans les grands Hôtels, ces trois divisions font trois *Ecuries* particulieres.) Les plus belles sont

voûtées. La situation d'une *Ecurie*, dans une maison, est dans une cour séparée, ou sur la rue, afin de faire sortir le fumier sans passer par la cour principale.

On comprend aussi sous le nom d'*Ecurie*, le logement des Ecuyers, Pages, Gens de livrée, & autres Officiers & Artisans nécessaires aux équipages. Il n'y a point d'*Ecuries* plus magnifiques que celles du Roi à Versailles. Elles sont du dessein de M. *Mansard*.

ECURIE DOUBLE. C'est une *Ecurie* qui a deux rangs de chevaux avec un passage au milieu, ou avec deux passages, les chevaux étant tête à tête, & éclairés sur la croupe, comme la petite *Ecurie* du Roi, à Versailles, qui est disposée de ces deux manieres.

ECURIE SIMPLE. On appelle ainsi une *Ecurie* qui n'a qu'un rang de chevaux, comme l'*Ecurie* qui est sous la grande galerie du Louvre, & celle qui est à côté des Tuileries, dont la voûte surbaissée est remarquable par son appareil. Elle a été bâtie par *Philibert De Lorme*.

ECUSSON, f. m. Terme de Serrurerie. Petite plaque de fer qu'on met sur les portes des chambres, & des bahus, vis-à-vis des serrures, & au travers de laquelle entre la clef. On donne aussi le nom d'*Ecusson* à toutes les platines qui ornent les heurtoirs, les boucles, les boutons, & les entrées des serrures.

EDIFICE, f. m. Terme synonime à bâtiment. (*Voyez* BATIMENT.) Cependant ce terme ne devroit signifier que les lieux d'habitation, parce qu'il dérive du latin *Ædes*, maison.

EGLISE, f. f. Ce terme dérivé du grec *Ekklesia*, assemblée, est le nom d'un lieu où les Chrétiens font le Service divin. Ce lieu est un grand bâtiment, beaucoup plus long que large, avec nef, chœur, bas-côtés, chapelles, clocher, &c. On appelle *Eglise pontificale*, celle du Pape, comme Saint Pierre de Rome; *Patriarchale*, celle où il y a un Patriarche, comme Saint Marc de Venise; *Métropolitaine*, celle où il y a un Archevêque; *Cathédrale*, celle où il y a un Evêque; *Collégiale*, celle qui est desservie par des Chanoines; *Paroissiale*, celle où il y a des Fonts, & qui est desservie par un Curé; & *Conventuelle*, celle d'un Monastere. On distingue plusieurs sortes d'*Eglises*, que nous allons faire connoître en allant du simple au composé.

Eglise simple. C'est une *Eglise* qui n'a que la nef & les chœurs, comme celle de la Sainte Chapelle, à Paris, & la plûpart de celles des Couvents de filles.

Eglise à bas-côtés. On caractérise ainsi une *Eglise* qui n'a qu'un rang de portiques, en maniere de galeries voûtées, avec chapelles en son pourtour, comme entre les *Eglises* gothiques modernes, celle de Saint Médéric, & parmi les nouvelles, l'*Eglise* de Saint Roch, à Paris.

Eglise à doubles bas-côtés. C'est une *Eglise* qui a en son pourtour deux rangs de galeries, avec chapelles, comme les *Eglises* de Notre Dame, & de Saint Eustache, à Paris.

Eglise en croix grecque. Eglise dont la longueur de la croisée est égale à celle de la nef, comme l'*Eglise* du dehors des Invalides, à Paris. Elle est ainsi nommée, tant parce qu'elle a la figure de la croix des Grecs, que parce que la plûpart de leurs *Eglises* sont bâties de cette maniere.

Eglise en croix Latine. C'est une *Eglise* dont la nef est plus longue que la croisée, comme à S. Pierre de Rome, & à la plûpart des *Eglises* gothiques.

Eglise en rotonde. Eglise dont le plan est circulaire, à l'imitation du Panthéon, à Rome, comme l'Eglise de S. Bernard, à *Termini*, faite d'un des pavillons ronds des thermes de Dioclétien; & à Paris, celle des Religieuses de l'Assomption, rue Saint Honoré, du dessein de M. *Errard*, Peintre du Roi.

Eglise soûterreine. C'est une *Eglise* qui étant au dessous d'une autre, est beaucoup plus basse que le rez de chaussée, comme à Notre Dame de Chartres, & à l'Eglise de Saint Germain, à Auxerre, où il y a trois *Eglises* l'une sur l'autre. On appelle *basse Eglise*, celle qui est sous une autre, & au rez de chaussée, comme à la Sainte Chapelle, à Paris. Les Italiens nomment *Grottes*, les *Eglises souterreines*. (*Voyez* GROTTE.)

EGOUT, f. m. C'est le nom de l'extrê-

mité du bas d'un comble, faite des dernieres tuiles ou ardoises, qui saillent au-delà de la corniche, pour jetter les eaux loin du mur de face. Il y a des *Egoûts quarrés*, ou à *double pointe*, de cinq tuiles, & des *Egoûts simples* de trois tuiles.

EGOUT. Ce terme signifie aussi le passage par où s'écoulent les immondices. L'*Egoût* est quelquefois une servitude dans une maison, parce que les eaux de la maison voisine y ont leur passage. (*Voyez* CLOAQUE.)

ELAGUER, v. act. C'est couper avec une serpe le superflu des branches d'un arbre, pour lui donner de la grace.

ELEGIR, v. act. C'est en Menuiserie pousser à la main, dans une piece de bois, un panneau, une moulure, un compartiment, une languette, &c.

ELEVATION, s. f. C'est la représentation de la façade d'un bâtiment, qu'on nomme *Ortographie*, quand elle est géométrale. (*Voyez* ORTOGRAPHIE.)

ELÉVATION PERSPECTIVE. C'est le dessein d'un bâtiment dont les parties reculées paroissent en raccourci.

ELÉVATION DES EAUX. C'est l'action des eaux pour rejaillir en l'air. L'eau s'*éleve* presque aussi haut que l'endroit d'où elle part. Sçachant donc par le moyen du nivellement, l'*Elévation* de cet endroit, on connoît la hauteur à laquelle les eaux doivent s'élever. Lorsque l'*Elévation* des eaux ne peut pas être naturelle, on les éleve avec des pompes foulantes ou aspirantes.

ELEVE, s. m. Ce mot, qui vient de l'Italien *Allievo*, signifie apprentif, ou disciple dans l'exercice de l'Architecture.

ELEVER, v. act. C'est donner de la hauteur à un bâtiment. C'est aussi dessiner un bâtiment en *élevant* des lignes perpendiculaires sur un plan.

EMBASEMENT, s. m. Espece de base continue en maniere de large retraite au pied d'un édifice.

EMBOITURE, s. f. Terme de Charpenterie. C'est dans l'assemblage d'une porte collée & *emboîtée*, une espece de traverse d'environ cinq pouces, qu'on met à chaque bout, pour retenir en mortaise les ais à tenon collés & chevillés. Les *Emboîtures* doivent toujours être de bois de chêne, même aux ouvrages de sapin. On dit *emboîter*, pour enchasser une chose dans une autre.

EMBRANCHEMENS, s. m. pl. Pieces de l'enrayure, assemblées de niveau avec le coyer & les empanons, dans la croupe d'un comble.

EMBRASER, ou pour mieux dire, EBRASER, v. act. C'est élargir en dedans la baye d'une porte, ou d'une croisée, depuis la feuillure jusques au parpain du mur, ensorte que les angles de dedans soient obtus.

EMBRASSURE, s. f. C'est un assemblage à queue d'aronde, de quatre chevrons chevillés au dessous du plinthe & du larmier d'une souche de cheminée de plâtre, pour empêcher qu'elle ne s'éclate.

On appelle aussi *Embrassure* une barre de fer méplat, coudée & boulonnée, qui sert au même usage.

EMBRASURE, (s. f.) ou plûtôt EBRASEMENT, s. m. C'est l'élargissement qu'on fait au dedans d'une porte, ou d'une croisée, depuis la feuillure jusques au parpain, pour faciliter le passage de la lumiere & l'ouverture des guichets. On fait quelquefois des *Embrasures* en dehors, quand le mur est fort épais & la baye fort petite.

EMBREVEMENT. *Voyez* ASSEMBLAGE PAR EMBREVEMENT.

EMPANONS. *V.* CHEVRONS DE CROUPE.

EMPATTEMENT, s. m. C'est une *plus-épaisseur* de maçonnerie qu'on laisse devant & derriere dans le fondement d'un mur de face, ou de refend.

ENCASTRER, v. act. Terme dérivé de l'Italien *Incastrare*, enchasser, joindre. C'est enchasser par entaille, ou par feuillure, une pierre dans une autre, ou un crampon (dans le sens de son épaisseur) dans deux pierres pour les joindre.

ENCEINTE. *Voyez* CIRCUIT.

ENCHEVAUCHURE, s. f. C'est la jonction par recouvrement ou feuillure de quelque partie avec une autre, comme l'*Enchevauchure* d'une plate-forme ou d'une dale sur une autre. Elle se fait ordinairement par feuillures de la demi-épaisseur du bois ou de la pierre. Les

tuiles & les ardoises se recouvrent aussi par *Enchevauchure*. (*V.* Couverture.)

ENCHEVÊTRURE, s. f. C'est dans un plancher un assemblage de deux solives & d'un chevêtre, qui laisse un vuide quarré-long, ou rectangulaire, contre un mur, pour porter un âtre sur des barres de trémie, ou pour faire passer un ou plusieurs tuyaux d'une souche de cheminée.

ENCLAVE, s. f. C'est une portion de place, qui forme un angle ou un pan, & qui anticipe sur une autre par une possession antérieure, ou par un accommodement, ensorte qu'elle en diminue la superficie, & en ôte la figure. On dit aussi qu'une cage d'escalier dérobé, qu'un petit cabinet, ou qu'un ou plusieurs tuyaux de cheminée font *Enclave* dans une chambre, quand, par leur avance, ils en diminuent la grandeur.

Enclaves. Terme d'Architecture hydraulique. Ce sont les enfoncemens où se logent les portes des écluses, quand elles sont ouvertes. Ils ont deux pieds & demi aux grandes écluses, & un pied & demi aux moyennes.

ENCLAVER, v. act. C'est encastrer les bouts des solives d'un plancher dans les entailles d'une poutre. C'est aussi arrêter une piece de bois avec des clefs, ou boulons de fer.

Enclaver une pierre, c'est la mettre en liaison, après coup, avec d'autres, quoique de différente hauteur, comme on le pratique dans les raccordemens.

ENCLOS. *Voyez* Clôture.

ENCOIGNURE, s. f. Nom qu'on donne & aux coins principaux d'un bâtiment, & à ceux de ses avant-corps.

Dans un parterre, *Encoignure* est un retour d'angle.

ENCORBELLEMENT, s. m. Nom général qu'on donne à toute saillie qui porte à faux sur quelque console ou corbeau, au-delà du nud d'un mur. On fait des *Encorbellemens* lorsqu'on reprend un mur par sous-œuvre, & que ce qui reste de ce mur n'est pas àplomb sur ce qui a été refait à neuf. Or la saillie de l'ancien mur sur le neuf, se nomme *Encorbellement*. Cet *Encorbellement* porte sur plusieurs assises de pierre. Un exemple rendra ceci sensible. Si un mur se trouvoit hors d'àplomb de son pied de neuf pouces, on feroit porter à la derniere assise de pierre neuf pouces d'*Encorbellement*, à celle au dessous six pouces, & à la suivante trois pouces; ces assises ainsi disposées se fortifiant les unes les autres. La plûpart des faces des maisons de Châlons sur Saone sont de pans de bois portées par *Encorbellement* à chaque étage.

ENCRE DE LA CHINE, s. f. Ceci n'est point un terme d'Architecture, mais le nom d'une sorte d'encre trop en usage dans les desseins d'Architecture, pour n'en pas parler. Cette *Encre* est donc une composition en pains & en bâtons, qui se délaye & fond dans l'eau, & dont on se sert pour tracer & laver les desseins d'Architecture. La meilleure, qui vient de la Chine, est dure, veloutée, & un peu roussâtre, & se détrempe difficilement. Celle qui est contrefaite, qu'on fabrique en Hollande & en d'autres endroits, se détrempe facilement, mais elle est moins belle. On y mêle quelquefois, en la délayant, un peu de bistre ou de sanguine, pour rendre le lavis plus tendre.

ENDUIT, s. m. Composition faite de plâtre, ou de mortier de chaux & de sable, ou de chaux & de ciment, qui sert à revêtir un mur. Le sable qu'on employe pour faire un *Enduit*, ne doit être ni nouvellement tiré de terre, ni avoir été exposé long-tems à l'air, & au soleil. Dans le premier cas, le sable fait secher le mortier trop promptement, & l'*Enduit* se crevasse; & dans le second, la pluie dissout aisément l'*Enduit*, & le change presque en terre.

L'*Enduit* dont on se sert pour peindre à fresque, se fait avec du sable de riviere, bien passé au sas, ou d'autre bon sable détrempé avec de la chaux vieille éteinte. Pour peindre à l'huile, il faut un *Enduit* fait avec de la chaux & de la poudre de marbre, ou du ciment fait de tuiles bien battues. On frotte cet *Enduit* avec la truelle pour le rendre bien uni, &. on l'imbibe d'huile de lin avec une grosse brosse. Après cela on couvre le mur avec une brosse, d'une composition de

poix grecque, de mastic, & de gros vernis, qu'on a fait bouillir ensemble dans un pot de terre. Le tout doit s'étendre & s'unir avec une truelle chaude.

On fait encore un *Enduit* pour peindre à l'huile, avec du mortier de chaux, du ciment de tuile, & du sable, qu'on recouvre d'un second *Enduit* composé de la chaux, du ciment bien sassé, & du mâchefer, ou écume de fer, autant de l'un que de l'autre; le tout bien battu & incorporé avec des blancs d'œufs, & de l'huile de lin. Cela forme un *Enduit* extrêmement ferme. Aussi ne doit-on pas différer d'y travailler, quand la matiere y est tout fraîchement mise. (*Voyez* les *Principes d'Architecture, de Peinture, de Sculpture*, &c. par M. *Félibien*.

ENFAITEMENT, s. m. C'est une table de plomb qui couvre le faîte d'un comble d'ardoise.

ENFAÎTEMENT A JOUR. C'est un *Enfaîtement* qui a encore des ornemens de plomb évidés, dont la continuité sur le faîte du comble, forme une balustrade, comme au château de Versailles.

ENFAITER, v. act. C'est couvrir de plomb le faîte des combles d'ardoise; ou arrêter des tuiles faîtieres, avec des crêtes, sur ceux qui ne sont couverts que de tuiles.

ENFILADE, s. f. C'est l'alignement de plusieurs portes de suite dans un appartement.

ENFONCEMENT, s. m. C'est la profondeur des fondations d'un bâtiment. On dit dans un devis : les fondations auront tant d'*Enfoncement*.

On se sert aussi du terme *Enfoncement*, pour exprimer la profondeur d'un puits, dont la fouille doit se faire jusques à plus de deux pieds au dessous de la superficie des plus basses eaux.

ENFOURCHEMENS, s. m. pl. Ce sont les premieres retombées des angles des voûtes d'arête, dont les voussoirs sont à branches.

ENGIN, s. m. Machine en triangle, composée d'un arbre soutenu de ses arcboutans, & potencé d'un fauconneau par le haut, laquelle, par le moyen d'un étrésille à bras, qui dévide un cable, enleve les fardeaux. (On trouvera la description, la figure & la théorie de cette machine, dans le *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique*, article *Engin*.) Le gruau n'est différent de l'*Engin* que par sa piece de bois d'en haut, appellée *gruau*, qui est posée en rampant pour avoir plus de volée.

Le mot *Engin* vient du latin *Ingenium*, esprit, parce qu'il signifie en général toute sorte de machines, & que l'esprit est très-nécessaire pour leur invention.

ENGRAISSEMENT, s. m. On dit en Charpenterie *Assembler par Engraissement*, c'est-à-dire, joindre si juste des pieces de bois, que pour ne laisser aucun vuide dans les mortaises, les tenons y entrent à force, afin de mieux contreventer, & d'empêcher le hiément. (*Voyez* ce mot.)

ENLIER, v. act. C'est, dans la construction, engager les pierres & les briques ensemble, en élevant les murs, ensorte que les unes soient posées sur leur largeur, comme les carreaux, & les autres sur leur longueur, ainsi que les boutisses, pour faire liaison avec le garni ou remplissage.

ENNUSURE ou ANNUSURE, s. f. Morceau de plomb en forme de basque, sous le bourseau, & aux pieds des poinçons & amortissemens d'un comble.

ENRAYURE, s. f. C'est un assemblage de charpente de niveau, composé d'entraits, coyers, goussets, & embranchemens avec sablieres simples ou doubles, qui sert à retenir les fermes & demi-fermes d'un comble. On appelle *double Enrayure*, celle qui est de niveau du petit entrait. Il y a des *Enrayures* quarrées, & des *Enrayures* rondes; les premieres servent aux croupes des pavillons, & les secondes aux dômes.

ENROULEMENT, s. m. Nom général qu'on donne à tout ce qui est contourné en ligne spirale, comme l'*Enroulement* d'un pilier butant en console, de l'aîleron d'un portail d'Eglise, &c.

ENROULEMENS DE PARTERRE. Ce sont des plate-bandes de buis, ou de gazon, contournées en ligne spirale. Les Jardiniers les appellent *Rouleaux*.

ENSEMBLE, s. m. Terme dont on se sert pour exprimer la masse d'un bâtiment, &

& quelquefois aussi pour marquer la proportion relative des parties au tout. Par exemple, le porche de l'Eglise de la Sorbonne, du côté de la cour, fait un très-bel *Ensemble* avec l'Eglise.

ENSEUILLEMENT, f. m. Appui d'une fenêtre au dessus de trois pieds. Une fenêtre peut avoir 5, 7 ou 9 pieds d'*Enseuillement*. C'est ce qu'on appelle autrement *Enseuillement de vûe*. Ainsi lorsque dans la Coutume de Paris, on dit que les vûes doivent avoir 9 pieds d'*Enseuillement*, cela signifie que le bas de ces vûes doit commencer à 9 pieds au dessus du plancher bas de la piece éclairée par ces vûes. (*Voyez* la *Coutume de Paris*, article 200. à la fin du premier volume de l'*Architecture moderne*.)

ENTABLEMENT, f. m. C'est la troisiéme & la supérieure partie d'un Ordre, qui repose sur la colonne. *Vitruve* & *Vignole* la nomment *Ornement*. Elle renferme l'architrave, la frise, & la corniche. *Goldman* donne à sa hauteur 4 modules. *Vignole* lui donne le quart de la hauteur de toute la colonne, & comme *Vignole* est très-suivi, on s'en tient là. L'*Entablement* est différent selon les Ordres. (*Voyez* Ordre.) Ce mot vient du latin *Tabulatum*, plancher, parce qu'on suppose que la frise est formée des bouts de solives qui portent sur l'architrave.

Entablement de couronnement. C'est un *Entablement* qui couronne un mur de face, & sur lequel pose le pied du comble.

Entablement recoupé. *Entablement* qui fait retour par avant-corps sur une colonne ou un pilastre, comme aux arcs de *Titus* & de *Constantin*, à Rome.

ENTAILLE, f. f. C'est une ouverture qu'on fait pour joindre une chose avec une autre. Les *Entailles* se font *quarrément*, de la demi-épaisseur du bois, *par embrévement à queue d'aronde*, *en adent*, &c. ainsi que les assemblages. On fait des *Entailles* dans les incrustations de pierre, ou de marbre, pour y placer les morceaux postiches. On fait encore des *Entailles* à queue d'aronde, pour mettre un tenon de nœud de bois de chêne, ou un crampon de fer, ou de bronze, incrusté de son épaisseur, afin de retenir un fil dans un quartier de pierre, ou dans un bloc de marbre.

ENTAMURES DE CARRIERE, f. f. pl. Ce sont les premieres pierres qu'on tire d'une carriere nouvellement découverte.

ENTOISER, v. act. C'est arranger quarrément des matériaux informes, comme des moilons & des platras, pour mesurer les cubes avec le pied & la toise.

ENTRAIT, f. m. Maîtresse piece de bois, qui est ordinairement de huit à neuf pouces de grosseur, dans laquelle s'assemblent les deux forces d'une ferme. (Pour l'intelligence de cette définition, *voyez* Force & Ferme.) Les hauts combles ont deux *Entraits*, dont le premier se nomme *Grand* ou *Maître-Entrait*; & celui de dessus *Petit-Entrait* : il y a des *Demi-Entraits* qui servent aux combles, à un égoût, & aux croupes de pavillon.

ENTRE-COLONNE ou ENTRE-COLONNEMENT, (f. m.) C'est l'espace qui est entre deux colonnes, & qui est mesuré par une ligne perpendiculaire, tirée de l'axe d'une colonne sur l'axe de celle qui est à côté. *Vitruve* ne compte les *Entre-colonnes* que de l'endroit où elles ont une égale grosseur. Il les divise en cinq especes : la premiere, appellée *Pycnostylos*, est celle où les colonnes sont éloignées de cinq modules : la seconde, *Systylos*, de six modules : la troisiéme, *Eustylos*, de six modules & demi : la quatriéme, *Diastylos*, de huit modules ; & la cinquiéme, *Aræostylos*, de dix modules. (Voyez l'*Architecture de Vitruve*, pag. 75. & 77. de la traduction de M. *Perrault*.)

ENTRE-COUPE, f. f. C'est le dégagement qui se fait dans un carrefour étroit, par deux pans coupés opposés, pour faciliter le tournant des charrois.

Entre-coupe double. On appelle ainsi une *Entre-coupe*, lorsque les quatre encoignures d'un carrefour sont en pan coupé, comme aux quatre fontaines de *Termini*, à Rome.

Entre-coupe de voute. C'est le vuide qui reste entre deux voûtes sphériques l'une sur l'autre, depuis l'extrados (*voyez* ce mot) d'une coupe jusques à la douelle d'un dôme ; lesquelles voûtes sont jointes ensemble par des murs de refend au droit

des côtes : le tout sans charpente, & plûtôt de brique que de pierre, comme aux Eglises de Saint Pierre, de Notre Dame de Lorette, devant la colonne Trajane, à Rome ; & à celle de Saint Louis des Invalides, à Paris.

ENTRÉE, f. f. Terme général qui signifie l'endroit par où l'on entre dans quelque lieu, & qui comprend la porte & le passage. Ce mot est opposé à celui d'*issue*, qui est l'endroit par où l'on sort.

ENTRÉE DE CHOEUR. C'est la décoration de toute la façade du chœur d'une Eglise, qui le sépare de la nef. Et en Serrurerie, & en Menuiserie, c'est la décoration de la porte du chœur, plus exhaussée & plus riche que le reste de la clôture à jour.

ENTRÉE DE SERRURE. Plaque de fer chantournée selon un profil, & ciselée ou enrichie de divers ornemens en gravure, qui sert de passage au panneton d'une clef. Il y en a de grandes pour les grosses clefs, & de petites pour les passe-partouts, &c.

ENTRELAS, f. m. Ornement de listels & de fleurons, liés & croisés les uns avec les autres, qui se taille sur les moulures, & dans les frises.

ENTRELAS D'APPUI. Ornemens de Sculpture à jour, de pierre ou de marbre, qui servent quelquefois, au lieu de balustres, pour remplir les appuis évidés des tribunes, balcons, & rampes d'escalier.

ENTRELAS DE SERRURERIE. Ornemens composés de rouleaux & joncs coudés, qui forment divers compartimens pour garnir les frises, pilastres, montans, bordures de fer, &c.

ENTRE-MODILLON, f. m. C'est l'espace qui est entre deux modillons. Les *Entre-modillons* doivent être égaux dans le cours d'une corniche.

ENTRE-PILASTRE, f. m. C'est l'espace qui est entre deux pilastres.

ENTREPOT, f. m. C'est une espece de magasin, dans un port de mer, où l'on tient en dépôt les marchandises débarquées, pour être rembarquées. C'est aussi, dans quelqu'autre ville de commerce, un magasin où une Compagnie de Négocians tient ses marchandises.

ENTREPOT D'ATTELIER. C'est dans l'étendue d'un grand attelier, un espace fermé avec des solives & des planches, pour conserver les équipages, empêcher que les ouvriers ne soient détournés de leur travail, & rendre le chantier libre pour le transport des fardeaux.

ENTREPRENEUR, f. m. C'est le nom de celui qui se charge, qui *entreprend*, & qui conduit un bâtiment pour certaine somme dont il est convenu avec le propriétaire, soit en bloc, ou à la toise.

ENTRER, v. act. C'est joindre bout à bout, & àplomb, des pieces de bois de charpente de même grosseur, comme sont quelques noyaux d'escalier de bois ; ce qui se fait par tenon & mortaise, ou par une entaille de la demi-épaisseur du bois.

ENTRESOL (f. m.) ou MEZZANINE, (f. f.) Petit étage pratiqué dans le haut du rez de chaussée, & quelquefois sur un étage, pour avoir quelque garde-robe ou cabinet sur une autre piece. Ce qui donne lieu à un *Entresol* du rez de chaussée, c'est que les grands sallons qui sont au dessous, étant fort longs & très-larges, doivent avoir une hauteur proportionnée à ces deux dimensions. Or cette grande hauteur n'étant point nécessaire aux pieces qui sont à côté des sallons, on la divise par un plancher ; ce qui forme les *Entresols*. Ces pieces servent de logemens aux domestiques, de garde-robes, ou de cabinets, pour renfermer les meubles. Dans les bâtimens qui n'ont pas des sallons si élevés qu'on puisse y mettre à côté des *Entresols*, on les place à l'étage qui regne sur tout le bâtiment. On en construit quelquefois deux l'un au dessus de l'autre : mais cet usage n'est point approuvé par les Architectes habiles.

ENTRETIENS, f. m. pl. Ce sont des réparations annuelles des bâtimens, & de la culture des jardins, dont se chargent des ouvriers, ou d'autres personnes, moyennant certain prix, mais qui ne sont point garants des réparations extraordinaires, causées par les injures du tems, la caducité ou la malfaçon des bâtimens, comme cela se pratique aux Maisons royales.

ENTRE-TOISE, f. f. Piece de bois qui

fert à entretenir les poteaux d'une cloison & d'un pan de bois, les faîtes avec les sous-faîtes, les sablieres & les plateformes du pied d'un comble.

Entre-toise croisée. Assemblage en maniere de croix de Saint André, posé de niveau entre les entraits de l'enrayure d'un dôme.

ENTREVOUX, s. m. C'est l'espace qui est entre chaque solive d'un plancher, & qui est recouvert d'ais, ou enduit de plâtre.

EPAUFRURE, s. f. C'est l'éclat du bord du parement d'une pierre, emporté par un coup de testu mal donné. Et *Ecornure*, c'est un autre éclat qui se fait à l'arête de la pierre, lorsqu'on la taille, qu'on la conduit, qu'on la monte, ou qu'on la pose.

EPAULÉE, s. f. On dit qu'une maçonnerie est faite par *Epaulées*, lorsqu'elle n'est pas élevée de suite, ni de niveau; mais par redens, c'est-à-dire à diverses reprises, ou à divers tems, comme cela se pratique quand on travaille par sous-œuvre.

EPAULEMENT, s. m. C'est toute portion de mur qui sert à soutenir en partie un chemin escarpé, ou l'extrêmité de quelque talut, & qui fait en contre-bas ce que le rideau (*voyez* ce mot) fait en contre-haut.

EPERON. *Voyez* Contrefort.

Eperon, s. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'est un ouvrage qu'on construit au devant des piles des ponts, pour résister aux matieres, telles que la glace, les bois, &c. que l'eau entraîne, afin qu'elles n'en soient point ébranlées. Il est formé de petits pilots qu'on enfonce les uns derriere les autres à environ cent pas de distance des arches d'un pont, & qui forment un plan incliné. Sur ces pilots on affermit, avec des crampons de fer, une poutre qui a le dos pointu. Ceci ne peut se pratiquer que dans les rivieres peu profondes. Pour les autres on plante des piliers au lieu de pilots. Mais ce travail ne peut gueres être entendu sans figures. Nous renvoyons donc à l'article *Eperon* du *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique*, où ces figures se trouvent.

EPI, s. m. C'est, dans un comble circulaire, comme celui d'un chevet d'Eglise, d'un chapiteau de tourelle, & de moulin à vent, &c. l'assemblage des chevrons avec des liens ou esseliers à l'entour du poinçon; ce qui s'appelle aussi *Assemblage en épi*.

EPI. *Voyez* Brique posée en épi, & Soudure en épi.

Epi de faîte. C'est le bout d'un poinçon qui paroît au dessus du faîte d'un comble, & où l'on attache les amortissemens de poterie, de plomb, de fer ou de bronze.

Epis. Terme d'Architecture hydraulique. Ce sont des bouts de digue construits en maçonnerie, ou avec des coffres de charpente remplis de pierre; ou encore formés d'un tissu de fascinage piqueté, tuné & garni d'une couche de gravier. Ils se placent le long des bords d'une riviere, pour contraindre le fort du courant de se déterminer d'un côté plûtôt que de l'autre, afin d'interrompre tout ce qui peut être préjudiciable. Pour qu'ils produisent cet effet, il faut qu'ils soient construits avec soin; car un *Epi* mal ouvert produiroit un effet contraire. C'est ce dont on se convaincra, en lisant le quatriéme livre, section III. du quatriéme volume de l'*Archit. hydr.* de M. *Bélidor*.

EPIGEONNER, v. act. C'est employer le plâtre un peu serré, sans le plaquer, ni le jetter, mais le lever doucement avec la main & la truelle par *pigeons*, c'est-à-dire par poignées, comme lorsqu'on fait les tuyaux & languettes de cheminée, qui sont de plâtre pur.

EPIGRAPHE, s. f. Terme de décoration. C'est le nom de toutes les inscriptions qui servent dans les bâtimens, pour en faire connoître l'usage, le tems de leur construction, & le nom des personnes qui les ont fait bâtir. On en grave ordinairement les caractères en anglet, sur la pierre & le marbre. Les Anciens faisoient celles des Temples & des arcs de triomphe, de caractère de bronze, dont ils couloient les crampons en plomb, ainsi qu'il paroît par les entailles & trous qui sont restés, après que les lettres en ont été enlevées par les Barbares. Le mot *Epigraphe* est tiré d'un autre mot grec, qui signifie souscription.

EPISTYLE. *Voyez* Architrave.

EPITAPHE, f. f. C'est une infcription qu'on met fur une tombe, ou fur un tombeau, pour conferver la mémoire d'un défunt, & pour lui procurer des prieres. C'est auffi un morceau d'Architecture & de Sculpture, avec bufte, médailles, ou figures fymboliques, qui fe met dans un cimetiere, ou contre les murs ou les piliers d'une Eglife, comme l'*Epitaphe* de M. *De la Chambre*, faite par M. *Jean-Baptifte Tubi*, Romain, Sculpteur du Roi. Ce mot vient du grec *Epi* fur, & *Taphos*, tombeau.

EPURE, f. f. C'est la figure d'une piece de trait auffi grande que l'ouvrage, qu'on trace fur une aire, ou fur un enduit contre un mur, & fur laquelle les Appareilleurs levent leurs panneaux, pour les tracer enfuite fur les pierres. On fait auffi des *Epures* particulieres des parties féparées, (lorfque l'ouvrage eft grand) comme du fuft d'une colonne, pour en tracer le contour, d'un fronton pour avoir l'àplomb des modillons, &c.

EQUARRIR, v. act. C'est mettre une pierre, ou une piece de bois, d'équerre en tout fens.

EQUARRISSAGE, f. m. On dit qu'une piece de bois a fix fur huit pouces d'*Equarriffage*, pour fignifier fes deux plus courtes dimenfions. Lorfque ces dimenfions font égales, comme d'un pied chacune, on dit que la piece a douze pouces de gros.

EQUARRISSEMENT, f. m. C'est la réduction d'une piece de bois en grume à la forme quarrée, en ôtant fes quatre doffes flaches; ce qui peut faire un déchet à peu près de la moitié de fa groffeur.

Equarrissement. *Voyez* Tracer par Equarrissement.

EQUERRE, f. f. Inftrument de fer, de cuivre, ou de bois, compofé de deux régles appellées *branches*, affemblées perpendiculairement par une de leurs extrêmités, qui fert à tracer ou à vérifier un angle droit. (On trouvera à l'article *Equerre*, du *Dictionnaire univerfel de Mathématique & de Phyfique*, la conftruction & la figure d'une *Equerre*.) Le mot *Equerre* a été dérivé, felon les uns, de l'Italien *Squadra*, qui fignifie la même chofe; & felon les autres, du latin *Quadratus*, quarré.

Equerre de fer. C'est un lien de fer coudé, qu'on met aux poteaux corniers d'une encoignure de pan de bois, aux portes de menuiferie, & à d'autres ouvrages.

EQUIDISTANT, adj. Epithéte qu'on donne à une chofe également éloignée d'une autre, & en lignes paralleles, comme les deux pavillons d'une façade également éloignés du point du milieu.

EQUIPAGE, f. m. On comprend fous ce nom général, les grues, gruaux, chevres, vindas, chariots, & autres machines, ainfi que les échelles, baliveaux, doffes, cordages, & tout ce qui fert pour la conftruction & pour le tranfport des matériaux.

ERESTIER. *Voyez* Arestier.

ERIGER, v. act. C'est élever une chofe. On dit *Eriger* un mur, *Eriger* un pan de bois, &c.

ESCALIER, f. m. Montée compofée de marches ou degrés, & d'appuis droits & rampans, laquelle fert à communiquer les étages, & à y parvenir. On confidere fix chofes en général dans un efcalier: 1°. fa place: 2°. fa grandeur: 3°. fa figure: 4°. le jour qu'il doit recevoir: 5°. la proportion de la hauteur à la longueur des rampes, qui eft la même que celle de la hauteur des marches à leur largeur: 6°. fes ornemens. Ces chofes varient fuivant les différens *Efcaliers*; car on pratique plufieurs *Efcaliers* dans une maifon, tant pour parvenir plus promptement à différens étages, à différentes pieces même, que pour faciliter des entrées & des forties à différentes perfonnes, fans être vûes par les gens qui viennent voir le Maître. Et le nombre d'*Efcaliers*, & leur diftribution dans un bâtiment, dépendent fouvent de la capacité de l'Architecte, qui cherche à réunir le beau & le commode, quelquefois auffi des vûes du Maître. Il y a ainfi plufieurs fortes d'*Efcaliers*, que nous ferons connoître à l'article de leur dénomination particuliere; & cette connoiffance pourra fatisfaire aux fix conditions dont nous ve-

nons de parler. Nous allons dire un mot cependant sur ces conditions.

Les Architectes ne sont point d'accord sur la place de l'*Escalier* en général. Les uns veulent qu'il occupe le milieu d'un bâtiment, afin qu'il puisse répondre aux différentes pieces qui y ont ordinairement communication, & qu'il soit vû en entrant. D'autres le placent dans les aîles & extrêmités des bâtimens : ce qui donne une longue enfilade qu'ils estiment. Tous conviennent néanmoins qu'on doit proportionner les *Escaliers* à la grandeur du bâtiment ; que la figure quarrée ou rectangle est la figure la plus noble, & la plus convenable d'un *Escalier* ; qu'on doit l'éclairer le plus qu'il est possible ; que la hauteur des marches doit être telle que chacune soit, par compensation, prise pour deux pas naturels, & que l'une & l'autre, pour composer un pas naturel, fassent ensemble la longueur de deux pieds. A l'égard de la décoration des *Escaliers*, elle doit être relative à la magnificence du bâtiment. Les plus riches sont de marbre, comme étoit celui des Ambassadeurs au château de Versailles. Une décoration moins dispendieuse, & qui est très-belle, c'est de revêtir les marches de marbre par incrustration. La rampe est encore susceptible de beaucoup d'ormens. (*Voyez* Rampe.) On l'enrichit avec des vases, des grouppes, des figures, placés aux angles & encoignures, &c. & on peint leur cage & leur plafond ou voussure, relativement à la matiere, & à la couleur des marches. Et tout cela n'a d'autres régles que celles du goût, dont on n'a point encore découvert le principe, quoique ce principe existe, & que la découverte n'en soit pas absolument impossible.

Escalier a deux rampes alternatives. C'est un *Escalier* qui est droit, & dont l'échiffre (*voyez* ce mot) porte de fond, comme les grands *Escaliers* du vieux Louvre, à Paris, du Palais Farnèse, à Rome, &c.

Escalier a deux rampes paralleles. *Escalier* où l'on monte par deux rangs de marches, qui commencent par un même palier, & qui finissent par un autre, comme les *Escaliers* des châteaux des Tuileries, & de Saint Cloud.

Escalier a deux rampes opposées. C'est un *Escalier* où l'on monte par un perron sur un palier d'où commencent deux rampes égales, vis-à-vis l'une de l'autre, qui, après un palier quarré, retournent pour achever de monter, comme l'*Escalier* du Roi au château de Versailles.

Escalier a girons rampans. *Escalier* dont les marches ont tant de largeur, quoiqu'avec beaucoup de pente, que les chevaux y peuvent monter. On en voit de cette espece au Palais du Vatican, à Rome, & aux perrons du château neuf de Saint Germain en Laye.

Escalier a jour. On comprend sous ce nom, non seulement un *Escalier* en galerie, qui est ouvert d'un côté, sans croisée avec balustrade ; mais aussi une vis dont les marches sont attachées à un noyau massif, sans autre cage qu'un appui parallele à une rampe soutenue de quelques colonnes d'espace en espace, comme les *Escaliers* du clocher de Strasbourg, & les deux du Jubé de l'Eglise de Saint Etienne du Mont, à Paris.

Escalier a péristyle circulaire. C'est un *Escalier* dont la rampe est portée sur des colonnes, ainsi qu'au château de Caprarole, & au Palais Barberin, à Rome.

Escalier a péristyle droit en perspective. *Escalier* qui a sa rampe entre deux rangs de colonnes, qui ne sont pas paralleles, & dont le diametre de celles d'en haut, est moindre d'un quart ou d'un cinquiéme, que celles d'en bas. Ces colonnes étant chacune proportionnées à la grosseur de son diametre, & celles d'en haut étant beaucoup plus basses & plus serrées que celles d'en bas, le berceau rampant, en maniere de canonniere, qu'elles portent, n'est pas parallele à la rampe dont les girons sont égaux : ce qui fait une dégradation d'objets, & donne une apparence de longueur. Le grand *Escalier* du Vatican, fait par le Cavalier *Bernin*, est de cette maniere.

Escalier a quatre noyaux. *Escalier* qui laisse un vuide quarré ou barlong, c'est-à-dire rectangle, entre ses rampes, & qui porte sur quatre noyaux de pierre de fond,

ou sur quatre noyaux de bois de fond, ou suspendus.

Escalier a quartiers tournans. *Escalier* qui a des quartiers tournans, simples ou doubles, à l'un ou aux deux bouts de ses rampes.

Escalier a repos. *Escalier* dont les marches droites, à deux noyaux, sont paralleles, & se terminent alternativement à des paliers.

Escalier a vis Saint Gilles quarrée. *Escalier* qui est dans une cage quarrée, comme les petits *Escaliers* du Palais du Luxembourg, à Paris. (*Voyez* l'article suivant.)

Escalier a vis Saint Gilles ronde. *Escalier* dont les marches portent sur une voûte rampante sur le noyau, comme l'*Escalier* du Prieuré Saint Gilles en Languedoc, d'où le nom a été donné à l'*Escalier* qui a fait le sujet de cet article, & celui du précédent.

Escalier ceintré. *Escalier* dont un bout est formé en demi-cercle, ou demi-ellipse, ensorte que les collets de ses marches tournantes sont égaux, afin qu'il n'y ait point de brise-cou. (*voyez* ce mot.) Il y en a de bois avec des courbes rampantes; & de pierre, comme le grand *Escalier* suspendu de l'Observatoire, à Paris.

Escalier commun. *Escalier* qui sert à deux corps de logis, par des paliers alternatifs, lorsque les étages ne sont pas de même niveau, ou par un palier de communication, lorsqu'ils sont de plain pied.

Escalier de gazon. *Voyez* Gradin.

Escalier en arc de cloître, *à lunette, & à repos.* C'est un *Escalier* dont les paliers quarrés en retour, portés par des voûtes en arc de cloître, rachetent des berceaux rampans, dont les retombées sont soutenues par des arcs aussi rampans, qui portent sur quatre ou six piliers, ou noyaux de fond, lesquels laissent un vuide au milieu. Ces arcs rampans ont des lunettes en décharge, opposées dans les berceaux, comme le grand *Escalier* du Palais du Luxembourg, à Paris.

Escalier en arc de cloître, *suspendu, & à repos.* Escalier dont les rampes & paliers quarrés en retour, portent en l'air sur une demi-voûte en arc de cloître, comme l'*Escalier* de l'Hôtel des Fermes du Roi, rue de Grenelle, à Paris; & celui de l'aîle du côté du nord au château de Versailles.

Escalier en fer a cheval. Maniere de grand perron dont le plan est circulaire, & dont les marches ne sont point paralleles, comme les *Escaliers* du cheval blanc, à Fontainebleau, & du château de Caprarole.

Escalier en limace. *Escalier* qui est dans une cage ronde, ou ovale, & dont la rampe, sans degrés, tourne en vis à l'entour d'un mur circulaire percé d'arcades rampantes, comme ceux de l'Eglise de Saint Pierre, à Rome.

Escalier hors d'oeuvre. *Escalier* dont la cage en dehors d'un bâtiment, y est attachée par un ou deux de ses côtés. On appelle *Escalier demi-hors d'œuvre*, celui dont la cage est en partie enclavée dans le corps du bâtiment.

Escalier principal, ou grand Escalier. C'est l'*Escalier* le plus spacieux, & qui ne sert qu'à monter aux plus beaux appartemens d'une maison. Cet *Escalier* ne passe pas ordinairement le premier étage. La moindre largeur qu'on puisse lui donner, est de quatre pieds, deux personnes ne pouvant monter ou descendre dans un moindre espace sans se nuire l'une à l'autre.

Escalier ovale a noyau, ou suspendu. C'est un *Escalier* qui ne differe des *Escaliers* ronds (*voyez* les deux articles suivans) que par son plan. Il y a dans l'Hôtel de Ville de Lyon, un *Escalier* de cette espece, qui est d'une singuliere beauté.

Escalier rond. *Escalier* qui est à vis, ou en hélices, avec un noyau, & dont les marches tournantes, droites ou courbes, qui portent leur délardement, tiennent par le colet à un cylindre qui porte de fond, & dont elles font partie.

Escalier rond suspendu. *Escalier* qui est sans noyau, & dont les marches tiennent à une espece de limon en ligne spirale, & qui laisse un jour ou vuide rond, dans le milieu.

Escalier secret ou dérobé. C'est un *Escalier* qui sert à dégager & à monter aux

entresols, aux garde-robes, & même aux appartemens, pour ne point passer par les principales pieces.

ESCALIER TRIANGULAIRE. *Escalier* dont la cage & le noyau sont faits de deux triangles, comme les *Escaliers* qui sont derriere le porche du Panthéon, à Rome.

ESCAPE. *Voyez* CONGÉ.

ESCARPE, s. f. Mot dérivé de l'Italien *Scarpa*, talut. C'est le mur en talut depuis le pied d'un bâtiment jusques au cordon, qui fait un côté du fossé. Et *Contrescarpe* est le mur qui lui est opposé de l'autre côté du fossé.

ESCARPER, v. act. C'est en coupant un roc, ou des terres naturelles, leur donner le moins de talut qu'il est possible.

ESCOPERCHES, s. f. pl. Grandes perches comme des baliveaux, qui servent pour échafauder.

ESMILLER, v. act. C'est travailler le grais, ou la pierre, avec la pointe du marteau.

Esmiller le moilon. C'est en ôter le bouzin, & l'atteindre jusques au vif.

ESPACEMENT, s. m. C'est toute distance égale entre un corps & un autre. Ainsi on dit l'*Espacement* des poteaux d'une cloison, des solives d'un plancher, des chevrons d'un comble, des balustres d'un appui, &c. *Espacer tant plein que vuide*, c'est laisser des intervalles égaux aux solives.

ESPALIER, s. m. Terme de Jardinage. Nom général qu'on donne aux arbres fruitiers, & autres, dont les branches étendues en éventail, & palissées sur un treillage, revêtent un mur de clôture. Le *Contre-espalier* est un petit treillage à hauteur d'appui, à quatre ou six pieds de l'*Espalier*, entretenu par des chevrons debout, de six pieds en six pieds, & garni de ceps de vigne, ou d'arbres fruitiers nains.

ESPLANADE, s. f. Lieu élevé à découvert, pratiqué aux environs d'une ville pour se promener.

ESQUISSE, s. f. C'est le premier crayon, ou une légere ébauche, d'un morceau d'Architecture, qu'on nomme encore *grifonnement*, ou *premiere idée*.

ESSELIER, s. m. C'est, dans une ferme de comble, la piece de bois qui s'assemble dans la jambe de force, & qui supporte l'entrait. On l'appelle aussi *Gousset*.

ESSELIERS DE CROUPE, GRANDS ESSELIERS. Pieces de bois qui s'assemblent diagonalement à deux autres faisant angle obtus, à la distinction des liens qui sont sous les chevrons & les entraits, & qui font le même effet à deux pieces assemblées à angle droit, aux arestiers, & aux coyers dans lesquels sont les *Esseliers*.

Il y a aussi de *petits Esseliers* qui s'assemblent dans les grands, & qui portent les empanons pour joindre le grand *Esselier*.

ESSIEU. *Voyez* CATHETE.

ESTOQUIAU, s. m. Terme de Serrurerie. Espece de cheville qui tient le ressort d'une serrure.

ESTOQUIAUX DE LA CLOISON D'UNE SERRURE. Certaines pieces qui entretiennent une cloison avec le palastre.

ESTRADE, s. f. Mot dérivé du latin *Stratus*, couché. C'est une espece de marchepied de la grandeur d'une alcove, sur lequel pose le lit. On en met aussi dans les grands appartemens sous les thrônes, les buffets, &c. Les *Estrades* des Divans, & les salles d'Audience chez les Levantins, sont appellées *Sopha*.

ETABLE, s. f. C'est dans la basse-cour d'une maison de campagne, une espece de hangar où l'on tient le bétail. La situation d'une *Etable* doit être telle qu'elle soit chaude en hyver, & peu aërée en été. On appelle *Bouverie*, celle où l'on met les bœufs; *Bergerie*, celle qui est destinée pour les brebis, &c.

ETABLIR, v. act. Rendre stable. Les Maçons disent *Etablir des pierres*, pour dire tracer dessus le parement quelque marque ou lettre alphabétique, pour destiner à chacune sa place. Dans les grands atteliers chaque Appareilleur a sa marque particuliere pour les pierres de son canton.

On dit aussi que les ouvriers s'*établissent* dans un attelier, lorsqu'ils en prennent possession, & qu'ils y apportent les matieres & les outils nécessaires pour commencer à y travailler.

ETAGE, s. m. Mot dérivé du grec *Stege*, planche. On entend par ce mot toutes les pieces d'un ou de plusieurs apparte-

mens, qui sont d'un même plain-pied.

ETAGE AU REZ DE CHAUSSÉE. C'est un *Etage* qui est presque au niveau d'une rue, d'une cour, ou d'un jardin.

ETAGE EN GALETAS. *Etage* qui est pratiqué dans le comble, où l'on voit des forces, & quelques autres pieces des fermes, quoique lambrissé.

ETAGE QUARRÉ. *Etage* où il ne paroît aucune pente du comble, comme un Attique.

ETAGE SOUTERREIN. C'est un *Etage* qui est voûté, & plus bas que le rez de chaussée.

ETAL. *Voyez* BOUCHERIE.

ETALONNER, v. act. C'est réduire des mesures à pareille distance, longueur & hauteur, en y marquant des repaires.

ETANCHE, s. f. Terme d'Architecture hydraulique. On dit mettre à *Etanche*, ou *Etancher* un batardeau, c'est-à-dire le mettre à sec par le moyen de machines qui en tirent l'eau, pour pouvoir fonder. M. *Ménage* dérive le mot *Etanche* de *Stancare*, qui a été dit, dans la basse latinité, pour *Stagnare*, secher.

ETANÇON, s. m. Maniere d'étai pour retenir ferme, & à demeure, un mur ou un pan de bois. *Etançonner*, c'est contretenir avec des *Etançons*.

ETANFICHE, s. f. Hauteur de plusieurs bancs de pierre, qui font masse dans une carriere.

ETANG, s. m. Grand réservoir d'eau, dans un lieu bas, fermé par une digue, qu'on peut lâcher quand on veut, en levant une écluse. On pratique des *Etangs* dans les jardins, pour trois raisons; 1°. pour employer un terrein bas où se ramassent les eaux de pluie, & qui par conséquent seroit inutile, & feroit un mauvais effet: 2°. pour décorer un jardin par une grande masse d'eau, qui contraste souvent très-bien avec de grandes pieces plates: 3°. pour y nourrir du poisson. Il n'y a rien à dire sur les deux premiers points. La grandeur du terrein, & sa forme, doivent déterminer l'étendue & la place d'un *Etang*. A l'égard du troisiéme point, où il s'agit du poisson, cela demande quelques attentions. Premierement, l'*Etang* doit être profond de huit à dix pieds, ou de quatre tout au moins. En second lieu, l'*Etang* doit être coupé en son fond par un fossé large & profond, qui régnera d'une de ses extrêmités à l'autre, & à ses côtés on fera plusieurs petites tranchées en pente du côté de la digue, afin que les eaux s'écoulent dans un autre fond, appellé *le grand fossé*, au bout duquel est la bonde qui sert pour vuider l'eau de l'*Etang* quand on veut le pêcher. On met une grille à petits trous au-devant de cette bonde, pour empêcher, lorsque l'eau coule, que le poisson ne se perde. Enfin on doit mettre des poissons de différentes qualités, suivant la nature du fond du terrein. Dans un *Etang* où la terre est fangeuse & limoneuse, la tanche, le barbeau, l'anguille, les carpes, & le lanceron s'y nourrissent fort bien. Un fond sabloneux convient aux loches, aux brochets, aux perches, aux gardons, & aux carpes. Il y a encore des soins à avoir: mais en voilà assez pour un Ouvrage où la décoration des jardins doit principalement occuper, & non leur revenu. C'est dans les *Maisons Rustiques*, les *Dictionnaires Œconomiques*, d'*Agriculture*, &c. qu'on doit puiser des lumieres sur cet article.

ETAYE, s. f. Piece de bois posée en arcboutant sur une couche, pour retenir quelque mur ou pan de bois deversé, & en surplomb. On appelle *Etaye en gueule*, celle qui a une entaille en forme de hoche, pour recevoir l'angle d'un poitrail, & le soutenir, ou qui étant la plus longue, ou ayant plus de pied, empêche le deversement. Et on donne le nom d'*Etaye droite* à une *Etaye* qui est à plomb, comme un pointal.

ETAYER, v. act. C'est retenir, avec de grandes pieces de bois, un bâtiment qui tombe en ruine, ou des poutres, dans la réfection d'un mur mitoyen. Voici en peu de mots comme cela se fait. On couche à terre deux pieces de bois, qui se nomment *Racinaux*, ou *Couches*. Sur ces pieces on en met une autre qui s'appelle *Patin*, laquelle est disposée de telle sorte qu'elle ne pose que par les bouts sur les racinaux. Sur le patin on pose l'*Etaye*, qui est une piece de bois toute droite ou un peu penchée. Cette piece en porte

quelquefois une autre couchée de long, qui est mise comme une femelle, (on la nomme *chapeau*) pour soutenir avec plus d'étendue la charge qui pose dessus.

ETELON, s. m. C'est l'épure des fermes & de l'entrayure d'un comble, des plans d'escaliers, & de tout autre assemblage de charpenterie, qu'on trace sur une espece de plancher de plusieurs dosses disposées & arrêtées pour cet effet sur le terrein d'un chantier.

ETOILE, s. f. Terme de Jardinage. C'est, dans un parc, un espace rond ou à pans, en maniere de carrefour, où plusieurs allées aboutissent, & du milieu duquel on a différens points de vûe, comme les *Etoiles* de Chantilli, de Meudon, &c.

ETOQUIAU ou ESTOQUIAU, s. m. C'est, dans les serrures, une petite cheville qui en tient le ressort. On nomme aussi *Estoquiaux*, dans la cloison d'une serrure, certaines pieces de fer qui entretiennent la cloison avec le palastre.

ETRESILLON, s. m. Piece de bois serrée entre deux dosses, pour empêcher l'éboulement des terres dans la fouille des tranchées d'une fondation.

On nomme encore *Etresillon*, une piece de bois assemblée à tenon & mortaise, avec deux couches, qu'on met dans les petites rues, pour retenir à demeure des murs qui bouclent & qui deversent. Ces *Etresillons* qu'on appelle aussi *Etançons*, servent outre cela à retenir les piédroits & plate-bandes des portes & des croisées, lorsqu'on reprend par sous-œuvre un mur de face, ou qu'on remet un poitrail neuf à une maison.

ETRESILLONS DE PLANCHER. Petits morceaux de bois qu'on fait entrer à force entre les solives d'un plancher enfoncé, pour soutenir les lattes, & pour en établir le hourdi & la charge. On ôte ensuite ces *Etresillons*, & lattes postiches, pour traîner les entrevoux. Il y a aussi des *Etresillons* à demeure, qu'on met par entaille au bout des solives, au lieu de solins, pour les tenir dans un espacement égal.

ETRESILLONNER, v. act. C'est retenir les terres & les bâtimens, avec des dosses & couches debout, & des étresillons en travers.

ETRIER, s. m. Espece de lien de fer, coudé quarrément en deux endroits, qu'on boulonne à travers un poinçon, pour y attacher un tirant, & dont on arme aussi une poutre éclatée, pour la retenir.

ETUVE, s. f. Lieu fermé que l'on échauffe pour y faire suer les personnes qui en ont besoin, ou pour prendre le bain chaudement. Ce lieu n'est plus en usage. (Voyez l'*Architecture Françoise des Bâtimens particuliers*, par M. *Louis Savot*, ch. XVIII.) Les Anciens appelloient *Hypocaustes* les lieux souterreins qui servoient à échauffer leurs bains.

ETUVE DE CORDERIE. C'est, dans un arsenal de marine, un lieu avec fourneaux & chaudieres, où l'on goudronne les cordages pour les bâtimens de mer.

EVALUER, v. act. C'est, dans l'estimation des ouvrages, en régler les prix par compensation, eu égard aux façons & changemens, qui ayant été faits par ordre n'existent plus.

ÉVÊCHÉ, s. m. C'est le Palais d'un Evêque, ordinairement joint à une Eglise cathédrale, consistant en appartemens de cérémonie & de commodité, dont la principale piece est une grande salle, avec chapelle, pour y tenir le synode, & y conférer les Ordres sacrés.

EVENTAIL, s. m. Terme de Jardinage. C'est la figure que doivent avoir les espaliers. (*Voyez* ESPALIER.)

EVIER, s. m. Pierre creuse qu'on met au rez de chaussée, ou à hauteur d'appui, dans une cuisine, pour en faire écouler l'eau. C'est aussi un canal de pierre, qui sert d'égoût dans une cour, ou une allée de maison.

EURIPES, s. m. pl. Les anciens Romains appelloient ainsi leurs moindres jets d'eau, & *Nili* leurs plus grands, comme les gerbes, cascades, &c. où il y avoit plus d'abondance d'eau, dont ils faisoient des canaux de différentes manieres, pour servir d'enceinte à leurs jardins, ou pour y former des isles, des jeux, & des spectacles. Ils avoient emprunté le nom de *Nili* du Nil de l'Egypte, à cause de ses cataractes, ou chûtes ; & celui d'*Euripe*, du détroit ainsi nommé, entre l'isle d'Eubée ou de Négrepont, dans l'Archipel, lequel

a sept flux & reflux, dans l'espace de vingt-quatre heures, si violens que les vaisseaux ne sçauroient les remonter à pleines voiles.

EURYTHMIE, s. f. Mot grec (*Eurythmia*, belle proportion) qui signifie, selon *Vitruve*, la beauté des proportions d'Architecture.

EUSTYLE, s. m. C'est la meilleure maniere d'espacer les colonnes, selon *Vitruve*, laquelle consiste à donner à leur intervalle deux diametres & un quart, ou quatre modules & demi. Ce mot est composé du grec *Eu*, bon, & *Stylos*, colonne.

EVUIDER, v. act. C'est tailler à jour quelque ouvrage de pierre, ou de marbre, comme des entrelas; ou de menuiserie, comme des panneaux de clôture de chœur, d'œuvre, de tribune, &c. autant pour rendre ces panneaux plus légers, que pour voir à travers sans être vûs.

EXASTYLE, s. m. Ce mot, qui est grec, est le nom d'un porche qui a six colonnes de front, comme le Temple perypteré de *Vitruve*, & le porche de la Sorbonne, à Paris.

EXEDRES, s. m. pl. C'étoient chez les Anciens des lieux garnis de bancs & de siéges, où disputoient les Philosophes, les Orateurs, &c. comme sont aujourd'hui les classes des colleges, & les salles dans les Couvents, où les Religieux s'entretiennent avec les personnes de dehors.

M. *Perrault* entend par le mot *Exedra*, dans *Vitruve*, un cabinet de conversation, & une petite académie où les Gens de Lettres s'assemblent.

EXHAUSSEMENT, s. m. C'est une hauteur, ou une élévation, ajoutée sur le dernier plinthe d'un mur de face, pour rendre l'étage en galetas plus logeable. On dit aussi qu'une voûte, qu'un plancher a tant d'*Exhaussement*, pour en exprimer la hauteur depuis l'aire.

EXPERT, s. m. C'est un homme habile dans l'art de bâtir, qui est préposé autant pour examiner la quantité & la qualité des ouvrages, que pour en faire l'estimation, & en régler les prix, quand il n'y a pas de marché par écrit. Il a été créé par Arrêt du Conseil du mois de Mai 1690, un certain nombre d'*Experts* Jurés, pour chaque ville du Royaume, & cinquante pour celle de Paris, sçavoir 25 Architectes, ou Bourgeois; 25 Entrepreneurs, Maçons & Charpentiers, & 16 Greffiers de l'Ecritoire, qui seuls peuvent être nommés d'office, pour être arbitres des contestations entre les Particuliers & les Ouvriers, pour faire les toisés, arpentages & partages, & donner des alignemens particuliers, le Roi ayant réuni les anciennes charges d'*Experts* & de Greffiers de l'Ecritoire. Les *Experts* doivent être accompagnés, dans leurs descentes & visites, d'un Greffier des bâtimens, dit *de l'Ecritoire*, pour y écrire la minute de leur rapport, qu'ils sont obligés de signer sur les lieux. Et lorsqu'ils ne conviennent point ensemble, on nomme un tiers, qui décide la contestation. (Voyez *les Loix des Bâtimens, suivant la Coutume de Paris*, par M. *Desgodets*, & publiées avec des notes, par M. *Goupi*.

EXPOSITION, s. f. C'est la maniere dont un bâtiment est exposé, par rapport au soleil, & aux vents. La meilleure *Exposition*, selon *Vitruve*, est d'avoir les encoignures opposées aux vents cardinaux du monde. (*V.* encore ARCHITECTURE.)

EXTRADOS, s. m. C'est la curvité extérieure d'une voûte. Et *Intrados*, ou *Douelle*, celle du dedans.

EXTRADOSSÉ, adj. On dit qu'une voûte est *Extradossée*, lorsque le dehors n'en est pas brut, & que les queues des pierres en sont coupées également; ensorte que le parement extérieur est aussi uni que celui de la douelle.



F

FABRIQUE, ſ. f. Ce mot, dérivé du latin *Fabrica*, bâtiment, ſignifie, en Italie, un bâtiment conſidérable; & en France, une belle conſtruction. Ainſi on dit que l'Obſervatoire, le Pont Royal, &c. ſont d'une belle *Fabrique*.

FAÇADE, ſ. f. C'eſt la face que préſente un bâtiment conſidérable, ſur une rue, une cour, ou un jardin. Il y a peu de *Façades* plus grandes & plus belles que celles du Louvre, des châteaux des Tuileries & de Verſailles, du côté des jardins.

On diſtingue deux ſortes de *Façades*, des ſimples & des riches. La *Façade ſimple*, eſt celle dont la décoration ne conſiſte qu'en ravalemens, tables de crépi, & autres grandes parties, avec peu de moulures aux portes & aux croiſées.

La *Façade riche*, outre les ornemens convenables à ſes portes & croiſées, ſes plinthe, corniche, & autres ſaillies, eſt encore enrichie de bas-reliefs, & de trophées, par compartimens, taillés dans le corps du mur, ou poſtiches par incruſtation, avec buſtes, ſtatues, &c. comme les *Façades* du Palais Spada, & de la Vigne Borgheſe, à Rome.

FACE, ſ. f. Membre plat comme la bande d'un architrave, d'un larmier, &c. Il y en a qui écrivent *Faſce*, fondés ſur le mot latin *Faſcia*, large ruban, dont *Vitruve* ſe ſert pour ſignifier les faces ou bandes d'un architrave, ou d'un chambranle.

FACE DE MAISON. C'eſt la largeur d'une maiſon, qui paroît ſur une rue, une cour, ou un jardin. Ainſi on dit qu'une maiſon a tant de *Face*, pour en exprimer la largeur.

FACE INCLINÉE. C'eſt une *Face* qui eſt en talut, faiſant un angle obtus avec l'horizon, pour gagner en partie la ſaillie de la moulure qui la couronne, comme on voit à quelques bâtimens antiques, & à l'architrave Corinthien du petit Ordre de l'Egliſe des PP. de l'Oratoire, à Paris. Cette *Face* ſe pratique lorſque le corps dans lequel un architrave ſe termine, n'a pas aſſez de ſaillie, ou dans les lieux ſerrés, & vûs d'en bas, preſque verticalement, comme la tour d'un dôme.

FAISANDERIE, ſ. f. Maiſon accompagnée d'un clos, où l'on éleve des Faiſans, laquelle dépend d'une maiſon conſidérable, comme la *Faiſanderie* de Chantilli.

FAITAGE, ſ. m. Ce mot a pluſieurs ſignifications. Il ſignifie 1°. un faîte garni de ſon amortiſſement & enfaîtement: 2°. un comble: 3°. la piece de bois qui fait le haut de la charpente d'un bâtiment, & où les chevrons ſont arrêtés par en haut: 4°. un ais de plomb, creux, que les Couvreurs mettent ſur les maiſons: 5°. enfin on entendoit autrefois par ce mot, certain droit que l'on payoit par chaque maiſon, ou pignon.

FAITE, ſ. m. C'eſt la partie la plus élevée du comble d'une maiſon; & c'eſt auſſi la piece de bois qui porte le ſommet d'un comble, & où vont ſe terminer les chevrons. Le *Sous-faîte* eſt une autre piece de bois au deſſous du *Faîte*, liée par des entretoiſes, des liernes, & des croix de Saint André.

FAITIERE. *Voyez* LUCARNE, & TUILES FAITIERES.

FANAL, ſ. m. Mot dérivé de *Phanos*, lanterne. C'eſt une tour haute & menue, au bout d'un mole, ou avancée en mer ſur quelque écueil, comme le *Fanal* de Gennes, d'où l'on découvre les vaiſſeaux éloignés, & qui par le moyen de la lumiere qu'on y expoſe, ſert à les guider pour les conduire à la rade, & dans le port. Il y en a qui ſont décorés d'Ordres d'Architecture, comme la tour de Cordouan, à l'embouchure de la Garonne, qui eſt ronde, & a quatre étages en retraite, de forme pyramidale. Dans les Echelles ou Ports du Levant, on appelle cette ſorte de tour, *Phare*, nom que

donna *Ptolomée*, Roi d'Egypte, à une tour qu'il fit bâtir à l'embouchure du Nil, pour le même usage, & qui étoit en forme de pyramide. (*Voyez* PHARE.)

FAUCONNEAU, s. m. C'est la piece de bois posée en travers sur le haut d'un engin, qui a deux poulies à ses deux bouts.

FAUCONNERIE, s. f. C'est un bâtiment qui consiste en volieres, pour y nourrir toutes sortes d'oiseaux de proie servant à la chasse; en écuries, pour les coureurs; & en logemens, pour les Officiers & valets de la *Fauconnerie*.

FAUSSE AIRE. *V.* CHARGE DE PLANCHER.

FAUSSE ALETTE, s. f. C'est un arriere-piédroit en renfoncement, qui porte une arcade, ou une plate-bande.

FAUSSE ARCADE, s. f. C'est un renfoncement ceintré au dessus d'une plate-bande, pour y éclairer un entresol. C'est aussi une arcade pratiquée dans un autre arriere-corps, pour quelque sujétion, ou décoration.

FAUSSE BRAYE, s. f. C'est une terrasse continue, entre le fossé & le pied d'un château, laquelle sert autant pour lui donner de l'embasement, que pour se promener, comme on en voit au château de Richelieu.

FAUSSE COUPE, s. f. Terme de Charpenterie, & de Menuiserie. C'est une sorte d'assemblage qui n'est ni à l'équerre, ni à onglet, & qui se trace avec la sauterelle. On dit qu'une plate-bande est en *Fausse coupe*, lorsque les joints de ses claveaux, fort épais, sont àplomb au parement, de la profondeur d'environ six pouces, le reste du joint étant incliné selon sa coupe. Les plate-bandes des portes d'enfilade du bâtiment neuf du Louvre, devant la riviere, sont appareillées de cette maniere.

FAUSSE ÉQUERRE, s. f. Instrument dont les Charpentiers se servent pour prendre des angles qui ne sont pas droits. La *Fausse équerre* des Menuisiers s'appelle aussi *Sauterelle*.

FAUSSE PORTE. *Voyez* PORTE DE FAUXBOURG.

FAUSSE HOTTE, s. f. C'est la hotte d'une cheminée dont le tuyau est dévoyé, qui ne sert que pour en cacher la difformité, & former le manteau & la gorge. Les hottes se toisent à part, après en avoir toisé le manteau.

FAUX ATTIQUE. *Voyez* ATTIQUE.

FAUX COMBLE, s. m. C'est le petit comble qui est au dessus du brisis d'un comble à la Mansarde, & dont la pente doit être de même proportion que celle d'un fronton triangulaire.

FAUX JOUR, s. m. C'est une fenêtre percée dans une cloison, pour éclairer un passage, une garde-robe, ou un petit escalier, qui ne peut avoir du jour d'ailleurs. C'est aussi une fenêtre en glacis, dans un magasin de Marchand, pour faire paroître avantageusement les étoffes.

FAUX MANTEAU, s. m. C'est la hotte d'une cheminée qui est recouverte par la gorge & le manteau. On donne aussi ce nom au manteau d'une vieille cheminée, qui porte en saillie sur des courges, corbeaux, ou consoles.

FAUX ORDRE. *Voyez* ORDRE ATTIQUE.

FAUX PLANCHER, s. m. C'est au dessous d'un plancher, un rang de solives, ou de chevrons lambrissés de plâtre ou de menuiserie, sur lequel on ne marche point, & qui se fait pour diminuer l'exhaussement d'une piece d'appartement; ou dans un galetas, pour cacher le faux comble. Ce terme signifie aussi une aire de lambourdes & de planches, sur le couronnement d'une voûte dont les reins ne sont pas remplis.

FEMELLE, s. f. Morceau de cuivre, ou de fer, enchassé dans le claveau d'une porte, & scellé en plomb, pour recevoir par en haut un pivot garni d'une virole de fer, & attaché à un ventail, afin d'aider à le faire tourner verticalement.

FENÊTRAGE, s. m. Nom qu'on donne en général à toutes les croisées de bois, ou de fer, d'un bâtiment, & en particulier à une grande fenêtre sans appui, ouverte jusques sur le plancher.

FENÊTRE, s. f. Ouverture dans les murs de face, pour donner du jour. (*Voyez* CROISÉE.) Ce mot comprend & la fermeture ou croisée, & la baye de l'ouverture. Le mot *Fenêtre* est dérivé du latin *Fenestra*, tiré du grec *Phainein*, reluire.

FENÊTRE A BALCON. *Fenêtre* dont l'appui en dehors est fermé de balustres, comme au château de Versailles du côté du jardin.

FENÊTRE ATTICURGUE. *Fenêtre* dont l'appui est plus large que le linteau, les piédroits n'étant pas paralleles, comme au Temple de la Sybille, à Tivoli, au Palais Sachetti, & à la coupe de l'Eglise de la Sapience, à Rome. Cette espece de *Fenêtre* est ainsi nommée, parce qu'elle ressemble aux portes atticurgues, dont *Vitruve* parle. (*Voyez* PORTE ATTIQUE.)

FENÊTRE AVEC ORDRE. *Fenêtre* qui, outre son chambranle, est enrichie de petits pilastres ou colonnes avec entablement, selon quelqu'Ordre d'Architecture, dont elle retient le nom. Les *Fenêtres* du rez de chaussée du Palais Mellini sont Doriques, & celles du Palais Farnese, à Rome, sont Corinthiennes.

FENÊTRE BIAISE. C'est une *Fenêtre* dont les tableaux de baye, (*voyez* TABLEAUX DE BAYE) quoique paralleles, ne sont pas d'équerre avec le mur de face, pour faciliter le jour qui vient de côté.

FENÊTRE BOMBÉE. *Fenêtre* dont la fermeture n'est qu'une portion d'arc, comme il y en a de fort belles au Louvre, qui ont des masques à leurs clefs.

FENÊTRE CEINTRÉE. *Fenêtre* dont la fermeture est en anse de panier, ou en pleinceintre, comme les *Fenêtres* du premier étage du château de Versailles.

FENÊTRE DANS L'ANGLE. *Fenêtre* qui est si proche de l'angle rentrant d'un bâtiment, que son tableau de baye n'a point de dosseret. On appelle aussi *Fenêtre dans l'angle* certain petit jour étroit & haut, en maniere de barbacane, qui se pratique dans un angle rentrant pour éclairer un petit escalier, sans nuire à la décoration, comme il y en a à l'Eglise des Invalides, à Paris.

FENÊTRE D'ENCOIGNURE. *Fenêtre* qui est prise dans un pan coupé.

FENÊTRE DROITE. *Fenêtre* rectangulaire, dont la fermeture est en plate-bande, ou en linteau droit.

FENÊTRE ÉBRASÉE. *Fenêtre* dont les tableaux de baye, au lieu d'être paralleles, sont en embrasure par dehors, pour faciliter le passage de la lumiere, comme il y en a au château de Caprarole.

FENÊTRE EN ABAJOUR. *Fenêtre* dont l'appui est à cinq pieds du plancher, à cause d'une servitude, & qui est en chanfrein, ou en glacis en dedans, pour donner plus de jour. On appelle aussi *Fenêtres en abajour*, celles qui servent à éclairer l'étage soûterrein, ou des offices.

FENÊTRE EN EMBRASURE. *Fenêtre* qui est plus étroite extérieurement qu'intérieurement, les jouées (*voyez* ce mot) de l'épaisseur du mur n'étant pas paralleles ; ce qui se fait ou par sujétion, pour éclairer un escalier à vis, & ne pas interrompre une décoration extérieure, ou pour sûreté, comme à une prison.

FENÊTRE EN TOUR CREUSE. *Fenêtre* qui est ceintrée par son plan, & renfoncée en dedans. Et *Fenêtre en tour ronde*, c'est une *Fenêtre* qui fait l'effet contraire. Les vitraux des dômes font ces deux effets, étant considérés par dedans, & par dehors.

FENÊTRE EN TRIBUNE. *Fenêtre* qui, sans appui, au milieu d'une façade, a un balcon en saillie au devant, & est distinguée des autres *Fenêtres*, autant par sa baye, qui est plus grande, que par une décoration d'Architecture, comme celle de l'aîle du Capitole, à Rome, ou celle de l'Hôtel de Beauvais, rue Saint Antoine, à Paris, bâti par *Antoine Le Pautre*, Architecte du Roi.

FENÊTRE FEINTE. C'est une décoration de croisée, ordinairement renfoncée de l'épaisseur du tableau de baye, qu'on fait pour répondre à d'autres *Fenêtres* vraies, ou pour orner un mur orbe. (*Voyez* MUR ORBE.)

FENÊTRE GISANTE. C'est, selon *Leo Baptista Albert*, une *Fenêtre* qui a plus de largeur que de hauteur, comme il y en a pour éclairer les rampes d'escalier.

FENÊTRE MEZZANINE. Petite *Fenêtre* moins haute que large, qui sert à éclairer un attique, ou un entresol. Les *Fenêtres* de cette espece, que les Italiens nomment *Mezzanini*, & qui sont fort en usage chez eux, se pratiquent aussi dans les frises d'entablement & de couronnement, comme il y en a au château des Tuileries, à Paris, & au palais Altieri, à Rome.

Fenêtre ovale. C'est une *Fenêtre* dont la baye est un ovale en hauteur ou en largeur, comme aux vitraux du portail & à la croisée de l'Eglise de Saint Louis des PP. Jesuites, à Paris.

Fenêtre quarrée. *Fenêtre*, dont la largeur est égale à la hauteur, comme il y en a à quelques Attiques.

Fenêtre rampante. *Fenêtre* dont l'appui & la fermeture sont en pente par quelque sujétion. Cette *Fenêtre* se pratique ordinairement dans les escaliers.

Fenêtre ronde. C'est une *Fenêtre* circulaire, comme il y en a au portail de l'Eglise des Religieuses de Sainte Marie, & à celui des Capucins, à Paris.

Fenêtre rustique. *Fenêtre* qui a pour chambranle des bossages, ou pierres de refend, comme à la Vigne du Pape Jules, à Rome.

FENIL, s. m. C'est le grenier, ou tout autre lieu où l'on serre le foin.

FENTONS, s. m. pl. Morceaux de fer fendus en crampons par les deux bouts, qu'on scelle dans les tuyaux & souches de cheminées, en les épigeonnant pour les entretenir. Il y en a de grands qu'on appelle *Fentons potencés*, parce qu'ils sont faits en maniere de potence. Ils servent à porter les grandes corniches de plâtre, ou de stuc. On en fait encore de bois en maniere de grosses chevilles, qu'on met dans les entrevoux, pour soutenir le hourdi d'un plancher, & qui servent aussi pour les petites corniches.

FER, s. m. Métal qui se fond & se forge, & dont on se sert dans les bâtimens. Il a différens noms suivant sa grosseur, ses façons, ses usages, & ses défauts.

Du Fer suivant sa grosseur.

Fer applati, ou *Fer à la mode*. Nom qu'on donne au *Fer* lorsqu'il n'a que trois à quatre lignes d'épaisseur sur vingt à vingt-quatre de largeur, & qui sert pour les appuis des rampes & balcons, les battemens des portes, &c.

Fer blanc. Feuille de *Fer* fort mince, blanchie avec de l'étain, dont on se sert, au lieu d'ardoise, pour les couvertures, & dont on fait des chêneaux, cuvettes, tuyaux de descente, &c. dans les endroits où le plomb est cher, comme à Châlons, Mâcon, Lyon, &c.

Fer de carillon. Fer de huit à dix lignes de grosseur.

Fer de gros ouvrages, ou *gros Fer*. On appelle ainsi, dans les bâtimens, des tirans, ancres, crampons, liens, équerres, étriers, harpons, boulons, barres de trémie, manteaux de cheminée, dents de loup, fentons, grilles & portes de *Fer* simples, qui se payent au poids.

Fer en botte, ou *menu Fer*. C'est le *Fer* qui sert pour les verges des vitres.

Fer en feuilles. Ce *Fer*, qu'on nomme aussi *Tole*, a environ une ligne d'épaisseur. C'est sur lui qu'on cisele, & qu'on emboutit des ornemens.

Fer en lame. C'est un *Fer* qui a deux ou trois lignes d'épaisseur sur différentes largeurs, & qui sert pour les enroulemens.

Fer méplat. Fer dont la largeur est double de son épaisseur.

Fer plat. Ce *Fer*, qu'on nomme aussi *Cornette*, a trois pouces de large sur cinq à six lignes d'épaisseur.

Fer quarré. Fer qui a deux ou trois pouces de grosseur. On le nomme aussi *Fer de courçon*.

Fer quarré bâtard. C'est un *Fer* qui a quinze à dix-huit lignes de grosseur.

Fer quarré commun. C'est un *Fer* d'un pouce de gros.

Fer rond. Fer de neuf lignes de diametre, qui sert à faire des tringles & verges de rideaux.

Du Fer suivant ses façons.

Fer acéré. Fer qui est mêlé ou abouti d'acier, pour les outils de Taillanderie, comme marteaux, &c. ou plûtôt qui est affiné, & qui a pris la nature de l'acier, par la fonte & par la trempe.

Fer ambouti. C'est de la tole relevée en bosse avec les outils, pour faire des feuillages, des roses, & autres ornemens.

Fer corroyé. Fer qui après avoir été forgé, est ensuite battu à froid, pour devenir plus difficile à casser. On employe ce *Fer* dans les machines mouvantes, comme aux balanciers, manivelles, pistons, &c.

Fer coudé. Fer qui est ou plié sur son

épaiſſeur, comme un étrier, pour retenir une poutre écartée, ou pour accoler une encoignure de menuiſerie, ou retourné en angle droit, comme les équerres de porte cochere.

Fer enroulé. Fer plat ou quarré, contourné en ſpirale, dont on fait des arcboutans, panneaux, couronnemens, & autres ouvrages de ſerrurerie.

Fer étiré. On appelle ainſi le menu *Fer* qu'on allonge en le battant à chaud.

Fer fondu. Nom qu'on donne au *Fer* dont on moule les conduites, poëles, contre-cœurs, & autres ouvrages; & à celui qui, étant fondu, peut être réparé avec des outils, tels que la lime & le ciſeau (ce qui eſt un ſecret particulier, qui avoit été perdu, mais qu'on a découvert depuis pluſieurs années), & dont on fait des balcons, rampes d'eſcaliers, clôtures de chœur d'Egliſe, & pluſieurs uſtenſiles. Il y a au château de Meudon quelques travées de baluſtrades de cette ſorte de *Fer*; & entr'autres ouvrages, à Paris, la rampe de l'eſcalier de la maiſon de M. Pelletier, rue de la Culture Sainte Catherine, du deſſein de M. *Bullet*.

Fer noirci. C'eſt un *Fer* qui eſt ou noirci au feu avec la corne, comme les ſerrures à boſſe, pentures, équerres, verroux communs, &c. ou imprimé de noir à l'huile, tels que ſont les grilles, portes, balcons, & autres ouvrages expoſés aux injures de l'air.

Du Fer suivant ses usages.

Fer d'amortiſſement. Nom qu'on donne à toute aiguille de *Fer* entée ſur un poinçon, pour tenir une pyramide, un vaſe, une girouette, ou tout autre ornement qui termine un comble.

Fer de cuvette. Morceau de *Fer* plat forgé en rond, qui étant ſcellé dans un mur, ſert à ſoutenir ou à accoler une cuvette de tuyau de deſcente.

Fer de menus ouvrages. Nom qu'on donne en général aux ſerrures, targettes, fiches, & autres garnitures de porte & de croiſée, & qui ſe paye à la piece, ou à la garniture.

Fer de pieu. Morceau de *Fer* pointu à quatre branches, dont on arme la pointe d'un pieu affilé.

Fer de pique. Ornement de Serrurerie, en maniere de dard, qu'on met au lieu de chardons ſur les grilles de *Fer*, dont les mailles ſont de quatre pouces en quarré, ſuivant la Coutume de Paris, article 201.

Du Fer suivant ses défauts.

Fer aigre. Fer qui ſe caſſe facilement à froid.

Fer cendreux. Fer qui à cauſe de ſes taches griſes de couleur de cendre, ne peut recevoir le poli.

Fer pailleux. Fer qui a des pailles ou filamens, qui le rendent caſſant, lorſqu'on le veut couder ou plier.

Fer rouverin. Fer qui ſe caſſe à chaud, à cauſe de ſes gerſures.

Fer tendre. Fer qui ſe brûle trop vîte au feu.

FER A CHEVAL, ſ. m. Terraſſe circulaire à deux rampes en pente douce, comme celles du bout du jardin du château des Tuileries, & du parterre de Latone à Verſailles, toutes deux du deſſein de M. *Le Nautre*.

FERME ou MÉTAIRIE, ſ. f. C'eſt une maiſon à la campagne, avec baſſe-cours, granges, étables, &c. où l'on tient les beſtiaux, les grains, & tout ce qui fait le revenu d'une terre.

Ferme. Aſſemblage de charpente, faite au moins de deux forces, d'un entrait, & d'un poinçon, pour aider à porter un comble. La *Demi-ferme* ſert pour en former les croupes. On appelle *maîtreſſes Fermes*, celles qui portent ſur les poutres; & *Fermes de remplage*, celles qui ſont eſpacées entre les *maîtreſſes Fermes*, & qui portent quelquefois ſur des vuides.

Ferme d'aſſemblage. C'eſt une *Ferme* dont les pieces ſont faites de bois de même groſſeur.

Ferme ronde. Aſſemblage de pieces de bois ceintrées, pour couvrir, par une avance, le pignon d'un mur de face, ou d'un pan de bois. On appelle auſſi *Fermes rondes*, celles d'un dôme & d'un comble ceintré.

FERMETTE, ſ. f. Petite ferme d'un faux comble, ou d'une lucarne.

FERMER, v. act. Verbe qui, dans l'art de

bâtir, a plusieurs significations; par exemple, *Fermer un arc*, une *plate-bande*, une *voûte*, &c. c'est y mettre la clef, pour achever de la bander. *Fermer une assise*, c'est achever de la remplir par un clausoir. *Fermer une porte*, ou une *fenêtre en plein ceintre*, *en plate-bande*, &c. c'est, sur ses piédroits, faire une arcade ou linteau droit. *Fermer une baye*, c'est la murer pleine, ou de demi-épaisseur. Enfin *Fermer un attelier*, c'est en faire cesser l'ouvrage, à cause de l'hyver, ou pour quelque autre raison.

FERMETURE, s. f. C'est la maniere dont la baye d'une porte, ou d'une croisée, est fermée sur ses piédroits, comme quarrément, ceintrée, bombée, &c.

FERMETURE DE CHEMINÉE. C'est une pierre percée d'un trou quarré long, de quatre pouces de largeur, qui sert pour fermer & couronner le haut d'une souche de cheminée de briques, ou de pierre.

FERMETURE DE MENUISERIE. C'est l'assemblage du dormant du chassis, des guichets, ou venteaux, &c. d'une porte, ou d'une croisée de menuiserie. C'est aussi l'assemblage des feuillets arrasés, ou avec moulures, de la *Fermeture* d'une boutique.

FERRER, v. act. C'est garnir une porte cochere, une porte à placard, une croisée, & tout autre ouvrage de menuiserie, de leurs équerres, gonds, fiches, verroux, targettes, loquets, serrures, &c.

FERRURE, s. f. Nom général qu'on donne à tout fer de menus ouvrages, qu'on employe aux portes & aux croisées de menuiserie. On l'appelle aussi *Garniture*.

FERRURE BLANCHIE, OU LIMÉE EN BLANC. C'est une *Ferrure* qui est seulement passée au carreau.

FERRURE BRONZÉE. *Ferrure* qui est mise en couleur de bronze avec la poudre de ce métal, qui s'y attache moyennant un mordant au feu : ce qui est un secret particulier.

FESTON, s. m. Ornement de Sculpture, en maniere de cordon de fleurs, de fruits, ou de feuilles liés ensemble. Il est plus gros par le milieu, & il est suspendu par les extrémités, d'où il retombe des chûtes àplomb. Il y a aussi des *Festons* de chasse, de pêche, de musique, & des autres arts, formés par les attributs & les instrumens propres à chacun. On croit que le mot *Feston* vient de *Fête*, parce qu'on employe cet ornement pour les décorations dans les fêtes.

FESTON POSTICHE. Ornement composé de feuilles, de fleurs, & de fruits véritables, avec de l'oripeau ou clinquant, & quelques papiers de couleur, dont on orne l'Architecture feinte des arcs de triomphe pour les entrées publiques, & l'Architecture véritable des Eglises, pour les canonisations & fêtes des Saints, ainsi que les *Festaroles* ou Décorateurs le pratiquent en Italie.

FEUILLAGES, s. m. pl. Branches de feuilles naturelles, ou imaginaires, dont on orne les frises, gorges, tympans, &c.

FEUILLE, s. f. Terme de Menuiserie. C'est un assemblage qui fait partie d'une fermeture de boutique, ou des contrevents d'une croisée. On dit une *Feuille de parquet*. (*Voyez* PARQUET.)

FEUILLES, s. f. pl. Ornemens de Sculpture qui servent à la décoration des édifices. Les *Feuilles* sont ou naturelles, comme celles de chêne, de laurier, d'olivier, de palmier, &c. ou imaginaires, comme celles de rinceaux de feuillage, &c. Celles dont on orne les chapiteaux sont ordinairement de quatre sortes; sçavoir, d'acanthe, & de persil, qui sont découpées; de laurier, qui sont refendues par trois *Feuilles* par chaque bouquet, & d'olivier, par cinq.

FEUILLES D'ANGLE. *Feuilles* qui sont aux coins des cadres, & aux retours des plafonds de larmier.

FEUILLES D'EAU. *Feuilles* qui sont simples & ondées, qu'on mêle quelquefois avec celles de refend.

FEUILLES DE REFEND. *Feuilles* dont les bords sont découpés & refendus, comme l'acanthe & le persil.

FEUILLES GALBÉES. Ce sont des *Feuilles* qui ne sont qu'ébauchées, pour être refendues, comme celles des chapiteaux Corinthiens & Composites du Colisée, qui n'ont pas été achevées.

FEUILLES TOURNANTES. *Feuilles* qui tournent autour d'un membre rond.

FEUILLÉE, f. f. Espece de berceau en maniere de salon, fait d'un bâti de charpente, couvert & orné par compartimens, de plusieurs branches d'arbres, garnies de leurs feuilles, comme on en fait pour les fêtes à Versailles & à Chantilli.

FEUILLURE, f. f. Terme de Maçonnerie. C'est l'entaille en angle droit, qui est entre le tableau (*voyez* TABLEAU DE BAYE) & l'embrasure d'une porte, ou d'une croisée, pour y loger la menuiserie. Et en menuiserie, *Feuillure* est une entaille de demi-épaisseur sur le bord d'un dormant & d'un guichet, pour garantir du vent-coulis. On la fait de plusieurs manieres, en chanfrein, à languette, &c.

FICHE, f. f. Piece de menus ouvrages de fer, dont plusieurs servent à porter & à faire mouvoir les venteaux des portes, & les guichets & volets de croisées. Il y en a de simples, de doubles, ou à doubles nœuds, à vases, &c. On nomme *Fiches de brisure*, celles des volets brisés; & *Fiches à gonds & à repos*, les *Fiches* qui entrent dans un gond rivé par-dessus, & qui servent pour les portes cocheres.

FICHER, v. act. C'est faire entrer du mortier avec une latte dans les joints de lit des pierres, lorsqu'ils sont calés, & remplir les joints montans d'un coulis de mortier clair, après avoir bouché les bords des uns & des autres avec de l'étoupe. On *Fiche* aussi quelquefois les pierres avec parties égales de mortier & de plâtre clair. On nomme *Ficheur*, l'Ouvrier qui sert à couler le mortier entre les pierres, & à les jointoyer & refaire les joints.

FIER, adj. Epithéte qu'on donne à de la pierre & à du marbre fort durs. Ainsi on dit que le liais feraut (*voyez* PIERRE DE LIAIS) est une pierre très *fiere*, à cause de sa grande dureté.

Suivant M. *Blondel*, le mot *Fier* a une signification différente : c'est d'exprimer la grande maniere d'un morceau d'Architecture, comme l'arc des lions, à Verone, le frontispice de *Neron*, à Rome.

FIGUERIE, f. f. Nom qu'on donne à un jardin séparé & clos de murs, où l'on tient des figuiers en terre, ou en caisse, pour les mettre pendant l'hyver dans une serre qui en est proche, comme la *Figuerie* du potager à Versailles. Ce jardin n'est connu que dans les pays froids; car dans la Provence & dans le Languedoc, les figuiers se conservent sans prendre ce soin.

FIGURE, f. f. Terme de décoration. C'est la représentation du corps humain, qui forme un ornement en Architecture. Cette représentation est bien connue aussi sous le nom de *Statue* : (*voyez* ce mot) mais celui de *Figure* est principalement consacré à celles qui sont ou assises, comme celles des Papes; ou à genoux, comme celles des tombeaux; ou enfin couchées, comme les fleuves, rivieres, &c.

FIGURE EN ESQUISSE. C'est le trait qu'on fait de la forme d'un bâtiment, pour en lever les mesures. Ainsi faire la *Figure* d'un plan, ou d'une élévation, ou d'un profil, c'est les dessiner à vûe, pour les mettre ensuite au net. Les procès se jugent sur les *Figures* des bâtimens dessinés par les Architectes.

FIL, f. m. C'est, dans la pierre & le marbre, une veine qui les coupe. Et c'est, dans le bois, le sens du bois considéré par la longueur de sa tige : c'est pourquoi on appelle bois de *Fil*, celui qui est employé plus long que large.

FILARDEUX, adj. Epithéte qu'on donne au marbre & à la pierre, qui ont des fils qui les font déliter. Les marbres de Languedoc & de Sainte Baume, sont des marbres *Filardeux*. Et la lambourde & le souchet sont des pierres *Filardeuses*, à cause des fils qui s'y rencontrent.

FILE DE PIEUX. C'est un rang de pieux équarris, & plantés au bord d'une riviere, ou d'un étang, pour retenir les berges, & conserver les chaussées, & turcies d'un grand chemin. La *File de pieux* est ordinairement couronnée d'un chapeau arrêté à tenons & mortaises, ou attaché avec des chevilles.

FILET, f. m. Nom qu'on donne à toute moulure qui en accompagne ou couronne une plus grande.

FILET DE COULEUVRE. Petit trait de buis ou entrelas, qui sert à terminer un rinceau de broderie en parterre.

FILET DE COUVERTURE. Petit solin de plâtre

au haut d'un appentis, pour en retenir les dernieres tuiles ou ardoises, qui est compté pour un pied courant sur sa hauteur.

Filet de mur. Terme de la Coutume de Paris, (article 214.) qui signifie de petites poutrelles faites de jeunes arbres, appellés *Filets* par les Charpentiers, qu'on avoit droit d'encastrer en tout ou en partie, & de faire porter sur des corbeaux de pierre, pour servir de sablieres aux solives d'un plancher : ce qui étoit anciennement la marque d'un mur mitoyen. Cette construction est vicieuse, & ne se pratique plus, parce qu'elle coupoit les murs par la tranchée de cet encastrement. Quelques-uns prennent ces *Filets* pour les plinthes de maçonnerie accompagnée de pierre de taille, aux endroits où il y a des chaînes.

Filet d'or. Terme de décoration. Petit réglet fait d'or en feuilles, appliqué sur certaines moulures, ou aux bords des panneaux de menuiserie, quand ils sont peints de blanc.

FILIERES, f. f. pl. Veines à plomb, qui interrompent les bancs dans les carrieres, & par où la terre distille l'eau, pour aider à former la pierre.

Filieres de comble. Ce sont les pannes qui portent les chevrons ou faux-comble d'une mansarde.

FILOTIERES, f. f. pl. Ce sont, dans les compartimens de vitres, les bordures d'un panneau de forme de vitrail, ou de chef-d'œuvre de Vitrerie.

FLAMME, f. f. Ornement de Sculpture de pierre, de marbre, ou de fer, qui termine les vases & candelabres, & dont on décore quelquefois les colonnes funéraires, où il sert d'attribut. On s'en sert aussi dans les pompes funebres, où les *Flammes* marquent l'immortalité, comme les larmes marquent la douleur.

FLANC, f. m. C'est le plus petit côté d'un pavillon de face, ou d'encoignure, par lequel il est joint à un corps de logis.

FLANQUER, v. act. C'est donner plus ou moins de saillie à un pavillon. Ainsi on dit qu'un pilastre entier *Flanque* mieux une encoignure, comme on l'a pratiqué au portail du Louvre, qu'un pilastre plié, comme on en voit à plusieurs bâtimens.

FLASCHE, f. f. On appelle ainsi ce qui paroît de l'endroit où étoit l'écorce d'une piece de bois, après qu'elle est équarrie, & qu'on ne peut ôter sans beaucoup de déchet.

Flasche de pavé. C'est un espace de pavé enfoncé ou brisé sur sa forme le long des bords d'un ruisseau, ou dans les revers.

FLEAU, f. m. Grosse barre de fer, qui étant mobile par le moyen d'un boulon passé au milieu, donne sur les deux battans ou venteaux d'une porte cochere, pour la fermer sûrement, & qui est arrêtée par un moraillon qui sert à la faire mouvoir, & à la fermer avec une serrure ovale entaillée dans le bois.

FLECHE DE CLOCHER, f. f. C'est le chapiteau de la tour ou de la cage d'un clocher, qui a peu de plan, & beaucoup de hauteur, & qui se termine en pointe. On l'appelle aussi pyramide, quand il est quarré. Les *Fleches* sont ou de charpente, comme à la Sainte Chapelle de Paris, à Sainte Croix d'Orleans, &c. ou de pierre, comme à Notre Dame de Chartres, à Saint-Denis en France, &c.

Fleches de pont. Ce sont les pieces de bois assemblées dans la bascule, qui tiennent, par les deux bouts de devant, les chaînes de fer qui enlevent le pont-levis d'un vieux château.

FLEUR, f. f. C'est, selon *Vitruve*, un ornement en forme de fleuron, qui sert d'amortissement à un dôme, à la place duquel on a substitué une boule, un vase, &c.

Fleur. Ornement d'Architecture représentant une *Fleur*, ou naturelle, étant copiée d'après nature ; ou imaginaire, comme les grotesques & fleurons, (*voyez* ces deux mots.)

Fleur de chapiteau. Ornement de Sculpture en forme de rose dans le milieu des faces du tailloir du chapiteau Corinthien, & en maniere de fleuron dans le chapiteau Composite.

Fleur de lys. Piece de blason qui sert de symbole & d'ornement en Architecture, comme dans les métopes de la frise Dorique. On en voit aussi de semées sur les panneaux & lambris des salles où l'on

rend la justice en France. La *Fleur de lys* sert encore d'amortissement aux bâtimens royaux & publics. Il y en a de simples & de fleuronnées, avec feuillages & graines, & d'évuidées, dans la serrurerie.

FLEURS DE JARDIN. Principal ornement des jardins, qui sert à garnir les pieces coupées, & les platebandes des parterres, & à border les allées. Les *Fleurs* des platebandes sont disposées à cinq ou à sept rangs, espacées en parties égales, le rang du milieu étant garni de *Fleurs* hautes, alignées d'après les arbustes. Les *Fleurs* doivent être mêlées de telle sorte qu'elles se succedent les unes aux autres pendant huit mois de l'année. Or voici là-dessus quelques connoissances.

Les *Fleurs* printanieres ou hâtives, qui fleurissent dans les mois de Mars, d'Avril & de Mai, sont les primeveres, les anemones, les roses, les hyacinthes, les tulipes, les narcisses, les violettes, les jonquilles. Les *Fleurs* des mois de Juin, Juillet, & Août, qu'on appelle *Fleurs d'été*, sont les œillets, les giroflées, les tubereuses, les marguerites, les lis, les campanelles, les juliennes, les pavots, les soleils, &c. Les *Fleurs* d'automne, pour les mois de Septembre & d'Octobre, sont l'*oculus christi*, les roses & œillets d'inde, les amarantes, les renoncules, les passevelours, les soucis, &c. Enfin, les *Fleurs* d'hyver, qui viennent dans les mois de Décembre, Janvier & Février, sont le ciclamen hyvernal, la jacinthe d'hyver, les anemones simples, le perce-neige ou leucoïon, les narcisses simples, le crocus printanier, les primeverds & les hépatiques.

Il y a encore des *Fleurs* qui subsistent en terre pendant toute l'année, & qu'on appelle *vivaces ;* d'autres qui se plantent ou se sement tous les ans, selon les saisons, qu'on nomme *annuelles ;* des troisiémes, dites *délicates*, parce qu'elles craignent la gelée ; & enfin de *robustes*, qui résistent au froid. Sur quoi on doit recourir aux Livres de Jardinage, d'Agriculture, &c. Les *Fleurs* se mettent dans les jardins, ou en pleine terre, ou en pot, qu'on conserve dans une pepiniere, pour changer la décoration d'un parterre.

FLEURON, s. m. Feuille ou fleur imaginaire, qui n'est point imitée des fleurs naturelles. Il y en a de différentes sortes dans les Ordres, comme en grenade, à palmettes, à culots, & à graines.

FLEURON EN BRODERIE. Espece de fleur imaginaire, formée dans un parterre avec des traits de buis.

FLIPOT, s. m. Petit morceau de bois dont on se sert pour remplir un trou ou une gersure dans les ouvrages de Sculpture, ou dans la menuiserie, pour couvrir une tête perdue de clou dans un lambris, ou un parquet.

FOIRE, s. f. C'est un bâtiment composé de plusieurs rues bordées de boutiques. Il est fermé dans son enceinte, où les Marchands forains s'assemblent pour débiter leurs marchandises en certains tems de l'année, à cause des franchises. Il y a des *Foires* couvertes, comme celle de Saint Germain des Prez, & de découvertes comme celle de Saint Laurent, à Paris.

FONDATION, s. f. C'est l'ouverture fouillée en terre pour fonder un bâtiment, laquelle se fait de toute son étendue, quand on doit y construire des caves, ou par tranchées, quand il n'y a que des murs à fonder. C'est ici la partie la plus essentielle d'un bâtiment, & qui malheureusement n'a point de régles. Cela dépend de la tenacité du terrein sur lequel on doit asseoir un bâtiment. On fouille ordinairement jusques à ce qu'on trouve une terre ferme, & qui fasse un corps considérable. Or il y a tel terrein qui est si mauvais que la terre est encore mouvante à une très-grande profondeur ; de sorte que la dépense nécessaire pour remplir de pierres & de mortier une si grande ouverture, monteroit à une somme très-considérable. C'est ce qui arriva à *Philibert De Lorme*, au château de S. Maur des Fossés. Pour y remédier, cet Architecte conseille d'élever des piliers, appuyés sur un bon fond, faits de bonne maçonnerie, & espacés de douze en douze pieds ; & d'y appuyer des arcades. Ces arcades sont assez fortes pour soutenir l'édifice, qu'on peut alors fonder en toute confiance. Outre cet inconvénient d'un mauvais terrein, on peut être trompé sur

la tenacité de celui qu'on rencontre. Le terrein très-bon, très-dur, un roc même, sera quelquefois creux en dessous. Ainsi le poids du bâtiment affaissera ce roc, & par conséquent il s'ébranlera, & menacera d'une prochaine ruine. Ce malheur arriva au Val de Grace, à Paris, où l'Architecte trouvant un roc, crut bâtir avec toute la sûreté possible. Une carriere se trouva dessous, dont le ciel n'étant pas assez fort pour soutenir ce qu'on avoit bâti dessus, le fit pancher. On rassura les *Fondations* en perçant le ciel de la carriere, & en mettant de larges piliers dessous pour le soutenir. Le meilleur moyen qu'on aye imaginé pour n'être pas trompé par cette fausse apparence, c'est celui des puits, par le moyen desquels on connoît les différentes terres. On a encore proposé différens moyens pour s'assurer de la bonté des terres; mais tous ces moyens sont fort incertains. On les trouvera dans les livres d'Architecture.

Fondation dans l'eau. C'est une *Fondation* qu'on fait entre des batardeaux qui retiennent les eaux, & au milieu desquelles on veut bâtir. La premiere attention qu'on doit avoir dans cette *Fondation*, c'est d'examiner la consistance du fond, s'il est en rampe de niveau, ou s'il est de roc. Dans le cas où le fond est sablonneux, formé de vase, &c. on fait la *Fondation* avec des grillages peuplés de pilots de remplage avec des palplanches. (*Voyez* Grillage.) Lorsque le terrein est solide, on établit dessus la maçonnerie, qu'on encastre de quelques poutres. On établit ensuite la premiere assise de pierres de taille, de même que tous les paremens, jusques à la hauteur des plus basses eaux, où l'on commence ordinairement la naissance du mur de l'édifice, ou des arches, si l'on construit un pont. Le reste de l'ouvrage se bâtit suivant les régles ordinaires de l'art.

Quand on trouve du roc, & que ce roc n'est point uni, on le fait sauter avec la mine, & on le met ainsi en état de recevoir une *Fondation*. (*Voyez* pour les *Fondations dans l'eau*, les Livres d'Architecture hydraulique, & nommément celui de M. *Bélidor*, sur cette matiere, tome 2. seconde Partie, liv. III. ch. X.

FONDEMENT, s. m. C'est la maçonnerie enfermée dans la terre jusques au rez de chaussée. Elle doit être proportionnée à la pesanteur du bâtiment qu'elle doit porter : ce qui est une chose d'estimation. (*Voyez* Fondation.)

Fondement a piles. *Fondement* qui se fait par piliers isolés, liés avec arcades en tiers point, ou par arcades renversées, comme l'enseigne *Leon Baptiste Alberti*. (*Voyez* Fondation.)

Fondement continu. Massif en maniere de platée sous l'étendue d'un bâtiment, comme les aqueducs, & arcs antiques. Il y a aussi quelques amphithéâtres fondés de cette maniere.

FONDER, v. act. C'est asseoir les fondemens d'un édifice sur un terrein estimé bon, comme la roche vive, le rocher de sable, la terre naturelle qui n'a point été éventée, ou sur pilotis, ou grille, lorsque le terrein est molasse & fluide, tels que sont la vase, la glaise, & le sable mouvant. (*V.* Grillage, Radier, &c.)

FONDERIE, s. f. Grand hangar avec une fosse, & un fourneau au milieu, pour fondre & jetter en fonte des canons, figures, statues, & autres ouvrages de bronze.

FONDIGUE, s. f. On appelle ainsi le magasin d'une compagnie de Marchands, négociant près d'un port de mer, ou dans une ville de grand commerce. C'est aussi le lieu où les Marchands s'assemblent pour traiter de leurs affaires. Ce mot vient de l'Italien *Fondaco*, qui a la même signification.

FONDIS, s. m. Espece d'abysme causé par la méchante consistance du terrein, ou par quelque source d'eau au dessous des fondemens d'un bâtiment.

On appelle aussi *Fondis* ou *Fontis*, un éboulement de terre causé dans une carriere, pour n'y avoir pas laissé de piliers. Et on donne le nom de *Fondis à jour*, à l'éboulement qui a fait un trou par où l'on peut voir le fond de la carriere.

FONDRIERE, s. f. Situation peu avantageuse pour bâtir, parce qu'elle est serrée entre deux collines, & où il faut user de

grandes précautions lorsqu'on est obligé d'y fonder quelque pont, ou moulin, pour tirer avantage de l'eau qui y passe ordinairement. Dans ce cas, il est important que l'ouvrage soit élevé & contre-gardé de murailles, pour résister aux ravines & aux débordemens. Le château de Marly est bâti dans une *Fondriere* qui a été comblée.

FONDS ou FOND, s. m. C'est le terrein propre à fonder. Le bon & vif *Fonds*, est celui dont la terre n'a point été éventée, & qui est de bonne consistance. On appelle aussi *Fonds*, une place destinée pour bâtir.

Fond de compartiment. On appelle ainsi un champ couvert de pierre, ou de marbre, qui étant de même couleur, comme blanc, ou noir pur, en reçoit d'autres de différentes couleurs, par incrustation, & leur sert de champ dans un compartiment de lambris, ou de pavé.

Fond de cuve. Les Ouvriers nomment ainsi tout ce qui n'est pas creusé quarrément, mais arrondi dans les angles, comme sont les auges, pierres à laver, cuves de bain, &c.

Fonds de jardin. C'est le terroir où il y a un jardin. Ce terroir doit être bien choisi, quand on veut qu'un jardin réunisse l'agréable & l'utile. Lorsque le tuf & l'argile sont trop proches de la superficie, c'est-à-dire à un pied & demi, ou deux pieds, le *Fonds* ne vaut rien. Il faut alors apporter de la bonne terre, pour faire un *Fonds*. On substitue cette terre à l'argile, aux endroits où l'on doit semer, ou planter, & selon la nature de ces plantes on en met une plus grande ou moindre épaisseur.

Fond d'ornement. C'est le champ sur lequel on taille & on peint les ornemens, comme armes, chiffres, bas-reliefs, trophées, &c.

FONTAINE, s. f. C'est un ouvrage d'Architecture mêlé de Sculpture, destiné à recevoir & distribuer l'eau d'une source vive, conduite naturellement ou artificiellement. Il sert à la décoration & à l'utilité des villes, & à l'embellissement des jardins. (*Voyez* Décoration de jardin.) Les *Fontaines* ont différens noms, suivant leur différente forme & leur situation. Et c'est aux articles compris sous ces noms, que nous allons les faire connoître.

Des Fontaines, par rapport a leur forme.

Fontaine à bassin. On appelle ainsi les *Fontaines* qui n'ont qu'un simple bassin, de quelque figure qu'il soit, au milieu duquel est un jet, comme à l'Orangerie de Versailles; une statue, ou un grouppe de figures, comme aux *Fontaines* des quatre Saisons, au même lieu.

Fontaine à coupe. C'est une *Fontaine* qui, outre son bassin, a encore une coupe d'une seule pierre, ou d'un seul marbre, portée sur une tige, ou un piédestal, laquelle reçoit un jet qui s'élance du milieu, & qui forme une nappe en tombant. Telle est la *Fontaine* de la cour du Vatican, dont la coupe de granit est antique. Cette coupe a été tirée des thermes de *Titus*, à Rome.

Fontaine couverte. Espece de pavillon de pierre, isolé, quarré, rond, à pans, ou d'autre figure, ou adossé en renfoncement, ou en saillie, qui renferme un réservoir pour en distribuer l'eau, par un ou plusieurs robinets, dans une place publique, une rue, ou un carrefour, comme sont la plûpart des *Fontaines* de Paris.

Fontaine découverte. Nom qu'on donne en général à toute *Fontaine* jaillissante, avec bassin, coupe, & autres ornemens, le tout à découvert. Telles sont les *Fontaines* des jardins en France, & des vignes & places publiques, à Rome.

Fontaine en Arcade. Fontaine dont le bassin & le jet sont àplomb sous une arcade à jour, comme les *Fontaines* de la colonnade, & de l'arc de triomphe d'eau à Versailles, ou de la vigne Pamphile, à Rome.

Fontaine en buffet. Espece de crédence renfermée dans une balustrade quarrée, ou circulaire, où plusieurs jets de figures d'animaux & de vases, se rendent dans une cuvette, ou bassin élevé. Ces *Fontaines* sont ordinairement placées au pan coupé du concours de deux allées, comme l'on en voit à l'entrée de la vigne

Montalte, à Rome, & aux côtés de l'arc de triomphe d'eau, à Versailles.

Fontaine en demi-lune. Fontaine dont le plan est circulaire, avec une ou plusieurs arcades, renfoncemens, ou niches, en maniere d'une petite demi-lune d'eau, comme la *Fontaine* médicinale, appellée *Aqua acetosa*, du dessein du Cavalier *Bernin*, près de Rome.

Fontaine en grotte. C'est une *Fontaine* qui est renfoncée en maniere d'ancre, comme la *Fontaine* du Rocher dans le jardin du Belvedere, au Vatican, & celle du Mascaron dans la vigne Borghèse, à Rome.

Fontaine en niche. Fontaine qui est dans un renfoncement circulaire par son plan; & dont l'eau tombe par nappes en plusieurs coupes, dans un bassin extérieur, (telle est la *Fontaine* de la vigne Aldobrandine, à Frescati) ou dont l'eau sort par un jet, comme la *Fontaine* de marbre du petit jardin du Roi, à Trianon.

Fontaine en pyramide. C'est une *Fontaine* qui est faite de plusieurs bassins, ou coupes, par étage en diminuant, portées par une tige creuse, comme la *Fontaine* de *Monte-dragone*, à Frescati; ou quelquefois soutenue par des figures, poissons, ou consoles, dont l'eau en retombant fait des nappes par étage, & forme une pyramide d'eau. Telle est la *Fontaine* qui est à la tête des cascades de Versailles, faite par M. *Girardon*, Sculpteur du Roi.

Fontaine en portique. Espece de château d'eau en maniere d'arc de triomphe, à trois arcades, comme l'*Aqua felice* de *Termini*, où est la statue de *Moyse*, faite par *Michel-Ange*; ou à cinq arcades adossées contre un réservoir ou réceptacle d'aqueduc, comme l'*Aqua-Paula* sur le Mont Janicule, à Rome. L'une & l'autre de ces *Fontaines* sont d'Ordre Ionique, avec des Attiques & inscriptions.

Fontaine en source. Espece de gouffre d'eau, qui sort avec impétuosité de l'ouverture d'un mur, ou d'une pierre, sans aucune décoration. Telles sont la plûpart des *Fontaines* sur les chemins, & telle est celle de l'eau de Trevi, à Rome.

Fontaine jaillissante. Nom qu'on donne à toute *Fontaine* dont l'eau jaillit & s'élance par un ou plusieurs jets, & retombe par gargouilles, godrons, nappes, pluye, &c.

Fontaine marine. Fontaine qui est composée de figures aquatiques, comme naïades, tritons, fleuves, dauphins, & de divers poissons & coquillages, ainsi que la *Fontaine* de la place Palestrine, à Rome, où une coquille, soutenue de quatre dauphins, sert de coupe, & porte un triton qui élance un jet d'eau avec une conque marine. Elle est du dessein du Cavalier *Bernin*.

Fontaine navale. C'est une *Fontaine* qui est formée en bâtiment de mer, comme en *barque*, ainsi qu'à la place d'Espagne; en *galere*, comme à Monte Cavallo; en *navicelle*, comme devant la vigne Matthei, à Rome, & au jardin de Belvedere, à Frescati.

Fontaine rustique. Fontaine qui est composée de rocailles, coquillages, pétrifications, &c. & qui a des bossages rustiques, ou taillés de glaçons. Il y a une *Fontaine* de cette espece à *Fontainebleau*.

Fontaine satyrique. Espece de *Fontaine* rustique en maniere de grotte, ornée de Termes, Mascarons, Faunes, Sylvains, Bacchantes, & autres figures de Satyres, qui servent & à la décoration, & aux jets d'eau. Cette *Fontaine* est ordinairement placée au bout des allées, & dans les lieux les plus éloignés d'un jardin, près des ruines & des plantes sauvages, comme celle de la grotte de Caprarole.

Fontaine statuaire. Fontaine ornée de plusieurs statues, ou d'une seule, qui lui sert d'amortissement, comme la *Fontaine* de Latone, à Versailles, & celle du Berger, à Caprarole. Il y a de ces statues qui jettent de l'eau par le nez, la bouche, les oreilles, &c. ou par des conques marines, vases, urnes, & autres attributs aquatiques, comme les *Fontaines* d'Ausbourg, en Allemagne, & celle de la ville de Bologne, en Italie.

Fontaine symbolique. Fontaine dont les attributs, les armes, ou pieces de blason, font le principal ornement, & désignent celui qui l'a fait bâtir, comme la *Fontaine* de Saint Pierre, *in Montorio*, laquelle ressemble à un château flanqué de

tours, & donjoné, qui représente les armes de Castille. Il y a quelques autres *Fontaines* à Rome, entre lesquelles on voit, à la vigne Pamphile, celles de la fleur de lys, & de la colombe, qui sont des pieces des armes du Pape Innocent X.

Des Fontaines, par rapport a leur situation.

Fontaine adossée. Nom qu'on donne à toute *Fontaine* qui est attachée à quelque mur de clôture, de face, ou de terrasse, ou à quelque perron en avant-corps, ou arriere-corps, autant pour terminer quelque point de vûe, que pour augmenter la décoration, comme on en voit à plusieurs vignes, à Rome.

Fontaine d'encoignure. Fontaine qui sert de revêtement au pan coupé du coin de l'isle d'un quartier, comme celle du carrefour des quatre *Fontaines*, à Rome.

Fontaine en renfoncement. C'est une *Fontaine* qui est reculée au-delà du parement d'un mur dans un renfoncement quarré, ou ceintré, d'une certaine profondeur, & qui répand son eau par une gargouille, une nappe, ou une cascade, comme la *Fontaine* du bout du Pont Sixte, qui termine agréablement la *Strada Julia*, l'une des plus belles rues de Rome.

Fontaine isolée. Fontaine qui étant au milieu d'un espace, n'est attachée à aucun des bâtimens qui l'environnent, comme les *Fontaines* de la place Navone, à Rome.

FONTAINIER, s. m. C'est le nom qu'on donne à un homme versé dans l'hydraulique, dont il applique les principes à la conduite des eaux pour les jeux des *Fontaines*, & qui veille à l'entretien de leurs tuyaux.

FONTS BAPTISMAUX, s. m. pl. On appelle ainsi une cuve de pierre, ou de marbre, élevée sur un pied au bas de la nef d'une Eglise, où l'on baptise les enfans. On entend aussi par *Fonts Baptismaux* la chapelle qui les renferme, comme celle de S. Eustache, à Paris, peinte par *Pierre Mignard*, premier Peintre du Roi. (*Voyez* encore Baptistere.)

FORCE ou JAMBE DE FORCE, s. f. Maîtresse piece d'une ferme, qui porte l'entrait, & les pannes. (*Voyez* Ferme, Entrait, & Panne.) On appelle *petites Forces*, celles du faux comble d'une mansarde.

FORÊT, s. f. C'est le nom qu'on donne à une grande quantité de pieces de bois de charpente, qui composent le comble d'une Eglise, ou de quelqu'autre grand bâtiment. Sur les vieilles Eglises, la plûpart de ces *Forêts* sont de châtaignier.

FORGE, s. f. C'est un grand bâtiment avec moulins, fourneaux, hangars &c. situé ordinairement près d'une forêt & d'une riviere, pour y fondre & fabriquer le fer. On appelle aussi *Forge*, chez les Serruriers & autres Artisans qui travaillent le fer, l'âtre élevé où l'on chauffe le fer.

Forge de marine. Partie d'un arsenal de marine, où l'on *Forge* le fer qui sert à la construction des vaisseaux & galeres. Il y a des *Forges* dans les arsenaux de Rochefort, Marseille, Toulon, &c.

FORJETTER, v. pass. On dit qu'un mur se *Forjette*, lorsqu'il se jette en dehors.

FORME, s. f. Espece de libage dur, qui provient des ciels de carriere.

Forme de marine. C'est, dans un arsenal de marine, une space creusé & revêtu de pierres, où l'on construit des vaisseaux, & où l'eau entre par une écluse, lorsqu'on veut les mettre à flot, ou les radouber.

Forme de pavé. C'est la couche de sable sur laquelle on asseoit le pavé des rues, des ponts, des chaussées, des grands chemins, &c.

Forme de vitre. C'est la garniture d'un grand vitrail d'Eglise, composée de plusieurs panneaux de diverses formes & grandeurs, scellés en plâtre dans les croisillons ou meneaux de pierre des Eglises gothiques, ou retenus avec des nilles & clavettes dans les chassis de fer des vitraux des nouvelles Eglises.

FORMES D'EGLISE, s. f. pl. On appelle ainsi les chaises du chœur d'une Eglise. Il y en a de hautes & de basses. Les *Formes* hautes sont ordinairement adossées contre un riche lambris, couronné d'un petit dôme, ou dais continu, comme celles des Grands Augustins, qui ont été faites pour les cérémonies de l'Ordre du Saint Esprit. Ces hautes & basses *Formes*, qui

portent sur des marche-pieds, sont séparées par des *museaux*, ou accoudoirs, assemblés avec les dossiers. Ainsi chaque place avec sa sellette, soutenue d'un cul-de-lampe, est renfermée par son enceinte appellée *parclose*. Il y a des *Formes* qui n'ont d'autre dossier que celui de leur parclose, comme celles de S. Eustache, & de quelques autres Eglises de Paris, où la clôture du chœur est à jour. Les basses *Formes* ne devroient pas être vis-à-vis les hautes, comme on le pratique: mais au contraire le dossier d'une *Forme* basse devroit répondre à l'accoudoir de la parclose d'une haute, afin que le vuide fût vis-à-vis de ceux à qui on annonce quelque Antienne ou qu'on encense. C'est ainsi qu'elles sont en partie à Notre Dame, à Paris. Les *Formes* de l'Abbaye de Pontigny, près d'Auxerre, passent pour très-belles, & celles des PP. Chartreux, à Paris, sont estimées les plus propres & les mieux travaillées.

FORMERETS, s. m. pl. Ce sont les arcs ou nervures des voûtes gothiques, qui forment les arcades ou lunettes, par deux portions de cercle qui se coupent.

FORT, s. m. Situation avantageuse d'une piece de bois. On dit que du bois est sur son *Fort*, lorsqu'une piece étant cambrée, on met le cambre dessous pour résister à la charge. (*Voyez* Poser de champ.)

FOSSE, s. f. Nom général qu'on donne à toute ouverture en terre, destinée à divers usages dans les bâtimens, comme de cîterne, de cloaque, &c. dans une fonderie, pour jetter en cire perdue des figures, des canons, &c. & dans un jardin, pour planter des arbres.

Fosse a chaux. Creux fouillé quarrément en terre, où l'on conserve la chaux éteinte, pour en faire du mortier, à mesure qu'on éleve un bâtiment.

Fosse d'aisance. Lieu voûté, & assez profond, au dessous de l'aire des caves d'une maison, le plus souvent pavé de grès, bâti de gros murs, & de bonne matiere, avec contre-mur bien épais, & éloigné des puits, caves, cîternes, & autres lieux qui peuvent se ressentir de sa puanteur.

FOSSÉ, s. m. Espace creusé quarrément, de certaine profondeur & largeur, à l'entour d'un château, autant pour le fortifier que pour en éclairer l'étage souterrein. La Coutume de Paris, article 217, prescrit une distance de six pieds entre le mur mitoyen, & le bord d'un fossé: mais s'il n'y a point un contre-mur ou un revêtement au fossé, cette distance doit être de douze pieds.

Fossé a fond de cuve. *Fossé* dont les coins ou angles de profondeur, sont arrondis.

Fossé revêtu. C'est un *Fossé* dont l'escarpe & la contrescarpe sont revêtus d'un mur de maçonnerie en talut, comme au château de Maisons.

Fossé sec. *Fossé* qui est sans eau, avec une planche de gazon qui régne au milieu de deux allées sablées, comme au château de Saint Germain en Laye.

FOUDRE, s. f. Terme de décoration. Ornement de sculpture en maniere de flame tortillée avec des dards, qui servoit anciennement d'attribut au Temple de Jupiter, comme on en voit encore au plafond de la corniche Dorique de *Vignole*, & aux chapiteaux du portique de *Septime Sévere*, à Rome.

FOUETTER, v. act. C'est jetter du plâtre clair, avec un balai, contre le lattis d'un lambris, ou d'un plafond, pour l'enduire. C'est aussi jetter du plâtre par aspersion, pour faire les panneaux de crêpi d'un mur qu'on ravale.

FOUILLE, s. f. C'est toute ouverture faite, *Fouillée* en terre, soit pour une fondation, ou pour le lit d'un canal, d'une piece d'eau, &c. On entend par *Fouille couverte*, le percement qu'on fait dans un massif de terre pour le passage d'un aqueduc, ou d'une pierrée.

FOUILLER, v. act. C'est évuider & tailler profondément les ornemens, pour leur donner du relief.

FOUR, s. m. C'est dans un fournil, ou une cuisine, un petit lieu circulaire à hauteur d'appui, voûté de brique & de tuileau, & pavé de grand carreau, avec une ouverture, pour y faire le pain, ou la pâtisserie.

Four banal. C'est un *Four* seigneurial & public, où les vassaux sont obligés de faire cuire leur pain.

FOURCHE. *Voyez* Pendentif.

FOURCHETTE, f. f. C'eſt l'endroit où les deux petites noues de la couverturn d'une lucarne ſe joignent à celle d'ue comble.

FOURNEAU, ſ. m. Lieu en maniere de four, toujours échauffé par le feu, qui ſert pour fondre divers métaux dans une forge, & les verres dans une verrerie.

FOURNEAU DE CUISINE. C'eſt une petite table, en maniere de potager, faite de maçonnerie, & couverte de brique, avec un réchaut, qui ſert à faire cuire à part les potages, pour ne pas embarraſſer la cheminée de la cuiſine. On en fait auſſi dans les offices, pour les confitures. Le *Fourneau* ſe place devant les fenêtres.

FOURNIL, ſ. m. C'eſt, dans une grande maiſon, le lieu près de la cuiſine, où ſont les fours pour faire cuire le pain, la pâtiſſerie, &c.

FOURRIERE, ſ. f. C'eſt dans l'arriere-cour ou baſſe-cour d'un palais, ou grand hôtel, un bâtiment où l'on met par bas le bois, le charbon, & autres proviſions ſemblables, & où les officiers qui les diſtribuent, ont leur logement au deſſus.

FOYER, ſ. m. C'eſt la partie de l'âtre qui eſt au-devant des jambages d'une cheminée, & qu'on pave ordinairement de grand carreau quarré de terre cuite.

FOYER DE MARBRE. C'eſt un compartiment de divers marbres de couleur, maſtiqués ſur une dale de pierre dure, ou incruſtés ſur un fond de marbre d'une ſeule couleur, comme blanc, ou noir, qu'on met au devant des jambages d'une cheminée. On en fait auſſi de marbre feint, & de carreaux de fayence.

FRAGMENT, ſ. m. Morceau d'Architecture trouvé parmi des ruines, comme d'une baſe, d'un chapiteau, d'une corniche, d'un bas-relief antique, &c. On fait uſage quelquefois de ces *Fragmens*; & on en voit ſur-tout aux bâtimens des Italiens, & aux cabinets des Antiquaires.

FRESQUE, ſ. f. Mot dérivé de l'Italien *Freſco*, frais ou nouveau. C'eſt une peinture à l'eau ſur un enduit nouvellement fait de chaux, ou de ſable. (*V.* ENDUIT.) On ſe ſert, pour peindre à *Freſque*, de terres qui conſervent leur couleur naturelle, comme l'ocre, la terre verte, la terre d'ombre, &c. (*Voyez* les *Principes d'Architecture, de Peinture, de Sculpture*, &c. de *Félibien*.) Cette invention eſt dûe, ſelon *Félibien*, (*Vie des Peintres*) à *Pauſias*, diſciple de *Pamphile*, qui le premier peignit les voûtes & les lambris des palais. Ce *Pauſias* vivoit 332 ans avant l'ere chrétienne.

FRETTE, ſ. f. Cercle de fer dont on arme la couronne d'un pieu, ou d'un pilot, pour l'empêcher de s'éclater. *Freter*, c'eſt mettre une *Frette*.

FRISE, ſ. f. Grande face plate, qui ſépare l'architrave d'avec la corniche. C'eſt la partie du milieu d'un entablement. Elle eſt ornée, dans l'Ordre Toſcan, de compartimens; dans le Dorique, de triglyphes; & dans l'Ionique, le Romain, & le Corinthien, de beaux ouvrages de Sculpture. *Sturm*, dans ſa *Maniere de bâtir toutes ſortes de bâtimens de parade*, fait voir comment on peut garnir de mutules les *Friſes* de tous les Ordres, de ſorte que néanmoins chaque Ordre garde ſa propriété particuliere. Il y a cependant des Architectes qui aiment mieux laiſſer la *Friſe* toute unie. *Deſgodets*, dans ſes *Edifices antiques de Rome*, & *d'Aviler*, dans ſon *Cours d'Architecture*, donnent de beaux modeles pour orner les *Friſes* des Ordres ſupérieurs. Les Grecs & les Romains ornoient la *Friſe* de pluſieurs figures de bêtes; & c'eſt de là que *Vitruve* lui donne le nom de *Zoophore*, porte-animal. Le mot *Friſe* vient du latin *Phrygio*, Brodeur, parce que les *Friſes* ſont ſouvent ornées de Sculpture en bas-relief, de peu de ſaillie, qui imite la broderie.

FRISE, ou GORGE DE PLACARD. C'eſt la *Friſe* qui eſt entre le chambranle & la corniche, au deſſus d'une porte de placard.

FRISE BOMBÉE. C'eſt une *Friſe* dont le contour eſt courbe, & dont la belle proportion eſt celle d'un arc de ſoixante degrés. Il y en a dont le bombement eſt en haut, comme une conſole, ou en bas, comme à un baluſtre; mais c'eſt une licence qui n'eſt ſupportable que pour les dedans, où il y a de la ſculpture.

FRISE DE FER. C'eſt, en Serrurerie, un panneau long, rempli d'un ornement répeté & continu, qu'on met à hauteur d'appui,

ou au bas & au haut des portes de clôture, aux travées des barreaux de fer, aux rampes des escaliers, &c. On en fait de différens ornemens, comme de rinceaux, d'entrelas, de postes, d'anses de panier, de consoles adossées, de roses, de grotesques, &c.

Frise de lambris. C'est un panneau beaucoup plus long que large, dans l'assemblage d'un lambris d'appui, ou de revêtement.

Frise de parquet. Nom commun aux bandes qui séparent les feuilles de parquet, & s'assemblent à languette, & à celles du pourtour d'un plancher, qui en rachettent les biais, s'il y en a.

Frise de parterre. Espece de plate-bande ornée de feuillages de buis, ou de gazon, dans un parterre.

Frise fleuronnée. C'est une *Frise* qui est enrichie de rinceaux de feuillages imaginaires, comme la *Frise* Corinthienne du frontispice de *Néron*, à Rome; ou de feuilles naturelles par bouquets, ou continues, comme la *Frise* Ionique de la galerie d'Apollon, au Louvre.

Frise historiée, ou historique. *Frise* qui est ornée d'un bas-relief continu, qui représente des histoires & des sacrifices; comme les *Frises* de l'arc de *Titus*, & de la place de Nerva, à Rome. On appelle aussi *Frise historiée*, celle qui porte une inscription, comme celle du Pantheon, à Rome.

Frise lisse. *Frise* unie, & sans ornemens.

Frise marine. *Frise* où sont représentés des chevaux, monstres marins, tritons, & autres attributs de la mer. Il y en a une fort belle à l'Ordre Toscan de la grande galerie du Louvre, du côté de la riviere. On appelle aussi *Frise marine*, celle qui est couverte de glaçons, ou de coquillages. Ces sortes de *Frises* conviennent aux bains, grottes & fontaines.

Frise ornée. C'est une *Frise* qui a de la sculpture continue, ou par bouquets, qui répondent aux colonnes & pilastres, ou au milieu des entre-colonnes.

Frise rustique. *Frise* dont le parement est en maniere de bossage brut, comme la *Frise* de l'Ordre Toscan de *Palladio*.

Frise symbolique. *Frise* ornée d'attributs du Paganisme, ou qui est enrichie d'attributs du Christianisme. De la premiere espece sont les *Frises* Corinthienne du Temple qui est derriere le Capitole, à Rome; & Dorique, de l'Hôtel de la Vrilliere, à Paris, dans lesquelles sont représentés des instrumens de sacrifice. Il y a des *Frises* de la seconde sorte aux Eglises du Noviciat des PP. Jesuites, de Saint Roch, & du portail de l'Eglise de Saint Louis des Invalides, à Paris. On appelle aussi *Frise symbolique*, celle qui a des attributs de nation, de dignité, de lieu, de blason, &c.

FRONT, s. m. C'est la partie du corps d'un bâtiment qui se présente au principal aspect, quoiqu'elle ne soit pas toujours la plus large, comme le devant d'un pilier entre deux arcades, d'un trumeau entre deux plate-bandes, l'extrêmité d'une galerie, &c.

Front de carriere. C'est le fond où finit une carriere, & l'étendue de son acquisition : ce qui se mesure extérieurement depuis la bouche du puits de la carriere, jusques à la borne de l'héritage contigu.

FRONTISPICE. *Voyez* Portail.

FRONTON, s. m. Morceau d'Architecture dont on fait un ornement sur les portes, les fenêtres, les niches, &c. Sa forme ordinaire est un triangle, ou un segment de cercle: mais il peut en avoir d'autres, comme on le verra aux articles suivans. *Vitruve*, dont le sentiment sur ce point est adopté par les plus habiles Architectes, & nommément par *Goldman*, permet toutes sortes de décorations aux *Frontons*, pourvû qu'on n'y mette ni modillons, ni denticules, parce qu'ils représentent, dit-il, des têtes de poutre, qu'on ne met pas sur les chevrons d'appui d'un toît, tel qu'un *Fronton*. C'est ce qu'a évité sagement M. *Jacques-François Blondel*, dans les beaux modeles de *Frontons* représentés dans les Planches 30 & 31 du tom. 2. de son *Traité de la décoration extérieure & intérieure des édifices*. Et voici comment cet homme de goût a décoré ces *Frontons*. Nous nous contenterons d'en citer deux.

Dans l'un, on voit une Minerve sur le sommet, avec des esclaves à ses pieds, & des instrumens de guerre, qui group-

pent avec ces figures. Dans les coins il y a sur des acroteres deux peaux de lion: ce qui s'allie fort bien avec les qualités guerrieres, qui font le caractère de ce *Fronton*. Et au milieu sont les armes du Maître de la maison, à la qualité & valeur duquel ces attributs conviennent.

Une Renommée est placée au sommet du second *Fronton*. Divers génies y paroissent empressés à former des faisceaux d'armes, pour en élever des trophées. Aux extrêmités, sur des acroteres, sont des hommes vaincus. Et le tympan est occupé par une devise allégorique au sujet dont il est couronné.

Goldman éleve sur une distance de cinq colonnes, un *Fronton* de la hauteur de cinq modules dans l'Ordre Toscan, de six dans le Dorique & dans l'Ionique, & de sept dans le Corinthien. *Scamozzi* (liv. VI. ch. 12.) & *Blondel*, (*Cours d'Arch.* Part. II. liv. VII. ch. 2.) donnent deux parties de la saillie de toute la corniche, proportion qui est celle du *Fronton* du portail du Panthéon, à Rome. Cependant les Architectes estiment aujourd'hui que la plus belle proportion est une base quintuple de la hauteur. Ce mot est dérivé du latin *Frons*, le front.

FRONTON A JOUR. C'est un *Fronton* dont le tympan est évuidé pour donner de la lumiere, comme on en voit sous le portique du Capitole. Ce *Fronton* est d'un très-mauvais goût, & entierement hors d'usage.

FRONTON A PANS. *Fronton* dont la corniche supérieure a trois parties. Il y a un *Fronton* de cette espece au portail de l'Eglise des Religieuses du Calvaire, près le Luxembourg, à Paris.

FRONTON BRISÉ. *Fronton* dont les corniches sont coupées, comme à la porte du Couvent des Grands Augustins, à Paris, ou retournées par redents & ressauts, comme au portail de Saint Charles du Cours, à Rome.

FRONTON CIRCULAIRE. *Fronton* qui est formé par un demi-cercle, comme au portail de l'Hôtel Royal des Invalides, à Paris.

FRONTON DOUBLE. On appelle ainsi un *Fronton* qui en couvre un plus petit dans son tympan, à cause de quelque avant-corps au milieu, comme au portail de l'Eglise du Grand Jesus, à Rome. Cette répétition est un abus en Architecture, quoiqu'elle se trouve à des ouvrages de conséquence, comme au gros pavillon du Louvre, où les Caryatides portent trois *Frontons* l'un dans l'autre.

FRONTON GOTHIQUE. C'est dans l'Architecture moderne gothique, une espece de pignon à jour (*voyez* PIGNON) en triangle équilatéral, ou isoscele, avec sculpture & roses en trefles, comme on en voit à la plûpart des Eglises gothiques.

FRONTON PAR ENROULEMENT. *Fronton* formé de deux enroulemens en maniere de consoles, qui se joignent; ou brisé, ayant ses corniches rampantes contournées en enroulement; ou enfin circulaire, terminé en bas par deux enroulemens.

FRONTON SANS BASE. *Fronton* dont la corniche de niveau est coupée & retournée sur deux colonnes, ou pilastres, pour l'exhaussement d'un arc à la place de l'entablement, comme il a été heureusement pratiqué à la nef de l'Eglise de Saint Pierre, à Rome. *Serlio* rapporte l'exemple d'une porte Corinthienne à *Foligno*, en Ombrie. Elle est antique, ainsi que quelques niches des thermes de Dioclétien.

On appelle aussi *Fronton sans base*, toute corniche ceintrée, qui forme au dessus d'une porte, d'une croisée, ou d'une table, un petit *Fronton* rond, pointu, ou d'autre figure, porté par des consoles.

FRONTON SANS RETOUR. *Fronton* dont la corniche de niveau n'est point profilée au bas des corniches rampantes. C'est ce que M. *Blondel* appelle *Fronton gissant*. (*Cours d'Architecture*, tom. II. pag. 40.)

FRONTON SPHERIQUE. *Fronton* formé d'un segment de cercle. Il est aussi appellé *Fronton ceintré*, ou *rond*.

FRONTON SURMONTÉ. *Fronton* qui étant au dessus de la proportion la plus estimée (*voyez* l'article FRONTON) tient du pignon, comme au Temple à la Toscane, de *Vitruve*. Et *Fronton surbaissé* est un *Fronton* qui est plus bas que cette proportion, comme au Temple Aræostyle, du même Auteur.

FRONTON TRIANGULAIRE. *Fronton* formé d'un triangle isoscele, dont l'angle opposé à la base est obtus. On le nomme aussi *Fronton pointu*, ou *quarré*.

FRUIT, s. m. C'est une petite diminution de bas en haut d'un mur, qui cause par dehors une inclinaison peu sensible, le dedans étant àplomb. *Contre-fruit*, c'est l'effet contraire. On donne quelquefois du contre-fruit en dedans, comme aux encoignures, & aux murs de face & de pignon, quand ils portent des souches de cheminées, afin qu'ils puissent mieux résister à la charge par le *double fruit*.

FRUITS, s. m. pl. Terme de décoration. Ornemens de sculpture qui imitent les *Fruits* naturels, & dont on fait des festons, chûtes, bouquets, &c. On en voit de fort beaux à la frise Composite de la cour du Louvre.

FRUITERIE, s. f. C'est au rez de chaussée, ou au premier étage d'une maison, une serre ou une chambre bien close, avec tablettes, où l'on conserve les fruits pour l'hyver. C'est aussi dans un Palais ou un Hôtel, une piece près de l'office, où l'on tient & où l'on dresse les fruits de la saison, pour le service de la table. La *Fruiterie* peut être exposée au midi, au levant, ou au couchant, mais elle ne doit l'être jamais au nord, crainte de la gelée, qui gâte les fruits. Pour l'en garantir, on fait une double porte d'entrée, & aux fenêtres des doubles chassis bien calfeutrés. La situation de la *Fruiterie* est une chose qui ne mérite pas moins d'attention que son exposition. On doit l'éloigner du foin, de la paille, du fumier, du fromage, &c. Quant à sa forme, elle doit être bien percée, & élevée d'environ dix pieds. Au reste, ni la cave, ni le grenier ne sont point propres à faire une *Fruiterie*; la cave, à cause d'un goût de moisi, & d'une chaleur humide, qui pourrit tout; & le grenier, à cause du froid & des pluyes, qui y pénétrent.

FUSAROLE, s. f. Petit membre rond, ou astragale, quelquefois taillé d'olives & de grains, qui est sous l'ove des chapiteaux Dorique, Ionique, & Composite.

FUST, s. m. Mot dérivé du latin *Fustis*, bâton. C'est le vif ou le tronc d'une colonne, sans y comprendre ni la base, ni le chapiteau. On le nomme aussi *Tige*.

FUTÉE, s. f. C'est une composition de colle forte & de sciure de bois, dont les Menuisiers se servent pour remplir les trous, fentes, & autres défauts du bois.



G

GACHE, s. f. Plaque de fer quarrée ou contournée en rond, qui reçoit le pène d'une serrure, & qui est ou scellée en plâtre, ou encloisonnée, c'est-à-dire engagée dans le bois.

Gache est aussi le nom d'un petit cercle de fer, dont plusieurs, scellés d'espace en espace, servent à retenir un tuyau de descente. Il y a de ces *Gaches* qui s'ouvrent à charniere, & se ferment à clavette; ensorte qu'on peut démonter & réparer les tuyaux, sans les desceller.

GACHER, v. act. C'est détremper dans une auge le plâtre avec de l'eau, pour être employé sur le champ.

GAINE, s. f. C'est la partie inférieure d'un terme, qui va en diminuant de haut en bas, & qui porte sur une base.

GAINE DE SCABELLON. C'est la partie rallongée, qui est entre la base & le chapiteau d'un scabellon, (*voyez* ce mot) & qui se fait de diverses manieres, & avec différens ornemens.

GALBE, s. m. Terme dérivé de l'Italien *Garbo*, bonne grace. C'est le contour des feuilles d'un chapiteau ébauché, prêtes à être refendues. On désigne encore par le mot *Galbe*, le contour d'un dôme, d'un vase, d'un balustre, &c.

GALERIE, s. f. Lieu couvert, situé ordinairement sur les aîles d'un bâtiment, beaucoup plus long que large, fermé de

croisées, qui sert pour se promener, communiquer & dégager les appartemens. On nomme aussi *Galerie*, un corridor à jour, bâti de charpente, en maniere de méniane, (*voyez* ce mot) à chaque étage, pour dégager plusieurs chambres, comme il y en a dans de grandes hôtelleries. La décoration la plus convenable à une *Galerie* est celle des tableaux. Mais les belles *Galeries* sont décorées d'Architecture, de Peinture, de Sculpture, de lambris de marbre, de glaces & de meubles précieux. Telle est la *Galerie* du Roi à Versailles. Dans les articles suivans nous allons faire connoître plus particulierement cette partie d'un édifice.

Galerie d'Architecture. C'est une *Galerie* dont le principal ornement consiste dans un Ordre d'Architecture, & un lambris magnifique, comme la grande *Galerie* du Louvre, qui a 243 toises de long sur 5 de large.

Galerie d'Eglise. Espece de tribune continue, avec balustrade, dans le pourtour d'une Eglise, sur les voûtes des bas-côtés, laquelle sert pour contenir plus de monde, & dans les Eglises grecques pour séparer les femmes des hommes, de même que dans quelques Temples de Juifs & d'Hérétiques.

Galerie de Peinture. Galerie qui renferme des tableaux dans les panneaux d'un lambris, (comme la *Galerie* du Palais du Luxembourg, à Paris, peinte par Pierre-Paul *Rubens*); ou qui est ornée de tableaux sur une tapisserie d'étoffe : telle est la petite *Galerie* de Versailles, dont la voûte est peinte par M. *Mignard*.

Galerie de pourtour. Espece de corridor au dedans ou au dehors d'un bâtiment, qui est souvent porté par encorbellement au-delà d'un mur de face, & qui est plus bas que l'étage, dont il sert à dégager les appartemens pour n'en pas ôter le jour : telle est la *Galerie* blanche du château de Saint Germain en Laye.

Galerie de Sculpture. Galerie ornée de statues, bustes & bas-reliefs antiques & modernes, comme la *Galerie* du Palais Justiniani, à Rome, & celle des Antiques du Roi, qui étoit au Palais Brion, à Paris.

Galerie d'eau. C'est une longue allée renfermée dans un bosquet & bordée de jets d'eau, comme la *Galerie d'eau* de Versailles, qu'on nommoit aussi la *Galerie des Antiques*, à cause qu'elle avoit plusieurs statues antiques entre ses jets d'eau.

GALETAS, f. m. Etage pris dans un comble, éclairé par des lucarnes, & lambrissé de plâtre sur un lattis, pour en cacher la charpente & les tuiles, ou les ardoises.

GARDE-FOU, f. m. C'est une balustrade ou un parapet à hauteur d'appui, le long d'un quai, d'un fossé, ou aux côtés d'un pont de pierre. C'est aussi un assemblage de charpente aux bords d'un pont de bois, pour empêcher qu'on ne tombe dans l'eau en y passant. On nomme aussi cet assemblage *Lice*.

GARDE-MANGER, f. m. Petit lieu près d'une cuisine, pour serrer les viandes. Ce lieu doit être exposé au nord.

GARDE-MEUBLE, f. m. C'est, dans une maison, une grande piece, ou galerie, ordinairement pratiquée dans le comble, où l'on serre les meubles d'été pendant l'hyver, & ceux d'hyver pendant l'été.

GARDE-ROBE, f. f. Petite piece d'un appartement, où l'on serre les habits, & où les Maîtres font coucher les domestiques qu'ils tiennent auprès d'eux. Quelques Architectes veulent qu'on fasse une cheminée dans une *Garde-robe*, pour avoir du feu pendant l'été proche la chambre à coucher, sans en être incommodé. C'est là un avantage réel. Mais n'est-il pas à craindre que ce feu, en échauffant une petite piece, ne fasse éclorre des insectes qui s'attachent aux habits, & qui les rongent? Les habiles gens en jugeront.

Garde-robe d'aisance. *Voyez* Aisance.

Garde-robe de bain. C'est, près d'un bain, un lieu où l'on se deshabille.

Garde-robe de théatre. C'est derriere, ou à côté de la scène d'un théâtre, un lieu qui comprend plusieurs petits cabinets, où s'habillent séparément les Acteurs & les Actrices. C'est aussi l'endroit où l'on tient les habits, où l'on dispose tout ce qui dépend de l'appareil de la scène, & où se font les petites répétitions.

GARDES, f. f. pl. Terme de Serrurerie. Petites pointes de fer, disposées de telle

sorte pour entrer dans les fentes du panneton d'une clef, que la clef n'y tourne plus quand on y a fait quelques changemens.

GARENE, s. f. Lieu fermé de murs, de hayes, ou fossés, où l'on fait des terriers pour nourrir des lapins. Il doit être situé près de la maison, pourvû qu'il n'en borne pas la vûe, ni qu'il soit trop voisin des jardins, parce que malgré les murs, les lapins y causeroient bientôt du dégât. L'exposition convenable à une *Garene*, est celle du levant ou du midi; le lapin, ami de la chaleur & du soleil, ne terrant presque jamais au nord, & rarement au couchant. Le terrein de cet endroit doit être sec & médiocrement léger, tenant un peu du sable, sans être ni trop fort, ni trop délié, afin que les lapins puissent y faire des terriers, qui ne s'éboulent pas.

GARGOUILLE, s. f. C'est à une fontaine ou cascade, un mascaron d'où sort l'eau. (*Voyez* MASCARON.) C'est aussi dans un jardin, une petite rigole où l'eau coule de bassin en bassin, & qui sert de décharge. On conjecture que ce mot vient du latin *Gargulio*, le gosier.

GARGOUILLES, s. f. pl. Ce sont les petits trous de la cymaise d'une corniche, par où les eaux de la goulote (*voyez* ce mot) s'écoulent. Les *Gargouilles* sont ornées de masques, de têtes d'animaux, & particulierement de mufles de lion. (*V.* GOUTTIERE.)

GARNI, ou REMPLISSAGE, s. m. C'est la maçonnerie qui est entre les carreaux & les boutisses d'un gros mur. Il y en a de moilon, de briques, &c. Il y en a aussi de cailloux, ou de blocage employé à sec, qui sert derriere les murs de terrasse, pour les conserver contre l'humidité, comme il a été pratiqué à l'orangerie de Versailles.

GARNITURE DE COMBLE, s. f. Nom commun aux lattes, tuiles, ou ardoises, & au plomb, comme enfaîtement, amortissement, &c. qui servent à garnir un comble.

GAUCHE, adj. Epithéte qu'on donne au parement d'une pierre, lorsqu'en la bornoyant ses angles & ses côtés ne paroissent pas sur une même ligne. On dit aussi qu'une piece de bois est *Gauche*, lorsqu'elle n'est pas bien équarrie.

GAZON, s. m. Herbe verte, déliée & touffue, qui, levée d'un pré ou d'une pelouse avec la bêche, par pieces ou tranches de terre, d'environ deux pouces d'épais, & appliquée proprement sur un terrein dressé & préparé, sert à former les tapis des jardins, les boulingrins, les massifs & compartimens des parterres, les bords de bassin, les pieds des palissades, &c. Plus un *Gazon* est épais, plus les brins en sont égaux, & plus beau il est. Pour le rendre tel, il faut le faucher très-souvent, & le battre quand il est trop haut, en roulant dessus un gros cylindre, ou rouleau de bois, ou de pierre, afin d'affaisser & d'arraser l'herbe de bien près.

On nomme *Gazon à queue*, un *Gazon* qui, pour revêtir un talut ou glacis de terre, n'est pas levé par tranches, mais coupé avec la bêche par mottes pointues, qu'on asseoit sur du clayonnage, & des fascines, afin qu'il ne s'éboule pas.

GAZONNER, v. act. C'est plaquer du gazon, pour en former des compartimens de jardin. Ce gazon se tire ordinairement d'un pré, coupé par pieces quarrées d'environ trois pouces d'épaisseur, qu'on joint sur un terrein bien de niveau. Afin de le bien joindre, on le bat, & on l'arrose ensuite amplement. Cet arrosement le colle à la terre, & facilite les racines à s'y incorporer, & à y prendre nourriture. Cependant un gazon semé vaut mieux qu'un gazon plaqué.

GÉNIES, s. m. pl. Terme de décoration. Figures d'enfans, avec des aîles & des attributs, qui servent, dans les ornemens, à représenter les vertus & les passions; comme ceux qui sont peints par *Raphaël*, dans la galerie du vieux Palais Chigi, à Rome. On en fait de bas-relief, comme ceux de marbre blanc, dans les trente-deux tympans de la colonnade de Versailles, qui sont par grouppes, & qui tiennent des attributs de l'amour, des jeux, des plaisirs, &c.

On appelle *Génies fleuronnés*, ceux dont la partie inférieure se termine en naissance de rinceau de feuillage, comme

dans la frise du frontispice de *Néron*, à Rome.

GÉOMETRAL. *V.* Élévation & Plan.

GERBE D'EAU, s. f. C'est un faisceau de plusieurs petits jets d'eau, qui tous ensemble forment une girande de peu de hauteur, comme la *Gerbe* de Chantilli, au bas du grand perron. Il y a des *Gerbes* qui s'élevent par étages, en pyramide, par le moyen d'autant de conduites qui forment plusieurs rangs de tuyaux à l'entour du gros jet du milieu.

GERSURES, s. f. pl. Ce sont des cassures ou fentes dans le plomb, dans les enduits de plâtre, dans le bois & dans le fer.

GIRANDE D'EAU, s. f. C'est un faisceau de plusieurs jets qui s'élevent avec impétuosité, & qui, par le moyen des vents renfermés, imitent le bruit du tonnerre, la pluie & la neige. Telles sont les deux *Girandes d'eau* de Tivoli & de Monte Dragone, à Frescati, près de Rome. Il y a des jets d'eau au bosquet des trois fontaines de Versailles, qui imitent parfaitement le coup de fusil.

GIRANDOLE. *Voyez* Girande d'eau.

GIP ou GYPSE, s. m. Mot dérivé du latin *Gypsum*, du plâtre. C'est une espece de pierre transparente, qui se trouve parmi celles du plâtre, qui se débite par feuilles, comme le talc, & dont on fait un plâtre très-fin. Ce plâtre étant mêlé avec de la chaux & du blanc d'œuf, sert à contrefaire les marbres simples ou mêlés, en y ajoutant des couleurs pour les compartimens. On voit des aires de plancher faites de cette composition, qui, recevant le poli, & étant d'une bonne consistance, sont d'assez longue durée.

GIRON, s. m. C'est la largeur de la marche sur laquelle on pose le pied, & dont le nom est dérivé du latin *Gyrus*, un tour, parce que les anciens escaliers sont la plûpart en tournant. On nomme aussi *Giron* une tuile particuliere. *Voyez* Tuile gironnée.

Giron droit. *Giron* qui est contenu entre deux lignes paralleles, pour les marches droites ou courbes.

Giron rampant. C'est un *Giron* si large, & qui a tant de pente, que les chevaux en peuvent monter les marches.

Giron triangulaire. *Giron* qui va en s'élargissant depuis le colet, par lequel la marche tient au noyau, jusques à l'endroit où il se termine dans la cage, & qui sert également pour les quartiers tournans des escaliers quarrés, & pour les marches des escaliers à vis.

GIROUETTE, s. f. Mot dérivé du latin *Girare*, tourner. C'est une petite enseigne ou banderole, faite de tole ou de fer-blanc, & taillée de quelque figure, comme en hure de sanglier, qu'on met aux fers d'amortissement sur les poinçons, & qui sert, par son agitation, à faire connoître les vents. Quand une *Girouette* a des armes peintes, ou évuidées à jour, on la nomme *Pannonceau*. Elle étoit autrefois une marque de noblesse.

GLACE, s. f. Terme de décoration. Verre poli, qui, par le moyen du tain, sert à décorer les appartemens, en réfléchissant la lumiere, en réprésentant fidelement les objets, & en les multipliant. On dispose la *Glace* par miroirs ou panneaux, pour en faire des lambris de revêtement. On doit à M. *Du Freny* le secret de fondre & de polir une *Glace* de plus de huit pieds de hauteur.

GLACIERE, s. f. C'est un réservoir construit de façon qu'on y peut conserver de la glace sans qu'elle se fonde dans les plus grandes chaleurs de l'été. On y conserve aussi les vivres qui se gâtent aisément pendant l'été, & on y fait revenir ceux qui sont prêts à se corrompre. Une seule attention détermine la construction d'une *Glaciere* : c'est qu'il n'y puisse entrer aucun air chaud, ni humidité. A cette fin, on la construit comme une cave voûtée, qu'on garnit de paille & de chaume. C'est sur cette paille & ce chaume qu'on range la glace, qui se couvre aussi de paille avec beaucoup de soin. Cette voûte est fermée par une espece de comble de chaume, fait en cone, qui va jusques à terre. Quand on a de bonne argile, la construction de la *Glaciere* coûte moins, & elle est préférable à la maçonnerie, parce qu'elle est très-froide, & qu'elle arrête l'humidité. Sa situation, ainsi que celle de son ouverture, doit être vers le nord & le nord-est. Cette ouver-

ture eſt une allée longue, étroite, voûtée & bien baſſe. Elle a deux portes, l'une à l'entrée, l'autre à la ſortie. La premiere eſt de bois, & la ſeconde de paille entortillée. A cette ſeconde porte il y a un autre chemin qui fait un angle droit avec l'allée de l'ouverture, & ce chemin eſt terminé par une porte qui donne dans la *Glaciere*. Ce qui occaſionne ce coude, c'eſt que l'air chaud, à la premiere ouverture, pénetre plus difficilement à la *Glaciere* que ſi le chemin étoit en ligne droite. Dans les nuits d'hyver, lorſqu'il gele bien fort, on laiſſe les trois portes ouvertes, afin que l'air intérieur acquiere la plus grande froideur qu'il eſt poſſible. Mais lorſqu'on y entre dans des jours chauds, on doit d'abord fermer ſur ſoi la premiere porte, avant qu'on ouvre les autres. *Thevenot*, dans ſes *Voyages*, Part. II. ch. 10. rapporte que les Perſans conſtruiſent avec tant d'art leurs *Glacieres*, qu'ils y conſervent la glace pendant long-tems, malgré la chaleur de leur climat. On trouvera la maniere d'enfermer la glace dans la *Glaciere*, dans l'*Architecture* de *Savot*, chap. 32.

GLACIS, ſ. m. C'eſt une pente de terre ordinairement revêtue de gazon, & beaucoup plus douce que le talut. Il y a des *Glacis* dégauchis, qui ſont taluts dans leur commencement, & *Glacis* aſſez bas à leur extrêmité. Ils ſervent à raccorder les différens niveaux de pente de deux allées paralleles. On voit de ces taluts & *Glacis* pratiqués avec beaucoup d'intelligence, dans le jardin du château de Marli.

GLACIS DE CORNICHE. C'eſt une pente peu ſenſible ſur la cymaiſe d'une corniche, pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie.

GLAÇONS, ſ. m. pl. Ornemens de Sculpture, de pierre ou de marbre, qui imitent les *Glaçons* naturels, & qu'on met aux bords des baſſins de fontaines, aux colonnes marines, & aux panneaux, tables & montans des grottes. On voit de ces *Glaçons* à la tête de la piece d'eau où étoit l'Iſle royale, à Verſailles.

GLAISE, ſ. f. Terre graſſe dont on fait les ouvrages de poterie, comme tuiles, carreaux, enfaîtemens, boiſſeaux de poterie, &c. & dont on ſe ſert pour retenir l'eau des baſſins, des réſervoirs, & des batardeaux. On diſtingue trois ſortes de *Glaiſe*, l'une griſe, fouettée de filets blanchâtres en maniere d'onde: c'eſt la plus mauvaiſe. La ſeconde eſpece de *Glaiſe* eſt d'un bleu noir; elle vaut mieux que la précédente. Mais la meilleure eſt celle qui eſt d'un verd bleuâtre, forte, très-fine, douce au toucher, ſans mêlange de parties de marne ou terre blanchâtre, & de terre franche, ou d'un rouge brun. On trouvera la maniere d'employer la *Glaiſe* à l'article BASSIN.

Selon *Paſquier*, le mot *Glaiſe* vient de *Galba*, vieux mot qui a ſignifié gras.

GLAISER, v. act. C'eſt faire un corroi de glaiſe bien paîtrie & bien battue au pilon. (*Voyez* BASSIN.)

GLIPHE ou GLYPHE, ſ. m. Mot dérivé du grec *Glyphis*, gravure. Nom général qu'on donne à tout canal creuſé circulairement, ou en anglet, qui ſert d'ornement en Architecture.

GOBETER, v. act. C'eſt jetter avec la truelle du plâtre, & paſſer la main deſſus, pour le faire entrer dans les joints des murs faits de platras & de moilons.

GODRONS, ſ. m. pl. Ornemens en forme d'amandes, taillés ſur une moulure en demi-cœur. Il y en a de creuſés comme le dedans d'un noyau, & de fleuronnés de pluſieurs ſortes.

GOND, ſ. m. Morceau de fer coudé, dont une partie eſt arrêtée dans la feuillure d'une porte, & dont l'autre, appellée le *Mammelon*, entre dans la penture, & ſert à en porter le ventail. Il y a des *Gonds* en plâtre & en bois, & des *Gonds* à vis & à repos. (*Voyez* les *Principes d'Architecture*, par M. *Félibien*, liv. I.) On croit que le mot *Gond* vient du grec *Gomphoſis*, un clou.

GORGE, ſ. f. Eſpece de moulure concave plus large & moins profonde qu'une ſcotie, qui ſert aux cadres, chambranles, & autres parties d'Architecture. On appelle encore *Gorge* une cymaiſe, & une friſe de placard. (*Voyez* CYMAISE & FRISE DE PLACARD.)

Gorge eſt auſſi le nom d'un petit vallon entre deux collines, qui par ſon

échappée, donne une agréable vûe, comme la *Gorge* de Marli, par laquelle on découvre Saint-Germain en Laye, le château de Maisons, & les environs.

GORGE DE CHEMINÉE. C'est la partie d'une cheminée qui est depuis le chambranle jusques sous le couronnement. Il y en a de droites & àplomb, en adoucissement ou congé, en balustre, & en campane ou cloche.

GORGERIN, f. m. C'est, dans le chapiteau Dorique, la petite frise qui est entre l'astragale & les annelets, & que quelques Architectes nomment *Collarin*.

GOTHIQUE. *Voyez* ARCHITECTURE GOTHIQUE.

GOUJON, f. m. Grosse cheville de fer qu'on employe à tête & pointe perdues, pour retenir des colonnes entre leur base & leur chapiteau, des balustres entre leur socle & leur tablette, & à d'autres usages.

GOULETTE, f. f. Petit canal taillé sur des tablettes de pierre ou de marbre, posées en pente, qui est interrompu d'espace en espace par de petits bassins en coquille, d'où sortent des bouillons d'eau, ou coupé par des chûtes dans les cascades, & autres endroits, pour le jeu des eaux. On en voit sur des balustrades, comme à la fontaine des bains d'Apollon, à Versailles, & sur des murs d'appui & de terrasse, comme dans le jardin du Palais du Luxembourg, à Paris.

GOULOTE, f. f. Petite rigole taillée sur la cymaise d'une corniche, pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie par les gargouilles.

GOUSSES, f. f. pl. Espece d'écosses de féves, qui servent d'ornement dans le chapiteau Ionique antique. Il y en a trois à chaque volute, qui partent d'une même tige.

GOUSSET, f. m. Piece de bois posée diagonalement dans une enrayure, pour assembler les coyers avec les tirans & plateformes, & pour lier dans une ferme une forme avec un entrait. (*Voyez* ESSELIER.)

GOUT, f. m. Terme usité par métaphore dans l'Architecture, pour signifier la bonne ou mauvaise maniere d'inventer, de dessiner & de travailler. Ainsi on dit que les bâtimens gothiques sont de mauvais *Goût*, quoique hardiment construits, & qu'au contraire ceux d'Architecture antique sont de bon *Goût*, quoique plus massifs. (*Voyez* ARCHITECTURE.)

GOUTTES, f. f. pl. Ornemens ronds qui représentent des *Gouttes* d'eau, & qui sont ou comme de petits cones sous le plafond de la corniche Dorique, ou triangulaires comme de petites pyramides, au bas des triglyphes. On les nomme aussi *clochettes*, *campanes*, & *larmes*.

GOUTTIERE, f. f. Canal de bois de chêne fort sain, refendu diagonalement, & creusé le plus souvent en angle droit, qui sert à recueillir les eaux pluviales sous le battelement des tuiles d'un comble, & à les conduire au dehors des murs de face. On donne encore le nom de *Gouttiere* à un larmier. (*Voyez* LARMIER.)

GOUTTIERE DE PIERRE. Canal de pierre qu'on met à la place des gargouilles dans les corniches. On en fait en maniere de demi-vase, coupé en longueur, comme l'on en voit au vieux Louvre. Les *Gouttieres de pierre* des bâtimens gothiques ont la forme de chimeres, harpies, & autres animaux fabuleux. On nomme aussi *Gargouilles* ces sortes de *Gouttieres*.

GOUTTIERE DE PLOMB. Canal de plomb soutenu d'une barre de fer, par lequel s'écoulent les eaux du chêneau d'un comble. Les *Gouttieres* de ce métal, les plus riches, sont en forme de canon, ambouties de moulures, & ornées de feuilles moulées. Les *Gouttieres* de bois & de plomb ne peuvent avoir, suivant l'Ordonnance, que trois pieds de saillie au-delà du nud du mur.

GRADATION, f. f. C'est la disposition de plusieurs parties d'Architecture, avec symmétrie par degrés, qui forment une maniere d'amphithéâtre, ensorte que les corps de devant ne nuisent point à ceux de derriere. Le château de Versailles fait cet effet, en arrivant par la principale avenue.

GRADINS, f. m. pl. On appelle ainsi les degrés qui sont sur la table d'un autel, ou sur un buffet.

GRADINS DE DÔME. Nom qu'on donne à des degrés faits en maniere de retraite, fort larges, en bas d'un dôme, comme

ceux du Panthéon & du dôme du College de la Sapience, à Rome.

Gradins de jardin. Especes de petites contre-terrasses, élevées en maniere de degrés, où l'on met des caisses, des vases & des pots de fleurs, pour terminer quelque allée. On les fait de gazon ou de maçonnerie avec tablettes; & ils sont droits ou circulaires, en maniere d'amphithéâtre. Le mont de Venus du Jardin royal de Montpellier est relevé par *Gradins* revêtus de maçonnerie. (*Voyez* la maniere de décorer les *Gradins*, & des modéles de décoration, dans la *Théorie & la Pratique du Jardinage*, liv. III.)

GRAIN D'ORGE, s. m. C'est une petite cavité entre les moulures de menuiserie, pour les dégager, laquelle est ainsi nommée parce qu'elle se fait avec un fer de rabot, appellé *Grain d'orge*. (On trouvera la figure de cet outil dans les *Principes d'Architecture*, de M. *Félibien*, livre I.)

Les Menuisiers appellent *Grain d'orge*, un assemblage en adent. (*Voyez* Assemblage en adent.)

GRAINES, s. f. pl. Petits boutons d'inégale grosseur, placés aux bouts des rinceaux de feuillages, pour servir d'ornement dans les ouvrages de Sculpture, de Serrurerie, & dans la broderie des parterres.

GRANGE, s. f. Piece d'une métairie, au rez de chaussée, où l'on serre & où l'on bat les bleds. Elle est composée d'une travée de chaque côté, & d'une aire au milieu, où l'on bat le grain. C'est dans ces travées qu'on entasse les gerbes de bled. On bâtit les *Granges* sur un terrein élevé, pour se garantir de l'humidité qui endommageroit le grain qu'on y entasse; & on en expose l'entrée au levant, parce que l'air qui vient de cet endroit est toujours frais, qualité nécessaire pour la conservation des grains.

GRANIT. *Voyez* Marbre granitelle.

GRAS, adj. Epithéte que les ouvriers donnent à un angle obtus, à une piece trop grosse pour la place qu'elle doit remplir, à un tenon trop épais pour sa mortaise, & à un joint trop large sur ses cales. Ainsi lorsqu'il s'agit de diminuer l'épaisseur d'un joint, d'un tenon, &c. ils appellent cela le *démaigrir*.

GRATICULER, v. act. C'est diviser un dessein en petits carreaux égaux, tracés avec du crayon, pour le réduire de grand en petit, ou de petit en grand, en faisant sur le papier où l'on doit le copier, la même division de carreaux. Ce mot vient du latin *Graticola*, un gril, parce que cette maniere de copier donne la forme d'un gril.

GRAVIER, s. m. C'est le plus gros sable, dont le meilleur se tire des rivieres, & qui sert pour faire les aires des grands chemins, & sabler les allées des jardins.

GRAVOIS, s. m. pl. Ce sont les plus petites pierres & platras, provenant de la démolition d'un bâtiment, qui servent pour affermir les aires des allées & des grands chemins.

GRAVURES, s. f. pl. Ce sont des ouvrages creusés peu profondément, qui font l'effet contraire du bas-relief, & qui servent à décorer de diverses manieres les paremens des pierres.

GRENIER, s. m. C'est un lieu, dans une maison, pris dans le comble, d'où l'on voit la charpente & la couverture, & où l'on serre les grains, la paille, le foin, &c.

Grenier a sel. C'est un grand bâtiment où l'on conserve le sel pour être distribué au public. On entend sous ce nom, en France, le tribunal des Officiers qui composent la jurisdiction qui a cette distribution pour objet.

Greniers d'abondance, ou publics. Ce sont de grands bâtimens où l'on conserve les grains, afin que pendant la disette le peuple puisse subsister. Il y en a de fort beaux à Lyon, & de très-grands à Rome, près de Termini, qui ont été bâtis sous les Papes *Gregoire* XIII. & *Paul* V.

GRÈS, s. m. Espece de roche formée par la réunion de plusieurs grains de sable condensés. Il y a du *Grès* dur, qui sert pour paver, & du *Grès* tendre, pour bâtir. On employe ce dernier par gros quartiers, qu'on hâche dans les joints de lit, pour liaisonner. Le mortier fait avec de la poudre de *Grès*, est de nulle valeur. Il est même défendu, ainsi que le mélange

des quartiers de *Grès* avec de la maçonnerie de moilon.

GRESSERIE, f. f. Nom commun à la roche dont on tire le grès, & à un ouvrage d'Architecture & de Sculpture fait de cette matiere. L'un des plus considérables ouvrages de cette espece, est la grotte de la tête du canal de Vaux, du dessein de M. *Le Nautre*.

GRÊVE, f. f. C'est le bord d'une riviere ou d'un port, qui est en pente douce, presque toujours pavé, où l'on charge & décharge les marchandises, comme la *Grêve* de Paris. Ce mot vient de *Gravier*, sorte de sable qui est aux bords des rivieres. (*Voyez* GRAVIER.)

GRIFFON, f. m. Terme de décoration. Animal fabuleux & mystérieux, qui a la partie supérieure de l'aigle, & l'inférieure du lion, & dont les Anciens faisoient usage pour décorer leurs bâtimens. On en voit sur-tout dans les frises de l'Architecture antique, comme au Temple d'*Antonin* & de *Faustine*, parce qu'il étoit consacré au Soleil, & que les Anciens croyoient que le *Griffon* veilloit à la garde des trésors.

GRIFFONNEMENT. *Voyez* ESQUISSE.

GRILLAGE. *Voyez* GRILLE.

GRILLE, f. f. Assemblage de grosses & longues pieces de bois qui se croisent quarrément, étant espacées tant plein que vuide, & s'entretiennent par des entailles à queue d'aronde, & qui sert à rendre un mauvais terrein propre à porter un grand bâtiment. On suppose ici que le fond sur lequel on doit établir la *Grille*, est un fond de glaise, ou d'argile. Sans cette condition, la construction que nous venons de donner ne suffit pas. Alors une bonne *Grille* doit être ainsi formée. On enfonce dans la terre des poutres bien fortes, distantes d'environ sept pieds les unes des autres. Sur ces poutres on pose des solives bien jointes ensemble, & on enfonce des piliers entr'elles. Des solives transversales reposent sur ces piliers, & on les lie aux autres solives par le moyen d'entailles à queue d'aronde, & avec des chevilles de bois. Les loges quarrées qui se forment de cette façon par les solives, sont ensuite garnies d'autres piliers qu'on y enfonce. Cette *Grille* qu'on doit préférer à toute autre, tant qu'on peut enfoncer des piliers en terre, est d'un usage indispensable dans les terreins marécageux, où il y a des sources. (Voyez le *Theatrum pontificale* de *Léopold*, § 102. & l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, Partie II. tome I. chap. VIII. sect. II.)

On se sert beaucoup de *Grilles* dans les Pays-bas, & particulierement en Hollande. La corderie de Rochefort, & le pont de Saintes, sur la Charante, sont aussi fondés sur des *Grilles*, & on doit ces ouvrages à M. *Blondel*. (Voyez son *Cours d'Architecture*, Part. V. ch. 14 & 15.)

GRILLE D'EAU. *Voyez* CIERGES D'EAU.

GRILLE D'EGLISE. C'est un treillis de fer maillé, de trois à quatre pouces de jour, qui sépare le chœur de dedans, du chœur ou de la nef de l'Eglise d'un Couvent de filles, comme les *Grilles* du Val-de-Grace, qui sont des plus grandes & des plus riches. Il y en a aussi dans les parloirs. Dans quelques-uns les *Grilles* sont armées de pointes en dehors, comme une herse (machine de guerre), & on les nomme alors *Grilles hersées*, ainsi qu'on en voit aux Couvents des Religieuses Carmelites.

GRILLE DE FER. C'est toute fermeture ou clôture de fer, enrichie d'enroulemens, montans, pilastres, couronnemens, &c. Telles sont les *Grilles* des cours & jardins de Versailles, de Saint Cloud, &c.

On appelle *Grilles de croisée*, celles qui sont faites de barreaux de fer, entretenus par des traverses, & qu'on met aux croisées des rez de chaussée, pour la sûreté; *Grilles à mi-mur*, celles qui sont scellées dans les tableaux des fenêtres; *Grilles en saillie*, celles qui avancent en dehors, comme les *Grilles* des Notaires, à Paris, lesquelles ne peuvent, suivant l'Ordonnance, avoir plus de huit pouces de saillie. Enfin les *Grilles* qui sont redoublées, comme dans les Couvents de filles, & comme dans les prisons, sont nommées *doubles Grilles*.

GRIS. *Voyez* COULEURS.

GRIS SUR GRIS. *Voyez* GRISAILLE.

GRISAILLE, f. f. C'est une peinture de

couleur de pierre, ou de marbre blanc, qui imite les saillies, compartimens & ornemens de l'Architecture. On comprend encore sous ce nom une autre sorte de peinture, qu'on appelle *Sgraffito*, qui consiste à rendre un parois noir avec des charbons broyés, ou avec une espece de cendre, & à blanchir par-dessus. Lorsque tout est bien sec, on grate les figures dans le noir, de façon que le fond noir en fasse les ombres. *André Cosima*, de Florence, a sur-tout excellé dans cet art.

GROS, adj. Epithéte qu'on donne à une piece de bois, lorsque ses deux plus courtes dimensions sont égales.

GROTESQUES, s. m. pl. Petits ornemens imaginaires mêlés de figures d'animaux, de feuillages, de fleurs, de fruits, &c. comme *Raphaël* en a peint dans les loges du Vatican, à Rome, & comme on en voit de *Michel-Ange*, sculptés au plafond du portique du Capitole. On les appelle ainsi, parce qu'anciennement ils servoient à enrichir des grottes qui renfermoient les tombeaux d'une même famille, telle que celle d'Ovide, dont la grotte fut découverte près de Rome, il y a environ 70 ans.

GROTESQUES. Ornemens répétés, qui se taillent sur les moulures, comme les *Grotesques* à joncs, (*voyez* l'article ci-dessus) ou qui enrichissent des compartimens.

GROTTE, s. f. C'est un ouvrage artificiel pratiqué dans les jardins un peu vastes, & qui sert principalement à y respirer un air frais dans les grandes chaleurs. Les *Grottes* doivent naturellement représenter des cavernes habitées par des Dieux des eaux, comme par Thetis, &c. quoique quelques Architectes les ayent consacrées mal à propos à Diane, Latone, &c. Pour faire une *Grotte*, on ne construit point un bâtiment particulier, & c'est même un défaut de le faire. On doit au contraire la bâtir sous terre, au dessous des élévations qui se trouvent dans les jardins. On peut lui donner deux formes : ou imiter des *Grottes* sauvages & naturelles, dans lesquelles il n'y a pas la moindre marque que l'art ait contribué à leur construction, & alors on les appelle *Grottes satyriques* : ou représenter un endroit solitaire, semblable à celui que s'est préparé un hermite dans des lieux sauvages, & qui n'est orné que des productions de la nature dans ces lieux, & alors on leur donne le nom d'*Hermitages*. (*Voyez* ce mot.) Suivant le choix qu'on a fait d'une de ces deux *Grottes*, on ménage les ornemens, & on les distribue en déguisant l'art autant qu'il est possible. Leur intérieur doit avoir l'apparence des rochers ou des montagnes, sans Architecture, & toute la licence dont il soit permis d'user, c'est d'en décorer l'entrée d'un ouvrage rustique. C'est par cette entrée qu'elles reçoivent tout leur jour, parce qu'il convient qu'il y regne une agréable obscurité, tant pour la fraîcheur que pour le recueillement. Afin de produire cette obscurité, & que la *Grotte* paroisse avoir été formée naturellement, on y ménage au dessus quelque ouverture en forme de crevasse, comme un dommage du tems, & qui laissant échapper quelques rayons de lumiere, forme dans l'intérieur un clair-obscur dont l'effet est fort doux. Sa forme en dedans doit être telle qu'en entrant on en découvre tout d'un coup l'étendue ; mais il faut qu'il y ait aux parois de petits recoins, qui ayant été découverts peu à peu, présentent des curiosités dignes de remarque. On revêtit ces parois de toutes sortes de pierre, comme de cailloux colorés & angulaires, de pierres figurées, telles que des carreaux de tonnerre, des belemnites, des coquilles pétrifiées, du bois pétrifié, ou, à sa place, d'écorce d'arbres ; de pierres trouvées dans des mines, des marcassites, des minéraux même, & des scories qui restent après la fonte des mines, de crystaux, d'amethistes, &c. On fait aussi usage de branches de corail, de nacres de perles, & d'une infinité d'especes de coquillages. Enfin on revêtit encore ces parois de grands miroirs, de toutes sortes de verres colorés, plans, concaves, convexes, à facettes, &c. Tous ces matériaux se collent sur les parois avec du goudron.

Il faut outre cela que les *Grottes* soient décorées d'eaux jaillissantes & coulantes. On y place même des statues & des figu-

tes mouvantes, comme des chasseurs qui tirent sur des oiseaux, avec un jet d'eau qui sort de leur fusil; un Bacchus qui rejette tout à la fois l'eau qu'il vient d'avaler peu à peu; toutes sortes d'oiseaux sautans & chantans, qui imitent les oiseaux naturels par leurs ramages & leurs mouvemens, lorsqu'on vient à lâcher les eaux qui les animent. Enfin des orgues où les claviers sont mis en mouvement moyennant des tambours musicaux, & ceux-ci, avec des soufflets qu'anime la chûte des eaux, font le dernier ornement, & sans doute le plus agréable qu'on puisse placer dans une *Grotte*.

On trouve des modeles de *Grottes* très-ingénieux, dans l'*Architecture curieuse* de *Boeckler*, Part. IV. Et parmi les *Grottes* réelles, on a admiré sur-tout la *Grotte* de Meudon, de *Philibert De Lorme*; celle de Caprarole; les *Grottes* du Mont de Charles, près de Cassel; de Saltzdall, près de Wolfenbuttel; de Stutgard, dans le pays de Wirtemberg, & la magnifique *Grotte* de Thetis, qui étoit autrefois à Versailles.

GROTTES. Les Italiens appellent ainsi les Eglises soûterreines. La plus considérable à Rome, étoit celle de la vieille Basilique de Saint Pierre, dont il n'est resté qu'une partie, à cause de la nouvelle fabrique, & où sont plusieurs sépulchres de Papes, placés dans des renfoncemens. On nomme cette *Grotte*, *Grotte Vaticane*.

GROUPPE, f. m. Mot dérivé de l'Italien *Groppo*, nœud. C'est l'assemblage de plusieurs colonnes accouplées. Ainsi *groupper* des colonnes, c'est les disposer par trois ou quatre.

GRUAU. *Voyez* ENGIN.

GRUE, f. f. C'est la plus grande des machines qui servent dans un attelier pour monter des fardeaux. Elle est composée de plusieurs pieces de bois, dont les principales sont l'arbre, ou poinçon, fortifié de ses arcboutans, empattemens & moises, la roue, le tambour, le treuil, &c. (*Voyez* la description & la figure de cette machine, dans le *Dictionnaire univ. de Mathém. & de Physique*, art. GRUE.) On appelle cette machine *Grue*, parce qu'elle avance comme le col d'une grue.

GRURIE, f. f. Maison située près d'un bois ou d'une forêt, & composée de cours, écuries, meutes, & logemens pour quelques Officiers de chasse, où ils tiennent leur jurisdiction, comme la *Grurie* du Bois de Boulogne, près Paris.

GUERITE, f. f. C'est un petit pavillon quarré, ou d'autre figure, situé ordinairement à l'entrée d'un château, où se retire, pendant le mauvais tems, le sentinelle qui veille à sa garde. Lorsqu'une *Guerite* est dans quelque lieu apparent, elle est susceptible de quelque décoration, comme les *Guerites* du château de Versailles, qui servent de piédestaux à des grouppes de figures.

GUETTE, f. f. Poteau incliné, servant de décharge pour revêtir & contre-venter un pan de bois. Lorsqu'il est croisé avec deux petites *Guettes*, appellées *Guetrons*, il forme une croix de Saint André. Les *Guettrons* sont de petits poteaux inclinés sous les appuis des croisées.

GUEULE DROITE & RENVERSÉE. *Voyez* CYMAISE & DOUCINE.

GUICHET, f. m. Terme dérivé du vieux mot *Huichet*, ou petit *Huis*, selon *Borel*. C'est une petite porte auprès d'une grande, qui sert de passage aux gens de pied. C'est aussi, dans un ventail de porte cochere, une petite porte pour passer ordinairement, afin de n'être pas obligé d'ouvrir trop souvent la grande porte.

GUICHET DE CROISÉE. C'est l'assemblage qui porte le chassis de verre dans une croisée. On donne aussi ce nom aux volets qui le ferment par dedans.

GUIGNAUX, f. m. pl. Pieces de bois qui s'assemblent entre les chevrons d'un comble, pour faire le passage d'une souche de cheminée, & retenir les chevrons plus courts que les autres. Les *Guignaux* font, dans les couvertures, le même effet que les chevêtres dans les planchers.

GUILLOCHIS, f. m. Ornement de deux régles paralleles, qui se taillent sur les faces, platebandes, & sofites de l'architrave, & qui font plusieurs retours d'équerre, laissant un espace égal à leur largeur. Il y en a de ronds & de quarrés, de simples, de doubles, & d'autres entrelacés avec roses & fleurons dans le milieu.

Cet ornement est antique, puisqu'on en voit au plafond du Temple de Mars le Vengeur, à Rome.

GUILLOCHIS DE PARTERRE. Compartimens quarrés, de buis ou de gazon, formés dans un parterre.

GUIMBERGES, s. f. pl. *Philibert De Lorme* entend par ce mot certains ornemens de mauvais goût, qu'on voit aux clefs suspendues, ou aux culs-de-lampes des voûtes gothiques.

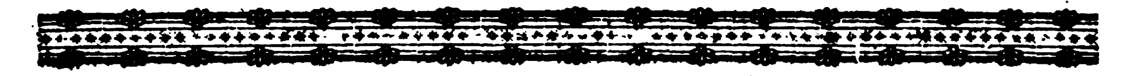
GUINDAGE, s. m. C'est, selon M. *Perrault*, dans sa traduction de l'Architecture de *Vitruve*, l'équipage des poulies, moufles & cordages, avec leurs halemens, qu'on attache dans une machine à un fardeau, pour l'enlever & le descendre.

GUINDAL. *Voyez* CHEVRE.

GUINDER, v. act. C'est enlever un fardeau par le moyen de quelque machine.

GUIRLANDE, s. f. Espece de petit feston, formé de bouquets de même grosseur, dont on fait des chûtes dans les ravalemens des pilastres & montans, & dans les frises & panneaux des compartimens.

GYP. *Voyez* GIP.



H

HACHER, v. act. C'est, en maçonnerie, couper avec la hachette, pour faire un reformis, un enduit, un crêpi, ou une tranchée. Et en charpenterie, *Hacher*, c'est faire des ruinures, ou hoches, avec la hache, pour ourder une cloison, un pan de bois, ou un plancher ruiné ou tamponné.

HACHER UNE PIERRE. C'est, avec la hache du marteau à deux layes, unir le parement d'une pierre dure, après que les ciselures en sont relevées, pour ensuite la rustiquer, ou la layer ou traverser, s'il est nécessaire.

HACHETTE, s. f. Outil de Maçon, fait en forme de marteau & de petite hache, pour couper & hacher le plâtre.

HALER, v. act. C'est lier un cable à une piece de bois, en y faisant un *Halement*, ou nœud, pour l'enlever. *Nicod* prétend que ce mot vient de l'hébreu *Hala*, qui signifie monter, enlever.

HALLE, s. f. C'est une place ou marché public, entouré de boutiques & de portiques, où l'on vend les denrées & autres choses nécessaires à la vie, comme la *Halle* de Paris. Ce mot vient du grec *Alon*, aire; ou, selon M. *Menage*, du latin *Halla*, des rameaux secs, dont on couvroit autrefois les marchés publics.

HALLE COUVERTE. C'est une espece de portique soutenu par des piliers de pierre, ou de bois, ouvert de tous côtés, & renfermé dans une enceinte, où l'on vend quelques marchandises particulieres, comme les *Halles* au bled, au vin, au cuir, &c.

HANGAR. *Voyez* ANGAR.

HARAS, s. m. C'est un grand bâtiment situé à la campagne, composé de logemens, écuries, cours, préaux, &c. où l'on tient des jumens poulinieres, avec des étalons, pour peupler. Les *Haras* les plus considérables qu'il y ait, sont ceux du Roi, à Saint Leger en Liveline.

HARDI, adj. Epithéte qu'on donne en Architecture aux ouvrages qui, nonobstant la délicatesse de leur construction, leur hauteur & leur étendue, subsistent depuis long-tems, comme les plus belles Eglises gothiques, & particulierement le Couvent & la Chapelle de Belem, près de Lisbonne, où sont les sépultures des Rois de Portugal.

On caractérise aussi par l'épithéte *Hardi*, tous les ouvrages extraordinaires de coupe de pierre, ou de trait, comme aux trompes de diverses sortes, aux rampes d'escaliers, & aux voûtes qui portent en saillie, ou qui ont peu de montée sur une large base, ainsi que la voûte du jubé de l'orgue de Saint Jean en Grêve, à Paris; celle du vestibule de l'Hôtel de Ville

d'Arles, en Provence, &c. On dit encore que c'est une chose *Hardie* qu'un fardeau d'un grand poids soit porté bien àplomb sur de petites colonnes isolées, comme le chœur de l'Eglise de Notre Dame de Mantes, le réfectoire de l'Abbaye de Saint Denis en France, &c.

HARMONIE, s. f. C'est l'union & le rapport qu'ont entr'elles les parties d'un bâtiment.

HARPES, s. f. pl. Pierres qu'on laisse alternativement en saillie, à l'épaisseur d'un mur, pour faire liaison avec un autre qui peut être construit dans la suite.

On appelle aussi *Harpes*, les pierres plus larges que les carreaux dans les chaînes, jambes boutisses, jambes sous-poutre, &c. pour faire liaison avec le reste de la maçonnerie d'un mur. *Voyez* PIERRE D'ATTENTE.

HARPES DE FER. Ce sont des morceaux de fer coudés, qui servent à retenir les poteaux corniers des pans de bois avec les murs mitoyens. Lorsque ces harpes sont de bronze, elles durent plus long-tems, parce qu'elles ne se rouillent pas.

HARPIE, s. f. Terme de décoration. Oiseau ou monstre fabuleux, qui a la tête & le sein d'une fille, les aîles d'une chauve-souris, de grandes griffes, & la queue d'un dragon. On en voit, dans l'Architecture gothique, aux gargouilles, encorbellemens, culs-de-lampes, &c.

HARPONS, s. m. pl. Morceaux de fer droits ou coudés, qui servent à retenir les cloisons & les pans de bois. Les Anciens en faisoient de cuivre, qu'ils couloient en plomb, pour lier les pierres.

HAUBAN. *Voyez* CABLES.

HAUBANER, v. act. C'est arrêter à un piquet, ou à une grosse pierre, le hauban d'un engin ou d'un gruau, pour le tenir ferme lorsqu'on monte quelque fardeau.

HAUTEUR, s. f. Ce terme sert à caractériser l'élévation de plusieurs choses. On dit qu'un bâtiment est arrivé à *Hauteur*, lorsque les dernieres arrases sont posées pour recevoir la couverture. On dit *Hauteur d'appui*, pour signifier trois pieds de haut, & *Hauteur de marche*, six pouces. Ces *Hauteurs* sont déterminées par l'usage.

HEBERGE, s. f. Terme de la Coutume de Paris, dont on se sert pour exprimer la hauteur d'un bâtiment, ou l'étendue d'un enclos, relativement à un bâtiment & un enclos voisins. Ce mot signifioit autrefois un logement, & il y a apparence qu'il vient de l'allemand *Hebergen*, loger.

On dit s'*Heberger*, pour s'adosser sur & contre un mur mitoyen.

HELICES ou VRILLES, s. f. pl. On nomme ainsi les petites volutes ou caulicoles qui sont sous la fleur du chapiteau Corinthien. Le mot *Helice* vient du grec *Elix*, espece de lierre, dont la tige se tortille comme celle de la vigne.

HELICES ENTRELACÉES. Ce sont des *Helices* entortillées ensemble, comme aux chapiteaux des trois colonnes de *Campo Vaccino*, à Rome.

HEMICYCLE, s. m. C'est le trait d'un arc ou d'une voûte formée d'un demi-cercle, qui se divise en autant de parties égales qu'on veut tailler de voussoirs pour la bander, en observant toujours que la clef qui sert à la fermer soit d'une seule pierre, & qu'elle soit placée au milieu.

HERMES, s. m. pl. Les Grecs appelloient ainsi les bustes ou demi-corps de Mercure, ou de leurs autres Divinités, engagés par le bas dans des especes de pyramides renversées, soutenues d'une base. C'est ce qu'on entend aujourd'hui par gaîne ou fourreau, dont on se sert pour soutenir des grouppes de figures de bronze, qui décorent un cabinet.

HERMITAGE, s. m. Mot dérivé du latin *Eremus*, un desert. C'est, dans un lieu solitaire, une petite habitation, avec chapelle ou oratoire & jardin, où un Hermite fait sa demeure, éloigné ainsi du commerce du monde.

Par imitation à ce lieu, on donne le nom d'*Hermitage* à un bâtiment qui sert d'ornement dans les jardins, où l'on fait couler des fontaines, & où l'on va prendre le frais dans les jours chauds. L'Architecture en doit être toute simple en dehors. On garnit l'intérieur, comme les parois des grottes, de toutes sortes de coquillages, de pierres, de miroirs, de feuillages, &c. (*voyez* GROTTE.) & tout y doit être ordonné simplement, mais agréa-

blement, afin de se conformer à l'état d'un Hermite qui aime la propreté, & qu'il paroisse que c'est par ses soins même que ce bâtiment a été décoré.

On appelle encore *Hermitage* une maison de campagne seule & détournée du grand chemin.

HERONIERE, s. f. C'est, dans un parc, un lieu séparé, auprès de quelque étang ou vivier, où l'on éleve des hérons, comme au parc de Fontainebleau.

HERSE, s. f. Espece de barriere, en forme de palissade, à l'entrée d'un fauxbourg. Elle differe de la barriere en ce que ses pieux sont pointus, pour empêcher qu'on ne passe par-dessus.

HEURT, s. m. C'est l'endroit le plus élevé d'une rue, d'une chaussée, &c. ou le sommet de la montée d'un pont d'après lequel on donne, à droite ou à gauche, la pente nécessaire pour l'écoulement des eaux, lorsqu'on ne peut pas les faire aller d'un même côté.

Heurt de conduite. C'est l'endroit d'un tuyau de fontaine, qui s'éleve plus haut que le niveau de pente de sa conduite : ce qui est causé par quelque sujétion, comme celle d'un rocher, ou d'une voûte, par dessus lesquels on est obligé de le faire passer.

HEURTOIR, s. m. Piece de menus ouvrages de fer en forme de console renversée, qui sert à frapper à une porte. (*Voyez* des modeles de *Heurtoir*, dans le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, édition de 1750. pag. 255. planche 66.)

HEXASTYLE, s. m. Mot grec qui est employé par *Vitruve*, pour signifier six files de colonnes, comme le portique dont on voit encore quelques restes au dessus du palais Farnèse, que l'on appelle aujourd'hui *Cacabario*, & que l'on a cru être celui de *Pompée*, qui avoit six files de quatorze rangs chacune.

HIE. *Voyez* Mouton.

HIEMENT, s. m. Terme de charpenterie. C'est le mouvement d'un assemblage de pieces de bois, causé par l'effort des vents, ou par le branle des grosses cloches, comme il arrive aux flêches & aux béfrois. C'est aussi le bruit que fait une machine quand elle éleve un pesant fardeau.

On appelle encore *Hiement*, l'action de battre les pieux avec l'engin, pour les enfoncer, en guindant la hie par le moyen d'un treuil, & la lâchant avec une S de fer en bascule, appellée *Declit*.

HIEROGLYPHES, s. m. pl. Ce sont des figures d'hommes, d'animaux, de caractères, &c. gravées sur les obélisques, par lesquelles les Egyptiens exprimoient les maximes de leur religion, & de leur philosophie. Le mot *Hieroglyphe* est composé du grec *Ieros*, sacré ou mystérieux, & de *Glyphis*, gravure.

HIPPODROME, s. m. C'étoit, chez les Anciens, une espece de longue allée, terminée par les deux côtés étroits de deux arcs de cercle, & entourée de portiques, dans laquelle on exerçoit les chevaux à la course, comme celui qui étoit à Constantinople, & que les Turcs appellent aujourd'hui *Almeydam*, place aux chevaux. Le mot *Hippodrome* vient du grec *Ippos*, cheval, & *Dromos*, course.

HOCHES ou COCHES, s. f. pl. Petites entailles qu'on fait pour réparer ou pour marquer la largeur des murs, sur les pieces de bois qu'on a scellées pour tendre des lignes.

HORLOTAGE, s. m. On appelle ainsi la partie d'un jardin potager qui est occupée par des couches & carreaux de plantes basses & de légumes, comme le grand jardin qui est au milieu du potager du Roi, à Versailles.

HOSPICE, s. m. C'est dans un Couvent ou maison de Communauté, un logement destiné pour les passagers, lequel est quelquefois séparé du Couvent. On donne aussi le nom d'*Hospice* à des grandes Hôtelleries où on loge les voyageurs dans les pays peu habités, & que les Turcs appellent *Caravenseras*, qui sont chez eux de grands bâtimens d'un seul étage, où les Caravanes n'ont que le couvert, & dont le plan est ordinairement de forme quarrée, avec des portiques à l'entour d'une cour, pour y mettre à couvert les chameaux & les chevaux. Le bâtiment est divisé en chambres pour les marchands & voyageurs, & en magasins, pour les marchandises.

On peut mettre encore au rang des *Hospices*, de petits bâtimens particuliers

qu'avoient les Grecs, composés de cours & de chambres commodes, qui étoient construits aux deux côtés près de l'*andronitis*, ou appartement du maître, & qui servoient pour les étrangers. Leurs côtés étroits étoient dans une même ligne vers la rue, avec le bâtiment principal. Entr'eux & le bâtiment du maître, étoit une interstice qui faisoit presque une allée, mais qui étoit fermée par une porte du côté de la rue : ce qui formoit une espece de séparation entre les deux appartemens.

HOPITAL, f. m. Grande maison qui sert de retraite aux pauvres & aux malades, autant pour le secours spirituel que pour le temporel, composé principalement de plusieurs salles contenant deux rangées de lits. Cette maison est aussi connue sous le nom d'*Hôtel-Dieu*, *Charité*, *Aumône*, *Incurable*, & *Maladerie*. Elle doit être exposée au levant.

En France, le mot d'*Hôpital* a une signification plus étendue. C'est le nom général de toutes les maisons de force, où l'on enferme des filles de mauvaise vie, comme le grand *Hôpital* de Paris, & des libertins, comme Bicêtre hors de Paris, &c.

HOTEL, f. m. C'est une grande maison habitée par une personne de distinction, & que caractérisent ordinairement la beauté de son Architecture & la richesse de ses ornemens. (*Voyez* la description, le plan & l'élévation des plus beaux *Hôtels* de France, dans l'*Architecture Françoise*.) On nomme aussi *Hôtel*, une auberge considérable où logent des étrangers de considération.

HOTEL-DIEU. *Voyez* Hopital.

Hotel ou Maison de Ville. C'est un bâtiment public où s'assemblent les personnes préposées aux réglemens des affaires de la Ville, & où l'on garde les archives. Il est en général composé d'une grande salle, & de plusieurs départemens de trois chambres chacun, dont un est assez spacieux, & a une salle de plus que les autres. Ces appartemens sont distribués dans les deux étages principaux. Le rez de chaussée est destiné ordinairement pour le concierge; & pour servir de retraite & de prison. Les plus beaux *Hôtels de Ville* qu'on ait en France, sont ceux de Lyon, & d'Arles en Provence. (Voyez l'*Architecture Françoise*, où ces *Hôtels* sont représentés & décrits.) L'*Hôtel de Ville* de Paris, quoique bien inférieur aux deux autres, n'est cependant point sans mérite; il est du dessein de *François De Cortonne*. Il fut commencé sous *François* I. & fini sous *Henri* II.

Hotel de Mars. On peut appeller ainsi un grand bâtiment où l'on retire & entretient les officiers & les soldats incapables de service, ou par leurs blessures, ou par leur grand âge, comme l'*Hôtel* royal des Invalides, à Paris, commencé en 1671 sur les desseins de M. *Bruand*, Architecte du Roi. Les Romains nommoient ce bâtiment, *Taberna meritoria*, qui signifie logement ou retraite pour les soldats, qu'ils appelloient *Milites emeriti*, c'est-à-dire soldats qui ont mérité par leurs services, depuis un certain âge, d'être entretenus aux dépens de la République. Cet édifice étoit autrefois, à Rome, à l'endroit où est aujourd'hui l'Eglise de Sainte Marie, au-delà du Tibre.

HOTELLERIE, f. f. Grande maison garnie, composée de cours, chambres, écuries, & autres lieux nécessaires, pour loger & nourrir les voyageurs, ou les personnes qui font quelque séjour dans un endroit.

HOTTE DE CHEMINÉE, f. f. C'est le haut ou le manteau d'une cheminée de cuisine, fait en forme de pyramide, & en maniere de trémie. C'est aussi le glacis en dedans, par où le manteau se joint au tuyau, par enchevêtrure. On nomme *Fausse-Hotte*, la *Hotte* d'un tuyau dévoyé.

HOUE, f. f. Espece de rabot qui sert à détremper le mortier.

HOURDIR, v. act. C'est maçonner grossierement, avec du mortier ou du plâtre, des moilons ou plâtras. C'est aussi faire l'aire d'un plancher sur des lattes.

Hourdi. C'est l'ouvrage qu'on a fait en travaillant ainsi.

HUISSERIE, f. f. Terme dérivé du vieux mot françois *Huis*, une porte. C'est l'assemblage du linteau & des poteaux d'une porte de charpente. On entend aussi

par ce mot, la menuiserie de la porte.

HUTE. *Voyez* BARAQUE.

HYDRAULIQUE. *Voyez* ARCHITECTURE HYDRAULIQUE.

HYPETRE, f. m. C'est, selon *Vitruve*, un temple ou un portique à découvert.

HYPOCAUSTE. *Voyez* ETUVE.



J

JALONS, f. m. pl. Ce sont des perches blanchies par les bouts, qui servent à bornoyer & à donner des alignemens pour les bâtimens, les jardins & les avenues, ou allées. *Jalonner*, c'est planter des *Jalons* d'espace en espace, pour l'opération de l'alignement.

JALOUSIE, f. f. Fermeture de fenêtre, faite de petites tringles de bois, croisées diagonalement, qui laissent des vuides en lozange, par lesquels on peut voir sans être apperçu. Les plus belles *Jalousies* se font de panneaux d'ornemens de Sculpture évuidés. Elles servent dans les Eglises aux jubés, tribunes, & confessionaux, dans les écoles ou salles publiques, aux écoutes, lanternes, &c.

JAMBAGE, f. m. C'est un pilier entre deux arcades. Il est différent du trumeau, (*voyez* ce terme) en ce qu'il a quelque dosseret, ou pilastre, & que le trumeau est simple entre deux croisées.

JAMBAGE DE CHEMINÉE. Ce sont les deux petits murs qu'on éleve de chaque côté d'une cheminée, pour en porter le manteau.

JAMBE, f. f. C'est, en maçonnerie, une espece de chaîne de carreaux & de boutisses, pour porter & entretenir les murs d'un bâtiment.

JAMBE BOUTISSE. C'est une *Jambe* qui est à la tête d'un mur mitoyen, qui commence du dessus de l'étage du rez de chaussée, & qui fait liaison avec deux murs de face. On appelle *Jambe boutisse mitoyenne*, celle qui porte deux retombées.

JAMBE DE FORCE. *Voyez* FORCE.

JAMBE D'ENCOIGNURE. *Jambe* qui porte deux poitrails, ou deux retombées, sur deux faces d'un bâtiment.

JAMBE ÉTRIERE. *Jambe* qui est à la tête d'un mur mitoyen par bas, ou qui porte deux poitrails, deux retombées, ou deux tableaux. Les *Jambes étrieres* sont ordinairement faites de quartiers de voies de pierre d'Arcueil.

JAMBE SOUS-POUTRE. Espece de chaîne de pierre, qui soutient une ou plusieurs poutres de fond. Elle doit être parfaite dans les murs mitoyens, c'est-à-dire que les pierres doivent être de l'épaisseur des murs, selon l'article 207 de la Coutume de Paris.

JAMBETTE, f. f. Petite piece de bois debout, qui sert à soulager les arbalêtriers, les forces & les chevrons d'un comble.

JANTE, f. f. Piece de bois courbée en arc de cercle, qu'on employe aux roues des moulins & des voitures.

JANTILLE, f. f. Gros ais qu'on applique autour des jantes & des aubes d'une roue de moulin, pour recevoir l'eau qui tombe, & occasionner par là un plus grand mouvement à la roue. On éleve aussi les eaux avec la *Jantille*, par le moyen des roues qu'on dispose pour cela. *Jantiller* la roue d'un moulin, c'est y mettre la *Jantille*.

JARDIN, f. m. C'est, près d'une maison, un espace de terre, cultivé & garni d'arbres, de fleurs, &c. avec symmétrie & décoration, pour donner de l'air à cette maison, & pour servir de promenade à ceux qui l'habitent. Un beau *Jardin* doit réunir l'utile & l'agréable; l'utile, en procurant un renouvellement d'air, ce qui rend la maison saine; l'agréable, en procurant à la même maison un coup d'œil qui plaise, & des objets amusans lorsqu'on s'y promene. Pour l'air, il faut éviter la trop grande quantité de canaux, & empêcher sur-tout que leurs eaux ne

croupissent ; ce qui rendroit l'air mal sain. L'exposition du *Jardin* entre encore dans ce premier avantage. Cette exposition doit être celle du midi ou du levant. A l'égard de l'agréable, la premiere qualité que doit avoir un *Jardin*, c'est de paroître plus grand qu'il n'est effectivement. Sa figure contribue d'abord à cette illusion, & cette figure ou forme consiste à lui donner une longueur triple de sa largeur. En second lieu, on trompe la vûe en l'arrêtant à certains endroits par des bosquets & des salles vertes, ornées de fontaines & de figures, & en ménageant si bien les allées & les ornemens, qu'on se lasse à parcourir les unes, & qu'on employe du tems à regarder les autres. Tout cela n'est point assujetti à des régles, & la situation du *Jardin*, sa grandeur, la forme de son terrein, qui est quelquefois de niveau parfait, souvent en pente douce, & enfin tantôt de niveau, tantôt en pente ; ces conditions déterminent la distribution des ornemens d'un *Jardin*, & le goût peut alors être mis en œuvre, aidé des préceptes que nous donnons à l'article Décoration de jardin. Disons seulement en général, que dans les lieux les plus convenables, on dispose des bois de haute-futaye, des quinconces, des cloîtres, des galeries, des cabinets, des salles vertes, que l'on décore de fontaines, de canaux, & de figures de marbre, ou de pierre ; que dans les lieux élevés on forme des cascades, des labyrinthes, des amphithéâtres, des gradins, & des grottes ; & que dans les endroits bas & marécageux, on pratique des boulingrins, des pieces d'eau, & des bosquets.

L'origine des *Jardins* est sans doute aussi ancienne que la terre, en les considérant comme formés par la nature. Mais comme les *Jardins*, proprement dits, sont produits par l'art qui a sçu renchérir en quelque sorte sur la nature, en accumulant dans un même lieu ses richesses, c'est à *Epicure* que nous ferons honneur de l'invention des *Jardins*, selon que nous l'apprend *Ciceron*. Nous ajouterons que parmi les *Jardins* célébres de l'antiquité, ceux de *Pompée*, de *Saluste*, & de *Lucullus*, tenoient les premiers rangs. (*Voyez* encore ci-après Jardin suspendu.) Le mot *Jardin* vient de l'allemand *Garten*, ou de l'anglois *Garden*, qui signifient la même chose.

Jardin des plantes médicinales. C'est un *Jardin* destiné à la culture des simples qui regardent la Botanique, & la Chymie, comme le *Jardin* royal, à Paris ; & celui de Montpellier.

Jardin potager. C'est un *Jardin* qui ne contient que des arbres qui portent du fruit, & des légumes.

Jardin suspendu. C'étoit, chez les Anciens, un *Jardin* formé de terrasses élevées sur les voûtes des édifices, où l'on plantoit en pleine terre des arbres de toute espece. *Semiramis* & *Cyrus* avoient de ces *Jardins* soutenus par des colonnes. Mais ceux de Babylone en général, ont été les plus considérables, à cause de la qualité du bitume qui faisoit la liaison de leurs voûtes, & qui étoit aussi bon que le ciment, pour en conserver le dehors & les garantir de l'humidité.

JARDINAGE, s. m. C'est l'art de décorer, de cultiver & de disposer les jardins. (*Voyez* Jardin, & Décoration de jardin.) On doit à M. *Le Nautre*, presque en entier, la premiere partie de cet art ; car avant lui la décoration des jardins étoit très-imparfaite.

JARDINIER, s. m. Nom commun & à celui qui est chargé de la culture d'un jardin, & qu'on nomme *Fleuriste*, *Pépiniériste*, *Botaniste*, *Maréché*, &c. suivant le genre de jardin dont il est chargé, & à celui qui donne les desseins d'un jardin, ou qui les trace, & qu'on apelle aussi *Dessinateur de jardins*.

JARRET, s. m. C'est un défaut dans la rondeur d'un arc. Ainsi on dit qu'il y a des *Jarrets* dans une voûte, pour dire qu'elle n'est pas égale dans sa rondeur, soit dans le pendentif, soit dans les arcs.

JARRETER, v. n. Lorsque dans une figne courbe ou droite, il y a un angle ou une onde qui en ôte l'égalité du contour, on dit que cette ligne *jarrete*. Cela se dit aussi des voûtes & arcades qui ont ce défaut dans la courbe de leur douelle.

JASPE. *Voyez* Marbre.

JAUGE, s. f. C'est, dans une tranchée

qu'on fait pour fonder, un bâton étalonné de la profondeur que doit avoir cette tranchée, pour la continuer également dans sa longueur.

Jauge. Terme de Charpenterie. Petite régle de bois dont les Charpentiers se servent pour tracer leurs ouvrages, & pour couper le trait.

Jauge. Terme d'Architecture hydraulique. C'est la grosseur d'une conduite d'eau, ou d'un ajutage. Ainsi on dit que telle conduite, ou tel ajutage, ont tant de pouces de *Jauge*, pour signifier la quantité d'eau qu'ils donnent.

Jauge est encore, dans cette Architecture, le nom d'un instrument qui sert à connoître la quantité d'eau qui sort d'une source vive, ou d'une conduite. Cet instrument est une boîte de bois quarrée, bien assemblée, goudronnée, & percée par devant d'autant de trous d'un pouce de diametre, qu'on juge à peu près que la source doit fournir d'eau; ensorte qu'à mesure qu'elle se remplit & se vuide, elle en reste également chargée en bouchant quelques-uns de ces trous, & ne laissant que ce qu'il en faut justement pour conserver son égalité. Ainsi on connoît, par le nombre des trous, combien de pouces d'eau sortent de cette source. Cette *Jauge* est de l'invention de M. *Mariotte*. On en trouvera la Figure dans le *Diction. univ. de Mathem. & de Physique*, article *Jauge pour le partage des eaux*. On *Jauge* encore l'eau avec une pendule, mais l'opération, qui est trop spéculative, n'est point aisée à pratiquer.

JAUGER, v. act. C'est reporter une mesure égale à une autre. Et *Contre-jauger*, c'est rendre des espaces & des hauteurs, paralleles.

Jauger une pierre. C'est regarder si une pierre est de figure égale, c'est-à-dire si son épaisseur est égale.

JAUNE. *Voyez* Couleurs.

ICHNOGRAPHIE, f. f. C'est la représentation géométrale d'un bâtiment, qui n'est autre chose que sa section horizontale, ou la trace qu'il laisseroit s'il étoit rasé à rez de chaussée. (*Voyez* Plan.) Le mot *Ichnographie* est dérivé de deux mots grecs, *Ichnos*, vestige, & *Grapho*, je décris.

IDÉE, f. f. Connoissance générale d'un art. C'est ainsi que *Scamozzi* a renfermé les principes généraux de l'Architecture, dans un livre intitulé: *Idée de l'Architecture universelle.*

JET, f. m. C'est la maniere dont un ouvrage de fonte a été fait, comme la Figure du Roi, à la Place des Victoires, qui a été faite d'un seul *Jet*, c'est-à-dire par une seule *jettée* ou coulée de métal; & les colonnes du baldaquin de Saint Pierre de Rome, qui sont de trois *Jets*. On dit aussi *Jetter en bronze*. (Voyez les *Principes d'Architecture, de Sculpture*, &c. liv. II.)

JET-D'EAU, f. m. Filet d'eau qui jaillit avec violence d'un tuyau placé au milieu d'un bassin, & qui sert à la décoration des jardins. Ce jaillissement est l'effet de la chûte de l'eau qui s'éleve toujours presque à la même hauteur d'où elle est tombée. Il suffit donc, pour avoir un *Jet-d'eau*, de disposer des tuyaux de conduite, qui reçoivent l'eau du réservoir, & qui la conduisent jusques au milieu du bassin. A l'extrémité de ce tuyau, on soude un montant, qu'on appelle *souche*, sur laquelle on soude un écrou de cuivre, & sur cet écrou on visse l'ajutage. Selon les figures qu'on donne à cet ajutage, les *Jets-d'eau* forment différentes figures, comme gerbes, soleils, pluies d'eau, éventails, &c. Cependant la figure ordinaire d'un ajutage, est celle d'un cône. Son ouverture doit être proportionnée à celle des tuyaux de conduite; de sorte que le diametre de ceux-ci doit être quadruple de celui de l'ajutage. (*Voyez* la théorie des *Jets-d'eau*, dans le *Diction. univ. de Mathem. & de Physiq.* article *Jet-d'eau.*)

JETTÉE, f. f. Terme d'Architecture hydraulique. Elévation d'un quai ou d'un mole de port, faite pour arrêter l'impétuosité des vagues. Il y a trois sortes de *Jettées*, des *Jettées de fascinage*, des *Jettées de charpente*, & des *Jettées de maçonnerie*. Nous allons donner une idée de la construction de ces trois *Jettées*.

Des Jettées de fascinage. Après avoir fait des especes de fondemens à l'endroit où l'on veut fonder ces *Jettées*, & avoir

rempli ces fondemens de terre glaise, bien corroyée & battue lit par lit, à la demoiselle, on étend plusieurs lits de fascines plates, de six ou sept pieds de longueur sur dix-huit à vingt pouces de circonférence au gros bout, jusques à ce qu'ils forment un lit d'un pied d'épaisseur. Ces fascines étant bien assises, on les arrête par des rangées de piquets de trois pieds de longueur, armés de crochets, & par des brins ou verges de quinze à seize pieds de long, entrelacés autour des piquets; de sorte que le bout compose une assiette presque de niveau. C'est sur cette assiette qu'on fait un second, un troisiéme, un quatriéme lits, qu'on arrête de même. Parvenu enfin à la plus grande hauteur qu'on veut donner aux *Jettées*, on couvre la surface de tout le massif, d'un grillage de bois de sapin de quatre pouces d'équarrissage, dont les compartimens sont de deux pieds en quarré, arrêtés par de petits pilots, enfoncés de biais, de douze à treize pieds de longueur sur onze à douze pouces de circonférence. Enfin on remplit ces compartimens de pierres dures, ou de moilons plats, posés de champ & à sec, qu'on serre à force à coups de masses de bois; & les vuides que peuvent laisser leurs inégalités, on les garnit de piquets serrés de même que les moilons.

Des Jettées de charpente. Ces *Jettées* sont composées de coffres de charpente, qu'on remplit de pierres. Ces coffres ont neuf pieds de plus que la hauteur de la mer, & leur hauteur est, ou doit être, à leur talut, comme sept à trois. Quant à leur construction, il seroit difficile de la faire entendre sans figures. Ce sont différentes pieces qui s'entretiennent les unes les autres. On peut voir la maniere de les disposer & de les lier, dans l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, tom. 4. Planche X.

Des Jettées de maçonnerie. On construit ces *Jettées* de gros quartiers de pierres, ou de caissons remplis de matériaux qu'on jette sans aucun ordre dans la mer, (ce qu'on appelle *fonder à pierres perdues*) lorsqu'il n'est pas possible de fonder à sec en faisant des batardeaux. Le reste de la *Jettée* s'acheve comme un ouvrage ordinaire de maçonnerie. A l'égard de ses dimensions, elles ne sont pas absolument déterminées. L'épaisseur ordinaire est de neuf à douze pieds, & le talut doit avoir un sixiéme de la hauteur. Nous nous bornerons donc là, en avertissant seulement que c'est une chose essentielle que le choix du mortier, pour les *Jettées de maçonnerie*. Celui qu'à bon droit on préfere, est composé de chaux faite de toutes sortes de coquillages calcinés, mêlés moitié par moitié avec de la terrasse de Hollande.

JEU, s. m. C'est le mouvement aisé d'une chose, dans une ouverture proportionnée. Ainsi on dit qu'une porte a du *Jeu*, lorsqu'elle s'ouvre & se ferme facilement dans sa feuillure; qu'un contre-vent a du *Jeu*, lorsqu'il glisse aisément dans sa coulisse, &c.

JEU DE PAUME. Espece de salle, où l'on joue à la paume, beaucoup plus longue que large, fermée de murs jusques à une certaine hauteur, au dessus desquels sont des piliers de charpente, qui portent un comble à deux égoûts avec plafond. Il y a d'un côté une galerie pour le service des bales & pour les spectateurs; & quelquefois aussi une autre galerie à l'un de ses bouts. Comme dans cet endroit on joue toutes sortes de *Jeux*, on l'appelle aussi *Tripot*.

JEU DE LONGUE PAUME. Place, ou allée large, où l'on joue à la longue paume, comme la place qui est proche la Porte Saint Antoine, à Paris. A une des extrémités de cette place, est un toît pour le service des éteufs, qu'on pousse avec des batoirs.

JEUX D'EAU, s. f. pl. Nom général qu'on donne à tous les jets d'eau, qui, par la différente forme de leurs ajutages, imitent diverses figures, comme le verre, la coupe, le parasol, l'aigrette, la fleur de lys, l'artichaut, le chandelier à branches, &c. On appelle aussi *Jeux d'eau*, les jets qui, au lieu de jaillir, font jouer des orgues, & d'autres instrumens, & même agir des figures, comme dans la grotte du Parnasse de la vigne Aldobrandine, à *Frescati*. (*Voyez* encore JET-D'EAU.)

IMPASTATION, s. f. C'est le mêlange

de plusieurs matieres de diverses couleurs & consistances, paîtries & liées avec quelque ciment, ou mastic, qui durcit à l'air ou au feu, comme l'*Impastation* des ouvrages de poterie ; & celle de marbre feint, telles que sont quelques colonnes & obélisques antiques qu'on croyoit avoir été faits par fusion.

IMPOSTE, s. f. Mot dérivé de l'Italien *Imposto*, surchargé. C'est une pierre en saillie, avec quelques profils, qui couronne un jambage, & qui porte le coussinet d'une arcade. Elle est différente, selon les Ordres. L'*Imposte* Toscane n'est qu'un plinthe ; la Dorique a deux faces couronnées ; l'Ionique a un larmier au dessus de ses deux faces, & ses moulures peuvent être taillées ; & la Corinthienne & la Composite ont larmier, frise & autres moulures, qui peuvent être aussi taillées.

Imposte ceintrée. C'est une *Imposte* qui ne se profile pas sur le piédroit d'une arcade, mais qui sert de bandeau à cette arcade, & qui retourne en archivolte. On appelle aussi *Imposte ceintrée*, celle qui est courbe par son plan, comme aux salons ronds, & aux tours de dôme.

Imposte coupée. *Imposte* qui est interrompue par des colonnes & des pilastres, dont elle excede de beaucoup le nud. L'*Imposte* Corinthienne de l'Eglise de Saint Pierre de Rome est de cette maniere.

Imposte mutilée. *Imposte* dont la saillie est diminuée pour ne pas excéder le nud d'un dosseret, ou d'un pilastre, comme à la fontaine des SS. Innocens, à Paris.

IMPRIMER, v. act. C'est, dans l'art de bâtir, enduire d'une ou de plusieurs couches de couleur, à l'huile ou à détrempe, les ouvrages de charpenterie, de menuiserie, de serrurerie, &c. qui sont au dedans ou au dehors des bâtimens, autant pour les conserver que pour les décorer.

INCRUSTATION, s. f. C'est tout revêtement de mur de maçonnerie par carreaux minces de pierres plattes & à paremens unis, par compartimens arasés & dressés, ou avec saillies, par tables de marbre, avec crampons ou tranches minces, que lie du mastic ; ou enfin de mosaïque. Les *Incrustations* de panneaux de ravalement, se font par entailles aux pilastres, montans, piédestaux, &c.

INCRUSTER, v. act. C'est revêtir de pierre, ou de marbre, un mur, en y ajoutant des paremens & des saillies. C'est aussi mettre une bonne pierre à la place d'une autre qu'on est obligé de hacher, parce qu'elle est écornée ou éclatée sous la charge.

INFIRMERIE, s. f. C'est, dans une Communauté ou un Hôpital, une salle ou galerie en belle exposition, & séparée des principaux corps du bâtiment où l'on traite les malades.

INSCRIPTION. *Voyez* Epigraphe.

INSPECTEUR, s. m. C'est un homme versé dans l'Architecture, préposé de la part de celui qui fait bâtir, pour veiller à ce que les matériaux soient bons, que l'exécution soit prompte, & que l'ouvrage soit fait conformément aux devis.

INSTRUMENS, s. m. pl. On appelle ainsi le compas, la régle, l'équerre, &c. & en général tout ce qui sert à faire des desseins d'Architecture. Les *Instrumens* different des outils, en ce que ceux-ci ne servent qu'à l'exécution manuelle & pratique des ouvrages.

Instrumens de sacrifices. Ornemens de l'Architecture antique, tels que sont les vases, pateres, candelabres, masses, couteaux dont on égorgeoit les victimes, &c. comme on en voit à une frise Dorique d'Ordre Corinthien, du reste d'un Temple qui est derriere le Capitole, à Rome, & aux métopes Doriques de l'Hôtel de la Vrilliere, à Paris.

INTRADOS. *Voyez* Extrados.

JOINTS, s. m. pl. Ce sont les espaces vuides qui sont entre les pierres, qu'on remplit de mortier, de plâtre, ou de ciment, ou qu'on laisse à sec.

Joints à onglet. Ce sont des *Joints* qui se font de la diagonale d'un retour d'équerre, comme on en voit dans les compartimens de marbre, & dans les incrustations.

Joints d'assemblage. *Voyez* Assemblage.

Joints de doublee. *Joints* qui sont sur la longueur du dedans d'une voûte, ou sur l'épaisseur d'un arc.

Joints de lit. *Joints* de niveau, ou suivant une pente donnée.

JOINTS DE RECOUVREMENT. *Joints* qui se font par le recouvrement d'une marche sur une autre.

JOINTS DE TÊTE OU DE FACE. *Joints* qui sont en coupe ou en rayons, au parement, & qui séparent les voussoirs & les claveaux.

JOINTS EN COUPE. *Joints* qui sont inclinés, & qui forment un arc de cercle.

JOINTS FEUILLÉS. On caractérise ainsi tous les *Joints* qui se font par le recouvrement de deux pierres l'une sur l'autre, par une entaille de leur demi-épaisseur.

JOINTS GRAS. *Joints* qui font un angle plus grand que 90 degrés; & *Joints maigres*, ce sont les *Joints* qui font un angle moindre.

JOINTS MONTANS. Ce sont des *Joints* quarrés.

JOINTS OUVERTS. *Joints* qui, à cause de leurs cales épaisses, sont hauts & faciles à ficher. On appelle aussi *Joints ouverts*, ceux qui se sont affaissés par malfaçon, ou parce que le bâtiment s'est affaissé plus d'un côté que de l'autre.

JOINTS QUARRÉS. *Joints* d'équerre en leur retour.

JOINTS REFAITS. *Joints* qu'on est contraint de retailler, de lit ou de *Joint*, sur le bas, parce qu'ils ne sont ni àplomb, ni de niveau. Ce sont aussi les *Joints* qu'on fait en ragréant, & en ravalant avec du mortier de même couleur que la pierre.

JOINTS SERRÉS. *Joints* qui sont si étroits qu'on est obligé de les ouvrir avec le couteau à scie, à mesure que le bâtiment tasse & prend sa charge.

JOINTOYER, v. act. C'est, après qu'un bâtiment a pris sa charge, remplir les ouvertures des joints des pierres, d'un mortier approchant de même couleur. *Rejointoyer*, c'est remplir les joints d'un mortier de chaux, ou de ciment, d'un bâtiment vieux, ou construit dans l'eau.

IONIQUE. *Voyez* ORDRE.

JOUÉE, s. f. C'est, dans l'ouverture, ou la baye d'une porte ou d'une croisée, l'épaisseur du mur qui comprend le tableau, la feuillure & l'embrasure. On appelle aussi *Jouée* ou *Jeu*, la facilité de toute fermeture mobile dans sa baye. (*Voyez* JEU.)

JOUÉES D'ABAJOUR. Ce sont les côtés rampans d'un abajour, suivant leur talut ou glacis. On dit aussi *Jouées de soupirail*, pour signifier la même chose dans un soupirail.

JOUÉES DE LUCARNE. Ce sont les côtés d'une lucarne, dont les panneaux sont remplis de plâtre.

JOUG DE SOLIVE, s. m. Nom qu'on donne aux côtés des solives, considérés par l'entrevoux.

JOUILLIERES, s. f. pl. Ce sont, dans une écluse, les deux murs àplomb, avancés dans l'eau, qui retiennent les berges, & où sont attachées les portes ou coulisses des vannes.

JOUR, s. m. Nom général qu'on donne à toute ouverture ou baye, dans un mur, par où l'on reçoit la lumiere. On nomme *Jour droit*, celui d'une fenêtre à hauteur d'appui; *Faux-jour*, celui qui, dans œuvre, éclaire quelque petit lieu, comme un retranchement, un petit escalier, &c. *Jour d'en haut*, celui qui est communiqué par un abajour, un soupirail, une lucarne faîtiere de grenier, &c. & *Jour d'àplomb*, celui qui vient perpendiculairement, comme au Panthéon, à Rome, à la porte d'Halincourt, à Lyon, qui ne reçoit du *Jour* que par des meurtrieres qui font cet effet, & au cul-de-four de la petite Ecurie du Roi.

JOUR DE COUTUME. *Voyez* VUE DE COUTUME.

JOUR D'ESCALIER. C'est, dans un escalier à plusieurs noyaux, ou à vis suspendue, l'espace quarré ou rond, qui reste entre les noyaux & limons droits, ou rampans, de bois, ou de pierre.

JOURNÉE, s. f. C'est le tems du travail d'un homme pendant un jour. Il y a trois sortes de *Journées*: la *Journée de l'Entrepreneur*, qui ne regarde que les peines & fatigues des ouvriers qu'il employe; la *Journée bourgeoise*, c'est l'ouvrage fait pendant le jour, sous la conduite d'un homme placé par le Bourgeois, à la place d'un Entrepreneur; & la *Journée du Roi*, laquelle est pour les ouvrages extraordinaires, qui ne peuvent s'apprécier, à cause de leurs changemens, comme les modéles d'Architecture. On paye, dans un attelier, une moitié ou un tiers de jour, en hyver; & un quart en été. La *Journée* des ouvriers est ordinairement depuis cinq heures du matin jusques à cinq heures du soir.

IRRÉGULIER, adj. Epithéte qu'on donne, dans l'art de bâtir, & aux parties d'Architecture, qui sont hors des proportions réglées par les exemples, & confirmées par les Architectes, comme une colonne Dorique de neuf diametres, & une Corinthienne de onze, & aux places destinées pour bâtir, dont les angles & les côtés ne sont pas égaux, ainsi que la plûpart des anciens châteaux, où, sans sujétion, on affectoit certaine irrégularité, comme le vieux château de S. Germain en Laye, & celui de Chantilli.

ISLE, f. f. C'est, dans une ville, une terre, ou une langue de terre, élevée dans l'eau, revêtue de quais, assez hauts & solides pour résister au débordement des plus grosses eaux, & couverte de maisons séparées de rues qui communiquent à la terre ferme par des ponts, comme l'*Isle* du Palais, & celle de Notre-Dame, à Paris.

On donne aussi le nom d'*Isle* à un espace de terre où est une maison isolée, ou plusieurs maisons jointes ensemble, & entourées de rues, qui sont partie d'un quartier de ville.

ISOLÉ, adj. On caractérise par cette épithéte, dérivée de l'Italien *Isola*, une isle, un corps détaché de tout autre, comme un pavillon, une colonne, une figure, &c.

ISOLEMENT, f. m. C'est la distance qu'il y a d'une colonne à un pilastre, d'un four, d'une forge, ou d'une chausse d'aisance, &c. à un mur mitoyen.

JUBÉ, f. m. C'est, dans une Eglise, une tribune élevée sur la porte du chœur dont elle décore l'entrée. Un des plus beaux *Jubés* qu'on puisse donner pour modéle, est celui de Saint Germain l'Auxerrois, fait en maniere d'arc de triomphe.

On donne aussi le nom de *Jubé* à la tribune où sont les orgues, & qui sert en même tems pour la musique. Ce terme vient de ce que l'Officiant, avant de chanter les leçons de Matines aux Fêtes solemnelles, a coutume de commencer par l'absolution : *Jube Domne*, &c.

K

KIOSQUE, f. m. C'est, chez les Lévantins, un petit pavillon isolé, & ouvert de tous côtés, qui leur sert de retraite pour prendre le frais, & pour jouir de quelque belle vûe. Les plus riches *Kiosques* sont peints, dorés & pavés de carreaux de porcelaines, comme ceux de Constantinople, dont le plus grand nombre a vûe sur le canal de la Mer noire, & sur la Propontide.





L

LABORATOIRE, ſ. m. C'eſt une ſalle en bel air, avec des fourneaux, où l'on fait des opérations de Chymie & de Phyſique, comme le *Laboratoire* du Jardin royal, à Paris. C'eſt auſſi, dans un Hôpital, le lieu où l'on compoſe les remédes.

LABYRINTHE, ſ. m. C'étoit, chez les Anciens, un très-vaſte édifice coupé de tant de chemins qui rentroient les uns dans les autres, qu'il n'étoit pas poſſible d'en ſortir. Les *Labyrinthes* étoient fort chéris des Anciens; & celui d'Egypte, ſi célebre par ſa grandeur, eſt un beau monument de ce goût. *Pline* dit que le premier *Labyrinthe* fut commencé en Egypte environ 2000 ans avant *Jeſus-Chriſt*, ſous le gouvernement d'*Heracle-polis*, par *Peteſucus*, ou *Tithoes*, Roi. Pluſieurs Rois y firent travailler, & le Roi *Pſammetichus* le fit achever. On ignore à quelle fin on avoit conſtruit ce grand ouvrage. Si l'on en croit *Demoteles*, c'étoit le palais du Roi *Motherudes*. *Lycias* au contraire prétend que c'étoit le ſépulcre du Roi *Mœris*. Mais le ſentiment du grand nombre des Auteurs anciens, eſt que c'étoit un lieu dédié au Soleil, un temple conſacré à ce bel aſtre. *Dédale* fit le ſecond *Labyrinthe*, qui en a encore retenu le nom, dans l'iſle de Candie. Le troiſiéme parut dans l'iſle de Stalimene, & le quatriéme en Toſcane. Les uns & les autres étoient de pierre liſſe & marbrée, & faits en voûte & en arcade. (Voyez l'*Hiſtoire naturelle* de *Pline*, liv. XXXVI. ch. 13.)

LABYRINTHE DE CARRIERE. C'eſt la confuſion des rues d'une carriere beaucoup fouillée, comme ſont les carrieres d'Arcueil, qui ont une grande étendue. Il y a ſous l'Obſervatoire, & aux environs, une eſpece de *Labyrinthe* dont les rues paralleles ſont revêtues de maçonnerie de moilon bien dreſſé & couvertes du ciel naturel de la carriere.

LABYRINTHE DE JARDIN. C'eſt l'entrelacement de pluſieurs allées bordées de paliſſades, dans un parc ou un jardin, d'où l'on ſort difficilement. Cet ornement des jardins n'eſt preſque plus en uſage. Il y en a à Verſailles, à Sceaux, à Chantilli, &c. Celui de Verſailles, qui eſt du deſſein de M. *Le Nautre*, eſt ſans contredit le plus beau qu'il y ait. Il eſt orné de fontaines, chacune deſquelles repréſente le ſujet d'une fable d'*Eſope*. (On trouve un modele de *Labyrinthe* dans la *Théorie & Pratique du Jardinage*, Part. I. ch. VI. Planche X.)

LABYRINTHE DE PAVÉ. Eſpece de compartiment de pavé, formé de platebandes droites ou courbes, qui, laiſſant par leurs différens retours des eſpaces ou ſentiers, imitent le plan des *Labyrinthes*.

LAIT DE CHAUX, ſ. m. C'eſt de la chaux délayée avec de l'eau, dont on ſe ſert pour blanchir les murs, & qu'on appelle auſſi *Laitance*.

LAITERIE, ſ. f. C'eſt, dans une maiſon de campagne, un lieu au rez de chauſſée où l'on tient le lait, tout ce qui ſert au laitage, & où l'on fait le fromage & le beurre. Il y a des *Laiteries* en maniere de ſallon, décorées d'Architecture, avec quelques fontaines & bouillons d'eau, dans leſquelles on fait collation à la fraîcheur. Telle eſt la *Laiterie* de Chantilli.

LAMBOURDE, ſ. f. Piece de bois de ſciage, comme un chevron, ou même comme une ſolive, qu'on couche & qu'on ſcelle diagonalement à augets avec plâtre & platras, ſur un plancher, pour y attacher du parquet, ou quarrément, pour y clouer des ais. On met du pouſſier de charbon entre les *Lambourdes*, afin d'empêcher que l'humidité ne faſſe tourmenter & déjetter le parquet, ſur-tout dans les ſalles baſſes.

LAMBOURDE. *Voyez* PIERRE DE LAMBOURDE.

LAMBOURDES, f. f. pl. Pieces de bois qui sont à côté des poutres, & où il y a des entailles pour y appuyer des solives. On appelle encore *Lambourdes*, des pieces de bois qu'on met le long d'un mur mitoyen, pour porter les solives, & qui sont soutenues par des corbeaux de fer.

LAMBRIS, f. m. C'est un enduit de plâtre au sas sur des lattes jointives, clouées sur les bois des cloisons & des plafonds. Ce mot vient du latin *Lambrites*, des lattes.

Lambris de marbre. C'est un revêtement par compartimens, de diverses sortes de marbre, qui est ou arrasé, comme aux embrasures des croisées ceintrées du château de Versailles, ou avec des saillies, comme à l'escalier de la Reine, du même château. On en fait de trois hauteurs, de même que dans la menuiserie. (*Voyez* l'article ci-après.)

Lambris de menuiserie. Assemblage par panneaux, montans, ou pilastres de menuiserie, dont on couvre en tout ou en partie, les murs d'une piece d'appartement. On nomme *Lambris d'appui*, celui qui n'a que deux ou trois pieds de hauteur dans le pourtour d'une piece & dans les embrasures des croisées; *Lambris de demi-revêtement*, celui qui ne passe pas la hauteur d'un Attique d'une cheminée, & au dessus duquel on met de la tapisserie; & *Lambris de revêtement*, celui qui est depuis le bas jusques en haut. Lorsque ce *Lambris* est attaché sur des poutres, ou solives, on laisse de petits trous afin que le vent y passe : ce qui empêche que le bois ne s'échauffe étant l'un contre l'autre. (Voyez les *Principes d'Architecture*, de M. *Félibien*; & le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, édition de 1750, pour une plus grande instruction sur les *Lambris*.)

Lambris de plafond. *Voyez* Sofite.

Lambris feint. C'est tout *Lambris* peint par compartimens, de couleur de bois, ou de marbre.

LAMBRISSER, v. act. C'est mettre un enduit de plâtre au sas, sur le lattis d'un pan de bois, d'un plafond, ou d'une cloison. C'est aussi revêtir un mur d'un *Lambris* de menuiserie, ou de marbre.

LAME DE PLOMB, f. f. Morceau de plomb mince & battu, qu'on met entre les tambours d'une colonne, sous les bases & les chapiteaux de pierre, ou de marbre, posés à sec, sans mortier, pour les empêcher de s'éclater.

LAME D'EAU, f. f. C'est un jet d'eau d'un seul ajutage, fort menu & très-élevé.

LANCIS, f. m. pl. Ce sont, dans le jambage d'une porte, ou d'une croisée, les deux pierres plus longues que le piédroit, qui est d'une piece. Les *Lancis* se font pour ménager la pierre, qui ne peut pas toujours faire parpain dans un mur épais. On nomme *Lancis du tableau*, celui qui est au parement; & *Lancis de l'écoinçon*, celui qui est au dedans d'un mur.

LANÇOIR, f. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'est la pale qui arrête l'eau d'un moulin. On la léve quand on veut le faire moudre, ou faire écouler l'eau du canal.

LANGUETTE, f. f. Séparation de deux ou plusieurs tuyaux dans une souche de cheminée. Le plâtre pur, pigeonné & non plaqué, de trois pouces d'épaisseur, la brique & la pierre, sont les matieres dont on fait les *Languettes*. On leur donne quatre pouces d'épaisseur.

Languette de chausse d'aisance. C'est une *Languette* faite de dales de pierre dure, qui sépare une chausse d'aisance à chaque étage, jusques à hauteur de devanture, ou au plus bas.

Languette de menuiserie. Espece de tenon continu sur la rive d'un ais, réduit environ au tiers de l'épaisseur, pour entrer dans une rainure.

Languette de puits. Dale de pierre qui, sous un mur mitoyen, partage également un puits ovale à deux propriétaires, & qui descend plus bas que le rez de chaussée.

LANTERNE, f. f. Espece de petit dôme élevé sur un grand dôme, ou sur un comble, pour donner du jour & servir d'amortissement. On donne aussi ce nom à une cage quarrée de charpente, garnie de vitres au dessus du comble du corridor d'un dortoir, ou d'une galerie, entre deux rangs de boutiques, pour l'éclairer. Il y a des *Lanternes* de cette derniere espece à la Bourse de Londres.

On appelle encore *Lanterne*, ou *Ecoute*, une petite tribune dans une Cour souveraine, qui est fermée de jalousies, où les Ambassadeurs & autres personnes de distinction assistent aux audiences sans être vûs.

LANTERNE DE COLOMBIER. Petit assemblage de charpente, rond ou quarré, couvert d'un chapiteau au dessus du comble tronqué d'un colombier, par où les pigeons reçoivent de l'air, & prennent leur essor pour s'envoler.

LANTERNE D'EGLISE. Petite tribune en forme de cage de menuiserie, vitrée ou fermée de jalousies, qui sert d'oratoire dans une Eglise pour y prier avec moins de distraction. Telle est la *Lanterne* qui est dans la chapelle du château de Versailles.

LANTERNE D'ESCALIER. Tourelle élevée au dessus d'une plateforme, ou terrasse, pour couvrir la cage ronde d'un escalier par lequel on y monte. Cette *Lanterne* se pratique sur-tout dans les pays chauds, où les terrasses servent de couverture. Il y en a aussi de pierre à l'entour de la plûpart des dômes. On en compte huit dans celui de l'Eglise de l'Hôtel royal des Invalides, à Paris, dont les chapiteaux sont par assises de pierre dure à joints recouverts.

LANTERNE DE MOULIN. Petite machine, presque en forme d'un moulin, garnie de ses fuseaux, & au travers de laquelle passe un fer qui fait tourner la meule.

LANUSURE, f. f. C'est une piece de plomb qui est au droit des arestiers, & sous les épis ou amortissemens.

LAPIS, f. m. Terme de décoration. Espece de pierre précieuse d'un bleu céleste, mêlé de points & de veines d'or, qui entre dans les petits ouvrages d'Architecture de marbre ou de marqueterie, comme il y en a dans le tabernacle du S. Sacrement de Saint Pierre de Rome. Le plus beau *Lapis* est l'oriental, qui ne perd point sa couleur au feu.

LARDOIRE, (f. f.) ou SABOT, (f. m.) Terme d'Architecture hydraulique. Armature de fer, dont on se sert pour garnir le bout d'un pilot.

LARMES. *Voyez* GOUTTES.

LARMIER, f. m. C'est le plus fort membre quarré d'une corniche, dont le plafond est souvent creusé en canal. Les ouvriers le nomment *Mouchette*. Il est aussi appellé *Couronne*. Mais le nom de *Larmier* ou *Gouttiere*, est celui qui lui est le plus approprié, parce que l'eau de la pluie en tombe par gouttes, ou par larmes.

LARMIER BOMBÉ ET RÉGLÉ. C'est, en dedans ou hors d'œuvre d'une porte ou d'une croisée, le linteau ceintré par le devant, & droit par son profil.

LARMIER DE CHEMINÉE. C'est le couronnement d'une souche de cheminée.

LARMIER DE MUR. Espece de plinthe sous l'égoût du chaperon d'un mur mitoyen, ou de clôture.

LARMIER GOTHIQUE, OU A LA MODERNE. C'est, dans les vieux murs, le long d'un cours d'assises, au droit d'un plancher, ou sous les appuis des croisées, une espece de plinthe en chanfrein, refouillé par dessous en canal rond, pour jetter les eaux plus facilement au-delà du mur.

LARMIER. Terme d'Architecture hydraulique. C'est une retraite de maçonnerie, construite ordinairement dans un pont gothique, terminée par un talut & une saillie, qui sert d'ornement à une pile, à une façade de pont, en guise de plinthe, de cordon, &c.

LATRINES, f. f. pl. Lieux de commodité, disposés les uns à côté des autres dans une grande piece d'une Maison religieuse, ou de Communauté. (*V.* AISANCE.) On les nomme aussi *Retraits*. Il y a des *Latrines* publiques dans quelques villes du Levant. Ce mot vient du latin *Latere*, être caché.

LATTE, f. f. Morceau de bois de chêne refendu, selon son fil, en maniere de régle mince, qui s'attache sur les chevrons d'un comble, pour en porter la tuile, ou l'ardoise. La *Latte* pour la tuile est différente de celle qu'on employe pour l'ardoise, qui est plus large & de même longueur.

LATTE POSTICHE. Nom général qu'on donne à toute *Latte* qui n'est employée que pour tenir de la maçonnerie, comme celle qui porte sur les étresillons d'un plancher enfoncé, & les *Lattes* qui sont légerement clouées sous les marches d'un escalier de

bois, pour en soutenir le hourdi, & qu'on ôte ensuite pour en enduire & ravaler la coquille.

LATTE VOLICHE. *Voyez* CONTRE-LATTE DE SCIAGE.

LATTER, v. act. C'est attacher sur un comble, avec des clous, des *Lattes* espacées de quatre pouces, pour y arrêter la tuile, ou l'ardoise. On appelle *Latter à claire voye*, mettre des *Lattes* sur un pan de bois, pour retenir les platras des panneaux, & les recouvrir de plâtre; & *Latter à lattes jointives*, c'est clouer des *Lattes* si près les unes des autres qu'elles se touchent.

LATTIS, s. m. C'est un ouvrage de lattes. On dit faire un *Lattis*, pour dire faire une couverture de lattes.

LAVE-MAIN, s. m. C'est un petit réservoir d'eau, en maniere d'auge de pierre ou de plomb, avec des robinets pour distribuer l'eau, qui sert à laver les mains, à l'entrée d'une sacristie, ou d'un réfectoire. Il y a à hauteur d'appui, au dessous du *Lave-main*, un bassin rectangulaire, ou quarré-long, de pierre, pour recevoir & égouter l'eau.

LAVER, v. act. C'est sur un dessein passé à l'encre, coucher avec un pinceau une couleur d'encre de la Chine, ou de bistre à l'eau, pour le faire paroître le plus naturel qu'il est possible, par les ombres des saillies & des bayes, & par l'imitation des matieres dont l'ouvrage doit être construit. Ainsi on *Lave* d'un rouge tendre pour contrefaire la brique & la tuile; d'un bleu d'inde clair, pour l'eau & l'ardoise; de verd, pour les arbres & les gazons; de safran, ou de graine d'Avignon, pour l'or & le bronze; & de diverses couleurs pour les marbres. Ces *Lavis* se font par teintes égales, ou adoucies sur les jours, avec de l'eau claire, & fortifiées de couleurs plus chargées dans les ombres. (Voyez les *Régles du Dessein & du Lavis pour les plans, profils & élévations de l'Architecture militaire & civile*, &c. par M. *Buchotte*.) (*V.* encore PLAN.)

LAVER. Terme de Charpenterie. C'est ôter, avec la besaiguë, tous les traits de scie & rencontres d'une piece de bois de sciage, pour la dresser & l'aviver.

LAVIS, s. m. Nom qu'on donne à un dessein lavé. (*Voyez* LAVER & PLAN.)

LAVOIR, s. m. C'est, près une cuisine, le lieu où l'on lave la vaisselle. C'est aussi le nom de la cuve de pierre quarrée, qui sert à la laver.

LAVOIR. *Voyez* PISCINE.

LAVOIR PUBLIC. Bassin bordé de pierre, avec égoût, où l'on lave le linge.

LAYE, s. f. Petite route qu'on fait dans un bois pour former une allée, ou pour l'arpenter & en lever le plan, quand on en veut faire la vente.

LAYER, v. act. C'est tailler une pierre avec la *Laye*, qui est un marteau bretelé ou refendu à dents par sa hache.

LAZARET, s. m. C'est, dans quelques villes maritimes de la Méditerranée, possédées par les Chrétiens, une grande maison, un grand bâtiment hors de la ville, dont les logemens sont séparés & isolés, & où font quarantaine les équipages des vaisseaux qui viennent du Levant, suspects de peste.

On nomme aussi *Lazaret*, un hôpital où l'on retire ceux qui sont attaqués de la maladie contagieuse. Il y en a un fort beau à Milan.

LÉGER, adj. Epithéte qu'on donne à un ouvrage beaucoup percé, où la beauté de la forme consiste dans le peu de matiere, comme dans les portiques de colonnes, les péristiles, &c. On caractérise aussi par cette épithéte des ornemens délicats fort recherchés, évuidés & en l'air, comme les feuilles des plus beaux chapiteaux, & les draperies des plus belles figures.

On appelle encore *Légers*, les menus ouvrages, comme les plâtres, carreaux, &c. Mais ce mot est pris en mauvaise part, pour les ouvrages où l'épaisseur n'est pas proportionnée à l'étendue ou à la charge, comme les murs de face trop minces, les solives & poteaux trop foibles & trop espacés, & autres malfaçons.

LEVAGE, s. m. Terme de Charpenterie. C'est l'élévation ou le transport du bois de l'attelier sur le tas.

LEVÉE, s. f. Terme d'Architecture hydraulique. C'est une espece de quai de maçonnerie, ou de files de pieux, qui soutient les berges d'une riviere, & em-

pêche qu'elle ne se déborde. (*Voyez* Chaussée & Digue.)

LEVIER, f. m. Piece de bois de brin qui, par le secours d'un coin nommé *hypomoclion*, *orgueil*, ou *point d'appui*, qui est posé dessous une de ses extrêmités, aide à lever un gros fardeau. (*Voyez* les différentes especes de *Leviers*, & leur théorie, dans le *Diction. univ. de Mathématique & de Physique*, article *Levier.*) Lorsqu'on pese sur le *Levier*, on dit *faire une pesée*; & lorsqu'on l'abbat avec des cordes, à cause de sa longueur, & de la grandeur du fardeau, on appelle cela *faire un abbatage*. Cette opération s'est pratiquée avec beaucoup d'intelligence, pour enlever & poser les deux cymaises du grand fronton du Louvre. (*Voyez* les Notes de M. *Perrault* sur l'*Architecture* de *Vitruve*, liv. x. ch. xviii.)

LEVRE. *Voyez* Campane.

LEZARDES, f. f. pl. On appelle ainsi les crevasses qui se font dans les murs de maçonnerie.

LIAISON, f. f. C'est la maniere d'arranger & de lier les briques par enchaînement les unes avec les autres. Et *Déliaison*, c'est la situation où sont les pierres lorsqu'elles n'ont pas moins de six pouces de recouvrement, tant au dedans du mur qu'au parement, suivant l'art de bâtir.

Liaison a sec. *Liaison* de pierres sans mortier, leur lit étant poli & frotté au grais. C'est ainsi qu'ont été construits les plus grands bâtimens de l'antiquité, faits des plus grands quartiers de pierre, & qu'est bâti l'arc de triomphe du fauxbourg Saint Antoine, à Paris.

LIAISONNER, v. act. C'est arranger des pierres ensorte que les joints des unes portent sur le milieu des autres. C'est aussi remplir de mortier leurs joints, pendant qu'elles sont sur les cales.

LIBAGE, f. m. Gros moilon ou quartier de pierre, mal fait ou rustique, de quatre ou cinq à la voye, qu'on employe, équarri à paremens bruts, dans les garnis & les fondemens. Les *Libages* se tirent du ciel des carrieres; & une pierre de taille devient *Libage*, lorsqu'on n'en peut rien faire.

LICE, f. f. Nom commun & à la barriere qui borde la carriere d'un manege, & à la carriere même où l'on fait des joûtes, des carrousels, & des courses. On appelle aussi *Lice*, un garde-fou de pont de bois.

LICÉE. *Voyez* Lycée.

LIEN, f. m. Piece de bois dans l'assemblage d'un comble, pour lier les poinçons avec les faîtes & les sous-faîtes. Il y a aussi des *Liens* ceintrés qui servent de courbes dans les enfonçemens des combles, & dans l'assemblage des fermes rondes des vieux pignons.

Lien de fer. Morceau de fer méplat, coudé & ceintré, pour retenir quelque piece de bois dans un assemblage de charpenterie, ou de menuiserie.

Lien de verre. C'est un paquet de six tables de verre de Lorraine. C'est aussi un *Lien* de plomb qui retient les panneaux de vitres avec les verges de fer.

Lien. Terme d'Architecture hydraulique. Nom général qu'on donne à toute piece de charpente de pont, qui porte en décharge contre deux autres, & qui les lie. Tel est le *Lien* qui assure le poteau d'appui d'une lice, avec la piece de pont en saillie.

LIERNE, f. f. Piece de bois qui sert à entretenir deux poinçons sous le faîte d'un comble, & à porter le faux plancher d'un grenier.

Lierne ronde. Piece de bois courbée selon le pourtour d'une coupole. Plusieurs de ces *Liernes*, étant assemblées de niveau, forment les cours de *Liernes* par étages, & reçoivent, à tenons & mortaises, les chevrons courbes d'un dôme.

Lierne de palée. Terme d'Architecture hydraulique. Piece de bois qui sert à entretenir les files des pieux d'une palée avec boulons. Elle sert pour le même usage, à la construction des batardeaux. Lorsque la *Lierne* est employée à pousser des fils de pals-à-planches, on l'appelle *Longueruaine*. Elle est différente de la moise, en ce qu'elle n'a point d'entaille pour accoler les pieux.

LIERNER, v. act. C'est attacher des liernes.

LIERNES, f. f. pl. Nervures dans les voûtes gothiques, qui forment une croix,

& qui, par un bout, se joignent aux tiercerons, & par l'autre à la clef.

LIGNE, f. f. C'est une étendue qui n'a qu'une seule dimension, la longueur. Comme ceci est un terme propre de Mathématique, nous ne nous arrêterons point à définir les différentes especes de *Lignes* qui tiennent immédiatement à cette science; & nous renverrons sur cela au *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique*, article *Ligne*. Nous allons donc passer aux significations particulieres que les *Lignes* ont dans l'art de bâtir.

Ligne de pente. C'est une *Ligne* qui, dans l'appareil des pierres, est inclinée suivant une pente donnée, comme l'arrasement, (*voyez* ce mot) pour recevoir le coussinet d'une descente droite ou biaise, la *Ligne* de la montée d'un pont, & la *Ligne* rampante d'un fer à cheval, par rapport à celle de niveau, tirée sur le même plan.

Ligne ponctuée. C'est une *Ligne* qui sert à marquer une chose qu'on suppose être derriere une autre, comme le profil d'une Eglise derriere son portail; à marquer aussi sur un plan, les àplombs de ce qui est en l'air, comme les rampes d'escaliers, poutres, corniches, arrêtes de voûte, &c. & enfin à faire connoître les diametres, les largeurs & les hauteurs des vuides.

Ligne ralongée. C'est, dans la coupe des pierres, une *Ligne* tirée à côté d'une autre, & d'un même centre, comme l'inclinaison des voussoirs d'une platebande, à mesure qu'ils s'éloignent de la clef. *Ligne ralongée* est aussi une *Ligne* hélice, ou qui tourne en vis ralongée, selon le rampant plus ou moins roide d'un escalier à vis. Dans la Charpenterie, la *Ligne ralongée* a une autre signification : c'est l'excès de la longueur d'un arestier sur celle des chevrons. On la nomme aussi *Reculement* ou *Ralongement d'arestier*.

Ligne. C'est la douziéme partie d'un pouce.

Ligne de chanvre. C'est une cordelette ou ficelle dont les Maçons se servent pour élever les murs d'une même épaisseur, & les Charpentiers pour tringler le bois.

Ligne d'eau. C'est la 144e partie d'un pouce d'eau, fournissant 133 pintes d'eau en 24 heures, qui font près d'un demi-muid de Paris.

LIMAÇON. *Voyez* Voute en limaçon.

LIMANDE, f. f. Piece de bois plate & étroite, comme une membrure, qui, dans la Charpenterie, sert à différens usages.

LIMANDES, f. f. pl. Terme d'Architecture hydraulique. Pieces de bois qui servent à tenir les pales de la chaussée d'un étang, ou d'un moulin. (*Voyez* Pale.)

LIMON, f. m. Terme dérivé du latin *Limus*, qui signifie de biais ou de travers. C'est une piece de bois de quatre à six pouces d'épaisseur sur neuf à dix de large, qui sert, dans un escalier, à porter les marches & les balustres.

LIMOSINAGE, f. m. Nom général qu'on donne à toute maçonnerie faite de moilon à bain de mortier, & dressée au cordeau avec paremens bruts. On l'appelle ainsi, parce que les *Limosins* y travaillent dans les fondations. On dit aussi *Limosinerie*.

LINÇOIRS, f. m. pl. Especes de noulets au droit des cheminées & des lucarnes, pour retenir les chevrons.

LINTEAU, f. m. Piece de bois qui sert à fermer le haut d'une croisée ou d'une porte sur ses piédroits.

Linteau de fer. C'est une barre de fer qui porte les claveaux d'une platebande, & qui est proportionnée, en sa grosseur, relativement à sa portée & à sa charge. On la nomme aussi *Platebande*.

LISSE, adj. Epithéte qu'on donne à toute partie d'Architecture unie, comme une colonne sans cannelures, une frise sans ornemens, &c.

LISTEL ou LISTEAU, f. m. Ce terme dérivé de l'Italien *Listello*, ceinture, signifie une petite moulure quarrée, qui sert à en couronner ou accompagner une plus grande, ou à séparer les cannelures d'une colonne. On l'appelle aussi *Filet* & *Quarré*.

LIT, f. m. Les Maçons se servent de ce mot en parlant de la situation naturelle d'une pierre, quand elle est dans la carriere. Les pierres ont deux *Lits*, celui de dessus, qu'on appelle *Lit tendre*, & celui de dessous, *Lit dur*. Dans l'emploi des pierres il doit être à découvert, pour couvrir des terrasses; par exemple, pour

taire des dalles, &c. on met le *Lit* dur dessus, ce qui oblige de renverser les pierres.

On appelle aussi dans une muraille *Lit de pierre*, une assise, un étage de pierre.

LIT DE CANAL, OU DE RÉSERVOIR. C'est le fond d'un canal qui est ou de sable, de glaise, de pavé, ou de ciment, & de cailloutis.

LIT DE PONT DE BOIS. C'est le plancher composé de poutrelles, & de travons, avec son couchis. (Voyez *Palladio*, liv. III. ch. VIII.)

LIT DE VOUSSOIR & DE CLAVEAU. C'est le côté d'un voussoir, ou d'un claveau, caché dans les joints.

LIT EN JOINT. *Voyez* DÉLIT.

LOGE, f. f. Les Italiens appellent ainsi une galerie ou portique formé d'arcades sans fermeture mobile. Il y a de ces *Loges* qui sont voûtées dans les palais du Vatican & de *Monte Çavallo*, & qui sont à Sophite, dans celui de la chancellerie, à Rome. Les mêmes peuples nomment encore *Loge*, une espece de donjon ou de belvedere, au dessus du comble d'une maison.

LOGE DE FOIRE. C'est, dans une foire fermée, comme celle de Saint Germain des Prez, à Paris, une boutique avec ses dépendances. Les meilleures de ces *Loges*, sont celles des encoignures en pan coupé.

LOGE DE MÉNAGERIE. C'est, dans une ménagerie, une petite salle basse, sûrement fermée, où l'on tient des animaux féroces, & rares; comme à la ménagerie de Versailles, & à celle de Vincennes.

LOGE DE PORTIER. C'est, sous l'entrée d'une grande maison, une petite chambre au rez de chaussée, pour le logement d'un Suisse ou d'un Portier.

LOGES DE COMÉDIE. Ce sont de petits cabinets, ouverts par devant, séparés par de minces cloisons, qui régnent autour d'une salle de spectacle, où se placent les spectateurs. Il y a ordinairement trois rangs de ces *Loges* l'un sur l'autre. Elles sont toutes très-décorées, sur-tout celles du premier rang, qui non seulement sont plus en vûe, mais encore, comme les plus cheres, sont toujours occupées par des personnes d'un certain rang.

LOGEMENT, f. m. C'est la partie d'un logis, qu'une personne habite.

LOGER, v. act. Terme de Coutume. C'est bâtir sur un mur mitoyen.

LOGIS, f. m. C'est le bâtiment où l'on loge, & la maison qu'on habite. (*Voyez* AVANT-LOGIS, & CORPS DE LOGIS.)

LONG PAN, f. m. C'est le plus long côté d'un comble, qui a environ le double de sa largeur.

LONGRINE, f. f. Terme d'Architecture hydraulique. *Voyez* LIERNE DE PALÉE.

LONGUERUAINE, f. f. *Voyez* LIERNE DE PALÉE.

LOQUET ou LOQUETEAU, f. m. Terme de Serrurerie. Piece de menus ouvrages de fer, qu'on fait mouvoir sur une platine, pour ouvrir & fermer par haut & par bas un ventail de porte, ou un guichet de croisée. Il y en a de courts à bouton, & de longs à queue, avec une poignée.

LOSANGE, f. m. Figure qui a quatre côtés formant deux angles aigus, & deux angles obtus. On dispose souvent en *Losange* les bois qui sont la charpenterie des maisons.

LOSANGE DE COUVERTURE. C'est un *Losange* formé par des tables de plomb disposées diagonalement, & jointes à couture, pour couvrir la fléche d'un clocher. C'est ainsi qu'est couvert le clocher de l'Eglise de Sainte Genevieve, à Paris. Cette disposition ressemble au pavé de briques posées de plat, & en épi.

LOSANGES DE VERRE. Carreaux de verre posés sur la pointe dans les panneaux de vitre en plomb.

LOSANGES ENTRELACÉS. *V.* PAN DE BOIS.

LOUP, DENTS DE LOUP, f. m. pl. Ce sont de gros clous qui servent à attacher les poteaux des cloisons.

LOUVE, f. f. Piece de fer, taillée quarrément, mais plus large en bas qu'en haut, scellée dans une pierre de taille, & qui sert à l'attacher pour l'enlever par le moyen d'une grue. Il y a encore des *Louves* formées d'un morceau de fer, avec un œil, comme une main, qu'on serre dans un trou avec deux *Louveteaux*, qui sont deux coins de fer.

LOUVETEAUX. *Voyez* LOUVE.

LOUVEUR, f. m. C'eſt le nom de l'ouvrier qui fait le trou à une pierre pour la *Louver*, c'eſt-à-dire pour y mettre la louve, (*voyez* ce mot.)

LOUVRE, ſ. m. C'eſt le nom du Palais du Roi de France, ſitué dans Paris, la Capitale du Royaume. Ce mot étoit le nom de l'Hôtel d'un Seigneur de *Louvre*, en Pariſis, qui étoit à l'endroit où le vieux *Louvre* eſt bâti, & dans lequel logerent quelques-uns des Rois de France, après avoir quitté le Palais.

LUCARNE, ſ. f. C'eſt une fenêtre de médiocre grandeur, priſe dans un comble, & pratiquée au deſſus de l'entablement, pour donner du jour aux chambres en galetas, ou aux greniers. Le mot *Lucarne* eſt dérivé du latin *Lucerna*, lumiere ou lanterne.

LUCARNE A LA CAPUCINE. *Lucarne* couverte en croupe de comble.

LUCARNE BOMBÉE. C'eſt une *Lucarne* qui eſt fermée en arc de cercle.

LUCARNE DEMOISELLE. Petite *Lucarne* de charpente, qui porte ſur les chevrons, & qui eſt ouverte en contre-vent, ou en triangle.

LUCARNE FAÎTIERE. *Lucarne* priſe dans le haut d'un comble, & qui eſt couverte en maniere de petit pignon fait de deux noulets.

LUCARNE FLAMANDE. C'eſt une *Lucarne* qui eſt conſtruite de maçonnerie, couronnée d'un fronton, & appuyée ſur l'entablement.

LUCARNE QUARRÉE. C'eſt une *Lucarne* dont la largeur eſt égale à la hauteur, ou qui eſt fermée quarrément en plate-bande.

LUCARNE RONDE. *Lucarne* ceintrée par ſa fermeture, ou dont la baye eſt en rond.

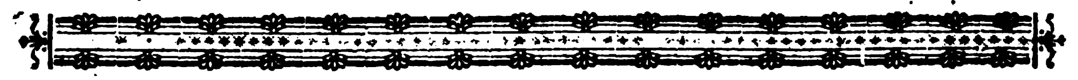
LUNETTE, ſ. f. Eſpece de voûte qui traverſe les reins d'un berceau, pour y donner du jour, & pour en ſoulager la portée & en empêcher la pouſſée. On l'appelle *Lunette biaiſe* quand elle coupe obliquement un berceau; & *rampante*, lorſque ſon ceintre eſt corrompu, comme ſous une rampe d'eſcalier.

Le mot *Lunette* a encore pluſieurs ſignifications. C'eſt d'abord une petite vûe dans un comble, ou dans une fléche de clocher, pour donner un peu de jour & de l'air à la charpente. C'eſt enſuite le nom d'un mur qui ôte la vûe à un bâtiment voiſin, & qui eſt élevé à ſix pieds de diſtance, ſuivant la Coutume de Paris. Et enfin on appelle *Lunette*, l'ais percé d'un ſiége d'aiſance.

LUTRIN, ſ. m. Eſpece de piédeſtal de cuivre, ou de bronze, de marbre, ou de bois, le plus ſouvent triangulaire, & orné d'Architecture & de Sculpture, qui ſert à porter, dans le chœur d'une Egliſe, un pupitre ſimple, ou double. Le *Lutrin* de l'Egliſe de Saint Paul, à Paris, de marbre & de bronze, eſt un des plus propres.

LYCÉE, ſ. m. C'eſt le nom de la fameuſe école où *Ariſtote* enſeignoit la Philoſophie à Athènes, en ſe promenant; ce qui fut cauſe que ceux de ſa ſecte furent nommés *Péripatéticiens*, mot formé d'un verbe grec, qui ſignifie marcher tout autour. Elle étoit compoſée de portiques, & d'arbres plantés en quinconces. Selon *Pauſanias*, cette école avoit été auparavant un temple conſacré à Apollon, & bâti par *Lycus*, fils de *Pandion*, d'où il avoit été appellé *Lycée*. D'autres auteurs penſent au contraire que c'étoit un college commencé par *Piſiſtrate*, & fini par *Periclès*. Quoiqu'il en ſoit, *Ciceron* avoit fait bâtir un *Lycée* à *Tuſculum*; aujourd'hui *Freſcati*, près de Rome, à l'exemple de celui d'Athènes. (*De Divinat.* liv. I.)





M

MACHECOULIS, s. m. Espece de galerie, d'allée, de passage, pour aller à couvert tout autour d'un bâtiment. Il y a au haut du pourtour des vieux châteaux, de ces sortes de galeries qui sont garnies d'une devanture faite de dales ou de brique. Elles sont portées en saillie sur des corbeaux de pierre; & comme l'espace de l'une à l'autre est à jour, on jettoit de là, autrefois, des pierres pour défendre le pied de la muraille, & empêcher qu'on ne la vint escalader. Il y a de ces *Machecoulis* à la Bastille, à Paris.

MACHINE, s. f. Assemblage de pieces de bois, tellement disposées qu'avec le secours de poulies & de cordages, un petit nombre d'hommes peut enlever de gros fardeaux, & les poser en place. Tels sont les vindas, l'engin, la grue, &c. qui se montent & se démontent selon le besoin qu'on en a. Les meilleures *Machines* sont sans doute les plus simples, parce qu'elles sont plus expéditives. On peut proposer pour modéle la *Machine* dont s'est servi M. *Le Maître*, Architecte, pour élever le dôme de l'Eglise de Saint Louis des Invalides. Le premier mobile de cette *Machine* étoit un simple treuil à tambour, placé au rez de chaussée, & qui, tournant verticalement par le moyen d'un ou de deux chevaux, devidoit un cable amarré à plusieurs moufles.

MACHINE HYDRAULIQUE. C'est une *Machine* qui sert à élever & à conduire les eaux, comme une écluse, une pompe, &c. Ce n'est point ici le lieu d'en dire davantage. Un détail là-dessus est tout Mathématique, & l'Hydraulique n'entre dans le plan de notre Dictionnaire que relativement à l'art de bâtir dans les eaux. Renvoyons donc à l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, Part. I. ceux qui voudront connoître les *Machines hydrauliques*, & bornons-nous à donner une idée légere de la *Machine* de Marly, pour suppléer un peu à notre définition. Le premier mobile de cette *Machine* est un bras de la riviere de Seine, qui, par son cours, fait tourner plusieurs grandes roues, lesquelles font agir des manivelles. Ces manivelles sont attachées à des pistons dont les uns, par le moyen de ce mouvement, font monter l'eau dans des pompes, & les autres la refoulent dans des tuyaux contre le penchant d'une colline, qui la conduisent à un réservoir élevé dans une tour de pierre, environ 61 toises plus haut que la riviere, d'où elle s'écoule à Versailles. Cette *Machine* fournit continuellement 200 pouces d'eau.

MAÇON, s. m. Nom de celui qui sçait l'art de bâtir, & qui le met en œuvre dans la construction des édifices qu'il entreprend. On appelle aussi *Maçon* les compagnons qui travaillent en mortier, ou en plâtre. Ce mot vient, selon *Isidore*, du latin *Machio*, un Machiniste, à cause de l'intelligence des machines qu'un *Maçon* doit avoir pour mettre ses entreprises à exécution. Et, selon M. *Ducange*, il est dérivé de *Marecia*, les murailles, qui forment l'ouvrage propre du *Maçon*.

MAÇONNER, v. act. C'est travailler à la maçonnerie, (*voyez* ce mot.)

MAÇONNERIE, s. f. Arrangement des pierres avec le mortier, ou autre liaison. Cela forme une sorte d'art méchanique, désigné en général par le mot *Maçonnerie*. Cependant on entend encore par ce terme, la production de l'art, l'ouvrage même. *Vitruve* nous apprend que les Anciens pratiquoient six especes de *Maçonnerie*. La premiere qu'on appelloit *maillée*, ou à *échiquier*, étoit faite de pierres quarrées dans leur parement, & ces pierres étoient posées de telle maniere que les joints alloient obliquement, & que les diagonales étoient l'une àplomb, &

l'autre de niveau. La deuxiéme étoit formée de carreaux de brique, posés de plat, & garnis de moilons. Il y avoit dans la troisiéme des cailloux de montagne ou de riviere, à bain de mortier. La quatriéme étoit composée de pierres incertaines, ou rustiques, de la même façon que les grands chemins étoient construits. Des carreaux de pierre de taille en liaison faisoient la cinquiéme. Dans celle-ci les pierres sont posées les unes sur les autres, & les joints de niveau mis de telle sorte que le joint du second lit pose sur le milieu de la pierre du premier. Enfin la sixiéme & derniere espece de *Maçonnerie*, étoit de remplage, lequel se faisoit par le moyen de certains coffres, semblables aux batardeaux, qu'on remplissoit de moilon avec mortier. La *Maçonnerie* qui, selon *Vitruve*, est particuliere aux Grecs, est celle où après avoir posé deux pierres, dont chacune fait parement, on en met une en boutisse qui fait les deux paremens. (Voyez l'*Architecture de Vitruve*, liv. 1. ch. 3. & celle de *Palladio*, liv. 1. ch. 9.) Toutes ces especes de *Maçonnerie* se réduisent aujourd'hui aux cinq suivantes.

MAÇONNERIE DE BLOCAGE. C'est une *Maçonnerie* faite de menues pierres jettées à bain de mortier. On la pratique en Italie, où la pozzolane, mêlée avec la chaux, est d'un grand secours pour cette liaison.

MAÇONNERIE DE BRIQUE. Maniere particuliere de bâtir en brique, qui consiste à renfoncer de briques les champs, tables, panneaux, &c. que renferment les corps, saillies & naissances de pierre. On pose ces briques en liaison, & on les jointoye proprement avec du plâtre & de la chaux. Telle est, pour citer un exemple, la *Maçonnerie de brique* du château de Versailles.

MAÇONNERIE DE LIMOSINAGE. *Maçonnerie* faite de moilons posés sur leur lit en liaison, sans être dressés en leurs paremens.

MAÇONNERIE DE MOILON. C'est une *Maçonnerie* où les moilons d'appareil, ou de même hauteur, sont équarris, bien gisans, posés de niveau en liaison, & piqués en leurs paremens.

MAÇONNERIE EN LIAISON. *Maçonnerie* faite de carreaux & boutisses de pierre, posées en recouvrement les unes sur les autres.

MADRIERS, s. m. pl. Gros ais en maniere de plate-forme, & qu'on attache sur des racinaux pour asseoir sur de la glaise le mur de douve d'un réservoir, ou tout autre mur, sur un terrein de foible consistance.

MAGASIN, s. m. C'est un lieu où l'on tient des outils, des marchandises, &c. comme on va le voir dans les articles suivans. Disons auparavant que *Magasin* vient de l'Italien *Magazino*, fait de l'Arabe *Machazin*, lieu où l'on met les richesses.

MAGASIN D'ATTELIER. Hangar fermé, en maniere de baraque, où un Entrepreneur fait serrer tous les équipages d'un attelier, comme échelles, dosses, cordages, outils, &c. qui sont entretenus en ordre par un homme qui y travaille. Il y a, dans les grands atteliers, des *Magasins* particuliers de charpenterie, d'autres où l'on tient de la tuile, de l'ardoise & des lattes, pour les couvertures; des *Magasins* de serrurerie, contenant de gros & menus fer; d'autres de menuiserie, vitrerie, &c. On met également dans ces *Magasins*, & ce qui provient des démolitions, & les matériaux neufs; & il y a des gens chargés pour en avoir soin, & pour les distribuer par compte.

MAGASIN DE MARCHAND. C'est, chez un Marchand, un lieu ordinairement au rez de chaussée, & quelquefois au premier étage, où ses marchandises sont renfermées. Quand il est contigu à une boutique, il est aussi appellé *Arriere-boutique*. Les *Magasins* pour les étoffes sont éclairés par de faux-jours, pour les faire paroître plus avantageusement.

MAGASIN GÉNÉRAL DE MARINE. Lieu où l'on enferme & où l'on distribue toutes les choses nécessaires à l'armement des vaisseaux. Les *Magasins* particuliers sont ceux qui sont destinés pour les vivres, les poudres, les cables, le goudron, &c. Chacun de ces *Magasins* porte le nom de ce qu'il renferme.

MAIGRE, adj. Epithéte qu'on donne, en maçonnerie, à une pierre trop coupée,

plus petite que l'endroit qu'elle doit remplir, & qui par conséquent a les joints trop ouverts. En charpenterie, un tenon ou autre lien est *Maigre*, lorsqu'étant trop mince, il ne remplit pas son entaille, ou sa mortaise.

MAIL, s. m. Allée d'arbres de trois ou quatre cens toises de long sur quatre ou cinq de large, bordée d'ais attachés contre des pieux à hauteur d'appui, avec une aire de recoupe de pierre, couverte de ciment, où l'on joue au *Mail*, c'est-à-dire où l'on chasse des boules de buis avec un *Mail*, ou *Maillet*, ferré & à long manche. Le *Mail* de Saint Germain en Laye est un des plus beaux, parce que les arbres qui le forment sont de haute-futaye.

MAILLÉ. *Voyez* Fer maillé & Maçonnerie.

MAILLER, v. act. C'est, en Jardinage, d'après un petit dessein de parterre graticulé, tracer le même parterre en grand sur le terrein, par carreaux en pareil nombre. C'est aussi espacer des échalas montans & *traversans*, par intervalles égaux, quarrés ou en losange, pour les treillages.

MAILLES, s. f. pl. Ce sont les intervalles quarrés, ou en losange, que forment des échalas croisés & liés de fil de fer, dans le treillage des cours ou des jardins. La grandeur ordinaire de chaque *Maille* est de quatre à cinq pouces en quarré pour les berceaux & cabinets; de six à sept, & de neuf à dix, pour les espaliers.

MAIN, s. f. Nom qu'on donne à une piece de fer recourbée en différentes manieres, & qui sert comme d'anse à une chose.

MAIRRAIN, s. m. Bois de chêne refendu en petites planches minces, dont on lambrissoit autrefois les ceintres des Eglises, & dont on se sert aujourd'hui pour faire des panneaux de menuiserie. Le mot *Mairrain*, qui vient du latin *Materiamen*, signifioit anciennement toute sorte de bois à bâtir, comme il paroît dans plusieurs Ordonnances, & dans la traduction que *Jean Martin* a faite de l'Architecture de *Leo Baptista Alberti*.

MAISON, s. f. Mot dérivé du latin *Mansio*, demeure. C'est un bâtiment destiné pour l'habitation, dans une ville, ou à la campagne, lequel consiste, au moins, en un corps-de-logis. Les premieres *Maisons*, selon *Vitruve*, furent faites avec des perches de bois entrelacées & couvertes de terre grasse. (*Architecture* de *Vitruve*, liv. II.) Mais c'étoient là des cabanes plutôt que des *Maisons*. Les Grecs furent les premiers qui imaginerent une *Maison* véritable. Elle étoit formée de troncs d'arbres plantés aux quatre coins d'un quarré, & entre ces arbres on avoit arrangé des pierres, laissant dans les élévations des trous pour les fenêtres, & les portes. Le tout étoit couvert avec du bois. (*Cours d'Architecture* de *Blondel*, tom. I.) On trouvera dans le premier tome du *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique*, article *Architecture*, la description & la figure de ces *Maisons* ou habitations.)

Maison de plaisance. C'est, à la campagne, le château d'un Seigneur, ou la *Maison* d'un particulier, qui sert de séjour, dans la belle saison, à cause de la propreté de ses appartemens, & de l'embellissement de ses jardins. Elle est ainsi nommée, parce qu'elle est plutôt destinée au plaisir qu'au profit de celui qui la possede. On l'appelle en quelques endroits de la France *Cassine*, en Provence *Bastide*, en Italie *Vigna*, en Espagne & en Portugal *Quinta*.

Maison de Ville. *Voyez* Hôtel de Ville.

Maison royale. On appelle ainsi un château avec ses dépendances, appartenant au Roi. Tels sont les châteaux de Fontainebleau, de Saint Germain en Laye, de Chambor, de Versailles, &c. Il y a cependant des *Maisons royales* qui appartiennent à des Princes, ou à des grands Seigneurs, parce qu'elles leur sont venues par don ou par alliance. (Voyez les *Maisons royales*, dans l'*Architecture Françoise*, par M. *Blondel*.

Maison rustique. C'est le nom d'une ferme, ou d'une métairie, avec ses dépendances, afin d'y loger les hommes & les animaux qui sont nécessaires pour cultiver une certaine étendue de terre.

MALANDRES, s. f. pl. Ce sont, dans les bois à bâtir, des nœuds pourris, qui em-

pêchent que les pieces ne puissent être employées, étant équarries. C'est ce qui fait qu'on les rabat en toisant ces pieces.

MALFAÇON, s. f. Nom qu'on donne à tout défaut de matiere & de construction, causé par ignorance, négligence du travail, ou épargne. Ainsi c'est, en maçonnerie, poser des pierres de lit en joint; faire des plaquis & incrustations dans les murs de médiocre épaisseur, & particulierement dans les chaînes qui tiennent lieu de carreaux & parpaignes bien en liaison; fermer des cours d'assises avec de trop petits clausoirs, & en faire les joints inégaux & les paremens gauchis; asseoir des moilons de plat dans la construction des voûtes, au lieu de les mettre en coupe; employer des fentons de bois, & non de fer, dans les tuyaux & languettes de cheminée, & ne pas couvrir suffisamment de plâtre les chevêtres; employer du mortier qui n'a pas assez de chaux, ou qui en a trop, aussi-bien que du plâtre éventé ou noyé; ériger les murs sans empattemens, retraites & fruits nécessaires; laisser des jarrets & balevres aux voûtes, &c.

Malfaçons de Charpenterie. Mettre en œuvre des bois défectueux ou flaches, ou plus forts qu'il n'est nécessaire, pour augmenter le toisé; ne pas peupler suffisamment les planchers, cloisons & combles; faire de méchans assemblages, &c.

Malfaçon de couverture. Employer de la tuile mal cuite, ou de l'ardoise trop foible; leur donner trop de pureau; en faire les plâtres trop maigres, &c.

Malfaçon de Serrurerie. Se servir de fer aigre, cendreux, pailleux, ou avec d'autres défauts. (*Voyez* FER.) Faire les menus ouvrages trop légers, les serrures mal garnies, le tout sans bonne rivure, &c.

Malfaçon de Menuiserie. Employer du bois trop verd; faire des panneaux & parquets trop minces, avec aubier, nœuds vicieux, gales, tampons, futée, &c.

Enfin les *Malfaçons en Vitrerie* consistent à mettre en œuvre du verre moucheté, ondé, casilleux ou si gauche, qu'il soit forcé par les pointes, &c.

Les Jurés Experts sont obligés, par le premier Edit de création, de visiter les atteliers pour réformer les *Malfaçons* & autres abus qui se commettent dans l'art de bâtir. (Voyez les *Loix & Coutumes des Bâtimens*, &c. par M. *Desgodets*, publiés par M. *Goupi*.

MANEGE, s. m. C'est un lieu couvert ou découvert, avec lisses & carriere, où l'on dresse les chevaux, & où l'on apprend à les monter. Il y en a de ces deux especes aux Ecuries du Roi, à Versailles.

MANEUVRE, s. m. C'est un homme qui sert le compagnon Maçon, ou Couvreur, qui gâche le plâtre, nettoye les calibres, &c. On appelle aussi *Maneuvre*, ceux qu'on employe à porter le mortier, les moilons, les terres, &c. Et on donne le nom de *Goujats* aux moindres *Maneuvres* qui font encore des choses plus communes; qui portent, par exemple, le mortier sur l'oiseau, &c.

MANEUVRE. Ceci est un terme propre de marine, qui signifie, dans l'art de bâtir, le mouvement libre des ouvriers & des machines dans un endroit serré & étroit, pour y pouvoir travailler; comme dans une tranchée pour élever un mur d'alignement au cordeau; dans un batardeau, pour fonder une pile de pont, &c. Afin que la *Maneuvre* puisse avoir lieu, il doit y avoir au moins six pieds d'espace; par exemple, six pieds de distance entre le batardeau & la pile, pour laisser la *Maneuvre* libre.

MANGEOIRE, s. f. C'est, dans une écurie, l'auge de bois, ou de plâtre, où les chevaux mangent l'avoine. On appelle sa profondeur *Enfonçure*, & son bord *Devanture*.

MANIER A BOUT, v. act. C'est relever la tuile ou l'ardoise d'une couverture, & y ajouter du lattis neuf avec les tuiles qui y manquent, (en faisant *reservir* les veilles que l'on met toutes d'un côté) & refaire entierement les plâtres. C'est aussi, sur une forme neuve, asseoir du vieux pavé, & en remettre de nouveau à la place de celui qui est cassé.

MANIERE, s. f. Terme usité dans l'art de bâtir, pour exprimer le goût particulier d'un ouvrier; ce qui se connoit dans ses ouvrages. Ainsi on dit qu'un Architecte profile de bonne ou mauvaise, de gra-

cieuse ou seche *Maniere*. On dit aussi *Maniere antique*, *Maniere moderne*, &c.

MANSARDE. *Voyez* Comble coupé.

MANTEAU DE CHEMINÉE, f. m. C'est ce qui paroît d'une cheminée dans une chambre, abstraction faite du tuyau couronné de sa corniche, & orné d'un cadre avec bas-relief, ou d'une bordure avec glace & tableau. Ainsi les parties du *Manteau d'une cheminée*, sont les jambages, le chambranle, la gorge ou attique, & la corniche. On donne à l'assemblage de ces parties le nom de *Manteau*, parce qu'elles couvrent la hotte & le tuyau de la cheminée. C'est ce que les Italiens appellent *Nappa*. C'est pourquoi M. de *Chambray*, dans sa traduction de *Palladio*, s'est servi du mot *Nappe* pour signifier le *Manteau d'une cheminée*.

Manteau de fer. C'est la barre de fer qui sert à tenir la platebande, ou anse de panier, de la fermeture d'une cheminée.

MANTONNETS ou MENTONNETS, f. m. pl. Ce sont des bossages par entaille d'environ deux pouces, qu'on laisse au bout des racinaux d'un pilotage, pour arrêter les plate-formes ou madriers, qu'on attache dessus avec des clous.

MANUFACTURE, f. f. C'est un grand corps de bâtiment, composé de plusieurs logemens, salles, laboratoires, galeries, magasins, &c. où sont logés & entretenus des ouvriers qui travaillent, par le moyen de *métiers*, aux étoffes, dentelles, bas, &c.

MARBRE, f. m. Espece de roche qui se tire des carrieres. Elle est extrêmement dure, & est susceptible d'un grand poli. Il y a des *Marbres* de diverses sortes; les uns d'une seule couleur, comme blanc ou noir, & d'autres mêlés ou variés, par des taches, veines, mouchetures, ondes & nuages diversement colorés. Tous les *Marbres* sont opaques. Le *Marbre* blanc seul est transparent, quand il est débité par tranches minces. On le trouve en Grece, & presque par-tout l'Orient. M. *Félibien* dit qu'on s'en servoit autrefois au lieu de verre, pour mettre aux fenêtres des bains, des étuves & autres lieux, qu'on vouloit garantir du froid; & qu'à Florence il y avoit une Eglise dont les fenêtres en étoient garnies, & qui étoit extrêmement éclairée. Non seulement les *Marbres* sont différens par leur couleur, ils varient encore en poids & en dureté. Nous allons détailler ces diverses qualités du *Marbre*, & parler en même tems de leurs avantages & de leurs défauts. Disons ici que le mot *Marbre* vient du latin *Marmor*, dérivé du grec *Marmairein*, reluire, parce qu'il reçoit le poli. Et prévenons que quoique *Scamozzi* ait traité amplement des *Marbres* dans son Architecture, (liv. 7.) cependant nous nous flattons de renchérir sur lui, en en faisant connoître plusieurs dont il n'a pas parlé.

Du Marbre selon ses couleurs, et les pays d'ou il a été tiré.

Marbre Africain. Marbre qui est en partie rouge-brun, avec quelques veines de blanc sale, & en partie couleur de chair, avec quelques filets verds. Il y a quatre consoles de ce *Marbre*, en maniere de cartouche, au tombeau du Marquis de Gesvres, dans l'Eglise des PP. Célestins, à Paris. *Scamozzi* parle d'une autre sorte de *Marbre Africain*, qui est mêlé de blanc, & de couleur de chair, & quelquefois couleur de sang, avec des veines brunes & noires, fort déliées & tournées en onde. Ce *Marbre* est très-dur, & reçoit par là un très-beau poli.

Marbre appellé *Albâtre*, du grec *Alabastron*. C'est une pierre blanche & transparente, ou variée de diverses couleurs, une espece de *Marbre* tendre. L'*Albâtre* blanc pur se trouve dans les Alpes & les Pyrenées. On en fait des figures, des vases, &c. Il est fort tendre au sortir de la carriere, mais il durcit à l'air. L'*Albâtre* varié est de plusieurs sortes : il y a l'*Oriental*, l'*Agatato*, le *Fleuri*, &c. Le premier est de deux especes : l'une est en façon d'agathe, mêlée de veines de couleur de rose, jaunes, bleues & blanches; & l'autre de veines grisâtres & roussâtres, tournées en ondes, & par longues bandes. On voit dans le bosquet de l'étoile, à Versailles, une colonne Ionique de cette espece d'*Albâtre*, qui porte un buste d'*Alexandre*, dont la tête antique

a été, à ce qu'on croit, faite par *Phidias*. Elle a été restaurée par M. *Girardon*, Sculpteur du Roi.

L'*Albâtre Agatato* a ses couleurs plus pâles que l'*Albâtre* oriental. Le *Fleuri* est de deux sortes; l'un a des taches de toutes couleurs, comme des fleurs, d'où il tire son nom; l'autre est veiné en maniere d'agathe, glacé & transparent. De ce genre d'*Albâtre* il y en a encore d'autres que les Italiens nomment à *Pecores*, parce que leurs taches ressemblent en quelque sorte à des moutons qu'on peint dans les paysages.

L'*Albâtre de Montahuto* a le fond brun, par ondes grisâtres, qui semblent former des figures de cartes géographiques. Il est fort tendre, & pourtant plus dur que les agathes d'Allemagne, ausquelles il ressemble.

L'*Albâtre violet* est mêlé par ondes, & il est transparent.

Enfin l'*Albâtre* qu'on nomme de *Roquebrue*, en Languedoc, est d'un gris foncé, & d'un rouge brun par grandes taches, & beaucoup plus durs que les précédens. Il y a de toutes ces sortes d'*Albâtres* en tables, vases, &c. dans les appartemens du Roi.

Marbre d'Auvergne. Ce *Marbre* est couleur de rose mêlé de violet, de verd & de jaune. De ce *Marbre* est le manteau de la cheminée de la piece qui est entre le sallon de la grande galerie, & la salle des Ambassadeurs, à Versailles.

Marbre de Balcavaire, (au bas de Saint-Bertrand, près Cominges, en Gascogne.) *Marbre* verdâtre, avec quelques taches rouges, & un peu de blanc.

Marbre Balzato. Marbre d'un brun clair, sans taches mais avec quelques filets gris si déliés, qu'ils ressemblent aux cheveux qui commencent à grisonner. On en voit quelques tables chez le Roi.

Marbre de Barbançon, en Hainaut. *Marbre* noir, veiné de blanc. Ce *Marbre* est assez commun. Les six colonnes torses, d'Ordre Composite, du baldaquin du Val-de-grace, la corniche & l'architrave Corinthien de l'autel de la chapelle de Créqui, aux Capucines, sont de ce *Marbre*. Plus le fond du *Barbançon* est noir, plus ses veines sont blanches & déliées, plus il est beau.

Marbre de Sainte-Baume, en Provence. *Marbre* blanc & rouge, mêlé de jaune, approchant de la brocatelle (*voyez* ci-après *Marbre brocatelle*.) On en a deux colonnes Corinthiennes à une chapelle à côté du grand autel de l'Eglise du Calvaire, au Marais.

Marbre Bigionero, ou *gris noir*. Marbre antique. Il y en a quelques morceaux dans les magasins du Roi.

Marbre blanc. Marbre qu'on tire des Pyrenées, du côté de Bayonne. Il est moins fin que celui de Carrare, (voyez *Marbre de Carrare*) ayant de plus gros grains, & luisant comme une espece de sel. Il ressemble au *Marbre blanc* grec antique, dont les statues de Grece ont été sculptées; mais il est plus dur, & n'est pas si beau. On s'en sert toutefois pour les ouvrages de Sculpture.

Marbre blanc veiné. C'est un *Marbre* mêlé de grandes veines, de taches grises & d'un bleu foncé, sur un fond blanc. Il vient de Carrare. On en fait des piédestaux, entablemens, & autres ouvrages d'Architecture. De ce *Marbre* est la plus grande partie du tombeau de M. le Chancelier *Le Tellier*, dans l'Eglise de Saint Gervais, à Paris.

Marbre blanc & noir. Marbre antique très-rare, dont les carrieres sont perdues, qui est mêlé de blanc pur, & de noir très-noir, par plaques. On en voit, à Paris, trois colonnes Composites dans la chapelle de Rostaing, aux Feuillans, rue S. Honoré; deux petites Corinthiennes dans celle de Saint Roch, aux Mathurins, & une belle table au tombeau de *Louis de la Tremouille*, aux Célestins. Les piédestaux, & le parement d'autel de la chapelle de Saint Benoît, dans l'Eglise de Saint-Denis en France, sont aussi incrustés de ce *Marbre*.

Il y a de ce *Marbre de petit antique*, plus brouillé par de petites veines, qui ressemble au Barbançon (*voyez* ci-devant *Marbre de Barbançon*.) Deux colonnes Ioniques dans le petit appartement des bains, à Versailles, sont de ce *Marbre*.

Marbre bleu turquin. Marbre mêlé de

blanc sale, & qui vient des côtes de Genes. De ce *Marbre* sont l'embasement du piédestal de la statue équestre d'*Henri* IV, sur le Pont-neuf, & les huit colonnes Ioniques, respectivement opposées dans la colonnade de Versailles.

Marbre de Boulogne, en Picardie. Espece de brocatelle, (voyez *Marbre brocatelle*) mais dont les taches sont plus grandes, & mêlées de quelques filets rouges. Le jubé de la Cathédrale de cette ville en est construit.

Marbre de Bourbonnois. Marbre d'un rouge sale, & d'un gris tirant sur le bleu, mêlé de veines d'un jaune sale. De ce *Marbre* est la cheminée de la salle du bal, & la moitié du pavé du corridor au premier étage de la grande aîle du côté du nord, à Versailles.

Marbre appellé *Breche*. Nom commun à plusieurs sortes de *Marbres*, qui sont par taches rondes de diverses grandeurs & couleurs, formées du mêlange de plusieurs cailloux, & qui n'ayant point de veines, de même que les autres, se cassent comme par *Breches*; ce qui les a fait nommer ainsi par les ouvriers. Voici les différentes especes de ce *Marbre*.

Breche antique. C'est une *Breche* qui est mêlée par taches rondes d'inégale grandeur, de blanc, de bleu, de rouge, de gris & de noir. De ce *Marbre* sont les deux corps qui portent l'entablement, & où sont nichées les deux colonnes hermétiques de la sépulture de *Jacques de Souvré*, Grand-Prieur de France, dans l'Eglise de Saint Jean de Latran, à Paris.

Breche blanche. Breche mêlée de violet, de brun & de gris, avec de grandes taches blanches.

Breche coraline. C'est une *Breche* qui a quelques taches de couleur de corail, & qu'on nomme aussi *Breche serancoline*. Il y en a un chambranle dans la principale piece du grand appartement de l'Hôtel de Saint-Pouanges, à Paris.

Breche dorée. Breche mêlée de taches jaunes & blanches. Il y en a des morceaux dans les magasins du Roi.

Breche grosse, ou *Grosse Breche*. Breche qui est semée de taches rouges, noires, grises, jaunes, bleues & blanches, & qui est ainsi appellée parce qu'elle a les couleurs de toutes les autres *Breches*. Les deux colonnes Ioniques de devant, des quatre qui portent la chasse de Sainte Genevieve, sont de ce *Marbre*.

Breche isabelle. Breche qui a de grandes plaques de couleur isabelle, avec des taches blanches & violettes, pales. Il y en a quatre colonnes Doriques, isolées, dans le vestibule de l'appartement des bains, à Versailles.

Breche d'Italie. Il y a deux sortes de ces *Breches*: l'antique & la moderne. La *Breche antique* est noire, blanche & grise. Le parement de l'autel de la chapelle de Saint Denis, à Montmartre, est construit de cette *Breche*. La *Breche moderne* est quelquefois mêlée de violet. On la nomme aussi *Breche violette*.

Breche noire, ou *petite Breche*. Breche mêlée de gris brun, & de taches noires, avec quelques petits points blancs. De ce *Marbre* sont le socle & le fond de l'autel de Notre Dame de Savone, dans l'Eglise des PP. Augustins déchaussés, à Paris.

Breche des Pyrenées. Breche qui a le fond brun, & qui est mêlée de diverses couleurs. On en voit deux fort belles colonnes Corinthiennes dans le fond du grand autel de Saint Nicolas des Champs, à Paris.

Breche saraveche. Breche qui a le fond violet & brun, avec de grandes taches blanches & isabelles, comme sont les huit colonnes Corinthiennes de l'autel des grands Augustins, à Paris. Il y a de la *petite Breche saraveche*, appellée ainsi, parce que les taches en sont plus petites.

Breche sauveterre. Breche qui est par taches jaunes, grises & noires. Le tombeau de la mere de M. *Le Brun*, premier Peintre du Roi, qui est dans sa chapelle, à Saint Nicolas du Chardonnet, est de ce *Marbre*.

Breche sette basi, ou *de sept bases*. Breche qui a le fond brun, mêlée de petites taches rondes de bleu sale. Il y en a dans les magasins du Roi.

Breche de Veronne. Breche mêlée de rouge pâle, de rouge cramoisi, & de bleu. Le manteau de la cheminée de la

derniere piece de Trianon, sous le bois, du côté des sources, est de ce *Marbre*.

Breche violette. Breche d'un brun sale, avec de longues bandes violettes. Elle vient d'Italie. Il y en a deux fort belles colonnes Ioniques à l'entrée de la colonnade de Versailles.

Marbre de Brene, en Italie. Ce *Marbre* est jaune avec des taches de blanc.

Marbre Brocatelle. Marbre mêlé de petites nuances de couleur isabelle, jaune, rouge pâle, & gris. On l'appelle communément *Brocatelle d'Espagne*, parce qu'il vient de Tortose en Andalousie, où on le tire d'une carriere antique. On croit que les quatre belles colonnes Composites du grand autel de l'Eglise des PP. Mathurins, à Paris, sont de ce *Marbre*, parce qu'elles ont été données par les PP. Trinitaires Espagnols, à M. *Petit*, Général de l'Ordre, lorsqu'il faisoit sa visite en Espagne. Il y a quelques petits blocs de ce *Marbre* dans les magasins du Roi, & plusieurs cheminées à Trianon.

Il y a aussi de la *Brocatelle antique*, qu'on tiroit de Grece, près d'Andrinople, & dont on pense que sont les dix petites colonnes Corinthiennes du tabernacle des PP. Mathurins, & les huit Composites de celui de Sainte Genevieve, à Paris.

Marbre de Caen, en Normandie. Ce *Marbre* est presque semblable à celui du Languedoc, (*voyez* ci-après *Marbre du Languedoc*) mais plus brouillé, & moins vif en couleur. Il y en a à la sépulture de *Henri de Bourbon*, Prince de Condé, à Vallery, en Bourgogne.

Marbre de Campan, près de Tarbes en Gascogne. Ce *Marbre* est rouge, blanc & verd, mêlé de taches & de veines. Il y en a dont les veines sont d'un verd plus vif, mêlé de blanc seulement : c'est pourquoi on le nomme aussi *Verd de Campan*. Ce *Marbre* est assez commun, & on en fait plusieurs ouvrages, comme chambranles, tables, foyers, &c. Mais les plus grands morceaux qu'on ait de ce *Marbre*, sont les huit colonnes Ioniques de la cour du château de Trianon.

Marbre de Carrare, sur la côte de Genes, *Marbre* très-blanc, & le plus propre pour les ouvrages de Sculpture. La plûpart des figures modernes du petit parc de Versailles en sont faites.

Marbre de Champagne. Ce *Marbre* tient de la Brocatelle, (*voyez* ci-devant *Marbre Brocatelle*) & est mêlé de bleu par taches rondes, comme des yeux de perdrix. Il y en a aussi par nuances de jaune pâle, & de blanc.

Marbre Cipalino, ou *Cipalin*. Marbre formé par grandes ondes, ou par nuances de blanc & de verd pâle, couleur d'eau de mer, ou de ciboule, dont il a pris son nom. On en voit plusieurs pilastres Corinthiens dans la belle chapelle de l'Hôtel de Conti, près du College Mazarin, laquelle est du dessein de *François Mansard*. Les colonnes que le Roi a fait apporter de Lebeda, autrefois Leptis, près de Tripoli, sur les côtes de Barbarie, & les dix colonnes Corinthiennes du Temple d'*Antonin*, & de *Faustine*, à Rome, paroissent être de ce *Marbre*. *Scamozzi* croit que c'est le même que celui que les Anciens appelloient *Augustum*, & *Tiberium Marmor*, parce qu'il fut découvert en Egypte du tems des Empereurs *Auguste* & *Tibere*.

Marbre de Dinan, dans le pays de Liege. C'est un *Marbre* d'un noir très-pur, & du plus beau. Il est fort commun. On en fait des tombeaux & des sépultures. Et entre quantité d'ouvrages où il entre à Paris depuis près de 200 ans, il y en a quatre colonnes Corinthiennes au grand autel de l'Eglise de S. Martin des Champs, qui est du dessein de *François Mansard*; six colonnes du même Ordre, au grand autel de Saint Louis des PP. Jesuites, rue Saint Antoine; quatre du même Ordre, au grand autel de l'Eglise des PP. Carmes déchaussés; & quatre autres Composites à l'autel de Sainte Therese de la même Eglise. Mais les plus belles colonnes de ce *Marbre*, sont les six colonnes Corinthiennes du grand autel de l'Eglise des PP. Minimes de la Place royale, à Paris.

Marbre fior di persica, ou *fleur de pêcher*. Marbre mêlé de taches rouges & blanches, un peu jaunâtres. Il vient d'Italie, & on en voit dans les magasins du Roi.

Marbre

Marbre de Gauchenet, près de Dinan. *Marbre* de rouge brun, avec quelques taches & veines blanches. Il y a long-tems qu'on s'en sert à Paris, & les plus anciennes colonnes qu'il y en ait, sont les quatre de la sépulture du Cardinal de *Biraque*, dans l'Eglise de Sainte Catherine de la Couture; quatre aux deux autels de Saint Ignace, & de Saint François Xavier, dans l'Eglise de Saint Louis des PP. Jesuites; six au grand autel de l'Eglise de Saint Eustache; quatre à celui de l'Eglise des PP. Cordeliers; & enfin quatre à l'autel de l'Eglise des Filles-Dieu, rue Saint Denis. Toutes ces colonnes sont d'Ordre Corinthien.

Marbre de Givet, près de Charlemont, frontiere de Luxembourg. Ce *Marbre* est noir, veiné de blanc, & moins brouillé que le Barbançon. (*Voyez* ci-devant *Marbre de Barbançon.*) Les marches du baldaquin du Val-de-Grace sont de ce *Marbre*.

Marbre de Granitelle, appellé communément *Granit*, parce qu'il est figuré de petites taches formées de plusieurs grains de sable condensés. Ce *Marbre* ne peut pas être défini en général, parce qu'il y en a de plusieurs especes, & que chaque espece demande une définition particuliere, comme on va voir dans les divisions suivantes.

Granit de Dauphiné. Espece de caillou fort dur. On le trouve sur les côtes du Rhône, près de l'embouchure de l'Isere. Il est très ancien, comme il paroît par plusieurs colonnes qui sont en Provence.

Granit d'Egypte. Ce *Granit*, connu dans les Auteurs sous le nom de *Thebaïcum Marmor*, a de petites taches grises & verdâtres sur un blanc sale, & est presque aussi dur que le porphyre. Les colonnes les plus considérables qu'on aye faites de ce *Granit*, sont celles de Sainte Sophie, à Constantinople, qui ont plus de 40 pieds de haut.

Granit d'Italie. Ce *Granit* a de petites taches un peu verdâtres, & presque semblables à celles du *Granit* d'Egypte; mais il est moins dur. M. *Félibien* dit qu'on le tiroit des carrieres de l'isle d'Elbe. Les seize colonnes Corinthiennes du porche du Panthéon, & plusieurs cuves de bains qui servent aujourd'hui de bassins de fontaine, à Rome, sont de ce *Marbre*.

Granit verd. Espece de serpentin, (*voyez* ci-après *Marbre serpentin*) ou verd antique, mêlé de petites taches blanches & vertes (voyez *Marbre verd.*) Il y a plusieurs colonnes à Rome de ce *Granit*.

Granit violet. C'est un *Granit* mêlé de blanc & de violet par petites taches, qui vient d'Egypte. De ce *Marbre* sont la plûpart des obélisques antiques, comme ceux de Saint Pierre, de Saint Jean de Latran, de la Porte du Peuple, à Rome.

Marbre de Griote. C'est un *Marbre* d'un rouge foncé, & d'un blanc sale, qui vient de près de Cosne en Languedoc. Il est ainsi appellé, parce que son rouge approche de celui des *Griotes*, ou cerises. Le manteau de cheminée du grand appartement du Roi, à Trianon, est de ce *Marbre*.

Marbre de Hou, dans le pays de Liege. *Marbre* grisâtre & blanc, mêlé d'un rouge de sang. De ce *Marbre* sont les piédestaux, architrave & corniche du grand autel de l'Eglise de Saint Lambert, à Liege.

Marbre appellé *Jaspe*. On trouve plusieurs sortes de ce *Marbre*, dont le nom est dérivé du grec *Ias*, verd. Le *Jaspe antique* est verdâtre, mêlé de petites taches rouges. Le *Jaspe fleuri* est mêlé de plusieurs couleurs. On le tire des Pyrenées. Il y a aussi du *Jaspe* noir & blanc, par petites taches, mais il est très-rare.

On appelle *Marbre jaspé*, tout *Marbre* qui approche du *Jaspe*. Il y a des *Jaspes* de toutes les especes, dans les appartemens & les magasins du Roi.

Marbre jaune. C'est un *Marbre* d'un jaune isabelle, sans veines. Il est antique, & est fort rare. Aussi ne l'employe-t-on que par incrustation dans les compartimens, pour former quelque piece de blason; & c'est sans doute une chose précieuse que les scabellons de bustes qui sont dans le sallon des bains de la Reine, au Louvre. Il y a aussi du *Marbre jaune* qu'on appelle *Doré*, parce qu'il est plus jaune que le précédent, & qui est encore antique. Il y a apparence que c'est celui

qui est appellé *Marmor croceum*, dans *Pausanias*, à cause de sa couleur de safran, qui se tiroit près de Lacédemone, & dont le bain public de cette ville étoit construit. A Rome, dans la chapelle du Mont de Piété, quatre niches en sont incrustées.

Marbre de Languedoc. Ce *Marbre*, qu'on trouve près de la ville de Cosne, a le fond d'un rouge vif, avec de grandes veines & taches blanches. Il est assez commun. De ce *Marbre* sont les deux colonnes Ioniques & l'architrave de l'autel de Notre Dame de Savone, dans l'Eglise des PP. Augustins déchaussés, à Paris; les pilastres & les quatorze colonnes Ioniques du château de Trianon. Il y a du *Languedoc* d'un blanc bleuâtre & gris; il n'est pas si estimé que l'autre.

Marbre de Laval, dans le Maine. *Marbre* dont le fond est noir, avec quelques veines blanches, fort étroites. De ce *Marbre* sont les quatre colonnes Corinthiennes, & les quatre Composites de la nef de l'Eglise de Saint Etienne du Mont, & plusieurs Corinthiennes dans le vestibule du château de Meudon. Il y a aussi du *Marbre de Laval*, qui est rouge, mêlé de blanc sale. Dans cette ville on voit beaucoup d'ouvrages très-beaux de ce *Marbre*, particulierement dans les Eglises des PP. Jacobins & Cordeliers. Le cloître de ceux-ci est orné de petites colonnes de la derniere espece de *Marbre*.

Marbre de Leff, Abbaye près de Dinan. *Marbre* d'un rouge pâle, avec de grandes plaques, & quelques veines blanches. On en a fait le chapiteau du Sanctuaire, qui est derriere le baldaquin du Val-de-Grace, à Paris.

Marbre Lumachello. Ce *Marbre* est ainsi appellé, parce qu'il est mêlé de taches grises, noires & blanches, tournées comme des petites coquilles de limaçon; il est antique, & la carriere en est perdue: on en voit quelques tables dans les appartemens du Roi. Le *Lumachello* moderne, qui vient d'Italie, est presque semblable à l'antique, mais les taches ne sont pas si bien marquées. Les douze colonnes Composites, & cannelées, & une partie du lambris des Seigneurs *Strozzi*, du dessein de *Michel-Ange*, dans Saint André *della Valle*, à Rome, sont de ce *Marbre*.

Marbre de Margosse, dans le Milanez. *Marbre* qui a le fond blanc, avec quelques veines brunes de couleur de fer. Il est assez commun, & d'une grande dureté. Une partie du dôme de Milan en a été bâtie.

Marbre de Saint Maximin, en Provence. Espece de *portor*, dont le noir & le jaune sont fort vifs (*voyez* ci-après *Marbre de Portor.*) Il y en a des échantillons dans les magasins du Roi.

Marbre de Namur. Marbre noir comme celui de Dinan; mais il n'est pas si beau; parce qu'il tire un peu sur le bleuâtre, & qu'il est traversé de quelques petits filets gris. (*Voyez* ci-devant *Marbre de Dinan.*) Il est fort commun, & on en fait du pavé.

Marbre noir. Il y a deux sortes de ce *Marbre*, l'un tendre, & l'autre dur. Le premier est le *Marbre noir antique*, & le second le *Marbre noir moderne*. L'un & l'autre sont d'un noir pur, & sans taches.

Le *Marbre noir antique* venoit de Grece & d'Ethiopie. C'est de celui de Grece, appellé *Marmor Luculleum*, que *Marcus Scaurus* fit faire des colonnes de trente-huit pieds de haut, dont il orna son Palais. Ce *Marbre* n'étoit pas si estimé que celui que les Egyptiens tiroient d'Ethiopie, lequel étoit un peu gris, approchant de la couleur du fer. Ils le nommoient *Balsates*, ou pierre de touche, parce qu'il servoit à éprouver les métaux. L'Empereur *Vespasien* en fit faire la figure du Nil, accompagnée de celles des petits enfans qui signifioient les crues & décrues de ce fleuve. Cette figure fut posée de son tems dans le Temple de la Paix. Il y a encore, de ce *Marbre*, deux Sphinx au bas de l'Eglise du Capitole, à Rome, & une idole ou figure de Reine d'Egypte, dans le vestibule de l'orangerie, à Versailles; mais ces morceaux sont d'un *Marbre* plus noir. Quelques anciens tombeaux de l'Eglise des PP. Jacobins, rue Saint Jacques, à Paris, paroissent aussi être de ce *Marbre*. On voit à Lyon huit grandes colonnes Composites d'un bloc chacune,

qui sont d'une espece de *Marbre*, ou de granit, couleur de fer. Elles ont été tirées près des côtes du Rhône.

Marbre noir & blanc. Marbre qui a le fond noir pur, avec quelques veines fort blanches. Les quatre colonnes Corinthiennes de l'autel des Religieuses Carmelites du fauxbourg Saint Jacques, à Paris, sont de ce *Marbre*. On en tire de l'Abbaye de Leff, près de Dinan.

Marbre occhio di pavone, ou *œil de paon*. C'est un *Marbre* mêlé de taches rouges, blanches & bleuâtres, ayant quelque ressemblance à ces sortes d'yeux qui sont au bout des plumes de la queue d'un paon.

Marbre de Paros, isle de l'Archipel, appellé aujourd'hui *Peris*, ou *Parissa*. Marbre blanc & antique. La plûpart des statues grecques en ont été faites. *Varron* appelloit ce *Marbre Lychnites*, du grec *Lychnos*, une lampe, parce qu'on le tailloit à la lumiere des lampes dans les carrieres. (Voyez l'*Histoire naturelle* de *Pline*, liv. XXXVI. ch. V.)

Marbre Piccinisco. Marbre de couleur approchante de celle qu'on nomme isabelle, & veiné de blanc. Il y a apparence que les quatorze colonnes Corinthiennes des chapelles de l'Eglise de la Rotonde, à Rome, sont de ce *Marbre*, & qu'ainsi il est antique.

Marbre appellé *Porphyre.* Marbre antique d'un rouge foncé, couleur de lie de vin, marqué de petits points blancs, & d'une extrême dureté. Le mot *Porphyre* vient du grec *Porphyra*, pourpre. On lit dans *Procope*, que les enfans des Empereurs d'Orient, qui naissoient dans un appartement du Palais impérial de Constantinople, incrusté de *Porphyre*, étoient appellés *Porphyrogenites*. Il y a de ce *Marbre* des colonnes d'une prodigieuse grandeur dans Sainte Sophie. Et entre plusieurs colonnes, tombeaux & vases de ce *Marbre*, qu'on conserve à Rome, on en voit dans l'Eglise de la Rotonde des tranches rondes de pavé, une frise Corinthienne, plusieurs tables dans les compartimens du lambris, & huit colonnes aux petits autels. Le plus grand morceau de *Porphyre* qui soit en France, est la cuve du Roi *Dagobert*, dans l'Abbaye de Saint Denis. Plusieurs bustes, tables & vases de ce *Marbre*, sont conservés dans les magasins du Roi.

Il y a aussi du *Porphyre verd*, mêlé de petites taches de verd, & de petits points gris, qui a la même dureté que le précédent, mais il est plus rare; & il ne s'en trouve que quelques tables & vases. Les Anciens appelloient le *Porphyre*, pierre de Numidie, (*lapis Numidicus*) aujourd'hui le Royaume de Bugie & de Constantine, en Afrique. (Voyez les *Principes d'Architecture*, &c. de M. *Félibien*, liv. I. ch. XII.)

Marbre de Porta Sancta, appellé à Rome *Sérena*, c'est-à-dire Porte Sainte, ou Sereine. C'est un *Marbre* mêlé de grandes taches, & de veines rougeâtres, jaunes & grises. Il y en a quelques échantillons dans les magasins du Roi.

Marbre de Portor. Marbre dont le fond est noir, avec des taches & veines jaunes. Il y en a de mêlé de veines blanchâtres, qui est moins estimé. On le tire du pied des Alpes, vers Carrare. On en voit à Paris deux colonnes Ioniques à la sépulture de *Jacques de Valois*, Duc d'Angoulême, dans l'Eglise des PP. Minimes de la Place royale; deux de même Ordre dans la chapelle de Rostaing, chez les PP. Feuillans; & plusieurs autres de onze pieds de haut, dans l'appartement des bains, à Versailles; plusieurs tables, chambranles, & attiques de cheminée au même château, à Trianon & à Marli.

Marbre de Rance, en Hainaut. *Marbre* d'un rouge sale, mêlé par veines & taches blanches & bleuâtres. Ce *Marbre* est fort commun, & il y en a de différente beauté. Les plus grandes colonnes qu'on en a à Paris, sont les six du grand autel de la Sorbonne. Il y en a quatre moyennes à celui de la Vierge, & huit plus petites aux quatre autels de la même Eglise, toutes assez belles, & d'Ordre Corinthien. On en voit encore huit d'Ordre Composite aux autels de Sainte Marguerite & de Saint Casimir, dans l'Eglise de Saint Germain des Prés, & huit Ioniques à la clôture de Saint Martin des Champs. Mais les colonnes du plus beau

Rance, font les deux colonnes Corinthiennes de la chapelle de Créqui, aux Capucines. Les quatre colonnes & les pilastres de l'Ordre François de la grande galerie du Roi, & les vingt-quatre Doriques du balcon & du milieu du château de Versailles, sont encore du *Rance* estimé.

Marbre de Roquebrue, à sept lieues de Narbonne. *Marbre* qui ne differe du *Marbre* de Languedoc, qu'en ce que ses taches blanches sont toutes comme des pommes rondes. (*Voyez* ci-devant *Marbre de Languedoc.*) On en voit quelques blocs dans les magasins du Roi.

Marbre de Savoye. Marbre d'un rouge fort mêlé de plusieurs autres couleurs, dont chaque piece paroît mastiquée. Les deux colonnes Ioniques de la porte de l'Hôtel de Ville de Lyon sont de ce *Marbre*.

Marbre de Serancolin, en Gascogne. *Marbre* gris, jaune, & d'un rouge couleur de sang, & en quelques endroits transparent, comme l'agathe. On le tire d'un endroit appellé le *Val d'aure*, ou la *Vallée d'or*, proche de Serancolin, près des Pyrenées. Le plus parfait est rare, parce que la carriere en est épuisée. On en a à Paris quelques chambranles & gorges de cheminée dans le Palais des Tuileries. Les corniches & bases des piédestaux de la grande galerie de Versailles en sont aussi, de même que le pied du tombeau qui est dans la chapelle de M. *Le Brun*, à Saint Nicolas du Chardonnet. Il y en a des blocs de douze pieds sur dix-huit pouces de gros, dans les magasins du Roi.

Marbre Serpentin, appellé par les Anciens *Ophites*, du grec *Ophis*, serpent, parce qu'il a la couleur de la peau de serpent; en effet, le fond de ce *Marbre* est noirâtre, avec des taches & raies vertes & jaunâtres, couleur de ciboule: il est dur, antique, & extrêmement précieux. Comme ce *Marbre* est fort rare, on l'employe seulement par incrustation; & les plus grands morceaux qu'on en ait, sont quelques tables dans les compartimens de l'Attique du Panthéon; deux colonnes dans l'Eglise de Saint Laurent *in Lucina*, à Rome; des petites colonnes Corinthiennes au tabernacle de l'Eglise des Carmelites, à Lyon, où sont les tombeaux de MM. *de Villeroi*, & quelques tables dans les appartemens & magasins du Roi.

Il y a aussi du *Serpentin* tendre, qui vient d'Allemagne, & dont on fait des vases: mais il ne sert point pour les ouvrages d'Architecture.

Marbre de Sicile. Marbre rouge brun, blanc & isabelle, & fouetté par taches quarré-longues, comme du taffetas rayé. Il y a deux sortes de ce *Marbre*, l'ancien & le moderne. Le premier a les couleurs fort vives. De ce *Marbre* sont les vingt-quatre petites colonnes Corinthiennes du tabernacle des PP. de l'Oratoire, rue Saint Honoré. Il y en a des morceaux de dix à douze pieds de long dans les magasins du Roi. Le *Sicile* moderne, qui ressemble à l'ancien, n'est qu'une espece de Breche de Verone. (*Voyez* ci-devant *Breche de Verone.*) On en voit quatre chambranles & Attiques de cheminée, dans le château de Meudon.

Marbre de Signan, dans les Pyrenées. Ce *Marbre* est ordinairement d'un verd brun, avec des taches rouges; & quelquefois dans un même morceau ses taches sont couleur de chair, mêlées de gris, avec quelques filets verds. Il ressemble assez au moindre verd de Campan. (*Voyez* ci-devant *Marbre de Campan.*) De ce *Marbre* sont le piédestal extraordinaire de la colonne funéraire d'*Anne de Montmorency*, Connétable de France, aux Célestins; les piédestaux, socles & appuis du balustre de l'autel des Peres Minimes, & les quatre pilastres Corinthiens de l'autel de la Vierge, dans l'Eglise des PP. Carmes déchaussés, à Paris.

Marbre de Suisse. Marbre d'un bleu d'ardoise, par nuances de blanc pâle.

Marbre de Tray, près Sainte-Baume, en Provence. *Marbre* jaunâtre, tacheté de blanc, d'un gris mêlé, & d'un peu de rouge, & fort semblable à celui de la Sainte-Baume. (*Voyez* ci-devant *Marbre de la Sainte Baume.*) Les pilastres Ioniques du sallon de Sceaux, & cinq ou six manteaux de cheminée au même château,

ſont de ce *Marbre*. Il y en a auſſi quelques chambranles à Trianon.

Marbre de Theu, du côté de Namur, dans le pays de Liege. *Marbre* d'un noir pur, doux & facile à travailler, & qui reçoit un poli plus clair que ceux de Namur & de Dinan. Ce *Marbre* eſt très-propre aux ouvrages de Sculpture. Il y en a quelques chapiteaux Corinthiens à des retables d'autel, en Flandre, & pluſieurs têtes & buſtes, à Paris.

Marbre verd. Ce *Marbre* eſt diviſé en antique & moderne. Le *Marbre verd antique* eſt d'un verd d'herbe, mêlé de noir par taches d'inégales formes & grandeurs. Il eſt fort rare, & les carrieres en ſont perdues. On en voit quelques chambranles de cheminée, au château de Meudon. Le *verd moderne*, qu'on nomme improprement d'*Egypte*, ſe trouve près de Carrare ſur les côtes de Genes. Il eſt d'un verd foncé & taché de gris de lin, & d'un peu de blanc. De ce *Marbre* ſont les deux cuves rectangulaires des fontaines de la Victoire & de la Gloire, dans le boſquet de l'arc de triomphe, à Verſailles; la cheminée du cabinet des bijoux au même château, & celle du cabinet de M. le Dauphin, au château de Saint Germain en Laye. Le *verd de mer*, *Marbre* qu'on tire auſſi de ces quartiers là, eſt d'un verd plus gai, avec des veines blanches. On en voit quatre belles colonnes Ioniques dans l'Egliſe des Religieuſes Carmelites du fauxbourg Saint Jacques, à Paris.

Marbre del Veſcoco, ou *de l'Evêque*. Marbre qui a des veines verdâtres, traverſées de blanc par bandes allongées, arrondies & tranſparentes.

Du Marbre, selon ses défauts.

Marbre camelotté. Marbre qui, étant d'une même couleur, paroît tapiſſé lorſqu'il a reçu le poli: ce qui le fait moins eſtimer. Tel eſt le *Marbre* de Namur.

Marbre fier. Marbre qui, étant trop dur, eſt difficile à travailler, & ſujet à s'éclater. Tel eſt le *Marbre* noir de Namur.

Marbre filardeux. Marbre qui a des fils comme preſque tous les *Marbres* de couleur, mais particulierement celui de Sainte Baume, le *Marbre* Serancolin, &c.

Marbre pouf. Marbre qui ne retient pas ſes arrêtes, & qui eſt de la nature du grès, comme le *Marbre* blanc grec, celui des Pyrenées, &c.

Marbre terraſſeux. C'eſt un *Marbre* qui a des endroits tendres appellés *terraſſes*, qu'il faut remplir avec du maſtic, comme le *Marbre* de Languedoc, celui de Hou, &c.

Du Marbre, selon ses façons.

Marbre artificiel. Marbre fait d'une compoſition de gyp, en maniere de ſtuc, dans lequel on met des couleurs pour imiter les *Marbres* naturels. Cette compoſition, qui eſt d'une conſiſtance aſſez dure, reçoit le poli; mais elle eſt ſujette à s'écailler. On fait auſſi du *Marbre artificiel*, avec des teintures corroſives, ſur du *Marbre* blanc, leſquelles imitent les différentes couleurs des autres *Marbres*, en pénétrant plus d'une ligne, & recevant le poli. On peint même de cette maniere des ornemens, des groteſques, &c.

Marbre brut. Marbre qui eſt par quartiers ordinaires, ou blocs d'échantillon, comme il vient de la carriere.

Marbre dégroſſi. Marbre qui eſt équarri d'une forme d'échantillon de commande, ou ſelon la diſpoſition d'une figure ou d'un profil, avec la ſcie & la pointe.

Marbre ébauché. Marbre qui eſt travaillé à la double pointe, pour la Sculpture, ou approché avec le ciſeau, pour l'Architecture.

Marbre feint. C'eſt une peinture qui imite la diverſité des couleurs, & les veines & accidens des *Marbres*. Quand elle eſt ſur la menuiſerie, on lui donne l'apparence du poli par le moyen d'un vernis.

Marbre fini. Marbre qui eſt terminé avec le petit ciſeau & la rape qui adoucit, & dont les creux ſont évuidés avec le trépan, pour dégager les ornemens, & mettre l'ouvrage en l'air. On ſe ſert de la peau de chien de mer, & de la prêle, aux endroits où il ne faut pas de poli, pour diſtinguer les draperies polies d'avec les chairs qui ſont mattes, & l'Architecture d'avec les ornemens.

Marbre poli. C'est un *Marbre* qui, après avoir été frotté avec le grès & le rabot, qui est de la pierre de Gothlande, & ensuite repassé avec de la pierre de ponce, est enfin poli au bouchon de linge, à force de bras, avec la potée d'émeri pour les *Marbres* de couleur, & la potée d'étain pour les *Marbres* blancs, parce que celle de l'émeri les roussit. En Italie l'usage est de polir le *Marbre* avec un morceau de plomb & de l'émeri : ce qui lui fait prendre un poli très-luisant, & de longue durée; mais il en coûte deux fois plus de tems & de peine. Quand le *Marbre* est sale, terne & taché, on le lave avec de l'eau claire, & on le repolit de même. Les taches d'huile sur le *Marbre*, & particulierement sur le blanc, sont ineffaçables, parce qu'elles pénetrent.

MARBRIER, s. m. Nom qu'on donne aux compagnons *Soieurs*, *Tailleurs* & *Polisseurs*, qui travaillent aux membres d'Architecture, qui sont de marbre, & au Maître qui les conduit & qui entreprend les ouvrages.

MARBRIERE, s. f. On nomme ainsi, en quelques endroits de la France, les carrieres d'où l'on tire le marbre. Ces *Marbrieres* sont toujours le long de quelque côte de montagne.

MARCHANDER, v. act. C'est, dans l'art de bâtir, prendre un ouvrage de l'Entrepreneur, pour le faire à un certain prix, comme les plâtres, ragréemens, façades, & autres menus ouvrages dans les grands bâtimens. *Sous-marchander*, c'est prendre une partie de l'ouvrage de ceux qui ont *Marchandé*.

MARCHE, s. f. C'est la partie de l'escalier sur laquelle on pose le pied, quand on le monte, ou qu'on le descend. Elle est comprise par son giron, & par sa hauteur. On la nomme aussi *Degré*.

Marche d'angle. C'est la plus longue *Marche* d'un quartier tournant. On appelle *Marches de demi-angle*, les deux *Marches* les plus proches de la *Marche d'angle*.

Marche double. *Voyez* Palier.

Marche quarrée ou droite. *Marche* dont le giron est contenu entre deux lignes paralleles & droites.

Marches chanfreinées. *Marches* taillées en chanfrein par-devant, pour en augmenter le giron, ainsi qu'on le pratique aux descentes de cave, & aux offices.

Marches courbées. *Marches* courbées en dehors, ou creusées en dedans, comme la rampe de l'Hôtel de ville de Paris. On ne doit jamais les employer que quand on y est contraint par sujétion, parce qu'en les montant ou descendant pendant l'obscurité, on risque de tomber.

Marches de gazon. Ce sont des *Marches* qui forment des perrons de gazon dans les jardins, & dont chacune est ordinairement retenue par une piece de bois, qui en fait la hauteur.

Marches délardées. *Marches* démaigries en chanfrein par-dessous, & qui portent leur délardement, pour former une coquille d'escalier.

Marches gironnées. *Marches* des quartiers tournans, ronds ou ovales.

Marches inclinées. *Marches* dont le giron a deux ou trois lignes de pente, pour faciliter l'écoulement de l'eau de la pluie, & empêcher qu'elle ne pourrisse le joint de recouvrement, comme on le pratique aux rampes à découvert des cours & jardins.

Marches moulées. *Marches* qui ont une moulure avec filet au bout de leur giron.

Marches rampantes. *Marches* dont le giron est fort large, & en glacis, ensorte que les chevaux peuvent y monter.

MARCHÉ, s. m. C'est, dans une ville, une place publique où l'on vend des denrées. Il y a des *Marchés* particuliers, destinés pour une seule sorte de marchandise, comme les *Marchés* aux chevaux, au poisson, aux légumes, &c. Il y en a aussi dans les bourgs, pour le bétail. Le *Marché* de Rome, appellé aujourd'hui *Campo vaccino*, autrefois *Forum boarium*, Marché aux boeufs, est un *Marché* des plus remarquables pour ses restes d'antiquité. Chez les Romains les *Marchés* étoient entourés de superbes portiques, comme ceux de *Nerva*, & de *Trajan*. Et chez les Grecs, ils étoient ordinairement quarrés à portiques doubles, avec les entre-colonnemens serrés.

MARCHÉ D'OUVRAGE, s. m. C'est une convention par écrit, entre l'Entrepreneur

& celui qui fait bâtir, pour les prix des ouvrages, suivant les desseins & devis donnés, dont on fait des copies doubles, qu'on signe de part & d'autre pardevant Notaire.

MARCHÉ A LA TOISE. *Marché* qui se fait pour des prix dont on est convenu par toise de chaque espece d'ouvrage, comme des murs en fondation, des murs de face de pierre, des murs de refend, de moilon, &c. pour les gros ouvrages, & de plâtre pour les légers.

MARCHÉ AU RABAIS. C'est un *Marché* qui se fait sur les desseins & devis, de bâtimens neufs, ou de réparations de quais, ponts, chaussées, & autres ouvrages royaux ou publics, en présence d'un Intendant, ou des Trésoriers de France, & qui est délivré, par adjudication au rabais, à un Entrepreneur qui s'oblige, avec caution, de les faire conformément au détail de ces desseins & devis, moyennant les payemens faits à certains termes, jusques à la perfection & réception de l'ouvrage.

MARCHÉ LA CLEF A LA MAIN. *Marché* par lequel un Entrepreneur s'oblige envers un Propriétaire, pour une somme, de faire un bâtiment, & de fournir (outre la maçonnerie) la charpenterie, couverture, menuiserie, serrurerie, vitrerie, impression, pavé, échafauds, équipages, & étayemens nécessaires, & de rendre la place nette, & les lieux prêts à habiter dans le tems spécifié; le tout suivant les desseins & devis arrêtés entr'eux. On le nomme aussi *Marché en tâche & en bloc*.

MARCHE PALIER, s. f. C'est la *Marche* qui fait le bord d'un palier.

MARCHEPIED, s. m. C'est la derniere *Marche* d'un autel ou d'un thrône. C'est aussi une maniere de petite estrade sous les formes du chœur, sous une œuvre d'Eglise, un confessionnal, ou tout autre ouvrage de menuiserie.

MARCHEPIED. Terme des Ponts & Chaussées. C'est l'espace libre qu'on laisse aux bords des rivieres, pour que les bateaux puissent remonter facilement.

MARDELLE, ou plûtôt MARGELLE, s. f. Terme dérivé du latin *Margo*, rebord. C'est une pierre percée qui, posée à hauteur d'appui, fait le bord d'un puits. Elle est ordinairement ronde, ou à pans, & ovale, avec languette, pour un puits mitoyen.

MARECHAUSSÉE, s. f. Terme qui, dans quelques Coutumes de France, signifie un amas de matériaux pour bâtir, comme de la pierre déchargée sur le chantier, des moilons entoisés, &c.

MARMOUSET, s. m. Figure humaine, sans proportion & de mauvais goût, qu'on voit dans les vieilles Eglises d'Architecture gothique. Ce mot, selon M. *Ménage*, est dérivé du bas breton, *Marmous*, qui signifie un singe.

MARQUETERIE, s. f. C'est un ouvrage de bois dur & précieux, de diverses couleurs, débité par feuilles plaquées sur un assemblage, & séparées par des filets d'étain, de cuivre, d'ivoire, &c. qui forment dans les compartimens diverses figures & ornemens. La plus riche *Marqueterie* se fait de lames de cuivre, gravées & chantournées sur un fond d'étain & de bois. Le revêtement du cabinet de M. le Dauphin, est un des plus beaux ouvrages de cette espece. Suivant *Pline*, la *Marqueterie* étoit connue des Anciens; ils en faisoient de diverses sortes, d'ivoire, & de bois rares. Elles servoient à décorer leurs lits, leurs tables, & leurs autres meubles. (*Hist. natur.* de *Pline*, liv. XVI. ch. 43.) Ce Naturaliste ne nous enseigne point à qui on doit cette sorte d'art. M. *Félibien* dit que les Romains l'apprirent des Orientaux, en enlevant de l'Asie les meubles qu'ils y trouvoient. Mais cette connoissance étoit très-foible, & ce n'est que depuis *Raphaël* que la *Marqueterie* a acquis quelque perfection. Les premiers pas qu'on ait fait à cette perfection, sont dûs à *Filippo Brunelesco*, & à *Benedetto de Maïano*, de Florence; ces Artistes commencerent à donner les premiers modeles d'une jolie *Marqueterie*; leurs ouvrages n'étoient cependant que du blanc & du noir. Ce fut le *Frere Jean* de Veronne, qui travailla au Vatican, du tems de *Raphaël*, qui trouva le secret de donner toutes sortes de couleurs aux bois, avec des teintures bouillantes

qui les pénétroient. Par ce moyen il eut des bois de différentes teintes, pour imiter la peinture. C'est ainsi qu'il se mit en état de représenter des bâtimens, & des perspectives. A cette invention d'autres succederent. Quelques-uns, pour avoir une couleur noirâtre, & propre à imiter les ombres, s'aviserent de brûler le bois sans le consommer, soit en le mettant dans du sable échauffé sur le feu, soit avec du lait de chaux & du sublimé. D'autres employerent à cette fin l'huile de soufre. Enfin, joignant l'esprit de recherche à celui d'invention, on a trouvé des bois naturels de couleurs très-vives & très-belles, dont on fait depuis quelque tems de très-agréables *Marqueteries*. (Voyez les *Principes d'Architecture*, &c. de M. *Félibien*, ch. XIV. où l'on trouvera la maniere de faire la *Marqueterie*.)

MARQUETERIE DE MARBRE. Les Marbriers appellent ainsi les ornemens, comme chiffres, pieces de blason, qui étant de marbres de couleur, sont incrustés dans les grands & petits compartimens, pour les lambris & pavés de marbre. Quand ces ouvrages sont fort petits & de différentes couleurs, sur un fond tout de marbre, on les nomme *Mosaïque*, ou *Ouvrage à pieces de rapport*.

MASCARON, s. m. Tête ridicule, qui est faite de fantaisie, & qu'on met aux portes, aux grottes, & aux fontaines.

MASQUE, s. m. C'est le visage d'un homme ou d'une femme, sculpté à la clef d'une arcade. Il y a des *Masques* qui représentent des Divinités, les saisons, les élémens, les âges, les tempéramens, avec leurs attributs, &c. Tels sont les *Masques* qu'on voit au château de Versailles du côté du jardin, & à la colonnade.

MASSE, s. f. C'est l'ensemble ou la grandeur d'un édifice.

MASSE DE CARRIERE. Nom qu'on donne à un tas de plusieurs lits de pierre, les uns sur les autres, dans une carriere.

MASSIF, s. m. C'est le solide d'un mur. On appelle *Massif de pierre*, celui qui n'a ni moilon, ni blocages, & qui est tout de quartiers de pierre; *Massif de moilon*, celui qui fait un corps de maçonnerie pour les fondations; & *Massif de briques*, celui qui est fait d'un corps de maçonnerie de briques, à bain de mortier, pour être ensuite incrusté, par dedans ou par dehors, de pierre de taille, ou de marbre.

MASSIF DE GAZON. C'est, dans un parterre à l'angloise, une platebande de gazon en enroulement, laquelle se mêle avec la broderie.

MASSIF, adj. Epithéte qu'on donne à un ouvrage qui est trop pesant, par rapport au dessein ou à la matiere. Ainsi on dit qu'un entablement est *Massif*, lorsqu'il excede la proportion du quart; qu'un bâtiment est *Massif*, quand les murs en sont trop épais, & les jours trop petits à proportion des trumeaux.

MASTIC, s. m. Composition dont on se sert pour attacher un corps avec un autre. Pour jointoyer les marbres, on compose un *Mastic* de poudre de briques, de poix-résine, & de cire, dans lequel on mêle quelquefois des couleurs, pour réparer les fils & terrasses des marbres mêlés. On fait encore des molettes ou moules de ce *Mastic*, pour les ornemens & corniches de plâtre, ou de stuc. Les Menuisiers s'en servent aussi, au lieu de futée, pour remplir les défauts du bois. Un autre usage du *Mastic*, c'est de souder les tuyaux de grès; il faut, à cette fin, en varier la composition. On mêle de la poix résine fondue avec du ciment passé au sas; on en enduit de la filasse, dont on enveloppe chaudement le nœud du tuyau.

On appelle encore *Mastic*, une espece de ciment, dont anciennement on faisoit le fond des citernes.

MASURE, s. f. C'est un bâtiment ruiné qui ne mérite pas d'être relevé.

MATÉRIAUX, s. m. pl. Ce sont toutes les matieres qui entrent dans la construction d'un bâtiment, comme la pierre, le bois, le fer, &c.

MAUSOLÉE, s. m. C'est un magnifique monument funéraire, composé d'Architecture & de Sculpture, avec épitaphe, élevé à la mémoire de quelque personne illustre. Tel est le *Mausolée* d'*Auguste*, à Rome, & tels sont ceux de quelques-uns des Rois de France, à Saint Denis. On appelle aussi *Mausolée*, la décoration d'un tombeau ou catafalque, pour une pompe funébre,

funébre. Ce mot vient de *Mausole*, Roi de Carie, à qui sa femme *Artemise* fit élever un tombeau si somptueux, qu'il a passé pour une des sept Merveilles du monde. Il avoit soixante-trois pieds du midi au septentrion; ses faces étoient un peu plus larges, & son circuit étoit de quatre cens onze pieds. Ces façades étoient ornées de trente-six colonnes de bas-relief, & de statues d'un travail surprenant. On avoit confié l'exécution des ornemens du côté de l'orient, au fameux Sculpteur *Scopas*; ceux du côté du midi à *Timothée*; ceux de l'occident à *Leochares*; & ceux du septentrion à *Briaxis*. Le travail de ces habiles Artistes augmenta encore la réputation que d'autres ouvrages estimés leur avoient acquise. Mais rien ne contribua tant à faire admirer cet édifice, que l'adresse & l'habileté de *Pytheus*. Il entreprit d'élever au dessus de ce bâtiment une pyramide d'une hauteur égale à la sienne, & composée de vingt-quatre degrés; & il en couronna le faîte d'un char à quatre chevaux de front. La surprise augmente sur la situation de ce char, quand on pense que la hauteur de ce superbe tombeau, construit du plus beau marbre grec, étoit de 140 pieds. Ce fut l'an du monde 3651, qu'*Artemise* fit commencer cet ouvrage, qu'elle n'eut pas la satisfaction de voir finir; car, se livrant toute entiere à sa douleur, elle tomba dans une si grande tristesse qu'elle en mourut peu d'années après la mort de *Mausole* son époux. Il fut bâti dans la ville d'Halicarnasse, capitale du Royaume, entre le palais du Roi & le temple de Venus. Entre les principaux Architectes qui furent chargés de son ordonnance, on compte *Satyrus* & *Pytheus*. On trouve la description & la figure de ce monument funébre, dans l'*Essai historique* de *Fischer*, tabl. VI. Les curieux peuvent consulter encore *Pline*, ch. XXXVI. *Vitruve*, livre VII. *Aulugelle*, livre X. chapitre XVIII. *Strabon*, livre XIV. *Hérodote*, livre VII. *&c.*

MÉDAILLON, s. f. C'est un ornement en forme de *Médaille*, rond ou ovale, lequel contient ou une tête en bas-relief, ou un sujet historique. Ce mot vient de l'arabe *Méthal*, image ou portrait.

MÉDIONNER, v. act. Terme qui, selon les Experts, signifie compenser, comme lorsque dans les toisés de crépis & d'enduits, on compte trois, quatre, ou cinq toises pour une, quand ce n'est qu'une réfection ou réparation d'un vieux mur.

MELONNIERE, s. f. C'est un jardin séparé & clos de murs, ou de haies, où l'on éleve des melons sur des couches, & sous des cloches de verre. On le place dans l'endroit le plus exposé au midi; & on lui donne cinq à sept toises de large, & à peu près autant de long. Les murs qui ferment la *Melonniere* ne doivent pas avoir plus de trois pieds & demi de haut. Il est aussi nécessaire qu'ils soient surmontés d'un petit chaperon ou d'une tablette de pierres, de même que le mur qui doit donner de l'abri du côté du nord, & qui, par cette raison, doit être plus haut que les autres.

MEMBRE, s. m. Nom général qu'on donne à toute partie d'Architecture, comme une frise, une corniche, &c.

On entend aussi par le mot *Membre*, une moulure; & on appelle *Membre couronné*, une moulure accompagnée d'un filet au dessus ou au dessous : ce qui passe dans le toisé pour un pied sur sa hauteur.

MEMBRE CREUX. *Voyez* SCOTIE.

MEMBRETTE, s. f. Nom que *Vignole* donne à une alette, & dont s'est servi M. *Blondel*.

MEMBRON, s. m. C'est une baguette, ordinairement de trois quarts de ligne d'épaisseur, qui sert d'ourlet à la bavette d'un bourseau, & aux ennusures d'un comble.

MEMBRURE, s. f. Piece de bois, communément de trois pouces de gros sur sept de longueur, qui sert à former les bâtis de la plus forte menuiserie, comme ceux des portes cocheres, & à en recevoir les panneaux assemblés à rainures & languettes. Il y a aussi des *Membrures* de charpenterie, qui sont encore appellées *Limandes*, & qui, étant plus épaisses que les autres, servent à divers usages dans les machines.

MÉNAGERIE, s. f. Basse-cour de grande

maison de campagne, entourée de loges, (*voyez* LOGE) où l'on nourrit des animaux rares de plusieurs especes. Il y a des *Ménageries* considérables à Versailles & à Chantilli. Les Romains appelloient *Vivarium* le lieu où l'on gardoit les animaux destinés pour les spectacles.

MENEAUX, s. m. pl. Ce sont, dans les croisées, les montans & traverses de bois, de fer ou de pierre, qui servent à en séparer les jours & les guichets. On nomme *Faux-meneaux*, ceux qui n'étant pas assemblés avec le dormant de la croisée, s'ouvrent avec le guichet.

MENIANE, s. f. C'est, chez les Italiens, un petit balcon, avec jalousies, en maniere de loge, pour voir dehors sans être apperçu. Selon *Nonius*, le mot *Meniane* vient de *Menius*, Censeur qui le premier fit poser sur des colonnes des pieces de bois, lesquelles, faisant saillie hors de son logis, le mettoient à portée de voir ce qui se passoit dans la place publique. (*Voyez* COLONNE MENIANE.)

MENSOLE. *Voyez* CLEF.

MENUISERIE, s. f. C'est l'art de travailler & d'assembler les bois pour les menus ouvrages. Cet art a trois parties : 1°. la connoissance des bois : 2°. l'assemblage : 3°. les profils. Le bois le meilleur est le chêne, qu'on choisit tendre & doux à employer, de droit fil, sans nœuds vicieux, aubier, malandres, flaches, & sur-tout bien sec. Pour qu'il ait cette qualité, il faut qu'il soit débité & scié cinq ou six ans avant que d'être employé. (*Voyez* BOIS.) Après la connoissance des bois vient leur assemblage. C'est une partie de la *Menuiserie*, qui a plusieurs branches; car, suivant les cas, les assemblages se font quarrément, à bouement, en onglet, en fausse coupe, à clef, à queue d'aronde, à queue perdue, &c. (*Voyez* ASSEMBLAGE.) Enfin l'art de profiler consiste à faire dans les bois, avec différens outils, des gorges, des boudins, des bouemens simples ou à baguette, des becs de corbin, des doucines, &c. Selon que ces sortes de moulures sont appliquées, ou qu'elles se trouvent en une plus grande ou une moindre quantité, on donne différens noms à la *Menuiserie*; sçavoir, *Menuiserie à petits cadres*, *Menuiserie ravallée*, embrevée, & à divers compartimens composés de bâtis, montans, traverses droites, ou chantournées. (Pour l'intelligence de ceci, *voyez* ASSEMBLAGE PAR EMBREVEMENT, & RAVALEMENT.) Tout cela est susceptible de la plus grande richesse de dorure & de sculpture.

MENUISERIE D'ASSEMBLAGE. *Menuiserie* qui consiste en bâtis & panneaux assemblés à tenons & mortaises, rainures & languettes, collés & chevillés, & qui est *dormante*, comme toutes les sortes de lambris; ou *mobile*, comme toutes les fermetures.

MENUISERIE DE PLACAGE. *Menuiserie* qui se fait de bois dur & précieux, débité par feuilles, & qui est plaquée par compartimens & saillies sur la *Menuiserie* d'assemblage. C'est cette *Menuiserie* que pratiquent les Ébénistes. (*Voyez* MARQUETERIE.)

MENUISIER, s. m. Artisan qui sçait l'art de la Menuiserie; (*voyez* ce mot.) Le mot *Menuisier* vient de *Minutarius*, parce que l'Artisan à qui on donne ce nom travaille en petit, en comparaison du Charpentier.

MÉPLAT, adj. C'est une épithéte qu'on donne à une piece de bois de sciage, qui a beaucoup plus de largeur que d'épaisseur, comme une membrure, une plate-forme, &c. (*V.* BOIS & FER MÉPLAT.)

MERLONS, s. m. pl. Ce sont les petits murs élevés, & espacés également par des créneaux au-dessus des murs relevés, & des machecoulis.

MESAULE, s. f. C'étoit, selon *Vitruve*, chez les Grecs & chez les Romains, une petite cour entre deux corps de logis, qui faisoit le même effet que font aujourd'hui dans plusieurs maisons des petites cours pratiquées pour éclairer les garde-robes, escaliers dérobés, & autres pieces des doubles corps de logis, qui seroient obscures sans cette commodité.

MESURE, s. f. Quantité prise ou donnée pour proportionner une superficie ou un corps, & le comparer avec un autre. *Prendre des Mesures*, c'est rapporter sur le papier celles qu'on détermine avec quelque instrument; & *Donner des Me-*

ſures, c'eſt régler la proportion de ce que l'on deſſine, par rapport à l'uſage du lieu & à la connoiſſance qu'on en a.

MÉTAIRIE, ſ. f. *Voyez* Ferme.

METAL, ſ. m. On nomme ainſi l'alliage du plomb avec un cinquiéme d'étain, dont on fait des figures, des chapiteaux, des bas-reliefs, &c. & qu'on peint en or, en bronze, ou en couleur. Le mot *Métal* vient du grec *Métallon*, qui ſignifie toute matiere dure & fuſible qu'on tire de la terre.

MÉTOCHE, ſ. m. C'eſt, ſelon *Vitruve*, l'eſpace qui eſt entre les denticules. *Balde* rapporte qu'il a trouvé dans un vieux manuſcrit, *Metamome*, mot grec qui veut dire ſection, pour *Métoche*; d'où il s'enſuivroit que le texte de *Vitruve* ſeroit corrompu en cet endroit.

MÉTOPE, ſ. f. C'eſt l'eſpace quarré qui eſt entre les triglyphes de la friſe Dorique, & à l'extrémité de chaque entrevoux des ſolives d'un plancher, dont les ſolives repréſentent les bouts. *Demi-métope*, c'eſt l'eſpace un peu moindre que la moitié d'un *Métope*, à l'encoignure de la friſe Dorique. Ce mot vient du grec *Métope*, fait de *Meta* & *ope*, c'eſt-à-dire entre-trous. M. *Félibien* dit que les anciens ornoient cet endroit de têtes de bœufs, de baſſins, de vaſes & d'inſtrumens qui ſervoient aux ſacrifices.

Métope barlong. C'eſt autant un *Métope*, qui, dans la diſtribution d'une friſe Dorique, eſt plus large que ſa hauteur, que celui qui, dans l'entablement compoſé d'une corniche de dedans, eſt entre les conſoles, & orné de peinture, ou de ſculpture.

MÉTOYERIE, ſ. f. C'eſt une limite qui ſépare deux héritages contigus, appartenant à deux ou à pluſieurs propriétaires. Ainſi on dit que deux voiſins ſont en *Métoyerie*, lorſque le mur qui partage leur maiſon eſt mitoyen, s'il n'y a point de titre contraire.

MEULIERE, ſ. f. C'eſt un moilon de roche, mal fait & plein de trous, comme le tuf, mais beaucoup plus dur.

MEUTTE. *Voyez* Muette.

MEZZANINE. *Voyez* Entresol, & Fenêtre mezzanine.

MICOTE, ſ. f. C'eſt la ſituation d'une maiſon avec jardin, environ ſur la moitié du penchant d'une colline aiſée : ſituation très-agréable pour la belle vûe. Telle eſt, par exemple, la ſituation de la maiſon de Mont-Louis, ſur la côte de Belleville, près Paris.

MINARET, ſ. m. Mot dérivé du perſan *Minar*, qui ſignifie colonne. C'eſt une eſpece de tourelle ronde, ou à pans, fort haute & menue, comme une colonne, qui porte de fond & s'éleve par étages, avec retraite & balcons en ſaillie. Elle ſert de clocher, près des Moſquées, chez les Mahométans.

MINUTE, ſ. f. Partie d'un module : c'en eſt la trentiéme, la dix-huitiéme, ou la douziéme. (*Voyez* Module.)

MIROIR, ſ. m. C'eſt, dans le parement d'une pierre, une cavité cauſée par un gros éclat, quand on la taille.

Miroir. Ornement en ovale, qui ſe taille dans les moulures creuſes, & qui eſt quelquefois rempli de fleurons.

Miroir de parterre. Terme de Jardinage. C'eſt un petit rond formé par une platebande, ou par un ſimple trait de buis.

MODELE, ſ. m. C'eſt un eſſai d'exécution d'un bâtiment en petit, pour faire connoître l'effet d'un bâtiment en grand, & à ceux qui le commandent, & aux ouvriers chargés de l'exécuter. Ces *Modeles*, qui ſont plus intelligibles que les deſſeins, ſe font de bois ou de cartes, ſur leſquelles on colle les deſſeins chantournés, ombrés & colorés, pour juger de l'enſemble de l'édifice. On fait des *Modeles* de pierre tendre, ou de plâtre, lorſqu'on a une partie difficile à appareiller, comme un eſcalier extraordinaire.

Modele en grand. C'eſt un *Modele* fait de maçonnerie, de la grandeur de tout l'ouvrage, comme étoit l'arc de triomphe du fauxbourg S. Antoine. On fait auſſi ſur le tas des *Modeles* de quelques parties, comme d'une figure, d'un chapiteau, d'un entablement, &c. qu'on varie pour donner à choiſir, pour juger du point de vûe le plus avantageux, & pour augmenter ou diminuer ces parties, ſuivant les régles de l'Architecture & de l'Optique.

MODELER, v. act. C'eſt faire en petit,

avec de la cire, les ouvrages de ſculpture ſur de l'Architecture de bois; ou en grand, avec de la maçonnerie ſur le tas, ceux qu'on veut exécuter de la même grandeur.

MODERNE, adj. Epithéte qu'on donne improprement, en Architecture, à la maniere de bâtir à l'Italienne dans le goût de l'antique. C'eſt encore une erreur de la donner à l'Architecture purement gothique. La ſeule Architecture qu'on puiſſe ou doive appeller *Moderne*, eſt celle qui participe de la gothique, dont elle retient quelque choſe de la délicateſſe & de la ſolidité, & de l'antique, dont elle emprunte les membres & les ornemens, ſans proportion ni bon goût de deſſein, comme on le peut remarquer dans les châteaux de Chambor, de Chantilli, dans l'Egliſe de Saint Euſtache, à Paris, & dans les autres bâtimens du ſiécle paſſé.

MODILLONS, ſ. m. pl. Ce ſont des petites conſoles renverſées ſur les plafonds des corniches Ionique, Corinthienne & Compoſite, qui répondent ſur le milieu des colonnes. Les *Modillons* ſont affectés à l'Ordre Corinthien, où ils ſont taillés de ſculpture avec des enroulemens. Les Ioniques & les Compoſites n'en ont point, ſi ce n'eſt quelquefois une feuille d'eau par-deſſous. (*Voyez* Feuille d'eau.) Le mot *Modillon* eſt dérivé de l'italien *Modiglione*, qui a la même ſignification.

Modillons a contre-sens. Ce ſont des *Modillons* qui préſentent de front le grand enroulement, comme à la maiſon quarrée de Nîmes, en Languedoc : ce qui eſt un abus en Architecture.

Modillons aplomb. *Modillons* qui, étant de biais, ne ſont pas d'équerre avec la corniche rampante d'un fronton, comme on les fait ordinairement, & ainſi qu'ils ſont pratiqués dans les bâtimens antiques.

Modillons en console. Ce ſont des *Modillons* qui ont moins de ſaillie que de hauteur, & dont l'enroulement d'en-bas, en forme de conſole, paſſe ſur les moulures de la corniche, & ſe termine à la friſe. Ces *Modillons* ſe pratiquent quelquefois aux corniches des appartemens.

Modillons rampans. *Modillons* qui ſont non ſeulement d'équerre avec la corniche de niveau d'un entablement, mais auſſi avec les deux corniches rampantes d'un fronton, parce qu'ils repréſentent les bouts des pannes qui portent les chevrons.

MODULE, ſ. m. Terme dérivé du latin *Modulus*, petite meſure. C'eſt une grandeur arbitraire que l'on établit pour régler toutes les meſures de la diſtribution d'un bâtiment. On la prend ordinairement ſur le diametre inférieur des colonnes ou des pilaſtres. Le *Module* de *Vignole*, qui ſe meſure ſur le demi-diametre de la colonne, eſt diviſé en douze parties pour les Ordres Toſcan & Dorique, & en dix-huit pour les trois autres Ordres. Le *Module* de *Palladio*, de *Scamozzi*, de *Chambrai*, de *Deſgodets*, ſe prend auſſi ſur le demi-diametre de la colonne, & il eſt diviſé en trente parties.

MOILON, ſ. m. Terme dérivé du latin *Mollis*, tendre. C'eſt la moindre pierre qui provient d'une carriere. Il y en a auſſi de roche, qu'on nomme *Meuliere* ou *Moliere*. Le *Moilon* s'employe aux fondemens, aux murs médiocres, & pour le *garni* des gros murs. Le plus propre à bâtir eſt celui qui eſt ferme, âpre, plat & de bonne aſſiette. On eſtime beaucoup celui qui vient des carrieres d'Arcueil, parce qu'il eſt fort dur.

Moilon blanc. C'eſt, ſelon les Ouvriers, un platras au lieu de *Moilon* : ce qui eſt un défaut, ou une malfaçon.

Moilon bloqué. *Moilon* qui eſt fort informe, de l'eſpece de celui qu'on nomme *Meuliere*, (*voyez* ci-deſſus Moilon,) & qui par conſéquent ne peut être équarri, & qu'on ne ſçauroit poſer qu'à bain de mortier, & au refus du marteau. On nomme ce *Moilon*, en quelques endroits, *Tête de chevre*.

Moilon d'appareil. *Moilon* qui eſt équarri comme un petit carreau de pierre, & proprement piqué, pour être employé à parement apparent, & mis bien en liaiſon dans un mur de face.

Moilon de plat. *Moilon* qui eſt poſé ſur ſon lit dans les murs qu'on érige aplomb.

Moilon en coupe. C'eſt un *Moilon* poſé de champ dans la conſtruction des voûtes.

Moilon gisant. C'eſt le *Moilon* qui a le plus de lit, qui eſt le mieux fait, & où

il y a moins à tailler pour le façonner.

Moilon piqué. *Moilon* qui, après avoir été ébousiné, est piqué jusques au vif, avec la pointe du marteau. Il sert pour les voûtes, les puits, &c.

MOISES, s. f. pl. Pieces de bois en maniere de plate-formes, avec entailles, lesquelles, jointes ensemble par leur épaisseur avec des boulons, servent à entretenir les autres pieces d'un assemblage de charpente, les palées ou files de pieux des ponts, & les principales pieces des grues, gruaux, & autres machines. *Moiser*, c'est mettre des *Moises*.

Moises circulaires. *Moises* qui servent à la construction des moulins, à élever les eaux, & à d'autres usages.

Moises coudées. Ce sont des *Moises* qui, pour se croiser & accoler un poinçon au dessous de son bossage, ne sont pas entaillées, mais délardées de leur demi-épaisseur, afin qu'elles puissent se loger dans l'assemblage.

MOLE, s. m. C'étoit, chez les Romains, une espece de mausolée bâti en maniere de tour ronde, sur une base quarrée, isolé, entouré de colonnes, & couvert d'un dôme avec amortissement. Le *Mole* de l'Empereur *Adrien*, aujourd'hui le château S. Ange, à Rome, a passé pour le plus grand & le plus magnifique qu'il y ait eu. Il étoit terminé par une pomme de pin de bronze, qui renfermoit dans une urne d'or les cendres de cet Empereur. On voit encore cette pomme de pin dans les jardins de Belvedere. *Antoine Labaco*, dans son Livre, donne un plan & une élévation du *Mole* d'*Adrien*. La sépulture de la famille *Metella*, appellée *Capo di bove*, hors de Rome, est encore une espece de *Mole*.

Mole de port. Terme d'Architecture hydraulique. C'est un massif de maçonnerie, fondé dans la mer par le moyen des batardeaux, ou à pierres perdues, placé au devant d'un port pour le mettre à couvert de l'impétuosité des vagues, & en empêcher l'entrée aux vaisseaux étrangers.

MONASTERE. *Voyez* Couvent.

MONNOIE, s. f. *On sous-entend* HOTEL DE LA. C'est, dans une ville considérable, une grande maison sûrement bâtie, où sont les fourneaux, moulins & balanciers dont on se sert pour fondre & fabriquer la monnoie, & où logent des Officiers & des ouvriers chargés de cette fabrique. Cet Hôtel doit être isolé. Celui de Venise, appellé *Zeccha*, passe pour un des plus beaux qu'il y ait. (Voyez *Scamozzi*, liv. II. ch. XII.)

MONOPTERE. *Voyez* Temple.

MONOTRIGLYPHE, s. m. C'est l'espace d'un triglyphe entre deux colonnes ou deux pilastres.

MONTAGNE D'EAU, s. f. Espece de rocher artificiel, de figure pyramidale, d'où sortent plusieurs jets, bouillons & nappes d'eau, comme la *Montagne d'eau* du bosquet de l'étoile, à Versailles.

MONTANS, s. m. pl. Ce sont des corps ou saillies aux côtés des chambranles, qui servent à terminer les corniches & les frontons qui les couronnent. Il y en a de simples & de ravalés.

Montans de Charpenterie. Ce sont, dans les machines, les pieces de bois àplomb, retenues par des arcboutans, comme il y en a à une sonnette, par exemple. (*Voyez* Sonnette.)

Montans de lambris. Especes de pilastres longs & étroits, très-souvent ravallés, avec chûtes de festons, & servant à séparer les compartimens d'un lambris.

Montans d'embrasure. Especes de revêtemens de bois, ou de marbre, avec des compartimens arrasés, ou en saillie, dont on lambrisse les embrasures des portes & des croisées.

Montans de Menuiserie. Ce sont, dans l'assemblage des portes & des croisées, les principales pieces de bois àplomb, qui sont croisées quarrément par les traverses.

Montans de Serrurerie. Ce sont des especes de pilastres composés de divers ornemens, contenus entre deux barreaux paralleles, pour séparer & entretenir les travées des grilles de fer.

MONTÉE, s. f. On appelle ainsi vulgairement un escalier, parce qu'il sert à *monter* aux étages d'une maison. (*Voyez* Escalier.)

Montée de voussoir, ou de claveau. C'est la hauteur du panneau de tête d'un

voussoir, ou d'un claveau, considérée depuis la douelle jusques à son couronnement. Les claveaux ordinaires des portes & des croisées, doivent avoir (si leur platebande est arrasée) au moins quinze pouces de *Montée*, prise àplomb, & non pas suivant leur coupe.

Montée de voute. C'est la hauteur d'une voûte depuis sa naissance, ou premiere retombée, jusques au dessous de sa fermeture. On la nomme aussi *Voussure*. Une voûte est d'autant plus hardie qu'elle a moins de *Montée*. Telle est la voûte de l'Hôtel de ville d'Arles en Provence, qui sur 7 toises de largeur, & 7 toises 8 pieds de longueur, ayant 20 pieds sous clef, n'a que 6 pieds, 6 pouces de *Montée*.

Montée de pont. Terme d'Architecture hydraulique. C'est la hauteur d'un pont, considérée depuis le rez de chaussée de sa culée, jusques sous le couronnement de la voûte de sa maîtresse arche. *Exemple.* Le Pont royal, à Paris, a 7 pieds $\frac{1}{2}$ de *Montée* sur 33 toises, qui font la moitié de la longueur qu'il a entre deux quais.

MONTER, v. act. C'est, en maçonnerie, élever, avec des machines, des matériaux préparés du chantier sur le tas. En charpenterie & en menuiserie, *Monter* c'est assembler des ouvrages préparés, & les poser en place. *Remonter*, c'est rassembler les pieces de quelque machine, ou de quelque vieux comble ou pan de bois, dont on fait reservir les pieces.

MONTJOYE. *Voyez* Croix.

MONTOIR A CHEVAL, f. m. Pierre échancrée par degrés, & posée dans une cour, ou à côté d'une porte, qui sert pour monter sur des chevaux de différentes tailles. Les Romains mettoient de ces *Montoirs* aux bords des banquettes de leurs grands chemins, parce qu'ils n'avoient pas l'usage des étriers.

MONUMENT, f. m. Nom général qu'on donne à tout bâtiment qui sert à conserver la mémoire du tems & de la personne qui l'a fait faire, ou par qui il a été élevé, comme un arc de triomphe, un mausolée, une pyramide. Ce mot vient du verbe *monere*, avertir.

Les premiers *Monumens* que les Anciens ayent élevés, étoient des pierres qu'ils mettoient sur les sépultures, & où ils écrivoient les noms & les actions de ceux qui étoient morts. Ces pierres ont reçu différens noms, selon la diversité de leurs figures. Les Grecs appelloient *Steles* celles qui, étant quarrées dans leur base, conservoient une même grosseur dans toute leur longueur, d'où sont venus les pilastres ou colonnes Attiques; *Styles*, celles qui, étant rondes en leur base, finissoient en pointe par le haut, ce qui a donné lieu aux colonnes diminuées; *Pyramides*, celles qui, étant quarrées, finissoient en pointe à la maniere du bûcher des morts; & *Obélisques*, celles qui, ayant leur base plus longue que large, s'élevoient en diminuant à une grande hauteur, & ressembloient à peu près à des broches ou instrumens dont les Anciens se servoient pour rôtir les viandes de leurs sacrifices, & qu'ils appelloient *Obeles*.

MORAILLON, f. m. Terme de Serrurerie. C'est, dans une serrure à bosse, le morceau de fer qui coule avec le verrouil, & qui fait le même effet. Ce mot vient de *Morail*, qui, en bas breton, signifie loquet.

MORCEAU, f. m. Ce terme, usité par métaphore, se prend ordinairement en bonne part pour quelque ouvrage d'Architecture. Ainsi on dit : *voilà un beau* morceau *d'Architecture.*

MORCES, f. f. pl. On appelle ainsi les pavés qui commencent un revers, & qui font des especes de harpes, pour faire liaison avec les autres pavés.

MORESQUES. *Voyez* Arabesques.

MORTAISE, f. f. C'est une entaille en longueur dans une piece de bois de charpenterie, ou de menuiserie, pour recevoir un tenon. Pour qu'une *Mortaise* soit bien faite, elle doit être aussi juste en gorge qu'en about.

MORTIER, f. m. C'est une composition de chaux & de sable, ou de chaux & de ciment broyés avec de l'eau, qui sert à liaisonner les pierres. Pour faire cette composition on mêle ordinairement deux parties de sable avec un tiers de chaux mesurée vive, ou trois cinquiémes de sable sur deux cinquiémes de chaux, &

cela selon qu'elle foisonne plus ou moins. Quand la chaux est grasse, & faite de bons cailloux, on met jusques à trois quarts de sable sur un quart de chaux. On juge de sa qualité de différentes manieres. (*Voyez* CHAUX.)

Le *Mortier* de ciment se fait de même que l'autre. On mêle le ciment avec la chaux, en plus ou moindre quantité, selon qu'elle foisonne, en s'en tenant à peu près aux doses portées pour le sable. Le *Mortier* de Pouzzolane (*voyez* POUZZOLANE.) se fait de même que celui de sable. Il y a encore une autre espece de *Mortier*, qu'on appelle *Mortier de terrasse*. C'est ainsi qu'on le fait : on choisit la meilleure chaux, & on en étend environ un pied de hauteur sur une aire ou batterie; on l'arrose pour l'étendre, & on couvre ce lit de chaux d'un autre de terrasse d'environ un pied d'épaisseur. On laisse reposer cela pendant deux ou trois jours, afin de donner le tems à la chaux de s'éteindre. Ce terme expiré, on brouille la chaux avec la terrasse, dont on fait un gros tas qu'on laisse reposer environ deux jours, au bout desquels on brouille de rechef une partie de ce mêlange, en le mouillant assez pour que le *Mortier* soit de bonne consistance, & c'est alors qu'on l'employe. Ce que nous venons de dire de la terrasse peut s'appliquer à la chaux, & le *Mortier* n'en est que meilleur, à ce qu'on dit.

On se sert en Flandres d'une poudre qu'on nomme *Cendrée de Tournai*, & qu'on préfere au sable, à la terrasse, &c. sur-tout pour le *Mortier* destiné à être employé dans l'eau. Cette cendre est formée des petites parcelles qui se détachent d'une pierre bleue très-dure, dont on fait la chaux, mêlée avec de la cendre du charbon de terre. On trouvera les propriétés de cette cendre, & la maniere de l'employer, dans le troisiéme livre, ch. v. de la *Science des Ingénieurs*, par M. *Bélidor*. Ce détail est trop long, & demande trop de circonstances, pour pouvoir être abrégé, d'autant mieux que c'est ici un *Mortier* particulier, dont on n'est à portée de faire usage que dans un seul endroit. Disons donc en général que le *Mortier* doit être plus liquide avec les pierres qui boivent l'eau qu'avec celles qui sont de la nature du caillou; que le meilleur moyen de le faire durcir promptement, c'est d'y mêler un peu d'urine & de l'eau où l'on aura fait détremper de la suie de cheminée; & que si l'on y mêle de l'eau dans laquelle on a fait dissoudre du sel armoniac, il prend aussi vîte que le plâtre, qu'il peut remplacer lorsqu'on en manque.

Après ces connoissances il se présente une question curieuse : c'est de sçavoir comment le *Mortier* unit les pierres les unes aux autres, & comment il se durcit en peu de tems. Ceci est assurément tout à fait physique, & par conséquent étranger à notre Dictionnaire. Nous ne voulons point sortir de notre plan, mais nous croyons qu'on approuvera que nous expliquions en peu de mots la cause de cet effet. M. *Bélidor* sera ici notre guide; & quant à notre sentiment particulier, nous renverrons à l'article *Cohesion* du *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique*. Telle est donc l'opinion de M. *Bélidor*.

Après avoir admis ces principes physiques ou chymiques, que la dureté des corps vient des sels qui s'y trouvent répandus, lesquels servent à lier leurs parties, & que le feu évacue la plus grande quantité de ces sels volatils & sulfurés qui servoient de lien à ces parties, après avoir, dis-je, admis ces principes, M. *Bélidor* parle ainsi : » Quand la chaux est » détrempée à propos, & qu'on la mêle » avec le sable, il se fait une fermenta- » tion causée par les parties sulfurées » qui sont restées dans la chaux par la » calcination, (*voyez* CHAUX.) & qui font » sortir du sable une quantité de sels qui, » se mêlant avec la chaux, en remplissent » les pores (car le sable est plein de sels » volatils ainsi que les autres corps); & » ce sont ces mêmes sels, qui se trouvent » dans de certains sables plûtôt que dans » d'autres, qui font la différence de leur » bonne ou mauvaise qualité. De là vient » que plus on broye la chaux & le sa- » ble, & plus le *Mortier* est bon, & dur- » cit quand il est employé, parce que le

» froissement réitéré fait sortir du sable » une plus grande quantité de sels, &c. (*Science des Ingénieurs*, liv. III. ch. XIV.)

Nous ne nous arrêterons pas davantage à ces considérations physiques qui nous écarteroient trop de notre sujet; & pour revenir au *Mortier* composé de chaux & de sable, qui est le plus usité dans notre façon de bâtir, nous dirons qu'il y a trois différentes manieres de le bien préparer. La premiere est de le faire avec de la chaux éteinte sur le champ, & dans laquelle on corroye le sable, ou le ciment, pour être employé tout de suite. La seconde est de ne mêler la chaux avec le sable ou ciment, que quelque tems après qu'elle a été éteinte. La troisiéme maniere est de ne mettre la chaux avec le sable que plusieurs années après son extinction. On prendra garde, dans ces deux derniers cas, que pour composer ce *Mortier*, il faut faire ce mélange à force de bras, & avec le rabot, sans y remettre de nouvelle eau, pour corroyer plus facilement le *Mortier*; car la chaux perdroit alors tous ses esprits & sa bonne qualité. On pourra donc, suivant l'occasion, se servir de l'une ou de l'autre de ces préparations de *Mortier*, en observant néanmoins de ne pas les employer indifféremment, parce que le *Mortier* ne produiroit pas alors l'effet qu'on en auroit attendu : un peu d'expérience enseignera le choix qu'on en doit faire, selon que les circonstances le requereront. (*Voyez* à ce sujet l'*Architecture moderne*, tom. I. & l'*Architecture Françoise*, par M. *Blondel*, tom. I.

MORTIER GRAS. C'est un *Mortier* qui a beaucoup de chaux.

MOSAIQUE, s. f. Ouvrage fait de petits morceaux de verre de toutes sortes de couleurs, taillés quarrément, & mastiqués sur un fond de stuc, lesquels imitent les teintes & les nuances de la peinture, & représentent de même différentes especes de compartimens & de sujets. Cet ouvrage sert à la décoration des édifices. Il y a de la *Mosaïque* aux pendentifs & aux coupes rondes & ovales de Saint Pierre de Rome. On fait aussi de la *Mosaïque* avec de petites pieces de rapport, pour former des compartimens de lambris & de pavé; on en voit de cette espece dans l'Eglise de Saint Marc de Venise. Voici l'histoire de cet art agréable, telle que l'a donnée M. *Félibien*.

Long-tems avant l'invention de la *Mosaïque*, on pavoit les maisons avec des marbres de différentes couleurs, qui faisoient un assez bel effet. Lorsque ces marbres étoient disposés avec quelque diversité, ils formoient des especes de figures : c'est une remarque que le hazard fit faire. On le seconda, ce hazard, en choisissant des marbres de toutes les couleurs, & en n'en prenant que de petits morceaux, dont on fit d'abord des compartimens qui, par leur bizarrerie & leur variété, avoient quelque chose d'agréable. On appliquoit ces petites pieces sur un fond de stuc fait avec de la chaux & de la poudre de marbre, assez fort & assez épais pour les joindre si bien ensemble que, le tout étant sec, on pût les unir & les polir. Ce commencement fut heureux. Il se forma de cette composition un corps très-luisant & très-solide; car quoiqu'on foulât aux pieds ce travail, il n'en recevoit aucun dommage.

Une si belle invention piqua l'émulation des Peintres : ils voulurent avoir la gloire de la perfectionner. Dans cette vûe, ils formerent de toutes ces sortes de petites pierres, des rinceaux, des feuillages, des masques, & d'autres figures bizarres de diverses couleurs, qu'ils faisoient paroître sur un fond de marbre blanc ou noir. Ce succès les porta à se hazarder à revêtir les murailles de cette sorte de peinture, & d'en orner les temples & les beaux appartemens des maisons. Cette entreprise mit encore l'imagination en jeu, pour rendre ces ornemens plus agréables. On sentit qu'il falloit s'appliquer à découvrir quelque moyen de multiplier les especes des pierres, afin d'avoir plus de couleurs & plus de nuances de mêmes couleurs. C'est cette recherche qui produisit les émaux, & qui fit connoître l'usage des verres coloriés, qui, ayant un poli admirable, font l'effet qu'on peut desirer, & résistent comme le marbre, même aux injures de l'air.

Tel est l'état où est aujourd'hui la *Mosaïque*. Cet ouvrage a cela de beau, que le tems l'embellit, & qu'il subsiste des siécles. (Voyez les *Principes d'Architecture*, par M. *Félibien*, chap. XI.) *Nebrizencis* croit, (& son opinion est bien fondée) que le mot *Mosaïque* ou *Musaïque*, vient du latin *Museum*, qui signifie cabinet, parce que le premier usage qu'on fit de cet art, fut dans les cabinets.

MOSQUÉE, f. f. Temple des Mahométans, destiné pour l'exercice de leur religion. Les *Mosquées* sont bâties comme des grandes salles, avec aîles, galeries, dômes & minarets. Elles sont ornées en dedans de compartimens mêlés d'arabesques, & de quelques passages de l'Alcoran, peints contre les murs, avec un lavoir à côté, qui a plusieurs robinets. Il y en a des royales fondées par des Empereurs, comme la Solimanie & la Validée, à Constantinople; & de particulieres, par des Mouftis, Visirs, Bachas, &c. Parmi ces *Mosquées* une est particulierement distinguée: c'est celle de la Mecque; elle est extrêmement riche, & on y voit une grande quantité d'argenterie & de pierreries. Le tombeau de *Mahomet*, élevé en marbre au milieu de cette *Mosquée*, en est tout couvert, & parsemé de très-beaux diamans; la chapelle qui l'environne en est aussi revêtue, & de grands balustres d'argent, ornés de trois cens lampes qui ne s'éteignent jamais, entourent ce tombeau. On trouve l'élévation de cette *Mosquée* dans les belles Planches de l'*Essai historique d'Architecture*, de M. *Fischer*, liv. III.

La plûpart des *Mosquées* des Turcs étoient des Eglises des Chrétiens, comme celle de Sainte Sophie, autrefois Patriarchale de Constantinople, qui est aujourd'hui la *Mosquée* du Grand Seigneur. Le mot *Mosquée* vient de l'italien *Moschea*, fait de l'arabe *Mesgid*, qui signifie lieu d'adoration.

MOUCHETTE, f. f. Les Ouvriers appellent ainsi le larmier d'une corniche, & lorsqu'il est refouillé ou creusé par dessous, en maniere de canal, ils le nomment *Mouchette pendante*.

MOUFLE, f. f. C'est une machine composée de plusieurs poulies enchassées séparément, & retenues avec un boulon dans une main de bois, de fer ou de bronze, appellée *Écharpe*, ou *Chape*, & qui sert, dans les bâtimens, à enlever les plus pesans fardeaux. On trouvera la théorie de cette machine, dans le *Dictionnaire univ. de Mathématique & de Physique*, article *Moufle*.

MOULE. *Voyez* PANNEAU.

MOULER, v. act. C'est jetter, dans des creux ou moules de plâtre ou de terre cuite, des modillons, consoles, masques, festons, bas-reliefs, & autres ornemens postiches de plâtre, de stuc, ou de métal, pour les sceller ensuite, & les arrêter en place.

MOULIN, f. m. C'est un bâtiment qui renferme des meules mises en mouvement par le vent, ou par l'eau. Dans le premier cas, on nomme le *Moulin*, *Moulin à vent*; & dans le second, *Moulin à eau*. Le *Moulin* à vent est composé d'une cage, d'une meule, d'un frein, & de volans garnis de toile, qui font mouvoir la meule quand le vent les fait tourner. Le *Moulin à eau* est composé d'une meule, d'une farce, d'une lanterne, d'une huche, d'une trémie, d'un frion, & d'une roue, qui tournant par le moyen de l'eau, fait aller le reste de la machine. Voilà tout ce que nous pouvons dire sur les *Moulins*, en nous renfermant dans notre objet, & sans l'usage des figures. Nous renvoyons donc, pour un plus grand détail, dans le *Traité de Charpenterie* de *Mathurin Jousse*, celui de M. *Mesange*, & l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, tome I. liv. II. ch. I. On lit dans le Traité *de Decimis in parte decisa*, chap. XIII. qu'on n'a commencé à se servir de *Moulins*, en Europe, que du tems du Pape *Célestin* III, qui les soumit à la dixme. Le mot *Moulin* vient de *Mola*, meule.

MOULURE, f. f. C'est une saillie au-delà du nud d'un mur, ou d'un parement de menuiserie, dont l'assemblage compose les corniches, chambranles, & autres membres d'Architecture.

MOULURE EN DEMI-COEUR, ou TALON A TÊTE. C'est une *Moulure* qui est composée, dans sa partie supérieure, du tore ou

baguette, joint au talon, qui en fait la partie inférieure. On l'employe ordinairement aux cadres & aux bordures, dont elle forme la principale *Moulure*.

Moulure inclinée. Nom général qu'on donne à une face qui, n'étant pas àplomb, panche en arriere par le haut, pour gagner la saillie. On voit de ces *Moulures* à une corniche architravée antique dans l'*Architect.* de *Philibert De Lorme*, liv. v. ch. xxii. & à l'entablement du petit Ordre Corinthien de l'Eglise des PP. de l'Oratoire, à Paris, rue Saint Honoré.

Moulure lisse. *Moulure* qui n'a d'autre ornement que la grace de son contour.

Moulure ornée. *Moulure* qui est taillée de sculpture, de relief, ou en creux.

Moulures couronnées. Ce sont des *Moulures* accompagnées d'un filet.

Moulures simples. *Moulures* qui ne sont point couronnées de filet, comme la doucine, le talon, l'ove, le tore, la scotie, l'astragale, le filet, la gorge, la couronne, la baguette, &c.

MOUTON, s. m. C'est, dans une sonnette, (*voyez* ce mot) un bout de poutre freté de fer, retenu par des clefs au-devant de deux montans, qu'on léve par des cordes à force de bras, & qu'on laisse ensuite tomber sur des pieux & des pilots, pour les enfoncer. On trouve dans le troisiéme tome de l'*Architecture hydraulique*, de M. *Bélidor*, la description & la figure de plusieurs *Moutons*.

Il y a apparence que le mot *Mouton* a succédé à celui de bélier, qui étoit une machine de guerre dont les Anciens se servoient pour enfoncer les portes & abbattre les murailles des villes.

On appelle *Hie* un *Mouton* très-pesant qu'on léve avec un engin par le moyen d'un moulinet, & qu'on laisse ensuite tomber en lâchant le déclit : ce qui donne un coup plus violent que le *Mouton* ordinaire.

MOYE, s. f. C'est, dans une pierre dure, une matiere tendre, qui suit son lit de carriere, qui la fait déliter. On la connoît lorsque la pierre n'a pû résister aux injures de l'air, après y avoir resté quelque tems.

Moyer une pierre, c'est la fendre selon la *Moye* de son lit. On appelle pierre *moyée*, celle dont le *tendre* est abbattu.

MUETTE, ou mieux MEUTE, s. f. C'est, dans le parc d'une Maison royale ou seigneuriale, un bâtiment avec chenils, cours, écuries, &c. dans lequel logent un Capitaine des chasses, & quelques Officiers de la Venerie. Telles sont les *Meutes* de S. Germain en Laye, de Fontainebleau, &c. On donne aussi le nom de *Muette* à une Jurisdiction. Ce mot vient de ce que les Gardes de chasse apportent dans ce bâtiment les mues ou les têtes que les cerfs ont posées, & qu'ils trouvent dans les bois.

MUID, s. m. Mesure composée de six futailles ou demi-muids, pour la chaux, & de trente-six sacs, chacun de deux boisseaux & demi, pour le plâtre.

MUFLE, s. m. Ornement de sculpture qui représente la tête de quelque animal, & particulierement celle du lion, qui sert de gargouille à une cymaise, de goulette à une cascade, ou à un bassin de fontaine, & qu'on employe sous des consoles de corniches de chambres, & dans d'autres endroits.

MUR (s. m.) ou MURAILLE (s. f.) Corps de maçonnerie, de certaine épaisseur & hauteur, qui sert à renfermer un espace, & à former le corps & les séparations dans les bâtimens. Voici les divisions de cet article, ou les différentes especes de *Murs*.

Mur blanchi. C'est un *Mur* qui est regraté avec des outils, s'il est de pierre, ou imprimé d'un lait de chaux, ou de plusieurs couches de blanc, s'il est de maçonnerie.

Mur bouclé. C'est un *Mur* qui fait ventre avec crevasse.

Mur circulaire. *Mur* dont le plan est un cercle, comme le chevet d'une Eglise, une tour, un puits, &c.

Mur coupé. *Mur* dans lequel on a fait une tranchée pour y loger les bouts des solives ou les poteaux de cloison, de leur épaisseur, soit en bâtissant, ou après coup. La Coutume de Paris (article 206.) permet cette pratique lorsque le *Mur* est mitoyen : mais on ne doit pas se servir de cette permission, & il vaut mieux sou-

tenir les poutres avec dés sablieres portées par des corbeaux de fer.

Mur crenelé. *Mur* dont le chaperon est coupé par créneaux & merlons, en maniere de dents, plûtôt pour ornement ou marque d'une maison seigneuriale, que pour servir de défense. Les *Murailles* de la ville d'Avignon, fort proprement bâties, sont *crenelées* avec mâchecoulis.

Mur crêpi. *Mur* de moilon ou de brique, couvert d'un crêpi. (*Voyez* Crêpir.)

Mur d'appui. *Mur* d'environ trois pieds de haut, qui sert d'appui ou de gardefou à un pont, quai, terrasse, balcon, &c. ou de clôture à un jardin. On le nomme aussi *Mur de parapet*.

Mur déchaussé. *Mur* qui est dépéri ou ruiné à son rez de chaussée. C'est aussi un *Mur* dont le fondement paroît en partie, le rez de chaussée étant plus bas qu'il ne devroit être.

Mur d'échiffre. *Voyez* Échiffre.

Mur de clôture. *Mur* qui renferme une cour, un jardin, un parc, &c. Quand il sépare deux héritages, & qu'il vient à tomber, l'un des propriétaires peut (suivant la Coutume de Paris, article 209.) contraindre l'autre à contribuer pour l'édifier ou le réparer jusques à la hauteur de dix pieds, depuis le rez de chaussée au dessus de l'empattement de la fondation, compris le chaperon. A la campagne, celui qui fait rétablir un mur ne peut pas contraindre son voisin à payer sa part, s'il veut lui abandonner la propriété du mur, & la terre sur laquelle il est élevé. On peut cependant rentrer dans son premier droit, en remboursant la moitié dudit mur, & son fond. (Article 211 de la Coutume de Paris.)

Les plus simples *Murs* de clôture sont de moilon, ou de cailloux maçonnés avec de la bauge (*voyez* ce mot), ou de la terre grasse. Ceux de meilleure construction sont faits de chaînes de pierres de douze en douze pieds, & de deux à trois pieds de large, sur l'épaisseur qui est ordinairement de quinze à dix-huit pouces, & maçonnés avec moilon & mortier de chaux & de sable. Suivant la Coutume, ces *Murs* doivent avoir neuf pieds de haut sous chaperon.

Mur de douve. C'est le *Mur* de dedans d'un réservoir, qui est séparé du vrai *Mur* par un corroi de glaise de certaine largeur, & fondé sur des racinaux & des plateformes.

Mur de face. On appelle ainsi tous les *Murs* extérieurs d'une maison sur les rues, cours & jardins. Les *Murs de face* de devant & de derriere sont nommés *Antérieurs* & *Postérieurs*, & ceux des côtés *Latéraux*. On en fait de pierre de taille, de moilon, de brique, de grès & de cailloux. Les *Murs de face* sont toujours de gros *Murs*, de même que ceux de refend. (*Voyez* Mur de refend.)

Mur dégradé. C'est un *Mur* dont quelques moilons sont arrachés, & les petits blocages & le crêpi tombés en total ou en partie.

Mur de parpain. *Mur* dont les assises de pierre en traversent l'épaisseur, & qui sert pour les échiffres, & pour porter les cloisons, pans de bois, &c.

Mur de pignon. *Mur* qui finit en pointe, & où le comble va se terminer.

Mur de pierres seches. Espece de contremur qu'on met à sec & sans mortier, contre les terres, pour empêcher que l'humidité ne pourrisse le vrai *Mur*, comme on l'a pratiqué derriere l'orangerie de Versailles. Les pierrées & puisards sont faits ordinairement avec des *Contre-murs*. On en construit aussi dans le fond des puits, pour faciliter le passage de l'eau.

Mur de refend. *Mur* qui partage les appartemens. On appelle aussi *Murs de refend*, ceux qui séparent deux ou plusieurs maisons à un même propriétaire, & les *Murs* qui divisent des chapelles dans une Eglise.

Mur de terrasse. *Mur* qui soutient les terres d'une terrasse, & qui est d'une épaisseur proportionnée à sa hauteur, avec talut au dehors, & contreforts ou recoupemens en dedans.

Mur en aîles. *Mur* qui s'éleve depuis le dessus d'un *Mur* de clôture, & qui va en diminuant jusques au fond, sous l'entablement, ou plus bas, pour arcbouter le *Mur* de face, & le pignon d'un corps de logis, qui n'est pas appuyé d'un autre. Le *Mur en aîle* doit avoir, suivant la Cou-

tume, un pied de saillie au milieu de sa hauteur.

MUR EN DÉCHARGE. C'est un *Mur* dont le poids est soulagé par des arcades bandées d'espace en espace dans sa maçonnerie. Tel est le *Mur* circulaire de briques du Panthéon, à Rome.

MUR ENDUIT. *Mur* de maçonnerie, qui est ravalé de mortier, ou de plâtre, dressé avec la truelle.

MUR EN L'AIR. On appelle ainsi tout *Mur* qui ne porte pas de fond, mais à faux, comme sur un arc, ou une poutre en décharge, & qui est élevé sur un vuide pratiqué pour quelque sujétion en bâtissant, ou percé après coup. On donne encore le nom de *Mur en l'air*, à un *Mur* porté sur des étais pour une réfection par sous-œuvre.

MUR EN SURPLOMB, OU DEVERSÉ. *Mur* qui panche en dedans. On le nomme aussi *Mur forjetté*.

MUR EN TALUT. *Mur* qui a une inclinaison sensible pour arcbouter contre des terres, ou pour résister au courant des eaux.

MUR MITOYEN, OU MÉTOYEN. Ce *Mur*, qu'on appelle aussi *Mur commun*, est également situé sur les limites de deux héritages qu'il sépare, & il est bâti à frais communs de deux propriétaires. L'un d'eux peut bâtir contre ce *Mur*, & même le haußer, s'il a suffisamment d'épaisseur, en payant les charges à son voisin, c'est-à-dire de six toises l'une; & si cette épaisseur n'est pas suffisante, il lui est libre de le réédifier à ses dépens, & de prendre plus d'épaisseur de son côté. Malgré cette liberté que deux propriétaires ont sur un *Mur mitoyen*, il n'est point, dans l'art de bâtir, de parties si sujettes à contestation. Suivant la Coutume de Paris, les Maçons ne peuvent toucher à un *Mur mitoyen*, pour le démolir, percer & réédifier, sans y appeller les voisins qui y ont intérêt; ils jurent même, lorsqu'on les reçoit Maîtres, de ne démolir aucune chose commune entre voisins, à l'étage du rez de chaussée, *au droit du sol*, sans avoir reçu un alignement en bonne & dûe forme. En second lieu, un propriétaire d'un *Mur mitoyen* ne peut faire porter des poutres par ce *Mur*, sans y faire mettre des jambes parpaignes, ou des chaînes & corbeaux de pierres de taille, pour porter lesdites poutres. Il faut voir dans la Coutume de Paris, les différens articles qui regardent les *Murs mitoyens*. On les trouvera expliqués & commentés dans l'*Architect. moderne*, tom. 1. & dans les *Loix & Coutumes des Bâtimens*, &c. de M. *Desgodets*, publiés par M. *Goupi*, & la *Cout. de Paris*, par M. *Ferriere*, p. 169.

Les marques du *Mur mitoyen* sont des filets de maçonnerie des deux côtés, & le chaperon à deux égoûts. *Etienne Pasquier*, dans une lettre écrite à *Ramus*, dit que le mot *Mitoyen* vient de *mien* & *tien*.

On appelle *Mur non mitoyen*, ou *particulier*, celui qui n'appartient qu'à un propriétaire, & contre lequel un voisin peut faire bâtir en payant la moitié, tant dudit mur que de sa fondation, jusques à son héberge. (Voyez la *Coutume de Paris*, articles 194 & 214.)

MUR ORBE. *Mur* de maison fort haut, qui n'est percé d'aucune porte, ni d'aucune fenêtre, & où l'on en feint par des renfoncemens, ou par des naissances d'enduit & de crêpi, pour faire symmétrie avec d'autres qui leur sont respectives, ou seulement pour la décoration. On appelle ce *Mur*, *Mur orbe*, parce que le mot *orbe* signifie en latin (*orbus*) privé de lumiere.

MUR PENDANT, OU CORROMPU. *Mur* qui est en péril imminent. S'il est mitoyen, on peut (suivant la Coutume de Paris, article 205.) contraindre son voisin en Justice, pour le faire réédifier, en payant chacun sa part, suivant son héberge.

MUR PLANTÉ. *Mur* fondé sur un pilotage, ou sur une grille de charpente.

MUR SANS MOYEN. C'est, selon la Coutume de Paris, art. 200, un *Mur* de Maison seigneuriale, ou de Monastere, qui, par un privilege spécial, ne peut jamais devenir commun; ensorte que les propriétaires des biens qui sont contigus, ne peuvent bâtir qu'à une certaine distance.

MURER, v. act. C'est clorre de murailles un espace. C'est aussi fermer de maçonnerie une baye dans l'épaisseur d'un mur, ou seulement dans le tableau, ou dans l'embrasure.

MUSEAUX, f. m. pl. Les Menuisiers appellent ainsi les accoudoirs des hautes & basses stalles du chœur d'une Eglise; parce qu'anciennement on y sculptoit des musles, ou *Museaux* d'animaux, comme on en voit encore à quelques Eglises de France.

MUSÉE, f. m. Mot dérivé du grec *Mouse*, les Muses. C'étoit autrefois, dans Alexandrie, un hôtel où l'on entretenoit, aux dépens du public, les gens de lettres d'un mérite distingué.

MUTILER, v. act. C'est retrancher une partie d'un tout. On *Mutile* une corniche, un imposte, &c. en en retranchant la saillie. On dit qu'une statue est *Mutilée*, lorsqu'il lui manque quelque partie, comme à la plûpart des statues antiques qui ont été restaurées. Le Torse de Belvedere, & le Pasquin, à Rome, sont des statues *Mutilées* de tous leurs membres.

MUTULES, f. f. pl. Especes de modillons quarrés dans la corniche Dorique, qui répondent aux triglyphes, & d'où pendent ordinairement des gouttes ou clochettes. Selon *Vitruve*, on a mis des *Mutules* sous la corniche de cet Ordre, pour représenter le bout des jambes de force, qui sortent en dehors, courbées par l'extrêmité, de même qu'on a fait des triglyphes dans la frise de l'Ordre Dorique, pour marquer le bout des poutres ou solives, qui portent sur l'architrave. (*Architecture* de *Vitruve*, liv. IV. ch. II.) Après *Philander*, M. *Félibien* observe que les Architectes postérieurs à *Vitruve*, non seulement se sont servis de *Mutules* sous la corniche de l'Ordre Dorique, mais qu'ils en ont mis aussi dans l'Ordre Composite, qui tiennent du *Mutule* Dorique, & du modillon Corinthien, comme s'ils étoient composés de l'un & de l'autre. (*Principes d'Architecture*, &c. par M. *Félibien.*) On trouve dans un livre d'Architecture de *Sturm*, intitulé: *Officina ornatus Arch. perf.* planche I. une application des *Mutules* sur tous les Ordres, & des principes généraux pour les ordonner selon toutes les colonnes usitées dans chaque Ordre.

Le mot *Mutule*, vient du latin *Mutilare*, couper, retrancher, parce que les *Mutules* représentent les chevrons mutilés & coupés.

N

NACELLE, f. f. On appelle ainsi, dans les profils, un membre quelconque, creux en demi-ovale, que les Ouvriers nomment *Gorge*. On entend encore par *Nacelle*, la scotie. (*Voyez* Scotie.)

NAISSANCE, f. f. C'est l'endroit où un corbeau, une voûte, une poutre, ou quelque chose en un mot, commence à paroître.

Naissance de colonne. C'est la partie de la colonne qui joint le petit membre quarré en forme de listel, qui pose sur la base de la colonne & qui fait le commencement du fust. On la nomme aussi *Congé*. (*Voyez* ce mot.)

Naissance de voute. C'est le commencement de la courbure d'une voûte, formé par les retombées, ou premieres assises, qui peuvent subsister sans ceintre.

Naissances d'enduit. Ce sont, dans les enduits, certaines platebandes au circuit des croisées, & ailleurs, qui ne sont ordinairement distinguées que par du badigeon, des panneaux de crêpi ou d'enduit qu'elles entourent.

NAPPE D'EAU, f. f. Espece de cascade dont l'eau tombe en forme de *Nappe* mince, sur une ligne droite, (telle est celle qui est à la tête de l'allée d'eau, à Versailles) ou sur une ligne circulaire, comme le bord d'un bassin rond. Les plus belles *Nappes* sont celles qui sont les plus garnies, mais elles ne doivent pas tomber d'une grande hauteur, parce qu'elles

se déchirent. Pour éviter ce déchirement, on ne doit donner aux grandes *Nappes* que deux pouces d'eau par chaque pied courant, & un pouce aux petites *Nappes* des buffets & pyramides. Lorsqu'on n'a pas assez d'eau pour suivre ces proportions, on déchire la *Nappe :* ce qui se fait en pratiquant sur les bords de la coquille, ou de la coupe, des ressauts de pierre ou de plomb, de maniere que l'eau ne tombe que par lames ; & ces lames d'eau n'ont gueres moins d'agrément qu'une belle *Nappe*, quand elles sont bien ménagées.

NAVÉE, s. f. C'est le nom que donnent les Maçons à la charge d'un bateau de pierre de Saint-Leu, qui contient plus ou moins de tonneaux, selon la crûe ou décrûe de la riviere.

NAUMACHIE, s. f. C'étoit, chez les Anciens, un cirque entouré de siéges & de portiques, dont l'enfoncement, qui tenoit lieu d'arêne, étoit rempli d'eau par le moyen de tuyaux, & dans lequel on donnoit le spectacle d'un combat naval. Ce combat étoit sanglant. Dans la *Naumachie* de l'Empereur *Claudius*, élevée dans le lac Fucien, il y eut un combat de deux flotes, l'une de Sicile, & l'autre de Rhodes, chacune de cinquante galeres à trois ou quatre rangs de rameurs, contenant plusieurs milliers de combattans, parmi lesquels se trouvoient des hommes condamnés à mort. Le signal de ce combat fut donné par un Triton, sonnant d'un cornet, qui sortit du fond de l'eau, & qu'animoit une machine hydraulique. *Neron*, pour rendre le spectacle plus horrible, faisoit mettre dans ses *Naumachies* toutes sortes de monstres marins. Moins cruel & plus ambitieux, ou plus entreprenant, *Domitien* fit faire une *Naumachie* qui passe pour un des plus grands bâtimens qui ayent été construits. On creusa exprès un étang, qu'on entoura de portiques, d'une grandeur si prodigieuse, qu'on y rangeoit aisément des flotes entieres. On trouve la description de cette *Naumachie*, dans *Suétone*, (*Domitien*, ch. v.) & elle est représentée dans la sixiéme planche de l'*Essai historique d'Architecture* de *Fischer*. La premiere *Naumachie* fut construite par *Cesar*. Les apprêts qu'on fit pour cela piquerent tellement la curiosité du public, qu'on vit arriver, presque en même tems, un si grand nombre d'étrangers, qu'il fallut les loger sous des tentes. (Voyez *Suétone*, *Cesar*. ch. xxxix.) Le mot *Naumachie* vient du grec *Naus*, navire, & *Macho*, combat.

NAVRER, v. act. Terme de Jardinage. C'est faire une hoche, avec la serpette, à un échalas de treillage, quand il est tortu.

NEF, s. f. C'est, dans une Eglise, la premiere & la plus grande partie qui se présente en entrant par la principale porte, qui est destinée pour le peuple, & séparée du chœur par un jubé, ou par une simple clôture. Ce mot vient du latin *Navis*, vaisseau.

NERFS, s. m. pl. Ce sont les moulures des arcs doubleaux des croisées d'ogives, & formerets, qui séparent les pendentifs des voûtes gothiques.

NERVURES, s. f. pl. Ce sont, dans les feuillages des rinceaux d'ornement, les côtes élevées de chaque feuille, qui représentent les tiges des plantes naturelles. Ce sont aussi des moulures rondes sur le contour des consoles.

NEUDS. *Voyez* Noeuds.

NICHE, s. f. C'est un renfoncement pris dans l'épaisseur d'un mur, pour y placer une figure, ou une statue. Les grandes *Niches* servent pour les grouppes, & les petites pour les statues. Mais les *Niches* sont-elles un ornement en Architecture? Les Anciens le croyoient, & nous le pensons encore. Cependant il s'est élevé depuis peu une dispute sur ce sujet. Les uns ont cru que les *Niches* étoient d'un mauvais goût, & qu'une statue ainsi enchassée dans un enfoncement, ne faisoit pas un bel effet. Il y a peut-être quelque chose de vrai dans cette observation : mais ce n'est point ici le lieu de démêler ce vrai, & nous ne voulons rien hazarder dans notre ouvrage. Contentons-nous de notre remarque, & attendons en silence que les habiles gens se soient expliqués. Avertissons seulement, 1°. que les proportions des *Niches* doivent être relatives à celle de l'Ordre qui décore l'édifice, à la grandeur de la statue, & à l'étendue

de l'endroit où elle doit être pratiquée. 2°. Que plus les *Niches* sont élevées, plus les figures qu'elles contiennent doivent être petites. Ainsi les *Niches* doivent être plus hautes, à mesure qu'elles sont plus élevées. *Scamozzi* veut que cette hauteur soit deux fois & trois quarts de sa largeur. 3°. Lorsqu'il y a plusieurs *Niches* posées les unes sur les autres, l'espace qui reste entre deux, doit avoir au moins deux fois la largeur de la *Niche*. 4°. Enfin lorsque des bossages régnent dans une façade où il y a des *Niches*, c'est autour de la *Niche* que les bossages doivent être répétés, & non dans la *Niche* derriere la statue. On trouvera plusieurs modéles de *Niches* dans le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, pag. 168. & suivantes, de l'édition de 1750. (*Voyez* aussi l'*Essai sur l'Architecture*, & l'*Examen* de cet Essai.)

On appelle encore *Niche*, un enfoncement pratiqué dans une chambre où l'on place un lit ou un canapé. (*Voyez* Chambre en niche.)

Le mot *Niche* vient de l'Italien *Nicchio*, conque marine, parce que la statue y est renfermée comme dans une coquille.

Niche a cru. *Niche* qui, ne portant point sur un massif, prend naissance du rez de chaussée. Telles sont les deux *Niches* du porche du Panthéon, à Rome.

On appelle aussi *Niche à cru*, une *Niche* qui, dans une façade, porte immédiatement sur l'appui continu des croisées, sans plinthe. Il y a de ces *Niches* dans quelques Palais d'Italie.

Niche angulaire. C'est une *Niche* qui est prise dans une encoignure, & fermée par une trompe sur le coin. Il y a quatre de ces *Niches*, occupées par quatre statues de Prophétes, dans un vestibule au pied du grand escalier de l'Abbaye de Sainte Genevieve, à Paris, du dessein du P. *De Creil*, où l'on peut remarquer plusieurs pieces de trait, faites avec beaucoup d'art.

Niche d'Autel. *Niche* qui sert à la place d'un tableau, dans un rétable d'autel. Il y a dans l'Eglise de la Sorbonne, à Paris, une *Niche* à l'autel de la Vierge, du dessein de M. *Le Brun*, dans laquelle est la figure de marbre, faite par M. *Desjardins*, Sculpteur du Roi.

Niche de buste. Petit renfoncement où l'on place un buste. Il y a de ces *Niches* dans la cour de l'hôtel de la Vrilliere, à Paris.

Niche de rocaille. *Niche* revêtue de coquilles pour les grottes. Il y avoit de belles *Niches* de cette espece, à Versailles, & il y en a encore à Meudon.

Niche de treillage. C'est une *Niche* construite de barreaux de fer, & d'échalas, qui sert à orner quelque portique ou cabinet de treillage.

Niche en tabernacle. On appelle ainsi les grandes *Niches* qui sont décorées de chambranles, montans & consoles, avec frontons. Telles sont les *Niches* d'Ordre Dorique du dehors de l'Eglise de S. Pierre, & celles de Saint Jean de Latran, à Rome, qui peuvent être remplies par des grouppes. On voit aussi une *Niche* de cette espece dans l'Eglise des PP. Carmes déchaussés, à Paris, occupée par une figure de la Sainte Vierge, en marbre, faite par *Antoine Raggi*, dit *le Lombard*, d'après le modéle du Cavalier *Bernin*.

Niche en tour ronde. C'est une *Niche* qui est prise dans le dehors d'un mur circulaire, & dont la fermeture porte en saillie. De cette espece sont les grandes *Niches* du chevet & de la croisée du dehors de l'Eglise de Saint Pierre de Rome, & la fontaine de Saint Germain, rue des Cordeliers, à Paris.

On appelle *Niche en tour creuse*, celle qui fait l'effet contraire de la *Niche en tour ronde*.

Niche feinte. Renfoncement de peu de profondeur, où sont peintes, ou en bas-reliefs, une ou plusieurs figures. Il y a de ces *Niches* à la face latérale de l'hôtel de Carnavalet, au Marais, à Paris.

Niche quarrée. C'est un renfoncement dans un mur dont le plan & la fermeture sont quarrés, comme au Palais des Tuileries du côté du jardin.

Niche ronde. *Niche* ceintrée par son plan & sa fermeture. On voit des *Niches* de cette espece, fort régulieres, au portail du Louvre.

Niche rustique. *Niche* qui est avec bossages ou refends. Il y a de ces *Niches* au Palais du Luxembourg, à Paris.

NICOTEAUX. *Voyez* Pieces de tuile.

NILLES, f. f. pl. Petits pitons quarrés, de fer, qui, étant rivés aux croisillons & traverses, aussi de fer, des vitraux d'Eglise, retiennent avec des clavettes, ou petits coins, les panneaux de leurs formes.

NILS. *Voyez* Euripes.

NIVEAU, s. m. Instrument qui sert à tracer une ligne parallele à l'horizon, à poser horizontalement les assises de maçonnerie, à dresser un terrein, à régler les pentes, & à conduire les eaux. Il y a plusieurs sortes de *Niveaux ;* des *Niveaux d'eau, d'air, à pendule, à lunette, à pinnules*, &c. mais tous ces instrumens sont purement mathématiques, & on en trouve la description, la figure & la théorie dans le *Dictionnaire univ. de Mathém. & de Physique*, article *Niveau :* deux raisons qui nous dispensent de faire connoître ces différens *Niveaux*. Nous parlerons ici seulement de ceux qui appartiennent particulierement à l'art de bâtir. Disons auparavant qu'on appelle aussi *Niveau*, la ligne parallele à l'horizon. Ainsi on dit : *Poser de niveau*, *Araser de niveau*, &c. On dit encore qu'un parterre ou qu'une allée est de *Niveau*, quand elle est d'une égale hauteur dans toute son étendue. Et on nomme *Niveau de pente*, un terrein qui, sans ressauts, a une pente réglée dans sa longueur. On disoit autrefois *Liveau*, & les Italiens disent encore *Livello*, de *Libella*, diminutif de *Libra*, parce qu'un *Niveau* se pose horizontalement comme une balance, & qu'anciennement il en avoit la figure.

Niveau de Paveur. Longue régle, au milieu & sur l'épaisseur de laquelle est assemblée, à angles droits, une autre régle où est attaché au haut un cordeau avec un plomb qui pend sur une ligne de foi, tracée d'équerre à la grande régle, & qui marque, en couvrant exactement cette ligne, que la base est de *Niveau*.

Niveau de Poseur. *Niveau* composé de trois régles assemblées, qui forment un triangle isoscele & rectangle comme un A romain, & à l'angle du sommet duquel est attachée une corde où pend un plomb qui passe sur une ligne de foi, tracée d'équerre à la grande régle, & qui marque, en couvrant exactement cette ligne, que la ligne est de *Niveau*.

NIVELER, v. act. C'est, avec un niveau, chercher une ligne parallele à l'horizon, en une ou plusieurs stations, pour connoître & régler les pentes, dresser de niveau un terrein, & conduire les eaux. *Niveleur* est celui qui *nivele*.

NIVELLEMENT, s. m. C'est l'opération qu'on fait avec un niveau, pour connoître la hauteur d'un lieu à l'égard d'un autre. (*Voyez* les régles du *Nivellement*, dans le *Dictionnaire univ. de Mathémat. & de Physique*, à l'article compris sous ce terme.)

NŒUDS, s. m. pl. Ce sont des défauts dans le bois d'assemblage, parce qu'ils coupent la piece lorsqu'ils sont viciés, & des beautés dans le bois de placage, parce qu'ils en font la variété. Tels sont les *Nœuds* du noyer de Grenoble.

Noeuds de marbre. Ce sont des duretés par veines ou taches, dans les marbres. On appelle *Emeril*, les *Nœuds* de couleur de cendre dans le marbre blanc. Ils sont très-difficiles à travailler. Les Ouvriers donnent le nom de *clous* aux *Nœuds* des autres marbres.

Noeuds de Serrurerie. Ce sont les différentes divisions qui se font dans les charnieres de fiches ou couplets, de portes ou fenêtres, par où le clou ou la rivure passent. Il y a des fiches à deux, à trois & à quatre *Nœuds*.

NOIR. *Voyez* Couleurs.

NONCIATION, s. f. *on ajoûte* de nouvel oeuvre. C'est un acte par lequel on dénonce à celui qui fait élever un bâtiment, ou aux ouvriers qui y travaillent, qu'ils ayent à cesser jusques à ce qu'il en ait été ordonné par Justice. Nous tenons cette coutume des Romains. Lorsque quelqu'un faisoit une entreprise, soit en élevant ou en démolissant sa maison, le voisin qui s'en trouvoit incommodé signifioit aux ouvriers qu'il y mettoit empêchement. Il ne falloit point pour cela avoir la permission du Préteur ; & l'exploit qui contenoit cette *Nonciation* étoit valable, pourvû qu'il fut donné dans le lieu même où les ouvriers travailloient, & à des personnes qui pussent en avertir le propriétaire. Si, malgré cette défense, il

il vouloit continuer, il étoit obligé, après cet acte, de donner une caution suffisante, qui répondoit pour le propriétaire qu'on remettroit les choses en état si la Justice l'ordonnoit ainsi : ce qui devoit se terminer dans trois mois.

Mais si l'entreprise intéressoit le public, tous les citoyens, indistinctement, pouvoient user de la *Nonciation*. En France, dans un pareil cas, on en donne avis au Voyer. (*Voyez* VOYER.)

NOQUETS, s. m. pl. Petits morceaux de plomb quarrés, qui sont pliés & attachés aux jouées des lucarnes & sur les lattis des couvertures d'ardoise.

NOUE, s. f. C'est l'endroit où deux combles se joignent en angle rentrant, & qui fait l'effet contraire de l'arestier. On appelle *Noue corniere*, la *Noue* où les couvertures de deux corps de logis se joignent.

Noue est aussi le nom d'une espece de tuile en demi-canal, pour égouter l'eau. Quelquefois les Couvreurs employent, au lieu de *Noues*, des tuiles hachées qu'ils taillent exprès à coups de martelets.

NOUE DE PLOMB. C'est une table de plomb au droit du tranchis, & de toute la longueur de la *Noue* d'un comble d'ardoise.

NOULETS, s. m. pl. Ce sont les petits chevrons qui forment les chevalets & les *Noues*, ou angles rentrans, par lesquels une lucarne se joint au comble, & qui forment la fourchette.

NOYAU, s. m. C'est la maçonnerie qui sert de grossiere ébauche pour former une figure de plâtre ou de stuc. On la nomme aussi *Ame*. Selon M. *Félibien*, les anciens faisoient les *Noyauxd* es figures avec de la terre à potier, composée de bourre & de fiente de cheval, bien battues ensemble. Cela se pratique encore aujourd'hui, principalement pour les figures de bronze, parce que la terre résiste mieux à la force & à la violence de ce métal fondu que toute autre matiere. Mais pour les figures moyennes, & pour celles qu'on a à jetter ou en or, ou en argent, on se sert de plâtre bien battu, avec lequel on mêle de la brique pilée & bien sassée, qu'on employe ainsi. On prend les premieres assises du moule, remplies des épaisseurs de cire qu'on assemble de bas en haut, sur une grille de fer plus large de trois ou quatre pouces que la base de la figure. Cet assemblage se fait autour de la barre qui doit soutenir le *Noyau*. On serre ensuite fortement ces épaisseurs de cire, avec des cordes, de peur que les pieces ne se détachent, & on verse du plâtre détrempé bien clair, & mêlé avec de la brique battue & sassée, si-tôt qu'on a disposé la premiere assise du creux. Cette premiere assise étant remplie, on éleve la seconde, que l'on remplit de même. C'est ainsi qu'on continue, d'assise en assise, à élever toutes les pieces du moule, & à former le *Noyau*. Quand le creux est rempli, on défait toutes les parties du moule, en commençant par le haut, & alors on voit la figure de cire toute entiere, qui couvre le *Noyau* qui est dedans. (Voyez les *Principes d'Architecture*, de *Félibien*, &c. liv. II. ch. V.)

Noyau est aussi le nom de toute saillie brute, & particulierement de celle de brique, dont les moulures lisses doivent être traînées au calibre, & les ornemens postiches scellés. Les Italiens appellent *Ossatura*, l'un & l'autre des *Noyaux* qui ont fait le sujet de cet article.

NOYAU DE BOIS. Piece de bois qui, posée àplomb, reçoit dans ses mortaises le tenon des marches d'un escalier de bois, & dans laquelle sont assemblés les limons & appuis des escaliers à deux ou à quatre *Noyaux*. (*Voyez* ci-après NOYAUX D'ESCALIER.)

On appelle *Noyau de fond*, celui qui porte depuis le rez de chaussée jusques au dernier étage; *Noyau suspendu*, celui qui est coupé au dessous des paliers & rampes de chaque étage; & *Noyau à corde*, celui qui est taillé d'une grosse moulure en maniere de corde, pour conduire la main. C'est de cette derniere façon qu'on les faisoit autrefois.

NOYAU D'ESCALIER. C'est un cylindre de pierre qui porte de fond, & qui est formé par le bout des marches gironnées d'un escalier à vis. On appelle *Noyau creux*, celui qui, étant d'un diametre suffisant, a un puisard dans le milieu, & qui

retient, par encastrement, les colets des marches. Tel est le *Noyau* des escaliers de l'Eglise de Saint Louis des Invalides, à Paris. On donne encore le nom de *Noyau creux*, à un *Noyau* fait en maniere de mur circulaire, & percé d'arcades & de croisées, pour donner du jour. Ce *Noyau* est pratiqué aux escaliers en limace de l'Eglise de Saint Pierre de Rome, & à l'escalier du château de Chambor.

Il y a encore de ces *Noyaux* qui sont quarrés, & qui servent aux escaliers en arc de cloître, à lunettes, & à repos. Tel est le *Noyau* du bout de l'aîle du château de Versailles, appellée l'*aîle des Princes*, située du côté de l'orangerie. *Vitruve* appelle aussi *Noyau de plancher*, une couche de mortier de six doigts d'épaisseur, faite de chaux avec deux fois autant de ciment, qu'on met sur un plancher avant que d'y mettre le pavé. (*Vitruve*, liv. II. ch. I.)

NUD, s. m. C'est une surface à laquelle on doit avoir égard pour déterminer les saillies. On dit le *Nud d'un mur*, pour dire la surface d'un mur qui sert de champ aux saillies.

NYMPHÉE, s. f. Terme dérivé de Nymphe, une épousée. C'étoit, chez les Anciens, une salle publique, superbement décorée, qu'on louoit pour y faire des nôces. Quelques Auteurs pensent que *Nymphée* étoit une grotte ornée de statues de Nymphes, avec des jets d'eau. D'autres sont d'avis que c'étoit un bain public, & qu'on a dit *Nymphée* par corruption, au lieu de *Lymphée*, dérivé du latin *Lympha*, eau.



O

OBÉLISQUE, s. m. Espece de pyramide quadrangulaire, longue & étroite, qui est ordinairement d'une seule pierre, & qu'on éleve dans une place pour y servir d'ornement. La proportion de la hauteur à la largeur, est presque la même en tous les *Obélisques*. Cette proportion est telle: leur hauteur est de neuf parties ou neuf parties & demie, & quelquefois dix de leur grosseur, par le bas; par le haut, la largeur n'est jamais moindre de la moitié, ni plus grande que les trois quarts de celle d'en-bas; & on place un ornement sur sa pointe, qui est émoussée. La plûpart des *Obélisques* antiques sont de granit, ou de pierre Thébaïque. Ils sont remplis de tous côtés de caractères hyéroglyphiques. Les Prêtres Egyptiens les appelloient *doigts du soleil*, parce qu'ils servoient de style pour marquer les heures sur la terre. L'*Obélisque* du Champ de Mars, à Rome, par exemple, servoit à cet usage, par le moyen d'un cadran horizontal, tracé sur un pavé poli. C'est aux Rois d'Égypte, nommés *Pharaon*, que cette invention est dûe. Aussi les Arabes appelloient les *Obélisques*, *Muselets Pharaon*, c'est-à-dire *les Aiguilles de Pharaon*. Le premier *Obélisque* fut élevé l'an 2604 de la création du monde, par les ordres du Roi *Manusbar*, ou Seigneur de Memphis. *Sothis* son fils, & son successeur au thrône, en fit dresser douze dans la ville d'Héliopolis, dont il en reste encore un près des ruines de cette ville. Il est au milieu d'un grand réservoir, & tout enrichi d'emblêmes hiéroglyphiques. Sur ce que la gravure de cet *Obélisque* est grossiere, quelques Auteurs ne croyent pas qu'il soit du nombre de ceux que *Sothis* avoit fait ériger, parce qu'ils étoient travaillés avec plus de soin. Mais on convient unanimement que cet *Obélisque* est un des huit dont il est parlé dans l'*Histoire naturelle* de *Pline*, qui avoient été élevés, à ce qu'il dit, dans la ville du Soleil, & dont chacun avoit quarante-huit coudées de haut. Et comme quatre de ces *Obélisques* sont de *Sothis*, & les quatre autres de *Ramassès*, sous le regne duquel on prit la ville de Troye, le premier *Obélisque* dont nous parlons, peut

bien être attribué à *Sothis*. Cependant laissons là cette discussion, que nous ne voulons ni ne devons approfondir, & continuons notre histoire.

Après l'érection de ces *Obélisques*, il se passa un tems considérable sans qu'on fit attention à ces sortes de monumens. Enfin en 2031, le Roi *Marrès*, ou *Vafres*, en fit dresser un tout nud, qui fut ensuite transporté à Rome, & placé dans le mausolée, par ordre de l'Empereur *Claude*. En 3300, le Roi *Nectabanus* fit élever à Memphis un autre *Obélisque*, que *Ptolomée Philadelphe* fit transporter à Alexandrie dans le temple d'Arsinoé. Dans la suite des tems, les *Obélisques* furent si multipliés, que presque toutes les places en étoient décorées. Non seulement des Rois & des Princes, mais même des Prêtres & des personnes riches, en faisoient élever, les uns de trente, les autres de soixante & dix pieds de haut, & même de cent quarante. Cette passion pour les *Obélisques* tiroit son origine de la grande dévotion que les Egyptiens avoient pour le culte du Soleil, auquel ces monumens étoient consacrés. On distinguoit les *Obélisques* des Prêtres par des emblêmes & des caractères hiéroglyphiques très-superstitieux, & enveloppant des mystères de l'idolâtrie. Leur matiere étoit d'un marbre plus pur que le porphyre, & presque aussi difficile à rompre que le diamant; marqueté d'un rouge fort éclatant, de violet, de bleu, de noir, & de petites taches de crystal, ce marbre figuroit l'action du soleil sur les quatre élémens, à ce que disoient les Egyptiens, qui admiroient ce mêlange. Le rouge marquoit le feu; la couleur de crystal, l'air; le bleu, l'eau; & le noir, la terre. Tel étoit l'*Obélisque* qu'*Héliogabale* fit transporter de Syrie à Rome, & un autre que les Phéniciens avoient consacrés au Soleil. Il y avoit autrefois, près de l'ancien palais d'Alexandrie, deux *Obélisques* longs de cent pieds, & larges de huit, qui étoient tout d'une piece, taillés d'un marbre Thébain, jaspé de plusieurs couleurs. De ces *Obélisques*, l'un est gâté, & l'autre, qui est entier, est enfoncé profondément dans la terre. A Rome, il y a des *Obélisques* qui ont des caractères hiéroglyphiques, comme ceux de S. Jean de Latran, & de la Porte du peuple; d'autres qui sont simples, avec quelques inscriptions, semblables à celui qu'*Auguste* consacra au Soleil, & fit élever dans le cirque. Cet *Obélisque* a été transporté, par *Dominique Fontana*, sous *Sixte* V. dans la place de Saint Pierre du Vatican, à Rome. Il a huit pieds de large de base sur douze toises de haut.

On verroit sans doute plus d'*Obélisques* à Rome, où les Empereurs Romains les faisoient porter d'Egypte, si *Cambyses*, en s'emparant de ce pays, n'eût détruit tous ceux qu'il trouva, & banni ou tué les Prêtres qui pouvoient seuls expliquer les caractères hiéroglyphiques que l'on y voyoit.

On a encore un très-bel *Obélisque* à Arles en Provence, élevé dans la place de l'Hôtel de ville. Il fut, pendant plusieurs siécles, enseveli sous les murailles de cette ville, près le Rhône. *Charles* IX, en y passant, ordonna qu'on le déterrât; mais les difficultés qu'on trouva dans ce travail le firent abandonner; & ce ne fut qu'en 1675, que les habitans d'Arles vinrent enfin à bout de surmonter tous les obstacles, par les conseils de M. *Peitret*, Architecte de la ville, qui eut la plus grande part à cette belle entreprise. Cet *Obélisque*, qui est tout d'une piece, fut élevé le 20 du mois de Mars de l'année 1676. Il est porté par quatre lions; (parce que la ville d'Arles a pour armes un lion d'or, accroupi sur ses jambes de derriere, avec cette légende: *Ab ira Leonis*.) Sa hauteur est de cinquante-deux pieds, & sa base de sept de diametre. Il y a sur sa pointe un globe de bronze azuré, chargé de trois fleurs de lys, & sur ce globe est un soleil, qui est l'emblême du Roi de France.

La grandeur extraordinaire de ces *Obélisques* a fait croire à plusieurs personnes qu'ils avoient été faits par fusion, & par impastation: c'est une erreur, puisqu'on voit de ces pierres taillées dans les carrieres d'Egypte, qui n'y sont restées qu'à cause de la difficulté qu'il y avoit à les transporter. On rapporte que les Egyptiens, pour tirer leurs *Obélisques* des mi-

nes, creusoient un fossé, depuis l'*Obélisque* déja taillé, jusques au Nil. Là étoient deux vaisseaux chargés d'autant de pierres qu'il en falloit pour faire deux fois la pesanteur de cet *Obélisque :* on faisoit enfoncer ces vaisseaux au-dessous de l'*Obélisque*, qui étoit suspendu des deux côtés du fossé; & en déchargeant insensiblement les pierres, jusques à ce qu'elles fussent en équilibre avec l'*Obélisque*, on les transportoit de cette sorte du fossé dans le Nil, & du Nil au lieu où l'on devoit l'élever. Cela suppose que la carriere d'où on les tiroit, n'étoit pas éloignée du Nil. Elle étoit située en effet, près de la ville de Thebes & des montagnes qui s'étendent vers le midi de l'Ethiopie, & les cataractes du Nil. Ainsi quand on trouve des *Obélisques* d'un autre marbre que celui de cette carriere, on peut croire qu'ils n'étoient point de la façon des Egyptiens.

Le mot *Obélisque* vient du grec *Obelos*, une broche, à cause du rapport qu'a l'*Obélisque* avec cette sorte de broche dont les Prêtres payens se servoient dans leurs sacrifices, pour rôtir la chair des victimes.

OBÉLISQUE D'EAU. Espece de pyramide à jour, & à trois ou quatre faces, posée sur un piédestal, laquelle a ses encoignures de métal doré, & dont le nud des faces paroît d'un crystal liquide, par le moyen de nappes d'eau à divers étages. Tels sont les quatre *Obélisques* de l'arc de triomphe d'eau, à Versailles.

OBSERVATOIRE, s. m. Bâtiment en forme de tour, élevé sur une éminence, & couvert d'une terrasse, où l'on fait des observations d'astronomie, & des expériences de physique. Un des plus beaux *Observatoires* de l'Europe est celui de Paris, situé à l'extrêmité du fauxbourg S. Jacques, bâti sur les desseins de M. *Perrault*. On en trouve la description, les plans & les élévations, dans l'*Architecture Françoise*, par M. *Blondel*, tom. II. Les autres *Observatoires* de l'Europe sont représentés dans l'*Atlas cœlestis*, (grand *in-folio*) de *Doppelmeyer*.

OCRE. *Voyez* COULEURS.

OCTOSTYLE, s. m. Ordonnance de huit colonnes disposées sur une ligne droite, comme le temple pseudodiptere de *Vitruve*, & le portique du Panthéon, à Rome; ou sur une ligne circulaire, comme le monoptere rond du temple d'Apollon Pythien, à Delphes, & toute autre tour de dôme, ayant huit colonnes en son pourtour. Le mot *Octostyle* est dérivé de deux mots grecs, dont l'un signifie *huit*, & l'autre *colonne*.

ODÉE, s. m. Mot dérivé du mot grec *ode*, chant. C'étoit, chez les anciens, un lieu destiné pour la répétition de la musique qui devoit être chantée sur le théâtre : c'est la signification que donne *Suidas* de ce terme. Le scholiaste *Aristophane* veut au contraire que l'*Odée* fût destiné à la répétition des vers. *Plutarque*, dans la vie de *Péricles*, à qui l'on doit le premier *Odée*, dit que ce bâtiment étoit fait pour y placer ceux qui entendoient les musiciens qui disputoient du prix. Selon cet auteur & *Vitruve*, ce bâtiment étoit une espece de théâtre couvert en pointe de mâts & d'antennes de navires, que *Péricles* avoit pris sur les Perses, & entouré de siéges & de colonnes. On a recherché pendant long-tems l'origine de cette forme, sans pouvoir la découvrir. De sorte que le Poëte *Cratinus* ayant remarqué que la tête de *Péricles* étoit extrêmement pointue, dit que *Péricles* avoit fait l'*Odée* à sa tête. Ce bâtiment fut brûlé pendant la guerre Mithridatique, & ensuite rebâti par le Roi *Ariobarzanes*.

ŒIL, s. m. Nom général qu'on donne à toute fenêtre ronde, prise dans un fronton, un Attique, ou dans les reins d'une voûte, comme il y en a, par exemple, aux deux berceaux de la grande salle du Palais, à Paris.

Oeil de bœuf. Petit jour, pris dans une couverture, pour éclairer un grenier ou un faux comble, fait de plomb ou de poterie. On appelle encore *Oeil de bœuf*, les petites lucarnes d'un dôme, telles qu'il y en a, par exemple, à celui de S. Pierre de Rome, qui en a quarante-huit en trois rangs.

Oeil de dôme. C'est l'ouverture qui est au haut de la coupe d'un dôme, comme au Panthéon, à Rome, & qu'on couvre

le plus souvent d'une lanterne, ainsi que la plûpart des dômes.

Oeil de volute. C'est le petit cercle du milieu de la volute Ionique, où l'on marque les treize centres pour en décrire les circonvolutions.

OEIL DE PONT. Terme d'Architecture hydraulique. Nom qu'on donne à de certaines ouvertures rondes au dessus des piles, & dans les reins des arches d'un pont, qu'on fait autant pour rendre l'ouvrage léger, que pour faciliter le passage des grosses eaux, telles qu'il y en a, par exemple, au pont neuf de la ville de Toulouse, & à ceux que *Michel-Ange* a bâti sur l'*Arno*, à Florence.

ŒUVRE, s. m. Ce terme a plusieurs significations dans l'art de bâtir. *Mettre en œuvre*, c'est employer quelque matiere pour lui donner une forme, & la poser en place. *Dans œuvre*, & *Hors d'œuvre*, c'est prendre des mesures du dedans & du dehors d'un bâtiment. *Sous œuvre*; on dit reprendre un bâtiment *sous œuvre*, quand on le rebâtit par le pied. *Hors d'œuvre*, on dit qu'un cabinet, qu'un escalier, ou qu'une galerie est *hors d'œuvre*, quand elle n'est attachée que par un de ses côtés à un corps de logis.

ŒUVRE D'ÉGLISE, s. f. C'est, dans la nef d'une Eglise, un banc où s'asseoient les Marguilliers, & qui a au devant un coffre ou table sur laquelle on expose les réliques. Ce banc est ordinairement adossé contre une cloison à jour, avec aîles aux côtés, qui portent un dais ou chapiteau; & le tout est enrichi d'Architecture & de Sculpture. L'*Œuvre* de Saint Germain l'Auxerrois, est une des plus belles de Paris.

OFFICE, s. m. On comprend sous ce nom toutes les pieces du département de la bouche, comme les cuisines, garde-manger, dépense, sommellerie, salle du commun, &c. Mais on appelle particulierement *Office* une piece près de la salle à manger, où l'on renferme tout ce qui dépend du service de la table & du dessert. La meilleure situation des *Offices* est à l'extrêmité des aîles du bâtiment sur la rue, supposé que le terrein ne soit pas extrêmement grand, c'est-à-dire que l'aîle ne soit pas trop longue, car il faudroit alors faire une cour pour les cuisines & les *Offices*, où on les disposeroit à volonté. Une chose absolument à éviter, dans leur distribution, c'est de les mettre dessous le corps de logis, à moins qu'on n'ait point d'autres endroits pour les placer. Nous renvoyons, pour les modéles figurés de cette distribution, au *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, édit. de 1750. pages 196, 210 & 220.

OGIVES, s. f. pl. Ce sont des arcs ou branches qui, dans les voûtes gothiques, se croisent diagonalement à la clef, & font ce qu'on appelle *Croisée d'ogives*. Il y a des *Ogives rondes*, & des *Ogives quarrées*. On voit de ces dernieres dans la cathédrale d'Angers, & des autres dans presque toutes les anciennes Eglises.

OLIVE, s. f. Ornement de sculpture, qui se taille sur les astragales & sur les baguettes, comme des grains oblongs, enfilés en maniere de chapelet.

ONGLET. *Voyez* ASSEMBLAGE EN ONGLET.

OR, s. m. C'est le plus précieux des métaux qui, réduit en feuilles, & appliqué sur plusieurs couches de couleur, sert à décorer ou enrichir les dedans & les dehors des bâtimens. On appelle *Or mat*, l'*Or* qui, étant mis en œuvre, n'est pas poli; *Or bruni*, celui qui est poli avec la dent de loup, pour détacher les ornemens de leur fond; *Or sculpté*, celui dont le blanc a été gravé de rinceaux & d'ornemens de sculpture; *Or repassé*, celui qu'on est obligé de repasser avec du vermeil au pinceau, dans les creux de sculpture, ou pour cacher les défauts de l'*Or*, ou encore pour lui donner un plus bel œil; *Or bretelé*, celui dont le blanc a été haché de petites bretelures; *Or de mosaïque*, celui qui, dans un panneau, est partagé par petits carreaux ou losanges, ombrés en partie de brun, pour paroître de relief; & *Or rougeâtre*, ou *verdâtre*, celui qui est glacé de rouge ou de verd, pour distinguer les bas-reliefs & ornemens de leur fond.

Il y a encore de l'*Or à l'huile*, qui est de l'*Or* en feuilles, appliqué sur de l'*Or couleur*, aux ouvrages de dehors, pour mieux résister aux injures du tems, & qui

demeure mat; de l'*Or moulu*, dont on dore au feu le cuivre & le bronze; & de l'*Or en coquille*, qui est une poudre d'*Or* détrempée avec de la gomme, & dont on ne fait usage que pour les desseins. (Voyez les *Principes d'Architecture, de Sculpture*, &c. par *M. Félibien*, liv. I. ch. XXII.)

ORANGERIE, f. f. C'est un bâtiment, dans les grands jardins, qui sert, en hyver, à préserver du froid les orangers, & en général toutes les plantes exotiques. Sa forme la plus ordinaire est celle d'un grand sallon, ou plûtôt d'une galerie, dont le côté de l'entrée est exposé au midi, & qui n'a point d'ouvertures du côté du nord; & afin que le froid ne puisse pas pénétrer de ce côté, il y a de petits appartemens. Ces appartemens peuvent même servir à échauffer l'*Orangerie*, sans y faire du feu; & cela en y faisant passer des tuyaux de poële, ou en pratiquant un poële dans l'ouverture du mur mitoyen aux appartemens & à l'*Orangerie*. Une des plus magnifiques *Orangeries* qui ait été bâtie, est celle de Versailles, avec aîles en retour, & décorée d'un Ordre Toscan.

On appelle aussi *Orangerie*, le parterre où l'on expose les orangers pendant la belle saison.

ORATOIRE, f. m. C'est, dans une grande maison, près de la chambre à coucher, un cabinet de retraite, accompagné ordinairement d'un petit autel, & d'un priedieu. On a commencé à appeller *Oratoire*, les petites chapelles jointes aux Monasteres, où les Moines faisoient leurs prieres avant qu'ils eussent des Eglises.

ORCHESTRE, f. m. On prononce *Orquestre*. Quoique ce terme soit dérivé du grec *Orcheomai*, qui signifie sauter, danser, c'est le lieu où l'on place la symphonie dans les salles de spectacle, qui est un retranchement au devant du théâtre. Chez les Grecs, l'*Orchestre* étoit le lieu le plus bas du théâtre: sa forme étoit celle d'un demi-cercle enfermé au milieu, entouré de degrés, & destiné à y danser les ballets; d'où on a tiré son nom *Orchestre*.

ORDONNANCE, f. f. On entend par ce terme la composition d'un bâtiment, & la disposition de ses parties. (*Voyez* DISTRIBUTION.) On appelle aussi *Ordonnance*, l'arrangement & la disposition des parties qui composent les cinq Ordres d'Architecture. On dit: cette *Ordonnance* est rustique, solide ou élégante, lorsque les principaux membres qui composent sa décoration, sont imités des Ordres Toscan, Dorique, Corinthien, &c. (*Voyez* ORDRE.)

ORDRE, f. m. C'est un arrangement régulier de parties saillantes, dont la colonne est la principale, pour composer un bel ensemble. Un *Ordre* parfait a trois parties principales, qui sont le piédestal, la colonne, & l'entablement. Cependant, suivant que les circonstances le demandent, on fait des colonnes sans piédestal, & on y substitue un plinthe. Cela n'empêche pas qu'on ne dise qu'un bâtiment est construit selon un tel ou tel Ordre, quoiqu'il n'y ait point de colonnes, pourvû que sa hauteur & ses membres soient proportionnés aux régles de cet Ordre. L. C. *Sturm* prétend qu'il n'y a eu d'abord que deux *Ordres*, dont le Roi *Salomon* a fait usage du plus beau pour son temple, & de l'autre pour son palais, & que les Corinthiens se sont ensuite appropriés le premier, & les Doriens le second; qu'après cela on en a inventé un qui tient le milieu entre ces deux *Ordres*, & qu'on appelle *Ionien*; que les peuples Toscans, en Italie, ont contrefait l'*Ordre* Dorique, quoique d'une maniere plus simple & plus massive, & que c'est de là que s'est formé l'*Ordre* Toscan. Ces quatre *Ordres*, le Toscan, le Dorique, l'Ionique & le Corinthien, sont les seuls que les Grecs ayent connu: aussi *Vitruve* ne parle point de cinquiéme *Ordre*. Les Romains ont enfin composé un nouvel *Ordre* de l'Ionique & du Corinthien, qu'on appelle communément le *Romain*, ou le *Composite*. *Louis* XIV. avoit promis une récompense considérable à celui qui inventeroit un sixiéme *Ordre*. Cette promesse mit toutes les imaginations en feu; mais quoiqu'on se soit donné beaucoup de peine, on n'a rien découvert, selon M. *Blondel*, qui mérite l'approbation des connoisseurs. (*Voyez* son *Cours d'Archi-*

tecture, Part. III. liv. II. ch. II.) Car ou l'on a avancé des absurdités qu'on ne sçauroit admettre dans l'Architecture, ou l'on n'a rien présenté qui ne fut déja compris dans les quatre *Ordres* décrits par *Vitruve*, & qui n'appartînt à l'*Ordre* composé, dont les Romains ont donné le premier exemple. Cela devoit être, selon *Vilalpande*, puisqu'on avoit voulu trouver un *Ordre* plus beau que le Corinthien, qui, selon lui, vient de Dieu immédiatement. Prenant sa pieuse conjecture pour une vérité, *Sturm*, dans la recherche qu'il a faite d'un nouvel *Ordre*, en a trouvé un inférieur au Romain & au Corinthien, mais plus beau que l'Ionique. (*Voyez* ORDRE ALLEMAND.)

Parmi les Architectes Italiens, *Vignole*, *Palladio*, & *Scamozzi*, se sont particulierement distingués à faciliter l'usage des *Ordres*. *Vignole* sur-tout, a rendu cet usage beaucoup plus facile qu'il n'étoit avant lui, par une régle générale, qui sert à déterminer toutes les parties des colonnes. Cette régle est telle : le piédestal est toujours le tiers, & l'entablement le quart de toute la colonne. Ainsi en divisant l'endroit où l'on veut mettre la colonne, en dix-neuf parties égales, on en donne quatre au piédestal, douze à la colonne, & trois à l'entablement. Si l'on ne veut point de piédestal, on divise cet endroit en cinq parties, dont on donne une à l'entablement, & quatre à la colonne. C'est à cause de cette division facile que la plûpart des ouvriers suivent les régles de cet Architecte. Mais sur quoi sont-elles fondées ? *Voyez* ARCHITECTURE.

Palladio est, de tous les Architectes, celui qui a le mieux sçu joindre les membres des *Ordres* ; & *Scamozzi* est singulierement estimé par la proportion qu'il leur a donné. *Nicolas Goldman*, dans son Traité *De Stylometris*, & dans ses *Institutions d'Architecture*, a tâché de remplir ces trois objets. M. *Perrault* a donné un très-bel ouvrage sur les *Ordres*, intitulé : *Ordonnance des cinq especes de colonnes*. Roland-Fréard *De Chambray*, Charles-Philippe *Dieussart*, François *Blondel*, & *Seyler*, ont publié des éclaircissemens sur les cinq *Ordres*. (L'ouvrage de ce dernier auteur peu connu est intitulé : *Parallelismus Architectorum celebriorum*.) Il nous reste à décrire les *Ordres* en particulier, que nous avons considérés jusqu'ici sous un point de vûe général. C'est ce que nous allons faire dans les articles suivans, en allant du simple au composé.

Ordre Toscan. C'est le premier, le plus simple & le plus solide de tous les *Ordres* ; la hauteur de sa colonne est de sept diametres, pris par le bas. Cette solidité ne comporte ni sculpture, ni autre ornement ; aussi son chapiteau & sa base ont peu de moulures, & son piédestal qui est fort simple, n'a qu'un module de hauteur. On n'employe cet *Ordre* qu'aux bâtimens qui demandent beaucoup de solidité, comme sont les portes des forteresses, des ponts, des arsenaux, des maisons de force, &c. On garnit souvent ses colonnes de bossages, ou de pierres entrecoupées, qui sont ou piquées également par-tout, ou trouées comme des pierres rongées, ou du bois vermiculaire, qu'on appelle *rustique vermiculé*. Mais cet usage n'est pas approuvé par tous les Architectes.

L'*Ordre* dont nous venons de parler, est de l'invention des Latins. On le nomme *Toscan*, parce qu'il a pris son origine dans la Toscane.

Ordre Dorique. Cet *Ordre* est plus ancien que l'*Ordre* Toscan, quoiqu'on le place le second, parce qu'il est plus délicat, & en quelque façon plus composé que celui-ci. *Vitruve* rapporte, dans son *Architecture*, liv. IV. ch. III. que *Dorus*, Roi d'Achaïe, s'en est servi le premier pour un temple qu'il éleva à Argos en l'honneur de Junon ; mais on n'y avoit observé qu'une mesure arbitraire. Les Athéniens ayant voulu employer cet *Ordre* dans un temple qu'ils consacrerent à Apollon, crurent que le rapport de la hauteur d'un homme à la longueur de son pied, étoit la proportion la plus convenable. Or la longueur du pied d'un homme étant la sixiéme partie de sa hauteur, on donna à la colonne de cet *Ordre* six de ses diametres. *Sturm* croit que cet *Ordre* étoit au palais du Roi *Salomon*.

Et le P. *Vilalpande*, qui le trouve trop beau pour en faire honneur aux hommes, croit qu'il vient immédiatement de Dieu. Il allegue, pour appuyer son sentiment, diverses raisons que les curieux de ces sortes d'origine trouveront dans son *Commentaire sur le Prophéte Ezéchiel*, tom. 3. Mais sans nous arrêter à ces recherches inutiles, fixons le caractère de l'*Ordre Dorique*.

La hauteur de la colonne est de huit diametres; elle n'a aucun ornement, ni dans son chapiteau, ni dans sa base. Et la frise est ornée de triglyphes & de métopes.

Les Architectes ont toujours trouvé de grandes difficultés sur la division exacte qu'on doit observer dans cet *Ordre*, parce que l'axe de la colonne doit l'être en même tems du triglyphe qui est au dessus, & que les entre-triglyphes ou métopes doivent toujours former un quarré exact. Ces circonstances leur ont paru souvent impossibles dans tous les entre-colonnemens, & sur-tout dans les colonnes accouplées. Le même inconvénient a lieu dans les bâtimens quarrés. Aussi les plus célebres ont été réduits ou à faire des fautes aux bâtimens dans lesquels ils ont employé cet *Ordre*, ou à omettre tout-à-fait les triglyphes dans la frise: deux extrêmités fâcheuses qu'il n'appartient qu'à des habiles gens de concilier.

Les Anciens ont consacré cet *Ordre* à l'héroïsme. En conséquence ils en ont fait hommage à leurs divinités mâles, telles que Jupiter, Apollon, Hercule, &c. & ils en ont décoré leurs temples. C'est pourquoi on l'employe fort convenablement aux monumens, aux bâtimens héroïques, aux portes des villes, aux arsenaux, &c.

Ordre Ionique. Cet *Ordre* tire son nom de l'Ionie, province d'Asie. C'est le second des Grecs, qui l'ont inventé pour orner un temple consacré à Diane. Il n'est ni si mâle que le Dorique, ni si solide que le Toscan. Sa colonne a neuf diametres de hauteur; son chapiteau est orné de volutes, & sa corniche de denticules.

Dans son origine, cet *Ordre* n'avoit que huit diametres de la colonne, parce qu'ils avoient voulu le proportionner selon le corps d'une femme, comme ils avoient proportionné l'*Ordre* Toscan suivant le corps d'un homme. Poussant plus loin l'imitation, ils copierent les boucles de leurs cheveux: ce qui donna lieu aux volutes, & enfin ils cannelerent la colonne pour imiter les plis de leurs vêtemens. (Voyez l'*Architecture* de *Vitruve*, liv. IV. ch. 1.)

Ordre Corinthien. C'est, selon les époques de l'invention des *Ordres*, le second *Ordre*, &, selon la proportion la plus délicate, le dernier des quatre. Il fut inventé à Corinthe par *Callimaque*, Sculpteur Athénien. (*Voyez* ACANTHE, & CHAPITEAU.) Son chapiteau est orné de deux rangs de feuilles, & de huit volutes, qui en soutiennent le tailloir; sa colonne a dix diametres de hauteur, & sa corniche est ornée de modillons. *Vilalpande*, toujours pieux dans ses origines, soutient que les Grecs ont pris cet *Ordre* au temple de Jerusalem, & que par conséquent Dieu l'avoit révélé au Roi *Salomon*.

Ordre Composite. Cet *Ordre* est ainsi nommé, parce que son chapiteau est composé de deux rangs de feuilles du Corinthien, & des volutes de l'Ionique. On l'appelle *Italique* ou *Romain*, parce qu'il a été inventé par les Romains. Ce fut dans le tems qu'*Auguste* donna la paix à toute la terre. Sa colonne a dix diametres de hauteur, & sa corniche est ornée de denticules, ou modillons simples.

ORDRE ALLEMAND. C'est un *Ordre* de l'invention de L. C. *Sturm*, qui l'appella d'abord ainsi; mais ayant fait attention qu'il ne lui convenoit point de disposer du nom d'une nation, il lui donna un nom plus modeste: celui d'*Ordre nouveau*. Son chapiteau a un seul rang de feuilles, & seize volutes: ce qui est une nouveauté fort naturelle; car ou les autres chapiteaux sont sans feuilles, ou ils en ont deux rangs. Mais cette simplicité produit-elle un effet agréable? C'est ce dont les Architectes jugeront par la lecture des chapitres X. & XI. de la *Maniere d'inventer toutes sortes de bâtimens de parade*, de M. *Sturm*, inventeur de l'*Ordre Allemand*,

mand, où il donne les desseins des parties inférieures & supérieures.

Ordre Attique. Petit *Ordre* de pilastres de la plus courte proportion, qui a une corniche architravée pour entablement, comme l'*Ordre*, par exemple, du château de Versailles, au dessus de l'Ionique, du côté du jardin.

Telles sont les proportions de l'*Ordre Attique*. Sa hauteur, en y comprenant son piédestal & sa corniche, a ordinairement la moitié de la hauteur de l'*Ordre* sur lequel il est élevé, soit qu'il y ait des piédestaux ou non. Cette hauteur se divise ainsi: le piédestal a le quart de toute la hauteur. Les trois autres quarts se divisent en quatorze parties, qui font autant de modules. On prend deux de ces parties, dont l'une est pour la base, y compris le listeau, l'autre pour le chapiteau; & on donne un module $\frac{2}{3}$ à la hauteur de la corniche; de sorte qu'il reste dix modules $\frac{1}{3}$ pour la hauteur du fust du pilastre, y compris l'astragale du chapiteau. M. *Jacques-François Blondel* a publié, sur ces proportions, une dissertation dans l'*Architecture Françoise*, tom. I. pag. 83. qui mérite d'être lûe.

L'*Ordre Attique* étoit connu des Anciens, mais il étoit différent de celui que nous venons de définir. *Pline*, dans son *Histoire naturelle*, liv. XXXVI. dit que les colonnes de cet *Ordre* étoient quarrées. M. *Perrault*, d'après la description de *Pline*, & sur quelques desseins que M. *de Monceaux* lui avoit communiqués, & que celui-ci avoit fait d'après plusieurs chapiteaux trouvés dans des ruines, M. *Perrault*, dis-je, donne, dans sa traduction de l'*Architecture* de *Vitruve*, pag. 133. le dessein de cet *Ordre*, qui est tel: le chapiteau a un collier ou gorgerin, avec un rang de feuilles, un rondeau, un ove, une platebande, une gueule renversée, & un listeau. Le fust est quarré, & partout d'une égale épaisseur. Le bas de la colonne consiste dans un plinthe, un thore, un listeau, une cymaise Dorique, & un rondeau.

Ordre Caryatique. C'est un *Ordre* qui a des figures de femmes à la place de colonnes. (*Voyez* Caryatides.) Il y a un *Ordre* de cette espece au gros pavillon du Louvre, dont les Caryatides sont de M. *Jacques Sarrazin*, Sculpteur du Roi.

Ordre composé. C'est un *Ordre* arbitraire & de pur caprice, qui n'a aucun rapport avec les cinq *Ordres* d'Architecture. Tel est l'*Ordre* du dedans de l'Eglise de Saint Nicolas du Chardonnet, à Paris. Les chapiteaux des huit colonnes, dans la chapelle de Gadagne, dans l'Eglise des Jacobins, à Lyon, sont d'*Ordre composé*, & ils sont tous différens les uns des autres. On voit encore à Rome des *Ordres composés* dans les ouvrages d'Architecture du Cavalier *Boromini*.

Ordre François. *Ordre* dont le chapiteau est composé d'attributs relatifs à la Nation Françoise, comme de têtes de coqs, de fleurs de lys, de pieces des ordres militaires, &c. & qui a les proportions Corinthiennes. Il y a un *Ordre François* dans la grande galerie de Versailles; il est du dessein de M. *Le Brun*, premier Peintre du Roi.

Ordre Gothique. C'est un *Ordre* si éloigné des proportions & des ornemens antiques, que ses colonnes sont ou trop massives, en maniere de piliers, ou aussi menues que des perches, avec des chapiteaux sans mesures, taillés de feuilles d'acanthe épineuse, de choux, de chardons, &c.

Ordre Persique. C'est un *Ordre* Dorique, qui a des figures d'esclaves Persans, au lieu de colonnes, pour porter l'entablement. On voit, dans le *Parallele de l'Architecture antique avec la moderne*, de M. *de Chambray*, un de ces esclaves qui porte un entablement Dorique, & qui est copié d'après l'une des deux statues antiques des Rois des Parthes, lesquelles sont aux côtés de la porte du sallon du palais Farnèse, à Rome. Telle est l'origine de l'*Ordre Persique*: *Pausanias*, Roi des Lacédémoniens, ayant défait les Perses, les vainqueurs éleverent des trophées des armes de leurs ennemis, qu'ils représenterent ensuite chargés des entablemens de leurs maisons. (Voyez l'*Architecture* de *Vitruve*, Livre premier, chapitre I.)

Ordre rustique. *Ordre* qui est avec des

refends, ou bossages. Tels sont les *Ordres* du Palais du Luxembourg, à Paris.

OREILLER. *Voyez* Coussinet de chapiteau.

OREILLONS. *Voyez* Crossettes.

ORGUE, s. f. Instrument de Musique, qui, par rapport à l'Architecture, est un composé de plusieurs tuyaux d'étain, avec symmétrie & décoration, retenus par une ordonnance d'Architecture & de Sculpture de menuiserie, appellée *Buffet*. La place ordinaire d'une *Orgue* est sur un jubé ou une tribune, adossée au grand portail d'une Eglise. On nomme *Positif* le petit buffet d'*Orgue* qui est au devant du grand. Les plus belles *Orgues* de Paris, sont celles des Abbayes de S. Germain des Prés, de Sainte Genevieve, & de Saint Victor.

On appelle *Cabinet d'Orgues*, les *Orgues* portatives. Il y en a de cette espece chez le Roi, qui sont ornées des plus beaux ouvrages de marqueterie.

Orgue hydraulique. Instrument en maniere de buffet d'*Orgue*, fait de métal peint & doré, qui joue, par le moyen de l'eau, dans une grotte, comme on en voit, par exemple, à Tivoli, dans la Vigne d'Este. On trouve la description de ces *Orgues* dans l'*Hydraulico-pneumatica* de *Scot*.

ORGUEIL, s. m. C'est une grosse cale de pierre, ou un coin de bois, que les ouvriers mettent sous le bout d'un lévier ou d'une pince, pour servir de point d'appui, ou de centre de mouvement d'une pesée ou d'un abattage.

ORIENTER, v. act. C'est marquer sur le terrein, avec la boussole, ou sur le dessein, avec une rose des vents, la disposition d'un bâtiment par rapport aux points cardinaux de l'horizon. On dit aussi s'*Orienter*, pour se reconnoître dans un lieu, d'après quelqu'endroit remarquable, pour en lever le plan.

ORLE, s. m. Mot dérivé de l'Italien *Orlo*, ourler. C'est un filet sous l'ove d'un chapiteau. Lorsqu'il est dans le bas ou dans le haut du fust d'une colonne, on l'appelle aussi *Ceinture*.

ORNEMENT, s. m. Nom général qu'on donne à la Sculpture qui décore l'Architecture. *Vitruve* & *Vignole*, comprennent sous ce nom l'entablement.

Ornemens de coins. *Ornemens* qu'on met aux coins des chambranles, autour des portes ou des fenêtres, formés des membres de l'architrave, lorsqu'on ne les fait pas unis & paralleles aux côtés, mais qu'on les brise aux coins. On distingue ces *Ornemens* en simples & en doubles. Leur module est communément de $\frac{1}{7}$ à $\frac{1}{8}$ de largeur.

Ornemens de relief. *Ornemens* taillés sur les contours des moulures, comme les feuilles d'eau & de refend, les joncs, les coquilles, &c.

Ornemens en creux. *Ornemens* fouillés dans les moulures, comme les oves, canaux, rais de cœur, &c.

Ornemens maritimes. On appelle ainsi les glaçons, mascarons, poissons, festons, coquillages, &c. qui servent à décorer les grottes & les fontaines.

ORTHOGRAPHIE, s. f. Elévation géométrale d'un bâtiment, où toutes les proportions sont observées géométriquement, sans égard aux diminutions de la perspective. Ce mot vient du grec *Orthographia*, composé d'*Orthos*, droit, & de *Graphe*, description.

OVALE, s. f. on ajoute *Ralongée* ou *Rampante*. Dans le premier cas, c'est la cherche ralongée de la coquille d'un escalier ovale; & dans le second, c'est une *Ovale* biaise ou irréguliere, qu'on trace pour trouver des arcs rampans dans les murs d'échiffre d'un escalier.

OVE, s. m. Moulure ronde dont le profil est ordinairement fait d'un quart de cercle; c'est pourquoi les ouvriers la nomment *Quart de rond*. Elle est appellée *Échine*, par *Vitruve*. L'*Ove* est de trois à six minutes d'un module, & la saillie des $\frac{2}{3}$ de la hauteur. (Voyez le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, & les *Edifices antiques de Rome*, par *Desgodets*.)

OVES, s. m. pl. Ornemens qui ont la forme d'un œuf renfermé dans une coque imitée de celle d'une châtaigne, & qui se taillent dans l'*Ove* (*voyez* ci-devant ce mot.)

On appelle *Oves fleuronnés*, ceux qui paroissent enveloppés par quelque feuille

de sculpture. On en fait en forme de cœur : aussi les Anciens y mettoient-ils des dards, pour symboliser avec l'amour.

OVICULE, s. m. C'est un petit ove. *Baldus* croit que c'est l'astragale Lesbien de *Vitruve*. Quelques Auteurs nomment *Ovicule*, l'ove ou moulure ronde des chapiteaux Ionique & Composite, laquelle est ordinairement taillée de sculpture.

OURLET, s. m. C'est la jonction de deux tables de plomb sur leur longueur, laquelle se fait en recouvrement par le bord de l'une replié en forme de crochet sur l'autre.

On appelle aussi *Ourlet*, la levre repliée en rond d'un chêneau à bord d'une cuvette de plomb.

Ourlet est aussi le nom d'un filet sous l'ove d'un chapiteau. Enfin les Vitriers appellent *Ourlet*, le petit rebord qui est sur l'aîle du plomb des panneaux de vitre.

OUTIL, s. m. C'est tout instrument qui sert à l'exécution manuelle des ouvrages, comme les fausses équerres, régles d'Appareilleur, marteaux, ciseaux, scies, tarrieres, &c. Les Charpentiers & les Menuisiers ont un grand nombre d'*Outils*, suivant la diversité de leur travail, dont on peut voir la description dans les *Principes d'Architecture*, de *Sculpture*, &c. de M. *Félibien*. Cet Auteur dérive le mot *Outil* du latin *Utile*, à cause de l'utilité dont ils sont aux ouvriers.

OUVERTURE, s. f. C'est un vuide ou une baye dans un mur, qu'on fait pour servir de passage, ou pour donner du jour. C'est aussi une fracture provenue dans une muraille, par malfaçon ou caducité. C'est encore le commencement de la fouille d'un terrein, pour une tranchée, rigole ou fondation.

On appelle *Ouverture d'angle*, d'*hémicycle*, &c. ce qui fait la largeur d'un angle, d'un hémicycle, &c.

Ouverture plate, ou sur le plat. *Ouverture* qui est au haut d'une coupole, pour éclairer un escalier qui ne peut recevoir du jour que par en haut. Il y a une *Ouverture* de cette espece à l'escalier du Roi, au château de Versailles, qui est oblongue & fermée de glaces ; plusieurs, qui sont rondes, aux écuries du même château, fermées d'un vitrail convexe ; & une au Panthéon, qui est tout-à-fait découverte. Ces sortes d'*Ouvertures* sont ordinairement couvertes d'une lanterne, comme aux dômes.

OUVRAGE, s. m. C'est ce qui est produit par l'ouvrier, & qui reste après son travail, comme dans la construction des bâtimens, la maçonnerie, la charpenterie, la ferrurerie, &c. Il y a deux sortes d'*Ouvrages* dans la maçonnerie, de *gros Ouvrages*, & de *menus Ouvrages*. Les premiers sont les murs de face & de refend, les murs avec crépi, enduits & ravalemens, & toutes les especes de voûtes de pareille matiere. Ce sont aussi les contremurs, les marches, les vis potoyeres, les bouchemens & percemens de portes & croisées à mur plein ; les corniches & moulures de pierre de taille, quand on n'a point fait de marché à part ; les éviers, lavoirs & lucarnes : ce qui est de différent prix, suivant les différens marchés.

Les *Légers* & *menus Ouvrages* sont les plâtres de différentes especes, comme tuyaux, souches & manteaux de cheminée, lambris, plafonds, panneaux de cloison, & toutes saillies d'Architecture ; les escaliers, les lucarnes, avec leurs jouées de charpenterie revêtue, les exhaussemens dans les greniers, les crépis & renformis contre les vieux murs, les scellemens de bois dans les murs ou cloisons, les fours, potagers, carrelages, quand il n'y a point de marché fait ; les contrecœurs, âtres de cheminées, aires, mangeoires, scellemens de portes, de croisées, de lambris, de chevilles, de corbeaux de bois ou de fer, de grilles, &c.

On appelle *Ouvrages de sujétion*, ceux qui sont ceintrés, rampans, ou cerchés par leur plan, ou leur élévation, & dont les prix augmentent à proportion du déchet notable de la matiere & de la difficulté qu'il y a à les exécuter.

On donne le nom d'*Ouvrage de pierres de rapport*, à une espece de mosaïque qu'on fait avec des pierres naturelles, pour représenter des animaux, des fruits, des fleurs, & autres figures, comme si elles étoient peintes. Cela se fait en assem-

blant différens marbres selon le dessein qu'on a, & on les joint & les cimente. Sur ces marbres, le Peintre qui a disposé le sujet, marque avec un pinceau trempé dans de la couleur noire, les contours des figures. Il observe, avec des hachures, les jours & les ombres, comme s'il dessinoit sur le papier, au crayon. Ensuite le Sculpteur grave, avec un ciseau, tous les traits qui ont été tracés par le Peintre, & garnit ces traits d'autres marbres, ou on les remplit d'un mastic composé de poix noire, & d'autre poix qu'on fait bouillir avec du noir de terre. Quand ce mastic a pris corps, on l'unit avec du grès & de l'eau, ou du ciment pilé. C'est ainsi qu'avec trois sortes de marbre, on a trouvé l'art d'embellir, de différentes figures, les pavés des Eglises & des Palais. (*V.* les *Principes de l'Archit. de la Sculpture*, &c. par M. *Félibien*, ch. XII.)

Ouvrage a sceaux. Terme d'Architecture hydraulique. C'est une machine qui sert à élever l'eau, moyennant un ou deux vaisseaux attachés à une perche. Il y a des *Ouvrages à sceaux*, simples, & des *Ouvrages* composés. Les premiers sont formés d'un levier, & les autres de poulies, de roues à chaîne, ou de roues avec pignon. On trouve la description de ces trois sortes d'*Ouvrages*, & particulierement d'un qui se meut tout seul, dans le *Technica curiosa*, de *Schot*, dans l'*Hydraulico-pneumatica* du même Auteur, & dans le *Theatrum hydraulicum*, de *Léopold*, tom. I. ch. VIII.

Ouvrage hydraulique. C'est un bâtiment qui sert à conduire l'eau où l'on veut. Tels sont les bâtimens de la Machine de Marly, de la Samaritaine, & des pompes du Pont Notre-Dame, à Paris. (*Voyez* le tome 2. de la premiere Partie de l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, & le *Theatrum machinarum hydraulicarum*, de *Jacques Léopold*, tomes I. & 2.

Ouvrage rustique. C'est un bâtiment dont le mur est construit de pierres qui avancent. Cette maniere de bâtir a été de tous tems une des plus simples & des plus communes, puisqu'on n'est pas même obligé d'applanir les surfaces extérieures des pierres, & qu'on les laisse brutes, afin de ménager les frais de l'ouvrage. De cette simplicité on a voulu s'élever aux principes d'un art. Dans cette vûe, des Architectes se sont attachés à joindre tellement les pierres, que les surfaces de devant avançassent dans les jointures, & on a figuré les surfaces relevées. (*Voyez* des exemples là-dessus, dans l'*Architecture* de *Vitruve*, & dans le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*.) Mais malgré ces efforts, pour accréditer l'*Ouvrage rustique*, cette maniere de bâtir n'est point d'un bon goût. Autrefois on s'en servoit, même pour les Palais les plus superbes, en l'employant également dans tous les étages, & en y joignant des colonnes de plusieurs Ordres. Tels sont le magnifique Palais de *Pitti*, à Florence, aux trois étages duquel est l'Ordre Toscan, le Dorique & l'Ionique; le Palais d'Este, à Ferrare; l'Hôtel de Peller, à Nuremberg, qui a au devant des pierres relevées jusques au dessous du toît. On trouve d'autres exemples du fameux *Michel-Ange*, rapportés dans le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*.

On employe aujourd'hui l'*Ouvrage rustique* aux portes des villes, & aux portails des bâtimens qui doivent avoir beaucoup de solidité, comme les arsenaux, les boulangeries, &c. Il est rare qu'on le pratique aux Eglises & aux maisons particulieres, où il ne peut avoir lieu qu'à l'étage inférieur; souvent même on n'en charge pas tout le mur, & on se contente de l'appliquer aux coins & au bordage de la saillie.

OUVRIER, s. m. C'est la qualité d'un homme qui travaille aux ouvrages d'un bâtiment, & qui est à sa tâche, ou à la journée.

OUVROIR, s. m. C'est, dans un arsenal ou une manufacture, un lieu séparé où les ouvriers sont employés à une même espece de travail. C'est aussi, dans une Communauté de filles, une salle longue en forme de galerie, dans laquelle, à des heures réglées, elles s'occupent à des exercices convenables à leur sexe. Il y a un bel *Ouvroir* dans l'Abbaye royale de Saint Cyr, près de Versailles.



P

PAGODE, s. f. Nom général qu'on donne aux temples des Indiens & des Idolâtres. C'est un bâtiment qui n'a qu'un seul appentis par devant, & un autre par derriere. Il a trois toîts, un qui domine, destiné pour l'idole, & les deux autres pour le peuple. Son principal ornement consiste en des pyramides de chaux & de briques, décorées d'ornemens fort grossiers. Il y en a de grandes, aussi hautes que nos clochers, & de petites qui n'ont que deux toises. Elles sont toutes rondes, & elles diminuent peu en grosseur, à mesure qu'elles s'élevent ; de sorte qu'elles se terminent comme en dôme. Sur celui de celles qui sont basses, s'éleve une aiguille de calin, fort pointue & assez haute, par rapport au reste de la pyramide.

On voit encore autour des *Pagodes* d'autres especes de pyramides qui grossissent & diminuent quatre ou cinq fois dans leur hauteur, de telle sorte que leur profil est ondé ; mais ces diverses grosseurs sont moindres à mesure qu'elles sont en une partie plus élevée. Ces pyramides sont ornées en trois ou quatre endroits de leur contour, de plusieurs cannelures à angles droits, qui, diminuant peu à peu, à proportion de la diminution de la pyramide, vont se terminer en pointe au commencement de la grosseur immédiatement supérieure, d'où s'élevent d'autres cannelures. (*Voyez* la *Description du Royaume de Siam*, par M. *De la Loubere*.)

Les plus belles *Pagodes* sont celles des Chinois & des Siamois. Les offrandes qu'on y fait sont si considérables, qu'on en nourrit une quantité prodigieuse de pelerins. On trouve la représentation d'une de ces *Pagodes*, dans l'*Essai d'Architecture historique* de *Fischer*.

PALAIS, s. m. Bâtiment magnifique, propre à loger un Roi, ou un Prince. On distingue les *Palais*, en *Palais Impérial*, *Royal*, *Pontifical*, *Cardinal*, *Episcopal*, *Ducal*, &c. selon la dignité des personnes qui les occupent.

On appelle aussi *Palais*, le lieu où une Cour souveraine rend la justice au nom du Roi, parce qu'anciennement on la rendoit dans les *Palais* des Rois.

Selon *Procope*, le mot *Palais* vient d'un certain Grec nommé *Pallas*, lequel donna son nom à une maison magnifique qu'il avoit fait bâtir. *Auguste* fut le premier qui nomma *Palais* la demeure des Empereurs, à Rome, sur le mont qu'on nomme, à cause de cela, le *Mont Palatin*.

PALANÇONS, s. m. pl. Morceaux de bois qui retiennent les torchis. (*V.* TORCHIS.)

PAL-A-PLANCHE, s. f. Terme d'Architecture hydraulique. Dosse affutée par un bout pour être pilotée, & entretenir une fondation, un batardeau, &c. Cet affutement est tantôt à moitié de la planche, tantôt en écharpe, & toujours d'un même sens afin qu'il soit plus solide. On coupe ces dosses en onglet & à chanfrein, pour mieux couler dans la rainure les unes dans les autres.

On appelle *Vannes* les *Pal-à-planches*, quand on les couche en long du batardeau. (*V.* le *Traité des Ponts & Chaussées*, pag. 184.)

PALASTRE, s. f. Terme de Serrurerie. C'est la piece de fer qui couvre toutes les garnitures d'une serrure, & contre laquelle sont montés & attachés tous les ressorts nécessaires pour une fermeture. (Voyez les *Principes d'Architecture*, &c. de M. *Félibien*, pag. 219.)

PALE, s. f. Terme d'Architecture hydraulique. Epece de petite vanne qui sert à ouvrir & à fermer la chaussée d'un étang.

PALÉE, s. f. Terme d'Architecture hy-

draulique. C'est un rang de pieux employés de leur grosseur, espacés assez près les uns des autres, liernés, moisés & boulonnés d'une cheville de fer, qui, étant plantés suivant le fil de l'eau, servent de pile pour porter les travées d'un pont de bois.

PALESTRE ou PALÆSTRE, f. f. C'étoit, chez les Grecs, ce que nous appellons aujourd'hui une Académie pour l'éducation de la jeunesse, où elle s'occupoit & aux exercices de l'esprit & à ceux du corps, comme au disque, à la lutte, & à la course. La longueur de la *Palestre* étoit réglée par stades, qui valoient chacune 125 pas géométriques; & le nom de *stade* étoit donné à l'arêne sur laquelle on couroit. Il y a, dans l'*Architecture* de *Vitruve*, liv. v. ch. xi. la description & le plan d'une *Palestre*.

PALIER ou REPOS, f. m. C'est un espace ou une sorte de grande marche entre les rampes & aux tournans d'un escalier. Les *Paliers* doivent avoir au moins la largeur de deux marches dans les grands perrons, & ils doivent être aussi longs que larges, quand ils sont dans le retour des rampes des escaliers.

On appelle *Demi-palier*, un *Palier* qui est quarré sur la longueur des marches. *Philibert De Lorme* nomme *Double-marche*, un *Palier* triangulaire dans un escalier à vis.

PALIER DE COMMUNICATION. *Palier* qui sépare & communique deux appartemens de plain pied.

PALIER CIRCULAIRE. C'est le *Palier* de la cage, ronde ou ovale, d'un escalier en limace.

PALIFICATION, f. f. Terme d'Architecture hydraulique. C'est l'action de fortifier un sol avec des pilots. (*Voyez* MOUTON & PILOTS.)

PALISSADE, f. f. Espece de barriere de pieux fichés en terre à claire voie, qu'on fait, au lieu d'un petit fossé, aux bouts d'une avenue nouvellement plantée, pour empêcher que les charrois n'endommagent les jeunes arbres.

PALISSADE DE JARDIN. C'est un rang d'arbres feuillus par le pied, & taillés en maniere de mur le long des allées, ou contre les murailles d'un jardin. Les *Palissades* de charme sont celles qui viennent les plus hautes, & qui s'unissent le mieux. On fait de petites *Palissades* avec de la charmille, des ifs, des buis, &c. pour les allées; & des *Palissades* à hauteur d'appui, avec du jasmin, des grenadiers, & sur-tout du filaria, qui est très-propre à faire des *Palissades* de moyenne hauteur. Il y a aussi des *Palissades* à banquettes, qui n'excedent jamais trois pieds & demi. Elles servent à border les allées, lorsqu'on ne veut plus borner toutes les vûes d'un jardin. On y met des arbres d'espace en espace, & quand on veut les décorer, on y enclave des ormes à tête ronde.

La hauteur d'une *Palissade*, en général, doit être les deux tiers de la largeur de l'allée. Les *Palissades* plus hautes font paroître les allées étroites, & les rendent tristes. Leur beauté consiste à être bien garnies par le bas. Lorsqu'elles se dégarnissent, on y remédie avec des ifs soutenus d'un petit treillage. On les tond ordinairement des deux côtés àplomb.

Les utilités des *Palissades* consistent, 1°. à couvrir les murs de clôture pour boucher, en des endroits, des vûes desagréables, & en ouvrir d'autres: 2°. à corriger & à racheter les biais qui souvent se trouvent dans un terrein, & les coudes que forment certains murs: 3°. à servir de clôture aux bosquets, cloîtres & autres compartimens qui doivent être séparés, & où l'on pratique d'espace en espace des renfoncemens le long des allées: 4°. à revêtir le mur d'appui d'une terrasse: 5°. à former des niches qui décorent des jets d'eau, des figures ou des vases: 6°. enfin à dresser des portiques, & à former des galeries & des arcades.

On appelle *Palissades crenelées*, les *Palissades* qui sont couvertes d'espace en espace en maniere de créneaux au dessus d'une hauteur d'appui, comme il y en a, par exemple, autour de la piece d'eau appellée l'*Isle Royale*, à Versailles.

Tondre une Palissade, c'est la dresser avec le croissant, qui est une espece de faulx.

PALISSER, v. act. C'est disposer les bran-

ches des arbres d'une palissade à un treillage ou contre un mur de clôture, ou de terrasse, ensorte qu'il en soit couvert partout le plus qu'il est possible.

PALME, s. m. Mesure dont on fait encore usage en certains lieux. Les Romains en avoient de deux sortes. Le grand *Palme* étoit de la longueur de la main, & contenoit douze doigts, ou neuf pouces de pied de Roi; & le petit *Palme* du travers de la main, étoit de quatre doigts, ou trois pouces. Selon *Maggi*, le *Palme* antique romain n'étoit que de huit pouces, six lignes & demie. Les Grecs distinguoient un *Palme* grand, & un *Palme* petit. Le premier comprenoit cinq doigts, & le petit quatre doigts valant trois pouces. Il y avoit outre cela le *double Palme* grec, qui comprenoit huit doigts.

Le *Palme* est différent aujourd'hui, selon les lieux où il est en usage. Tels sont ces lieux & ces mesures rapportées au pied de Roi. Ce mot vient du latin *Palma*, paume de la main.

Palme, appellé *Pan* ou *Empan*. *Palme* dont on se sert en plusieurs endroits du Languedoc & de la Provence, qui est de 9 pouces 9 lignes.

Palme de Genes. Palme de 9 pouces 9 lignes.

Palme de Naples. Palme de 8 pouces 7 lignes.

Palme de Palerme. Palme de 8 pouces 5 lignes.

Palme Romain moderne. Palme de douze onces, qui font 8 pouces 3 lignes & demie.

PALME, s. f. Terme de décoration. Branche de palmier, qui entre dans les ornemens d'Architecture, & qui sert d'attribut à la victoire & au martyre.

PALMETTES, s. f. pl. Petits ornemens, en maniere de feuilles de palmier, qui se taillent sur quelques moulures.

PAMPRE, s. f. Feston de feuilles de vigne & de grappes de raisin, ou ornement en maniere de seps de vigne, qui sert à décorer la colonne torse. Il y a des colonnes Corinthiennes ainsi ornées, à la porte du chœur de Notre Dame de Paris.

PAN, s. m. C'est le côté d'une figure rectiligne, réguliere ou irréguliere. C'est aussi le nom d'une mesure de Languedoc ou de Provence. (*Voyez* PALME.)

PAN COUPÉ. C'est l'encoignure rabattue d'une maison, pour y placer une ou deux bornes, & faciliter le tournant des charrois. C'est aussi, dans une Eglise à dôme, la face de chaque pilier de sa croisée, où sont les pilastres ébrasés, & d'où prennent naissance les pendentifs.

PAN DE BOIS. Assemblage de charpente, qui sert de mur de face à un bâtiment. On le fait de plusieurs manieres, parmi lesquelles la plus ordinaire est de sablieres, de poteaux àplomb, & d'autres inclinés & posés en décharge.

Il y a deux assemblages qu'on appelle *Pan de bois*. L'un, qu'on nomme *Assemblage à brins de fougere*, est une disposition de petits potelets assemblés diagonalement à tenons & mortaises, dans les intervalles de plusieurs poteaux àplomb, laquelle ressemble à des branches de fougere, dont les brins font cet effet. L'autre assemblage est dit *à losanges entrelacés*. C'est une disposition de pieces d'un *Pan de bois*, ou d'une cloison, posées en diagonale, entaillées de leur demi-épaisseur, & chevillées. Les panneaux des uns & des autres sont remplis ou de briques, ou de maçonnerie enduite d'après les poteaux, ou recouverte & lambrissée sur un lattis.

On arrête les *Pans de bois*, des médiocres bâtimens, avec des tirans, ancres, équerres & liens de fer à chaque étage. On appelloit autrefois les *Pans de bois*, *cloisonnages & colombages*. (Voyez l'*Art de la Charpenterie* de *Mathurin Jousse*.)

PAN DE COMBLE. C'est l'un des côtés de la couverture d'un comble. On appelle *long Pan*, le plus long côté.

PAN DE MUR. C'est une partie de la continuité d'un mur. Ainsi on dit, quand quelque partie d'un mur est tombée, qu'il n'y a qu'un *Pan de mur* de tant de toises, à construire ou à réparer.

PANACHE, s. f. Portion triangulaire de voûte, qui aide à porter la tour d'un dôme. (*Voyez* PENDENTIF.)

PANACHE DE SCULPTURE. Ornement de plumes d'autruche, qu'on peut quelquefois substituer à la place des feuilles d'acanthe

d'un chapiteau composé, & qu'on a introduit dans le chapiteau d'Ordre François.

PANETERIE, f. f. C'est, dans le palais d'un grand Seigneur, le lieu où l'on distribue le pain, & qui est ordinairement au rez de chaussée, & accompagné d'une aide.

PANIER, f. m. Morceau de sculpture, différent de la corbeille en ce qu'il est plus étroit & plus haut, & qui, étant rempli de fleurs & de fruits, sert d'amortissement sur les colonnes ou les piliers de la clôture d'un jardin. Les Termes, les Perses, les Caryatides (*voyez* ces mots), & autres figures propres à soutenir quelque chose, portent de ces *Paniers*. On voit, dans la cour du palais *della Valle*, à Rome, deux Satyres antiques de marbre, d'une singuliere beauté, qui portent aussi de ces *Paniers* remplis de fruits. Le mot *Panier* vient du latin *Panis*, pain, ou de *Panarium*, parce que le premier usage des *Paniers* fut de porter du pain.

PANNE, f. f. Terme de Charpenterie. Piece de bois qui, portée sur les tasseaux & chantignoles des forces d'un comble, sert à en soutenir les chevrons. Il y a des *Pannes* qui s'assemblent dans les forces, lorsque les fermes sont doubles.

On nomme *Panne de brisis*, celle qui est au droit du brisis d'un comble à la mansarde.

PANNEAU, f. m. C'est l'une des faces d'une pierre taillée. On appelle *Panneau de douelle*, un *Panneau* qui fait en dedans ou en dehors la curvité d'un voussoir; *Panneau de tête*, celui qui est au devant; & *Panneau de lit*, celui qui est caché dans les joints. On appelle encore *Panneau* ou moule, un morceau de fer-blanc ou de carton, levé ou coupé sur l'épure, pour tracer une pierre.

PANNEAU DE FER. Morceau d'ornement de fer forgé ou fondu, & renfermé dans un chassis, pour une rampe, un balcon, une porte, &c. Il se fait aussi de ces *Panneaux* par simples compartimens.

PANNEAU DE GLACES. C'est, dans un placard, un compartiment de miroirs pour réfléchir la lumiere & les objets, & pour faire paroître un appartement plus long.

PANNEAU DE MAÇONNERIE. C'est, entre les pieces d'un pan de bois ou d'une cloison, la maçonnerie enduite d'après les poteaux. C'est aussi, dans les ravalemens des murs de maçonnerie, toute table qui est entre des naissances, platebandes & cadres.

PANNEAU DE MENUISERIE, OU DE REMPLAGE. C'est une table d'ais minces, collés ensemble, dont plusieurs remplissent le bâti d'un lambris, ou d'une porte d'assemblage de menuiserie. On appelle *Panneau recouvert*, le *Panneau* qui excede le bâti, & qui est ordinairement moulé d'un quart de rond, comme on en voit à quelques portes cocheres.

On nomme encore *Panneaux*, du bois de chêne fendu & débité en planches de différentes grandeurs, de 6 à 8 lignes d'épaisseur, dont on fait les moindres panneaux de menuiserie.

PANNEAU DE SCULPTURE. C'est un morceau d'ornement, taillé en bas-relief, où sont quelquefois représentés des attributs ou des trophées, pour enrichir les lambris & placards de menuiserie. On fait de ces *Panneaux* à jour, pour les clôtures de chœur, dossiers d'œuvre d'Eglise, &c. & pour servir de jalousies à des tribunes.

PANNEAU DE VITRE. C'est un compartiment de pieces de verre, dont les plus ordinaires sont quarrées, & les autres sont en tranchoirs ou octogones, en tringlettes, chaînons, &c. On fait aussi des compartimens de pieces de verre, distingués par des platebandes de verre blanc. (Voyez les *Principes d'Architect.* &c. par M. *Félibien*, liv. I. ch. 21.)

PANNEAU D'ORNEMENS. Espece de tableau de grotesques, de fleurs, de fruits, &c. peint ordinairement à fond d'or, pour enrichir un lambris, un plafond, &c.

PANNONCEAU. *Voyez* GIROUETTE.

PAPETERIE, f. f. Grand bâtiment situé à la chûte d'un torrent, ou d'une riviere rapide, où l'on fabrique le papier. Ce bâtiment est distribué en différentes pieces destinées aux usages suivans. D'abord c'est un *pourrissoir*, lieu où se corrompent & pourrissent les vieux linges dont on fait le papier. Les autres pieces contiennent la *batterie*, dont l'eau fait

agir

agir les maillets armés de tranchans, pour hacher & réduire en boullie les vieux linges (ce qui forme le moulin à papier); la *cuve* où l'on fige les papiers dans les chassis; l'*étendoir* où on les fait sécher, & le *magasin* où on les embale & où on les plie. Il y a aussi, dans une *Papeterie*, des hangars & des fourneaux pour le bois & le charbon, & des logemens pour les ouvriers. Les plus belles *Papeteries* de France sont en Auvergne.

PARALLELE, adj. Mot dérivé du grec *Parallelos*, ce qui est également distant. C'est l'épithéte qu'on donne à des lignes, des figures & des corps, qui, étant prolongés, sont toujours à égale distance.

PARAPET, s. m. C'est un petit mur qui sert d'appui & de garde-fou à un quai, à un pont, à une terrasse, &c. Ce mot vient de l'italien *Parapetto*, garde-poitrine.

PARC, s. m. C'est un grand clos, ceint de murs ou de palissades, dépendant d'une maison royale ou d'un château, où l'on enferme du gibier, comme sangliers, chevreuils, cerfs, lapins, &c. Quand le *Parc* est un peu spacieux, on y pratique des allées & des couverts.

PARC DE MARINE. C'est un grand clos qui renferme des magasins, & où l'on construit des bâtimens de mer.

PARCLOSES. *Voyez* FORMES D'EGLISE.

PAREMENT, s. m. C'est ce qui paroît d'une pierre ou d'un mur au dehors, & qui, selon la qualité des ouvrages, peut être layé, traversé & poli au grès. Les Anciens, pour conserver les arrêtes des pierres, les posoient à *Paremens* bruts, & les retailloient ensuite sur le tas.

PAREMENT D'APPUI. On nomme ainsi les pierres à deux *Paremens*, qui sont entre les alléges, & qui forment l'appui d'une croisée, particulierement quand elle est vuide dans l'embrasure.

PAREMENT DE COUVERTURE. Nom qu'on donne aux plâtres qu'on met contre les gouttieres, pour soutenir le battelement des tuiles d'une couverture.

PAREMENT DE MENUISERIE. C'est ce qui paroît extérieurement d'un ouvrage de menuiserie avec cadres & panneaux, comme d'un lambris, d'une embrasure, d'un revêtement, &c. La plûpart des portes, guichets de croisées, &c. sont à deux *Paremens*. Il y a des assemblages, tels que le parquet, qui sont arrasés en leur *Parement*.

PAREMENT DE PAVÉ. C'est l'assiette uniforme du pavé, sans bosses ni flaches.

PARLOIR, s. m. C'est, dans un Couvent de filles, une salle ou cabinet, où les personnes qui viennent les voir, leur parlent à travers une grille.

PARPAIN, adj. On dit une pierre *parpaigne*, pour dire une pierre de taille qui tient toute l'épaisseur d'un mur; *faire Parpain*, pour faire face de deux côtés. Un mur fait *Parpain* lorsque les pierres dont il est construit, le traversent & en font les deux paremens. Les Grecs nommoient ces pierres à deux paremens, *Diatonous*.

PARQUET, s. m. C'est, dans une salle où l'on rend la justice, l'espace qui est renfermé par la barre d'audience. (*Voyez* BARRE D'AUDIENCE.)

PARQUET DE MENUISERIE. C'est un assemblage de trois pieds & un pouce en quarré, composé d'un chassis & de plusieurs traverses croisées quarrément, ou diagonalement, qui forment un bâti appellé *Carcasse*, qu'on remplit de carreaux retenus avec languettes dans les rainures de ce bâti; le tout à parement arrasé. On fait des *Parquets* dans les pieces les plus propres d'un appartement, ou quarrément, ou diagonalement, & il est entretenu par des frises, & arrêté sur des lambourdes avec des clous à têtes perdues. On appelle aussi le *Parquet de menuiserie*, *Feuille de parquet*. Et on donne le nom de *Parquet flipoté*, à un *Parquet* qui a plusieurs trous, nœuds, ou autres défauts, recouverts de flipot.

PARQUETER, v. act. C'est couvrir de parquet un plancher.

PARTAGE, s. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'est le lieu le plus élevé d'où l'on puisse faire couler les eaux, & d'où on les distribue par le moyen de canaux, ruisseaux, &c. en différens endroits. (*Voyez* ABREUVER & BASSIN DE PARTAGE.)

On appelle *Point de Partage*, le re-

paire où la jonction des eaux se fait.

Partage d'héritage. C'est la division d'un héritage que font par lots, ou égales portions, les Arpenteurs & Architectes experts, entre plusieurs cohéritiers. Lorsque, dans cet héritage, il y a des portions qui ne peuvent être divisées sans un notable préjudice, comme les bâtimens, on fait une estimation de leur excès de valeur, pour être ajouté au plus foible lot, & être compensé en argent.

PARTERRE, s. m. C'est la partie découverte d'un jardin au devant d'une maison, & qui est divisée par compartimens de buis nain, ou de gazon. Les *Parterres* sont ordinairement composés de becs de corbin simples, becs de corbin doubles, becs de refend, palmettes, fleurons, rinceaux, volutes, traits, nilles doubles, nilles simples, agraffes, chapelets, cartouches, culots, massifs, attaches, guillochis ou entrelas, dents de loup, trefles, enroulemens, coquilles de gazon, sentiers, platebandes, & autres traits. On y joint aussi des desseins de fleurs, comme œillets, tulipes, &c. On traçoit autrefois les armes du Maître du jardin: mais cet usage a vieilli, & est de mauvais goût. On veut aujourd'hui des *Parterres* formés par des broderies légeres, sans être dégarnies. A l'égard de la forme de la broderie, c'est une affaire de goût, tout-à-fait dépendante du dessein, que nous ne traitons point ici, nous contentant de renvoyer, sur ce sujet, aux modéles de *Parterre*, qu'on trouve particulierement dans la *Théorie & la Pratique du Jardinage*. Nous devons nous borner à la disposition & à la distribution générale des *Parterres*.

La disposition générale d'un *Parterre* consiste à le couper en deux longues pieces répetées avec une allée au milieu, ou à ne faire qu'un seul tableau de broderie avec deux allées aux côtés. On en dispose aussi, par des allées diagonales, qui, les coupant, forment quatre pieces. Mais de toutes ces dispositions, la meilleure est celle qui convient au lieu & au bâtiment, deux conditions qui excluent toutes les régles. Cependant comme en général la place d'un *Parterre* est près d'un bâtiment, (*voyez* Jardin & Décoration de jardin) sa largeur doit être la même que celle du corps de logis, & sa longueur est déterminée par le point de vûe du bâtiment, d'où l'on doit en découvrir toute la broderie. Cela forme quelquefois une longueur un peu grande. Aussi, pour en sauver l'uniformité, on coupe le dessein par des cartouches, des massifs & des coquilles de gazon. Dans les petits *Parterres*, au lieu de massifs gazonnés, on fait deux doubles traits de buis, dont le sentier est de sable rouge, & le milieu de terre noire ou de mâchefer, pour détacher. On décore la tête des uns & des autres de bassins ou pieces d'eau; on met au dessus d'une forme circulaire, des palissades de bois, percées en patte d'oie, qui menent dans de grandes allées; & l'on remplit l'espace, depuis le bassin jusques à la palissade, de petites pieces de broderie ou de gazon, ornées d'ifs, de caisses & de pots de fleurs.

Il y a cinq sortes de *Parterres*, que nous allons faire connoître. Disons auparavant que le mot *Parterre* vient du latin *Partiri*, diviser.

Parterre de broderie. Parterre composé de rinceaux, de fleurons, & autres figures formées par des traits de buis nain, qui imitent la broderie, & entourées de platebandes. On mêle quelquefois, parmi la broderie, des massifs de gazon, pour remplir davantage, & on la détache avec des sables de diverses couleurs. Cette décoration est très-agréable, quand on a soin de renouveller ces sables de tems en tems, parce que les couleurs passent & ne brillent qu'un certain tems. On garnissoit autrefois les *Parterres* avec de grands ifs, & des arbrisseaux; mais on a reconnu que ces plantes offusquent un *Parterre*, & qu'ils en cachent une partie de la beauté. Aussi, quand on y met des ifs, on ne les laisse monter qu'à trois ou quatre pieds de haut. Les marguerites & les statissées forment une décoration plus brillante, & garnissent assez bien les broderies.

Il n'y a point de régles à prescrire pour la forme de la broderie, si ce n'est que les naissances des pieces qui la composent

doivent sortir d'un endroit bien choisi, sans se confondre. On tire souvent, avec succès, ces naissances des enroulemens, & quelquefois d'un culot ou d'une volute.

Parterre de compartiment. C'est un *Parterre* qui ne differe de celui de broderie, qu'en ce que le dessein se répete par symmétrie tant dans le haut que dans le bas, & sur les côtés. On forme ce *Parterre* de massifs & de pieces de gazon, d'enroulemens & de platebandes de fleurs, mêlés avec quelque broderie bien placée : ce qui forme un effet très-agréable. On en laboure le fond; on sable le dedans des feuilles, & l'on met du ciment & de la brique pilée dans le petit sentier qui sépare les compartimens.

Parterre de gazon. Parterre fait de pieces de gazon, en compartimens quarrés, & avec enroulemens.

Parterre découpé. C'est un *Parterre* qui est par compartimens de figures régulieres, séparées par des sentiers, & dans lequel on met des fleurs. Ce *Parterre* n'est presque plus en usage.

Parterre à l'angloise. Parterre de broderie mêlée de platebandes & enroulemens de gazon. Pour donner plus d'étendue à cette définition qui doit comporter une description, nous dirons que les *Parterres à l'angloise* sont composés de grands tapis de gazon tout d'une piece, ou peu coupés, & entourés d'une platebande de fleurs, avec un sentier ratissé de deux ou trois pieds de large, qui sépare le gazon d'avec la platebande, & que l'on sable afin de les détacher. Ces *Parterres*, qui ont été inventés en Angleterre, sont très à la mode aujourd'hui en France; & quoique moins riches que ceux de broderie, on les préfere cependant quelquefois, parce qu'ils coûtent moins d'entretien.

PARTERRE D'EAU. Compartiment formé de plusieurs bassins de diverses figures, avec jets & bouillons d'eau, ou par un ou deux grands bassins. On voit à Chantilli des *Parterres d'eau* de la premiere espece, & au devant du château de Versailles, des *Parterres* de la seconde.

PARTERRE DE THÉATRE. C'est le grand espace qui est entre l'amphithéâtre & le théâtre, dans une salle de spectacle, & où les spectateurs sont debout. Cet espace étoit appellé *Orchestre* par les Anciens; &, comme il étoit la partie la plus commode de la salle, le Sénat s'y rangeoit pour voir les spectacles.

On appelle aussi *Parterre de théâtre*, l'endroit où l'on dresse le haut dais pour le Roi, dans les salles de ballet ou de comédie des maisons royales.

PARVIS, s. m. C'étoit, devant le temple de *Salomon*, une place quarrée, entourée de portiques. Par imitation, on donne aujourd'hui le même nom à la place qui est devant la principale face d'une grande Eglise; comme, par exemple, le *Parvis* de Notre Dame, à Paris.

PAS, s. m. pl. Petites entailles, par embrevement, faites sur les plate-formes d'un comble, pour recevoir les pieds des chevrons.

PAS DE PORTE. C'est la pierre qu'on met au bas d'une porte, entre ses tableaux, (*voyez* TABLEAU DE BAYE.) Les *Pas* different du seuil en ce qu'ils avancent au-delà du nud du mur, en maniere de marche.

PASSAGE, s. m. C'est, dans une maison, une allée différente du corridor, en ce qu'elle n'est pas si longue.

PASSAGE DE SERVITUDE. C'est un *Passage* dont on jouit sur le terrein d'autrui, par convention ou par prescription.

PASSAGE DE SOUFFRANCE. *Passage* qu'on est obligé de souffrir en vertu d'un titre.

PATENOTRES, s. m. pl. Petits grains en forme de perles rondes, qu'on taille sur les baguettes.

PATERE, s. f. Petit plat qui servoit aux sacrifices des Anciens, & qu'on employe pour ornement dans la frise Dorique, & dans les tympans des arcades.

PATIN, s. m. Piece de bois, posée de niveau sur le parpain d'échiffre d'un escalier, dans laquelle sont assemblés àplomb les noyaux & les potelets.

PATINS. Terme d'Architecture hydraulique. Pieces de bois que l'on couche sur un pilotage, & sur lesquelles on pose les plate-formes pour fonder dans l'eau.

PATTE, s. f. Petit morceau de fer plat, droit ou coudé, fendu ou pointu par un

bout, & à queue d'aronde par l'autre, qui sert pour retenir les placards & chambranles des portes, les chassis dormans des croisées, & les lambris de menuiserie.

Patte en platre. C'est une *Patte* dont la queue est refendue en crochet.

PATTE-D'OIE, s. f. Terme de Charpenterie. C'est une enrayure formée de l'assemblage des demi-tirans qui retiennent les chevets d'une vieille Eglise. Tel est l'assemblage du chevet des Eglises des PP. Chartreux, des Cordeliers, &c. à Paris.

On se sert aussi du terme de *Patte-d'oie*, pour exprimer la maniere de marquer, par trois hoches, les pieces de bois avec le traceret.

Patte-d'oie de jardin. Division de trois allées qui viennent aboutir à un même endroit.

Patte-d'oie de pavé. C'est l'extrêmité d'une chaussée de pavé, qui s'étend en glacis rond pour se raccorder aux ruisseaux d'en bas.

PAVÉ, s. m. Ce mot a deux significations: d'abord c'est l'aire pavée sur laquelle on marche, & en second lieu, la matiere qui l'affermit, comme le caillou, le gravois avec mortier de chaux & de sable, le grès, la pierre dure, &c. (*Voyez* les articles suivans.) Selon *Bergier*, l'usage des *Pavés* n'a été introduit que cent quatre-vingt huit ans après que Rome n'eut plus de Rois. *Appius Claudius Cæcus* est le premier qui l'a fait paver; ce fut à l'imitation des Carthaginois. On commença par la voie Appienne. Ensuite *Aurelius Cotta* fit paver la voie Aurélienne, cinq cens douze ans de la fondation de Rome. On pava après la voie Flaminienne, travail ordonné par *Flaminius*, qu'on prétend avoir été tué par *Annibal* au lac de Trasimene; & la voie Emilienne, selon les ordres d'*Æmilius*. Enfin les Censeurs ayant été établis dans Rome, il y eut des Ordonnances qui déterminerent les lieux qu'on devoit paver, & la maniere dont on devoit le faire. (Voyez l'*Histoire des grands chemins des Romains*, par *Nicolas Bergier*, chap. VIII.)

Pavé de brique. *Pavé* qui est fait de briques posées de champ & en épi, semblable au point d'Hongrie, (tel est le *Pavé* de la ville de Venise) ou de carreau barlong à six pans figuré, comme les bornes de verre adossées. C'est ainsi qu'étoit *Pavé* l'ancien *Tibur*, à Rome.

Pavé de grès. C'est un *Pavé* qu'on fait de quartiers de grès de 8 à 9 pouces, presque de figure cubique, dont on se sert en France pour paver les grands chemins, rues, cours, &c.

On appelle *Pavé refendu*, le *Pavé* qui est de la demi-épaisseur du précédent, & dont on pave les petites cours, les cuisines, écuries, &c. & *Pavé d'échantillon*, celui qui est de grandeur ordinaire, selon la Coutume de Paris.

Le *Pavé* de grès est le meilleur. L'usage en a été introduit à Paris & aux environs, par le Roi *Philippe-Auguste*, l'an 1184.

Pavé de marbre. *Pavé* qui est fait de grands carreaux de marbre en compartimens, qui répondent aux corps d'Architecture, & aux voûtes des bâtimens. Tel est le *Pavé* des belles Eglises nouvelles.

Il y a aussi du *Pavé* de cette espece, qui est fait de petites pieces de rapport de marbre précieux, en maniere de mosaïque. On voit de ce *Pavé* dans l'Eglise de Saint Marc de Venise.

Pavé de moilon. *Pavé* fait de moilons de meuliere, posés de champ, pour affermir le fond de quelque grand bassin ou piece d'eau.

Pavé de pierre. *Pavé* qui est fait de dales de pierre dure à joints quarrés, posées d'équerre ou en losanges, à carreaux égaux, avec platebandes, (comme le *Pavé* de l'Eglise des Invalides) ou de quartiers tracés à la sauterelle, & posés à joints incertains, ainsi qu'étoient les *Pavés* des voies Flaminiennes, Emiliennes, &c. à Rome.

Pavé de terrasse. *Pavé* qui sert de couverture en plate-forme, soit sur une voûte ou sur un plancher de bois. Les *Pavés* qui sont sur les voûtes sont ordinairement de dales de pierre à joints quarrés, qui doivent être coulés en plomb; & ceux qui sont sur le bois, sont de grès avec couchis pour les ponts, de carreaux pour les planchers; & enfin d'aires ou

couchis de mortier, fait de ciment & de chaux, avec cailloux & briques posés de plat, comme les Orientaux & les Méridionaux le pratiquent sur leurs maisons.

PAVÉ POLI. Nom général qu'on donne à tout *Pavé* bien assis, bien dressé de niveau, cimenté, mastiqué & poli avec le grès.

PAVEMENT, s. m. On se sert de ce terme pour exprimer & l'action de paver & l'espace pavé en compartiment de carreaux de terre cuite, de pierre, ou de marbre.

PAVER, v. act. C'est asseoir le pavé, le dresser avec le marteau, & le battre avec la demoiselle. On dit *Paver à sec*, lorsqu'on asseoit le pavé sur une forme de sable de riviere, comme dans les rues & sur les grands chemins; *Paver à bain de mortier*, lorsqu'on se sert de mortier de chaux & de sable, ou de chaux & de ciment, pour asseoir & maçonner le pavé, comme on fait dans les cours, cuisines, écuries, terrasses, aqueducs, pierrées, cloaques.

Repaver, c'est manier à bout le vieux pavé sur une forme neuve, & en mettre de neuf à la place de celui qui est cassé.

PAVEUR, s. m. C'est la qualité de celui qui taille & asseoit le pavé.

PAVILLON, s. m. C'est un bâtiment ordinairement isolé, & de figure quarrée, couvert d'un seul comble. C'est aussi, dans une façade, un avant-corps qui en marque le milieu, ou qui flanque une encoignure, & alors on le nomme *Pavillon angulaire*. Le mot *Pavillon* vient de l'italien *Paviglione*, une tente.

PAVILLON DE JARDIN. Petit bâtiment séparé, dans un jardin, pour y jouir du repos & de la belle vûe. Tel est à Sceaux, près Paris, le *Pavillon de l'Aurore*.

PEINTURE, s. f. C'est un des Arts libéraux, qui, par le moyen des couleurs, représente toutes sortes d'objets, & qui contribue, dans les bâtimens, à la légereté, les faisant paroître plus exhaussés & plus vastes par la perspective; à la décoration, par la variété des objets agréables, répandus à propos, & par le raccordement du faux avec le vrai; enfin à la richesse, par l'imitation des marbres, des métaux & autres matieres précieuses.

La *Peinture* se distribue en grands sujets allégoriques pour les voûtes, plafonds & tableaux; ou en petits sujets, comme ornemens, grotesques, fleurs, fruits, &c. qui conviennent aux compartimens & panneaux des lambris.

On pratique, dans les bâtimens, trois sortes de *Peinture*: la *Peinture à fresque*, la *Mosaïque*, & la *Peinture à l'huile*. La premiere, qui est la plus ancienne & la moins finie, sert pour les dedans des lieux spacieux, tels que sont les Eglises, Basiliques, galeries, & même pour les dehors sur les enduits préparés pour la retenir. (*Voyez* ENDUIT.) Cette *Peinture* est particulierement propre pour décorer des murs de jardin par des vûes, des perspectives, &c. La *Mosaïque*, quoiqu'elle soit moins en usage qu'aucune sorte de *Peinture*, est cependant la plus durable. (*Voyez* MOSAÏQUE.) Et la *Peinture à l'huile*, inventée vers le commencement du seziéme siécle, convient au bois & à la toile, pour enrichir toutes sortes d'appartemens.

Voilà tout ce que nous pouvons dire sur la *Peinture*, en nous bornant (comme nous tâchons de le faire dans cet Ouvrage) à ce qui a quelque rapport direct avec l'Architecture. Nous renvoyons donc, pour un plus grand détail sur la *Peinture*, à l'*Art de Peinture* de *Dufrenoi*, aux *Principes d'Architecture, de Sculpture & de Peinture*, de M. *Félibien*; à la *Vie des Peintres* du même auteur; aux *Dissertations* de M. *de Piles*; aux ouvrages de M. *d'Argenville* sur cet art, &c.

PELOUSE. *Voyez* TAPIS DE GAZON.

PENDENTIF, s. m. C'est une portion de voûte entre les arcs d'un dôme, qu'on nomme aussi *Fourche* ou *Panache*, & qu'on taille de sculpture. Tels sont les *Pendentifs* du Val-de-Grace, & ceux de Saint Louis des Invalides, à Paris, où l'on a représenté les quatre Evangélistes. On peint encore les *Pendentifs*, & ils en paroissent alors plus légers, comme on le remarque à la plûpart de ceux des dômes de Rome, & particulierement à ceux de S. Charles *alli Catinari*, & de S. André *della Valle*, qui sont du *Dominiquin*.

PENDENTIF DE MODERNE. C'est la portion

d'une voûte gothique entre les formerets, arcs doubleaux, ogives, liernes & tiercerons.

PENDENTIF DE VALENCE. Espece de voûte en maniere de cul de four rachetée par fourche. Il y a de ces *Pendentifs* aux charniers neufs des SS. Innocens. On les appelle *de Valence*, parce que le premier a été fait à Valence en Dauphiné, où on le voit encore dans un cimetiere, porté sur quatre colonnes, où il couvre une sépulture.

PENDULE, ou plutôt BOETE DE PENDULE, s. f. Espece de petit portique, ordinairement de marqueterie, enrichi de petites colonnes précieuses avec des ornemens de bronze doré, & terminé par un petit dôme ou un couronnement, qui sert pour renfermer le mouvement & le cadran d'une horloge à *Pendule*.

PÊNE, s. m. Terme de Serrurerie. C'est le morceau de fer, dans une serrure, qui ferme la porte, & que la clef fait aller & venir en tournant. On l'appelle aussi *Pile*. Le mot *Pêne* vient du latin *Penulus*, pris dans *Terence* pour verrouil.

PÊNE A RESSORT, ou à DEMI-TOUR. C'est un *Pêne* qui se ferme en tirant la porte.

PÊNE DORMANT. *Pêne* qui ne va que quand la clef le fait tourner.

PÊNE EN BORD. Espece de serrure. (*Voyez* SERRURE.)

PENTATISQUE, s. m. C'est une composition d'Architecture à cinq files ou rangs de colonnes. Tel étoit le portique que l'Empereur *Galien* avoit fait commencer, & qui devoit être continué depuis la porte Flaminienne jusques au pont *Milvius*, c'est-à-dire depuis la porte *del Popolo* jusques à *Ponte-mole*.

PENTE, s. f. Inclinaison peu sensible, qu'on fait ordinairement pour faciliter l'écoulement des eaux. Elle est reglée à tant de lignes par toise, pour le pavé & les terres, pour les canaux des aqueducs, pour les conduites, & pour les chêneaux & gouttieres des combles.

On appelle *Contre-pente*, dans le canal d'un aqueduc ou d'un ruisseau de rue, l'interruption d'un niveau de pente, causée par malfaçon, ou par l'affoiblissement du terrein, ensorte que les eaux n'ayant pas leur cours libre, s'étendent ou restent dormantes.

PENTE DE CHÊNEAU. Plâtre de couverture, conduit en glacis, sous la longueur d'un chêneau, de part & d'autre, depuis son heurt.

PENTE DE COMBLE. C'est l'inclinaison des côtés d'un comble, qui le rend plus ou moins roide sur la hauteur, par rapport à sa base.

PENTURE, s. f. Terme de Serrurerie. Morceau de fer plat, replié en rond par un bout, pour recevoir le mammelon d'un gond, & qui, attaché sur le bord d'une porte ou d'un contrevent, sert à le faire mouvoir, à l'ouvrir, ou à le fermer.

PENTURE FLAMANDE. C'est une *Penture* faite de deux barres de fer, soudées l'une contre l'autre, & repliées en rond pour faire passer le gond. Après qu'elles sont soudées, on les ouvre, on les sépare l'une de l'autre, autant que la porte a d'épaisseur, & on les courbe ensuite quarrément, pour les faire joindre des deux côtés contre la porte. On met quelquefois des feuillages sur ces sortes de *Pentures*.

PEPERIN, s. m. Sorte de pierre grise & rustique, dont on se sert à Rome pour bâtir.

PEPINIERE, s. f. Lieu où l'on éleve des plants d'arbres, d'arbrisseaux & de fleurs, sur plusieurs lignes, séparés, selon leurs especes, par des sentiers, pour être transplantés dans le besoin. Telle est la *Pepiniere* du Roi, au fauxbourg S. Honoré, à Paris, & celle de Trianon, dans laquelle environ trois cens mille pots de fleurs sont conservés. Ce mot vient de *Pepin*, selon M. *Ménage*.

PERCÉ, adj. Epithéte qu'on donne aux ouvertures qui distribuent les jours d'une façade. Ainsi on dit qu'un pan de bois ou qu'un mur de face est bien *Percé*, lorsque les vuides sont bien proportionnés aux solides. On dit aussi qu'une Eglise, un vestibule, un sallon est bien *Percé*, lorsque la lumiere y est répandue suffisamment & également.

PERCEMENT, s. m. Nom général qu'on donne à toute ouverture faite après coup, pour la baye d'une porte ou d'une croisée,

ou pour quelqu'autre sujet. Les *Percemens* ne doivent pas se faire dans un mur mitoyen, sans y appeller les voisins qui y sont intéressés. Sur quoi on doit consulter les articles 203 & 204 de la Coutume de Paris. (*Voyez* aussi MUR MITOYEN.)

PERCHES, s. f. pl. Ce sont, dans l'Architecture Gothique, certains piliers ronds, menus & fort hauts, qui, joints trois ou cinq ensemble, portent de fond & se courbent par le haut, pour former les arcs & nerfs d'ogives, qui retiennent les pendentifs (*V.* ce mot). Ces *Perches* sont imitées de celles qui servoient à la construction des premieres tentes & cabanes.

PERIPHERIE. *Voyez* POURTOUR.

PERIPTERE, s. m. C'est, dans l'Architecture antique, un bâtiment environné, en son pourtour extérieur, de colonnes isolées. Tels étoient le Portique de *Pompée*, la Basilique d'*Antonin*, le Septizone de *Sévere*, &c. Ce mot vient du grec *peri*, à l'entour, & *pteron*, aîle. (*Voyez* TEMPLE.)

PERISTYLE, s. m. Lieu environné de colonnes isolées en son pourtour intérieur, (c'est par là qu'il differe du periptere) comme est le temple Hypetre de *Vitruve*, & comme sont aujourd'hui quelques Basiliques de Rome, plusieurs palais en Italie, & la plûpart des cloîtres.

On entend encore par *Peristyle*, un rang de colonnes tant au dedans qu'au dehors d'un édifice, comme le *Peristyle* Corinthien du portail du Louvre, l'Ionique du château de Trianon, & le Dorique de l'Abbaye de Sainte Geneviéve, à Paris. Ce dernier est du dessein du P. *de Creil*.

Le terme *Peristyle* est composé de deux mots grecs dont l'un *peri* signifie autour, & l'autre *stylos*, colonne.

PERRIERE. *Voyez* CARRIERE.

PERRON, s. m. Lieu élevé devant une maison où il faut monter plusieurs marches de pierre. Quelques auteurs écrivent *Paron*, parce qu'ils prétendent que le mot *Perron* vient de *pas-rond*, tous les *Perrons* étant faits autrefois de marches arrondies.

PERRON A PANS. *Perron* dont les encoignures sont coupées, comme au portail de l'Eglise du Collége Mazarin, à Paris.

PERRON CEINTRÉ. *Perron* qui a les marches rondes ou ovales. Il y a de ces *Perrons* dont une partie des marches est en dehors, & l'autre en dedans; ce qui forme un palier rond dans le milieu, comme celui, par exemple, du bout du jardin de Belvedere, à Rome; ou un palier ovale, comme au Luxembourg, à Paris, & au château de Caprarole.

PERRON DOUBLE. *Perron* qui a deux rampes égales, qui tendent à un même palier, comme le *Perron* du fond du Capitole, ou deux rampes opposées pour arriver à deux paliers, comme celui de la cour des fontaines de Fontainebleau. Il y a des *Perrons doubles* qui ont ces deux dispositions de rampes; ensorte que par un *Perron* quarré on monte sur un palier, d'où commencent deux rampes opposées, pour arriver chacune à un palier rectangulaire; de ce palier on monte par deux autres rampes à un palier commun. Tel est le *Perron* du château neuf de Saint Germain en Laye, du dessein de *Guillaume Marchand*, Architecte d'*Henri* IV. & les *Perrons* des Tuileries, qui sont du dessein de M. *Le Nautre*. Ces sortes de *Perrons* sont fort anciens. On voit encore les vestiges d'un, parmi les ruines de Tcheilminar, près Schiras en Perse, dont M. *Deslandes* rapporte la figure dans son livre des beautés de la Perse.

PERRON QUARRÉ. *Perron* qui est d'équerre; comme sont la plûpart des *Perrons*, & particulierement celui de la Sorbonne, & du Val-de-Grace. Le plus grand *Perron* qu'il y ait est celui du jardin de Marli.

PERSAN, s. m. C'est le nom qu'on donne à des statues d'hommes, qui portent des entablemens. (*Voyez* ORDRE PERSIQUE.)

PERSPECTIVE, s. f. C'est la représentation du dehors ou du dedans d'un bâtiment, d'un jardin, &c. dont les côtés sont raccourcis, & les parties sont fuyantes par proportion, depuis la ligne de terre jusques à la ligne horizontale. (*Voyez* l'article *Perspective* dans le *Diction. univ. de Mathém. & de Physique.*)

PERSPECTIVE FEINTE. *Perspective* qui représente de l'Architecture, ou quelque pay-

ſage peint contre un mur de pignon ou de clôture, pour en cacher la difformité, feindre l'éloignement, & raccorder le faux avec le vrai. Telles ſont les *Perſpectives* des hôtels de Fieubet, de Saint-Pouange, de Dangeau, &c. à Paris.

PERTUIS, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt un paſſage étroit, pratiqué dans une riviere aux endroits où elle eſt baſſe, pour en augmenter l'eau de quelques pieds, afin de faciliter ainſi la navigation des bateaux qui montent & qui deſcendent. Cela ſe fait en laiſſant entre deux batardeaux une ouverture qu'on ferme avec des aîles, comme ſur la riviere d'Yone, ou avec des planches en travers, comme ſur la riviere de Loing, ou enfin avec des portes à vannes, ainſi qu'au *Pertuis* de Nogent ſur Seine. (*Voyez* ECLUSE.)

PERTUIS DE BASSIN. C'eſt un trou par où ſe perd l'eau d'un baſſin de fontaine, ou d'un réſervoir, lorſque le plomb, le ciment, ou le corroi eſt fendu en quelque endroit. Si l'on veut connoître la dépenſe d'un *Pertuis*, ſoit quarré, circulaire, rectangulaire, &c. vertical ou horizontal, il faut lire les ſections IX. & X. de l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, tom. I. de la premiere Partie.

PERTUIS DE CLEF. Terme de Serrurerie. C'eſt l'ouverture qui eſt au panneau d'une clef. On la fait de différentes figures, comme en rond, en cœur, &c.

PESÉE. *Voyez* LEVIER.

PEUPLER, v. act. C'eſt, en charpenterie, garnir un vuide de pieces de bois, eſpacées à égale diſtance. Ainſi on dit, *Peupler* de poteaux une cloiſon; *Peupler* de ſolives un plancher; *Peupler* de chevrons un comble, &c.

PHARE, ſ. m. C'eſt une tour haute & menue, au bout d'un mole, ou avancée en mer ſur quelque écueil, (comme le *Phare* de Genes) d'où l'on découvre les vaiſſeaux, & qui, par le moyen de la lumiere qu'on y expoſe, ſert à les guider pour les conduire à la rade & dans le port. Quoique ce bâtiment ne ſoit pas ſuſceptible d'ornemens, cependant il y en a qui ſont décorés d'Ordres d'Architecture. Tel eſt le *Phare* de Cordouan, à l'embouchure de la Garonne, qui eſt rond & a quatre étages en retraite, de forme pyramidale. Voici l'origine des *Phares*, & l'étymologie de leur nom.

Ptolomée Philadelphe, Roi d'Egypte, fit élever une grande tour ſur le ſommet d'une montagne de l'iſle appellée *Pharos*, l'an 470 de la fondation de Rome, & il l'appella *la Tour de Pharos*, du nom de cette iſle. Cette tour étoit d'une hauteur prodigieuſe, & les différens étages, conſtruits de pierre de taille, étoient terminés par une eſpece de lanterne où l'on allumoit des flambeaux qui ſervoient, pendant la nuit, de guide aux vaiſſeaux entrant dans ce port. C'étoit par un eſcalier magnifique qu'on montoit juſques à la lanterne pour y allumer les flambeaux. *Pline* dit que ce *Phare* coûta 800 talens, ou environ 1800000 livres. (*Hiſt. naturelle*, liv. VI. chap. XVIII.) *Soſtrate*, Gnidien, qui en fut l'Architecte, ſentant tout le prix de ſon travail, craignit l'envie & la baſſe jalouſie, de tous tems ennemies du vrai mérite, s'il en faiſoit parade, & s'il ne l'appuyoit d'une puiſſante protection. Touché également de l'amour de la gloire & de celui du repos, il voulut concilier l'un avec l'autre. Dans cette vûe, il dédia ce *Phare* au Roi par une inſcription toute à ſon avantage; mais il ne la grava que ſur du plâtre, proprement plaqué ſur une autre inſcription contenant ces mots: *Soſtrate, Gnidien, fils de Dexiphane, a conſacré cet ouvrage aux Dieux nos conſervateurs, & au ſalut des Navigateurs*. Par cet artifice, la premiere dédicace ne ſubſiſta gueres que pendant la vie du Roi, le plâtre ſe détruiſant peu à peu; & l'autre parut alors, & a tranſmis le nom de *Soſtrate* à la poſtérité. (*Fiſcher* a repréſenté le *Phare* de *Soſtrate*, dans ſon *Eſſai d'Architecture hiſtorique*, planche IX. liv. I.) L'iſle de Pharos eſt vis-à-vis d'Alexandrie, & tient preſque toute à la terre ferme, ſans canal ni pont. On la nomme aujourd'hui *Mugral*, & les Arabes lui donnent le nom de *Muger Alexandri*, *Phare* d'Alexandrie.

PICNOSTYLE. *Voyez* PYCNOSTYLE.

PIECE, ſ. f. Nom général qu'on donne aux lieux dont un appartement eſt compoſé.

Ainsi une salle, une chambre, un cabinet, &c. sont des *Pieces*.

Piece d'appui. C'est, à un chassis de menuiserie, une grosse moulure en saillie, qui pose en recouvrement sur l'appui ou tablette de pierre d'une croisée, pour empêcher que l'eau n'entre dans la feuillure.

Piece de bois. C'est, selon l'usage, un bois dont la mesure est de 6 pieds de long sur 72 pouces d'équarrissage. Ainsi une *Piece de bois* méplat de 12 pouces de largeur sur 6 pouces de grosseur, & 6 pieds de long, ou une solive de 6 pouces de gros sur 12 pieds de long, fera ce qu'on appelle une *Piece ;* à quoi on réduit toutes les *Pieces de bois* de différentes grosseurs & longueurs, qui entrent dans la construction des bâtimens, pour les estimer par cent.

Piece de charpente. C'est tout morceau de bois taillé, qui entre dans un assemblage de charpente, & qui sert à divers usages dans les bâtimens. On nomme *Maîtresses pieces*, les plus grosses *Pieces*, comme les poutres, tirans, entraits, jambes de force, &c.

Pieces de tuile. Ce sont tous les morceaux de tuile employés à différens endroits, sur les couvertures. On nomme *tiercines* les morceaux d'une tuile fendue en longueur, employés aux battellemens ; & *nigoteaux*, ceux d'une tuile fendue en quatre pour servir aux solins & ruillées. (Pour l'intelligence de ceci, *voyez* Solin & Ruillée.)

Piece de verre. On appelle ainsi tous les petits carreaux ou morceaux de verre de différentes figures & grandeurs, qui entrent dans les compartimens des formes & panneaux des vitres.

PIECE D'EAU, f. f. C'est, dans un jardin, un grand bassin de figure conforme à sa situation, comme, par exemple, la *Piece d'eau*, appellée *des Suisses*, devant l'Orangerie ; celle de l'isle royale, dans le petit parc ; & celle de Neptune, devant la fontaine du dragon, à Versailles. (*V.* Bassin.)

PIECES COUPÉES, f. f. pl. On donne ce nom à un compartiment de plusieurs petites *Pieces* figurées, ou formées de lignes paralleles & d'enroulemens, & séparées par des sentiers, pour faire un parterre de fleurs ou de gazon.

PIED, f. m. Mesure prise sur la longueur du pied humain, qui est différente selon les lieux, & dont on se sert pour mesurer les dimensions d'un bâtiment. On appelle aussi *Pied*, un instrument en forme de petite régle, qui a la longueur de cette mesure, & sur laquelle ses parties sont gravées.

On considere les *Pieds* comme antiques ou comme modernes, & c'est cette division que nous allons suivre en rapportant les *Pieds* usités, selon qu'ils ont été déterminés par *Snellius*, *Riccioli*, *Scamozzi*, *Petit*, *Picard*, & autres Géometres & Architectes. Les uns & les autres sont réduits au *Pied de Roi*, qui est une mesure établie à Paris, & en quelques autres villes de France. Ce *Pied* est divisé en 12 pouces, le pouce en 12 lignes, & la ligne en 12 points. Ainsi ce *Pied* est divisé en 1728 parties. Six de ces *Pieds* font la toise. On se sert de palmes & de brasses, au lieu de *Pieds*, en quelques villes d'Italie. (*Voyez* Palme & Brasse.) Toutes ces mesures sont principalement utiles pour l'intelligence des livres, des desseins & des ouvrages d'Architecture de divers lieux.

Pieds antiques, par rapport au Pied de Roi.

Pied d'Alexandrie : 13 pouces 2 lignes 2 points.

Pied d'Antioche : 14 pouces 11 lignes 2 points.

Pied Arabique : 12 pouces 4 lignes.

Pied Babylonien : 12 pouces 1 ligne & 6 points. Selon *Capellus*, 14 pouces 8 lignes & demie ; &, selon M. *Petit*, 12 pouces 10 lignes & 6 points.

Pied grec : 11 pouces 5 lignes 6 points ; &, selon M. *Perrault*, 11 pouces 3 lignes.

Pied Hébreu : 13 pouces 3 lignes.

Pied Romain. Selon *Vilalpande* & *Riccioli*, ce *Pied* a 11 pouces 1 ligne 8 points ; selon *Lucas Pœtus*, (au rapport de M. *Perrault*) & selon M. *Picard*, 10 pouces 10 lignes 6 points, qui est la longueur du *Pied* qu'on voit au Capitole, & qui apparemment est la mesure la plus certaine

du *Pied Romain*. Malgré ce témoignage, M. *Petit* qui, pour des raisons à lui connues, prend le milieu de toutes les différentes mesures que nous avons; M. *Petit*, disons-nous, veut que ce *Pied* soit de 11 pouces.

PIEDS MODERNES, PAR RAPPORT AU PIED DE ROI.

Pied d'Amsterdam: 10 pouces 5 lignes 3 points.

Pied d'Anvers: 10 pouces 6 lignes.

Pied d'Avignon & d'*Aix*, en Provence. *Voyez* PALME.

Pied d'Ausbourg, en Allemagne: 10 pouces 11 lignes 3 points.

Pied de Baviere, en Allemagne: 10 pouces 8 lignes.

Pied de Besançon, en Franche-Comté: 11 pouces 5 lignes 2 points.

Pied ou *Brasse de Bologne*, en Italie: 14 pouces, selon *Scamozzi*; & 14 pouces 1 ligne, selon M. *Picard*.

Pied de Bresse. Voyez BRASSE.

Pied ou *Derab du Caire*, en Egypte: 20 pouces 6 lignes.

Pied de Cologne: 10 pouces 2 lignes.

Pied de Franche-Comté & *Dole*: 13 pouces 2 lignes 3 points.

Pied ou *Pic de Constantinople*: 24 pouces 5 lignes.

Pied de Coppenhague, en Dannemark: 10 pouces 9 lignes 6 points.

Pied de Cracovie, en Pologne: 13 pouces 2 lignes.

Pied de Dantzick, en Pologne: 10 pouces 4 lignes 6 points, selon M. *Petit*, & 10 pouces 7 lignes, selon M. *Picard*.

Pied de Dijon, en Bourgogne: 11 pouces 7 lignes 2 points.

Pied de Florence. Voyez BRASSE.

Pied de Genes. Voyez PALME.

Pied de Geneve: 18 pouces 4 points.

Pied de Grenoble, en Dauphiné: 12 pouces 7 lignes 2 points.

Pied de Heidelberg, en Allemagne: 10 pouces 2 lignes, selon M. *Petit*, & 10 pouces 3 lignes 6 points, suivant une mesure originale.

Pied de Leipsic, en Allemagne: 11 pouces 7 lignes 7 points.

Pied de Leyde, en Hollande: 11 pouces 7 lignes.

Pied de Liege: 10 pouces 7 lignes 6 points.

Pied de Lisbonne, en Portugal: 11 pouces 7 lignes 7 points, selon *Snellius*.

Pied de Londres, & *de toute l'Angleterre*: 11 pouces 3 lignes, ou 11 pouces 2 lignes 6 points, selon M. *Picard*; &, suivant une mesure originale, 11 pouces 4 lignes 6 points. Le pouce d'Angleterre se divise en dix parties ou lignes.

Pied de Lorraine: 10 pouces 9 lignes 2 points.

Pied de Lyon: 12 pouces 7 lignes 2 points, selon M. *Petit*, & 12 pouces 7 lignes 6 points, selon une mesure originale. Sept pieds & demi font la toise de Lyon.

Pied de Manheim, dans le Palatinat du Rhin: 10 pouces 8 lignes 7 points, selon une mesure originale.

Pied de Mantoue, en Italie. *Voyez* BRASSE.

Pied de Mascon ou *Mâcon*, en Bourgogne: 12 pouces 4 lignes 3 points. Il en faut 7 & demi pour la toise.

Pied de Mayence, en Allemagne: 11 pouces 1 ligne 6 points.

Pied de Middelbourg, en Zelande: 11 pouces 1 ligne.

Pied de Milan. Voyez BRASSE.

Pied de Naples. Voyez PALME.

Pied de Padoue, en Italie: 13 pouces 1 ligne, selon *Scamozzi*.

Pied de Palerme, en Sicile. *V.* PALME.

Pied de Parme, en Italie. *V.* BRASSE.

Pied de Prague, en Bohême: 11 pouces 1 ligne 8 points.

Pied du Rhin: 11 pouces 5 lignes 3 points, selon *Snellius* & *Riccioli*; 11 pouces 6 lignes 7 points, selon M. *Petit*; 11 pouces 7 lignes, selon M. *Picard*; & 11 pouces 7 lignes & demie, selon une mesure originale.

Pied de Rouen: semblable au *Pied* de Roi. (*Voyez* PIED.)

Pied de Savoye: 10 pouces.

Pied de Sedan: 10 pouces 3 lignes.

Pied de Sienne, en Italie. *V.* BRASSE.

Pied de Stockolm, en Suede: 12 pouces 1 ligne.

Pied de Strasbourg : 10 pouces 3 lignes 6 points.

Pied de Tolede, ou *Pied Castillan :* 11 pouces 2 lignes 2 points, selon *Riccioli ;* & 10 pouces 3 lignes 7 points, selon M. *Petit.*

Pied Trevisan, dans l'Etat de Venise : 14 pouces 6 points, selon *Scamozzi.*

Pied de Turin, ou *de Piémont :* 16 pouces, selon *Scamozzi.*

Pied de Venise : 12 pouces 10 lignes, selon *Scamozzi* & *Lorini ;* 12 pouces 8 lignes, selon M. *Petit ;* & 11 pouces 11 lignes, suivant M. *Picard.*

Pied de Verone : égal à celui de Venise.

Pied de Vicence, en Italie : 13 pouces 2 lignes, selon *Scamozzi.*

Pied de Vienne, en Autriche : 11 pouces 8 lignes.

Pied de Vienne, en Dauphiné : 11 pouces 11 lignes.

Pied d'Urbin & *de Pezaro*, en Italie : 13 pouces 1 ligne, selon *Scamozzi.*

PIED, SELON SES DIMENSIONS.

Pied courant. C'est le *Pied* qui est mesuré suivant sa longueur.

Pied quarré. C'est un *Pied* qui est composé de la multiplication de deux pieds. Ainsi un *Pied* étant de 12 pouces, le *Pied quarré* est de 144 pouces, nombre qui provient de 12 multiplié par 12.

Pied cube. C'est un *Pied* qui contient 1728 pouces cubes, nombre qui est formé du produit du *Pied quarré*, par le *Pied* simple.

PIED DE FONTAINE, f. m. Espece de gros balustre, ou piédestal rond ou à pans, quelquefois avec des consoles ou des figures, qui sert à porter une coupe ou un bassin de fontaine, ou un chandelier. Il y a, dans la colonnade de Versailles, trente-un *Pieds* qui soutiennent autant de bassins de marbre blanc.

PIED DE BICHE, f. m. Barre de fer dont un bout est attaché par un crampon dans un mur, & dont l'autre, en forme de crochet, s'avance ou recule dans les dents d'une crémilliere, sur un guichet de porte cochere, pour empêcher qu'il ne soit forcé.

PIED DE CHEVRE, f. m. C'est une troisiéme piece de bois qu'on ajoute à une chevre pour lui servir de jambe, lorsqu'on ne peut l'appuyer contre un mur, pour enlever quelque fardeau de peu de hauteur, comme une poutre sur des tréteaux, pour la débiter, &c.

PIED DE MUR, f. m. C'est la partie inférieure d'un mur, comprise depuis l'empattement du fondement jusques au dessus, ou à hauteur de retraite.

PIÉDESTAL, f. m. C'est un corps quarré, avec base & corniche, qui porte la colonne, & qui lui sert de soubassement. Il est différent, suivant les Ordres, comme nous allons le faire voir. Disons ici qu'on nomme aussi ce corps *Stylobate*, du grec *Stylobatis*, base de la colonne ; & que le mot *Piédestal* vient de *Piedestallo*, terme Italien, dérivé des deux mots *podus*, pied, & *stylos*, colonne.

Piédestal Toscan. Ce *Piédestal* est le plus simple : il n'a qu'un plinthe & un astragale, ou un talon couronné, pour sa corniche. Le cavet de cette corniche a un cinquiéme & demi du petit module, & le cavet de la base en a deux, à prendre du *Piédestal* même. L'une & l'autre, la base & la corniche, ont les moulures du *Piédestal* Corinthien, dans la colonne Trajane. Le *Piédestal* de *Palladio*, n'a qu'une espece de socle quarré, sans base & sans corniche ; & celui qu'adoptent les François, après *Scamozzi*, tient un milieu entre ces deux excès.

Piédestal Dorique. Ce *Piédestal* a des moulures, un cavet, & un larmier ou mouchette, dans sa corniche. Il est un peu plus haut que le *Piédestal* Toscan. Sa proportion est telle : on partage le tiers de toute la base en sept parties, dont on donne quatre au tore qui est sur le socle, & trois à un cavet. La saillie du tore est celle de toute la base, & celle du cavet a deux cinquiémes du petit module pardelà le nud du dé. A l'égard de la corniche, elle a un cavet avec son filet au dessus ; & ce filet soutient un larmier couronné d'un filet. Pour proportionner ces membres, on les partage en six parties, dont cinq sont pour le larmier, & la sixiéme pour son filet. Un cinquiéme &

demi du petit module par-delà le nud du dé, forment la ſaillie du cavet avec ſon filet. On en donne trois cinquiémes au larmier, & trois & demi à ſon filet. Selon *Vignole*, *Serlio* & *Perrault*, ces membres forment le caractère du *Piédeſtal Dorique*. Mais *Scamozzi* y met un filet entre le tore & le filet du cavet, & *Palladio* y ajoûte une doucine.

Piédeſtal Ionique. Ce *Piédeſtal*, orné de moulures preſque ſemblables à celles du *Piédeſtal* Dorique, a deux diametres de haut & deux tiers ou environ. Sa baſe a le quart de toute la hauteur, la corniche a le demi-quart, & les moulures de la baſe ont le tiers de toute la baſe. La proportion de ces moulures ſe régle en diviſant le tiers de la baſe en huit parties, qu'on diſtribue ainſi: quatre à la doucine, & une à ſon filet; deux au cavet, & une à ſon filet. La ſaillie de ce dernier membre eſt du cinquiéme du petit module, celle du filet de la doucine de trois; reſte la corniche, dont les parties ſont un cavet avec ſon filet au deſſous, & un larmier couronné d'un talon avec ſon filet. Ces parties ou membres étant partagés en dix parties, deux ſont pour le cavet, une pour le filet, quatre pour le larmier, deux pour le talon, & une pour ſon filet. Enfin la ſaillie de ces membres de la corniche eſt la même que celle de la doucine & du cavet, dont on vient de parler.

Piédeſtal Corinthien. La quatriéme partie de la hauteur de la colonne, forme la hauteur de ce *Piédeſtal*. On le diviſe en neuf parties, dont une eſt pour la cymaiſe, deux pour la baſe, & les autres pour le dé. Cette baſe eſt compoſée de cinq membres: ſçavoir, un tore, une doucine avec ſon filet, & un talon avec ſon filet au deſſus. De neuf parties dont un tiers de la baſe eſt diviſée, (les deux autres tiers ſont pour le ſocle) le tore en a deux & demie, la doucine trois, une demie pour ſon filet, le talon deux & demie, & ſon filet une demie. Ce premier membre a la ſaillie de toute la baſe; la doucine a la ſienne égale aux deux cinquiémes trois quarts du petit module, & la ſaillie du talon avec ſon filet, eſt d'un cinquiéme.

Six membres compoſent la corniche du *Piédeſtal Corinthien:* un talon avec ſon filet, une doucine, un larmier, & un talon avec ſon filet. On diviſe toute la hauteur de ces membres en onze parties, dont une & demie eſt pour le talon, une demie pour le filet, trois pour la doucine, trois pour le larmier, deux pour le talon, & une pour le filet. Pour les ſaillies, on donne au talon, avec ſon filet, un cinquiéme du petit module, deux cinquiémes & demi-tiers à la doucine, trois au larmier, & un cinquiéme au talon ſupérieur avec ſon filet.

Piédeſtal Compoſite. Ce *Piédeſtal* eſt ſemblable, en proportion, au *Piédeſtal* Corinthien: mais les profils de ſa baſe & de ſa corniche en ſont différens. La baſe eſt compoſée d'un tore, d'un petit aſtragale, d'une doucine avec ſon filet, d'un gros aſtragale & un filet. De dix parties de cette baſe, le tore en a trois, le petit aſtragale une, le filet de la doucine une demie, la doucine trois & demie, le gros aſtragale une & demie, & le filet qui fait le congé, une demie. Les ſaillies de ces membres ſont égales à peu près à celles de ceux du *Piedeſtal* Corinthien.

Un filet, avec ſon congé, un gros aſtragale, une doucine avec ſon filet, un larmier, & un talon avec ſon filet, forment la corniche qui occupe la huitiéme partie du *Piédeſtal*. Le filet a une douziéme & demie de toute la corniche, l'aſtragale une demie, la doucine trois & demie, le filet une demie, le larmier trois, le talon deux, & le filet une. Les ſaillies de ces membres ſont à peu près les mêmes que celles de la corniche du *Piédeſtal* Corinthien. (Voyez le *Diction. univ. de Mathématique & de Phyſique*, article *Piédeſtal*.

Le *Piédeſtal Compoſite* a de hauteur la troiſiéme partie de la colonne.

PIÉDESTAL COMPOSÉ. C'eſt un *Piédeſtal* d'une forme extraordinaire, comme ronde, quarrée-longue, arrondie, ou avec pluſieurs retours. Il ſert pour porter les grouppes de figures, les ſtatues, les vaſes, &c.

PIÉDESTAL CONTINU. *Piédeſtal* qui, ſans reſſauts, porte un rang de colonnes. Tel eſt

le *Piédestal* qui soutient les colonnes Ioniques cannelées du palais des Tuileries, du côté du jardin.

PIÉDESTAL DOUBLE. *Piédestal* qui porte deux colonnes, & qui a plus de largeur que de hauteur. Les *Piédestaux* des PP. Feuillans, rue Saint Honoré, à Paris, & ceux de la plûpart des retables d'autels, sont de cette espece.

PIÉDESTAL EN ADOUCISSEMENT. *Piédestal* dont le dé ou tronc est en gorge. Il y a de ces *Piédestaux* autour du parterre à la Dauphine, à Versailles, qui portent des statues de bronze.

PIÉDESTAL EN BALUSTRE. *Piédestal* dont le profil est contourné en maniere de balustre.

PIÉDESTAL EN TALUT. *Piédestal* dont les faces sont inclinées. Tels sont, par exemple, les *Piédestaux* qui portent les figures de l'Ocean & du Nil, dans l'escalier du Capitole.

PIÉDESTAL FLANQUÉ. *Piédestal* dont les encoignures sont flanquées ou cantonnées de quelque corps, comme de pilastres Attiques, ou en console, &c.

PIÉDESTAL IRRÉGULIER. *Piédestal* dont les angles ne sont pas droits, ni les faces égales ou paralleles, mais quelquefois ceintrées, par la sujétion de quelque plan, comme d'une tour ronde ou creuse.

PIÉDESTAL ORNÉ. C'est un *Piédestal* qui a non seulement ses moulûres taillées d'ornemens, mais dont les tables fouillées ou en saillie sont enrichies de bas-reliefs, chiffres, armes, &c. de la même matiere, ou postiches, comme sont la plûpart de ceux des statues équestres, & des autres superbes monumens.

PIÉDESTAL QUARRÉ. *Piédestal* qui est égal en hauteur & en largeur. Tels sont les *Piédestaux* de l'arc des lions à Verone, d'Ordre Corinthien, & que quelques sectateurs de *Vitruve*, comme *Serlio*, & *Philander*, ont attribué à leur Ordre Toscan.

PIÉDESTAL TRIANGULAIRE. *Piédestal* en triangle, qui a trois faces, quelquefois ceintrées par leur plan, & dont les encoignures sont en pan coupé, échancrées, ou cantonnées. Il sert ordinairement pour porter une colonne avec des figures sur ses encoignures. Tel est le *Piédestal* de la colonne funéraire de *François* II. dans la chapelle d'Orleans, aux Célestins, à Paris.

PIÉDESTAUX PAR SAILLIES ET RETRAITES. Ce sont des *Piédestaux* qui, sous un rang de colonnes, forment un avant-corps au droit de chacune, & un arriere-corps dans chaque intervalle. De cette espece sont les *Piédestaux* des amphithéâtres antiques, de l'arc de *Titus*, à Rome, & les *Piédestaux* Corinthiens & Composites de la cour du Louvre.

La plûpart des commentateurs de *Vitruve*, après diverses opinions sur l'interprétation de ces mots : *Scamilli impares*, escabeaux impairs, sont enfin d'avis qu'ils signifient cette disposition de *Piédestaux*.

PIÉDOUCHE, s. m. C'est une petite base longue ou quarrée, en adoucissement, avec moulures, qui sert à porter un buste ou une petite figure.

PIÉDROIT, s. m. C'est la partie du trumeau ou jambage d'une porte ou d'une croisée, qui comprend le bandeau ou chambranle, le tableau, la feuillure, l'embrasure & l'écoinçon. On donne aussi ce nom à chaque pierre dont le *Piédroit* est composé.

PIERRE, s. f. Corps dur qui se forme dans la terre, & dont on se sert pour la construction des bâtimens. Il y a deux sortes de *Pierres*, de la *Pierre* dure, & de la *Pierre* tendre. La premiere est sans contredit la meilleure. La *Pierre* tendre a cependant quelques avantages : c'est qu'elle se taille aisément, & elle résiste quelquefois mieux à la gelée que la *Pierre* dure. Mais ceci n'est pas assez recommendable pour mériter de la confiance à la *Pierre* tendre. Il faut un froid très-rigoureux pour endommager la *Pierre* dure, parce que ce n'est qu'en congelant l'eau que la *Pierre* contient qu'il peut lui nuire. Aussi la plûpart des Carriers craignent bien davantage la lune, dont les rayons détruisent, à ce qu'on dit, les matieres les plus compactes. Il y a, dans cette croyance, plus de méchanceté que de bonne foi. Comme la *Pierre* se détruit facilement quand l'ouvrier n'en a pas bien ôté le bouzin (*voyez* ce mot), & que par cette mal-façon la *Pierre* se gâte,

en attribuant ce déchet à la lune, on couvre sa négligence, pour ne rien dire de plus. Mais laissons là les défauts qui peuvent provenir aux *Pierres*, de la part des ouvriers & de la lune. Disons quelque chose de plus utile : c'est la maniere de connoître la qualité d'une *Pierre*. Lorsqu'une *Pierre* est bien pleine, d'une couleur égale, qu'elle est sans veines, qu'elle a un grain fin & uni, que les éclats se coupent net, & qu'ils rendent quelque son, elle est certainement bonne. On connoît encore cette qualité, en exposant la *Pierre*, nouvellement tirée des carrieres, à l'humidité pendant l'hyver. Si elle résiste à la gelée, elle est bonne, & on peut l'employer avec confiance.

Le mot *Pierre* vient du grec *Petra*, qui a la même signification. Voici les especes, les qualités, les usages, & les défauts de ce corps.

De la Pierre dure, suivant ses especes.

Pierre d'Arcueil, près de Paris. Cette *Pierre* porte de hauteur de banc, nette & taillée, depuis 14 jusques à 21 pouces; & le *bas-appareil d'Arcueil* 9 à 10 pouces.

Pierre de belle hache. C'est la plus dure de toutes les *Pierres*, quoique moins parfaite que le liais feraut, (*voyez* ci-après *Pierre de liais*) à cause des cailloux qui s'y rencontrent : aussi s'en sert-on rarement. On la tire vers Arcueil, d'un endroit appellé *la Carriere royale*. Elle porte de hauteur 18 à 19 pouces.

Pierre de bonbanc. Cette *Pierre*, qui se tire vers Vaugirard, porte depuis 15 jusques à 24 pouces de hauteur.

Pierre de Caen, en Normandie. Espece de *Pierre* noire, qui tient de l'ardoise (*voyez* Ardoise), mais qui est beaucoup plus dure. Elle reçoit le poli, & sert dans les compartimens de pavé.

Pierre de la Chaussée, près Bougival, à côté de Saint Germain en Laye. *Pierre* qui porte 15 à 16 pouces.

Pierre de Cliquart, près d'Arcueil. Cette *Pierre*, qu'on appelle aussi *bas-appareil*, porte 6 à 7 pouces.

Pierre de Saint-Cloud. Pierre qu'on tire au lieu du même nom, près Paris, & qu'on trouve nette & taillée, depuis 18 jusques à 24 pouces de hauteur.

Pierre de Fécamp. On trouve cette *Pierre* dans la vallée de ce nom, près Paris. Elle a 15 à 18 pouces de hauteur.

Pierre de Lambourde. Cette *Pierre* se trouve près d'Arcueil. Elle porte depuis 20 pouces jusques à 5 pieds, mais on la délite. Il y a aussi de la *Lambourde* qu'on trouve hors du fauxbourg Saint Jacques, à Paris, qui a depuis 18 jusques à 24 pouces.

Pierre dure de Saint-Leu. On tire cette *Pierre* aux côtes de la montagne d'Arcueil.

Pierre de Liais. Il y a plusieurs especes de cette *Pierre*. Le *Franc-liais* & le *Liais-feraut*, qui est plus dur que le *Franc*, se tirent tous deux de la même carriere, hors la porte Saint Jacques, près Paris. Le *Liais-rose*, qui est le plus doux, & qui reçoit un beau poli au grès, se tire vers Saint-Cloud; & on prend le *Franc-liais de Saint-Leu*, le long des côtes de la montagne. Toutes ces especes de *Liais* portent depuis 6 jusques à 8 pouces de hauteur.

Pierre de Meudon, près Paris. Cette *Pierre* est depuis 14 pouces jusques à 18. Il y a une autre sorte de *Pierre de Meudon*, qu'on appelle *Rustique de Meudon*, qui est plus dure & plus trouée, mais qui a la même hauteur.

Pierre de Montosson, près Nanterre, à deux lieues de Paris. *Pierre* qui porte 9 à 10 pouces.

Pierre de Saint-Nom, au bout du parc de Versailles. Cette *Pierre* a depuis 18 jusques à 22 pouces de hauteur.

Pierre de Senlis. On prend cette *Pierre* à Saint Nicolas-lès-Senlis, à dix lieues de Paris. Elle porte depuis 12 jusques à 16 pouces.

Pierre de Souchet. On trouve cette *Pierre* hors du fauxbourg Saint Jacques de Paris. Elle porte depuis 12 jusques à 16 pouces.

Pierre de Tonnerre, en Bourgogne. Cette *Pierre* a depuis 16 jusques à 18 pouces.

Pierre de Vaugirard. Pierre qui est dure & grise, & qui porte 18 à 19 pouces.

Pierre de Vergelé. On tire cette *Pierre*

de Saint-Leu, à dix lieues de Paris. Elle porte 18 à 20 pouces.

Pierre de Vernon, à douze lieues de Paris. Cette *Pierre* porte depuis 2 jusques à 3 pieds.

De la Pierre tendre, suivant ses especes.

Pierre d'Ardoise. Voyez Ardoise.

Pierre de craye. Voyez Craye.

Pierre de Saint-Leu, à dix lieues de Paris. *Pierre* qui porte depuis 2 pieds jusques à 4.

Pierre de Maillet & de Trocy. On tire ces *Pierres* de Saint-Leu, & elles n'ont rien de particulier, si ce n'est que le *Trocy* est de toutes les *Pierres*, celle dont le lit est le plus difficile à connoître. On ne le découvre que par de petits trous.

Pierre de tuf. Voyez Tuf.

De la Pierre, suivant ses qualités.

Pierre à chaux. Sorte de *Pierre* grasse, qui se trouve ordinairement aux côtes des montagnes, & qu'on calcine pour faire de la chaux, (*voyez* Chaux.)

Pierre à plâtre. Sorte de *Pierre* qu'on cuit dans les fours, & qu'on pulvérise ensuite pour faire du plâtre. (*V.* Platre.)

Pierre de couleur. Pierre qui, étant rougeâtre, grisâtre ou noirâtre, cause une variété agréable dans les bâtimens.

Pierre de taille. On appelle ainsi toute *Pierre* dure ou tendre, qui peut être équarrie & taillée avec paremens, ou même avec Architecture, pour la solidité ou décoration des bâtimens.

Pierre fiere. Pierre difficile à travailler, à cause qu'elle est seche, comme la plûpart des *Pierres* dures, mais particulierement la *Belle hache*, & le *Liais*, (*voyez* ces mots.)

Pierre franche. On appelle ainsi toute *Pierre* parfaite en son espece, qui ne tient point de la dureté du ciel, ni du tendre du moilon de la carriere.

Pierre fusiliere. Espece de *Pierre* dure & seche, qui tient de la nature du caillou. Il y a de ces *Pierres* qui sont grises, (une partie du pont Notre-Dame est bâtie de cette *Pierre*) & de petites qui sont noires, (ce sont les *Pierres à fusil*.) On pave de celles-ci les terrasses & les bassins des fontaines.

Pierre gelise verte. Pierre qui est nouvellement tirée de la carriere, & qui n'a pas encore jetté son eau.

Pierre pleine. C'est toute *Pierre* dure, qui n'a point de cailloux, de coquillages, de trous, ni de moye. Tels sont les plus beaux liais, & la *Pierre* de Tonnerre.

Pierre trouée, ou *poreuse*. Pierre qui a des trous comme le rustique de Meudon, le tuf, & toutes les *Pierres* de meuliere. On l'appelle aussi *Choqueuse*.

De la Pierre, selon ses façons.

Pierre au binard. C'est tout gros bloc de *Pierre*, qui est apporté de la carriere sur un binard, attelé de plusieurs couples de chevaux, (*voyez* Binard) parce qu'il ne le peut être par les charrois ordinaires.

Pierre bien faite. C'est un quartier de voie, ou un carreau de *Pierre*, qui approche beaucoup de la figure quarrée, & qu'on équarrit presque sans déchet.

Pierre de bas-appareil. Pierre qui porte peu de hauteur de banc, comme le *bas-appareil* d'Arcueil, par exemple, le liais, &c.

Pierre débitée. C'est une *Pierre* qui est sciée. La *Pierre* dure se débite à la scie sans dents, avec l'eau & le grès; & la *Pierre* tendre, comme le Saint-Leu, le tuf, la craye, &c. avec la scie à dents.

Pierre d'échantillon. C'est un bloc de *Pierre* de certaine mesure déterminée, commandée exprès aux Carriers.

Pierre d'encoignure. Pierre qui, ayant deux paremens, cantonne l'angle d'un bâtiment de quelque avant-corps.

Pierre ébouzinée. Pierre dont on a ôté le bouzin ou le tendre.

Pierre en chantier. C'est une *Pierre* qui est calée par le Tailleur de *Pierre*, & qui est disposée pour être taillée.

Pierre en debord. On nomme ainsi une *Pierre* que les Carriers font voiturer près des atteliers, quoiqu'elle ne soit pas commandée, & que l'attelier ait même cessé.

Pierre esmillée. Pierre qui est équarrie, & taillée grossierement avec la pointe du marteau, pour être seulement employée dans le garni des gros murs, & le rem-

plissage des piles, culées de pont, &c.

Pierre faite. Pierre qui est entierement taillée, & prête à être enlevée pour être mise en place.

Pierre fusible. C'est une *Pierre* qui, par l'opération du feu, change de nature, & devient transparente.

Pierre hachée. Pierre dont les paremens sont dressés avec la hache du marteau bretelé, pour être ensuite layée ou rustiquée.

Pierre layée. Pierre qui est travaillée à la laye ou marteau avec bretelures.

Pierre louvée. Pierre où l'on fait un trou pour recevoir la louve. (*V.* LOUVE & LOUVEUR.)

Pierre nette. Pierre qui est équarrie & atteinte jusques au vif.

Pierre parpaigne. C'est une *Pierre* qui traverse l'épaisseur d'un mur, & qui en fait les deux paremens.

Pierre piquée. Pierre dont les paremens sont piqués à la pointe, & dont les ciselures sont relevées.

Pierre polie. Pierre dure qui prend le poli avec le grès, ensorte qu'il n'y paroît aucun coup d'outil.

Pierre ragrée au fer. Pierre qui est passée au riflard, espece de ciseau large avec des dents.

Pierre retaillée. On appelle ainsi non seulement une *Pierre* qui, ayant été coupée, est retaillée avec déchet, mais encore toute *Pierre* tirée d'une démolition, & refaite pour être derechef mise en œuvre.

Pierre retournée. Pierre dont les paremens, opposés les uns aux autres, sont d'équerre & paralleles.

Pierre rustiquée. Pierre qui, après avoir été dressée & hachée, est piquée grossierement avec la pointe.

Pierre statuaire. Pierre qui, étant d'échantillon, est propre & destinée pour faire une statue. On dit aussi *Marbre statuaire.*

Pierre tranchée. Pierre où l'on fait une tranchée dans sa hauteur, avec le marteau, pour en couper.

Pierre traversée. Pierre où les traits des bretelures sont croisés.

Pierre velue. Nom qu'on donne à toute *Pierre* brute, telle qu'on l'amene de la carriere.

Pierres à bossages, ou de refend. Pierres qui, étant en œuvre, sont séparées par des canaux, & sont d'une même hauteur, parce qu'elles représentent les assises de *Pierre*, & dont les joints de lit doivent être cachés dans le haut des refends. Lorsque ces *Pierres* sont en liaison, les joints montans sont dans l'un des angles du refend.

Pierres artificielles. Ce sont, selon *Palladio*, (Arch. liv. 1. ch. 3.) les différentes especes de briques, carreaux, & tuiles paîtries & moulées, cuites ou crues.

Pierres feintes. Ornemens de mur de face, dont les crépis ou enduits sont séparés & compartis, en maniere de bossages en liaison.

Pierres fichées. Pierre dont le dedans des joints est rempli de mortier clair, & de coulis.

Pierre jointoyées. Ce sont des *Pierres* dont le dehors des joints est bouché, & ragréé de mortier serré, de plâtre, ou de ciment.

DE LA PIERRE, PAR RAPPORT A SES USAGES.

Premiere Pierre. On nomme ainsi un gros quartier de *Pierre* dure, ou de marbre, qu'on met dans les fondemens d'un édifice, & où l'on enferme, dans une entaille de certaine profondeur, quelques médailles & une table de bronze, sur laquelle est gravée une inscription. Cette coutume, qui est très-ancienne, à en juger par les médailles qu'on a trouvées, & qu'on trouve encore dans les recherches & démolitions des bâtimens antiques : cette coutume, disons-nous, ne s'observe que pour les édifices royaux & publics, & non pour les bâtimens particuliers.

On appelle *Derniere Pierre*, une table où est une inscription qui marque le tems auquel un bâtiment a été achevé.

Pierre à laver. Espece d'auge plate, qui sert à laver de la vaisselle dans une cuisine.

Pierre d'attente. C'est toute *Pierre* en bossage pour recevoir quelqu'ornement ou inscription. On appelle aussi *Pierre d'attente*

d'attente, les harpes & arrachemens. (*V.* Harpes & Arrachemens.)

Pierre de touche. Espece de marbre noir que les Italiens appellent *Pietra di paragone*, *Pierre* de comparaison, parce qu'elle sert à éprouver les métaux ; c'est pourquoi *Vitruve* l'appelle *Index*. C'est de cette *Pierre* qu'ont été faites la plûpart des divinités, les sphinx, les fleuves, & autres figures des Egyptiens.

Pierre incertaine. Pierre dont les pans & les angles sont inégaux. Les anciens employoient cette *Pierre* pour paver. Les ouvriers la nomment *Pierre de pratique*, parce qu'ils la font servir, de quelque grandeur qu'elle soit.

Pierre noire. Voyez Crayon.

Pierre percée. Dale de *Pierre* avec des trous, qui s'encastre en feuillure dans un chassis aussi de *Pierre*, sur une voûte, pour donner de l'air & un peu de jour à une cave, ou pour donner passage, dans un puisard, aux eaux pluviales d'une cour.

On nomme aussi *Pierre à chassis*, une dale de *Pierre* ronde ou quarrée, sans trous, qui s'encastre comme la *Pierre percée*, & qui sert de fermeture à un regard ou à une fosse d'aisance.

Pierre précieuse. Nom général qu'on donne à toute *Pierre* rare, dont on enrichit les ouvrages de marbre & de marqueterie, comme l'agathe, le lapis, l'avanturine, &c. Parmi ces ouvrages on estime sur-tout le tabernacle de l'Eglise des Carmelites de Lyon, qui est de marbre & de *Pierres précieuses*, & dont les ornemens sont de bronze.

Pierre spéculaire. C'étoit, chez les anciens, une *Pierre* transparente, qui se débitoit par feuilles, comme le talc, & qui leur servoit de vitres. La meilleure venoit d'Espagne, selon *Pline*. Le Poëte *Martial* fait mention de cette sorte de *Pierre* dans ses Epigrammes. (*Livre 11. Epigramm. 14.*)

Pierres de rapport. Petites *Pierres* de diverses couleurs, qui servent aux compartimens de pavé, aux ouvrages de mosaïque, & aux meubles précieux.

Pierres jectisses. Ce sont toutes *Pierres* qui peuvent être jettées avec la main, comme les gros & menus cailloux qui servent à affermir les aires des grands chemins, & à paver les grottes, fontaines & bassins, & qui, étant sciées, entrent dans les ouvrages de rapport & de mosaïque.

Pierres milliaires. On appelloit ainsi, chez les Romains, certains dés ou bornes de *Pierre*, espacés à un mille l'une de l'autre, sur les grands chemins, pour marquer la distance des villes de leur Empire. Ces *Pierres* se comptoient depuis le *Milliaire doré* de Rome. C'est ce que nous apprennent ces mots des Historiens : *primus*, *secundus*, *tertius*, &c. *ab urbe lapis*. L'usage des *Pierres milliaires* est aujourd'hui pratiqué dans toute la Chine.

Pierres perdues. Pierres qui sont jettées àplomb dans la mer ou dans un lac, pour fonder, & que l'on met ordinairement dans des caissons. On nomme aussi *Pierres perdues*, celles qui sont jettées à bain de mortier, pour bloquer.

De la Pierre, selon ses défauts.

Pierre coquillere, ou *coquilleuse*. Pierre dans laquelle il y a de petites coquilles qui rendent son parement troué. Telle est la *Pierre* de Saint-Nom.

Pierre coupée. C'est une *Pierre* qui est gâtée, parce qu'étant mal taillée, elle ne peut servir où elle étoit destinée.

Pierre délitée. Pierre qui est fendue à l'endroit d'un fil de lit, & qui, taillée avec déchet, ne sert qu'à faire des arrases.

Pierre de soupré. C'est, dans les carrieres de Saint-Leu, la *Pierre* du banc le plus bas, dont on ne se sert point, parce qu'elle est trouée & défectueuse.

Pierre de souchet. On nomme ainsi, en quelques endroits, la *Pierre* du banc le plus bas, qui, n'étant pas plus formée que le bouzin, est de nulle valeur.

Pierre en délit. Pierre qui n'est pas posée sur son lit de carriere, dans un cours d'assises, mais sur son parement, ou *délit en joint*.

Pierre fêlée. Pierre qui est cassée par un fil, ou veine courante, ou traversante ; & *Pierre entiere*, c'est le contraire. Le son que la *Pierre* rend en la frappant avec le marteau, fait connoître ces deux qualités.

Pierre feuilletée. Pierre qui se délite par feuillets ou écailles, à cause de la gelée. La *Lambourde*, entr'autres *Pierres*, a ce défaut.

Pierre gauche. Pierre dont les paremens & les côtés opposés ne se bornoyent pas, parce qu'ils ne sont pas paralleles.

Pierre grasse. Pierre qui est humide, & par conséquent sujette à se geler. Telle est, par exemple, la *Pierre* appellée *Cliquart*.

Pierre moyée. Pierre dont la moye ou le tendre est abattu avec perte, parce que son lit n'est pas également dur. Cela arrive très-souvent à la *Pierre* de la Chaussée.

Pierre moulinée. Pierre qui est graveleuse, & qui s'égrene à l'humidité. C'est un défaut particulier à la lambourde.

PIERRÉE, s. f. Canal souterrein, souvent construit à pierres seches, & glaisé dans le fond, qui sert à conduire les eaux des fontaines, des cours & des combles.

PIEU, s. m. Grosse piece de bois, qu'on aiguise par un bout, ou par les deux bouts, pour faire des barrieres ou des palissades.

PIEUX, s. m. pl. Terme d'Architecture hydraulique. Pieces de bois de chêne, qu'on employe de leur grosseur, pour faire les palées des ponts de bois, ou qu'on équarrit pour les files de pieux (*voyez* ce mot) qui retiennent les berges de terre, les digues, &c. qui servent à construire les batardeaux. Les *Pieux* sont pointus & ferrés, comme les pilots. Ce qui en fait pourtant la différence, c'est que les *Pieux* ne sont jamais tout-à-fait enfoncés dans la terre, & que ce qui en paroît au dehors est souvent équarri. (*Voyez* Pilots.)

Pieux de garde. Terme d'Architecture hydraulique. Ce sont des *Pieux* qui sont au devant d'un pilotis, plus peuplés & plus hauts que les autres, & recouverts d'un chapeau. On en met ordinairement devant la pile d'un pont, & au pied d'un mur de quai ou de rempart, pour le garantir du heurt des bateaux & des glaçons, & pour empêcher le dégravoyement.

PIGEON. *Voyez* Épigeonner.

PIGNON, s. m. C'est le haut d'un mur mitoyen ou d'un mur de face, qui se termine en pointe, & où vient finir le comble. Le *Pignon* de la salle du Légat de l'Hôtel-Dieu de Paris, très orné de sculpture, est un des plus grands qu'il y ait. Il a été bâti sous *François* I. par ordre du Cardinal Antoine *Duprat*.

Pignon a redents. C'est à la tête d'un comble à deux égouts, un *Pignon* dont les côtés sont par retraites en maniere de degrés, & qu'on faisoit anciennement pour monter sur le faîte du comble, lorsqu'il en falloit réparer la couverture. Cela se pratique aujourd'hui dans les pays froids où les combles sont fort pointus, mais plutôt pour ornement que pour les réparations.

Pignon entrapeté. C'est un bout de mur à la tête d'un comble, dont le profil n'est pas triangulaire, mais qui a cinq pans, comme celui d'une mansarde, ou même quatre, comme un trapeze.

PILASTRE, s. m. Colonne quarrée, à laquelle on donne la même mesure, le même chapiteau, la même base & les mêmes ornemens qu'aux autres colonnes, & cela suivant les Ordres. Le *Pilastre* est quelquefois isolé, mais il est plus souvent engagé dans le mur. Dans ce second cas, on le fait sortir du tiers, du quart, du sixiéme ou de la huitiéme partie de sa largeur, selon les ouvrages. On cannele les *Pilastres* comme les colonnes, & on leur donne sept cannelures dans chaque face du fust.

Le *Pilastre* a la même origine que les colonnes, c'est-à-dire qu'il représente des arbres équarris. (*Voyez* Colonne.) Ce mot vient de l'Italien *Pilastro*, qui a la même signification.

Pilastre Attique. C'est un petit *Pilastre* d'une proportion particuliere, & plus courte qu'aucune de ceux des cinq Ordres. Il y a deux sortes de *Pilastres Attiques*, de *simples* & de *ravalés*. On voit un modele des premiers à la porte de l'Hôtel de Jars, du dessein de *François Mansard*, rue de Richelieu, à Paris; & un modele du second, au château de Versailles.

Pilastre bandé. Pilastre qui, à l'imitation des colonnes bandées, a des bandes sur son fust, uni ou cannelé. Tels sont les *Pilastres* Toscans de la galerie du Louvre, du côté de la riviere.

Pilastre cannelé. C'est un *Pilastre* qui a des cannelures. *Voyez* PILASTRE.

Pilastre ceintré. Pilastre dont le plan est curviligne, parce qu'il suit le contour du mur circulaire d'une tour ronde ou creuse, comme les *Pilastres* du chevet d'une Eglise, d'un dôme, &c.

Pilastre cornier, ou *angulaire*. Pilastre qui cantonne l'angle ou l'encoignure d'un bâtiment, comme au portail du Louvre, par exemple.

Pilastre coupé. C'est un *Pilastre* qui est traversé par une imposte qui passe par dessus : ce qui fait un mauvais effet. On en peut juger par les *Pilastres* Ioniques des portiques du château des Tuileries.

Pilastre dans l'angle. Pilastre qui ne présente qu'une encoignure, & qui n'a de saillie de chaque côté, que le sixiéme ou le septiéme de son diametre. Il y a de ces *Pilastres* au portail du Louvre.

Pilastre de rampe. On appelle ainsi tous les *Pilastres* à hauteur d'appui, qui ont quelquefois des bases & des chapiteaux, & qui servent à retenir les travées des balustres, des rampes d'escaliers & des balcons.

Pilastre diminué. C'est un *Pilastre* qui, étant derriere ou à côté d'une colonne, en retient le même contour, & est diminué par le haut, pour empêcher qu'il n'excede l'àplomb de l'entablement. Tel est le portail de l'Eglise de Saint Gervais, & celui du college Mazarin, à Paris.

Pilastre doublé. Pilastre formé de deux *Pilastres* entiers, qui se joignent à angle droit & rentrant, & qui ont leurs bases & leurs chapiteaux confondus, comme, par exemple, les *Pilastres* Corinthiens au grand sallon de Clagny ; ou en angle obtus, tels que ceux qui sont derriere les huit colonnes Corinthiennes du dedans de l'Eglise des Invalides.

Pilastre ébrasé. Pilastre plié en angle obtus, par sujétion d'un pan coupé, comme on le pratique aux Eglises qui ont un dôme sur leurs croisées.

Pilastre engagé. C'est un *Pilastre* qui, quoique placé derriere une colonne auquel elle est adossée, n'en suit cependant pas le contour, mais qui est contenu entre deux lignes paralleles, & a sa base & son chapiteau confondus avec ceux de la colonne. Tels sont les *Pilastres* des quatre chapelles d'encoignure de l'Eglise des Invalides.

Pilastre en gaîne de terme. Pilastre qui est plus étroit par le bas que par le haut. C'est ainsi que sont les grands *Pilastres* rustiques de la haute terrasse de Meudon.

Pilastre flanqué. Pilastre accompagné de deux demi *Pilastres*, avec une médiocre saillie. Tels sont les *Pilastres* Corinthiens de l'Eglise de S. André *della Valle*, à Rome.

Pilastre grêle. Pilastre placé derriere une colonne, & qui est plus étroit qu'il ne devroit être, s'il étoit proportionné à cette colonne, parce qu'il n'a de largeur parallele que le diametre de la diminution de la colonne, pour éviter un ressaut dans l'entablement. Il y a des *Pilastres grêles* à l'Ordre Dorique du gros pavillon du château de Clagny, & au grand portail de l'Eglise de Saint Louis des Invalides.

On nomme aussi *Pilastre grêle*, un *Pilastre* qui a de hauteur plus de diametres que le caractère de son Ordre. C'est ainsi que sont les *Pilastres grêles* Corinthiens de l'Eglise des Religieuses Feuillantines du fauxbourg Saint Jacques, à Paris, qui ont plus de douze diametres, au lieu qu'ils devroient n'en avoir que dix.

Pilastre lié. On peut appeller ainsi non seulement un *Pilastre* qui est joint à une colonne par une languette, comme le Cavalier *Bernin* l'a pratiqué à la colonnade de Saint Pierre de Rome, mais encore les *Pilastres* qui ont quelques parties de leurs bases & de leurs chapiteaux, jointes ensemble. On a des *Pilastres* Doriques de cette espece, au portail des Minimes de la Place royale, à Paris.

Pilastre plié. Pilastre qui est partagé en deux moitiés, dans un angle rentrant. Il y a de ces *Pilastres* dans les angles de la place de Louis le Grand, à Paris.

Pilastre rampant. Il y a deux *Pilastres* ainsi nommés. Le premier, quoiqu'àplomb, suivant la rampe d'un escalier, se trouve d'équerre sur les paliers, & sert pour la décoration des murs de la cage, ou de l'échiffre. Le second *Pilastre* est

assujetti par quelque autre pente. De cette derniere espece de *Pilastre rampant* sont les *Pilastres Doriques* des aîles qui communiquent la colonnade avec le portail de Saint Pierre de Rome.

Pilastre ravalé. C'est un *Pilastre* dont le parement est refouillé & incrusté d'une table de marbre bordée d'une moulure, ou avec des ornemens, (comme on en voit, par exemple, aux *Pilastres* de l'arc des Orfévres) ou avec des compartimens en relief, ou de marbre de diverses couleurs. Il y a aux chapelles Sixte & Pauline de Sainte Marie Majeure, à Rome, des *Pilastres ravalés* de cette seconde espece.

Pilastre rudenté. Pilastre dont les cannelures sont remplies jusques au tiers d'une rudenture ronde, comme les *Pilastres* de la grande galerie du Louvre; ou d'une rudenture plate, tels que ceux de l'Eglise du Val-de-Grace, à Paris; ou enfin d'ornemens semblables à ceux des colonnes rudentées.

Pilastres accouplés. Pilastres qui sont deux à deux. Tels sont les *Pilastres* Composites de la grande galerie du Louvre.

PILASTRE DE FER. Terme de Serrurerie. C'est le nom qu'on donne à certains montans à jour, qu'on met d'espace en espace, pour entretenir les travées des grilles avec des ornemens convenables. Tels sont, par exemple, les *Pilastres* des grilles du château de Versailles, & de ses écuries.

PILASTRE DE LAMBRIS. Terme de Menuiserie. Espece de montant, ordinairement ravalé entre les panneaux de lambris d'appui & de revêtement.

PILASTRE DE TREILLAGE. Terme de Jardinage. Corps d'Architecture long & étroit, fait d'échalas en compartiment, pour décorer les portiques & cabinets de treillage dans les jardins.

PILASTRE DE VITRE. Terme de Vitrerie. Espece de montant de verre, qui a base & chapiteau, avec des ornemens peints, & qui termine les côtés de la forme d'un vitrail d'Eglise.

PILE, s. f. Terme d'Architecture hydraulique. C'est un massif de forte maçonnerie, dont le plan est presque toujours un exagone allongé, qui sépare & porte les arches d'un pont de pierre, ou les travées d'un pont de bois. On construit ce massif avec beaucoup de précaution. D'abord son fondement est élevé en talut, par recoupemens, retraites & degrés, jusques au niveau de la terre du fond de l'eau. En second lieu, la premiere assise (*voyez* ce mot) est toute de pierres de taille, composée de carreaux & de boutisses, ceux-ci ayant deux pieds de lit, & les boutisses au moins trois pieds de queue; ces pierres sont coulées, fichées, jointoyées, mêlées de chaux & de ciment. On cramponne celles qu'on appelle *pierres de parement*, (*voyez* PAREMENT) les unes avec les autres, avec des crampons de fer scellés en plomb; outre cela, on met à chaque pierre de parement un crampon pour la lier avec des libages, dont on entoure la premiere assise. Ces libages (*voyez* ce mot) de même hauteur que les pierres de parement, sont posées à bain de mortier de chaux & de ciment, & on en remplit bien les joints d'éclats de pierre dure. On bâtit de même les autres assises de pierres. On peut consulter là-dessus l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, tom. 4. liv. IV. chap. II.

La construction d'une *Pile*, quoiqu'importante, n'est pas cependant la chose la plus essentielle : c'est sa proportion qui est difficile à déterminer. Selon M. *Bergier*, les anciens donnoient aux *Piles* des ponts la troisiéme partie de la grandeur des arches, & même la moitié : (*Histoire des grands chemins de l'Empire Romain*, liv. IV. ch. 35.) aujourd'hui on pense que les *Piles* doivent avoir moins, comme un quart & un cinquiéme. Mais sur quoi cette régle est-elle fondée ? On n'en sçait rien; & M. *Gautier* qui a réfléchi là-dessus, croit que l'expérience seule peut fixer les dimensions des *Piles*. » Cette » expérience consiste à sçavoir, dit-il, » quelle est la force des matériaux qu'on » trouve sur les lieux, qui supportent plus » ou moins le fardeau dont on les charge, suivant le plus ou le moins qu'ils » sont compacts & serrés. (*Traité des ponts*, &c. ch. XIX. pag. 108.) M. *Gautier* suppose ici que les *Piles* supportent la moitié de la maçonnerie des arches qui

ſont à leurs côtés, à les prendre depuis le milieu des clefs. Si cela eſt auſſi certain qu'il le paroît, il eſt évident qu'avec l'expérience ci-devant rapportée, & connoiſſant la ſolidité d'une arche & celle des *Piles*, on ſçaura comment on doit régler les dimenſions des *Piles* en égalant ces deux ſolidités. Mais n'y a-t-il pas quelque autre condition à examiner? C'eſt à quoi les Ingénieurs des ponts & chauſſées doivent prendre garde, ne pouvant nous-mêmes en entreprendre l'examen dans un article où nos réflexions, comme dans tous les autres, doivent ſagement être ménagées, afin que les connoiſſances que nous analyſons paroiſſent entierement à découvert.

Pile percée. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt une *Pile* qui, au lieu d'avant-becs d'amont & d'aval, eſt ouverte par une petite arcade au deſſus de la crêche, pour faciliter le courant rapide des groſſes eaux d'une riviere ou d'un torrent. Il y a de ces *Piles* aux ponts du Saint-Eſprit & d'Avignon, ſur le Rhône.

PILIER, ſ. m. Sorte de colonne ronde ou quarrée, ſans proportion, qui ſert à ſoutenir la voûte de quelque édifice.

Pilier butant. C'eſt un corps de maçonnerie, élevé pour contretenir la pouſſée d'une voûte ou d'un arc. Il y a des *Piliers butans* de différens profils, comme en adouciſſement ou en enroulement, ou quelquefois avec des arcades. Tels ſont la plûpart des *Piliers* des nouvelles Egliſes.

Pilier butant en console. Eſpece de pilaſtre Attique, dont la partie inférieure forme un enroulement par ſon profil, comme une conſole renverſée. Ce *Pilier* ſert pour buter un arc ou une voûte, & pour raccorder, par une large retraite, deux plans ronds l'un ſur l'autre, différens de diametre. On voit de ces *Piliers* à l'Attique du dôme des Invalides, à Paris.

Pilier de dôme. On appelle ainſi, dans une Egliſe à dôme, chacun des quatre corps de maçonnerie, iſolés, qui ont un pan coupé à une de leurs encoignures, & qui, étant proportionnés à la grandeur de l'Egliſe, portent ſur leurs croiſées.

Pilier de moulin a vent. C'eſt le maſſif de maçonnerie, qui ſe termine en cône, & qui porte la cage d'un moulin à vent, laquelle tourne verticalement ſur un pivot, pour en expoſer les aîles ou volets au vent.

Pilier quarré. C'eſt un maſſif appellé auſſi *Jambage*, qui ſert pour porter les arcades, les platebandes & les retombées des voûtes.

Pilier de carriere. Ce ſont des maſſes de pierre, qu'on laiſſe d'eſpace en eſpace, pour ſoutenir le ciel d'une carriere.

PILOTAGE, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt, dans l'eau ou ſur un terrein de mauvaiſe conſiſtance, un eſpace peuplé de pilots, ſur lequel on fonde. (*Voyez* Pilot.)

PILOTER, v. act. Terme d'Architecture hydraulique. C'eſt enfoncer des pieux ou des pilots, pour ſoutenir & pour affermir les fondemens d'un édifice qu'on bâtit dans l'eau, ou ſur un terrein de mauvaiſe conſiſtance. On ferre ordinairement le bout des pilots, ou on le brule, pour empêcher qu'il ne pourriſſe, & on l'enfonce avec la ſonnette ou l'engin, juſques au refus du mouton ou de la hie.

PILOT ou PILOTIS, ſ. m. Terme d'Architecture hydraulique. Piece de bois de chêne, ronde, employée de ſa groſſeur, affilée par un bout, quelquefois armée d'un fer pointu, & à quatre branches, & frettée en ſa couronne de fer, qu'on enfonce en terre pour affermir un terrein. On ſe ſert, pour enfoncer les *Pilots*, d'une machine appellée *Sonnette*, (*voyez* ce mot) & on eſtime ainſi le tems & la dépenſe que cauſe l'enfoncement. On commence à ſonder le fond où l'on veut travailler : cette opération fait connoître la denſité du terrein dans lequel le *Pilot* doit être enfoncé. Si cette denſité eſt uniforme, l'enfoncement croît à proportion du nombre des coups égaux qu'elle reçoit. Eſt-elle variable? c'eſt par la différence des coups qu'on juge de la différente denſité; c'eſt-à-dire que la denſité d'une ſeconde couche étant, par exemple, plus grande, il faudra un plus grand nombre de coups pour produire un enfoncement égal à celui de la premiere couche. Ce ſera le contraire ſi la denſité de cette

couche eſt moindre que l'autre. Cela poſé, on eſtime une minute vingt ſecondes pour chaque volée de trente percuſſions, & autant pour reprendre haleine. Ainſi, en ajoutant vingt ſecondes pour le tems que l'on perd, on aura trois minutes pour chaque volée. Diſons encore que pour déplacer la ſonnette & mettre le *Pilot* en état d'être enfoncé, il faut dix-huit minutes, & ſix minutes pour le déverſer, & y mettre des boiſes. Après cela il ſera aiſé de faire le calcul, nous voulons dire d'eſtimer le tems néceſſaire pour enfoncer un *Pilot* d'une longueur déterminée. Afin de faire cette évaluation plus juſte, & qu'on connoiſſe ce qu'on peut perdre de tems, ſelon que la ſonnette qui frappe le *Pilot* tombe d'une plus grande hauteur, il eſt bon de ſçavoir que la force avec laquelle le mouton frappe le *Pilot*, eſt toujours *comme la racine quarrée d'où le mouton tombe*, c'eſt-à-dire *comme la vîteſſe que ce corps qui deſcend a acquiſe à la fin de ſa chûte.* On ſuppoſe ici que la chûte du mouton eſt perpendiculaire ſur le *Pilot*, & cela doit toujours être. Car lorſqu'on doit pouſſer un *Pilot* obliquement, on place la machine enſorte que les montans ayent la même obliquité ; mais alors on eſtime la force du coup par la hauteur de la chûte, & non par la longueur. (*Voyez* le *Cours de Phyſique expérimentale*, par M. *Deſaguliers*, tom. 1. ſect. 5.) Au reſte on trouve dans le troiſiéme tome de l'*Architecture hydraulique*, par M. *Bélidor*, pag. 111. un modéle de calcul ſur le tems & la dépenſe de l'uſage des *Pilots.* Ce même volume contient différentes machines pour enfoncer les *Pilots*, ainſi que le premier tome du *Cours de Phyſique expérimentale* de M. *Deſaguliers.* Le *Pilot* eſt différent du pieu, en ce qu'il eſt tout-à-fait enfoncé dans la terre. (*V.* Pieu.

Pilots de bordage. Ce ſont des *Pilots* qui environnent le pilotage, & qui portent les patins & les racinaux.

Pilots de remplage. *Pilots* qui garniſſent l'eſpace piloté. Il en entre 18 à 20 dans une toiſe ſuperficielle.

Pilots de retenue. *Pilots* qui ſont au dehors d'une fondation, & qui ſoutiennent le terrein de mauvaiſe conſiſtance ſur lequel une pile de pont eſt fondée.

Pilots de support. *Pilots* ſur la tête deſquels la pile eſt ſupportée, comme ceux, par exemple, qu'on plante dans les chambres d'un grillage. (*Voyez* Grillage & Pile.

PIQUER, v. act. C'eſt, en maçonnerie, ruſtiquer les paremens ou les lits d'une pierre. Et en charpenterie, *Piquer*, c'eſt marquer une piece de bois avec le traceret, pour la tailler & la façonner.

PIQUETS, ſ. m. pl. Petits morceaux de bois pointus, qu'on enfonce dans la terre pour tendre des cordeaux, lorſqu'on veut planter un bâtiment ou un jardin. On nomme *Taquets*, les *Piquets* qu'on enfonce à tête perdue dans la terre, afin qu'on ne les arrache pas, & qu'ils ſervent de repaires dans le beſoin.

PIQUEUR, ſ. m. C'eſt, dans un attelier, un homme prépoſé par l'Entrepreneur, pour recevoir par compte les matériaux, en garder les tailles, veiller à l'emploi du tems, marquer les journées des ouvriers, & *piquer* ſur ſon rôle ceux qui s'abſentent pendant les heures de travail, afin de retrancher de leurs ſalaires. On appelle *Chaſſavants* les moindres *Piqueurs*, qui ne font que hâter les ouvriers.

PIRAMIDE ou PYRAMIDE, ſ. f. C'eſt un monument qui a la forme d'une *Pyramide*, & qu'on éleve pour quelque événement ſingulier. On doit aux Egyptiens l'origine de ce monument ; & ce qu'ils ont laiſſé eſt peut-être le travail le plus conſidérable, & en même-tems le plus inutile que les hommes ayent entrepris. Nous voulons parler des trois fameuſes *Pyramides* d'Egypte. Si l'on en croit *Pline*, trois cens ſoixante mille hommes ont travaillé pendant vingt ans à la plus grande de ces *Pyramides*, ſçavoir dix ans pour apporter les pierres, & dix ans pour la bâtir. Il dit auſſi qu'on dépenſa dix-huit cens talens en raves & en oignons, mêts favoris des Egyptiens. Cette *Pyramide* a été bâtie, il y a plus de trois mille ans, par un Roi d'Egypte, appellé *Chemmis.* Elle eſt d'une hauteur ſi conſidérable que ſa pointe paroît ſeulement un peu émouſſée, quoiqu'il y ait une place fort grande

au sommet, qui peut contenir quarante personnes. Sa forme est quarrée, & sa base, prise sur la surface de la terre, a onze cens soixante pas, ou cinq cens quatre-vingt toises de circuit. Toutes les pierres qui la composent ont trois pieds de haut, & cinq ou six de long, & les côtés qui paroissent en dehors sont tous droits, & par conséquent sans talut. Pour former la *Pyramide*, chaque rang de pierre diminue en largeur d'environ neuf à dix pouces; cela fait des avances qui servent à grimper au sommet. Cependant les pierres sont si bien jointes ensemble qu'à peine on peut en appercevoir les joints: ce qui prouve que dans ces tems reculés, l'art de bâtir n'étoit point entierement inconnu. On doit encore inférer de tout cela une autre connoissance que les Egyptiens possédoient: c'est celle des machines pour porter à une hauteur si prodigieuse des pierres d'une grosseur aussi excessive que celles qu'on y voit encore. Abandonnons les réflexions philosophiques qui naîtroient de là, & qui nous écarteroient de notre objet; & disons que cette *Pyramide*, & les deux autres de moindre grandeur, qui sont en Egypte, étoient des especes de mausolées. La premiere étoit destinée pour le malheureux Roi *Pharaon* qui fut englouti dans la mer rouge; & on a enseveli dans les autres la Reine sa femme, & la Princesse sa fille. Comme l'objet qu'on s'étoit proposé, par la construction de cette grande *Pyramide*, n'a point été rempli, on a laissé l'ouverture qui devoit servir à passer le corps de l'infortuné Monarque. Or cette ouverture a heureusement servi à faire connoître l'intérieur de ce monument. Voici ce que les plus fameux voyageurs, les *Bellon* (dans ses observations) les *Pierre Gilles*, les *Pietro della Valle*, & les *Thevenot*, nous en ont appris dans leurs voyages.

L'ouverture de la grande *Pyramide* est un trou élevé de terre, presque quarré, d'un peu plus de trois pieds de haut, & l'on y monte par le moyen des sables que le vent y jette; & qui le bouchent quelquefois. Il y avoit autrefois une pierre taillée exprès, pour boucher cette ouverture, & qui s'y ajustoit parfaitement; mais un Bachà la fit enlever crainte qu'on ne la plaçât, & qu'on ne pût, dans la suite, reconnoître l'ouverture. Muni de lumiere, on passe donc par ce trou quarré, ou cette ouverture, en se courbant, & on trouve une espece d'allée qui va en descendant, environ 80 pas. Cette allée est voûtée en dos-d'ane, & a assez d'élévation & de largeur pour y pouvoir marcher; mais son pavé a une pente si considérable, que sans de grosses piquûres sur lesquelles on se cramponne, on tomberoit; encore est-on obligé, malgré ce secours, de se tenir avec les mains des deux côtés du mur. Au bout de cette allée est un passage qui n'a que la largeur nécessaire pour laisser passer un homme, & qui est ordinairement rempli de sable. On ôte ce sable, & l'on passe en se traînant huit ou dix pas sur le ventre. Une voûte paroît alors à la main droite: elle semble descendre à côté de la *Pyramide*. On voit aussi un grand vuide avec un puits très-profond. Quand on descend dans ce puits, on trouve une fenêtre quarrée, qui entre dans une petite grotte creusée dans la montagne, où il n'y a que du gravier attaché fortement l'un contre l'autre; cette grotte s'étend en longueur d'occident en orient. Lorsqu'en continuant de descendre dans ce puits, on est parvenu à environ quinze pieds de cet endroit, on rencontre une coulisse entaillée dans le roc, large d'environ deux pieds & un tiers, & haute de deux pieds & demi. Cette coulisse a vingt-trois pieds, après quoi on ne trouve plus que des ordures dans ce puits.

Revenant donc sur ses pas, & voulant connoître la hauteur, comme on a tâché de connoître la profondeur de l'intérieur de la *Pyramide*, on grimpe sur un rocher qui a vingt-cinq ou trente pieds. Arrivé là, est un espace long de dix ou douze pas: on traverse cet espace, & on monte par une ouverture où à peine un homme peut se glisser. Pour pouvoir monter, on trouve des trous, au lieu de degrés, dans lesquels on met les pieds, en s'écartant un peu, & l'on s'appuie contre les murs qui sont de pierres de

taille fort polies, & jointes très-proprement. Ici on voit des niches vuides de trois en trois pieds, qui en ont un de large, & deux de haut. Après ce passage qui est de quatre-vingt pas, est un espace de niveau, & ensuite une chambre qui a trente-deux pieds de long, & seize de large; sa hauteur est de dix-neuf pieds. Elle a, au lieu de voûte, un lambris tout plat, composé de neuf pierres, dont les sept du milieu sont larges chacune de quatre pieds, & longues de seize, & les deux autres ne paroissent larges que de deux pieds seulement, parce que leur moitié est appuyée sur la muraille. Cette chambre n'est point du tout éclairée. Dans le bout, vis-à-vis la porte, il y a un tombeau vuide, fait tout d'une piece, long de sept pieds, & large de trois, de trois pieds quatre pouces de hauteur, & de cinq pouces d'épaisseur. La pierre dont ce tombeau est formé, est sonore, d'un gris tirant sur le rouge pâle, & à peu près semblable au porphyre. Elle est fort belle, lorsqu'elle est polie, & si dure qu'on a de la peine à la casser à coups de marteau. A côté de cette chambre, il y a une autre chambre plus petite, mais sans sépulchre; & c'est ici l'endroit le plus élevé où l'on puisse aller au dedans de la *Pyramide*.

Cette *Pyramide*, & les deux autres dont nous venons de parler, font comptées pour une des sept merveilles du monde. *Fischer* en a donné la figure dans son *Essai d'Architecture historique*, liv. I. planche IV. Elles sont à neuf milles du Caire, & on les apperçoit dès que l'on est sorti de la petite ville de Dezize, qui en est à six milles. De leur sommet on découvre une partie de l'Egypte, le desert sablonneux qui s'étend dans le pays de Berca, & ceux de la Thébaïde de l'autre côté.

A seize ou dix-sept milles du Caire, il y a une autre *Pyramide* qu'on appelle la *Pyramide des momies*, parce qu'elle est proche du lieu où les momies se trouvent, qui est aussi grande que la moindre des trois précédentes. Elle a cent quarante-huit degrés de grosses pierres pareilles à celles des autres. Son ouverture, qui est du côté du nord, a trois pieds & demi de large, & quatre de haut. On descend en dedans encore plus bas que dans la grande *Pyramide*, mais on n'y voit qu'une salle au fond, dont le plancher est d'une hauteur extraordinaire. On voit encore à Rome la *Pyramide* de *Cestius*.

Ce mot vient de *Pyr*, le feu, parce que la *Pyramide* se termine en pointe comme la flamme.

Piramide d'amortissement. Petite *Pyramide* qui termine quelque corps d'Architecture, comme il y en a, par exemple, à l'Eglise de Saint Nicolas du Chardonnet, à Paris, & au portail de Sainte Marie *del Orto*, à Rome. Il y a de ces *Pyramides* qui servent d'enfaîtement. On les voit ainsi employées sur l'Eglise des Invalides.

PISCINE, s. f. Les anciens appelloient ainsi un grand bassin, dans une place publique, où la jeunesse apprenoit à nager, & qui étoit fermé d'un mur, pour empêcher qu'on n'y jettât des ordures.

On donnoit encore le nom de *Piscine* au bassin quarré du milieu d'un bain. Ce mot vient de *Piscis*, poisson, parce que les hommes imitent les poissons en nageant, & qu'on en conservoit quelques-uns dans les *Piscines*.

Piscine ou Lavoir. C'est, chez les Turcs, au milieu de la cour d'une Mosquée, ou sous les portiques qui l'environnent, un grand bassin, ordinairement quarré-long ou rectangle, construit de pierre ou de marbre, avec quantité de robinets, dans lequel les Turcs se lavent avant que de faire leurs prieres, parce qu'ils croyent que l'ablution efface leurs péchés.

Piscine probatique. C'étoit un réservoir d'eau, près le parvis du temple de *Salomon*, ainsi nommée du mot *Probaton*, brebis, parce qu'on y lavoit les animaux destinés au sacrifice. On voit encore cinq arcades du portique, les degrés, & une partie du bassin de cette *Piscine*, où *Jesus-Christ* guérit le Paralytique.

Chez les Chrétiens, la *Piscine* est la partie des Fonts baptismaux, où tombent les lotions sacrées, & où l'on met les cendres de ce qui a été brulé des linges bénits, & des ornemens qui ne peuvent

peuvent servir à des usages profanes.

PIVOT, s. m. Morceau de fer, ou de bronze, qui, étant arrondi à l'extrêmité, & attaché au ventail d'une porte, entre par le bas dans une crapaudine, & par le haut dans une semelle, pour le faire tourner verticalement. (On comprendra ceci aisément, si l'on consulte les articles Crapaudine & Semelle.) C'est la meilleure maniere de suspendre les portes, comme on peut le remarquer à celles du Panthéon, à Rome, qui sont de bronze, & dont les ventaux, chacun de vingt-trois pieds de haut sur sept de large, n'ayant pas surplombé depuis le siécle d'*Auguste* qu'elles subsistent, s'ouvrent & se ferment avec autant de facilité qu'une simple porte cochere.

Pivot d'arbre. C'est la partie la plus basse du tronc d'un arbre, & dès laquelle la racine commence à se fourcher. On appelle *Pivot*, ce qui reste d'un arbre lorsqu'on le scie tout à l'entour pour en faire couler pendant quelque tems la séve, avant que de l'abattre, selon le conseil de *Philibert De Lorme*.

PLACAGE, s. m. Espece de menuiserie qui consiste à plaquer des morceaux de bois sur les membrures ou panneaux, pour y pousser des moulures, & y tailler des ornemens qui n'ont pas pu être élégis dans la même piece, parce qu'ils ont été faits après coup. C'est aussi le recouvrement de la menuiserie d'assemblage avec des bois durs & précieux, collés par feuilles.

PLACARD, s. m. C'est une décoration de porte d'appartement, en bois, en pierre, ou en marbre, composée d'un chambranle couronné de sa frise ou gorge, & de sa corniche portée quelquefois sur des consoles.

On donne encore le nom de *Placard* au revêtement d'une porte de menuiserie, garnie de ses ventaux.

Placard ceintré. C'est un *Placard* dont le plan est curviligne, comme une arcade ou une porte ronde, qui sert par conséquent dans les sallons & vestibules ronds. On voit de ces *Placards* dans le porche ou tambour de menuiserie de l'Eglise des PP. Chartreux, à Paris.

Placard double. *Placard* qui, dans une baye de porte, est répété devant & derriere, avec embrasures entre deux, sur l'épaisseur d'un mur ou d'une cloison.

Placard feint. *Placard* qui ne sert que de lambris, pour faire symmétrie avec une porte parallele ou opposée.

PLACE, s. f. Espace de figure réguliere ou irréguliere, destinée pour bâtir. On l'appelloit anciennement *Parterre*.

Place publique. Grande *Place* découverte, entourée de bâtimens, pour la magnificence d'une ville, comme les *Places* de Vendôme, Royale, des Victoires, à Paris, de Bellecourt, à Lyon, de S. Charles, à Turin, &c. ou pour l'utilité, telle qu'une halle, un marché, ainsi, par exemple, que la *Place* Navone, à Rome. On proportionne la grandeur des *Places publiques*, pour ce dernier usage, au nombre des habitans d'une ville, afin qu'elle ne soit pas trop petite, si beaucoup de personnes y ont affaire, ou qu'elle ne paroisse pas trop vaste, si la ville n'est pas beaucoup peuplée. Les *Places publiques* des Grecs sont quarrées, & il y a autour de doubles portiques dont les colonnes serrées les unes contre les autres, soutiennent des architraves de pierre ou de marbre, avec des galeries au dessus. C'est sur ces galeries & dans ces portiques, que se plaçoient les spectateurs pour voir le combat des Gladiateurs, qu'on donnoit autrefois dans ces *Places*.

PLAFOND, s. m. C'est le dessous d'un plancher droit ou ceintré, lambrissé de lattes & de plâtre, qu'on fait de différentes façons, comme on va le voir dans les articles suivans.

Plafond de peinture. C'est un *Plafond* enrichi de peinture par compartimens, ornemens, ou sujets d'histoire, comme, par exemple, celui qu'a peint, dans le sallon de marbre, à Versailles, M. *Le Moine*, trop fameux pour l'honneur de l'humanité. On fait aussi de ces *Plafonds* d'Architecture en perspective, qui font un *percé* merveilleux. Tel est le *Plafond* ceintré de la salle Clémentine du Vatican, à Rome.

Plafond de pierre. C'est le dessous d'un plancher fait de dales de pierre dure, ou de pierres de leur hauteur d'appareil. Ces

Plafonds sont, ou simples, comme celui du porche de l'Eglise de l'Assomption, rue Saint Honoré, à Paris; ou avec compartimens & sculpture, comme au portail du Louvre.

Plafond marouflé. Plafond peint sur une toile tendue sur un ou plusieurs chassis, & retenue (crainte que l'humidité ne la fasse bouffer) avec des clous dans les endroits les moins considérables de la peinture, & qu'on recouvre ensuite de couleurs. On *marousle* de la même maniere des *Plafonds* ceintrés; mais il faut que la toile soit humectée ou colée par derriere, afin qu'en se séchant elle se bande & s'unisse. C'est de cette sorte qu'est *marouflé* le *Plafond* de la grande galerie de Versailles.

Plafond de corniche. C'est le dessous du larmier d'une corniche: il est ou simple, ou orné de sculpture. On l'appelle aussi *Sofite*.

PLAFONNER, v. act. C'est revêtir le dessous d'un plancher, ou d'un ceintre de charpente, avec des ais ou du mairrain.

PLAIN-PIED, s. m. C'est un niveau parfait, ou un niveau de pente, sans pas ni ressauts. Ainsi quand tel est l'alignement de plusieurs pieces d'un appartement, on dit qu'elles sont de *Plain-pied*.

PLAN, s. m. C'est la représentation de la position des corps solides, qui composent les parties d'un bâtiment, pour en connoître la distribution. On appelle *Plan géométral*, un *Plan* qui représente les solides & les espaces dans leur proportion naturelle, c'est-à-dire la plate-forme d'un édifice; *Plan relevé*, celui où l'élévation est élevée sur le géométral, ensorte que la distribution en est cachée; & *Plan perspectif*, un *Plan* qui est par dégradations, selon les régles de la perspective. (Nous donnons ici des définitions propres à l'art de bâtir. Si l'on en veut de plus exactes, il faut consulter l'article *Plan*, terme d'Architecture, dans le tome II. du *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique*.)

Lorsqu'on dessine ces *Plans*, on marque les massifs d'un lavis noir. Les saillies qui posent à terre, se tracent avec des lignes ponctuées. On distingue les augmentations, ou réparations à faire, d'une couleur différente de ce qui est construit; & les teintes ou lavis de chaque *Plan* se font plus clairs, à mesure que les étages s'élevent.

Plan en grand. C'est un *Plan* qui est tracé aussi en grand que l'ouvrage, ou sur le terrein avec des lignes ou cordeaux attachés à des piquets, pour en marquer les encoignures, les retours & les centres, & pour faire l'ouverture des fondations, ou sur une aire, pour servir d'épure aux appareilleurs, & planter avec exactitude le bâtiment.

Plan figuré. Plan qui est hors des figures ordinaires, & qui est composé de plusieurs retours, avec enfoncemens quarrés ou circulaires, angles saillans, pans coupés, & autres figures capricieuses, & qu'on met en œuvre pour se distinguer par des productions extraordinaires. Tels sont les *Plans* du Cavalier *Boromini*, qui s'est fait une maniere d'Architecture différente de tout ce qui l'a précédé.

Plan régulier. Plan qui est composé de figures régulieres, c'est-à-dire dont les côtés & les angles sont égaux. Et *Plan irrégulier*, c'est au contraire un *Plan* biais ou de travers, en tout ou en partie, à cause de quelque sujétion.

Plan de jardin. *Plan* qui est ordinairement relevé sur le *Plan* géométral, & dont les arbres, le treillage & la broderie sont colorés de verd, les eaux de bleu, & la terre de gris, ou d'une couleur rougeâtre.

PLANCHE, s. f. *Voyez* Ais.

Planche de jardin. C'est un espace de terre, plus long que large, en maniere de platebande isolée, où l'on éleve des fleurs. Les *Planches* d'un jardin sont séparées les unes des autres d'un sentier; leur largeur est de quatre à cinq pieds, & leur longueur est déterminée par celle du jardin, ou le quarré dont elles font partie. On borde ces *Planches* de fines herbes, dans les beaux jardins potagers; dans les autres, on employe le buis ou la brique.

On appelle *Planche costiere*, celle qui est au pied d'une muraille, ou d'une palissade.

PLANCHER, f. m. Certaine épaiſſeur faite de ſolives, qui ſépare les étages d'une maiſon. C'eſt auſſi l'aire que cette épaiſſeur forme, & ſur laquelle on marche. La premiere attention qu'on doit avoir, lorſqu'on fait un *Plancher*, c'eſt de prendre garde qu'il ne ſe rencontre point de murs au deſſous, comme ceux qui ne vont pas au haut de l'édifice; &, quand il y en a, on doit tenir le *Plancher* un peu plus haut que le mur, parce que s'il venoit à s'abbaiſſer des deux côtés, le mur le briſeroit. Cette précaution priſe, voici comment on fait un *Plancher*. On poſe des ſolives appuyées ſur les murs, & ſur elles on cloue des planches minces des deux côtés, afin d'empêcher qu'en ſe tourmentant elles ne s'élevent par les bords : on couvre ces planches de fougere, ou de paille, pour les garantir de la chaux qui les gâteroit; après quoi on met une couche de groſſe maçonnerie, compoſée d'une partie de chaux & de trois de cailloux neufs, au moins auſſi gros que le poing, ou deux parties de chaux, & cinq parties de cailloux qui ont déja ſervis. On bat cette couche pendant quelque tems, de ſorte qu'elle ſoit d'environ neuf pouces d'épaiſſeur; là-deſſus on poſe une couche de ſix doigts d'épaiſſeur, faite d'une partie de chaux, & de deux de ciment : ce qu'on appelle *faire le noyau*. C'eſt ſur ce noyau qu'on met le pavé bien dreſſé avec la régle, ſoit qu'il y ait des pieces rapportées, ou ſeulement des carreaux; & le *Plancher* eſt fini.

On fait encore des *Planchers* d'une autre façon. Après avoir cloué un rang de planches, on en couche un autre pardeſſus en travers, que l'on arrête auſſi avec des clous. Deſſus ce double *Plancher*, on met la premiere couche faite de cailloux neufs, mêlés avec une troiſiéme partie de tuileaux pilés, ſur cinq parties de ce mêlange & de deux parties de chaux; cette couche ſe couvre avec une autre de forte maçonnerie. Vient enſuite le noyau, qu'on bâtit comme nous venons de le dire, & on y attache deſſus de grands carreaux épais de deux doigts, & poſés enſorte qu'ils ſoient élevés par le milieu de deux doigts pour ſix pieds. Ce *Plancher* eſt meilleur que l'autre, mais auſſi plus diſpendieux.

Les Grecs ſuivoient une autre méthode dans la conſtruction de leurs *Planchers*. C'eſt ainſi que *Vitruve* l'a décrit. Il s'agit ici d'un *Plancher* du premier étage. On faiſoit un creux de deux pieds de profondeur, & on battoit la terre avec le bélier; ce creux étoit rempli d'une couche de mortier ou de ciment, qui étoit un peu élevée au milieu. On couvroit enſuite cette couche avec du charbon que l'on battoit & entaſſoit fortement, & ceci étoit couvert d'un autre enduit compoſé de chaux, de ſable & de cendre, de l'épaiſſeur d'un demi-pied. On dreſſoit cet enduit à la régle & au niveau; on emportoit le deſſus avec la pierre à aiguiſer, & on avoit un *Plancher* fort uni. (*Architecture* de *Vitruve*, liv. VII. ch. 3.)

Selon *Pline*, le premier *Plancher* de cette eſpece fut fait par *Soſus*, qui en eſt l'inventeur. Il étoit compoſé d'une infinité de petites pieces de différentes couleurs, en maniere de moſaïque, qui repréſentoient les ordures qui peuvent demeurer ſur un *Plancher* après un feſtin, & qui le faiſoient paroître comme n'étant point balayé. (*Voyez* PARQUET.)

Plancher affaiſſé, ou *arêné*. C'eſt un *Plancher* qui, n'étant plus de niveau, panche ou d'un côté ou d'un autre, ou qui eſt courbe vers le milieu, à cauſe que ſa charge eſt trop peſante, ou que ſes bois ſont trop foibles.

Plancher creux. Plancher qui eſt latté par-deſſus, à lattes jointes, & recouvert d'une fauſſe aire de deux à trois pouces, pour porter le carreau, & enduit pardeſſous de plâtre au ſas, ſur un pareil lattis, pour le plafonner.

Plancher enfoncé. Plancher dont le deſſous eſt à bois apparent, avec des entrevoux couverts d'ais, ou enduits de plâtre ſur un lattis.

Plancher hourdé. Plancher dont les entrevoux étant couverts par des ais ou des lattes, eſt enſuite maçonné groſſierement pour recevoir la charge & le carreau, ou les lambourdes du parquet.

Plancher plein. Plancher dont les entrevoux ſont remplis de maçonnerie, &

enduits à fleur de solive, ou dont les bois restent apparens, où sont recouverts de plâtre, comme on le pratiquoit autrefois; mais cette sorte de *Plancher* n'est plus en usage, à cause que la grande charge fait plier les solives.

Plancher ruiné & tamponné. Plancher dont les entrevoux sont remplis de plâtre & de platras, retenus par des tampons ou fentons de bois, avec des ruinures (*voyez* ce mot) hachées aux côtés des solives. Ce *Plancher* est ordinairement enduit d'après les enduits par-dessous, & quelquefois par-dessus, sans aire ni charge.

Plancher de plate-formes. Terme d'Architecture hydraulique. C'est, sur un espace peuplé de pilots, une aire faite de plate-formes, ou madriers, posés en chevauchure sur des patins & racineaux, pour recevoir les premieres assises de pierre de la culée ou de la pile d'un pont, d'un mole, d'une digue, &c.

PLANCHEYER, v. act. C'est couvrir un plancher d'ais joints, à rainure & languette, & cloués sur des lambourdes. C'est aussi faire un plafond d'ais minces de sapin, cloués contre des solives.

PLANT D'ARBRES, s. m. Terme de Jardinage. Espace planté d'arbres avec symmétrie, comme sont les avenues, quinconces, bosquets, &c. Ce mot signifie aussi une pépiniere d'arbrisseaux plantés sur plusieurs lignes paralleles.

PLANTER UN BATIMENT, v. act. C'est disposer les premieres assises de pierre dure d'un bâtiment sur la maçonnerie des fondemens, dressée de niveau suivant les cottes & mesures.

Planter un arbre. Terme de Jardinage. C'est, après avoir rafraîchi les racines d'un arbre, le mettre dans un trou proportionné à sa grosseur, en garnir ensuite les racines avec de la terre nouvelle, & combler le trou au niveau du terrein.

Planter en motte, ou en mannequin. Terme de Jardinage. C'est, après avoir levé d'une pepiniere un arbre en motte, c'est-à-dire avec la terre qui est autour de ses racines, les mettre dans un mannequin d'ozier, pour pouvoir le transporter plus facilement où l'on veut, avec le mannequin même, afin que les racines puissent s'étendre mieux.

Planter un parterre. Terme de Jardinage. C'est former des compartimens & rinceaux de broderie, avec du buis nain, sur un terrein bien dressé, en suivant exactement la trace du dessein. (*Voyez* Parterre.)

Planter des pieux. Terme d'Architecture hydraulique. C'est enfoncer des pieux avec la sonnette ou l'engin, jusques au refus du mouton ou de la hie.

PLAQUE. *Voyez* Contre-coeur.

PLAQUER, v. act. Ce terme a deux significations dans l'art de bâtir. On dit *Plaquer le plâtre*, pour dire l'employer avec la main, comme pour gobeter & hourder, & *Plaquer le bois*, qui est l'appliquer par feuilles minces sur un assemblage d'autre bois, comme le pratiquent les Ebénistes.

Plaquer le gazon. Terme de Jardinage. *Voyez* Gazon & Gazonner.

PLAQUIS, s. m. Espece d'incrustation d'un morceau mince de pierre ou de marbre, mal fait & sans liaison, qui, dans l'appareil, est un plus grand défaut qu'un petit clausoir dans un trumeau ou un cours d'assises.

PLASTRON, s. m. Ornement de sculpture, en maniere d'anse de panier, avec deux enroulemens, imité du bouclier naval antique.

PLAT DE VERRE, s. m. C'est un rond de verre de France, de deux pieds & demi de diametre ou environ, avec un œil ou une boudine au milieu.

PLATEBANDE, s. f. Moulure quarrée, plus haute que saillante. Dans l'Ordre Dorique, la *Platebande* est la face qui passe immédiatement sous les triglyphes, & qui est à cet Ordre ce que la cymaise est aux autres. Ce terme est dérivé des deux mots *plat* & *bande*, comme si l'on disoit *une bande qui est plate*.

Platebande arrasée. C'est une *Platebande* dont les carreaux sont à têtes égales en hauteur, & ne font pas liaison avec les assises de dessus.

Platebande bombée & réglée. C'est la fermeture ou linteau d'une porte ou d'une croisée, qui est bombée dans l'embrasure

ou dans le tableau, & droite par son profil.

Platebande circulaire. Platebande d'un temple ou d'un porche, de figure ronde. Telle est la *Platebande* de l'entablement Ionique de l'Église de Saint André sur le Mont Quirinal, à Rome, qui subsiste avec beaucoup de portée par l'artifice de son appareil.

Platebande de baye. C'est la fermeture quarrée qui sert de linteau à une porte ou à une fenêtre, & qui est faite d'une piece ou de plusieurs claveaux, dont le nombre doit être impair, afin qu'il y en ait un au milieu qui serve de clef. Elle est ordinairement traversée par des barres de fer, quand elles ont une grande portée; mais il vaut mieux les soulager par des arcs de décharge bâtis au dessus.

Platebande de compartiment. C'est une face entre deux moulures qui bordent des panneaux, en maniere de cadres, de plusieurs figures, dans les compartimens des lambris & des plafonds. Les guillochis sont formés de *Platebandes* simples.

Platebande de fer. Barre de fer encastrée sous les claveaux d'une *Platebande* de pierre, dont elle soulage la portée.

Platebande de parquet. C'est un assemblage long & étroit, avec compartiment en losange, qui sert de bordure au parquet d'une piece d'appartement.

Platebande de pavé. Nom général qu'on donne à toute dale de pierre, ou tranche de marbre, qui, dans les compartimens de pavé renferme quelque figure. On nomme aussi *Platebandes de pavé*, les compartimens en longueur, qui répondent sous les arcs doubleaux des voûtes.

Platebande. Terme de Jardinage. Espece de planche (*voyez* ce mot) garnie d'arbrisseaux, de fleurs, & de buis nain. L'auteur de la *Théorie & la Pratique du Jardinage* distingue quatre sortes de *Platebandes*. Les premieres enferment une piece de broderie dans un parterre. On les laboure en dos-d'âne, & on les garnit de fleurs, d'arbrisseaux, & d'ifs. La seconde espece de *Platebande* est coupée en compartiment, d'espace en espace, par de petits passages, & elle est en dôme; on les orne de fleurs & d'arbrisseaux. Les *Platebandes* de la troisiéme espece sont unies & plates, sans fleurs, avec un simple massif de gazon au milieu, bordé de deux petits sentiers ratissés & sablés. On les orne quelquefois d'ifs & d'arbrisseaux, ou bien de vases, de pots de fleurs, posés sur des dés de pierre, & placés par symmétrie au milieu du massif de gazon. Enfin les quatriémes *Platebandes* sont toutes nues, & simplement sablées : telles sont celles des parterres d'orangers. On les pratique aussi le long des murs & les palissades des jardins. (*Voyez* l'ouvrage ci-dessus cité, premiere Partie, ch. IV.)

La proportion ordinaire des *Platebandes* est de quatre pieds de large pour les petites, & de cinq à six pour les grandes. Celles-ci sont toujours bombées, ou en dos-d'âne.

PLATÉE, s. f. Massif de fondement, qui comprend toute l'étendue d'un édifice.

PLATE-FORME, s. f. Maniere de terrasse d'où l'on découvre une belle vûe. On appelle aussi *Plate-forme*, la couverture d'une maison sans comble, & couverte en terrasse de pierre, de ciment, ou de plomb.

Plate-formes de comble. Pieces de bois plates, assemblées par des entretoises, ensorte qu'elles forment deux cours ou deux rangs, dont celui de devant reçoit, dans des pas entaillés par embrevement, les chevrons d'un mur, & qui portent sur l'épaisseur des murs. Quand ces *Plate-formes* sont étroites, comme dans les médiocres murs, on les nomme *Sablieres*.

Plate-formes de fondation. Terme d'Architecture hydraulique. Pieces de bois plates, arrêtées avec des chevilles de fer sur un pilotage, pour asseoir la maçonnerie dessus, ou posées sur des racineaux dans le fond d'un réservoir, pour y élever un mur de douve. On construit ainsi une *Plate-forme* sur un pilotage. On enfonce, le plus qu'il est possible, des pieux de bon bois de chêne rond, ou d'aulne, ou d'orme; on remplit tout le vuide avec des charbons, & par-dessus les pieux on met, d'espace en espace, des poutres de huit à neuf pouces, que l'on cloue sur la tête des pieux coupés d'égale hauteur. Ayant attaché sur ces poutres de grosses planches de cinq pouces d'é-

paisseur, on a une espece de plancher qui est ce qu'on appelle la *Plate-forme*.

PLATINE, f. f. Terme de Serrurerie. C'est une petite plaque de fer sur laquelle est attaché un verroux, ou une targette. On appelle *Platine à panaches* celle qui est chantournée en maniere de feuillages; & *Platine ciselée* celle qui est amboutie ou relevée de ciselures.

PLATINE DE LOQUET. Maniere de plaque de fer, plate & déliée, qu'on attache à la porte au dessus de la serrure. On l'appelle aussi *Entrée*.

PLATRAS, f. m. pl. Morceaux de plâtre qu'on tire des démolitions, & dont les plus gros servent pour faire le haut des murs de pignon, les panneaux des pans de bois & de cloison, les jambages de cheminée, &c.

PLATRE, f. m. Pierre particuliere, cuite & mise en poudre, qu'on emploie gâchée aux ouvrages de maçonnerie: on trouve cette pierre aux environs de Paris. Elle est grisâtre, & a de petits grains, dont les surfaces sont polies. C'est une chose assez difficile que de bien cuire cette pierre. Du *Plâtre* trop, ou trop peu cuit, est également mauvais. On connoît si la cuisson a été bien faite, lorsque le *Plâtre* a une certaine onctuosité, & une graisse qui colle aux doigts quand on le manie. Par une raison contraire, le *Plâtre* mal cuit est rude, & ne s'attache point comme l'autre. Afin de jouir de sa bonne qualité, on doit l'employer immédiatement après sa cuisson, & on ne doit point trop l'écraser. Lorsqu'on est obligé de faire des provisions de *Plâtre*, parce qu'on n'est pas à portée des fours où on le cuit, on doit l'enfermer dans des tonneaux bien secs. Une chose qui est en usage dans l'emploi du *Plâtre*, c'est de s'en servir dans toutes les saisons. Cependant les ouvrages faits en hyver & en automne, sont toujours de peu de durée, & sujets à tomber par éclats, parce qu'alors le froid saisit tout d'un coup le *Plâtre*, glace l'humidité de l'eau avec laquelle il a été gâché, & amortit par là l'esprit ou la chaleur du *Plâtre* qui, dans cet état, ne peut plus se lier & se durcir. Selon M. *Lancelot*, le mot *Plâtre* vient du grec *Platis*, propre à être formé. Nous allons considérer le *Plâtre* selon ses qualités, & selon son emploi.

DU PLATRE, SELON SES QUALITÉS.

Plâtre blanc. Plâtre qui a été rablé, c'est-à-dire dont on a ôté le charbon dans la plâtriere. Le *Plâtre gris* est celui qui n'a pas été rablé.

Plâtre cru. C'est la pierre de *Plâtre*, propre à cuire, dont on se sert aussi quelquefois, au lieu de moilon, dans les fondations, & dont le meilleur est celui qu'on laisse quelquefois à l'air avant que de l'employer.

Plâtre éventé. Plâtre qui, ayant été longtems à l'air, a perdu sa bonne qualité, se pulvérise, s'écaille & ne prend point.

Plâtre gras. Plâtre qui, étant cuit à propos, est le plus aisé à manier, & le meilleur à l'emploi, parce qu'il se prend aisément, se durcit de même, & fait bonne liaison.

Plâtre mouillé. Plâtre qui, ayant été exposé à la pluie, n'est de nulle valeur.

DU PLATRE, SELON SON EMPLOI.

Plâtre au panier. Plâtre qui est passé au mannequin, & qui sert pour les crépis.

Plâtre au sas, ou *Plâtre fin*. Plâtre qui, passé au sas, sert pour les enduits d'Architecture & de Sculpture.

Plâtre gras, ou *gros Plâtre*. C'est le *Plâtre* qu'on emploie comme il vient du four de la plâtriere, & dont on se sert pour épigeonner, &c.

On appelle aussi *gros Plâtre*, les gravois de *Plâtre* qui ont été criblés, & qu'on rebat pour s'en servir à *renformir*, hourder & gobeter.

Plâtre serré. Plâtre où il y a peu d'eau, & qui sert pour les soudures des enduits. Au contraire, *Plâtre clair* est un *Plâtre* où il y a beaucoup d'eau, & qui sert pour ragréer les moulures traînées; & enfin *Plâtre noyé*, est un *Plâtre* qui nage presque dans l'eau, & qui ne sert que de coulis pour ficher les joints.

PLATRES, f. m. pl. On nomme ainsi généralement tous les menus ouvrages de *Plâtre* d'un bâtiment, comme les lambris, corniches, manteaux de cheminée, &c.

On marchande ces ouvrages, séparément des autres, à des compagnons Maçons.

PLATRES DE COUVERTURE. Ce sont des *Plâtres* qui servent à arrêter les tuiles, & à les raccorder avec les murs & les lucarnes, comme sont les tuilées, solins, arestiers, crêtes, crossettes, cueillies, devantures, paremens, filets, &c.

PLATRIERE, s. f. Nom commun & à la carriere d'où l'on tire la pierre de plâtre, & au lieu où on la cuit dans les fours. Les meilleures *Plâtrieres* sont celles de Montmartre, près Paris.

PLEIN, adj. On dit le *Plein* d'un mur pour en exprimer le massif. (*V.* VUIDE.)

PLEURS DE TERRE, s. m. pl. Terme d'Architecture hydraulique. On appelle ainsi les eaux qu'on ramasse de diverses hauteurs à la campagne, par le moyen des puisards qu'on fait pour les découvrir, & des pierrées glaisées dans le fond, avec des goulettes de pierre, pour les conduire à un regard commun, appellé *Réceptacle*, où elles se purifient avant que d'entrer dans un aqueduc. Le réservoir de la lanterne, à Belleville, près Paris, reçoit de ces *Pleurs* de divers endroits de la montagne, dont les eaux sont de différente saveur, & charrient aussi, chacune en particulier, un limon d'une couleur différente. (*Voyez* encore AMASSER.)

PLI, s. m. C'est l'effet contraire du coude dans la continuité d'un mur. (*V.* COUDE.)

PLINTHE, s. m. Mot dérivé du grec *Plinthos*, brique. C'est une table quarrée sous les moulures des bases d'une colonne, & d'un piédestal.

PLINTHE ARRONDI. C'est un *Plinthe* dont le plan est rond, ainsi que le tore, comme le Toscan de *Vitruve*.

PLINTHE DE FIGURE. C'est la base plate, ronde ou quarrée, qui porte une statue.

PLINTHE DE MUR. Moulure plate & haute, qui, dans les murs de face, marque les planchers, & sert à porter l'égoût d'un chaperon de mur de clôture, & le larmier d'une souche de cheminée.

PLINTHE RAVALÉ. *Plinthe* qui a une petite table refouillée, quelquefois avec des ornemens, comme des postes, guillochis, entrelas, &c. Il y a de ces *Plinthes* au palais Farnèse, à Rome.

PLOMB, s. m. Métal tendre, qui sert, dans les bâtimens, pour les couvertures, les terrasses, les gouttieres, les scellemens, &c. & dans les jardins, pour les tuyaux & bassins. On appelle *Plomb noir*, le *Plomb* le plus commun, fondu par tables; & *Plomb blanchi*, celui qui est frotté d'étain avec des étoupes.

Plomb d'enfaîtement. C'est le *Plomb* qui couvre le faîte d'un comble d'ardoise. Il doit avoir une ligne, ou une ligne & demie d'épaisseur, sur 18 à 20 pouces de largeur. Le *Plomb* des lucarnes a une ligne d'épaisseur sur 15 pouces de large.

Plomb de revêtement. C'est le *Plomb* dont on revêt ou couvre la charpente des lucarnes-demoiselles. Il ne doit avoir qu'une ligne d'épaisseur pour former le contour des moulures.

Plomb de vitres. Plomb fondu par petits lingots ou bandes, dans une lingotiere, & ensuite étiré par verges, à deux rainures, dans un tire-plomb, pour servir à entretenir & former les panneaux des vitres; ou à une rainure, pour les grands carreaux : mais on ne s'en sert presque plus, parce qu'il ne défend pas du vent coulis. La meilleure maniere d'employer le *Plomb*, est d'arrêter ces carreaux avec une espece de mastic qui s'endurcit à l'air, & qui couvre la vitre de deux ou trois lignes au circuit, comme on le pratique dans la plûpart des grands hôtels; ou bien avec des pointes & des bandes de papier.

On appelle *Plomb de chef-d'œuvre*, le *Plomb* le plus étroit & le plus propre, qui sert pour les pieces d'expérience & les chef-d'œuvres.

PLOMB D'OUVRIER. Petit poids de quelque métal, attaché au bout d'une ligne ou d'un cordeau, passé dans une plaque de cuivre, appellée *Chas*, & dont les ouvriers se servent pour élever perpendiculairement un mur ou un pan de bois; pour juger de son àplomb & surplomb, ou pour prendre en contre-bas des hauteurs inaccessibles avec la toise.

Les Charpentiers font usage d'un instrument presque semblable. C'est une plaque de fer plate, percée à jour, pour donner passage à la vûe, afin de pouvoir

mieux adresser à l'endroit où ils veulent piquer, c'est-à-dire le marquer.

PLOMBER, v. act. C'est juger par un plomb, de la situation, soit verticale, soit inclinée, d'un ouvrage de maçonnerie, d'un mur, par exemple.

PLOMBER UN ARBRE. C'est, après qu'un arbre est planté d'alignement dans la terre, & comblé jusques au niveau de l'allée, peser du pied sur la terre pour l'affermir & l'assurer à demeure.

PLUMÉE, s. f. Faire une *Plumée*, c'est dresser à la régle, avec le marteau, les bords du parement d'une pierre, pour la dégauchir.

POELE, s. m. Grand fourneau de terre ou de métal, posé sur des pieds embellis souvent d'ornemens & de petites figures, qui a un conduit par où s'échappe la fumée du feu qu'on y fait, & qui sert à échauffer une chambre, sans qu'on voye le feu. Les *Poëles* sont nécessaires dans les antichambres, tant pour chauffer les domestiques qu'afin que l'air froid ne s'introduise pas dans la chambre du maître. On s'en sert dans les pays froids, & on en voit de magnifiques & d'une grande dépense en Allemagne, où on donne le même nom aux chambres qu'échauffent les *Poëles*.

POINÇON, s. m. ou AIGUILLE, s. f. C'est la piece de bois debout, où sont assemblées les petites forces, & le faîte d'une ferme. C'est aussi, en dedans des vieilles Eglises qui ne sont pas voûtées, une piece de bois àplomb de la hauteur de la montée du ceintre, qui, étant retenue avec des étriers & des boulons, sert à lier l'entrait avec le tirant.

On nomme encore *Poinçon*, l'arbre d'une machine sur lequel elle tourne verticalement, comme d'une grue, d'un gruau, &c.

POINT, s. m. C'est ce qui n'a point d'étendue, ou, si l'on peut parler ainsi, le commencement de l'étendue. Ceci est mathématique, & comme cette science n'entre ici qu'autant qu'elle est liée avec l'Architecture, nous ne parlerons du *Point* que relativement à cet art, renvoyant pour le reste au *Dictionnaire universel de Mathém. & de Physique*, article *Point*.

POINT D'APPUI. *Voyez* ORGUEIL.

POINT D'ASPECT. C'est l'endroit où l'on s'arrête, à une distance fixée, pour jouir de l'aspect le plus avantageux d'un bâtiment. Ce *Point* se prend ordinairement à une distance pareille à la hauteur du bâtiment. *Exemple*. On veut juger de l'ensemble de l'Eglise des Invalides. Comme sa hauteur est de 35 toises, on doit d'abord s'en éloigner de cette distance. On vient ensuite à l'ordonnance de sa façade, & à la régularité de ses Ordres, & on s'en éloigne autant que le portail a de hauteur, qui est de 16 toises ou environ. Enfin pour examiner la correction des profils, & le goût de la sculpture, on ne doit en être éloigné que selon l'élévation de l'Ordre Dorique, laquelle est de 7 toises & demie, parce que si l'on en étoit plus près, les parties raccourcies ne paroîtroient plus de proportion.

Le *Point d'aspect* est opposé au *Point* vague, d'où, regardant un bâtiment d'une distance indéterminée, on ne peut que se former une idée de la grandeur de sa masse, par rapport aux autres édifices qui lui sont contigus.

POINT DE VUE. C'est un *Point*, dans la ligne horizontale d'un bâtiment, où se termine le principal rayon visuel, & auquel tous les autres qui lui sont paralleles, vont aboutir.

POINTS COURANS. Petites lignes en maniere de hachures, qui servent à marquer, dans les plans, les sillons des terres labourées, & les couches de jardin.

POINTS PERDUS. Ce sont trois *Points* qui, n'étant pas donnés sur une même ligne, peuvent être compris dans une portion de cercle, dont le centre se trouve par une opération géométrique : ce qui sert pour les cherches rallongées.

On appelle aussi *Points perdus*, des centres de cercle par lesquels on trace des portions d'arcs de cercle, qui, étant recroisées, forment des losanges curvilignes, qu'on rend differens par les couleurs des marbres, & par la variété des ornemens. Le pavé qui est sous la coupole & dans les chapelles du Val-de-Grace, & celui de l'Assomption, rue Saint Honoré, à Paris, sont faits de cette maniere.

POINTAL, f. m. C'eſt toute piece de bois qui, miſe en œuvre àplomb, ſert d'étaie aux poutres qui menacent ruine, ou à quelqu'autre uſage. Ce mot vient de l'italien *Puntale*, poinçon.

POINTE, f. f. C'eſt l'extrêmité d'un angle aigu, comme l'encoignure d'un bâtiment, du bout d'une iſle, d'un mole, &c.

On appelle auſſi *Pointe*, le ſommet d'un clocher, d'un obéliſque, d'un comble, &c.

POINTE DE PAVÉ. C'eſt la jonction, en maniere de fourche, des deux ruiſſeaux d'une chauſſée en un ruiſſeau, entre deux revers de pavé.

POINTER, v. act. On dit *Pointer une piece de trait*. C'eſt, ſur un deſſein de coupe de pierre, rapporter avec le compas le plan, ou le profil, au développement des panneaux. C'eſt auſſi faire la même opération en grand, avec la fauſſe équerre, ſur des cartons ſéparés, pour en tracer les pierres.

POINTES, f. f. pl. Ce ſont, en Serrurerie, des clous longs & déliés, avec une petite tête ronde, qui ſervent à attacher les targettes, les verroux, &c. & dont on ferre les grandes fiches.

POITRAIL, f. m. Groſſe piece de bois, comme une poutre, deſtinée à porter, ſur des piédroits, ou jambes étrieres, un mur de face, ou un pan de bois. Elle doit être poſée un peu en talut par dehors, pour empêcher le deverſement du pan de bois.

POMME DE PIN, f. f. Ornement de ſculpture, qui reſſemble à une véritable pomme de pin, & qui ſe met dans les angles du plafond d'une corniche, avec denticules, ou ſur les vaſes d'amortiſſement.

PONCEAU, f. m. Petit pont d'une arche, pour paſſer un ruiſſeau ou petit canal. On compte à Veniſe juſqu'à 363 de ces petits ponts.

PONT, f. m. C'eſt un bâtiment de pierre, ou de bois, ou de pierre & de bois tout enſemble, compoſé de pluſieurs arcades qui forment un chemin ſur lequel on traverſe un fleuve ou une riviere. De cette définition il ſuit qu'il y a trois ſortes de *Ponts*, des *Ponts* de maçonnerie, des *Ponts* de charpente, & des *Ponts* de maçonnerie & de charpente. Nous allons donner la deſcription de ces *Ponts*, & nous terminerons cet article par leur hiſtoire.

Pont de maçonnerie. Pont fait de pierre, qui a deux culées, (ce ſont ſes deux extrêmités, *voyez* CULÉE) avec des ouvertures pour laiſſer paſſer l'eau & les bateaux qui navigent ſur les rivieres. Ces ouvertures ſont formées par des arcades que ſoutiennent des piles, c'eſt-à-dire des maſſifs de pierre, fondés dans l'eau (*voyez* FONDATION, GRILLAGE, PILOT, RADIER & PILE.) Sur ces arcades eſt un chemin pavé, (*voyez* CHEMIN & PAVÉ DE TERRASSE) qu'on borde d'une eſpece de parapet appellé *Garde-fou*, d'environ 14, 15, à 24 pouces d'épaiſſeur, ſe terminant en bahu ou par une tablette, ayant une ſaillie d'environ un pouce, en guiſe de plinthe, & l'on joint enſemble les quartiers de pierre de taille avec des tenons. (*Voyez* GARDE-FOU.) Outre ces garde-fous, on garnit quelquefois auſſi les *Ponts de maçonnerie*, de deux banquettes en guiſe de quais & de trotoirs, pour ſervir de paſſage aux gens de pied, laiſſant le milieu pour les voitures. Ces banquettes ont ordinairement la moitié de toute la largeur du *Pont*, c'eſt-à-dire chacune le quart. On met auſſi aux deux extrêmités des *Ponts*, des barrieres pour les fermer, & d'autres ouvrages qui contribuent également à leur défenſe & à leur décoration, comme de ſuperbes portes d'entrée, des arcs de triomphe, &c. Enfin on place en tête d'un *Pont*, & à ſon milieu, ſoit en entablement, ſoit ſur la clef de la maîtreſſe arche, les armes du Souverain, de l'Etat, ou de la perſonne qui l'a fait conſtruire.

Voilà l'idée que nous pouvons donner de la conſtruction d'un *Pont de maçonnerie*, ſans le ſecours des figures. En conſultant les articles auxquels nous avons renvoyé, cette idée acquerrera de la clarté & de l'étendue.

Pont de charpente. C'eſt un *Pont* tout de bois juſques aux piles, qu'on appelle ici *Palées* (*voyez* PILE & PALÉE.) Ces palées ſont formées, ainſi que la culée du *Pont*, de deux ou trois rangs de files de

pieux, couronnés & coëffés d'un gros sommier ou travon, pour supporter les différentes travées, composées avec des poutrelles. (Ces travées font un effet semblable aux arches d'un *Pont* de maçonnerie. *Voyez* TRAVÉE DE PONT.) On soutient & on arrête ces poutrelles sur des plate-formes ou sous-poutres, qui portent sur les travons & les plate-formes, par le moyen des contre-fiches ou bras appuyés sur les moises des palées & sur les pieux, & on fixe ces moises avec des chantignoles & des boulons. (*V.* CHANTIGNOLE & BOULON.) C'est ainsi qu'on forme & qu'on lie la charpente d'un *Pont de bois*. On revêt souvent les palées avec des dosses, & sur-tout leur avant-bec, depuis les plus basses eaux, afin que les arbres qui peuvent floter sur la riviere ne viennent point s'y arrêter en passant. Enfin on pave l'aire du *Pont*, en observant de faire le ruisseau pour l'écoulement des eaux au milieu, parce que la forme bombée qu'on donne aux pavés de maçonnerie, arcboute les dosses des bordures, les moises, les poteaux d'appui & les entretoises, & les détruit en peu de tems. On trouve dans les ouvrages de *Scamozzi*, de *Palladio*, sur l'Architecture, & dans l'*Art de la Charpenterie* de *Mathurin Jousse*, le *Traité des Ponts & Chaussées* de M. *Gautier*, & le *Traité de Charpenterie* de M. *Mathias Mesange*, la description & la représentation de différens *Ponts de charpente*.

Pont de maçonnerie & de charpente. C'est un *Pont* qui a des piles comme les *Ponts* de maçonnerie, sur lesquelles sont des travées de poutrelles. Ces travées sont les mêmes que celles qu'on construit à un *Pont* de charpente. (*Voyez* ci-devant *Pont de charpente*.) Elles sont portées par des plate-formes posées sur les piles où sont les renforts & les sous-poutres qui doivent supporter les travées des poutrelles.

Ce seroit peut-être ici le lieu de donner les projets des *Ponts*, de prescrire leur grandeur, la largeur des piles, & la hauteur des arches, &c. mais quand des circonstances physiques, dépendantes surtout de la rapidité des rivieres, ne feroient pas varier les régles même les plus générales, nous avouons que nous ne nous flatons pas d'avoir donné une idée des *Ponts*, suffisante pour qu'on pût retirer quelque utilité de ces connoissances. C'est donc dans les Traités sur ces ouvrages, qu'on doit les puiser. (Voyez l'*Architecture* de *Palladio*, tom. 2. le *Traité des Ponts* de M. *Gautier*, & l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, tom. 4.) Nous dirons seulement, après *Palladio*, qu'un *Pont*, pour qu'il soit beau, doit être bien dressé, commode, durable, & bien orné. Un *Pont* est bien dressé lorsqu'il est perpendiculaire au lit de la riviere, & qu'il est bien aligné. Il est commode quand il est de niveau au grand chemin qui y aboutit, & que les rampes sont douces, imperceptibles, & la voie large. Il est de durée s'il est bien fondé, bien construit, & avec de bons matériaux. Enfin il est bien orné, lorsqu'on l'a décoré convenablement à un ouvrage rustique, & à des masses lourdes de maçonnerrie.

Nous terminerons cet article par l'histoire des *Ponts*, après laquelle nous définirons leurs différentes especes.

Les *Ponts*, dans leur commencement, furent des especes de radeaux. On abattoit des arbres au bord des rivieres qu'on vouloit traverser, & on les couchoit en travers sur la riviere. Ces arbres couverts de fascines & de gazon, formoient un chemin sur lequel on passoit les ruisseaux & les plus petites rivieres. Cette idée sans doute se perfectionna; mais ce progrès de perfection est absolument inconnu. Nous avouerons même que l'origine des *Ponts*, telle que nous venons de la donner, est une pure conjecture fondée sur ce qu'ont dû faire les hommes aidés par les seules lumieres de la nature, & sur ce que pratiquent aujourd'hui, en suivant ces mêmes lumieres, les Sauvages de l'Amerique. Bornons-nous donc aux traits connus, & abandonnons sans chagrin les progrès de la construction des *Ponts*, puisque nous n'avons aucuns mémoires certains sur ces progrès. Tâchons de mettre sous un point de vûe les connoissances que nous avons des *Ponts* des Romains: ce sont les seuls bâtimens de cette es-

pece que l'antiquité nous ait conservés.

Le *Pont* le plus grand & le plus beau des Romains, étoit celui de *Trajan* sur le Danube, entre la Servie & la Moldavie, un peu au dessus de Nicopoli. Il étoit composé de 20 arches, hautes de 150 pieds, & la distance d'une pile à l'autre étoit de 160. On voit encore les piles de ce *Pont* dans le milieu du Danube. *Fischer*, dans son *Essai d'Architecture historique*, a donné la figure de deux *Ponts* qu'on compte parmi les *Ponts* célebres des Romains. Le premier est le *Pont* d'*Adrien*, bâti auprès de son mausolée, à présent le château Saint-Ange, à Rome. Il étoit garni au dessus d'une couverture de bronze, supportée par quarante-deux colonnes qui portoient des statues. (Voyez *Procope de Bello Gothico*, liv. I. ch. 18.) Ces ornemens furent détruits dans la seconde guerre des Goths, qui briserent les statues afin de se servir de leur débris pour leur défense. Ces colonnes ainsi isolées, qui échapperent à ce combat, ne formerent plus un ornement au *Pont*. On les trouva trop belles pour décorer un bâtiment délabré. On en détacha plusieurs qui ont été employées à l'embellissement de l'Eglise de Saint Paul, à Rome. (Voyez le *Voyage d'Italie*, par le Pere *Montfaucon*, pag. 449.)

Ce *Pont* est connu sous le nom de *Pont* d'*Ælius*, surnom de l'Empereur *Adrien*. Il subsiste encore aujourd'hui à Rome; on l'appelle le *Pont Saint-Ange*, à cause d'un Ange qu'on prétend y avoir vu à l'entrée. Les piles portent sur un grand soubassement en forme de socle quarré, élevé de quelques pieds sur le niveau ordinaire de l'eau. Elles ont la moitié de la grande arche qui est à plein-ceintre. Son bandeau a un neuviéme du diametre de large, de hauteur; & l'éperon qu'il a en demi-cercle, monte jusques à la moitié de l'arc, où il est surmonté d'un pilastre quarré. On voit encore son parapet avec des piédestaux à distances égales, qui servoient à soutenir les colonnes.

Le deuxiéme *Pont* que représente *Fischer* dans son *Architecture historique*, & dont on trouve la description dans l'*Architecture* de *Palladio*, est celui d'*Auguste*, bâti sur le Tibre, dans le magnifique chemin Flaminien, vers Rimini, pour rendre l'entrée des vainqueurs plus éclatante. Ce qui donne de l'éclat à ce *Pont*, c'est un superbe arc de triomphe élevé au milieu. Du reste sa construction n'a rien d'assez extraordinaire, pour nous y arrêter. Disons seulement qu'il étoit, & qu'il est encore formé de cinq arches, dont trois de vingt-cinq pieds chacune sont égales, & les deux autres ont vingt pieds. Les culées ont vingt pieds & demi, & leurs piles onze, &c.

On compte encore parmi les *Ponts* célebres, le *Pont Janiculensis*, nommé à présent *Ponte-Sixte*, le *Pont Cæstius*, qu'on nomme le *Pont Saint-Barthelemi*, le *Pont Fabricius* ou *Tarpeïus*, connu aujourd'hui sous le nom de *Ponte-Caspi*, &c. (*Voyez* la représentation de ces *Ponts* dans le *Traité des Ponts & Chaussées*, de M. *Gautier*.) Mais tous ces monumens n'offrent absolument rien d'utile ou de curieux. Nous avons actuellement des *Ponts* modernes qui méritent mieux notre attention. C'est par eux que nous terminerons cet article.

Le premier *Pont*, digne des ouvrages les plus fameux des Romains, est le grand *Pont* Chinois, entre la capitale Focheu & le fauxbourg Nantai. Il a cent arcades si élevées & si grandes, que les vaisseaux y passent à pleines voiles. Les pierres dont il est bâti, sont de grandes pierres de taille blanches; avec des balustrades dont les piédestaux sont garnis des deux côtés de lions de marbre.

Le *Pont* de Loyang, dans la province Chinoise Fokien, est plus beau encore que le précédent. Il est porté par 300 piliers joints sans arcs par des pierres d'un marbre noir de dix-huit pas de longueur, de deux de hauteur, & de deux de large. Les piédestaux des balustrades sont ornés de lions, à la Chinoise.

On voit aussi à la Chine deux *Ponts* d'une construction bien surprenante. L'un sert à traverser des montagne; il a 30 stades de long, & est porté par de grosses poutres qui appuient sur des pointes de rocher, entre lesquels sont des précipices affreux; de sorte qu'on ne traverse

jamais ce *Pont* sans frémir. Ce *Pont* sert à aller à la capitale de la Chine, sans être obligé de se détourner.

Le deuxiéme *Pont* qu'on admire à la Chine, situé près la ville de Kingtung, est un *Pont* de charpente, attaché à vingt chaînes de fer, qui joignent les extrêmités de deux montagnes.

Il n'y a point en Europe des *Ponts* ni aussi superbes, ni si hardis que ceux des Chinois; mais ceux que nous avons peuvent tenir un rang bien distingué parmi les plus beaux ouvrages de l'antiquité. Tels sont les *Ponts* de Londres, du Saint-Esprit, sur le Rhône; le Pont royal, le Pont neuf, &c. à Paris. Le premier fut commencé sous *Henri* II. l'an 1176, achevé sous le regne de *Jean*, l'an 1209, brûlé, détruit, & enfin rebâti aux frais du Roi & de la Ville. Il a 19 arches, 800 pieds de longueur, & 30 pieds de large. Le même nombre d'arches compose le *Pont du Saint-Esprit*. Chaque arche a 15 à 18 toises d'ouverture: ce qui fait 400 toises de longueur. La solidité de ce *Pont* situé sur le Rhône, à l'endroit le plus rapide de ce fleuve, & sa beauté, le font admirer de tous les étrangers. On trouvera une description du *Pont neuf* & du *Pont royal* de Paris, dans le premier volume de l'*Architecture Françoise*.

PONT A BASCULE. C'est un *Pont* qui se leve d'un côté & se baisse de l'autre, étant porté sur un aissieu par le milieu.

PONT A COULISSE. Petit *Pont* qui se glisse dans œuvre pour traverser un fossé. Il y a un *Pont* de cette espece au château de Saint-Germain en Laye.

PONT A FLECHE. C'est un *Pont* qui n'a qu'une fleche avec une anse de fer, qui porte deux chaînes, pour élever un petit *Pont* au devant d'un guichet.

PONT A QUATRE BRANCHES. *Pont* d'une nouvelle invention, formé par quatre culées ou branches assujetties au plan d'un cercle, sur lequel s'éleve une voûte qui est pénétrée par quatre lunettes pour le passage des bateaux. On doit l'idée de ce *Pont* à M. *Barbier*, Ingénieur des Ponts & Chaussées, & il a été exécuté en 1750 par M. *Beffara*, aussi Ingénieur dans le même corps. Ce *Pont* est situé à la section que font les canaux de Calais & d'Ardres, sur la nouvelle route de cette premiere ville à Saint-Omer. Il réunit dans un seul point la navigation de quatre canaux, le passage d'une grande route, & la communication des quatre principales parties du pays, qui étoient séparées avant sa construction, & qu'on n'auroit pû joindre sans faire plusieurs *Ponts* auxquels celui-ci seul supplée. M. *Bélidor* a donné la figure & la construction de ce *Pont*, dans son *Architecture hydraulique*, tome 4. section II.

PONT AQUEDUC. *Pont* qui porte un canal. *Voyez* AQUEDUC.

PONT DE BOIS. *Voyez* à l'article général PONT, *Pont de charpente*.

PONT DE PIERRE. *Voyez* à l'article PONT, *Pont de maçonnerie*.

PONT FLOTANT. *Voyez* PONT VOLANT.

PONT-LEVIS. C'est un *Pont* fait en maniere de plancher, qui se hausse & se baisse devant la porte d'une ville, par le moyen de fleches, de chaînes, & d'une bascule.

PONT TOURNANT. *Pont* qui tourne sur un pivot, pour laisser passer les bateaux. La méchanique de ce *Pont* est quelquefois assez ingénieuse; mais il est difficile de l'entendre sans le secours des figures. C'est ce qui nous oblige de nous borner à une simple définition, & de renvoyer, pour le détail, à l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, tom. 4. ch. x. section I, où l'on trouvera la figure & la description d'un *Pont tournant* très bien imaginé. Il y a au jardin des Tuileries, à Paris, un *Pont tournant* à peu près tel que nous l'avons défini.

PONT VOLANT. C'est un *Pont* fait d'un ou de deux bateaux joints ensemble par un plancher entouré d'une balustrade ou garde-fou, avec un ou plusieurs mâts, où est attaché par un bout un long cable porté de distance en distance sur des petits bateaux, jusques à une ancre où l'autre bout est arrêté au milieu de l'eau, ensorte que ce *Pont* se meut, comme un pendule, d'un côté de la riviere à l'autre, par le moyen d'un gouvernail seulement.

On appelle encore *Pont volant*, un *Pont* fait avec des pontons de cuivre, des bateaux de cuir, des tonneaux ou des pon-

tres creuses qu'on jette sur une riviere, & qu'on couvre de planches pour faire passer promptement une armée. C'est ainsi que le Roi *Xerxès* fit passer le détroit de Gallipoli, ou bras Saint-George, à son armée. (Voyez l'*Histoire naturelle* de *Pline*, liv. IV.)

PORCELAINE, s. f. Terre fine, blanche & transparente, dont on fait des vases & des carreaux de diverses formes, grandeurs, & couleurs, qui servent dans les compartimens des plus superbes édifices des Orientaux. On fait de la belle *Porcelaine* à Saint-Cloud, & à Orleans; mais la plus estimée est celle qui vient du Japon & de la Chine, où elle est très en usage. Il y a même, dans une plaine près de Nanking, capitale de ce Royaume, une tour octogone, à neuf étages voutés, de 90 coudées de hauteur, revêtue de *Porcelaine* par dehors, & incrustée de marbre par dedans. A chaque étage est une galerie, ou cloison de barreaux; & aux côtés des fenêtres sont de petits trous quarrés & treillissés de fer blanc. Toutes les galeries sont couvertes de toîts verds, qui poussent en dehors des soliveaux dorés. Ces soliveaux soutiennent de petites cloches de cuivre, qui, étant agitées par le vent, rendent un son fort agréable. La pointe de cette tour, qu'on ne sçauroit toucher qu'en dehors, est couronnée d'une pomme de pin, qu'on dit être d'or massif. Et tout cela est travaillé avec tant d'art, qu'on ne peut distinguer ni les soudures, ni les liaisons des pieces de *Porcelaine*, & que l'émail & le plomb, dont elle est couverte à différens endroits, glacés de verd, de rouge & de jaune, la fait paroître toute couverte d'or, d'émeraudes & de rubis. *Fischer* a représenté cette tour dans son *Essai d'Architecture historique*. Les Tartares forcerent les Chinois de la bâtir, il y a près de 700 ans, pour servir de trophée à la conquête qu'ils firent de ce Royaume, & qu'ils ont reconquis au commencement du siécle dernier.

PORCHE, s. m. Disposition de colonnes isolées, ordinairement couronnées d'un fronton, qui forme un lieu couvert devant un temple ou un palais. On l'appelle *Tetrastyle*, quand il y a quatre colonnes de front; *Exastyle*, lorsqu'il y en a six, *Octostyle* huit, *Décastyle* dix, &c.

PORCHE CEINTRÉ. *Porche* dont le plan est sur une ligne courbe. Tel est le *Porche* du palais *Massimi*, du dessein de *Baltazar* de Sienne, à Rome.

PORCHE CIRCULAIRE. *Porche* dont le plan est en rond, c'est-à-dire a la forme d'un cercle. Il y a un *Porche* de cette espece devant l'Eglise de Notre-Dame de la Paix, restaurée par *Pietre de Cortonne*, à Rome.

PORCHE FERMÉ. Espece de vestibule devant une Eglise, avec des grilles de fer. C'est ainsi que sont les *Porches* de Saint Pierre de Rome, & de Saint Germain l'Auxerrois, à Paris.

PORCHE ou TAMBOUR. C'est, en dedans de la porte d'une Eglise, une cage de menuiserie, couverte d'un plafond, qui sert & pour empêcher la vûe des passans, & afin de garantir du vent par une double porte. Dans l'Eglise de la Sorbonne, à Paris, (pour ne citer que celui-là) est un *Porche* de cette façon.

Il y a de ces *Porches* qui sont ceintrés par leurs encoignures, comme, par exemple, ceux de la Sainte-Chapelle, & des Peres Chartreux, à Paris.

PORPHYRE, s. m. Marbre précieux, qui est plus dur que tous les autres marbres. (*Voyez* MARBRE.) Ce marbre est très-difficile à travailler. Les anciens, à ce qu'on prétend, le manioient plus facilement que nous, parce que sans doute leurs outils étoient meilleurs. En Italie, on employe à ce travail une scie de cuivre, qui n'a point de dents, & avec de l'émeril réduit en poudre, & de l'eau qu'on verse dessus, on coupe fort proprement le *Porphyre*; mais ce travail est très-long. Pour l'abréger, on s'est servi de roues, de l'émeril, & de gros marteaux en pointe de diamant, forgés de bon acier trempé dans le sang de bouc, avec lequel, frappant à petit coup sur le *Porphyre*, & le diminuant peu à peu, on venoit à bout de lui donner une forme ronde ou plate, sans en pouvoir faire une figure. Il falloit encore, dans ce travail, avoir beaucoup de patience, & du tems à perdre. Ce fut, si l'on en croit M. *Féli-*

bien, en 1555, qu'on découvrit un moyen plus universel, & plus expéditif. Le Duc *Côme de Médicis* ayant trouvé quelques pierres de *Porphyre*, voulut en faire un bassin de fontaine : cet ouvrage fut confié à un nommé *Francesco Tadda*. Il s'agissoit d'avoir des outils assez forts pour travailler ce marbre ; c'est à quoi pourvut le Duc de Medicis. Il distilla certaines herbes, & en tira une eau qui avoit tant de vertu, qu'en y trempant les outils tout rouges, elle leur donnoit une dureté extraordinaire. Avec ces outils, *Francesco Tadda* tailla un bassin de deux brasses & demie de diametre, auquel il fit un pied. Après ce succès il osa entreprendre d'autres ouvrages plus difficiles. Il fit trois ovales, dans l'une desquelles il représenta une tête de Christ en demi-relief, & dans les deux autres, le Duc Côme, & la Duchesse sa femme. Si cela est vrai, nous ne sommes pas si habiles aujourd'hui. Tout ce que l'on peut faire, c'est de couper le tour d'une colonne de *Porphyre*, en la sciant avec une scie de fer sans dents, & du grès mouillé.

Le *Porphyre* qui a souffert le feu, s'éclate & se casse facilement quand on le travaille. Sa couleur n'est point aussi vive, & elle n'a pas un poli aussi beau & aussi luisant qu'avant qu'on l'eut mis au feu. Ce qui prouve que le feu durcit le *Porphyre*, & le calcine en quelque sorte.

PORT, f. m. C'est le lieu de la mer ou d'une riviere où abordent les vaisseaux & autres bâtimens, qui peuvent y rester en sûreté, tant par la disposition du lieu que parce qu'il est fermé d'un mole ou d'une digue, avec fanal & chaîne. Les *Ports* les plus recommendables dans l'antiquité, sont ceux de Tyr, de Carthage, de Missene, d'Alexandrie, de Syracuse, de Rhodes, de Messine, &c. & les *Ports* les plus fameux d'aujourd'hui, sont les *Ports* de Genes, de Toulon, de Marseille, d'Antibes, de Malthe, &c. Voici une idée succinte de quelques-uns de ces *Ports*.

Il y avoit deux *Ports* à Tyr. Le plus grand étoit presque ovale, & contenoit plus de cinq cens bâtimens. Il étoit situé au nord de la ville, qui le couvroit des vents du midi. Au côté opposé étoit une petite isle de rochers qui lui rompoient la mer ; & au levant il avoit la côte de Phénicie, où il étoit abrié par les montagnes du Liban. Deux moles fondés à pierres perdues, à la profondeur de 25 à 30 pieds d'eau, dirigés en portion de cercle, & s'étendant dans la mer, formoient l'entrée de ce *Port*. Un troisiéme mole couvroit l'entrée, & en la garantissant de l'impétuosité des vagues, abrioit les vaisseaux. Deux tours fort élevées, situées aux têtes de ce mole, & sur les extrêmités des deux premiers, servoient à défendre les deux embouchures que ces moles formoient, & on y allumoit des fanaux pour indiquer, pendant la nuit, aux navigateurs la route qu'ils devoient tenir pour y entrer.

Le second *Port* de Tyr, destiné pour les vaisseaux marchands, n'a rien de remarquable que son entrée qui étoit décorée d'une magnifique Architecture, & couverte d'un mole avancé, pour empêcher que les vents du midi n'en rendissent l'accès difficile.

Le *Port* de Syracuse a été aussi un *Port* très célebre : il avoit dix mille six cens toises du nord au sud, & environ mille six cens de l'est à l'ouest. La ville l'abrioit du côté du nord, des montagnes du côté du sud, & au couchant ; & il étoit couvert, du côté de la mer, par le promontoire Plemmyre, & par l'isle Ortigie.

Ce n'est point ici le lieu de décrire les autres *Ports* dont nous venons de parler. On jugera assez par ceux de Tyr & de Syracuse, du goût des anciens pour ces lieux maritimes. Les curieux trouveront la description des autres dans l'*Hydrographie* du P. *Fournier*, liv. II. ch. XIX. & dans l'*Architect. hydraulique* de M. *Bélidor*, tom. 4. ch. 2. & ils verront en même tems celle des *Ports* des modernes, tels que les *Ports* de Toulon, de Marseille, d'Antibes, &c. qui ne different pas, pour le fond, de ceux des anciens.

PORTAIL, f. m. C'est la décoration d'Architecture de la façade d'une Eglise. Il y a deux sortes de *Portails*, de Gothiques & d'Architecture antique. De la premiere espece sont les *Portails* de Notre-Dame

de Paris, de Rheims, de Saint Trophime d'Arles, &c. & ceux de S. Gervais, de Saint Louis des Invalides, & des plus nouvelles Eglises de Paris & de Rome, sont de la derniere espece. On trouvera la description de quelques-uns de ces *Portails*, dans le *Cours d'Architect.* de *d'Aviler*, & sur-tout dans l'*Architect. Françoise*.

On appelle encore *Portail*, la grande ou maîtresse porte d'un palais, d'un château, maison de plaisance, &c.

PORTE, s. f. C'est l'ouverture ceintrée ou quarrée d'un mur, pour servir d'entrée à un lieu : c'est aussi l'assemblage de menuiserie, qui ferme cette ouverture. Les premieres *Portes* étoient quarrées, & les anciens ne donnoient une figure ronde qu'aux arcs de triomphe, & aux grands passages publics. *Vignole* fait la hauteur des *Portes* double de leur largeur : comme *Vignole* est suivi, cette proportion est presque généralement adoptée. Cependant les dimensions des *Portes* doivent être réglées par les Ordres d'Architecture qui les accompagnent. D'après cette observation, on a trouvé que dans l'Ordre Toscan, les *Portes* en plein ceintre doivent avoir de hauteur deux fois leur largeur, deux fois & un sixiéme dans l'Ordre Dorique, deux fois & un quart dans l'Ordre Ionique, deux fois & demie dans l'Ordre Corinthien, & deux fois & un tiers dans l'Ordre Composite. A l'égard des *Portes* à plate-bande, on détermine leur proportion en divisant leur largeur en douze parties, dont on donne 23 à la hauteur de la *Porte* Toscane, 24 à la Dorique, 25 à l'Ionique, 26 à la Corinthienne, & 25 & demie à la Composite. Ainsi la *Porte* Toscane sera moins haute que le double de la largeur, d'un douziéme ; la *Porte* Dorique aura sa hauteur double de sa largeur ; l'Ionique aura un douziéme plus que le double ; la Corinthienne un sixiéme, & la Composite un huitiéme. (Voyez l'*Architect. Françoise*, tom. 1. liv. 1.)

Le mot *Porte* vient de *Porter* ; & voici comment *Donat* le prouve. » Anciennement, lorsqu'on faisoit le dessein & l'alignement des murs d'une ville, (ce qui » se faisoit avec observation des cérémonies religieuses) celui qui tenoit le » manchereau de la charrue tirée par un » taureau & une vache, dont le soc alloit » marquant d'une raie le lieu & le contour de la muraille future ; quand il » étoit arrivé aux endroits où les *Portes* » de la ville devoient être faites, il *portoit* à force de bras le soc suspendu & » en l'air, afin que la terre ne fût ouverte celle part, ne rayée, ne renversée » par-dessus.

PORTE A PANS. *Porte* qui a sa fermeture en trois parties, dont l'une est de niveau, & dont les deux autres sont rampantes. Telle elle est la *Porte* Pie, à Rome, & celle de l'hôtel de Condé, à Paris.

PORTE ATTIQUE ou ATTICURGUE. C'est, selon *Vitruve*, une *Porte* dont le seuil est plus long que le linteau, ses piédroits n'étant pas paralleles. De cette maniere est la *Porte* du temple de Vesta, ou de la Sibille, à Tivoli, près de Rome.

PORTE AVEC ORDRE. *Porte* qui, étant ornée de colonnes ou de pilastres, prend son nom de l'Ordre de ces colonnes, ou de ces pilastres, comme *Porte Toscane*, *Porte Dorique*. (*Voyez* ci-devant PORTE.)

PORTE BATARDE. *Porte* qui sert d'entrée à une maison, & qui a cinq ou six pieds de large.

PORTE BIAISE. *Porte* dont les tableaux ne sont pas d'équerre avec le mur.

PORTE BOMBÉE. *Porte* dont la fermeture est en portion de cercle.

PORTE BOURGEOISE. *Porte* qui a ordinairement quatre pieds de largeur.

PORTE CHARTIERE. Simple *Porte* dans les murs d'un clos, pour le passage des charrois.

PORTE COCHERE. C'est une *Porte* par laquelle les carrosses peuvent passer. Sa largeur doit être de sept pieds & demi au moins, & sa hauteur d'une largeur & demie, ou plutôt de deux largeurs.

PORTE CRENELÉE. *Porte* d'un vieux château, qui a des créneaux, comme dans la continuité de son mur.

PORTE CROISÉE. Fenêtre sans appui, qui sert de passage pour aller sur un balcon, ou sur une terrasse.

PORTE DANS L'ANGLE. *Porte* qui est à pan coupé dans l'angle rentrant d'un bâtiment.

Porte de clôture. Moyenne *Porte* dans un mur de clôture.

Porte de croisée. C'est la *Porte* à droite ou à gauche de la croisée d'une grande Eglise. Quand cette Eglise est située conformément aux Canons, & qu'elle a son portail tourné vers le couchant, & son grand autel vers le levant, la *Porte* droite de la croisée est celle du nord, comme à Notre-Dame de Paris, est celle du côté du cloître, & la gauche celle du midi, comme la *Porte* du côté de l'Arhevêché.

Porte de dégagement. Petite *Porte* qui sert pour sortir des appartemens, sans passer par les principales pieces.

Porte d'enfilade. On nomme ainsi toutes les *Portes* qui se rencontrent d'alignement dans les appartemens.

Porte de fauxbourg, ou Fausse-porte. *Porte* qui est à l'entrée d'un fauxbourg.

Porte de ville. C'est une *Porte* publique à l'entrée d'une grande rue, qui prend son nom ou de la ville voisine, ou de quelque fait ou usage particulier. Par exemple, on appelle *Porte triomphale*, une *Porte* bâtie plutôt par magnificence que par nécessité, en mémoire de quelque expédition militaire, comme celles de Saint Denis, & de Saint Martin, à Paris.

Porte ébrasée. *Porte* dont les tableaux sont à pans coupés en dehors. Telles sont les *Portes* de la plûpart des Eglises gothiques.

Porte en niche. *Porte* qui est en maniere de niche. De cette façon est la grande *Porte* de l'hôtel de Conti, à Paris, du dessein de *François Mansard*.

Porte en tour ronde. *Porte* qui est percée dans un mur circulaire, & qui est vûe par dehors. Et *Porte en tour creuse*, est celle qui fait l'effet contraire.

Porte Flamande. *Porte* qui est composée de deux jambages avec un couronnement, & une fermeture de grilles de fer, comme, par exemple, les deux *Portes* du Cours la Reine, à Paris.

Porte rampante. *Porte* dont le ceintre ou la plate-bande est rampante, comme dans un mur d'échiffre.

Porte rustique. *Porte* dont les paremens de pierre sont en bossages rustiqués.

Porte secrette. C'est une petite *Porte* pratiquée dans le bas d'un château ou d'une grande maison, pour y entrer & en sortir secrettement.

Porte surbaissée. *Porte* dont la fermeture est en anse de panier.

Porte sur le coin. *Porte* qui, ayant une trompe au dessus, est en pan coupé sous l'encoignure d'un bâtiment.

Porte mobile. C'est toute fermeture de bois ou de bronze, qui remplit la baye d'une *Porte*, & qui s'ouvre à un ou deux venteaux.

Porte a deux venteaux. *Porte* qui est en deux parties appellées *venteaux* ou *battans*, attachés aux deux piédroits de sa baye.

Porte a jour. C'est une *Porte* faite de grilles de fer, ou de barreaux de bois. On la nomme aussi *Porte à claire voie*.

Porte a placard. *Porte* qui est d'assemblage de menuiserie, avec cadres, chambranle, corniche, & quelquefois un fronton.

Porte arrasée. C'est une *Porte* de menuiserie, dont l'assemblage n'a point de saillie, & est tout uni.

Porte brisée. *Porte* dont la moitié se double sur l'autre. On nomme encore *Porte brisée*, une *Porte* qui est à deux venteaux.

Porte cochere. C'est un grand assemblage de menuiserie, qui sert à fermer la baye d'une *Porte*, où peuvent passer des carrosses, & qui est composée de deux venteaux faits au moins chacun de deux battans ou montans, & de trois traverses qui en forment le bâti, & renferment des cadres & des panneaux, avec un guichet dans l'un de ces venteaux. Les plus belles *Portes cocheres* sont ornées de corniches, consoles, bas-reliefs, armes, chiffres, & autres ornemens de sculpture, avec ferrures de fer poli, comme, par exemple, les *Portes* des hôtels de Biseuil, de Pussort, &c. Quelquefois ces ornemens sont postiches, & faits de bronze, tels qu'on en voit aux *Portes* de l'Hôtel-de-ville, & de l'Eglise du Val-de-Grace, à Paris. Cette sorte de *Porte*, qui est arrasée par derriere, est rarement à deux paremens. Quand sa baye est ceintrée, ou qu'elle est trop haute, elle est surmontée d'un dormant d'assemblage, qui en reçoit le battement.

Porte collée et emboîtée. C'est une *Porte* faite

faite d'ais debout, collés & chevillés, avec emboîtures, qui les traversent par le haut & par le bas.

PORTE COUPÉE. *Porte* à deux ou à quatre venteaux attachés à un ou à deux piédroits de la baye. Ces venteaux sont ou coupés à hauteur d'appui, comme aux boutiques, ou à hauteur de passage, comme aux *Portes* croisées, dont quelquefois la partie supérieure reste dormante.

PORTE D'ASSEMBLAGE. C'est tout ventail de *Porte*, dont le bâti renferme des cadres & des panneaux à un ou à deux paremens.

PORTE DE BRONZE. *Porte* qui est jettée en bronze, & dont les parties, qui imitent les compartimens d'une *Porte* de menuiserie, sont attachées & rivées sur un bâti de forte menuiserie, & enrichies d'ornemens postiches de sculpture. Telles sont les *Portes* du Panthéon, & de Saint Jean de Latran, à Rome.

On fait aussi de ces *Portes*, faites en partie de lames d'acier, ciselées & gravées, & en partie fondues, qui recouvrent un gros assemblage de bois, comme, par exemple, celles de Saint-Denis en France, & celles du Vatican, à Rome.

PORTE DE FER. *Porte* composée d'un chassis de fer, qui retient des barreaux & des traverses, ou des panneaux avec des enroulemens de fer plat, & de tole ciselée. Il y a deux *Portes de fer* d'une singuliere beauté, une au château de Versailles, & l'autre à celui de Maisons.

On appelle encore *Porte de fer*, une *Porte* dont les chassis & les barreaux sont recouverts de plaques de tole, & qui sert aux lieux qui renferment des choses précieuses, & où l'on craint le feu. C'est ainsi que sont les portes des trésors & des archives.

PORTE DOUBLE. *Porte* opposée à une autre dans une même baye, soit pour la sûreté ou le secret du lieu, soit pour y conserver la chaleur.

PORTE EN DÉCHARGE. *Porte* composée d'un bâti de grosses membrures, dont les unes sont de niveau, & les autres inclinées en décharge, toutes assemblées par entailles de leur demi-épaisseur, & chevillées; ensorte qu'elles forment une grille recouverte par dehors de gros ais en rainures & languettes, cloués dessus, avec ornemens de bronze, ou de fer fondu. Telles sont les *Portes* de l'Eglise de Notre-Dame de Paris.

PORTE FEINTE. C'est une décoration de *Porte*, de pierre ou de marbre, ou un placard de menuiserie avec des venteaux dormans, opposé ou parallele à une vraie *Porte*, pour la symmétrie.

PORTE TRAVERSÉE. *Porte* qui, étant sans emboîtures, est faite d'ais debout, croisés quarrément par d'autres ais retenus par des clous disposés en compartimens losangés. Les *Portes traversées*, les plus propres, ont près du cadre, une mouлure rapportée, pour former une feuillure sur l'arête de la baye qu'elles ferment. Dans les lieux où le chêne est rare, ces *Portes* se font de bois tendres, tels que le sapin, l'aube, le tilleul, &c.

PORTE VITRÉE. *Porte* qui est partagée en tout ou à moitié, avec des croisillons de petits bois, dont les vuides sont remplis de carreaux de verre, ou de glaces.

PORTE D'ÉCLUSE, s. f. Terme d'Architecture hydraulique. C'est une grande clôture de bois, qui arrête l'eau dans les écluses. Les deux battans de cette clôture se joignent en angle au milieu, & souvent par le moyen d'une grande queue qui a la force du levier. (*Voyez* ÉCLUSE.)

PORTES BUSQUÉES. *Voyez* BUSCQ.

PORTÉE, s. f. C'est ce qui reste d'une plate-bande entre deux colonnes ou deux piédroits. C'est aussi la longueur d'un poitrail entre ses jambages, d'une poutre entre deux murs, & d'une travée entre deux poutres. Les corbeaux soulagent la *Portée* des poutres. Les solives n'ont pas cet avantage; aussi doit-on les proportionner à leurs *Portées*, dans les travées.

On entend aussi par *Portée*, le sommier d'une plate-bande, d'un arrachement de retombée, ou du bout d'une piece de bois qui entre dans un mur; ou qui porte sur une sabliere. (Pour l'intelligence de ceci, *voyez* SABLIERE.) C'est pourquoi une poutre doit avoir sa *Portée* dans un mur mitoyen, jusques à deux pouces près de son parpain. (*Voyez* PARPAIN.)

Portée signifie aussi une saillie au-delà du mur de face, comme la saillie d'une

POTELETS, f. m. pl. Petits poteaux qui garnissent les pans de bois sous les appuis des croisées, sous les décharges, dans les fermes des combles, & les échiffres des escaliers.

POTENCE, f. f. Piece de bois debout, comme un pointal, couverte d'un chapeau ou semelle par-dessus, & assemblée avec un ou deux liens, ou contrefiches, qui sert pour soulager une poutre d'une trop longue portée, ou pour en soutenir une qui est éclatée.

POTENCE DE FER. Maniere de grande console en saillie, ornée d'enroulemens & de feuillages de tole, pour porter des balcons, des enseignes de Marchands, des poulies à puits, des lanternes, &c.

POUCE, f. m. Douziéme partie du pied, laquelle se divise aussi en douze parties qu'on appelle *lignes*. Le *Pouce superficiel quarré* a 144 de ces lignes, & le *Pouce cubique* en a 1728.

POUCE D'EAU. C'est une quantité d'eau courante, qui passe continuellement par une ouverture ronde d'un pouce de diametre (ensorte que la superficie de l'eau demeure toujours plus haute d'une ligne que la partie supérieure de cette ouverture) & qui fournit, dans une minute, 13 pintes d'eau, & dans une heure 800 pintes, ou 2 muids 224 pintes de Paris.

POUF. Terme indéclinable, dont se servent les ouvriers qui travaillent en marbre. Ils disent qu'une pierre ou qu'un marbre est *Pouf*, lorsqu'il s'égrene sous l'outil.

POULAILLER, f. m. C'est un lieu, dans une maison de campagne, où vont se jucher les poules pendant la nuit, & où elles pondent & couvent quelquefois. Ce lieu doit être plancheyé, car le sol de la terre est mal sain pour les poules. Il y a une petite porte pour y entrer, & une fenêtre au dessus & à côté, par laquelle les poules entrent & sortent. Les murs d'un *Poulailler* doivent être crépis de mortier de tous côtés. Sa meilleure situation est au levant, près d'un four ou d'une cuisine, parce qu'on prétend que la fumée est fort salutaire pour la volaille.

POULIE, f. f. Petite roue, ordinairement avec un canal sur son épaisseur, laquelle tourne sur un goujon qui la traverse, & dont on se sert aux grues, engins & autres machines, pour empêcher le frottement des cordages en enlevant les fardeaux. La *Poulie* est une machine simple. On en trouvera la théorie dans le *Dictionnaire univ. de Mathématique & de Physique*, à l'article compris sous ce terme.

POURTOUR, f. m. Mot dont les ouvriers se servent pour exprimer circuit. C'est l'étendue du contour d'un espace. Ainsi on dit qu'une souche de cheminée, une corniche de chambre, un lambris, &c. ont tant de *Pourtour*, c'est-à-dire tant de longueur ou d'étendue, dedans ou dehors œuvre.

POUSSÉE, f. f. Effort que fait le poids d'une voûte contre les murs sur lesquels elle est bâtie. C'est aussi l'effort que font les terres d'un quai ou d'une terrasse, & le corroi d'un batardeau. Dans les voûtes, cet effort est celui que font les voussoirs, à droite & à gauche de la clef, contre les piédroits. Il est de la derniere importance de connoître cette *Poussée*, afin d'y opposer une résistance convenable, pour que la voûte ne s'écarte pas. Ce n'est assurément point une chose aisée que de déterminer cette *Poussée*, qui dépend de la direction des voussoirs, c'est-à-dire de la convexité de la voûte, abstraction faite de la liaison du mortier & du ciment. On sent bien que plus un arc est large & surbaissé, plus il a de *Poussée*. Mais est-ce là la seule considération à laquelle on doive avoir égard? Voici ce qu'a reconnu M. *Bélidor*, qui a examiné cette question avec beaucoup de soin.

1°. Dans une voûte où l'on suppose que les voussoirs ne sont entretenus par aucun ciment, plus leur tête sera petite, plus la voûte aura de *Poussée* : 2°. plus la voûte aura d'épaisseur, plus la *Poussée* sera grande : 3°. plus les piédroits, qui soutiennent une voûte, seront élevés, plus il leur faudra d'épaisseur pour soutenir la *Poussée* de la voûte. (Voyez la *Science des Ingénieurs*, liv. II.)

On appelle *Faire le trait des Poussées des voûtes*, chercher & marquer les épaisseurs que doivent avoir les murs & les

pilîers boutans, qui sont des corps saillans qui portent & appuient les voûtes.

POUSSER, v. act. On dit qu'un mur pousse au vuide, lorsqu'il boucle ou fait ventre.

Pousser à la main. C'est couper les ouvrages de plâtre, faits à la main, & qui ne sont pas traînés, & tailler des moulures sur de la pierre dure.

Pousser est aussi un terme de Menuiserie, & on entend par là travailler à la main des balustres, moulures, &c.

POUSSIER, s. m. C'est la poudre des recoupes de pierres, passées à la claie, qu'on mêle avec le plâtre, en carrelant, pour empêcher qu'il ne bouffe. On met du *Poussier* de charbon entre les lambourdes d'un parquet, pour le garantir de l'humidité.

POUTRE, s. f. C'est la plus grosse piece de bois qui entre dans un bâtiment, & qui soutient les travées des planchers. Il y en a de différentes longueurs & grosseurs. Celles qui sont en mur mitoyen, doivent, selon la Coutume de Paris, article 208, porter plutôt dans toute l'épaisseur du mur, à deux ou trois pouces près, qu'à moitié, à moins qu'elles ne soient directement opposées à celles du voisin. En ce cas, elles ne peuvent porter que dans la moitié du mur; & on soulage leurs portées, de chaque côté, par des corbeaux de pierre, en mettant une table de plomb entre les deux bouts, pour empêcher qu'elles ne s'échauffent & ne se corrompent. On ne se sert gueres, dans les planchers, de ces *Poutres*, mais de solives passantes, qui se posent sur les murs.

Voilà ce que nous ont appris sur les *Poutres*, les Maîtres dans l'art de bâtir. Les autres connoissances qu'on a touchant les *Poutres*, sont dûes aux Physiciens. Ces connoissances concernent l'effort dont celles de différentes longueurs sont capables. Nous allons exposer ici ce que MM. *Couplet*, *Bernoulli* & *Parent* ont découvert.

1°. La résistance totale de chaque *Poutre* est le produit de sa base par sa hauteur. 2°. Si les bases de deux *Poutres* sont égales en longueur, quoique les longueurs & les largeurs en soient inégales, leur résistance sera comme leur hauteur. D'où il suit qu'une *Poutre*, posée de champ ou sur le plus petit côté de sa base, résistera plus que posée sur le plat, & cela en raison de l'excès de hauteur que cette premiere situation lui donnera sur la seconde. On sera sans doute surpris, après cela, qu'on pose les *Poutres* sur le plat dans les bâtimens: mais comme il est important qu'elles ayent une certaine assiette, on préfere cette situation, parce qu'elle est plus convenable que l'autre. 3°. Si la somme des côtés des bases de deux *Poutres* est égale, que ces côtés ayent, par exemple, 12 & 12, ou 11 & 13, ou 10 & 14, ou 9 & 15, &c. de sorte que la somme soit toujours de 24 pouces, & que les *Poutres* soient toujours posées de champ, on trouve, en suivant cette espece de suite, que dans la premiere *Poutre* qui auroit 12 & 12, la résistance est 1728, & la solidité 144: ce qui donne le rapport de la résistance à la solidité ou pesanteur, comme 12 à 1. Ainsi, en se servant de la derniere *Poutre* qui auroit 1 & 23, la résistance seroit 529, & la solidité 23. Par conséquent la premiere *Poutre* qui seroit quarrée, auroit, par rapport à sa pesanteur, près de deux fois moins de force, c'est-à-dire de résistance, que la derniere. Et dans les *Poutres* moyennes, cette résistance comparée à la pesanteur, iroit toujours en augmentant depuis la premiere jusques à la derniere: c'est ce qu'on va voir dans la Table suivante. On peut consulter aussi, à ce sujet, les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, de 1707 & de 1708, & le *Traité de la Charpenterie & des bois de toute espece*, par M. *Mathias Mesange*.

TABLE du rapport de la force des Poutres à leur solidité.

Dimensions des Poutres. Largeur.	Hauteur.	Expression de la force ou résistance.	Expression de la solidité.
12 pouces.	12 pouces.	1728	144
11	13	1859	143
10	14	1960	140
9	15	2025	135
8	16	2048	128
7	17	2023	119
6	18	1944	108
5	19	1805	95
4	20	1600	80
3	21	1323	63
2	22	968	44
1	23	529	23

Poutre armée. C'est une *Poutre* sur laquelle sont assemblées deux décharges en abouts, avec une clef, retenues par des liens de fer. Cela se pratique quand on veut faire porter à faux un mur de refend, ou lorsque le plancher est d'une si grande étendue qu'on est obligé de se servir de cet expédient pour soulager la portée de la *Poutre*, en faisant un faux plancher par-dessus l'armature.

Poutre feuilée. *Poutre* qui a des feuillures ou des entailles pour porter, par cet encastrement, le bout des solives.

Poutre quarderonnée. *Poutre* sur les arêtes de laquelle on a poussé un quart de rond, une doucine, ou quelqu'autre moulure entre deux filets : ce qui se fait plutôt pour ôter la flache que pour ornement.

POUTRELLE, f. f. Petite *Poutre* de 10 à 12 pouces, qui sert principalement à porter un médiocre plancher.

POZZOLANE, f. f. Terre rougeâtre, qui tient lieu de sable en Italie, & qui, mêlée avec la chaux, fait un mortier qui durcit à l'eau. On la trouve en Italie, aux environs de Bayes, dans les terres qui sont autour du Mont Vesuve, & particulierement dans le territoire de la ville de Pouzzol, d'où elle a pris son nom. C'est une espece de ciment formé par la nature, & par conséquent supérieur à celui de l'art. Il sert sur-tout pour les ouvrages qu'on bâtit dans l'eau. *Vitruve* a voulu rendre raison de la propriété surprenante de la *Pozzolane*, (*Archit.* liv. II. ch. 6.) & il a cru le faire en disant précisément le contraire de ce qu'il a dit pour expliquer la maniere dont se durcit le mortier, quoique la même explication ait lieu ici. (*Voyez* Mortier.)

PRATIQUE, f. f. C'est l'opération manuelle dans l'exercice de l'art de bâtir.

Pratique. Terme indéclinable. On dit qu'un homme est *Pratique* dans les bâtimens, quand il a l'expérience dans l'exécution des ouvrages.

PRATIQUER, v. act. C'est, dans la distribution d'un plan, disposer les pieces avec économie & intelligence, pour les proportionner & les dégager avantageusement.

PRÉAU, f. m. On appelle ainsi, en général, toute cour spacieuse, même celle d'une prison, quand il y croît librement du gazon : mais la signification propre de ce terme est une place quadrilatère, ordinairement couverte de gazon, & environnée des portiques d'un cloître. Tel est le *Préau* du grand cloître de la Chartreuse, à Paris.

PRESBYTERE, f. m. Mot dérivé du grec *Presbyterion*, assemblée de Prêtres. C'est, dans la campagne, la maison où demeure le Curé d'une Paroisse ; & dans la ville, une maison près d'une Eglise paroissiale, où logent & mangent en communauté les Prêtres habitués qui la desservent.

PRESENTER, v. act. C'est, selon les ouvriers, poser une piece de bois, une barre de fer, ou toute autre chose, pour connoître si elle conviendra à la place où elle est destinée, afin de la réformer & de la rendre juste, avant que de la poser à demeure.

PRÉTOIRE, f. m. C'étoit, chez les anciens, le palais où le Préteur ou Magistrat logeoit & rendoit la justice au public ; comme celui de Jerusalem, par exemple, dont l'Ecriture sainte fait mention. Il y avoit de ces *Prétoires* dans toutes les villes de l'Empire Romain, & on en voit même encore les vestiges d'un à Nîmes, en Languedoc.

PRISON, f. f. C'est un lieu d'une forte construction, & sûrement gardé, où l'on enferme les débiteurs & les criminels, &

dans lequel il y a des cachots, c'est-à-dire des caveaux, dont les uns sont noirs & sans lumiere, & les autres éclairés foiblement par des soûpiraux. *Palladio* rapporte, dans son *Architecture*, liv. III. ch. XVI. qu'il y avoit anciennement trois sortes de *Prisons* séparées les unes des autres, pour les débauchés, les débiteurs, & les criminels. Selon le sentiment le plus reçu, *Prison* vient de l'italien *Perisione*.

PRISON DES VENTS, OU PALAIS D'EOLE. C'est un lieu souterrein, comme une carriere, où les vents frais étant conservés, se communiquent par des conduites ou voûtes souterreines, (appellées en italien *ventidotti*) dans les salles, pour les rendre fraîches pendant l'été. (Voyez l'*Architecture* de *Palladio*, liv. I. ch. XXVII.)

PRIVÉ. *Voyez* AISANCE.

PROFIL, f. m. C'est le contour d'un membre d'Architecture, comme d'une base, d'une corniche, &c.

PROFIL DE BATIMENT. C'est le dessein d'un bâtiment, coupé sur sa longueur ou sa largeur, pour en avoir les dedans & les épaisseurs des murs, voûtes, planchers, combles, &c. On le nomme aussi *Coupe*, *Sciographie*, & *Section perpendiculaire*.

PROFIL DE TERRE. C'est la section d'une étendue de terre en longueur, comme elle se trouve naturellement, & dont les coupes de niveau & les stations de nivellement, marquées par des lignes ponctuées, font connoître le rapport de la superficie de cette terre, avec une base horizontale qu'on établit: ce qui se pratique pour dresser un terrein de niveau, ou avec une pente réglée, quand il s'agit de disposer un jardin, planter des avenues d'arbres, tracer des routes dans un bois, &c. On fait ordinairement ces sortes de *Profils* sur une même échelle, pour la base & les àplomb. Quelquefois aussi on réduit cette base sur une plus petite échelle que les àplomb des stations, pour rendre plus court le dessein d'un *Profil* trop long. Mais cette derniere méthode n'est pas exacte, parce qu'on ne peut pas tracer sur ce dessein les pentes, chûtes, & autres moyens qui se pratiquent pour le raccordement des terreins.

PROFILER, v. act. C'est contourner à la régle, au compas, ou à la main, ou membre d'Architecture.

PROJECTURE. *Voyez* SAILLIE.

PROJET, f. m. C'est une esquisse de la distribution d'un bâtiment, établie sur l'intention de la personne qui desire faire bâtir. C'est aussi un mémoire en gros de la dépense à laquelle peut monter la construction de ce bâtiment, pour prendre des résolutions suivant le lieu, le tems & les moyens.

PROMENOIR, f. m. Terme général, qui signifie un lieu couvert ou découvert, fermé par des arcades ou des colonnes, ou planté d'arbres, pour s'y promener pendant le beau tems.

Vitruve, dans son *Architecture*, liv. V. ch. IX. appelle *Promenoir* un espace derriere la scene du théâtre, clos d'une muraille, & planté d'arbres en quinconce.

PROPORTION, f. f. C'est la justesse des membres de chaque partie d'un bâtiment, & la relation des parties au tout ensemble, comme, par exemple, une colonne dans ses mesures, par rapport à l'ordonnance du bâtiment. C'est aussi la différente grandeur des membres d'Architecture, & des figures, selon qu'elles doivent paroître dans leur point de vûe. Ceci est une chose absolument soumise à cette partie de l'optique, qu'on appelle la *Perspective*. Comme les régles de cette science sont connues & démontrées, (*voyez* PERSPECTIVE dans le *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique*.) il est étonnant que les Architectes soient partagés sur la proportion des membres d'Architecture, par rapport à leur point de vûe. Cependant les uns prétendent qu'ils doivent augmenter suivant leur exhaussement, & les autres qu'ils doivent rester dans leur grandeur naturelle. (Voyez le *Cours d'Architecture* de M. *Blondel*, Partie V. les Notes de M. *Perrault*, sur *Vitruve*; & son Ouvrage intitulé: *Ordonnance des cinq especes de colonnes.*)

PROSTYLE. *Voyez* TEMPLE.

PROSTYRIDE, f. f. *Vignole* appelle quelquefois ainsi la clef d'une arcade, faite d'un rouleau de feuilles d'eau, entre deux régles & deux filets, & couronnée d'une cymaise Dorique, telle qu'elle est à son

Ordre Ionique. Sa figure est presque pareille à celle des modillons.

PRYTANÉE, f. m. C'étoit anciennement, dans Athènes, un bâtiment considérable où le Sénat s'assembloit pour tenir conseil, & où étoient logés & entretenus ceux qui avoient rendu de grands services à la République. Il y avoit, dans le *Prytanée*, un autel sur lequel étoit entretenu un feu sacré & perpétuel, en l'honneur de la Déesse *Vesta*. C'étoient des femmes veuves, appellées *Prytanitides*, qui avoient soin de ce feu, & non des vierges, comme à Rome.

PSEUDO-DIPTERE. *Voyez* Temple.

PUISARD, f. m. C'est, dans le corps d'un mur, ou dans le noyau d'un escalier à vis, une espece de puits avec un tuyau de plomb ou de bronze, par où s'écoulent les eaux des combles. C'est aussi, au milieu d'une cour, un puits bâti à pierres seches, & recouvert d'une pierre ronde trouée, où se rendent les eaux pluviales qui se perdent dans la terre.

Puisards d'aqueduc. Terme d'Architecture hydraulique. Ce sont, dans les aqueducs qui portent des conduites de fer ou de plomb, certains trous pour vuider l'eau qui peut s'échapper des tuyaux dans le canal. Il y a un de ces *Puisards* à l'aqueduc de Maintenon.

Puisards de sources. Ce sont certains puits qu'on fait d'espace en espace, pour la recherche des sources, & qui se communiquent par des pierrées qui portent toutes leurs eaux dans un regard ou réceptacle, d'où elles entrent dans un aqueduc.

PUITS, f. m. Trou profond, fouillé au dessous de la surface de l'eau, & revêtu de maçonnerie. Ce trou est ordinairement circulaire; mais quand il sert à deux propriétaires, dans un mur mitoyen, il est ovale avec une languette de pierre dure, qui en fait la séparation, jusques à quelques pieds au dessous de la hauteur de son appui. On le construit de pierre ou de moilon piqué en dedans, & en dehors de moilon émillé, & maçonné de mortier de chaux & de sable. Voici comment cette construction se fait. Losqu'en creusant on est parvenu à l'eau, & qu'on en a cinq à six pieds, on place dans le fond un rouet de bois de chêne de quatre pieds de diametre, dans œuvre, & de quatre à douze pouces de grosseur. Sur ce rouet on pose cinq ou six assises de pierre de taille, maçonnées avec mortier de ciment, & bien cramponnées par des crampons de fer coulés en plomb. On éleve le reste de la hauteur du *Puits*, avec de la maçonnerie de briques ou de moilons, jusques à trois pouces au dessous du rez de chaussée. Enfin trois assises de pierre de taille, faisant ensemble deux pieds & demi, maçonnées en mortier de ciment, & cramponnées comme celle du fond, achevent le *Puits* qu'on équipe ensuite de tout ce qui est nécessaire pour en tirer de l'eau.

Le *Puits*, dans une maison, doit être éloigné des retraites, des étables, des fumiers, & des autres lieux qui peuvent communiquer à l'eau un goût desagréable. Sa meilleure situation est dans la cour du Maître du logis. Il doit être là à découvert, quelque inconvénient qu'il y ait qu'il soit de cette façon, parce que l'eau en est meilleure, les vapeurs qui montent s'évaporant plus facilement, & l'air qui y circule librement, la purifiant mieux.

Puits commun. C'est un *Puits* plus large qu'un *Puits* particulier, & qui est situé dans une rue, ou dans une place, pour l'usage du public.

Puits de carriere. Ouverture ronde, de douze à quinze pieds de diametre, creusée àplomb, par où l'on tire les pierres d'une carriere avec une roue, & dans laquelle on descend par un échelier ou rancher.

Puits décoré. *Puits* dont le profil de l'appui est en forme de balustre ou de cuve, & qui a deux ou trois colonnes, termes, ou consoles, pour porter la traverse où la poulie est attachée. Il y a un *Puits* de cette façon, du dessein de *Michel-Ange*, dans la cour de Saint Pierre *in vincoli*, (aux liens) à Rome.

Puits forés. C'est un *Puits* où l'eau monte d'elle-même jusques à une certaine hauteur; de sorte qu'on n'a la peine que de puiser l'eau dans un bassin où elle se rend, sans qu'on soit obligé de la tirer. Cela

est fort commode, mais on ne peut pas, malheureusement, faire de ces *Puits* quand on veut. On en va juger par leur construction. On creuse d'abord un bassin dont le fond doit être plus bas que le niveau auquel l'eau peut monter d'elle-même, afin qu'elle s'y épanche. On perce ensuite, avec des tarrieres, un trou de trois pouces de diametre, dans lequel on met un pilot garni de fer par les deux bouts. On enfonce ce pilot avec le mouton, autant qu'il est possible, & on le perce avec une tarriere de trois pouces de diametre, & environ un pied de gouge. C'est par ce canal que doit venir l'eau, si l'on a enfoncé le pilot dans un bon endroit. On la conduit de là dans le bassin avec un tuyau de plomb.

On fait ainsi des *Puits forés* en Flandres, en Allemagne & en Italie. M. *Bélidor*, dans sa *Science des Ingénieurs*, (liv. IV. ch. XII.) dit en avoir vû un au monastère de Saint André, à une demi-lieue d'Aire en Artois, où l'eau est si abondante qu'elle donne plus de cent tonneaux par heure. Cette eau s'éleve à dix ou douze pieds au dessus du rez de chaussée, & retombe dans un grand bassin par plusieurs fontaines qui font un bel effet.

En plusieurs endroits du territoire de Bologne, en Italie, il y a aussi des *Puits forés;* mais on les construit différemment. On creuse jusques à l'eau, après quoi on fait un double revêtement dont on remplit l'entre-deux d'un corroi de glaise bien paîtrie. On continue de creuser plus avant, & de revêtir, comme dans la premiere opération, jusques à ce qu'on trouve des sources qui viennent en abondance. Alors on perce le fond avec une longue tarriere, & le trou étant achevé, l'eau monte & remplit non seulement le *Puits*, mais se répand encore sur toute la campagne qu'elle arrose continuellement.

Puits perdu. *Puits* dont le fond est d'un sable si mouvant, qu'il ne retient pas son eau, & n'en a pas deux pieds en été, qui est la moindre hauteur qu'il puisse y avoir pour puiser.

PULPITRE, s. m. C'étoit, chez les Grecs & les Romains, l'endroit du théâtre où les acteurs venoient réciter.

PUREAU ou ÉCHANTILLON, s. m. C'est ce qui paroît à découvert d'une ardoise ou d'une tuile mise en œuvre. Ainsi, quoiqu'une ardoise ait quinze ou seize pouces de longueur, elle ne doit avoir que quatre ou cinq pouces de *Pureau*, & la tuile trois à quatre: ce qui est égal aux intervalles des lattes.

PURGEOIRS, s. m. pl. Especes de bassins avec sable & gravois, où l'eau des sources passe pour se purifier avant que d'entrer dans ses tuyaux. Il doit y avoir de ces *Purgeoirs* à certaine distance l'un de l'autre, & il faut en changer les gravois & les sables tous les ans.

PYCNOSTYLE, s. m. C'est le moindre entrecolonnement de *Vitruve*, qui est d'un diametre & demi, ou de trois modules. Ce mot est fait du grec *Pychnos*, serré, & *Stylos*, colonne.

PYRAMIDE. *Voyez* Piramide.



Q

QUA — QUI

QUADRE, s. m. Nom général qu'on donne à toute bordure quarrée, qui renferme un bas-relief, un panneau, un tableau, &c. *Voyez* Cadre.

QUARDERONNER, v. act. C'est rabattre les arêtes d'une poutre, d'une solive, d'une porte, &c. en y poussant un quart de rond entre deux filets.

QUARRÉ. *Voyez* Listel.

QUART DE ROND, s. m. Les ouvriers appellent généralement ainsi toute moulure dont le contour est un cercle, ou approchant de cette courbe. On le nomme aussi, *Ove*.

QUARTIER, s. m. C'est une partie d'une ville, séparée par une riviere ou par une grande rue, comme, par exemple, les vingt quartiers de la ville de Paris. La ville de Rome a été plusieurs fois divisée différemment en *Quartiers*, appellés *Regions*, suivant son accroissement. C'est ce que nous apprennent les Topographies d'*Aurelius Victor*, d'*Ornuphe Panvinius*, de *Marillan*, de *Pirro Ligorio*, de *Boissard*, & autres antiquaires.

Quartier de vis suspendue. C'est, dans une cage ronde, une portion d'escalier à vis suspendue, pour raccorder deux appartemens qui ne sont pas de plain-pied.

Quartier de voie. On appelle ainsi les grosses pierres dont une ou deux font la charge d'une charrette attelée de quatre chevaux, & qui servent ordinairement pour les jambes d'encoignure & jambes étrieres à la tête des murs mitoyens.

Quartier tournant. C'est, dans un escalier, un nombre de marches d'angles, qui, par leur collet, tiennent au noyau.

QUAY ou QUAI, s. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'est un gros mur en talut, fondé sur pilotis, & élevé au bord d'une riviere, pour retenir les terres des berges trop hautes, & empêcher les débordemens. (Voyez l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, tom. 4. liv. III. sect. I.)

QUEUE, s. f. ou CUL DE LAMPE, (s. m.) Nom qu'on donne aux extrêmités des pieces de bois qui servent comme de clefs au haut des voûtes des dômes, & de quelques autres lieux, où ils sont suspendus en forme de roses.

Queue d'aronde, d'hyronde, ou d'hyrondelle. C'est une maniere de tailler le bois, ou de limer le fer, en l'élargissant par le bout, pour l'emboîter, le joindre, ou l'appliquer en œuvre, & en faire des assemblages. (*V.* Assemblage a queue d'aronde.)

Queue de Paon. On nomme ainsi tous les compartimens, de quelque grandeur & forme qu'ils soient, qui, dans les figures circulaires, vont en s'élargissant depuis le centre jusques à la circonférence, & imitent, en quelque maniere, les plumes de la *Queue* d'un paon.

QUINCONGE ou QUINCONCE, s. m. Terme de Jardinage. Mot dérivé du latin *Quinquunx*, qui a cinq onces, ou parties. C'est un plant d'arbres qui a été disposé, dans son origine, en quatre arbres formant un quarré, avec un cinquiéme au milieu; de sorte que cette disposition répétée, compose un bois planté en symmétrie, & qui, vû par les angles, forme des allées égales & paralleles. C'est de cette sorte de *Quinconce* que parlent *Ciceron* dans son *Cato major*, & *Quintilien*, (liv. VIII. ch. III.)

Aujourd'hui la figure d'un *Quinconce* est un plant d'arbres posés en plusieurs rangs paralleles, tant pour la longueur que pour la largeur. Le premier du second rang commence au centre du quarré qui se forme par les deux premiers arbres du premier rang & les deux premiers du troisiéme. Il n'y a point d'arbre au milieu. Lorsque ce *Quinconce* est maillé, & qu'on regarde ces allées par le flanc, il forme un échiquier parfait. C'est ainsi qu'est le *Quinconce* qui est vis-à-vis les Invalides, à Paris, & celui du jardin de Marli.

La beauté d'un *Quinconce* consiste en ce que les allées s'alignent & s'enfilent l'une dans l'autre, & se rapportent juste. On ne met ni palissades ni broussailles dans ce bois; mais on y seme quelquefois, sous les arbres, des pieces de gazon, en conservant des allées ratissées, pour former quelques desseins.



R

RABOT, s. m. Sorte de liais rustique dont on se sert pour paver certains lieux, pour faire les bordures des chaussées, & pour paver les Eglises, les jeux de paume, & autres lieux publics. Les Latins l'appelloient *Rudus novum*, quand il étoit neuf, & *Rudus redivivum*, lorsqu'il étoit manié about, & qu'on le faisoit reservir.

RABOTEUR, s. m. C'est un compagnon de chantier, qui pousse les moulures sur les bois apparens, comme les huisseries des portes, les noyaux, limons, sabots, marches d'escalier, &c.

RACCORDEMENT, s. m. C'est la réunion de deux corps à un même niveau ou à une même superficie, ou d'un vieux ouvrage avec un neuf, comme il a été pratiqué, avec beaucoup d'intelligence, par *François Mansard*, à l'hôtel de Carnavalet, rue de la Couture Sainte Catherine, à Paris, pour conserver la sculpture de la porte faite par *Jean Goujon*, où la façade neuve, qui est un des plus beaux ouvrages d'Architecture, se *Raccorde* extrêmement bien, tant au dedans qu'au dehors, avec le reste de cette ancienne maison, qu'on dit être de *Jean Bulan*, Architecte.

On appelle encore *Raccordement* la jonction de deux terreins inégaux, par pentes ou perrons, dans un jardin.

RACCORDEMENT DE TUYAUX. *Voyez* ABOUTIR.

RACCORDER, v. act. C'est faire un raccordement.

RACHETER, v. act. C'est corriger un biais par une figure réguliere, comme une platebande qui, n'étant pas parallele, raccorde un angle hors d'équerre avec un angle droit, dans un compartiment. Ce mot signifie encore, dans la coupe des pierres, joindre par raccordement deux voûtes de différentes especes. Ainsi on dit qu'un cul-de-lampe *Rachete* un berceau, lorsque le berceau y vient faire lunette; que quatre pendentifs *Rachetent* une voûte sphérique, ou la tour ronde d'un dôme, parce qu'ils se raccordent avec leur plan circulaire, &c.

RACINAL, s. m. Terme d'Architecture hydraulique. Piece de bois dans laquelle est encastrée la crapaudine du seuil d'une porte d'écluse.

RACINAUX, s. m. pl. Terme d'Architecture hydraulique. Pieces de bois, comme des bouts de solives, arrêtées sur des pilots, & sur lesquelles on pose les madriers & plate-formes, pour porter les murs de douve des réservoirs. On appelle aussi *Racinaux*, des pieces de bois plus larges qu'épaisses, qui s'attachent sur la tête des pilots, & sur lesquelles on pose la plate-forme. Ainsi lorsqu'on a enfoncé les pilots (*voyez* ce mot), on remplit tout le vuide avec des charbons, & par-dessus les pieux, d'espace en espace, on met les *Racinaux* qu'on cloue sur la tête des pieux. C'est sur ces *Racinaux* qu'on attache de grosses planches de cinq pouces d'épaisseur, qui forment la plate-forme (*voyez* ce mot.)

RACINAUX DE COMBLE. Especes de corbeaux de bois, qui portent en encorbellement, sur des consoles, le pied d'une ferme ronde qui couvre en saillie le pignon d'une vieille maison.

RACINAUX D'ÉCURIE. Petits poteaux qui, arrêtés debout dans une écurie, servent à porter la mangeoire des chevaux.

RACINAUX DE GRUE. Pieces de bois croisées, qui font l'empattement d'une grue, & dans lesquelles sont assemblés l'arbre

& les arcboutans. Lorsqu'elles sont plates, on les nomme *Solles*.

RADIER, s. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'est l'ouverture & l'espace entre les piles & les culées d'un pont, qu'on nomme aussi *Baye* ou *Bas-radier*.

On appelle aussi *Radier* le plancher d'une écluse. On établit ce plancher sur les premieres traversines qui posent sur les pilots, & on le renferme dans l'intervalle des longrines. Les planches qu'on y emploie, ont au moins vingt pieds de long. On les serre bien près les unes des autres, & on les attache aux traversines avec des clous ébarbés de sept à huit pouces de long, & de six lignes de face, entortillés, dans le milieu, d'un peu d'étoupe, afin de ne laisser aucun passage à l'eau. On calfate, on braye, & on goudronne ensuite le tout.

Ce plancher sert à en soutenir un autre qui doit couvrir les jointures des planches. La largeur de celui-ci aboutit au parement des aîles, sans passer dessous, afin qu'on puisse le renouveller, quand il est hors de service, sans rien dégrader, & il aboutit sur les ventrieres des extrêmités du *Radier* qui l'excede un peu, pour porter les eaux au-delà. On calfate & on goudronne ce plancher, comme le précédent : on nomme ce second plancher le *Recouvrement du Radier*, qui est proprement le premier plancher. (*Voyez* la construction des *Radiers*, & leur figure, dans l'*Architecture hydraulique* de *M. Bélidor*, tom. I. de la seconde Partie, liv. I.)

RAGRÉER, v. act. C'est, après qu'un bâtiment est fait, repasser le marteau & le fer aux paremens de ses murs, pour les rendre unis & ôter les balévres.

En Menuiserie & en Serrurerie, *Ragréer* c'est mettre la derniere main à un ouvrage.

On dit aussi *Faire un ragréement*, pour *Ragréer*.

RAINURE ou RÉNURE, s. f. C'est un petit canal fait sur l'épaisseur d'une planche, pour recevoir une languette, ou pour servir de coulisse.

RAIS DE CHŒUR, s. m. Ornement accompagné de feuilles d'eau, qui se taille sur les talons.

RALONGEMENT D'ARESTIER. *Voy.* RECULEMENT.

RAMPANT, adj. Epithéte qu'on donne à tout ce qui n'est pas de niveau, & qui a de la pente, comme un arc *Rampant*, une descente, &c.

RAMPE D'ESCALIER, s. f. Nom commun & à une suite de degrés, droite ou circulaire par son plan, entre deux paliers, & à leur balustrade à hauteur d'appui, faite de balustres de pierre, ronds ou quarrés ; ou de balustres de bois, tournés ou poussés à la main ; ou enfin de fer, avec balustres ou panneaux, frises, pilastres, consoles, & autres ornemens.

RAMPE COURBE. C'est une portion d'escalier à vis suspendue, ou à noyau, laquelle se trace par une cherche ralongée, & dont les marches portent leur délardement pour former une coquille, ou sont posées sur une voûte *rampante*, comme la vis Saint-Gilles ronde.

RAMPE DE CHEVRON. C'est l'inclinaison des chevrons d'un comble. Ainsi on dit faire un exhaussement au dessus d'un dernier plancher, jusques sous la *Rampe des chevrons*.

RAMPE DE MENUISERIE. C'est une *Rampe* qui est droite & sans sujétion, comme on en fait pour de petits escaliers dégagés. C'est aussi une *Rampe* courbe, qui suit le contour d'un pilier, comme il y en a à plusieurs chaires de Prédicateur. Cet ouvrage est un des plus difficiles de la Menuiserie.

RAMPE PAR RESSAUT. *Rampe* dont le contour est interrompu par des paliers ou quartiers tournans.

RAMPER, v. pass. C'est pancher suivant une pente donnée.

RANCHER. *Voyez* ECHELIER.

RANGÉE DE PAVÉS, s. f. C'est un rang de pavés d'une même grandeur, le long d'un ruisseau, sans caniveaux ni contre-jumelles, ainsi qu'on le pratique dans les petites cours.

RAPPORT, s. m. C'est le jugement par écrit de gens experts & connoisseurs dans l'art de bâtir, nommés d'office ou par convention, sur la qualité, quantité & prix des ouvrages, & sur le partage d'un héritage. (*V.* la *Coutume de Paris*, art. 184.)

RATELIER, s. m. C'est, dans une écurie, une espece de balustrade faite de roulons tournés, où l'on met le foin pour les chevaux, au dessus de la mangeoire. Le *Ratelier* doit être à une hauteur de la mangeoire, telle que les chevaux tirant de haut leur foin ou leur paille, s'accoutument à lever la tête, & à se manier mieux sur le devant.

RAVALEMENT, s. m. C'est, dans les pilastres & corps de maçonnerie ou de menuiserie, un petit renfoncement simple, ou bordé d'une baguette ou d'un talon.

RAVALER, v. act. C'est faire un enduit sur un mur de moilons, & y observer des champs, des naissances, & des tables de plâtre ou de crépi. C'est aussi repasser, avec la laye ou la ripe, une façade de pierre; ce qui s'appelle aussi *Faire un ravalement*, parce qu'on commence cette façon par en haut, & qu'on finit par en bas, en *Ravalant*.

RECEPTACLE, s. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'est un bassin où plusieurs canaux d'aqueduc, ou tuyaux de conduite, viennent se rendre pour être ensuite distribués en d'autres conduites.

On nomme aussi cette espece de réservoir, *Conserve*, comme le bassin rond qui est sur la bute de Montboron, près Versailles.

RECHAUFFOIR, s. m. Petit potager, près de la salle à manger, où l'on fait réchauffer les viandes, lorsque la cuisine en est trop éloignée.

RECHERCHE DE COUVERTURE, s. f. C'est la réparation d'une couverture où l'on met quelques tuiles ou ardoises à la place de celles qui manquent, & la réfection des tuilées, solins, arestiers & autres plâtres.

Recherche de pavé. C'est raccommoder les flasques, & mettre des pavés neufs à la place de ceux qui sont brisés.

RECHERCHER, v. act. Terme de décoration. C'est réparer, avec divers outils, les ornemens d'Architecture; de sorte que les moindres parties en soient bien terminées.

RÉCIPIANGLE. *Voyez* Sauterelle.

RECOUPEMENS, s. m. pl. Ce sont des retraites fort larges, faites à chaque assise de pierre dure, pour donner plus d'empattement à de certains ouvrages construits sur un terrein en pente roide, ou à d'autres fondés dans l'eau, comme les piles de pont, les digues, les massifs de moulin, &c.

RECOUPES, s. f. pl. On appelle ainsi ce qu'on abbat des pierres qu'on taille pour les équarrir. Quelquefois on mêle du poussier ou poudre de *Recoupes*, avec de la chaux & du sable, pour faire du mortier de la couleur de la pierre; & le plus gros des *Recoupes*, particulierement celles qui proviennent de pierres dures, sert à affermir le sol des caves, & à faire des aires dans les allées des jardins.

RECOUVERT, adj. On appelle, en Menuiserie, *Panneaux Recouverts*, ceux qui excedent & recouvrent l'assemblage. On dit aussi, en Maçonnerie, des *Joints Recouverts*; ce sont des joints faits avec des pierres de taille, sur-tout aux terrasses.

RECUEILLIR, v. act. C'est raccorder une reprise par sous-œuvre d'un mur de face, ou mitoyen, avec ce qui est au dessus. Ainsi on dit *se Recueillir*, lorsqu'on érige àplomb la partie du mur à rebâtir, & qu'elle est conduite de telle sorte qu'elle se raccorde avec la partie supérieure du mur, estimée bonne à conserver, ou du moins avec un petit porte-à-faux en encorbellement, qui ne doit avoir au plus que le sixiéme de l'épaisseur du mur.

RECULEMENT ou RALONGEMENT D'ARESTIER, s. m. C'est la ligne diagonale, depuis le poinçon d'une croupe jusques au pied de l'arestier, qui porte sur l'encoignure de l'entablement. On le nomme aussi *Trait rameneret*.

REDENS, s. m. pl. Ce sont, dans la construction d'un mur sur un terrein en pente, plusieurs ressauts qu'on fait d'espace en espace à la retraite (*voyez* ce mot) pour la conserver de niveau par intervalle. Ce sont aussi, dans les fondations, diverses retraites causées par l'inégalité de la consistance du terrein, ou par une pente fort sensible.

RÉDUIRE, v. act. *on ajoûte* UN DESSEIN. C'est faire la copie d'un dessein d'Architecture, plus ou moins grande que l'original, par le moyen d'une échelle qui

porte les divisions plus grandes ou plus petites.

RÉDUIT, s. m. C'est un petit lieu retranché d'un grand pour le proportionner, ou pour quelqu'autre commodité, comme les petits cabinets à côté des cheminées & des alcoves.

RÉFECTION, s. f. C'est une grosse réparation qu'une malfaçon, caducité, incendie ou inondation a obligé de faire.

RÉFECTOIRE, s. m. Grande salle où l'on mange en communauté. Celui des Peres Bénédictins de Saint Georges Major, à Venise, est un des plus beaux qu'il y ait; & celui de l'Abbaye de Saint Denis, en France, est un des plus hardis pour la construction.

REFEND, s. m. Mur de *Refend*, bossages ou pierres de *Refend*. (*Voyez* MUR DE REFEND & BOSSAGES.)

REFENDS, s. m. pl. Ce sont les entre-deux des pierres de taille, qui sont aux encoignures des murs, & autres endroits d'un bâtiment.

REFENDRE, v. act. C'est, en Charpenterie, débiter de grosses pieces de bois avec la scie, pour en faire des solives, chevrons, membrures, planches, &c. ce qui s'appelle encore *Scier de long*. Cela se pratique aussi en Menuiserie. Ainsi les Menuisiers nomment *Refend* un morceau de bois, ou une tringle ôtée d'un ais trop large. En Serrurerie, *Refendre* c'est couper le fer à chaud, sur la longueur, avec la tranche & la masse. En Couverture, c'est diviser l'ardoise par feuillets avant que de l'équarrir. Enfin, en terme de Paveur, c'est partager de gros pavés en deux, pour en faire du pavé *fendu*, pour les cours, écuries, &c.

REFEUILLER, v. act. C'est faire deux feuillures en recouvrement, pour loger un dormant, ou pour recevoir les ventaux d'une porte, ou les volets d'une croisée.

REFLET, s. m. C'est, dans les desseins d'Architecture, une demi-teinte claire, qui s'observe à l'extrêmité d'une ombre, pour faire paroître un corps rond ou cylindrique, comme dans la longueur d'une colonne, par exemple, du côté de l'ombre.

REFUITE, s. f. C'est l'excès de profondeur d'une mortaise, d'un trou de boulin, &c. On dit aussi qu'un trou a de la *Refuite*, quand il est plus profond qu'il ne faut pour encastrer une piece de bois, ou de fer, qui sert de linteau entre les deux tableaux d'une porte.

REFUS, s. m. Terme d'Architecture hydraulique. On dit qu'un pieu ou qu'un pilot est enfoncé au *Refus* du mouton, lorsqu'il ne peut entrer plus avant, & qu'on est obligé d'en couper la couronne.

REGAIN, s. m. Les ouvriers disent qu'il y a du *Regain* à une pierre, à une piece de bois, &c. lorsqu'elle est plus longue qu'il ne faut pour la place à laquelle elle est destinée, & qu'on en peut couper.

REGALEMENT, s. m. C'est la réduction d'une aire, ou de toute autre superficie, à un même niveau, ou à sa pente.

REGALER ou APPLANIR, v. act. C'est, après qu'on a enlevé les terres massives, mettre à niveau, ou selon une pente réglée, le terrein qu'on veut dresser. On appelle *Regaleurs* ceux qui étendent la terre avec la pêle, à mesure qu'on la décharge, ou qui la foulent avec des battes.

REGARD, s. m. Terme d'Architecture hydraulique. Espece de pavillon où sont renfermés les robinets de plusieurs conduites d'eau, avec un bassin pour en faire la distribution. Ce n'est pas là le seul usage des *Regards*. On en fait aussi de distance en distance, pour observer les défauts d'une fontaine, & faciliter le rétablissement des tuyaux.

Regard est encore le nom d'un petit caveau qui a les mêmes usages, & où l'on descend par un chassis de pierre.

REGLE, s. f. Instrument de bois dur, mince & étroit, avec lequel les ouvriers, dans l'art de bâtir, tracent des lignes droites.

REGLE D'APPAREILLEUR. C'est une *Regle* qui a ordinairement quatre pieds, & qui est divisée en pieds & en pouces.

REGLE DE CHARPENTIER. *Regle* pietée de six pieds de long, c'est-à-dire qui est divisée en autant de pieds.

REGLE DE POSEUR. *Regle* qui a douze ou quinze pieds de long, qui sert sous le niveau pour régler un cours d'assises, & pour égaler les piédroits ou les premieres retombées.

RÉGLÉ, adj. On dit qu'une piece de trait

est *Réglée*, quand elle est droite par son profil, comme sont quelquefois les larmiers, arrieres-voussures, trompes, &c.

RÉGLET, s. m. Petite moulure plate & étroite, qui, dans les compartimens & panneaux, sert à en séparer les parties, & à former des guillochis & entrelas. Le *Réglet* est différent du filet ou listel, en ce qu'il se profile également, comme une regle.

REGNER, v. act. On se sert de ce terme pour exprimer qu'une même chose, comme un Ordre, une corniche, un imposte, &c. est continuée dans l'étendue d'une façade, & dans le pourtour du dehors ou du dedans d'un bâtiment.

REGRATER, v. act. C'est emporter, avec le marteau & la ripe, la superficie d'un vieux mur de pierre de taille, pour le blanchir.

REINS DE VOUTE, s. m. pl. C'est la maçonnerie de moilon avec plâtre, qui remplit l'extrados d'une voûte jusques à son couronnement. On appelle *Reins vuides*, ceux qui ne sont pas remplis pour soulager la charge, ainsi qu'on l'a pratiqué à presque toutes les voûtes gothiques, ou sur les piles des ponts de pierre, qui portent des maisons, pour y ménager des caves, comme à ceux de Paris.

REJOINTOYER, v. act. C'est remplir les joints des pierres d'un vieux bâtiment, lorsqu'ils sont cavés par succession de tems, ou par l'eau, & les ragréer avec le meilleur mortier, comme de chaux & de ciment. Cela se fait aussi aux joints des voûtes, lorsqu'ils se sont ouverts, parce que le bâtiment étant neuf, a tassé inégalement, ou qu'étant vieux, il a été mal étayé, en y faisant quelque reprise par sous-œuvre.

RELEVER LES CISELURES. *Voyez* Ciselures.

RELIEF, s. m. C'est la saillie de tout ornement, ou bas-relief, qui doit être proportionnée à la grandeur de l'édifice qu'il décore, & à la distance d'où il doit être vû. On appelle *Figure de relief*, ou de ronde bosse, une figure qui est isolée, & terminée en toutes ses vûes.

REMANIER ABOUT. *Voyez* Manier About.

REMBLAI, s. m. C'est un travail de terres rapportées & battues, soit pour faire une levée, soit pour applanir ou régaler un terrein, ou pour garnir le derriere d'un revêtement de terrasse, qu'on aura déblayée pour la construction de la muraille.

REMENÉE, s. f. Espece de petite voûte, en maniere d'arriere-voussure, au dessus de l'embrasure d'une porte ou d'une croisée.

REMISE, s. f. C'est un renfoncement sous un corps de logis, ou un hangar, dans une cour, pour y placer un ou deux carrosses. Pour un carrosse, une *Remise* doit avoir huit pieds de large; mais pour plusieurs carrosses, sept pieds suffisent à chacun. Sa profondeur, lorsqu'on veut mettre le timon des carrosses à couvert, est de vingt pieds; & lorsqu'on releve le timon, on ne lui donne que quatorze pieds sur neuf de hauteur. Afin de ranger aisément les carrosses, on pratique, dans les *Remises*, des barrieres ou coursieres. Au dessus on fait des chambres pour les domestiques, qu'on dégage par des corridors.

Remise de galere. C'est, dans un arsenal de marine, un grand hangar séparé par des rangs de piliers qui en supportent la couverture, où l'on tient à flot, séparément, les galeres desarmées. Tel est, par exemple, l'arsenal de Venise.

REMONTER. *Voyez* Monter.

REMPART, s. m. Mot dérivé de l'espagnol *Amparo*, qui signifie défense. C'est l'espace qui reste vuide en dedans la muraille d'une ville, jusques aux plus proches maisons. C'est ce que les Romains appelloient *Pomœrium*, où il étoit défendu de bâtir, & où l'on plantoit des allées d'arbres pour le plaisir du peuple. Tel est le boulevard, à Paris, qui commence à la porte Saint Antoine, & finit à la porte Saint Honoré.

REMPLAGE, s. m. C'est la maçonnerie des reins d'une voûte.

REMPLISSAGE. *Voyez* Garni.

RENARD, s. m. Ce terme a plusieurs significations. Les Maçons appellent ainsi les petits moilons qui pendent aux bouts de deux lignes attachées à deux lattes, & bandées, pour relever un mur de pareille

épaisseur, dans toute sa longueur. Ils donnent aussi ce nom à un mur orbe, décoré, pour la symmétrie, d'une Architecture pareille à celle d'un bâtiment qui lui est opposé.

Les Fontainiers appellent encore *Renard*, un petit pertuis ou fente par où l'eau d'un bassin ou d'un réservoir se perd, parce qu'ils ont de la peine à la découvrir pour la réparer.

Enfin *Renard* est un mot de signal entre des hommes qui battent ensemble des pieux, ou des pilots, à la sonnette; de sorte qu'un d'entr'eux criant *au Renard*, ils s'arrêtent tous en même tems, ou pour se reposer, après un certain nombre de coups, ou pour cesser tout-à-fait, au refus du mouton. Il crie aussi *au lard*, pour les faire recommencer.

RENCONTRE. *Voyez* TRAIT DE SCIE.

RENFLEMENT DE COLONNE, f. m. C'est une petite augmentation au tiers de la hauteur du fust d'une colonne, qui diminue insensiblement jusques aux deux extrêmités. *Voyez* DIMINUTION.

RENFONCEMENT, f. m. C'est un parement au dedans du nud d'un mur, comme d'une table fouillée, d'une arcade, ou d'une niche feinte.

RENFONCEMENT DE SOFITE. C'est la profondeur qui reste entre les poutres d'un grand plancher, lesquelles étant plus près que les travées, causent des compartimens quarrés, ornés de corniches architravées, (comme aux sofites des Basiliques de Saint Jean de Latran, de Sainte Marie Majeure, à Rome, &c.) ou avec de petites calotes dans ses espaces, comme à une des salles du château de Maisons. C'est ce que *Daniel Barbaro* entend par le mot *Lacus*, qui peut signifier & les *Renfoncemens* quarrés d'une voûte, & ceux de la coupe du Panthéon, à Rome.

RENFONCEMENT DE THÉATRE. C'est la profondeur d'un théâtre, augmentée par l'éloignement que fait paroître la perspective de la décoration.

RENFORMIR ou RENFORMER, v. act. C'est réparer un vieux mur, en mettant des pierres, ou des moilons, aux endroits où il en manque, & en boucher les trous de boulins. C'est aussi, lorsqu'un mur est trop épais en un endroit, & foible en un autre, le hacher, le charger, & l'enduire sur le tout.

RENFORMIS, f. m. C'est la réparation d'un vieux mur, à proportion de ce qu'il est dégradé. Les plus forts *Renformis* sont estimés pour un tiers de mur.

RÉPARATION, f. f. C'est une restauration nécessaire pour l'entretien d'un bâtiment. Un propriétaire est chargé des *grosses Réparations*, comme murs, planchers, couvertures, &c. Et un locataire est obligé aux *menues*, telles que sont les vitres, carreaux, dégradations d'âtres, de planchers, &c.

RÉPARER, v. act. C'est rechercher avec le ciselet, & emporter, avec le ciseau, les bavures qui se rencontrent aux joints d'un morceau de sculpture, qui a été jetté en moule, soit en plâtre, cuivre, ou autres métaux.

REPERE, f. m. C'est une marque qu'on fait sur un mur, pour donner un alignement, & arrêter une mesure de certaine distance, ou pour marquer des traits de niveau sur un jalon, & sur un endroit fixe. Ce mot vient du latin *Reperire*, retrouver, parce qu'il faut retrouver cette marque, pour être assuré d'une hauteur ou d'une distance.

On se sert aussi de *Reperes*, pour connoître les différentes hauteurs des fondations qu'on est obligé de couvrir. Celui qui est chargé de ce travail, doit en rapporter le profil, les ressauts & retraites, s'il y en a, & y laisser même des sondes, s'il le faut, lors d'une vérification.

Les Menuisiers nomment encore *Reperes*, les traits de pierre noire ou blanche, dont ils marquent les pieces d'assemblage, pour les monter en œuvre. Et les Paveurs donnent ce nom à certains pavés qu'ils mettent d'espace en espace, pour conserver leur niveau de pente.

RÉPERTOIRE ANATOMIQUE, f. m. C'est une grande salle, près de l'amphithéâtre des dissections, où l'on conserve avec ordre des squelettes d'hommes & d'animaux. Tel est le *Répertoire* du Jardin du Roi, à Paris.

REPOS. *Voyez* PALIER.

REPOSOIR, f. m. C'est une décoration d'Architecture

d'Architecture feinte, qui renferme un autel avec des gradins chargés de vases, chandeliers, & autres ouvrages d'orfévrerie, le tout accompagné de tapisseries, tableaux & meubles précieux, pour les processions de la Fête-Dieu. On fait des *Reposoirs* magnifiques à l'hôtel des Gobelins, à Paris, avec des meubles de la Couronne.

Reposoir de bain. C'étoit, chez les anciens, une partie du bain, en maniere de portique, où, avant que de se baigner, on se reposoit en attendant qu'il y eût place dans le bassin. *Vitruve* appelle cette partie du bain, *Schola* (Ecole), parce qu'on s'y entretenoit de diverses choses scientifiques, & qu'on s'y instruisoit les uns les autres.

REPOUS, s. m. Sorte de mortier fait de petits platras qui proviennent de la vieille maçonnerie, & qu'on bat & mêle avec du tuileau, ou de la brique concassée. On s'en sert pour affermir les aires des chemins, & secher le sol des lieux humides.

REPRENDRE UN MUR, v. act. C'est réparer les fractions d'un mur dans sa hauteur, ou le refaire par sous-œuvre, petit à petit, avec peu d'étais & de chevalemens.

REPRISE, s. f. C'est toute sorte de réfection de mur, pilier, &c. faite par sous-œuvre, qui doit se rapporter en son milieu, d'épaisseur, l'empattement étant égal de part & d'autre, ou dans son pourtour.

RESEPER ou RECEPER, v. act. Terme d'Architecture hydraulique. C'est couper, avec la coignée ou la scie, la tête d'un pieu, ou d'un pilot, qui refuse le mouton, parce qu'il a trouvé de la roche, & qu'il faut mettre de niveau avec le reste du pilotage.

RESERVOIR, s. m. C'est, dans un corps de bâtiment, un bassin, ordinairement de bois, revêtu de plomb, où l'on reserve les eaux qui doivent être distribuées par des fontaines. C'est aussi un grand bassin de forte maçonnerie, avec un double mur, appellé *Mur de douve*, & glaisé ou pavé dans le fond, où l'on tient l'eau pour les fontaines jaillissantes des jardins. Les *Réservoirs* les plus considérables sont celui du château-d'eau de Versailles, qui est revêtu de lames de cuivre étamé, & soutenu sur trente piliers de pierre, ayant 13 toises 4 pieds de long, sur 10 toises 5 pieds de large, & 7 pieds de profondeur, & qui contient 4672 muids $\frac{1}{2}$ d'eau; ceux du château-d'eau, qui est vis-à-vis le Palais royal, dont le plus grand, fourni par la Samaritaine, a 12 toises de long sur 5 de large, & 11 pieds 3 pouces de profondeur, fournissant 3037 muids $\frac{1}{2}$ d'eau; & le petit, rempli d'eau d'Arcueil, qui a 4 toises 4 pouces de long, sur 2 toises 2 pieds de large, & 11 pieds 3 pouces de profondeur, qui contient 479 muids d'eau; le *Réservoir*, près le Pont aux choux, à Paris, appellé le *Réservoir de l'égoût*, qui fournit 21121 muids; les trois *Réservoirs* de Marly, contenant 126225o muids d'eau; celui de Lucienne, qui en contenoit 1653750, (il est à sec maintenant); les quatre *Réservoirs* de la butte de Montboron, près Versailles, &c. (Voyez la *Théorie & la Pratique du Jardinage*, quatriéme Partie, ch. xi.)

RESSAUT, s. m. C'est l'effet d'un corps qui avance ou recule plus qu'un autre, & n'est plus d'alignement, ou de niveau, (comme un socle, un entablement, une corniche, &c.) qui regne sur un avant-corps, & arriere-corps. On dit qu'un escalier *fait Ressaut*, lorsque la rampe d'appui n'est pas de suite, & qu'elle *Ressaute* aux retours, comme au grand escalier du Palais royal, à Paris.

RESSENTI, adj. Epithéte du contour en renflement d'un corps plus bombé ou plus fort qu'il ne doit être, comme, par exemple, le contour d'une colonne fuselée.

RESTAURATION, s. f. C'est la réfection de toutes les parties d'un bâtiment dégradé & dépéri par malfaçon, ou par succession de tems, ensorte qu'il est remis en sa premiere forme, & même augmenté considérablement.

RESTAURER, v. act. C'est rétablir un bâtiment, ou remettre en son premier état une figure mutilée. La plûpart des statues antiques ont été *Restaurées*, comme l'*Hercule* de *Farnèse*, le *Faune* de *Borghèse*, à Rome, les Lutteurs de la galerie du Grand Duc de Florence, la Venus d'Arles, qui est dans la galerie du Roi, à Ver-

faillies, &c. Ces *Restaurations* ont été faites par les plus habiles Sculpteurs.

RÉTABLE, f. m. C'est l'Architecture de marbre, de pierre, ou de bois, qui compose la décoration d'un autel. Et *Contre-rétable*, est le fond en maniere de lambris, pour mettre un tableau ou un bas-relief, & contre lequel est adossé le tabernacle avec ses gradins.

RETOMBÉE, f. f. On appelle ainsi chaque assise de pierre, qu'on érige sur le coussinet d'une voûte, ou d'une arcade, pour en former la naissance, & qui, par leur pose, peuvent subsister sans ceintre.

RETONDRE, v. act. C'est couper du haut d'un mur ou d'une souche de cheminée, ce qui est ruiné pour le refaire. C'est aussi retrancher les saillies ou ornemens inutiles, ou de mauvais goût, lorsqu'on regrate la façade d'un bâtiment. Enfin on entend encore par ce mot, repasser l'Architecture avec divers outils, appellés *Fers à retondre*, pour la mieux terminer, & en rendre les arêtes plus vives.

RETOUR, f. m. C'est le profil que fait un entablement, ou toute autre partie d'Architecture, dans un avant-corps.

On appelle aussi *Retour*, l'encoignure d'un bâtiment.

RETOUR D'ÉQUERRE. C'est une encoignure en angle droit. On dit *se retourner d'équerre*, pour dire mener une perpendiculaire sur une ligne effective ou supposée.

RETRAITE, f. f. C'est la diminution d'un mur en dehors, au dessus de son empattement, & de ses assises de pierre dure.

RETRANCHEMENT, f. m. Partie d'une grande piece, qu'on a retranchée pour la proportionner, ou pour quelque commodité.

On appelle encore *Retranchement*, ce qu'on ôte des rues & voies publiques, pour les rendre plus praticables & d'alignement, comme des avances, des faillies, &c.

REVERS DE PAVÉ, f. m. C'est l'un des côtés en pente du pavé d'une rue, depuis le ruisseau jusques au pied du mur.

REVERSEAU, f. m. Piece de bois, attachée au bas du chassis d'une porte croisée, qui, en recouvrement sur son seuil ou tablette, empêche que l'eau n'entre dans la feuillure. Quand elle est sur l'appui d'une fenêtre, on la nomme *Piece d'appui*.

REVÊTIR, v. act. C'est, en maçonnerie, fortifier l'escarpe & la contrescarpe d'un fossé, avec un mur de pierre ou de moilon. C'est aussi faire un mur à une terrasse, pour en soutenir les terres : ce qui s'appelle aussi *Faire un revêtement*.

En Charpenterie, *Revêtir* signifie peupler de poteaux une cloison ou un pan de bois ; en Menuiserie, couvrir un mur d'un lambris qu'on appelle *Lambris de revêtement* ; & en Jardinage, garnir de gazon un glacis droit ou circulaire, ou palisser de charmille, de filaria, d'ifs, &c. un mur de clôture ou de terrasse, pour le couvrir.

REZ DE CHAUSSÉE, f. m. C'est la superficie de tout lieu, considérée au niveau d'une chaussée, d'une rue, d'un jardin, &c. On dit *Rez de chaussée* des caves ou du premier étage d'une maison, mais c'est improprement.

REZ-MUR, f. m. Nud d'un mur dans œuvre. Ainsi on dit qu'une poutre, qu'une solive de brin, &c. a tant de portée de *Rez-mur*, pour dire depuis un mur jusques à l'autre.

REZ-TERRE, f. m. C'est une superficie de terre, sans ressauts ni degrés.

RIDEAU, f. m. On nomme ainsi la berge élevée au dessus du sol d'un chemin escarpé, sur le penchant d'une montagne, & qui fait en contre-haut ce que l'épaulement fait en contre-bas.

RIDEAUX, f. m. pl. Terme de Jardinage. Ce sont des palissades de charmille, qu'on pratique dans les jardins pour arrêter la vûe, afin qu'elle n'en saisisse pas tout d'un coup l'étendue : ce qui est une beauté. (*V.* JARDIN & DÉCORATION DE JARDIN.)

RIGOLE, f. f. Ouverture longue & étroite, fouillée en terre pour conduire l'eau. Cela se pratique lorsqu'on veut faire l'essai d'un canal, pour juger de son niveau de pente : ce qu'on nomme *Canal de dérivation*.

On appelle *Rigoles* les petites fondations peu profondes, & certains petits fossés qui bordent un cours, ou une avenue, pour en conserver les rangs d'arbres.

La *Rigole* est différente de la tranchée, en ce qu'elle n'est pas ordinairement creusée quarrément.

Le mot *Rigole* vient du latin *Rigare*, arroser.

Rigole de jardin. Espece de tranchée fouillée presque toujours quarrément, de six pieds de large sur deux pieds & demi de profondeur, pour placer une platebande de fleurs, & des arbrisseaux, dans un jardin.

RINCEAU, s. m. Espece de branche qui, prenant ordinairement naissance d'un culot, est formée de grandes feuilles naturelles ou imaginaires, & refendues, comme l'acanthe & le persil, avec fleurons, roses, boutons & graines, & qui sert à décorer les frises, gorges, & panneaux d'ornemens. Il y a, dans la Vigne de Medicis, à Rome, des *Rinceaux* antiques de marbre, d'une singuliere beauté.

ROCAILLE, s. f. Composition d'Architecture rustique, qui imite les rochers naturels, & qui se font de pierres trouées, de coquillages, & de pétrifications de diverses couleurs, comme on en voit aux grottes & bassins de fontaines.

On appelle *Rocailleur*, celui qui travaille aux *Rocailles*.

ROCHE, s. f. C'est la pierre la plus rustique, & la moins propre à être taillée. Il y a des *Roches* qui tiennent de la nature du caillou, & d'autres qui se délitent par écailles.

ROCHER D'EAU, s. m. Espece de fontaine adossée ou isolée, & cavée en maniere d'antre, d'où sortent, par plusieurs endroits, des bouillons & nappes d'eau. Telle est la fontaine de la Place Navone, à Rome. C'est un *Rocher* fait de tevertin, percé à jour en ses quatre faces, portant à ses encoignures quatre figures de marbre, avec leurs attributs, qui représentent les quatre plus grands fleuves de la terre, & sur lequel est élevé un obélisque antique de granit, tiré du cirque de Caracalla. Cet ouvrage merveilleux a été fait par le *Cavalier Bernin*, sous le le Pape *Innocent* X.

On appelle aussi *Rocher d'eau*, une espece d'écueil massif d'où sort de l'eau par différens endroits. Il y a un de ces *Rochers* à la Vigne d'Este, à *Tivoli*, près de Rome.

ROND D'EAU, s. m. Grand bassin d'eau, de figure ronde, pavé de grès, ou revêtu de plomb ou de ciment, & bordé d'un cordon de gazon, ou d'une tablette de pierre. Tel est le *Rond d'eau* du Palais royal, à Paris. Quelquefois cette sorte de bassin sert de décharge, ou de réservoir, dans les jardins.

ROSACE ou ROSON, s. m. Grande rose, susceptible de différentes figures, & dont on orne & remplit les caisses des compartimens de voûtes, plafonds, &c.

ROSE, s. f. Ornement taillé dans les caisses qui sont entre les modillons, sous les plafonds des corniches, & dans le milieu de chaque face de l'abaque des chapiteaux Corinthien & Composite.

Rose de compartiment. On appelle ainsi tout compartiment formé en rayons par des platebandes, guillochis, entrelas, étoiles, &c. & renfermé dans une figure circulaire. Il sert à décorer un cul-de-four, un plafond, un pavé de marbre, rond, ou ovale, &c.

On nomme aussi *Roses de compartiment*, certains fleurons ou bouquets ronds, triangulaires, ou losanges, qui remplissent les renfoncemens de sofite, de voûte, &c.

Rose de moderne. C'est, dans une Eglise à la gothique, un grand vitrail rond, avec croisillons & nervures de pierre, qui forment un compartiment en maniere de *Rose*. Les plus beaux vitrails de cette espece sont à Saint-Denis en France.

Rose de pavé. Compartiment rond, de plusieurs rangées de pavé de grès, de pierre noire de Caen, & de pierre à fusil, mêlées alternativement, dont on orne les cours, grottes, fontaines, &c. On en fait aussi de pierre & de marbre de diverses sortes.

Rose de Serrurerie. Ornement rond, ovale, ou à pans, qui se fait ou de tole relevée par feuilles, ou de fer contourné par compartiment à jour. Il sert dans les dormans des portes ceintrées, & dans les panneaux de serrurerie.

ROSEAUX, s. m. pl. Ornemens en forme de cannes ou bâtons, dont on remplit jusques au tiers les cannelures des colonnes rudentées.

ROSETTE, f. f. Terme de Serrurerie. Ornement de tole ciselée, en maniere de rose, qui se met sous le bouton d'une rose.

ROSSIGNOL, f. m. Coin de bois, qu'on met dans les mortaises qui sont trop longues, lorsqu'on veut serrer quelque piece de bois, comme jambe de force, ou autres.

ROTIE, f. f. Exhaussement sur un mur de clôture mitoyen, de la demi-épaisseur de ce mur, c'est-à-dire d'environ neuf pouces, avec des petits contreforts d'espace en espace, qui portent sur le reste du mur. Cet exhaussement sert pour se couvrir de la vûe d'un voisin, ou pour palisser les branches d'un espalier de belle venue, & en belle exposition. Il ne doit pas excéder dix pieds sous le chaperon (y compris la hauteur du mur), suivant la Coutume de Paris, à moins de payer les charges.

ROTONDE, f. f. Bâtiment rond par dedans & par le dehors, soit une Eglise, un sallon, un vestibule, &c. La plus fameuse *Rotonde* de l'antiquité est le Panthéon de Rome, qui fut dédié à Cibele & à tous les faux Dieux, par *Agrippa*, gendre d'*Auguste*, mais qui a été depuis consacré, par le Pape *Boniface* IV, à la Sainte Vierge, & aux Martyrs.

Desgodets, (Edifices antiques, ch. I. planche I.) *Palladio (Architecture), Serlio* & *Blondel (Cours d'Architect.* ch. IX.) ont donné la description de ce Temple.

La chapelle de l'Escurial, qui est la sépulture des Rois d'Espagne, est appellée, à l'imitation de ce bâtiment, le *Panthéon*, parce qu'elle est bâtie en *Rotonde*. La chapelle des Valois, à Saint-Denis, étoit encore une *Rotonde*, de même que l'Eglise de l'Assomption, à Paris.

ROUET, f. m. Assemblage circulaire, à queue d'aronde, de quatre ou plusieurs plate-formes de bois de chêne, sur lequel on pose en retraite la premiere assise de pierre ou de moilon, à sec, pour fonder un puits, ou un bassin de fontaine.

On appelle aussi *Rouet*, la grande ou la petite enrayure, ronde, ou à pans, d'une fléche de clocher de bois.

ROUGE-BRUN. *Voyez* COULEURS.

ROULEAU, f. m. Espece de cylindre de bois, qui sert à mouvoir les plus pesans fardeaux pour les conduire d'un lieu à un autre. Il y a de ces *Rouleaux* qu'on nomme *sans fin*, ou *tours terriers*, parce qu'on les fait tourner par le moyen de leviers. Ils sont assemblés sous un poulin avec des entretoises ou des moises.

ROULEAUX, f. m. pl. Les ouvriers appellent ainsi les enroulemens des modillons & des consoles, & même ceux des panneaux & ornemens répétés de serrurerie.

On donne encore le nom de *Rouleaux* aux enroulemens de parterre. (*Voyez* ENROULEMENS DE PARTERRE.)

ROULONS, f. m. pl. On appelle ainsi les petits barreaux ou échelons d'un ratelier d'écurie, quand ils sont faits au tour, en maniere de balustres ralongés, comme il y en a dans les belles écuries.

On nomme encore *Roulons*, les petits balustres des bancs d'Eglise.

ROUTE, f. f. C'est, dans un parc, une allée d'arbres sans aire de recoupes, ni sable, où les carrosses peuvent rouler.

RUBAN, f. m. Ornement qui imite un *Ruban* tortillé sur les baguettes & les rudentures, & qu'on taille de bas-relief, ou évuidé.

RUDENTURE, f. f. Bâton simple, ou taillé en maniere de corde, ou de roseau, dont on remplit jusques au tiers les cannelures d'une colonne, qu'on appelle alors *Cannelures rudentées*. Il y a aussi des *Rudentures* de relief, sans cannelures, sur quelques pilastres en gaîne, comme on en voit, par exemple, aux pilastres composés de l'Eglise de la Sapience, à Rome.

RUDERATION, f. f. *Vitruve* nomme ainsi la maçonnerie la plus grossiere, que les Maçons appellent *Hourdage*. (*Architecture* de *Vitruve*, liv. VII. ch. I.) On l'emploie particulierement aux planchers. (*Voyez* PLANCHER.) Le mot *Ruderation* vient, selon toute apparence, de *Rudis*, qui signifie inégal & raboteux.

RUE, f. f. C'est, dans une ville, un chemin libre, bordé de maisons ou de murs, pavé ordinairement de pierre dure, comme de grès, de caillou, &c. Les *Rues* les plus droites & les plus larges sont les plus belles. Leur pente est ou doit être d'en-

viron un pouce par toise, pour l'écoulement des eaux. Les petites *Rues* ont un ruisseau au milieu, & les autres une chaussée entre deux revers. Les unes & les autres doivent être alignées de telle sorte, que les vents qui donnent dans les angles des isles qu'elles forment, se rompent & se dissipent. Dans les villes de guerre, les principales *Rues* prennent leur origine à la place d'armes, qui est au milieu de la ville, & se conduisent sur un même alignement aux portes de la ville, aux remparts, & principalement à la citadelle, ou au réduit, s'il y en a, afin qu'elles puissent être enfilées. On les fait aussi perpendiculaires les unes aux autres, le plus qu'il est possible, afin que les encoignures des maisons soient à angles droits. On donne ordinairement six toises aux grandes *Rues*, & trois ou quatre aux petites. A l'égard de leur distance, la *Rue* qui est parallele à une autre, doit en être tellement éloignée, qu'il y reste un espace pour deux maisons de bourgeois, dont l'une regarde une *Rue*, & l'autre a la vûe dans celle qui lui est opposée. On suppose ici que chaque maison a cinq à six toises de large sur sept à huit d'enfoncement, avec une cour de pareille grandeur, afin que l'intervalle d'une *Rue* à l'autre, soit d'environ trente-deux à trente-trois toises. (Voyez la *Science des Ingénieurs*, de M. *Bélidor*, livre IV. chapitre VIII.)

Selon *Ulpian*, les *Rues*, chez les Romains, étoient de deux sortes: grandes ou publiques, & petites ou particulieres. Ils nommoient les premieres, *Royales*, *Prétoriennes*, *Consulaires*, ou *Militaires*; & les autres *Vicinales*, c'est-à-dire *Rues de traverse*. C'étoit par ces dernieres *Rues* que les grandes se communiquoient les unes dans les autres.

Le mot *Rue* vient du bas latin *Rua*, qui signifie la même chose, ou de *Rudus*, aire pavée de mortier de chaux & de ciment.

RUES DE CARRIERE. Ce sont, dans les carrieres, le long des côtes de montagne, des chemins de quatre à cinq toises, pour le passage des charrois.

RUELLE, s. f. Petite rue où les charrois ne peuvent passer, & qui sert pour dégager les grandes.

RUELLE. C'est l'espace qui est dans une chambre, entre le lit & le mur. Les anciens ne laissoient point de *Ruelles* à leurs lits, & ils le mettoient contre les murs.

RUILÉE, s. f. Enduit de plâtre, ou mortier, que les Couvreurs mettent sur les tuiles ou l'ardoise, pour les raccorder avec les murs ou les jouées de lucarne.

RUINER, v. act. On dit, en maçonnerie, *Ruiner & tamponner*, pour dire entailler, hacher les côtés des solives, & y ficher à force des tampons ou chevilles de bois, pour tenir les platras & la maçonnerie, dont on remplit ensuite l'entre-deux.

RUINES, s. f. pl. Ce sont des matériaux confus de bâtimens considérables, dépéris par succession de tems. Telles sont les *Ruines* de la tour de Babel, ou tombeau de *Bélus*, à deux journées de Bagdat en Syrie, sur les bords de l'Euphrate, qui ne sont plus qu'un monceau de briques cuites & crûes, maçonnées avec du bitume, & dont on ne reconnoît que le plan, qui étoit quarré. Il y a aussi, près de Schiras en Perse, les *Ruines* d'un fameux temple ou palais, que les antiquaires disent avoir été bâti par *Assuerus*, & que les Persans nomment aujourd'hui *Tchelminar*, c'est-à-dire les quarante colonnes, parce qu'il en reste quelques-unes en pied, avec les vestiges des autres, & quantité de bas-reliefs & caractères inconnus, qui décelent la grandeur & la magnificence de l'Architecture antique. (Voyez les *Voyages* de *Pietro della Valle*.) On compte encore au nombre des *Ruines* considérables, celles de Palmyre, ancienne République de la Syrie Palmyréenne, bâtie par *Salomon*, embellie par *Seleucus*, successeur d'*Alexandre*, restituée par l'Empereur *Adrien*, saccagée sous l'Empereur *Aurélien*, l'an 270, & enfin ruinée depuis par les Arabes. MM. *Le Brun* (*Voyage au Levant*), & *Fischer*; (*Essai d'Architect. hist.*) nous ont donné quelque idée de ces *Ruines*; mais il en vient de paroître, en Angleterre, une très-ample description, mise au jour par les soins de M. *Robert Wood*, avec des planches magnifiquement gravées, & fort détaillées.

RUINURE, f. f. C'eſt l'entaille faite avec la coignée, aux côtés des poteaux ou des ſolives, pour retenir les panneaux de maçonnerie dans un pan de bois, ou une cloiſon, & les entrevoux dans un plancher.

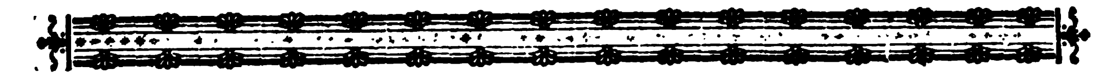
RUISSEAU, ſ. m. C'eſt l'endroit où deux revers de pavé ſe joignent par leurs morces, & qui ſert pour l'écoulement des eaux. Les *Ruiſſeaux* des pointes ſont fourchus.

On appelle *Ruiſſeau en biſeau*, celui qui n'a ni canniveaux ni contre-jumelles, pour faire liaiſon avec le revers, comme dans les ruelles, où il ne paſſe point de charrois.

RUISSEAU. Terme de Jardinage. Petit canal qu'on pratique dans les jardins pour les arroſer.

RUSTIQUE, adj. Epithéte qu'on donne à la maniere de bâtir, dans l'imitation plutôt de la nature que de l'art. (*Voyez* BOSSAGE, ORDRE RUSTIQUE, & OUVRAGE RUSTIQUE.)

RUSTIQUER, v. act. C'eſt piquer une pierre, avec la pointe du marteau, entre les ciſelures relevées.



S

SAB — SAI

SABLE, ſ. m. Terre légere, ſans aucune conſiſtance, mêlée de petits graviers, qu'on mêle avec de la chaux pour faire du mortier (*voyez* MORTIER), & dont on ſe ſert pour couvrir les allées, (*voyez* ALLÉE SABLÉE.) Il y a du *Sable* blanc, du rouge & du noir; celui-ci ſe tire des caves. Il a de gros grains, comme de petits cailloux, & fait du bruit quand on le manie: c'eſt le meilleur de tous les *Sables*. On connoît leur bonté en les mettant ſur de l'étoffe: ſi le *Sable* la ſalit, & qu'il y demeure attaché, il ne vaut rien. Un mauvais *Sable* produit un effet contraire.

On appelle *Sable mâle*, celui qui, dans un même lit, eſt d'une couleur plus forte qu'un autre, qu'on nomme *Sable femelle*. Le gros *Sable* s'appelle *Gravier*, & on en tire le *Sable* fin & délié, en le paſſant à la claye ſerrée, pour ſabler les aires battues des allées des jardins.

Le mot *Sable* eſt dérivé du latin *Sabulum*.

SABLIERE, ſ. f. Piece de bois qui ſe poſe ſur un poitrail, ou ſur une aſſiſe de pierres dures, pour porter un pan de bois, ou une cloiſon. C'eſt auſſi la piece qui, à chaque étage d'un pan de bois, en reçoit les poteaux, & porte les ſolives du plancher.

SABLIERE DE PLANCHER. Piece de bois de ſept à huit pouces de gros, qui, étant ſoutenue par des corbeaux de fer, ſert à porter les ſolives d'un plancher.

SABLIERES, ſ. f. pl. Eſpeces de membrures qu'on attache aux côtés d'une poutre pour n'en pas altérer la force, & qui reçoivent, par enclave, les ſolives dans leurs entailles.

SABLIERES. *Voyez* PLATE-FORMES.

SABLONNIERE, ſ. f. Lieu d'où l'on tire le ſable.

SACOME, ſ. m. C'eſt le profil de tout membre & moulure d'Architecture. Quelques Architectes donnent ce nom à la moulure même. Ce terme vient de l'italien *Sacoma*.

SACRISTIE, ſ. f. C'eſt, au plain-pied d'une Egliſe, une eſpece de ſalle où l'on ſerre les choſes ſacrées, & les ornemens, & où les Prêtres ſe préparent & s'habillent pour officier. Elle eſt ordinairement revêtue d'un lambris, avec armoires & tables. La *Sacriſtie* des Prêtres de l'Oratoire de la *Chieſa-nova*, à Rome, du deſſein de *Boromini*, eſt une des plus belles qu'il y ait.

SAGETTE. *Voyez* FLECHE.

SAIGNÉE, ſ. f. Petite rigole qu'on fait pour étancher l'eau d'une fondation, ou d'un foſſé, quand le fond en eſt plus haut que le terrein le plus prochain, & que par conſéquent il y a de la pente.

SAILLIE ou PROJECTURE, ſ. f. Avance qu'ont les moulures & les membres d'Ar-

chitecture, au-delà du nud du mur, & qui est proportionnée à leur hauteur. C'est aussi toute avance portée par encorbellement au-delà du mur de face, comme fermes de pignon, balcons, ménianes, galeries de charpente, trompes, &c. Les *Saillies*, sur les voies publiques, sont réglées par les Ordonnances.

SALLE, s. f. C'est la plus grande piece d'un bel appartement. C'est aussi une grande piece qui a différens noms, suivant son usage, comme on le verra par les articles suivans. Disons auparavant que les anciens distinguoient trois sortes de *Salles*, la *Tetrastyle*, la *Corinthienne*, & l'*Egyptienne*. La premiere étoit à quatre colonnes, & soutenoit un sofite ou plafond. Des colonnes engagées dans le mur, avec ou sans piédestal, entouroient la seconde. Et la troisiéme avoit dans son circuit un pérystile de colonnes Corinthiennes isolées, qui portoient un second Ordre avec plafond. Ces colonnes se nommoient *Oeci*. (Voyez l'*Architecture* de *Vitruve*, liv. II. ch. V.)

Le mot *Salle* vient, selon *Vossius*, de l'allemand *Sahl*, qui a la même signification.

SALLE A MANGER. Piece au rez de chaussée, près du grand escalier, & séparée de l'appartement. Elle doit être bien éclairée, &, autant qu'il est possible, ses fenêtres doivent donner sur quelque jardin, & avoir à leur opposite quelque vûe agréable. Sa décoration consiste à être parquetée, & à avoir ses murs revêtus de menuiserie peinte en blanc, & ornée de sculpture dorée. Nous parlons ici d'une *Salle à manger* d'un bâtiment d'importance. Dans les *Salles* de cette espece, qui sont les plus communes, on place le buffet, & une fontaine, qui est très-susceptible de décoration.

Les *Salles à manger* étoient appellées *Cyzicenes*, chez les anciens. (*Voyez* CYZICENES.)

SALLE D'ASSEMBLÉE. *Salle* où l'on reçoit grande compagnie. On la décore avec des riches tapisseries posées sur un lambris d'appui.

SALLE D'AUDIENCE. Piece du grand appartement d'un Prince, d'un Ministre, & d'un premier Magistrat, où ils donnent audience. Elle est ordinairement décorée d'une tapisserie posée sur un lambris d'appui, & au fond est en grand le portrait du Souverain duquel ils sont sujets.

SALLE DE BAIN. C'est la principale piece de l'appartement du bain, où est le bassin ou la cuve pour se baigner.

SALLE DE BAL. C'est une longue piece qui sert pour les concerts & les danses, avec des tribunes élevées pour la symphonie. Telle est la *Salle du bal* du grand appartement du Roi, à Versailles.

SALLE DE BALETS, DE COMÉDIE, & DE MACHINES. (*Voyez* THÉATRE DE COMÉDIE.)

SALLE DE BILLARD. *Salle* où est un jeu de billard. Elle est ordinairement boisée, avec des armoires contenant les choses nécessaires pour le service de ce jeu. On en supprime les glaces & autres ornemens fragiles.

SALLE DES GARDES. Premiere piece de l'appartement d'un Prince, où se tiennent les Officiers de la garde.

SALLE DU COMMUN. Piece, près de la cuisine & de l'office, où les domestiques mangent.

SALLE CHAMPÊTRE, ou DE JARDIN, s. f. C'est un grand espace de figure réguliere, bordé de treillage, & renfermé dans un bosquet, où l'on donne des festins, & où l'on tient bal dans la belle saison; comme la *Salle* du bal du petit parc de Versailles, qui est entourée d'un amphithéâtre, avec des siéges de gazon, & dont le milieu, un peu élevé, est un espace ovale en maniere d'arêne, pour pouvoir y danser la nuit. Les maronniers, les tilleuls de Hollande, & les ormes, lorsqu'ils sont bien choisis, sont les arbres dont on se sert pour faire des *Salles champêtres*. On ne les entoure pas toujours de treillage ou de charmille; on se contente quelquefois d'en planter des rangées sur les gazons, & on en décore le milieu d'un jet d'eau avec un bassin, ou simplement d'une piece de gazon.

SALLE D'ARMES, s. f. pl. Espece de galerie, servant de magasin d'armes rangées en ordre, & bien entretenues. Il y a une belle *Salle d'armes* à Paris, (*V.* les *Mém. d'Artillerie* de *Surirey de Saint-Remi*,

tome 1.) à Marseille, à Rome sous la bibliotéque du Vatican, &c.

On nomme aussi *Salle d'armes*, le lieu où l'on fait l'exercice des armes, dans une académie.

SALLE D'EAU, s. f. Espece de fontaine plus basse que le rez de chaussée, où l'on descend par quelques degrés, & qui est pavée de compartimens de marbre avec divers jets d'eau, & entourée d'une balustrade. Telle est la *Salle d'eau* de la Vigne du Pape *Jules*, à Rome.

SALLE DES ANTIQUES, s. f. C'est un bosquet où l'on rassemble des figures de marbre, des termes, des vases & autres morceaux antiques, qu'on distribue dans des niches symmétrisées & pratiquées dans l'épaisseur des charmilles.

SALLON, s. m. Grande piece située au milieu du corps d'une maison, ou à la tête d'une galerie ou d'un grand appartement. Sa forme ordinaire est celle d'un rectangle, dont la longueur est à la largeur comme 4 à 3, ou tout au plus comme 2 à 1. Ses faces doivent être en symmétrie; & comme sa hauteur comprend ordinairement deux étages, & qu'il a deux rangs de croisées, l'enfoncement de son plafond doit être ceintré, ainsi qu'on le pratique dans les palais d'Italie. Il y a des *Sallons* quarrés, comme celui de Clagny; de ronds & d'ovales, comme ceux de Vaux & du Rincy; d'octogones, comme celui de Marly, & d'autre figure. On décore les *Sallons* avec des colonnes Corinthiennes, qui bordent des glaces ou des tableaux; mais cette décoration, qui comporte une grande richesse, est tout-à-fait arbitraire. On en peut voir un beau modéle dans les planches 8 & 9, du tome 1. du *Traité de la décoration des Edifices*, par M. *Jacques-François Blondel.*

C'est dans les *Sallons* qu'on se repose lorsqu'on vient de la chasse ou de la promenade, qu'on joue, & qu'on donne des repas de conséquence.

SALLON DE TREILLAGE. Espece de grand cabinet, dans un jardin, rond ou à pans, fait de treillage de fer & de bois, & couvert de verdure. On trouvera des figures de *Sallon de treillage*, dans la *Théorie & la Pratique du Jardinage*.

SALPÊTRIERE, s. f. Grande salle d'un arsenal, au rez de chaussée, où sont ordinairement plusieurs rangs de cuves & de fourneaux, pour faire le salpêtre. Telle est la *Salpêtriere* de l'arsenal de Paris.

SANCTUAIRE, s. m. C'est, dans le chœur d'une Eglise, l'endroit où est l'autel, renfermé par une balustrade. C'est aussi la chapelle du Saint Sacrement, qui est dans l'enceinte du chœur d'une Paroisse, derriere le maître-autel, comme à Saint Eustache, à Paris. On donne enfin le nom de *Sanctuaire* à la chapelle de *San-Salvator*, qui est au haut de l'Echelle sainte, à Rome, & qu'on nomme *Sancta Sanctorum*, parce qu'elle renferme l'image de *Jesus-Christ*, & quelques reliques de l'ancien Testament.

Chez les Juifs, le *Sanctuaire* étoit la partie la plus retirée & la plus sainte du temple de *Salomon*, où le grand Prêtre n'entroit qu'une fois l'an.

SAPINES, s. f. pl. Solives de bois de sapin, qu'on scelle de niveau sur des tasseaux, quand on veut tendre des corbeaux pour ouvrir les terres, & dresser les murs. On fait des planchers de longues *Sapines*, & on s'en sert aussi dans les échaffaudages.

SAPPER, v. act. C'est abattre par sous-œuvre, & par le pied, un mur avec des marteaux, masses & pinces, ou une bute, en l'achevalant & étrésillonnant par-dessous, avec des étaies & des dosses, qu'on brûle ensuite par le pied, pour les faire ébouler. *Sapper* signifie aussi faire sauter une roche par le moyen d'une mine. On appelle *Sappe*, l'ouverture qu'on fait, & l'action de *Sapper*.

SAS, s. m. Sorte de tamis de figure cylindrique, qui a au milieu une toile ou un reseau de crin, par le trou desquels on passe les poudres qu'on veut avoir assez fines. Les Maçons s'en servent particulierement pour passer le plâtre qu'ils employent aux cheminées & autres ouvrages de même nature.

SAS, s. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'est un bassin placé sur la longueur d'une riviere, ou d'un canal, bordé de quais, & terminé par deux écluses situées à l'endroit d'une chûte qu'on suppose

naître

maître de la pente du terrein, & appropriées de maniere qu'on peut se rendre maître de la dépense des eaux, & de la hauteur où l'on veut les élever dans le *Sas*. Ces écluses servent à faire passer les bateaux de la partie d'amont dans celle d'aval, & réciproquement de la partie d'aval dans celle d'amont. Voici comment cela s'exécute.

Si l'on veut faire passer un bateau d'une riviere basse dans une riviere haute, on l'introduit dans le *Sas*, après quoi on ferme les portes de l'écluse. Aussi-tôt on ouvre les portes de l'écluse opposée, afin que l'eau qui passe par les guichets remplisse le *Sas* jusques au niveau de la riviere du côté d'amont. Alors le bateau monte au dessus de sa chûte, & les portes de l'écluse étant ouvertes, il passe dans la riviere dont les eaux étoient plus élevées. On recommence ce jeu des écluses autant qu'il y a de bateaux à faire passer. C'est ainsi que les bâtimens de mer passent, à Ostende, du port dans le canal de Bruges, & de ce canal au port, à quelque hauteur que soient les marées. Ce *Sas* est le plus beau morceau d'Architecture hydraulique qu'il y ait. On en trouve la description dans l'*Architecture hydraulique* de M. *Bélidor*, tom. IV. ch. III. pag. 325.

SAVONNIERE, f. f. Grand bâtiment en forme de galerie, où l'on fait le savon. Il contient des réservoirs à huile & soude, cave & fourneaux au rez de chaussée; & aux étages au dessus sont les mises pour le figer, & sechoirs pour le secher. Une des plus belles *Savonnieres* de France, est celle de la Napoule, qui est un port de mer près de Cannes en Provence.

SAUTERELLE, f. f. Instrument composé de deux régles de bois, de même longueur, & assemblées, par un de leurs bouts, en charniere, comme un compas; de sorte que ses jambes étant mobiles, il sert à prendre & à tracer toutes sortes d'angles. On l'appelle aussi *Fausse-équerre*, ou *Equerre mobile*.

SAUTERELLE GRADUÉE. C'est une *Sauterelle* qui a autour du centre d'un de ses bras, un demi-cercle divisé en ses 180 degrés, dont le diametre est d'équerre avec les côtés de ce bras; ensorte que le bout de l'autre bras étant coupé en angle droit jusques auprès du centre, marque, à mesure qu'il se meut, la quantité de degrés qu'a l'ouverture de l'angle que l'on prend. On la nomme aussi *Récipiangle*.

SCABELLON, f. f. Espece de piédestal, ordinairement quarré, ou à pans, haut, menu, & ordinairement en gaîne de terme, ou profilé en maniere de balustre, destiné à porter un buste, une pendule, &c. Le mot *Scabellon* vient du latin *Scabellum*, escabeau.

SCELLER, v. act. C'est arrêter, avec le plâtre ou le mortier, des pieces de bois ou de fer. *Sceller en plomb*, c'est arrêter dans des trous, avec du plomb fondu, des crampons, ou des barreaux de fer, ou de bronze. On dit *faire un scellement*, pour *Sceller*.

SCENE, f. f. C'est la décoration d'un théâtre, composée de coulisses, couverte de toiles peintes, qui représente le lieu que suppose la piece qu'on représente. Chez les anciens la *Scene* étoit de pierre, avec trois grandes portes dans lesquelles paroissoient des décorations en perspective, des maisons & des rues pour les comédies, & des forêts pour les pastorales. Ces décorations étoient *versatiles* ou tournantes sur un pivot; ou *ductiles*, c'est-à-dire glissantes par feuillets dans des coulisses, comme celles de nos théâtres. Le plancher ou le théâtre sur lequel les acteurs jouoient, étoit un peu en pente; on l'appelloit *Proscene*, & on donnoit le nom de *Postscene*, ou *Parascene*, à la partie qui étoit derriere le théâtre, où les acteurs s'habilloient.

SCENOGRAPHIE. *Voyez* PERSPECTIVE.

SCIOGRAPHIE. *Voyez* PROFIL.

SCOTIE, f. f. Moulure ronde & creuse, entre les tores de la base d'une colonne. Elle est aussi appellée *Nacelle*, *Membre creux*, & *Trochile*, du grec *Trochilos*, qui signifie une poulie. Le mot *Scotie* est dérivé du grec *Scotos*, qui signifie obscurité, à cause de l'ombre qu'elle reçoit dans son creux.

SCOTIE INFÉRIEURE, & SCOTIE SUPÉRIEURE. La premiere *Scotie* est la plus grande *Scotie* des deux d'une base Corinthienne; & l'autre, qui est au dessus, est la plus petite.

SCULPTURE, f. f. L'art de faire des

figures & autres sujets de relief, ou des ornemens de bas-reliefs, qui servent à décorer un bâtiment. Comme cet art n'est qu'accessoire à l'Architecture, nous n'entrerons point ici dans un grand détail, & nous renverrons, pour l'histoire & les principes de cet art, aux *Principes d'Architecture*, *Sculpture*, &c. de M. *Félibien*, liv. II. ch. I. en nous bornant ici aux définitions de *Sculpture isolée*, qui est en ronde-bosse; & *Sculpture en bas-relief*, qui est une *Sculpture* qui n'a aucune partie détachée.

SEC, adj. Terme usité par métaphore, pour signifier ce qui est dessiné dur & de mauvais goût.

SECTION, s. f. C'est la superficie qui paroît d'un corps coupé. C'est aussi l'endroit où les lignes & les plans se coupent.

SELLERIE, s. f. C'est, près d'une grande écurie, un lieu où l'on tient en ordre les selles & harnois des chevaux.

SELLETTE, s. f. Piece de bois en maniere de moise, arrondie par les bouts, qui, accolant l'arbre d'un engin, sert, avec deux liens, à en porter le fauconneau.

SEMELLE, s. f. Espece de tirant fait d'une plateforme, où sont assemblés les pieds de la ferme d'un comble, pour en empêcher l'écartement.

SEMELLE D'ÉTAIE. Piece de bois, couchée à plat, sous le pied d'une étaie, d'un chevalement, ou d'un pointal.

SEMINAIRE, s. m. Maison de communauté où l'on instruit, pour les Ordres sacrés, les personnes destinées à l'Eglise. Ses principales pieces sont des salles pour les exercices, & des petites chambres & cellules pour les retraites. Tel est le *Seminaire* de Saint Sulpice, à Paris.

SENTIERS, s. m. pl. Terme de Jardinage. Ce sont, dans les parterres, de petits chemins paralleles, qui en divisent les compartimens, & qui ont ordinairement la largeur de la moitié des platebandes.

On appelle aussi *Sentiers*, des petits chemins droits ou obliques, qui séparent des héritages à la campagne.

SEPTIZONE, s. m. Nom du mausolée de la famille des *Antonins*, qui, selon *Aurelius Victor*, fut élevé dans la dixiéme région de la ville de Rome. C'étoit un grand bâtiment isolé, avec sept étages de colonnes, dont le plan étoit quarré. Au dessus étoient d'autres étages qui faisoient une large retraite; ce qui donnoit une figure pyramidale à ce bâtiment, terminé par la statue de *Septime Sévere*, qui l'avoit fait construire. Ce mausolée fut appellé *Septizone*, du latin *Septem* & *zona*, c'est-à-dire à sept ceintures ou rangs de colonnes.

Les historiens font encore mention d'un autre *Septizone*, plus ancien que celui de *Septime Sévere*, & près des thermes d'*Antonin*.

SEPULCHRE. *Voyez* TOMBEAU.

SEPULTURE, s. f. C'est le lieu où sont les tombeaux d'une famille, comme étoit la chapelle des Valois, à S. Denis en France. Les *Mahométans* sont curieux de *Sépultures*, qu'ils bâtissent en forme de petites chapelles d'une Architecture fort délicate. Ils appellent *Tarbes*, celles des fondateurs des Mosquées, qui en sont proches.

SERAIL ou SERRAIL, s. m. C'est, en général, chez les Levantins, un palais ou un hôtel, mais particulierement le palais du Grand Seigneur. C'est un grand enclos qui aboutit à la pointe de terre où l'ancienne Bisance fut bâtie, sur le Bosphore de Thrace, & à la jonction de la mer Egée & du Pont-Euxin. Il est en forme de triangle, dont l'un des côtés est appuyé de la terre, & touche à la ville, & les deux autres sont battus par la mer, & par une riviere qui s'y jette. Son circuit est d'environ trois milles d'Italie. Il est fermé, du côté de la mer, par de fortes murailles fort hautes. Ces murailles sont flanquées, de ce même côté, par des tours quarrées, qui sont dans une assez grande distance les unes des autres. Et du côté de la ville, il y a des tours rondes, moins distantes; c'est dans ces tours que sont les Azamoglans qui veillent à la garde du *Serrail*. Les étrangers ne peuvent voir de ce palais que les deux premieres cours, la salle où se tient le Divan, qui est à l'extrêmité de la seconde, & la salle d'Audience: ces deux salles sont d'une médiocre beauté. On sçait cependant qu'il y a quantité de marbre & de porphyre dans tous les appartemens; que

ces appartemens sont confus, & n'ont rien de régulier; que la plûpart des chambres reçoivent fort peu de jour, & n'ont pour tout ornement que d'assez riches tapis qui en couvrent le plancher, & des brocards d'or & d'argent, dont quelques-uns sont relevés par une broderie de perles.

A l'entour du *Serrail*, du côté du port, sont deux kiosques ou pavillons. L'un situé sur le quai, est fort peu élevé de terre : il est soutenu par plusieurs belles colonnes de marbre. Le Grand Seigneur y vient souvent prendre l'air; & quand il veut se promener sur la mer, il s'embarque en cet endroit dans sa galiotte. L'autre pavillon est bâti sur des arcades. Proche de ce lieu est une grande fenêtre d'où l'on jette dans la mer, pendant la nuit, ceux qu'on a étranglés dans le *Serrail* : ce qui se fait au bruit du canon, pour chaque corps qu'on jette.

Il y a encore à Constantinople d'autres *Serrails*, dont un appellé *le vieux Serrail*, appartient au Grand Seigneur. Il n'est destiné que pour loger les femmes du Grand Seigneur, dernier mort, dont son successeur ne veut point. Ce palais est bien bâti : il est environné de hautes murailles, où il n'y a d'autre ouverture que celle de la porte. Les autres *Serrails* appartiennent à différens particuliers. Les dehors en sont très laids : ce qui se fait exprès, afin qu'on distingue ceux du Grand Seigneur. Mais le dedans des appartemens est magnifique ; l'or & l'azur sont prodigués dans les plafonds, & de très-beaux tapis couvrent le plancher ; les murailles sont revêtues de carreaux fins comme la porcelaine. Il y a, dans toutes les salles & les chambres, des especes d'estrades élevées de terre d'un demi-pied, ou d'un pied, couvertes de tapis beaucoup plus riches que ceux qui sont sur le plancher, avec quantité de coussins en broderie, appuyés contre les murailles. Les appartemens des femmes sont séparés de ceux du maître, & il n'y entre que des Eunuques.

Le mot *Serrail* tire son origine de *Serai*, qui veut dire hôtel, en langue persanne.

SERPENTIN. *Voyez* MARBRE SERPENTIN.

SERRE, f. f. Espece de salle de trois à quatre toises de largeur sur une certaine longueur, au rez de chaussée d'un jardin, dans laquelle on *Serre* les arbrisseaux, les orangers, les fleurs & les fruits qui ne peuvent pas résister au froid pendant l'hyver. Elle doit être exposée au midi, être bien percée pour en recevoir le soleil, & close de portes & chassis doubles.

SERRURE, f. f. Sorte de machine de fer, de cuivre, ou de bois, qui s'ouvre avec une clef, & qu'on applique à une porte, une armoire, &c. pour les fermer. Les pieces dont elle est composée, sont un pêne qui la ferme, un ressort qui le fait agir, un foncet qui couvre ce ressort, un canon qui conduit la clef, & plusieurs autres pieces renfermées dans sa cloison, avec une entrée ou écusson au dehors. Anciennement les *Serrures* s'attachoient en dehors; & il y a encore des endroits où les ouvriers en Serrurerie sont obligés d'en faire de semblables pour leur chef-d'œuvre, quand ils se font passer Maîtres. Il y a plusieurs sortes de *Serrures* que nous allons définir dans des articles séparés.

SERRURE A BOSSE. *Serrure* qui sert pour les portes des caves. On la noircit à la corne, pour la garantir de la rouille.

SERRURE A CLENCHES. *Serrure* qu'on met aux grandes portes des maisons, & qui sont ordinairement composées d'un grand pêne dormant à deux tours, avec un ressort double par derriere.

SERRURE A DEUX FERMETURES. *Serrure* qui se ferme par deux endroits dans le bord du palastre.

SERRURE A HOUSSETTE. C'est une *Serrure* qui est ordinairement pour les coffres simples, qui se ferme à la chûte du couvercle, & qui s'ouvre avec un demi-tour à droite.

SERRURE A PÊNE DORMANT. *Serrure* qui ne se ferme & ne s'ouvre qu'avec la clef.

SERRURE A RESSORT. *Serrure* qui se ferme en tirant la porte, & qui s'ouvre par le dehors avec un demi-tour de clef, & en dedans avec un bouton qui se tire avec la main.

SERRURE A UN PÊNE EN BORD. *Serrure* où le pêne est plié en équerre par le bout, & recourbé en demi-rond, pour faire place au ressort.

SERRURE BÉNARDE. *Serrure* qui s'ouvre de deux côtés. Elle est garnie d'une, de deux, ou de trois planches fendues, qui passent par la clef.

SERRURE TREFFLIERE. *Serrure* qui ne s'ouvre que d'un côté.

SERRURERIE, f. f. L'art de connoître le fer, & de le travailler. La premiere partie convient à l'art de bâtir : aussi l'avonsnous traitée à l'article FER, où nous renvoyons. La seconde forme un art particulier, auquel nous ne devons point nous arrêter. Nous renvoyons donc aux *Principes d'Architecture, de Sculpture*, &c. de M. *Félibien*, liv. I. ch. XX.

On appelle aussi *Serrurerie*, l'ouvrage en fer d'un bâtiment.

SERVICE, f. f. C'est le transport des matériaux du chantier au pied du bâtiment qu'on éleve, & de cet endroit sur le tas. Ainsi plus l'édifice est haut, plus le *Service* en est long & difficile, lorsqu'on l'acheve.

SERVITUDE, f. f. C'est un droit sur l'héritage d'autrui pour un passage, un jour, un évier, ou quelqu'autre sujétion : ce qui s'appelle *Servitude active*, qui est *passive* à l'égard de celui qui la souffre. Quand deux voisins ont l'un sur l'autre un pareil droit, on le nomme *Servitude réciproque*. Il y a des *Servitudes* pour un tems, & d'autres à perpétuité. (Voyez la *Coutume de Paris*, titre IX. l'*Architecture* de *Savot*, ch. XXXIV. & les *Loix & Coutumes des bâtimens*, par M. *Desgodets*, commentées par M. *Goupi*.)

SEUIL, f. m. C'est la partie inférieure d'une porte, ou la pierre qui est entre ses tableaux ; elle ne differe du pas qu'en ce qu'elle est arrasée d'après le mur. Le *Seuil* a quelquefois une feuillure pour recevoir le battement de la porte mobile.

SEUIL D'ÉCLUSE. Terme d'Architecture hydraulique. Piece de bois qui, étant posée de travers entre deux poteaux, au fond de l'eau, sert à appuyer, par le bas, la porte ou les aiguilles d'une écluse, ou d'un pertuis.

SEUIL DE PONT-LEVIS. Grosse piece de bois, avec feuillure, arrêtée au bord de la contrescarpe d'un fossé, pour recevoir le battement d'un pont-levis quand on l'abbaisse. On l'appelle aussi *Sommier*.

SIEGE D'AISANCE, f. f. C'est la devanture & la lunette d'une aisance.

SIGNAGE, f. m. Dessein d'un compartiment de vitres, tracé en blanc sur le verre, ou à la pierre noire, sur un ais blanchi, pour faire les panneaux & les chef-d'œuvres de Vitterie.

SIMBLEAU. *Voyez* TRACER AU SIMBLEAU.

SIMMÉTRIE ou SYMMÉTRIE, f. f. Rapport de parité, soit de hauteur, de largeur ou de longueur des parties, pour composer un beau tout. Il consiste, selon *Vitruve*, en l'union & en la conformité du rapport des membres d'un ouvrage à leur tout, & de chacune des parties séparées à la beauté toute entiere de la masse, eu égard à une certaine mesure. Pour rapprocher davantage cette définition de notre objet, disons que la *Symmétrie* est un rapport de convenance de toutes les parties dans un édifice, & de leur tout à une certaine mesure.

On appelle *Symmétrie uniforme*, celle dont l'ordonnance régne d'une même maniere dans un pourtour ; & *Symmétrie perspective*, une égalité de rapport dans les côtés d'un édifice. Le mot *Symmétrie* vient du grec *Symmetria*, mesure.

SIMPULE, f. m. Petit vase en maniere de lampe, qui, dans les sacrifices des anciens, servoit aux libations des augures.

SINGE, f. m. Machine composée de deux croix de Saint André, avec un treuil à bras, ou à double manivelle, qui sert à enlever des fardeaux, à tirer la fouille d'un puits, & à y descendre le moilon & le mortier, pour le fonder.

SINGLER, v. n. C'est, dans le toisé, contourner, avec le cordeau, le ceintre d'une voûte, les marches, la coquille d'un escalier, les moulures d'une corniche, & toute autre partie qui ne peut être mesurée avec le pied & la toise.

SINGLIOTS, f. m. pl. Ce sont les foyers ou les diametres de l'ovale du Jardinier, sur lesquels on attache les deux bouts du cordeau, pour le tracer.

SISTYLE. *Voyez* SYSTYLE.

SITUATION, f. f. Espace de terrein, propre à y élever un bâtiment, ou pour planter un jardin. Il est d'autant plus avanta-

geux que le fond en eſt bon, l'expoſition heureuſe, & les vues belles. C'eſt ce qu'on nomme vulgairement *aſſiette*.

SOCLE ou ZOCLE, ſ. m. Corps quarré, plus bas que ſa largeur, qui ſe met ſous les baſes des piédeſtaux, des ſtatues, des vaſes, &c. Ce mot vient du latin *Soccus*, ſandale, à cauſe que ce corps ſert à élever le pied des bâtimens, comme ſur des patins ou ſandales. Les Italiens appellent le *Socle*, *Soccolo*, qui veut dire patin.

SOCLE CONTINU. *Voyez* SOUBASSEMENT.

SOFITE ou SOFFITE, ſ. m. Nom général qu'on donne à tout plafond ou lambris de menuiſerie, (qu'on nomme à l'antique) formé par des poutres croiſées, ou des corniches volantes, dont les compartimens, par renfoncemens quarrés, ſont ornés de roſes par compartimens, enrichis de ſculpture, de peinture & de dorure, comme on en voit aux Baſiliques & aux Palais d'Italie. Dans l'Ordre Dorique on orne les *Sofites* avec des gouttes, au nombre de dix-huit, faites en forme de clochettes diſpoſées en trois rangs, & miſes au droit des gouttes, qui ſont au bas des triglyphes.

On appelle auſſi *Sofite*, le deſſous du plancher. Ce mot vient de l'italien *Sofito*, qui ſignifie ſoupente, galetas, plancher de grenier.

SOFITE DE CORNICHE, ROND. C'eſt un *Sofite* contourné en rond d'arc, dont les naiſſances ſont poſées ſur l'architrave, comme au temple de Mars, à la place des Prêtres, à Rome.

SOL, ſ. m. Ce terme, dérivé du latin *Solum*, rez de chauſſée, ſignifie, dans la Coutume de Paris, (article 187.) la propriété du fond d'un héritage. Ainſi il eſt dit dans cette Coutume, que qui a le *Sol* a le deſſous & le deſſus, s'il n'y a titre contraire. Ceux qui bâtiſſent ſur le fond d'autrui, pour en jouir un certain nombre d'années, n'ont que le deſſus.

SOLES, ſ. f. pl. On appelle ainſi toutes les pieces de bois, poſées de plat, qui ſervent à faire les empattemens des machines, comme des grues, engins, &c. On les nomme *Racinaux*, quand au lieu d'être plates, elles ſont preſque quarrées.

En Maçonnerie l'on entend par *Soles* les jettées du plâtre au panier, que les Maçons font avec la truelle, pour former les enduits.

SOLIDE, ſ. m. Nom commun & à la conſiſtance d'un terrein ſur lequel on fonde, & au maſſif de maçonnerie de groſſe épaiſſeur, ſans vuide au dedans.

On nomme encore *Solide*, toute colonne ou obéliſque fait d'une ſeule pierre. Et on appelle *Angle ſolide*, une encoignure dite vulgairement *Carne*.

SOLINS, ſ. m. pl. Ce ſont les bouts des entrevoux des ſolives ſcellées avec du plâtre ſur les poutres, ſablieres ou murs. Ce ſont auſſi les enduits de plâtre, pour retenir les premieres tuiles d'un pignon.

SOLIVE, ſ. f. Piece de bois, de brin ou de ſciage, qui ſert à former les planchers. Il y en a de pluſieurs groſſeurs, ſelon la longueur de leur portée. Les moindres *Solives* ſont de cinq à ſept pouces de gros, pour les travées depuis neuf juſques à quinze pieds. Les *Solives* de quinze pieds ont ſix pouces ſur huit; celles de vingt-un pieds ont huit pouces ſur dix; celles de vingt-quatre pieds, neuf pouces ſur onze; & celles de vingt-ſept pieds, dix pouces ſur douze. Ces proportions ſont générales pour toutes les *Solives*. Dans les *Solives* ordinaires, & celles d'enchevêtrure, elles ne ſont pas tout-à-fait les mêmes, comme on le verra dans la Table ſuivante.

TABLE des dimenſions des Solives, eu égard à leur longueur.

	Solives d'enchevêtrure.		Solives ordinaires.	
Longueur.	*Largeur.*	*Hauteur.*	*Largeur.*	*Hauteur.*
6 pieds	5 pouces	7 pouces	4 pouces	5 pouces
9	6	7	4	6
12	6	8	5	7
15	8	9	6	7
18	9	10	6	8
21	10	11	7	8
24	11	12	8	9

Les *Solives* d'une grande portée doivent être liées enſemble avec des liernes entaillées, & poſées en travers par-deſſus, ou avec des étréſillons entre chacune. Selon la Coutume de Paris, article 206, il n'y a que les *Solives* d'enchevêtrure

qu'on peut mettre dans un mur mitoyen, & dans un mur même non mitoyen, mais elles doivent porter sur des sablieres. On les pose de champ, & à distances égales à leur hauteur : ce qui donne beaucoup de grace à leur intervalle. Le mot de *Solive* vient du mot *Solum*, plancher.

Solive de brin. *Solive* qui est de toute la longueur d'un arbre équarri.

Solive de sciage. *Solive* qui est débitée dans un gros arbre, suivant sa longueur.

Solive passante. *Solive* de bois de brin, qui fait la largeur d'un plancher souspoutre. Cette *Solive* se pose sur les murs de refend plutôt que sur les murs de face, parce que ceux-ci en diminuent la solidité, & qu'elle s'y pourrit; & lorsqu'on est obligé d'y poser des *Solives* de cette espece, on la fait porter sur une sabliere soutenue par des corbeaux.

Solive d'enchevêtrure. Ce sont les deux plus fortes *Solives* d'un plancher, qui servent à porter le chevêtre, & qui sont ordinairement de brin. On donne aussi ce nom aux plus courtes *Solives* qui sont assemblées dans le chevêtre. (Pour l'intelligence de ceci, *voyez* Chevêtre.)

SOLIVEAU, s. m. Moyenne piece de bois d'environ cinq à six pouces de gros, plus courte qu'une *Solive* ordinaire.

SOMMELLERIE, s. f. Lieu au rez de chaussée d'une grande maison, & près de l'office, où l'on garde le vin de la cave, & qui a ordinairement communication avec la cave par une descente particuliere.

SOMMET, s. m. C'est la pointe de tout corps, comme d'un triangle, d'une pyramide, d'un fronton, d'un pignon, &c.

SOMMIER, s. m. C'est la premiere pierre qui pose sur les piédroits ou les colonnes, quand on forme un arc, une platebande, ou quelque ouverture quarrée.

Sommier. Terme de Charpenterie. Grosse piece de bois, qui porte sur deux piédroits de maçonnerie, & sert de linteau à une porte ou à une croisée. C'est aussi la piece de bois qui, portant une grosse cloche, sert de base à la lame, & aux bouts de laquelle sont attachés les tourillons de fer.

On appelle encore *Sommiers*, des pieces de bois, comme des poutres, qui portent le plancher d'un pont de bois. Il y a aussi des *Sommiers* qui servent à plusieurs usages dans les machines.

Sommier. *Voyez* Seuil de Pont-levis.

SONDER, v. act. C'est tâcher de reconnoître la qualité du fond d'un terrein, avec un gros tarier, qu'on appelle *Sonde*, dont les bras de fer, de trois pieds chacun, s'emboîtent l'un dans l'autre avec de bonnes clavettes. Quelque bon que soit un terrein, on ne fonde jamais dessus qu'après l'avoir bien *Sondé*.

SONNETTE, s. f. Machine composée de deux montans àplomb, avec poulies, soutenus de deux arbres & d'un rancher, le tout porté sur un assemblage de soles; laquelle, par le moyen du mouton que les hommes enlevent à force de bras avec des cordages, sert à enfoncer des pieux & des pilots. A chaque corvée que ces hommes font pour frapper, on leur crie, après un certain nombre de coups, *Au renard*, pour les faire tous cesser en même tems; & *Au lard*, pour les faire recommencer.

SOUBASSEMENT, s. m. Large retraite, ou espece de piédestal continu, qui sert à porter un édifice. Les Architectes le nomment *Stéréobate*, & *Socle continu*, quand il n'y a ni base ni corniche.

SOUCHE DE CHEMINÉE, s. f. C'est un tuyau composé de plusieurs tuyaux de cheminée, qui paroît au dessus d'un comble. Il ne doit être élevé que de trois pieds plus haut que le faîte. Les tuyaux d'une *Souche de cheminée*, sont ou adossés au devant les uns des autres, comme on les faisoit anciennement, ou rangés sur une même ligne, & joints par leur épaisseur, comme on le pratique quand ils sont dévoyés.

Les *Souches de cheminée* se font ordinairement de plâtre pur, pigeonné à la main, & on les enduit des deux côtés de plâtre au panier. Dans les bâtimens considérables, on les construit de pierre ou de brique de quatre pouces, avec mortier fin, & crampons de fer.

Souche feinte. *Souche* qu'on éleve sur un toît, pour répondre à la hauteur, à la figure, à la situation des autres, & leur faire symmétrie.

Souche ronde. Tuyau de cheminée de figure cylindrique, en maniere de colonne creuse, qui sort hors du comble, ainsi qu'il y en a au Palais, à Paris. Ces sortes de *Souches* ne se partagent point par des languettes pour plusieurs tuyaux; mais elles sont accouplées ou grouppées, comme celles, par exemple, du château de l'Escurial, à sept lieues de Madrid, en Espagne.

SOUCHET, s. m. *Voyez* Pierre de Souchet, à l'article de la Pierre selon ses défauts.

SOUCHEVER, v. n. C'est, dans une carriere, ôter avec la masse & les coins de fer, la pierre de souchet, pour faire tomber le banc de volée.

SOUDURE, s. f. Mêlange fait de deux livres de plomb avec une livre d'étain, qui sert à joindre les tables de plomb ou de cuivre. On la nomme *Soudure au tiers*.

En Maçonnerie, on entend par *Soudure*, du plâtre serré, dont on raccorde deux enduits qui n'ont pû être faits en même tems sur un mur, ou sur un lambris.

Soudure en losange, ou en épi. Grosse *Soudure*, avec bavures en maniere d'arête de poisson. On la nomme *Soudure plate*, quand elle est plus étroite, & qu'elle n'a d'autre saillie que son arête.

SOUFAITE. *Voyez* Faîte.

SOUPAPE, s. f. Terme d'Architecture hydraulique. Platine de cuivre, ronde comme une assiette, avec un trou au milieu, en forme d'entonnoir, dans lequel s'emboîte quelquefois une boule, mais plus ordinairement une autre platine, ensorte qu'elle le bouche exactement, étant dirigée par sa tige qui passe dans la gaîne soudée au dessous de la premiere platine. Elle sert dans le fond des réservoirs & des bassins, pour les vuider, en l'ouvrant avec une bascule ou une vis, dans le commencement des conduites, pour les pouvoir mettre à sec sans vuider les réservoirs quand on y veut travailler. On met aussi des *Soupapes* dans les ventouses des conduites, pour laisser passer le vent, & empêcher l'eau de sortir.

Les *Soupapes* different des clapets, en ce que ceux-ci n'ont qu'un simple trou couvert d'une plaque qui s'éleve & s'abbaisse par le moyen d'une charniere; & ils peuvent servir par-tout où l'on met des *Soupapes*.

SOUPENTE, s. f. Espece d'entresol qui se fait de planches jointes à rainure & languette, portées sur des chevrons ou soliveaux. On pratique les *Soupentes* dans les lieux élevés, pour avoir plus de logement.

Soupente de cheminée. Espece de potence ou lien de fer, qui retient la hotte ou le faux manteau d'une cheminée de cuisine.

Soupente de machine. Piece de bois qui, retenue à plomb par le haut, est suspendue pour soutenir le treuil & la roue d'une machine. Telles sont les *Soupentes* d'une grue, retenues par la grande moise, pour en porter le treuil & la roue à tambour. Dans les moulins à eau, ces *Soupentes* se haussent & se baissent avec des coins & des crans, selon la crue & décrue des eaux, pour en faire tourner les roues par le moyen de leurs alichons.

SOUPIRAIL, s. m. Ouverture en glacis, entre deux jouées rampantes, pour donner de l'air & un peu de jour, à une cave ou à un cellier. Le glacis d'un *Soupirail* doit ramper de telle sorte que le soleil ne puisse jamais y entrer.

Soupirail d'aqueduc. Terme d'Architecture hydraulique. On appelle ainsi une certaine ouverture en abajour, dans un aqueduc couvert; ou àplomb, dans un aqueduc souterrein, laquelle se fait d'espace en espace, pour donner échappée aux vents qui, étant renfermés, empêcheroient le cours de l'eau.

SOURCES, s. f. pl. Ce sont plusieurs rigoles de plomb, de rocaille ou de marbre, qui sont bordées de mousse ou de gazon, & qui, par leurs sinuosités & détours, forment, dans un bosquet planté sans symmétrie, sur un terrein en pente, une espece de labyrinthe d'eau, ayant quelques jets aux endroits où elles se croisent. Il y a de ces sortes de *Sources* au jardin de Trianon.

SOUS-CHEVRON, s. m. Piece de bois d'un dôme, ou d'un comble en dôme, dans laquelle est assemblé un bout de bois, appellé *clef*, qui retient deux *Chevrons* courbes.

SPHERE, s. f. C'est un corps parfaitement rond, qu'on nomme aussi *Globe* & *Boule*; il sert d'ornement sur la rampe d'un escalier. Le mot *Sphere* est dérivé du grec *Sphaira*, globe.

SPHERE ARMILLAIRE. Machine ronde & mobile, de fer ou de bronze, composée de plusieurs cercles qui représentent la disposition des cieux. Elle sert d'amortissement à une colonne astronomique.

SPHEROIDE, s. m. Corps formé par la révolution d'une ellipse. Le contour d'un dôme doit avoir la moitié d'un *Spheroïde*, parce qu'il doit être plus haut qu'une demi-sphere, pour paroître d'en bas d'une belle proportion.

SPHINX, s. m. Terme de décoration. Monstre imaginaire, qui a la tête & le sein d'une fille, & le corps d'un lion, & qui sert d'ornement en Architecture, comme aux rampes, perrons, &c. Il y a un *Sphinx* à l'escalier de Fontainebleau, dont il porte le nom; deux de marbre blanc devant le parterre à la Dauphine, à Versailles; deux autres de pierre à la porte de l'hôtel de Fieubet; & enfin deux autres avec des enfans, dans l'hôtel de Sallé, au Marais, à Paris.

Cet ornement tient à l'ancienne Architecture. *Fischer*, (*Essai d'Architect. hist.*) donne la figure d'un *Sphinx* qui est monstrueux, & d'une forme extraordinaire, qu'on voit auprès de la grande pyramide d'Egypte. On croit que c'est la figure de *Rhodope*. Ce *Sphinx* a la tête d'un homme, & le corps d'un lion; il est d'une seule piece. Sa tête a six vingt pieds de circuit, quarante-trois de longueur; & depuis le ventre jusques au sommet de la tête, il a soixante-deux pieds. Selon *Pline*, il y avoit un grand nombre de *Sphinx*, en Egypte, qui étoient des masses d'une grandeur prodigieuse. La plûpart étoient placés dans les endroits inondés du Nil, comme dans la ville d'Héliopolis, dans celle de Saïs, & dans celle de Memphis, ou du Caire, où est le *Sphinx* dont nous venons de parler. Ces *Sphinx* servoient à marquer les inondations du Nil dans les mois de Juillet & d'Août, tems où le soleil parcourt les signes du lion & de la vierge. (*V.* le tome 1. de l'*Histoire du Ciel.*)

Les anciens plaçoient aussi des *Sphinx* devant les portes de leurs temples, pour apprendre aux hommes que la science des choses divines consiste dans une sagesse cachée sous des mystères & des énigmes. (Voyez la *Relation universelle de l'Afrique, ancienne & moderne*, par M. *De la Croix*.)

Le mot *Sphinx* vient du grec *Sphigein*, embarrasser, parce que c'étoit une énigme pour le passant, que la figure de cet animal fabuleux.

SPIRE. *Voyez* BASE.

STADE, s. m. C'étoit, selon *Vitruve*, chez les Grecs, un espace découvert, qui avoit 125 pas de long, faisant environ 90 toises, entre deux bornes, le long duquel il y avoit un amphithéâtre, pour y voir des athlétes s'exercer à la course & à la lutte. Il y avoit aussi des *Stades* couverts, environnés de portiques & de colonnades, qui servoient aux exercices pendant le mauvais tems. (*Voyez* PALESTRE.) Le mot *Stade* est dérivé du grec *Stadion*, lieu où l'on court.

STATUE, s. f. Terme de décoration. Figure de pierre, de marbre, ou de métal, qui représente une personne recommendable par sa naissance, par son mérite, ou par quelque belle action, & qui fait l'ornement d'un palais, ou dont on décore une place publique. On distingue quatre sortes de *Statues*. Celles de la premiere espece sont plus petites que le naturel; on en fait de telles, qui représentent des hommes, des Rois, & des Dieux. Les *Statues* de la seconde espece sont égales au naturel; c'est de cette grandeur que les anciens faisoient faire, aux dépens du public, les *Statues* des personnes d'une vertu ou d'un sçavoir distingué, ou de celles qui avoient rendu de grands services à l'Etat. Celles de la troisiéme espece sont plus grandes que le naturel; on les destinoit autrefois pour les Empereurs & les Rois, lorsque cette grandeur n'excédoit le naturel qu'une fois & demie; & on réservoit pour les héros celles qui alloient jusques au double du naturel. Enfin la grandeur de la derniere espece de *Statues*, étoit au moins triple du naturel; on les nommoit *Colosses*. Nous allons faire connoître particulie-

rement

rement ces différentes *Statues*, après avoir dit que ce mot vient du latin *stare*, être debout, ou de *statura*, la taille du corps.

STATUE ALLÉGORIQUE. *Statue* qui représente quelque symbole, comme les parties de la terre, les saisons, les âges, les élémens, les tempéramens, les heures du jour. Telles sont les *Statues* modernes, de marbre, du parc de Versailles.

STATUE COLOSSALE. *Statue* qui excede le double ou le triple du naturel. Les anciens élevoient ces sortes de *Statues* à leurs Divinités, comme, par exemple, le colosse de bronze d'Apollon, à Rhodes. (*Voyez* COLOSSE.)

STATUE CURRULE. On appelle ainsi les *Statues* qui sont dans des charriots de course, tirées par des biges ou quadriges, c'est-à-dire par deux ou quatre chevaux, comme il y en avoit aux cirques hyppodromes, &c. ou dans les chars, comme on en voit à des arcs de triomphe sur quelques médailles antiques.

STATUE ÉQUESTRE. *Statue* qui représente un homme illustre, à cheval, comme celle de *Marc-Aurèle*, à Rome; d'*Henri* IV, de *Louis* XIII, de *Louis* XIV, à Paris, &c.

STATUE GRECQUE. C'est une *Statue* nue & antique. Les Grecs se servoient de ces *Statues* pour représenter leurs divinités, les athlétes des jeux Olympiques, & les héros. Celles-ci étoient appellées *Statues d'Achille*, parce qu'il y en avoit quantité qui représentoient *Achille*, dans la plûpart des villes de Grece.

STATUE HYDRAULIQUE. C'est toute figure qui sert d'ornement à quelque fontaine & grotte, ou qui fait l'office de jeu ou de robinet par quelqu'une de ses parties, ou par un attribut qu'elle tient. C'est aussi tout animal qui sert au même usage, comme les grouppes des deux bassins quarrés du haut parterre de Versailles.

STATUE PEDESTRE. *Statue* qui est en pied, ou debout. Il y a à Paris deux *Statues* de cette espece, qui ont été élevées à la gloire de *Louis* XIV; l'une dans la Place des Victoires, faite par M. *Desjardins*; l'autre dans l'Hôtel-de-Ville, par M. *Coisevox*.

STATUE PERSIQUE. Figure d'homme, entiere ou en terme, qui fait l'office de colonnes dans les bâtimens. (*Voyez* PERSIQUE.) On appelle *Statue Caryatide*, celle d'une femme, qui sert au même usage. (*Voyez* CARYATIDE, ORDRE PERSIQUE, & ORDRE CARYATIQUE.)

STATUE SACRÉE. On appelle ainsi une figure qui représente *Jesus-Christ*, la *Vierge*, ou quelque Saint, dont on décore les autels, l'extérieur & l'intérieur des Eglises.

STATUES ROMAINES, f. f. pl. Ce sont des *Statues* vêtues, & que les Romains distinguoient suivant leurs habillemens. Ils appelloient *Statuæ palludatæ*, celles des Empereurs avec un long manteau sur leurs armes; *Thoracatæ*, celles des Capitaines & des Chevaliers, avec cotte d'armes; *Loricatæ*, celles des Soldats avec cuirasse; *Trabeatæ*, celles des Sénateurs & Augures; *Togatæ*, celles des Magistrats en robe longue; *Tunicatæ*, celles du Peuple avec une simple tunique; & enfin *Stolatæ*, celles des femmes avec de longs vêtemens.

Les Romains divisoient encore leurs *Statues* en trois especes. Ils nommoient *Divines*, celles qui étoient consacrées aux dieux, comme Jupiter, Mars, Apollon, &c. *Héroïques*, celles des demi-dieux, comme *Hercule*, &c. & *Augustes*, celles qui représentoient les Empereurs, comme les deux *Statues* de *Cesar* & d'*Auguste*, qui sont sous le portique du Capitole.

STÉLES, f. f. pl. Les Grecs nommoient ainsi les pierres quarrées dans leur base, qui conservoient une même grosseur dans toute leur longueur; d'où sont venus les pilastres & les colonnes Attiques. Et ils appelloient *Styles*, les pierres qui, étant rondes en leur base, finissoient en pointe par le haut; d'où sont venus les colonnes diminuées, & les obélisques.

STÉRÉOBATE. *Voyez* SOUBASSEMENT.

STÉRÉOTOMIE, f. f. L'art de la coupe des pierres. (*Voyez* COUPE DES PIERRES.)

Ce terme vient de deux mots grecs, *Stereos*, solide, & *Tome*, section.

STRIURES, f. f. pl. *Voyez* CANNELURES.

STUC, f. m. Sorte de mortier que l'on fait avec de la chaux & du marbre blanc, bien broyé & bien sassé. Ce mot vient de l'italien *Stucco*, qui signifie un composé de différentes matieres, pour boucher les fentes.

STUCATEUR, f. m. Ouvrier qui travaille au ftuc.

STYLOBATE. *Voyez* Piédestal.

SVELTE, adj. Ce terme, dérivé de l'italien *Svelto*, fignifie menu & leger. La colonne Corinthienne eft *Svelte*.

SURBAISSEMENT, f. m. C'eft le trait de tout arc bandé en portion circulaire, ou elliptique, qui a moins de hauteur que la moitié de fa bafe, & qui eft par conféquent au deffous du plein ceintre. *Surhauffement*, c'eft le contraire.

On dit auffi *Surhauffer* & *Surbaiffer*, pour dire donner à un arc plus ou moins de hauteur que la moitié de fa bafe.

SURPLOMB. Terme indéclinable. On dit qu'un mur eft en *Surplomb*, quand il deverfe, & qu'il n'eft pas àplomb.

SURPLOMBER, v. n. C'eft être en furplomb.

SYMMETRIE. *Voyez* Simmétrie.

SYSTYLE, f. m. Bâtiment où les colonnes font plus proches les unes des autres que dans le périftyle. Cette maniere d'efpacer les colonnes eft, felon *Vitruve*, de deux diametres, ou de quatre modules, entre deux fufts. Le mot *Syftyle* eft dérivé de deux mots grecs, *Sys* avec, & *Stylos*, colonne.



T

TABERNACLE, f. m. Ouvrage de menuiferie, ou d'orfévrerie, fait en forme de petit temple, que l'on met fur un autel, pour y renfermer le ciboire où font les faintes hofties.

On appelle *Tabernacle ifolé*, un *Tabernacle* dont les quatre faces, refpectivement oppofées, font pareilles. Tel eft le *Tabernacle* de l'Eglife de Sainte Genevieve, & celui des Peres de l'Oratoire, rue Saint Honoré, à Paris.

Chez les Ifraélites, le *Tabernacle* étoit une chapelle portative, faite de quarante-huit planches de bois de cédre, revêtues de lames d'or, qu'ils dreffoient dans chaque endroit où ils campoient dans le defert. Sous chacune de ces planches étoit un foubaffement d'argent, & au fommet un chapiteau d'or. Cette efpece de chapelle avoit trente coudées de longueur, & dix de largeur; elle étoit revêtue de dix pieces de tapifferie de diverfes couleurs précieufes, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate. Le *Tabernacle* étoit environné d'un parvis de cent coudées de longueur, & de cinquante de large. L'arche dorée en dehors & en dedans, étoit pofée au milieu de ce *Tabernacle*. Elle étoit entourée de plufieurs voiles tendus avec des crochets & des boucles d'or. Le mot *Tabernacle* vient du latin *Tabernaculum*, une tente.

Tabernacle en niche. *Voyez* Niche en Tabernacle.

TABLE, f. f. Nom qu'on donne, dans la décoration d'Architecture, à une partie unie, fimple, de diverfes figures, & ordinairement quarré-longue. Ce mot vient du latin *Tabula*, planche.

Table a crossette. *Table* cantonnée par des croffettes, ou oreillons. Il y a de ces *Tables* à plufieurs palais d'Italie.

Table couronnée. *Table* couverte d'une corniche, & dans laquelle on taille un bas-relief où l'on incrufte une tranche de marbre noir, pour une infcription.

Table d'attente. Boffage qui fert dans les façades, pour y graver une infcription, & pour y tailler de la fculpture.

Table d'autel. Grande dale de pierre, portée fur de petits piliers ou jambages, ou fur un maffif de maçonnerie, laquelle fert pour dire la Meffe.

Table de crépi. Panneau de crépi, entouré de naiffances badigeonnées, dans les murs de face les plus fimples; & de piédroits, montans, ou pilaftres & bordures de pierre, dans les plus r ches.

Table de cuivre. *Table* composée de planches, ou lames de cuivre, dont on couvre les combles en Suede, où on en voit même de taillées en écailles sur quelques palais.

Table de plomb. Piece de plomb, fondue de certaine épaisseur, longueur & largeur, pour servir à différens usages.

Table de verre. Morceau de verre de Lorraine, qui est de figure quarré-longue.

Table en saillie. *Table* qui excede le nud du parement d'un mur, d'un piédestal, ou de toute autre partie qu'elle décore.

Table fouillée. *Table* renfoncée dans le dé d'un piédestal, & ordinairement entourée d'une moulure en maniere de ravalement.

Table rustique. *Table* qui est piquée, & dont le parement semble brut. Il y a de ces *Tables* aux grottes, & aux bâtimens rustiques.

TABLEAU, s. m. Ouvrage de peinture sur de la toile, ou sur un fond de bois, & renfermé dans une bordure, qui sert à décorer l'intérieur des bâtimens. Les grands *Tableaux* servent dans les Eglises, sallons, galeries, & autres grands lieux. Les *Tableaux* moyens, qu'on nomme *Tableaux de chevalet*, se mettent au dessus des cheminées, sur les portes, dans les panneaux de lambris, ou sur les tapisseries contre les murs. Et les petits *Tableaux* se disposent avec symmétrie, dans les chambres & cabinets.

Tableau de baye. C'est, dans la baye d'une porte ou d'une fenêtre, la partie de l'épaisseur du mur qui paroît au dehors depuis la feuillure, & qui est ordinairement d'équerre avec le parement.

On nomme aussi *Tableau*, le côté d'un piédroit, ou d'un jambage d'arcade, sans fermeture.

TABLETTE, s. f. Pierre débitée, de peu d'épaisseur, pour couvrir un mur de terrasse, un bord de réservoir ou de bassin. Toutes les *Tablettes* se font de pierre dure.

On donne aussi le nom de *Tablette* à une banquette. (*Voyez* Banquette.)

Tablette d'appui. *Tablette* qui couvre l'appui d'une croisée, d'un balcon, &c.

Tablette de bibliotheque. Assemblage de plusieurs ais traversans, soutenus de montans, rangés avec ordre & symmétrie; & espacés les uns des autres à certaine distance, pour porter des livres dans une bibliotheque. Ces sortes de *Tablettes* sont quelquefois décorées d'Architecture composée de montans, pilastres, consoles, corniches, &c. On les appelle aussi *Armoires*.

Tablette de cheminée. C'est une planche de bois, ou une tranche de marbre profilée d'une moulure ronde, posée sur le chambranle, au bas d'un Attique de cheminée.

Tablette de jambe étriere. C'est la derniere pierre qui couronne une jambe étriere, & qui porte quelque moulure en saillie sous un ou deux poitrails. On la nomme *Imposte* ou *Coussinet*, quand elle reçoit une ou deux retombées d'arcade.

TAILLEUR DE PIERRE, s. m. Ouvrier Maçon, qui équarrit & taille les pierres après que l'Appareilleur les lui a tracées.

TAILLOIR, s. m. C'est la partie supérieure d'un chapiteau. Elle est ainsi nommée, parce qu'elle ressemble aux assiettes de bois qui, anciennement, avoient cette forme. On l'appelle aussi *Abaque*, particulierement quand elle est échancrée sur ses faces.

TALON, s. m. Moulure concave par le bas, & convexe par le haut, qui fait l'effet contraire de la doucine. On l'appelle *Talon renversé*, lorsque la partie concave est en haut.

Talon. Terme de Serrurerie. C'est, dans un pêne de serrure, l'extrêmité qui est dans la serrure, vers le ressort. Elle est derriere le pêne, & fait arrêt contre le campronnet. Le *Talon* sert de barbe pour le demi-tour, quand on le souhaite.

TALUT, s. m. C'est l'inclinaison sensible du dehors d'un mur de terrasse, causée par la diminution de son épaisseur en haut, pour pousser contre les terres.

TAMBOUR, s. m. Assise ronde de pierre, selon son lit de carriere, ou une hauteur de marbre, dont plusieurs forment le fust d'une colonne, & qui est plus basse que son diametre.

On appelle aussi *Tambour*, chaque

pierre, pleine ou percée, dont le noyau d'un escalier à vis est composé.

TAMBOUR. *Voyez* CAMPANE & PORCHE.

TAMPONNER, v. act. *Voyez* RUINER.

TAMPONS, f. m. pl. Ce sont des chevilles de bois, que l'on met dans des trous percés dans un mur de pierre, pour y faire entrer une patte, un clou, &c. ou que l'on met dans les ruinures des poteaux d'une cloison, pour en tenir les panneaux de maçonnerie, ou dans les solives d'un plancher, pour en arrêter les entrevoux.

On appelle aussi *Tampons*, de petites pieces dont les Menuisiers remplissent les trous des nœuds de bois, & qui cachent les clous à tête perdue, des lambris & des parquets.

TANNERIE, f. f. Grand bâtiment près d'une riviere, avec cours & hangars, où l'on façonne le cuir pour le tanner & durcir, comme les *Tanneries* du fauxbourg Saint Marcel, à Paris.

TAPIS DE GAZON, f. m. ou PELOUSE, (f. f.) Piece de gazon, pleine sans découpure, & plutôt quarré-longue que de toute autre figure. On les tond quatre fois l'an, pour les tenir plus veloutés.

TAQUETS, f. m. pl. Petits piquets qu'on enfonce à tête perdue dans la terre, à la place des jalons, afin qu'on ne les arrache pas, & qui, dans le besoin, servent de repaires.

TARGE, f. f. Terme de Jardinage. Ornement en maniere de croissant, arrondi par les extrêmités, fait de traits de buis, & qui entre dans les compartimens des parterres. Il est imité des *Targes* ou *Targues*, boucliers antiques, dont se servoient les Amazones, & qui étoient moins riches que ceux de combat naval des Grecs. C'est ce que *Virgile* nomme *Pelta lunata*.

TARGETTE, f. f. *Voyez* VERROU.

TAS, f. m. C'est le bâtiment même qu'on éleve. On dit retailler une pierre sur le *Tas*, avant que de l'assurer à demeure. Ce mot vient, selon *Vossius*, du latin *Tassus*, monceau.

TAS DE CHARGE. On appelle ainsi, dans les voûtes gothiques, selon *Philibert De Lorme*, (*V.* son *Architecture*, liv. IV. ch. VIII.) les coussinets à branches, d'où prennent naissance les ogives, formerets, arcs doubleaux, &c. On entend aussi par ce terme une maniere de voûter. (*V.* VOUTE EN TAS DE CHARGE.)

TAS DROIT. C'est une rangée de pavés sur le haut d'une chaussée, d'après laquelle s'étendent les aîles en pente, à droite & à gauche, jusques aux ruisseaux d'une large rue, ou jusques aux bordures de pierre rustique d'un grand chemin pavé.

TASSÉ, adj. Epithéte qu'on donne à un bâtiment qui a pris sa charge dans toute son étendue, ou dans une seule partie.

TASSEAU, f. m. Terme de Charpenterie. Petit morceau de bois, arrêté par tenon & mortaise sur la force d'un comble, pour en porter les pannes.

On appelle aussi *Tasseaux*, les petites tringles de bois qui servent à soutenir les tablettes d'armoire.

TASSEAUX, f. m. pl. Petits dés de moilons, maçonnés de plâtre, où l'on selle des sapines, afin de tendre sûrement des lignes pour planter un bâtiment.

TAUDIS, f. m. Petit grenier pratiqué dans le fond d'un comble d'une mansarde. C'est aussi un petit lieu pratiqué sous la rampe d'un escalier, pour servir de bucher, ou pour quelqu'autre commodité.

TELAMONES, f. f. pl. Statues d'hommes, qui servoient, dans l'ancienne Architecture, à porter des corniches, & à soutenir des consoles & des mutules. Le mot *Telamones*, signifie en grec des misérables accoutumés aux plus durs travaux : ce qui convient à ces statues. On en voit assez ordinairement aux piliers des anciennes Eglises, sous les images de quelques Saints.

TÉMOIN, f. m. C'est, dans la fouille des terres massives, une petite bute, ordinairement couverte de gazon, que les Terrassiers laissent, afin de juger de l'état des terres pour les toiser.

On appelle *Faux-témoins*, les butes sur le sommet desquelles on a rapporté en cachette des tranches de terre, pour rendre les cubes plus gros qu'ils ne sont, & afin de tromper par-là.

TÉMOINS DE BORNE, f. m. pl. Petits tuileaux de certaine forme, que les Arpenteurs mettent sous les bornes qu'ils plantent, ou à certaine distance, pour sé-

parer les héritages dont ils font mention dans leur procès-verbal, & qui servent, en cas qu'on transporte ces bornes par fraude & usurpation, à reconnoître leur premiere situation.

TEMPLE, s. m. C'est, dans l'ancienne Architecture, un bâtiment destiné au culte divin, & où l'on faisoit les sacrifices. Ce bâtiment étoit composé de 4 parties. La premiere étoit formée par des aîles en forme de galerie, ou portiques, nommées *Pleromata*. La seconde étoit un porche appellé *Pronaos;* une partie à peu près semblable étoit opposée à celle-ci, & une troisiéme beaucoup plus grande, étoit au milieu de ces trois parties. Il n'y avoit dans l'ancienne Loi qu'un *Temple* dédié au vrai Dieu; on l'appelle le *Temple* de Jerusalem, ou de *Salomon*, parce que *Salomon* le bâtit, dit-on, par ordre de Dieu; il fut commencé l'an 3102 du monde. Il avoit 60 coudées de longueur, 20 de largeur, & 120 de hauteur. Les bas côtés, qui servoient par dehors comme d'arcboutans, avoient 20 coudées d'élévation. Il étoit composé de pierres de marbre blanc, longues de 20 aunes, épaisses de 6, & enclavées les unes dans les autres, sans mortier. Tout cet édifice, revêtu d'ornemens d'une très-grande richesse, étoit divisé en deux parties; l'une consacrée pour le sanctuaire, l'autre destinée pour les Sacrificateurs. Celle-ci étoit séparée de la premiere par de grandes portes de bois de cédre, couvertes de lames d'or. On dit que 30000 ouvriers furent employés à la construction de ce *Temple*, sous la conduite d'*Adoram*.

Il auroit été à desirer qu'à l'imitation de *Salomon*, les hommes eussent consacré des édifices à l'Etre suprême. Mais le faux culte qui s'introduisit à la place du vrai, donna l'être à des *Temples* consacrés à des divinités idéales. Les Grecs en éleverent quatre sur-tout, où l'art de l'Architecture étoit richement développé. Le premier étoit le *Temple* de *Diane*, à Ephese; le second, celui d'*Apollon*, dans la ville de Milet; le troisiéme, le *Temple* de *Cérès;* & le quatriéme, le *Temple* de *Jupiter* Olympien, à Athènes. Le *Temple* de Diane avoit 425 pieds de long, & 220 de large; il étoit entouré de deux rangs de colonnes, en forme d'un double portique; ces colonnes étoient au nombre de 127, & elles avoient 60 pieds de haut. On travailla 220 ans pour bâtir ce *Temple*. *Chersipron* en fut le premier Architecte; *Métagenes* son fils, *Demetrius*, *Peonius* & plusieurs autres, lui succederent. *Fischer*, dans son *Essai d'Architecture historique*, a représenté ce *Temple*, qui est une des sept merveilles du monde. Personne n'ignore qu'un nommé *Erostrate*, voulant transmettre son nom à la postérité, y mit le feu la même nuit qu'*Alexandre* le Grand nâquit, c'est-à-dire l'an du monde 3594. Ce Prince le fit rebâtir avec beaucoup de somptuosité, sous la conduite de *Chérémocrates*, Architecte. (Voyez *Pline*, liv. XXXVI. *Strabon*, liv. XIV. & la Vie d'*Alexandre* dans l'*Histoire des hommes illustres* de *Plutarque*.)

Le second *Temple* des Grecs n'a rien de recommendable. (Voyez l'*Antiquité expliquée* du P. *Montfaucon*, tom. II. premiere Partie.) Le *Temple* de Cérès n'est fameux que par son immensité; il contenoit 30000 personnes. Enfin le *Temple* de Jupiter étoit tout en marbre, & extrêmement grand : voilà tout ce que nous en sçavons. Les historiens disent bien qu'il fut construit à différentes reprises; ils nomment bien les Princes qui contribuerent à son élévation : mais ces connoissances ne nous instruisent point de son Architecture; & comme ce sont là les seules connoissances que nous ayons en vûe en parlant des ouvrages de l'antiquité, nous les abandonnons à la recherche des curieux. C'est par la même raison que nous nous contenterons de définir les *Temples* des Romains.

Les Romains avoient plusieurs especes de *Temples:* l'un de fondation royale, où l'exercice de la Religion se faisoit régulierement, & qu'on nommoit *Templum* par excellence; d'autres nommés *Ædes*, qui n'étoient pas consacrés; des troisiémes plus petits, qui étoient découverts, auxquels on donnoit le nom d'*Ædicula;* des quatriémes couverts, appellés *Sacella;* enfin d'autres édifices sacrés, par rapport à leurs mystères, connus sous les noms

de *Fana* & *Delubra*. On distinguoit encore ces *Temples*, suivant leur construction, comme on va voir dans les articles suivans. Nous avons deux choses à dire auparavant : c'est premierement que les Juifs & les Hérétiques ont des *Temples*, nommés par les premiers *Sinagogue*, & *Prêche* par la plûpart des autres ; & en second lieu, que le mot *Temple* vient du latin *Templare*, regarder, contempler.

TEMPLE AMPHIPROSTYLE, OU DOUBLE PROSTYLE. *Temple* qui avoit des colonnes devant & derriere, & qui étoit aussi tétrastyle. (*V.* ci-après TEMPLE TÉTRASTYLE.)

TEMPLE A ANTES. C'étoit, selon *Vitruve*, le plus simple de tous les *Temples*. Il n'avoit que des pilastres angulaires (appellés *Antes* ou *Parastates*) à ses encoignures, & deux colonnes d'Ordre Toscan aux côtés de sa porte.

TEMPLE DIPTERE. *Temple* qui avoit deux rangs de colonnes isolées en son circuit, & qui étoit *octostyle*, c'est-à-dire avec huit colonnes de front. Tel étoit le *Temple* de Diane à Ephese. Le mot *diptere* vient du grec *dipteros*, qui a deux aîles.

TEMPLE HYPÊTRE. *Temple* dont la partie intérieure étoit à découvert, ainsi que l'indique le mot *hypêtre*, dérivé du grec *hypaitras*, qui signifie lieu découvert. Il étoit *décastyle*, ou avec dix colonnes de front, & avoit deux rangs de colonnes en son pourtour extérieur, & un rang dans l'intérieur. Tel étoit le *Temple* de Jupiter Olympien, à Athènes.

TEMPLE MONOPTERE. *Temple* rond, & sans murailles, qui avoit un dôme porté sur des colonnes. C'est ainsi qu'étoit le *Temple* d'Apollon Pythien, à Delphes.

TEMPLE PERIPTERE. *Temple* qui étoit décoré de quatre rangs de colonnes isolées en son pourtour, & qui étoit hexastyle, c'est-à-dire avec six colonnes de front, comme le *Temple* de l'Honneur & de la Vertu, à Rome. Le mot *periptere* est formé de deux mots grecs, *peri*, à l'entour, & *pteron*, aîle.

TEMPLE PERIPTERE ROND. *Temple* dont un rang de colonnes forme un porche circulaire, qui environne une rotonde, comme les *Temples* de Vesta, à Rome, & de la Sybille, à *Tivoli*, & une petite chapelle, près Saint Pierre *in Montorio*, à Rome, bâtie par *Bramante*, fameux Architecte.

TEMPLE PROSTYLE. *Temple* qui n'avoit des colonnes qu'à la face antérieure, comme le *Temple* d'Ordre Dorique de Cérès Eleusis, en Grece. Le mot *prostyle* est dérivé des deux mots *pro*, devant, & *stylos*, colonne.

TEMPLE PSEUDODIPTERE, OU DIPTERE IMPARFAIT. *Temple* qui avoit huit colonnes de front, avec un seul rang de colonnes, qui régnoit au pourtour, comme le *Temple* de Diane dans la ville de Magnésie, en Grece.

TEMPLE TÉTRASTYLE. Le mot grec *tétrastyle*, qui signifie quatre colonnes de front, caractérise ce *Temple*. Tel étoit celui de la Fortune virile, à Rome.

TENIE. *Voyez* BANDELETTE.

TENON, s. m. Bout d'une piece de bois, ou de fer, diminué quarrément, environ du tiers de son épaisseur, pour entrer dans une mortaise. On appelle *épaulemens*, les côtés du *Tenon*, qui sont coupés obliquement, lorsque la piece est inclinée ; & *décolement*, la diminution de sa largeur, pour cacher la gorge de sa mortaise.

TENON EN ABOUT. *Tenon* qui n'est pas d'équerre avec sa mortaise, mais coupé diagonalement, parce que la piece est rampante pour servir de décharge, ou inclinée, pour contreventer & arbalêtrer. Tels sont les *Tenons* des contrefiches, guettes, croix de Saint André, &c.

TENON A QUEUE D'ARONDE. C'est un *Tenon* qui est taillé en queue d'aronde, c'est-à-dire qui est plus large à son about qu'à son décolement, pour être encastré dans une entaille.

TENONS DE SCULPTURE, s. m. pl. Ce sont des bossages, dans les ouvrages de Sculpture, dont l'usage est d'entretenir les parties qui paroissent détachées, comme ceux qu'on laisse derriere les feuilles d'un chapiteau, pour les conserver.

Les Sculpteurs laissent aussi des *Tenons* aux figures dont les parties isolées & détachées pourroient se rompre en les transportant, & ils ont coutume de les scier lorsque ces figures sont en place.

TERME, f. m. Ce mot dérivé du grec *Terma*, limite, signifie une statue d'homme ou de femme, dont la partie inférieure se termine en gaîne. On la place ordinairement au bout des allées & palissades dans les jardins. (C'est ainsi qu'ils sont distribués à Versailles.) Quelquefois les *Termes* tiennent lieu de consoles, & portent des entablemens dans les édifices, comme dans le couvent des PP. Théatins, à Paris.

Il y a plusieurs especes de *Termes* qui feront le sujet de plusieurs articles : mais nous ne devons pas oublier dans celui-ci, de dire que les Grecs donnoient le nom d'Hermes, diminutif de *Terme*, à Mercure, dont la statue en gaîne étoit placée dans plusieurs carrefours d'Athènes.

Terme angelique. Figure d'Ange en demi-corps, dont la partie inférieure est en gaîne, comme ceux du chœur des grands Augustins, à Paris.

Terme double. *Terme* composé de deux demi-corps, ou de deux bustes adossés, qui sortent d'une même gaîne, ensorte qu'ils présentent deux faces, l'une devant, l'autre derriere.

Terme en buste. *Terme* sans bras, & qui n'a que la partie supérieure de l'estomac. Il y a des *Termes* de cette espece à l'entrée du château de Fontainebleau, & dans les jardins de Versailles.

Terme en console. *Terme* dont la gaîne finit en enroulement, & dont le corps est avancé pour porter quelque chose. C'est ainsi que sont les *Termes* angeliques de métal doré, au maître-autel de l'Eglise de Saint Severin, à Paris.

Terme marin. *Terme* qui, au lieu de gaîne, a une double queue de poisson, tortillée : ce *Terme* convient aux décorations des grottes & fontaines. Tels sont les *Termes* de la fontaine de Venus, dans la Vigne Pamphile, à Rome.

Terme rustique. *Terme* dont la gaîne, ornée de bossages ou de glaçons, porte la figure de quelque divinité champêtre : ce *Terme* convient aux grottes & fontaines. Il y a un de ces *Termes* à la tête du canal de Vaux.

TERMES MILLIAIRES, f. m. pl. C'étoient, chez les Grecs, certaines têtes de divinités, posées sur des bornes quarrées de pierre, ou des gaînes de *Terme*, qui servoient à marquer les stades des chemins ; c'est ce que *Plaute* entend par *Lares viales*. Ces *Termes* étoient ordinairement dédiés à Mercure, parce que les Grecs croyoient que ce Dieu présidoit à la sûreté des grands chemins. Il y en avoit aussi à quatre têtes. On en voit encore deux de cette sorte à Rome, à l'extrêmité du pont Fabricien, nommé aujourd'hui, à cause de cela, *Ponte di quatro capi*. Ces *Termes* représentoient véritablement Mercure, que les Latins appelloient *Mercurius quadrifrons*, parce qu'ils prétendoient que ce Dieu avoit enseigné aux hommes les lettres, la musique, la lutte & la géometrie.

TERRASSE, f. f. Ouvrage de terre, élevé & revêtu d'une forte muraille, pour raccorder l'inégalité d'un terrein. La maçonnerie n'est pas cependant toujours nécessaire pour faire une *Terrasse*. Quand la terre est forte, on se contente de faire des taluts & des glacis, qu'on coupe à chaque extrêmité. On laisse une pente douce sur la *Terrasse*, pour l'écoulement des eaux, d'environ un pouce & demi par toise, selon la grandeur de la *Terrasse* ; & cette pente se prend toujours sur sa longueur. On orne les *Terrasses* d'arbrisseaux, d'ifs & de charmilles, à hauteur d'appui, avec des vases, des caisses, & des pots de fleurs, posés sur des dés de pierre. Les figures & les fontaines contribuent encore beaucoup à leur décoration. Malgré ces ornemens, les *Terrasses* n'embellissent pas beaucoup un jardin ; aussi en doit-on faire le moins qu'on peut, & les éloigner toujours les unes des autres. (*Voyez* des modéles de *Terrasse*, dans la *Théorie & la Pratique du Jardinage*, seconde Partie, ch. III.)

On appelle *Contre-terrasse*, une *Terrasse* élevée au dessus d'une autre, pour quelque raccordement de terrein, ou élévation de parterre.

Terrasse de batiment. C'est la couverture d'un bâtiment en plate-forme. On la fait de plomb, ou de dales de pierre. Telles sont les *Terrasses* du peristyle du Louvre, & de l'Observatoire. Celle-ci est

pavée de pierres à fusil, à bain de mortier de ciment & de chaux.

TERRASSE DE MARBRE. C'est un *tendre*, c'est-à-dire un défaut dans les marbres, qu'on appelle *bouzin* dans les pierres. On corrige ce défaut avec de petits éclats, & de la poudre du même marbre, mêlée avec du mastic de pareille couleur.

TERRASSE DE SCULPTURE. C'est le dessus du plinthe en pente sur le devant, où pose une figure, une statue, un grouppe, &c.

TERRASSIER, s. m. C'est la qualité d'un ouvrier qui entreprend de faire des terrasses, & celle de ceux qui travaillent sous lui à la tâche, ou à la journée.

TERRE, s. f. On entend par ce mot & la consistance du terrein sur lequel on bâtit, & le terrein même qu'on destine à un jardin. Ainsi nous devons examiner la *Terre* par rapport à l'art de bâtir, & relativement au Jardinage. Nous l'examinerons aussi suivant ses bonnes qualités, & ses façons.

DE LA TERRE, PAR RAPPORT A L'ART DE BATIR.

Terre franche. Espece de *Terre* grasse, sans gravier, dont on fait du mortier & de la bauge en quelques endroits. (*Voyez* BAUGE.)

Terre glaise. (Voyez GLAISE.)

Terre massive. Nom général qu'on donne à toute *Terre* considérée solide & sans vuide, & toisée cubiquement, ou réduite à la toise cube, pour faire l'estimation de sa fouille.

Terre naturelle. Terre qui n'a point été encore éventée, ni fouillée. On la nomme aussi *Terre neuve.*

Terre rapportée. Terre qui a été transportée d'un lieu à un autre, pour combler quelque fossé, & pour régaler & dresser un terrein de niveau.

Terres jectisses. On appelle ainsi, outre les *Terres* qui sont remuées pour être enlevées, celles qui restent pour faire quelque exhaussement de terrasse, ou de parterre, dans un jardin. Si cet exhaussement se fait contre un mur mitoyen, comme il est à craindre que la poussée de ces *Terres jectisses* ne le fasse périr, (parce que les rez de chaussée des deux héritages ne sont plus pareils) la Coutume de Paris (article 192.) prescrit que pour résister à cette poussée on fasse un contre-mur suffisant, réduit au tiers de l'exhaussement, & même avec des éperons du côté des *Terres*, selon qu'il est prescrit par les Experts.

DE LA TERRE, PAR RAPPORT AU JARDINAGE.

Terre bonne ou *fertile.* C'est une *Terre* où tout ce qui est semé ou planté croît aisément, & sans beaucoup d'amendement & de façon. Elle est ordinairement noire, grasse & légere.

Terre franche. Terre sans mêlange, saine, sans pierres ni gravois, & qui, étant grasse, tient aux doigts & se paîtrit aisément, comme le fond des bonnes prairies.

Terre hâtive. Terre qui est d'une bonne qualité, & en belle exposition, comme au midi sur une demi-côte, & où ce qu'on plante produit de bonne heure.

Terre meuble. Terre qui est légere & en poussiere ; les Jardiniers l'appellent *Miette :* elle est propre à garnir le dessous d'un arbre, quand on le plante, & à l'entretenir àplomb.

Terre neuve. Terre qui n'a encore rien produit. Telle est la *Terre* qu'on tire à cinq ou six pieds de profondeur.

DE LA TERRE, SUIVANT SES MAUVAISES QUALITÉS.

Terre chaude, ou *brûlante.* Terre légere & seche, qui fait périr les plantes dans la chaleur, si elle n'est amendée. On l'employe ordinairement pour les espaliers.

Terre forte. Terre qui tient de l'argile, ou de la glaise, & qui, étant trop serrée, ne vaut rien sans être amendée. On s'en sert pour les bassins. (*Voyez* BASSIN.)

Terre froide. Terre humide, qui est tardive, mais qu'on amende avec du fumier.

Terre grouette. Terre pierreuse, qu'on passe à la claie, pour l'améliorer.

Terre maigre. Terre sablonneuse, séche, stérile, & qui ne vaut pas la peine d'être façonnée.

Terre tufiere. Terre qui approche du tuf, & qui est par conséquent maigre & très-ingrate. On l'ôte d'un jardin, parce qu'elle coûteroit

coûteroit plus à amender qu'à y substituer de la bonne *Terre*.

Terre veule. Terre où les plantes ne peuvent prendre racine, parce qu'elle est trop légere, & qui s'amende avec de la *Terre* franche.

DE LA TERRE, SUIVANT SES FAÇONS.

Terre amendée. C'est une *Terre* qui, après avoir été plusieurs fois labourée & fumée, est propre à recevoir toutes sortes de plantes. On appelle aussi *Terre amendée*, une *Terre* dont on a corrigé les mauvaises qualités, par le mêlange de quelqu'autre.

Terre préparée. Terre mêlangée pour chaque espece de plante, ou de fleur.

Terre rapportée. C'est la bonne *Terre* qu'on met dans les endroits d'où l'on a ôté la méchante, pour y planter.

Terre reposée. Terre qui a été un an ou deux en jachere, c'est-à-dire sans avoir produit, ni sans avoir été cultivée.

Terre usée. Terre qui a travaillé longtems sans être amendée.

TERREAU, s. m. Terre noire, mêlée de fumier pourri, dont on fait des couches dans les jardins potagers. On s'en sert aussi pour garnir les platebandes, & pour détacher de leur fond les feuilles des parterres de broderie : mais il vaut mieux faire usage du mâchefer, parce que les herbes n'y croissent pas si facilement.

TERREIN, s. m. C'est le fond sur lequel on bâtit. Ce fond est de différente densité ou consistance, comme de roche, de tuf, de gravier, de sable, de glaise, de vase, &c. & on doit y avoir égard lorsqu'on bâtit.

TERREIN DE NIVEAU. C'est une étendue de terre, dressée sans aucune pente.

TERREIN PAR CHUTES. *Terrein* dont la continuité interrompue est raccordée avec un autre *Terrein*, par des perrons ou des glacis.

TERRE-PLEIN, s. m. Nom général qu'on donne à toute terre rapportée entre deux murs de maçonnerie, pour servir de terrasse ou de chemin, afin de communiquer d'un lieu à un autre.

TÊTE, s. f. Ornement de sculpture qui sert à la clef d'un arc, d'une platebande, &c. Les *Têtes* représentent ordinairement des divinités, des vertus, des saisons, des âges, &c. avec leurs attributs, comme un trident à Neptune, un casque à Mars, un caducée à Mercure, un diadême à Junon, une couronne d'épis à Cérès, &c. On employe aussi des têtes d'animaux, par rapport aux lieux; comme une tête de bœuf ou de bélier, pour une boucherie; de chien, pour un chenil; de cerf ou de sanglier, pour un parc; de cheval, pour une écurie, &c.

TÊTE DE BOEUF, OU DE BÉLIER, DÉCHARNÉE. Ornement de sculpture des temples des Payens, par rapport à leurs sacrifices, qui entroit dans les métopes de la frise Dorique, & en d'autres endroits. Il y a une *Tête de bœuf* à une sépulture de la famille Metella, près de Rome, appellée, à cause de cela, *Capo di bove*.

TÊTE DE CANAL. C'est l'entrée d'un canal, & la partie la plus proche du jardin, où les eaux viennent se rendre après le jeu des fontaines. C'est aussi un bâtiment rustique, en maniere de grotte, avec fontaines & cascades, au bout d'une longue piece d'eau. Telle est la *Tête du canal* de Vaux-le-Vicomte, qui est un ouvrage de graisserie fort considérable.

TÊTE DE CHEVALEMENT. Piece de bois qui porte sur deux étaies, pour soutenir quelque pan de mur, ou quelque encoignure, pendant qu'on fait une reprise par sous-œuvre.

TÊTE DE MUR. C'est ce qui paroît de l'épaisseur d'un mur, dans une ouverture, qui est ordinairement revêtu d'une chaîne de pierre, ou d'une jambe étriere.

TÊTE DE VOUSSOIR. C'est la partie de devant ou de derriere d'un voussoir d'arc.

TÊTE PERDUE. On appelle ainsi toutes les *Têtes* des boulons, vis & clous, qui n'excédent point le parement de ce qu'ils attachent ou retiennent.

TÉTRASTYLE. *Voyez* TEMPLE TÉTRASTYLE.

TEVERTIN, s. m. Pierre dure, roussâtre ou grisâtre. C'est la meilleure pierre qu'on ait à Rome.

THÉATRE, s. m. Les anciens appelloient ainsi un édifice public, destiné aux spectacles, composé d'un amphithéâtre en

demi-cercle, entouré de portiques, & garni de siéges de pierre; ces siéges environnoient un espace appellé *Orcheſtre*, au devant duquel étoit le *Proſcenium*, ou *Pulpitum*, c'eſt-à-dire le plancher du *Théâtre*, avec la ſcene formée par une grande façade décorée de trois Ordres d'Architecture, & derriere laquelle étoit le lieu appellé *Poſtcenium*, où les acteurs ſe préparoient. Chez les Grecs & chez les Romains, le *Théâtre* avoit trois ſortes de ſcenes mobiles, la tragique, la comique, & la ſatyrique. (*Voyez* Scene.) Le plus célebre *Théâtre* qui reſte de l'antiquité, eſt celui de *Marcellus*, à Rome.

Nous avons défini le mot *Théâtre* ſelon ſon étymologie, tirée du grec *Theatron*, ſpectacle, parce que l'uſage qu'on fait aujourd'hui de ce terme, dans l'art de bâtir, eſt abuſif. Cependant pour ne rien laiſſer en arriere, nous dirons qu'on entend aujourd'hui par *Théâtre* (particulierement chez les Italiens) l'enſemble de pluſieurs bâtimens qui, par une élévation & une diſpoſition heureuſes, préſentent une agréable ſcene à ceux qui les regardent. Tels ſont la plûpart des bâtimens des Vignes de Rome, mais principalement celui de *Monte dragone*, à Freſcati; & en France, le château de Saint Germain en Laye, du côté de la riviere.

Théatre anatomique. C'eſt, dans une école de Médecine ou de Chirurgie, une ſalle avec pluſieurs rangs de ſiéges en amphithéâtre circulaire, & une table poſée ſur un pivot, au milieu, pour la diſſection & la démonſtration des cadavres. Tel eſt le *Théâtre anatomique* du Jardin royal des plantes, à Paris.

Théatre d'eau. C'eſt une diſpoſition d'une ou pluſieurs allées d'eau, ornées de rocailles, de figures, &c. pour former divers changemens dans une décoration perſpective, & pour y repréſenter des ſpectacles. Tel eſt le *Théâtre d'eau* de Verſailles.

Théatre de comédie. Grande ſalle où l'on repréſente aujourd'hui des opéras, des comédies, &c. occupé par la ſcene, qui comprend le *Théâtre* même, les décorations & les machines. Le reſte de la ſalle eſt diſtribué en un eſpace nommé *Parterre*, terminé par un amphithéâtre quarré ou circulaire, oppoſé au *Théâtre*, avec pluſieurs rangs de ſiéges. (*Voyez* Amphithéatre de comédie.) Et autour de la ſalle il y a des loges par étages. (*Voyez* Loge de comédie.) On appelle les *Théâtres de comédie* des Maiſons royales, *Salles de comédie*, de *Ballets*, de *Machines*, &c.

Théatre de jardin. Eſpece de terraſſe élevée, ſur laquelle eſt une décoration perſpective d'allées d'arbres ou de charmille, pour jouer des Paſtorales. L'amphithéâtre qui lui eſt oppoſé, a pluſieurs degrés de gazon ou de pierre; & l'eſpace le plus bas entre le *Théâtre* & l'amphithéâtre, tient lieu de parterre.

On met encore au nombre des *Théâtres de jardin*, les *Théâtres de fleurs*. Ceux-ci conſiſtent dans le mêlange des pots avec les caiſſes, ou dans l'arrangement que l'on fait par ſymmétrie ſur des gradins & eſtrades de pierre, de bois ou de gazon. Les fleurs propres pour cela ſont l'œillet, la tubereuſe, l'amarante, la hyacinthe, l'oreille d'ours, la balſamine, le tricolor & la giroflée.

THERMES. *Voyez* Bains.

THOLUS, ſ. m. C'eſt la clef du milieu d'une piece où s'aſſemblent toutes les courbes d'une voûte, quand elle eſt de charpente. On y ſuſpendoit anciennement, dans les Temples, les préſens faits aux Dieux.

On entend auſſi par le mot *Tholus* la coupe d'un Temple. *Philander* & *Barbaro* appelloient ainſi la lanterne que l'on met au deſſus du Temple.

TIERCER, v. act. C'eſt réduire au tiers. On dit que le pureau des tuiles ou ardoiſes d'une couverture, ſera *tiercé* à l'ordinaire, c'eſt-à-dire que les deux tiers en ſeront recouverts; enſorte que ſi c'eſt de la tuile au grand moule, qui a douze à treize pouces de longueur, on lui en donnera quatre de pureau ou d'échantillon.

TIERCERONS, ſ. m. pl. Ce ſont, dans les voûtes gothiques, des arcs qui naiſſent des angles, & qui vont ſe joindre aux liernes.

TIERCINE. *Voyez* Piece de tuile.

TIERS-POINT, ſ. m. C'eſt le point de ſection, qui eſt au ſommet d'un triangle

équilatéral. Il est ainsi nommé, (par les ouvriers) parce qu'il est le troisiéme point après les deux qui sont sur la base.

TIERS-POTEAU, s. m. Piece de bois de sciage, de trois sur cinq pouces & demi de grosseur, faite d'un poteau de cinq & sept pouces refendu. Cette piece sert pour les cloisons légeres, & celles qui portent à faux.

TIGE, s. f. On appelle ainsi le fust d'une colonne. *Voyez* Fust.

Tige de fontaine. Espece de balustre creux, ordinairement rond, qui sert à porter une ou plusieurs coupes de fontaine jaillissante, & qui a son profil différent à chaque étage.

Tige de rinceau. Espece de branche qui part d'un culot ou d'un fleuron, & qui porte les feuillages d'un rinceau d'ornement.

TIGETTE, s. f. C'est, dans le chapiteau Corinthien, une espece de tige ou cornet, ordinairement cannelé, & orné de feuilles, d'où naissent les volutes & les hélices.

TIL, s. m. Écorce d'arbre dont on fait les cordes des puits, & dont les Appareilleurs nouent des morceaux déliés, les uns au bout des autres, pour faire une longueur nécessaire au tracement de leurs épures (*voyez* Epure.) Cette sorte de cordeau a cet avantage de ne point s'allonger comme la corde.

TIMPAN ou TYMPAN, s. m. Mot dérivé du grec *Tympanon*, tambour. C'est la partie qui reste entre les trois corniches d'un fronton triangulaire, ou les deux d'un fronton ceintré. Elle est quelquefois lisse, & quelquefois ornée de sculpture en bas-relief, comme au Temple de Castor & de Pollux, à Naples, & au portail de l'Eglise des PP. Minimes, à Paris. (*Voyez* Fronton.)

Timpan d'arcades. Table triangulaire, placée dans les encoignures d'une arcade. Les plus simples *Timpans* de cette espece n'ont qu'une table renfoncée, ornée quelquefois de branches de laurier, d'olivier, de chêne, &c. ou de trophées, festons, &c. comme au château de Trianon; & ils conviennent aux Ordres Dorique & Ionique. Les *Timpans* les plus riches sont décorés de figures volantes, comme des Renommées, ainsi qu'on en voit aux arcs de triomphe antiques: ou de figures assises, telles que sont des Vertus, comme dans l'Eglise du Val-de-Grace; ou des Béatitudes, comme dans celle du College Mazarin, à Paris.

Timpan de machine. Roue creuse, qu'on nomme aussi *Roue à tambour*, dans laquelle un ou plusieurs hommes marchent pour la faire tourner, & qui sert aux grues, aux calandres, & à certains moulins.

Timpan de Menuiserie. Panneau dans l'assemblage du dormant d'une baye de porte ou de croisée, qui est quelquefois évuidé & garni d'un treillis de fer, pour donner du jour. Cela se pratique aussi dans les *Timpans* de pierre.

TIRANT, s. m. Longue piece qui, arrêtée par ses extrêmités par des ancres, sert sous une ferme de comble pour en empêcher l'écartement; comme aussi celui des murs qui la portent. Il y a de ces *Tirans*, dans les vieilles Eglises, qui sont chanfreinés, & à huit pans, & qui sont assemblés, avec le maître entrait du comble, par une aiguille ou un poinçon.

Tirant de fer. Grosse & longue barre de fer, avec un œil ou trou à l'extrêmité, dans lequel passe une ancre, qui sert pour empêcher l'écartement d'une voûte, & pour retenir un mur, un pan de bois, ou une souche de cheminée.

TOISE, s. f. Mesure de différente grandeur, selon les lieux où elle est en usage. Celle de Paris, dont on fait usage en quelques autres villes du Royaume, est de six pieds de Roi. Son étalon, ou mesure originale, est au Châtelet de Paris: c'est pourquoi on l'appelle *Toise du Châtelet*.

On donne aussi le nom de *Toise* à l'instrument avec lequel on mesure. Selon M. *Menage*, le mot *Toise* vient du latin *Tesa*, dérivé de *Tensus*, étendu.

Toise a mur. C'est une réduction de plusieurs sortes d'ouvrage de maçonnerie, par rapport à une *Toise* de gros mur. Ainsi on dit *Toiser à mur* de gros ou de légers ouvrages.

Toise courante. *Toise* qui est mesurée suivant sa longueur seulement, comme une *Toise* de corniche, sans avoir égard au

détail de ses moulures; une *Toise* de lambris, sans considérer s'il est d'appui ou de revêtement.

Toise cube, solide ou massive. *Toise* qui est mesurée en longueur, largeur & profondeur. Elle contient 216 pieds cubes.

Toise d'échantillon. On appelle ainsi la *Toise* de chaque lieu où l'on mesure, quand elle est différente de celle de Paris; comme la *Toise* de Bourgogne, par exemple, qui est de 7 pieds $\frac{1}{2}$.

Toise de Roi. C'est la *Toise* de Paris, dont on se sert dans tous les ouvrages que le Roi fait faire, même dans les fortifications, sans avoir égard à la *Toise* d'aucun lieu.

Toise quarrée, ou superficielle. *Toise* qui est multipliée par ses deux côtés, & dont le produit est de 36 pieds.

TOISÉ, s. m. C'est le mémoire ou dénombrement par écrit des *Toises* de chaque sorte d'ouvrages, qui entre dans la construction d'un bâtiment; lequel se fait pour juger de la dépense, ou pour estimer & régler les prix & les quantités de ces mêmes ouvrages. (*Voyez* ci-après Toiser.)

TOISER, v. act. C'est mesurer un ouvrage avec la toise, pour en prendre les dimensions, ou pour en faire l'estimation. Et *Retoiser*, c'est *Toiser* de nouveau, quand les Experts ne sont pas convenus du toisé.

Toiser a toise bout avant. C'est *Toiser* les ouvrages sans retour ni demi-face, & les murs tant plein que vuide; le tout quarrément, sans avoir égard aux saillies, qui doivent néanmoins être proportionnées au lieu qu'elles décorent.

Toiser aux us et coutumes. C'est mesurer tant plein que vuide, en y comprenant les saillies; ensorte que la moindre moulure porte demi-pied, & toute moulure couronnée un pied, lorsque la pierre est piquée, & qu'il y a un enduit, &c.

Toiser la couverture. C'est mesurer la superficie d'une couverture, sans avoir égard aux ouvertures, ni aux croupes, & en évaluant les lucarnes, yeux de bœuf, arestieres, égoûts, faîtes, &c. en toises ou pieds, suivant l'usage.

Toiser la taille de pierre. C'est réduire la taille de toutes les façons d'une pierre aux paremens seulement, mesurés à un pied de hauteur, sur six pieds courans par toise. Lorsque ce sont des moulures, chaque membre, couronné de son filet, est compté pour un pied de toise, dont les six font la toise, c'est-à-dire que six membres couronnés sur une toise de long, qui ne sont comptés que pour une toise à l'Entrepreneur, sont comptés pour six toises au Tailleur de pierre, qui travaille à sa tâche.

Toiser le bois. C'est réduire & évaluer les pieces de bois, de plusieurs grosseurs, à la quantité de trois pieds cubes, ou de douze pieds de long sur six pouces de gros, réglée pour une piece.

Toiser le pavé. C'est mesurer à la toise quarrée superficielle, sans aucun retour. Le prix est différent selon l'ouvrage. Les ouvrages de fortification se toisent à la toise cube, dont 216 pieds font la toise.

TOIT. *Voyez* Comble.

TOLE, s. f. Fer mince, ou en feuilles, qui sert à faire les cloisons des moyennes serrures, les platines des verroux & targettes, & les ornemens de relief amboutis, c'est-à-dire ciselés en coquille. On fait aussi des ornemens de *Tole* évuidée, ou découpée à jour. Il y a de ces ornemens aux clôtures des chapelles de l'Eglise des PP. Minimes, à Paris.

TOMBE, s. f. Mot dérivé du grec *Tumbos*, sépulchre. C'est une dale de pierre, ou tranche de marbre, dont on couvre une sépulture, & qui sert de pavé dans une Eglise, ou dans un cloître.

TOMBEAU ou SÉPULCHRE, s. m. Partie principale d'un monument funéraire, où repose le cadavre. C'est ce que les anciens nommoient *Arca*, & qu'ils faisoient de terre cuite, de pierre, ou de marbre creusé au ciseau, quarrément, ou à fond de cuve, & couvert de dales de pierre, ou de tranches de marbre, avec des bas-reliefs & des inscriptions. Il y avoit aussi des *Tombeaux* faits d'une espece de pierre, qui consumoit les corps en peu de tems. On les appelloit *Sarcophages*, mange-chair, d'où est venu le nom de *Cercueil*.

On nomme *Cénotaphe* un *Tombeau* vuide, (suivant cette étymologie grecque *Kenotaphion*, qui signifie la même chose) parce que la personne pour qui il a été

élevé, a péri dans une bataille, ou dans un naufrage. On voit beaucoup de ces *Tombeaux* aux environs de la ville d'Arles, en Provence, du côté des Minimes. Les Latins les appelloient *Sepulchrum inane.*

TONDIN. *Voyez* Tore.

TONNEAU DE PIERRE, f. m. C'eft la quantité de quatorze pieds cubes, qui fert de mefure pour la pierre de Saint-Leu, & qui peut pefer environ un millier, ou dix quintaux: ce qui fait la moitié d'un *Tonneau* de la cargaifon d'un vaiffeau. Lorfqu'une riviere a fept ou huit pieds d'eau, la navée d'un grand bateau peut porter 400 à 450 *Tonneaux de pierre.*

TONNELLE, f. f. Vieux mot, encore en ufage parmi le vulgaire, pour fignifier un berceau, ou un cabinet de verdure, & dont *Jean Martin* s'eft fervi pour fignifier un berceau en plein-ceintre. C'eft de ce mot qu'a été fait fans doute celui de *Tonnellerie*, ou Portique de halle.

TORCHERE, f. f. Efpece de grand guéridon dont le pied, qui eft triangulaire, & la tige, enrichis de fculpture, foutiennent un plateau pour porter de la lumiere. Cet ornement peut, comme les candelabres, fervir d'amortiffement à l'entour des dômes, des lanternes, & aux illuminations. Il y en a de métal dans la falle du bal du petit parc de Verfailles.

TORCHIS, f. m. Efpece de mortier fait de terre graffe détrempée, & mêlée avec de la paille coupée, pour faire des murailles de bauge (*voyez* ce mot), & garnir les panneaux des cloifons & les entrevoux des planchers des granges & des métairies. On l'appelle *Torchis*, parce qu'on le tortille, pour l'employer, au bout de certains bâtons faits en forme de torches.

TORE, f. m. Groffe moulure ronde, fervant aux bafes des colonnes. Ce mot vient du grec *Toros*, un cable, dont il a la reffemblance. On le nomme auffi *Tondin*, *Boudin*, *Gros bâton*, & *Bofel.*

Tore corrompu. *Tore* dont le contour eft femblable à un demi-cœur. Les Maçons & les Menuifiers nomment cette mefure *Brayette*, ou *Brague de Suiffe.*

Tore inférieur. C'eft le plus gros *Tore* d'une bafe Attique, ou Corinthienne; & *Tore fupérieur*, le plus petit.

TORSE, adj. Epithéte qu'on donne à une figure mutilée par fes bras, fes jambes, & même par fa tête. Telles font les figures *Torfes* antiques de Belvedere, à Rome, & de la Venus de Richelieu.

TORSER, v. act. Mot dérivé du latin *Torquere*, tordre. C'eft contourner le fuft d'une colonne en fpirale ou vis, pour la rendre torfe.

TORTILLIS, f. m. Efpece de vermoulure faite à l'outil fur un boffage ruftique, comme on en voit à quelques chaînes d'encoignure au Louvre, & à la Porte Saint-Martin, à Paris.

TOSCAN. Ordre Toscan. *V.* Ordre.

TOUR, f. f. Corps de bâtiment fort élevé, de figure ronde, quarrée ou à pans, qui flanque les murs de l'enceinte d'une ville, ou d'un château, auquel il fert de pavillon. Il eft quelquefois feigneurial, & marque un fief.

Tour de dôme. C'eft le mur circulaire, ou à pans, qui porte la coupe d'un dôme, & qui eft percé de vitraux, & orné d'Architecture par dedans & par dehors.

Tour d'Eglise. C'eft un gros bâtiment, prefque toujours quarré, qui fait partie du portail d'une Eglife. Ce bâtiment eft accompagné d'un autre pareil, qui lui fait fymmétrie, & ces deux *Tours* font ou couvertes, ou en terraffe, comme à Notre Dame de Paris; ou terminées par des aiguilles ou fleches, comme à Notre Dame de Rheims.

On appelle *Tour chaperonnée*, celle qui a un petit comble apparent, comme à Saint Jean en Greve, à Paris.

Tour de moulin a vent. Mur circulaire, qui porte de fond, & dont le chapiteau de charpente, couvert de bardeau (*voyez* ce mot), tourne verticalement, pour expofer au vent les volans, ou les aîles du moulin.

Tour isolée. *Tour* qui eft détachée de tout bâtiment, & qui fert de *Clocher*, ainfi que la *Tour* ronde penchée de Pife; de *Fort*, comme celles qui font fur les côtes de mer, ou fur les paffages d'importance; de *Fanal*, telles que les *Tours* de Cordouan, & de Genes; de *Pompe*, comme la *Tour* de Marly, &c.

Tour mobile. Grand affemblage de char-

pente, à plusieurs étages, que les anciens faisoient mouvoir avec des roues, pour assiéger les villes, avant l'invention du canon. (Voyez l'*Architecture* de *Vitruve*, liv. x. ch. ix. & le *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique*, article *Architecture militaire.*) On fait aujourd'hui des *Tours mobiles* de charpente, pour servir à réparer, à peindre les voûtes, & à tondre & dresser les palissades des jardins. Les Jardiniers les nomment *Charriots*. On fait encore des *Tours* fixes de charpente, pour élever des eaux. Telle est celle qui servoit à la machine de Marly, & qui est à présent à l'Observatoire de Paris.

TOUR RONDE. Les ouvriers appellent ainsi le dehors d'un mur circulaire, & le dedans *Tour creuse*.

TOUR DE COUVENT, s. m. C'est, dans un couvent de filles, une espece de machine en maniere de gros boisseau, couverte en partie, & posée verticalement à hauteur d'appui, dans une baye de mur de refend, où elle tourne sur deux pivots, pour faire passer diverses choses dans le couvent, & en faire sortir d'autres. On appelle aussi *Tour*, la chambre où est cette machine.

TOUR DU CHAT & DE LA SOURIS. *Voyez* CONTRE-MUR.

TOURELLE, s. f. Petite tour, ronde ou quarrée, portée par encorbellement, ou sur un cul-de-lampe, comme on en voit à quelques encoignures de maisons, à Paris.

TOURELLE DE DÔME. Espece de lanterne, ronde ou à pans, qui porte sur le massif du plan d'un dôme, pour l'accompagner & pour couvrir quelque escalier à vis. Il y a de ces *Tourelles* aux dômes du Val-de-Grace & de la Sorbonne, à Paris.

TOURILLON, s. m. Grosse cheville ou boulon de fer, qui sert d'aissieu, comme les deux d'un pont à bascule; celles qui portent la grosse cloche dans un béfroi, & plusieurs autres servant à divers usages.

TOURNER, v. act. C'est exposer & disposer un bâtiment avec avantage. Ainsi une Eglise est bien *Tournée*, quand elle a, conformément aux Canons, son portail vers l'occident, & son grand autel vers l'orient; une maison est bien *Tournée*, lorsqu'elle est dans une agréable exposition, & que ses parties sont placées suivant leurs usages; & un appartement est bien *Tourné*, quand il y a de la proportion & de la suite entre ses pieces, avec des dégagemens nécessaires.

TOURNER AU TOUR. C'est donner, sur le tour, la derniere forme à un balustre de bois, ébauché. On finit aussi au tour, les bases des colonnes, les vases, balustres de pierre & de marbre, qu'on polit ensuite avec la rape & la peau de chien de mer.

TOURNIQUET, s. m. Espece de moulinet à quatre bras, qui tourne verticalement, à hauteur d'appui, dans une ruelle, ou à côté d'une barriere, pour empêcher les chevaux d'y passer. Il y en a de fer & de bronze dans les cours & jardins de Versailles.

TRABÉATION. *Voyez* ENTABLEMENT.

TRACER, v. act. Tirer les premieres lignes d'un dessein, d'un plan, sur le papier, sur la toile, ou sur le terrein. Il y a, dans l'art de bâtir, plusieurs manieres de *Tracer*, que nous allons expliquer dans des articles séparés.

TRACER AU SIMBLEAU. C'est *Tracer*, d'après plusieurs centres, les ellipses, arcs surbaissés, rampans, corrompus, &c. avec le simbleau, qui est un cordeau de chanvre, ou mieux de tille, parce qu'elle ne se relâche point. On se sert ordinairement du simbleau pour *Tracer* les figures plus grandes que la portée du compas.

TRACER EN CHERCHE. C'est décrire, par plusieurs points déterminés, une section conique, c'est-à-dire une ellipse, une parabole, ou une hyperbole, & d'après cette *Cherche*, levée sur l'épure, *Tracer* sur la pierre: ce qui se fait aussi à la main, pour donner de la grace aux arcs rampans de diverses especes.

TRACER EN GRAND. C'est, en Maçonnerie, *Tracer*, sur un mur ou une aire, une épure, pour quelque piece de trait, ou distribution d'ornemens. Et en Charpenterie, c'est marquer, sur un ételon, une enrayure, une ferme, &c. le tout aussi grand que l'ouvrage.

TRACER PAR ÉQUARRISSEMENT, OU DÉRO-

BEMENT. C'est, dans la construction des pieces de trait, ou coupe de pierre, une maniere de *Tracer* les pierres par des figures prises sur l'épure, & cottées pour trouver les raccordemens des panneaux de tête, de douelle, de joint, &c.

TRACER SUR LE TERREIN. C'est, dans l'art de bâtir, faire de petits sillons, suivant des lignes ou cordeaux, pour l'ouverture des tranchées des fondations. Et en Jardinage, c'est, sur un terrein bien dressé & labouré, marquer, avec le traçoir, (qui est un long bâton pointu) les compartimens, enroulemens, rouleaux & feuillages des parterres, pour y planter les traits de buis.

TRAINER EN PLATRE, v. act. C'est faire une corniche, ou un cadre, avec le calibre qu'on traîne sur deux régles arrêtées, en garnissant de plâtre clair ce cadre ou cette corniche, & les repassant à plusieurs fois, jusques à ce que les moulures ayent leur contour parfait.

TRAIT, s. m. Ligne qui marque un repaire, ou un coup de niveau. On donne aussi ce nom, dans la coupe des pierres, à toute ligne qui forme quelque figure.

TRAIT BIAIS. Ligne inclinée sur une autre, ou en diagonale, dans une figure.

TRAIT CORROMPU. *Trait* qui est fait à la main, c'est-à-dire sans compas & sans régle, & qui ne forme aucune courbe déterminée, ou réguliere.

TRAIT DE BUIS. Filet de buis nain, continué & étroit, qui forme la broderie d'un parterre, & qui renferme les platebandes & les carreaux. On le tond ordinairement deux fois l'année, pour le faire profiter, ou l'empêcher de monter plus vîte.

TRAIT DE SCIE. C'est le passage que fait la scie en coupant une piece de bois, soit pour la raccourcir, ou pour la refendre. Les Scieurs de long appellent *Rencontre*, l'endroit où, à deux ou trois pouces près, les deux *Traits de scie* se rencontrent, & où la piece se sépare. On doit ôter ces rencontres & *Traits de scie*, avec la besaiguë, aux bois apparens des planchers, & aux autres ouvrages propres de Charpenterie.

TRAIT QUARRÉ. C'est une ligne qui, en en coupant une autre à angles droits, rend les angles d'équerre.

TRANCHE DE MARBRE, s. f. Morceau de marbre mince, qu'on incruste dans un compartiment, ou qui sert de table pour recevoir une inscription.

TRANCHÉE, s. f. Ouverture en terre, creusée en long & quarrément, pour fonder un édifice, ou pour poser & réparer des conduites de plomb, de fer ou de terre.

TRANCHÉE DE MUR. Ouverture en longueur, hâchée dans un mur, pour y recevoir & sceller une solive, ou un poteau de cloison, ou une tringle qui sert à porter de la tapisserie.

On appelle encore *Tranchée de mur*, une entaille dans une chaîne de pierre, au dehors d'un mur, pour y encastrer l'ancre du tirant d'une poutre, & la recouvrir de plâtre. On fait aussi de ces *Tranchées* pour retenir les tuyaux de cheminées, qu'on adosse contre un mur.

TRANCHIS, s. m. Rang d'ardoises ou de tuiles échancrées, qui sont en recouvrement sur d'autres entieres, dans l'angle rentrant d'une noue, ou d'une fourchette.

TRAPE, s. f. Fermeture de bois, composée d'un fort chassis, & d'un ou deux venteaux, qui, étant au niveau de l'aire de l'étage au rez de chaussée, couvre une descente de cave.

TRAVAILLER, v. act. Ce terme a plusieurs significations dans l'art de bâtir. On dit qu'un bâtiment *Travaille*, lorsque n'étant pas bien fondé ou construit, les murs bouclent & sortent de leur àplomb, que les voûtes s'écartent, que les planchers s'affaissent, &c. On dit aussi que le bois *Travaille*, lorsqu'étant employé verd, ou mis en œuvre dans quelque lieu trop humide, il se tourmente; ensorte que les panneaux s'ouvrent & se cambrent, les languettes quittent leurs rainures, & les tenons leurs mortaises. Voici les autres significations de ce terme.

TRAVAILLER A LA JOURNÉE. *V.* JOURNÉE.

TRAVAILLER A LA PIECE. C'est faire des pieces pareilles pour un prix égal, comme bases, chapiteaux, balustres, &c. qui ont chacun leur prix.

TRAVAILLER A LA TACHE. C'est, pour un prix convenu, faire une partie d'ouvrage, comme la taille d'une pierre, où il y

a de l'Architecture, de la Sculpture, &c.

TRAVAILLER A LA TOISE. C'est marchander, de l'Entrepreneur ou du Bourgeois, la toise courante ou superficielle de différens ouvrages, comme taille de pierres, gros & légers ouvrages de maçonnerie, &c.

TRAVAILLER PAR ÉPAULÉES. C'est reprendre peu à peu, & non de suite, quelque ouvrage par sous-œuvre, ou fonder dans l'eau. C'est aussi employer beaucoup de tems à construire quelque bâtiment, parce que les matieres ou les moyens ne sont pas en état pour l'exécuter diligemment.

TRAVAISON, s. m. Terme dont M. *Blondel* s'est servi, dans son *Cours d'Architecture*, pour trabéation ou entablement. On donnoit autrefois ce nom à toutes les travées d'un plancher.

TRAVÉE, s. f. Rang de solives posées entre deux poutres, dans un plancher. Ce mot est dérivé ou du latin *Trabs*, une poutre, ou de *Transversus*, qui est en travers, comme sont les solives entre deux poutres.

TRAVÉE DE BALUSTRE. Rang de balustre de bois, de fer, ou de pierre, entre deux piédestaux.

TRAVÉE DE COMBLE. C'est, sur deux ou plusieurs pannes, la distance d'une ferme à une autre, peuplée de chevrons des quatre à la latte. Cette distance est de neuf en neuf, & de douze en douze pieds, & à chaque *Travée* il y a des fermes posées sur un tirant.

TRAVÉE DE GRILLE DE FER. Rang de barreaux de fer, entretenu par les traverses entre deux pilastres ou montans à jour, ou entre deux piliers de pierre.

TRAVÉE D'IMPRESSION. C'est la quantité de deux cens seize pieds, ou six toises superficielles d'impression, de couleur à l'huile ou à détrempe, à laquelle on réduit les planchers plafonnés, les lambris, les placards, & autres ouvrages de différentes grandeurs, imprimés dans les bâtimens, pour en faire le toisé. Les *Travées* des planchers apparens se comptent doubles à cause des enfonçûres de leurs entrevoux.

TRAVÉE DE PONT. Terme d'Architecture hydraulique. Partie du plancher d'un pont de bois, contenue entre deux files de pieux, & faite de travons *soulagés* par des liens ou contre-fiches, dont les entrevoux sont recouverts de grosses dosses ou madriers, pour en porter le couchis. Il n'y a peut-être dans aucun pont des *Travées* d'une si prodigieuse grosseur que celles du pont de bois de Lyon: elles sont soutenues en décharge avec des étriers de fer.

TRAVERSE, s. f. Piece de bois qui s'assemble avec les battans d'une porte, ou qui se croise quarrément sur le meneau montant d'une croisée.

On appelle aussi *Traverses*, des barres de bois, posées obliquement, & clouées sur une porte de menuiserie.

TRAVERSE DE FER. Grosse barre de fer, qui, avec une pareille, retient, par le haut & par le bas, les montans de costiere & de battement, & les barreaux du ventail d'une porte de fer. Il y a de ces *Traverses* qui se mettent à hauteur de serrure, pour entretenir les barreaux trop longs, & qui servent à renfermer les ornemens des frises & bordures de Serrurerie. Les grilles de fer ont aussi des *Traverses* qui en fortifient les barreaux.

TRAVERSINES, s. f. pl. Terme d'Architecture hydraulique. Especes de solives qu'on entaille dans les pilots, pour faire un radier d'écluse. (*Voyez* RADIER.)

On appelle maîtresses *Traversines*, celles qui portent sur les seuils.

TRAVONS, s. m. pl. Terme d'Architecture hydraulique. Ce sont, dans un pont de bois, les maîtresses pieces qui en traversent la largeur, autant pour porter les travées des poutrelles, que pour servir de chapeau aux files de pieux. On les appelle aussi *Sommiers*. (Voyez l'*Architecture* de *Palladio*, liv. III. ch. VII.)

TREFLES, s. f. pl. C'est un ornement qui se taille sur les moulures. Il y en a à palmettes, & à fleurons. Le mot *Trefle* est dérivé du latin *Trifolium*, herbe à trois feuilles.

TREFLES DE MODERNE. Ce sont, dans les compartimens des vitraux, pignons & frontons gothiques, de petites roses à jour, faites de pierre dure avec nervures, & formées par trois portions de cercle, ou par trois petits arcs en tiers-point.

TREILLAGE, s. m. Ouvrage fait d'échalas droits

droits & planés, qui, liés quarrément avec du fil de fer, forment des mailles de cinq à sept pouces dans la construction des berceaux & des palissades contre les murs des jardins. On peint les *Treillages* en blanc, ou en verd à l'huile, autant pour les décorer que pour les conserver.

Le mot *Treillage* vient, selon *Scaliger*, du latin *Trichila*, treille ou ombrage.

TREILLE, s. f. Terme de Jardinage. Berceau fait de perches de charpente, ou de barres de fer, & couvert de seps de vigne. On les construit avec des perches de saule, ou de verne. Elles servent, dans un jardin, pour y prendre le frais en plein jour, dans l'été.

TREILLIS, s. m. Nom général qu'on donne à toute fermeture dormante, de fer ou de bronze, comme le dormant (*voyez* ce mot) de la porte du Panthéon, à Rome, ou les grilles dans les prisons de Venise. Le *Treillis* est différent de la grille, en ce que ses barres sont maillées en losange.

Treillis de fil de fer. Chassis de verges de fer maillé de petites losanges de gros fils de fer, qu'on met au devant des vitraux. Tels sont les chassis ou *Treillis* du bas d'un édifice, pour empêcher que les vitres ne soient cassées par des coups de pierre; & ceux du haut, comme aux dômes, pour résister à l'impétuosité des vents qui en pourroient enfoncer les panneaux. On place ces derniers à quelque distance de la vitre.

TRÉMEAU. *Voyez* Trumeau.

TRÉMION, s. m. Barre de fer qui sert à soutenir la hotte ou la trémie d'une cheminée.

TRÉSOR, s. m. C'est un lieu séparé, & proche d'une Eglise, où sont renfermées les reliques, & autres choses précieuses, comme les *Trésors* de Saint Denis, & de la Sainte Chapelle, à Paris.

On appelle aussi *Trésor*, dans un palais ou dans un château, la chambre forte où sont conservées les archives & les chartes. Telle est celle, par exemple, du Luxembourg, à Paris, qui est dans le dôme au dessus de l'entrée, & éloigné des dangers du feu. Chez les Romains, le *Trésor* étoit un bâtiment fort, qu'ils appelloient *Ærarium*, où ils enfermoient l'argent destiné pour les besoins de la République, comme le *Trésor* de *Valerius Publicola*, qui fut pillé par *Cesar*. On frappoit aussi la monnoie dans ce lieu.

Trésor public. C'est, à Rome, la banque du Saint Esprit, & le Mont de Piété, où l'on garde en dépôt les deniers & les hardes du public.

TRIANON, s. m. C'est, dans un parc, un pavillon éloigné d'un château. *Louis* XIV. lui a donné ce nom. Il y en a un, près Versailles, appartenant au Roi, bâti avec beaucoup de magnificence, & un fort beau à Saint-Cloud. Le *Casino* des Italiens est un bâtiment de cette espece. On en voit à presque toutes les grandes Vignes en Italie.

TRIBUNAL, s. m. C'est, dans une basilique ou salle pour rendre la justice, le siége avec les bancs où sont assis le Président & les Conseillers, c'est-à-dire les Juges. Ce mot, qui est aussi latin, tire son origine du siége élevé où le Tribun du peuple Romain se mettoit pour rendre la justice.

TRIBUNE, s. f. On appelle ainsi les galeries élevées dans les Eglises pour chanter la musique, ou entendre l'office. On donne aussi ce nom au balcon qui est autour de la lanterne d'un dôme, comme à Saint Pierre de Rome. Chez les Italiens, le mot *Tribuna* signifie le chevet d'une Eglise.

Tribune en saillie. *Tribune* qui avance, & qui est soutenue par des colonnes ou des figures, comme celle de la salle des Suisses, à Paris, ou portée en encorbellement par des consoles & des trompes. Il y a une *Tribune* de cette derniere façon, dans la grande salle de l'Hôtel de ville de Lyon.

TRIGLYPHE, s. m. Espece de bossage par intervalles égaux, qui dans la frise Dorique, a des gravures entieres en angler, appellées *glyphes* ou *canaux*, & séparées, par trois côtes, d'avec les deux demi-canaux des côtés. Il a, dans le milieu, deux cannelures ou coches en triangle, & deux demi-cannelures sur les deux côtés. On appelle *côte* ou *listel*, chaque espace qui est entre les deux cannelures. Les *Triglyphes* sont distribués sur la frise Do-

rique, de façon qu'il y en a toujours un qui répond sur le milieu des colonnes, & qui a, de largeur, le demi-diametre de la colonne, prise sur le pied. Le mot *Triglyphe* vient du grec *Triglyphos*, qui a trois gravures.

TRINGLE, s. f. Espece de régle longue, qui, encastrée & scellée au dessous des corniches des chambres, sert à porter la tapisserie, & à divers usages dans la menuiserie.

TRINGLER, v. act. C'est, sur une piece de bois, marquer une ligne droite avec le cordeau frotté de pierre blanche, noire ou rouge, pour la façonner.

TRIPOT. *Voyez* Jeu de paume.

TROCHILE. *Voyez* Scotie.

TROMPE, s. f. Espece de voûte en saillie, qui semble se soutenir en l'air. Elle est ainsi nommée, ou parce que sa figure est semblable à une *Trompe* ou conque marine, ou parce qu'elle trompe ceux qui la regardent, & qui ne connoissent point l'artifice de son appareil.

Trompe dans l'angle. *Trompe* qui est dans le coin d'un angle rentrant. Il y en a une dans la rue de la Savaterie, à Paris, que *Philibert De Lorme* avoit faite pour un Banquier. (*Voyez* son *Architecture*, liv. IV. ch. II.)

Trompe de Montpellier. Espece de *Trompe* dans l'angle, qui est en tour ronde, & différente des autres *Trompes*, en ce qu'elle a de montée deux fois la largeur de son ceintre. On en voit, dans Montpellier, où cette *Trompe* a été inventée, une autre au quartier du Palais, qui est barlongue; elle est plus estimée que l'autre : elle a environ 7 pieds de large sur 11 de long.

Trompe en niche. *Trompe* concave en maniere de coquille, & qui n'est pas réglée par son profil, comme la *Trompe* qui porte le bout de la galerie de l'hôtel de la Vrilliere, rue neuve des Bons-Enfans, à Paris. On la nomme aussi *Trompe sphérique*.

Trompe en tour ronde. *Trompe* dont le plan, sur une ligne droite, rachette une tour ronde par le devant, & qui est faite en maniere d'éventail. Telles sont les *Trompes* de l'extrémité de la galerie de l'hôtel de la Feuillade, à la Place des Victoires, à Paris.

Trompe ondée. *Trompe* dont le plan est ceintré en ondes par sa fermeture. Telle est la *Trompe* du château d'Anet, qui a été démontée de l'endroit où *Philibert De Lorme* l'avoit bâtie, pour servir de cabinet au Roi *Henri* II. & remontée en une autre place, avec beaucoup de soin, par *Girard Vyet*, Architecte du Duc de Vendôme.

Trompe reglée. *Trompe* qui est droite par son profil. Il y en a une derriere l'hôtel de Duras, près la Place royale, à Paris.

Trompe sur le coin. C'est une *Trompe* qui porte l'encoignure d'un bâtiment, pour faire un pan coupé au rez de chaussée. Il y a une de ces *Trompes* au village de Saint-Cloud : mais la plus belle qui ait été construite, est celle qui est au bout du pont de pierre, sur la Saône, à Lyon, ouvrage de M. *Desargues*, qui est un monument de sa capacité dans l'art de la coupe des pierres.

TROMPILLON, s. m. Petite trompe (*voyez* ce mot) qui a peu de plan & de portée. Telles sont les trois trompes sur le coin, qui portent le petit pavillon à l'encoignure des murs de l'Abbaye de Saint Germain des Prez, à Paris.

Trompillon de voute. Pierre ronde, qui sert de coussinet aux voussoirs du cul-de-four d'une niche, & à porter les premieres retombées d'une trompe. Il y a aussi de ces *Trompillons* sous les quartiers tournans & les paliers des escaliers voûtés en arc de cloître.

TRONC, s. m. C'est le fust d'une colonne, & le dé d'un piédestal.

TRONCHE, s. f. Grosse & courte piece de bois, comme un bout de poutre, dont on peut tirer une courbe rampante, pour un escalier.

TRONÇON, s. m. Morceau de marbre, ou de pierre dure, dont deux, trois, ou quatre, posés de lit en joint, forment le fust d'une colonne.

TRONE, s. m. Mot dérivé du grec *Tronos*, chaire ou siége magnifique. C'est un siége royal, enrichi d'Architecture & de Sculpture de matiere précieuse, élevé sur plusieurs degrés, & couvert d'un dais. Le *Trône* est dans la salle d'audience du Souverain.

TROPHÉE, f. m. C'étoit, chez les anciens, un amas d'armes & de dépouilles des ennemis, élevé par le vainqueur dans le champ de bataille, & qu'on a ensuite représenté en pierre ou en marbre, comme les *Trophées* de *Marius* & de *Sylla*, au Capitole, & dont on fait usage, en Architecture, pour décorer un bâtiment avec des attributs militaires. Les *Trophées* antiques sont formés d'armes grecques & romaines; ceux qu'on emploie aujourd'hui sont composés d'armes de diverses nations de notre tems. On voit de ces *Trophées* isolés, à l'arc de triomphe du fauxbourg Saint-Antoine, & sur la balustrade du château de Versailles. On en fait aussi en bas-relief, comme à la colonne Trajane, & à l'Attique de la cour du Louvre. La beauté des uns & des autres consiste principalement dans le choix, la disposition & le rapport qu'ils doivent avoir au dessein général de l'édifice. Il y en a de différentes especes: nous allons définir, dans les articles suivans, les principaux. Disons auparavant que le mot *Trophée* vient du latin *Trophæum*, qui vient, selon *Vossius*, du grec *Trope*, fuite de l'ennemi.

Trophée de marine. *Trophée* composé de pouppes & proues de vaisseaux, de becs & éperons de galeres, d'ancres, de rames, de flammes, pavillons, &c.

Trophée de musique. *Trophée* composé de livres & d'instrumens de musique.

Trophée de sciences. C'est un *Trophée* formé de livres de science, de spheres, de globes, d'instrumens à observer les astres, &c.

Trophée rustique. *Trophée* composé d'instrumens servant au labourage, & au ménage rustique.

TROU, f. m. Nom général qu'on donne à toute cavité, en pierre & en plâtre, creusée quarrément, dans laquelle on scelle des pattes, gonds, barreaux de fer, &c. & que les Tailleurs de pierre & les Maçons marchandent par nombre, à chaque croisée, porte, vitrail, &c.

Trous de boulins. *Voyez* Boulins.

TRUELLE, f. f. Outil de fer poli, ou de cuivre, emmanché dans une poignée de bois, qui sert à un Maçon pour rendre unis les enduits de plâtre frais, & à prendre le mortier dans le baquet. Il y a des *Truelles* triangulaires, dont deux côtés sont tranchans, pour gratter & nettoyer les enduits de plâtre au sas, & dont l'autre côté est brété ou brételé, c'est-à-dire a de petites hoches, en maniere de scie, pour faire des bretures, gravures, ou raies, qui imitent celles de la pierre de taille en badigeonnant.

TRULLIZATION, f. f. *Vitruve* appelle ainsi toutes sortes de mortier, travaillé avec la truelle au dedans des voûtes, ou des hachures qu'on fait sur la couche de mortier, pour retenir l'enduit du stuc. (*Architecture* de *Vitruve*, liv. VII. ch. III.)

TRUMEAU ou TRÉMEAU, f. m. Partie du mur de face, entre deux croisées, qui porte le fond des sommiers des plate-bandes. Les moindres *Trumeaux* sont érigés d'une seule pierre à chaque assise.

TUF ou TUFEAU, f. m. C'est un terrein qui fait *masse solide*, & sur lequel on peut fonder. On en tire une pierre tendre & trouée, dont on bâtit en quelques endroits de France, & en plusieurs d'Italie. Lorsque le *Tuf* est, dans un jardin, trop près de la superficie de la terre, il le rend stérile: c'est pourquoi on l'ôte pour y substituer de la bonne terre, avant que d'y planter des arbres.

Le mot *Tuf* est dérivé de *Tophus*, pierre rustique.

TUILE, f. f. Carreau de terre grasse de certaine épaisseur, paîtrie, sechée & cuite au four de brique (*voyez* Brique), & dont on couvre les bâtimens. La *Tuile* se fait ou au grand, ou au petit moule; car le moule moyen, appellé moule bâtard, n'est plus en usage: celle du grand moule porte treize pouces de long sur huit & demi de large, & le millier garnit environ sept toises de superficie; & la *Tuile* du petit moule a environ dix pouces sur six de large; on lui donne trois pouces de pureau: il en faut un peu moins de trois cens pour la toise.

La *Tuile*, pour être bonne, doit être faite d'une argille bien grasse. Elle ne doit être ni trop rouge, ni trop blanche, & si bien sechée & si bien cuite, qu'elle rende un son clair.

TUILE FAÎTIERE. *Tuile* creuse, dont on se sert pour couvrir le faîte d'un comble. Cette *Tuile*, étant retournée, sert à couvrir un œil de bœuf.

TUILE FLAMANDE. *Tuile* creuse, dont le profil est en S.

TUILE GIRONNÉE. *Tuile* plus large au bas du pureau qu'au haut, vers son crochet, & qui sert à couvrir les chapiteaux des tours rondes & des colombiers. On la nomme aussi *Giron*.

TUILE DE GUYENNE. *Tuile* creuse, dont le profil est en demi-canal. On en fait usage en quelques endroits de la France.

TUILE HACHÉE. *Tuile* qu'on échancre avec la hachette, pour les arestiers, les noues & les fourchettes.

TUILE VERNISSÉE. *Tuile* plombée, qui sert à faire des compartimens sur les couvertures.

TUILEAUX, s. m. pl. Morceaux de *Tuiles* cassées, dont on fait les voûtes des fours & les contre-cœurs des âtres de cheminées. On s'en sert aussi pour sceller en plâtre des cordeaux, des gonds, & autres pieces de fer. On en fait encore du ciment.

TUILERIE, s. f. Grand bâtiment accompagné de fours, & d'un hâle où l'on fait la tuile. Le hâle est un lieu couvert, & percé de tous côtés de plusieurs embrasures, par où le vent passe, pour donner du hâle, & faire sécher à l'ombre la tuile, la brique & le carreau, avant que de les mettre au four. On ne peut pas se servir pour cela des rayons du soleil, parce qu'il les gerse & les gauchit. On donne aussi à la *Tuilerie* le nom de *Briqueterie*.

TURCIE, s. f. Terme d'Architecture hydraulique. Espece de digue ou de levée, en forme de quai, pour résister aux inondations. (*Voyez* DIGUE & QUAI.) On disoit autrefois *Turgie*, du latin *Turgere*, enfler, parce que l'effet de la *Turcie* est d'empêcher le débordement des eaux enflées.

TUYAU, s. m. C'est un corps long & creux, qui sert pour conduire l'eau. Il y en a de fer, de plomb, de terre cuite, & de bois. (*Voyez* CONDUITE D'EAU.)

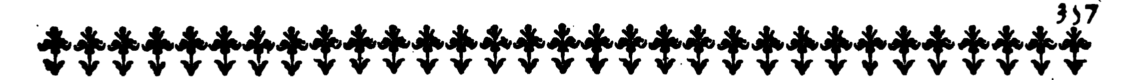
TUYAU DE CHEMINÉE. C'est le conduit par où passe la fumée depuis le dessus du manteau d'une cheminée jusques hors du comble. On appelle *Tuyau apparent*, le *Tuyau* qui est pris hors d'un mur, & dont la saillie paroît de son épaisseur dans une piece d'appartement. *Tuyau dans œuvre*, le *Tuyau* qui est dans le corps d'un mur. *Tuyau adossé*, un *Tuyau* qui est doublé sur un autre, comme on le pratiquoit anciennement; & *Tuyau dévoyé*, un *Tuyau* qui est détourné de son àplomb, & à côté d'un autre.

Les *Tuyaux de cheminées* se font de plâtre pur, de brique, ou de pierre de taille. Lorsqu'ils sont joints contre les murs, on y pratique des tranchées, & on y met des fentons de fer de pied en pied, & des équerres de fer pour lier les *Tuyaux* ensemble.

TUYAU DE DESCENTE. *Tuyau* qui, dans ou hors d'œuvre d'un mur, conduit en bas les eaux pluviales d'un comble, étant retenu de distance en distance avec des especes de gâches. On lui donne ordinairement deux lignes d'épaisseur, & trois pouces de diametre.

TYMPAN. *Voyez* TIMPAN.





V

VANNES, s. f. pl. Terme d'Architecture hydraulique. Gros venteaux de bois de chêne, qui se haussent & qui se baissent dans des coulisses, pour lâcher ou retenir l'eau d'un étang, ou d'une écluse.

On nomme aussi *Vannes*, les deux cloisons d'un batardeau.

VASE, s. f. Terme d'Architecture hydraulique. Terrein marécageux, & sans consistance. On ne peut fonder sur la *Vase* sans pilotage ni grille.

VASE, s. m. C'est le corps du chapiteau Corinthien, & du chapiteau Composite. (*Voyez* CAMPANE.) C'est aussi un ornement de sculpture, isolé & creux, qui, posé sur un socle ou piédestal, sert pour décorer les bâtimens & les jardins. Il y en a de pierre, de fer, de plomb, de marbre, de bronze, &c. Les premiers servent d'amortissement (*voyez* VASE D'AMORTISSEMENT.) Les *Vases* de fer sont employés pour décorer les jardins, de même que les *Vases* de fayence. On peint les premiers d'une couleur à l'huile. On orne les parcs avec des *Vases* de marbre, placés dans les endroits les plus apparens, & on réserve les *Vases* de marbre précieux, tels que ceux de porphyre, d'agathe, d'albâtre, &c. pour la décoration du dedans. Enfin l'usage des *Vases* de bronze, qui sont toujours de moyenne grandeur, est d'embellir les tablettes des terrasses.

Une figure gracieuse & variée, constitue la beauté des *Vases*. On en trouvera de beaux modéles dans l'*Essai d'Architecture historique* de *Fischer*, liv. IV.

VASE D'AMORTISSEMENT. *Vase* qui termine la décoration des façades, & qui est ordinairement isolé, orné de guirlandes, & couronné de flammes. Cet ornement s'emploie encore au dedans des bâtimens, au dessus des portes, cheminées, &c.

VASE D'ENFAÎTEMENT. On nomme ainsi les *Vases* qu'on met sur les poinçons des combles, & qui sont ordinairement de plomb, quelquefois doré, comme au château de Versailles, par exemple.

VASE DE TREILLAGE. Ornement à jour, fait de verges de fer, & de bois de boisseau, contourné selon un profil, qui sert d'amortissement sur les portiques & cabinets de treillage. Les *Vases* de cette espece, les plus riches, sont remplis de fleurs & de fruits, qui imitent le naturel, & ont des ornemens pareils à ceux de Sculpture. Il y a de ces *Vases* qui sont fort beaux, dans les jardins des hôtels de Louvois, & de Saint-Pouanges, à Paris.

VASES DE SACRIFICE, s. f. pl. *Vases* qui servoient aux anciens pour les sacrifices, & qui étoient souvent employés dans les bas-reliefs de leurs temples, tels que les *Vases*, par exemple, *præfericulum*, *simpulum*, &c. Le premier étoit une sorte de grande burette, ornée de sculpture : on en voit encore un de cette façon à la frise Corinthienne du temple de Jupiter Tonnant, rapporté dans les *Edifices antiques de Rome*, de M. *Desgodets*. Un plus petit *Vase*, en maniere de lampe, qui servoit aux libations des augures, formoit le second, c'est-à-dire le *simpule*.

On a introduit ces *Vases* dans quelques bâtimens modernes ; mais comme on ne les emploie que dans des édifices sacrés, ceux de notre Religion, comme les calices, burettes, benitiers, &c. conviennent mieux à la décoration de l'Architecture de nos Eglises.

VASES DE THÉATRE. Ce sont, selon *Vitruve*, certains vaisseaux d'airain, ou de poterie (qu'il appelle *Echeia*), qui se mettoient en des endroits cachés, sous les degrés de l'amphithéâtre, & qui servoient pour la répercussion de la voix. (*Architecture* de *Vitruve*, liv. V. ch. V.) On prétend qu'il y a des *Vases* de cette espece dans l'Eglise cathédrale de Milan, qui est fort harmonieuse.

VEAU, s. m. Les Charpentiers appellent ainsi le morceau de bois qu'ils ôtent avec

la scie du dedans d'une courbe, droite ou rampante, pour la tailler.

VEINE, s. f. C'est une beauté & un défaut dans la pierre, dans le marbre, & dans le bois. Nous allons distinguer ces défauts pour chaque matiere.

VEINE DE BOIS. C'est une variété qui fait la beauté des bois durs pour le placage, & c'est un défaut dans ceux d'assemblage de menuiserie, parce que la *Veine* est alors une marque de tendre, ou d'aubier.

VEINE DE MARBRE. C'est une variété qui fait la beauté des marbres mêlés. Les *Veines* grises sont un défaut dans les marbres blancs, pour la sculpture, quoiqu'elles fassent la beauté des marbres blancs.

VEINE DE PIERRE. Défaut de la pierre, qui provient d'une inégalité de consistance par le dur & le tendre. La pierre se moye & se délite à l'endroit de ce défaut, qui est encore une tache au parement, qui fait rebuter la pierre dans les ouvrages propres.

VEINES D'EAU, s. f. pl. Terme d'Architecture hydraulique. Ce sont, dans la terre, des filets d'eau qui viennent d'une petite source, ou qui se séparent d'une grosse branche, & qu'on recueille, comme des pleurs de terre, dans des réservoirs.

VENTAIL, s. m. C'est une piece de bois, mobile, composée d'une ou de deux feuilles d'assemblage, qui sert à fermer une porte, ou une croisée. On le nomme aussi *Battant*.

VENTEAU, s. m. Terme d'Architecture hydraulique. C'est un assemblage de charpente, qui sert à fermer la porte d'une écluse. Cette charpente est composée, 1°. d'un chassis formé d'un poteau tourillon, arrondi du côté de son chardonnet; d'un poteau busqué, ayant une de ses faces taillées en chanfrein, pour se joindre à la pointe du busc avec l'autre *Venteau;* & de deux entretoises principales, l'une en haut, l'autre en bas. 2°. De plusieurs autres entretoises intermédiaires, servant à fermer la carcasse du *Venteau*. 3°. D'un nombre de fils & de bracons, qui servent à lier & à appuyer les entretoises. 4°. De montans formant le guichet pratiqué dans chaque *Venteau*, qu'on ferme d'une vanne, ou ventail, à coulisse. 5°. Du bordage dont toute cette carcasse est revêtue extérieurement. (Voyez l'*Architecture hydraulique*, de M. *Bélidor*, tom. III. liv. I. ch. XIII. sect. I.

VENTOUSE, s. f. Bout de tuyau debout, qui sort hors de terre, & qui est soudé aux coudes des conduites, pour donner passage aux vents qui s'engendrent dans les tuyaux. Les *Ventouses* des grandes conduites sont toujours aussi hautes que la superficie du réservoir, à moins qu'on n'y mette une soupape renversée.

On appelle aussi *Ventouse*, une espece de soupirail pratiqué sous la tablette, ou aux deux angles de l'âtre d'une cheminée, pour chasser la fumée. (*Voyez* la construction de ces *Ventouses*, dans le tome I. du *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique*, article *Feu*.)

VENTOUSE BARBACANE. *Voyez* BARBACANE.

VENTOUSE D'AISANCE. Bout de tuyau de plomb, ou de poterie, qui communique à une chausse d'aisance, & qui sort au dessus du comble, pour donner de l'air frais & nouveau au cabinet d'aisance, & en diminuer par-là la mauvaise odeur.

VENTRE, s. m. Bombement d'un mur trop vieux, foible, ou chargé, qui boucle & qui est hors de son àplomb. Ainsi quand un mur est en cet état, on dit qu'il fait *Ventre*, & qu'il menace ruine.

VENTRIERES, s. f. pl. Terme d'Architecture hydraulique. Ce sont des pieces de bois, qui portent sur les pilots des fondemens d'une écluse, & qui servent comme de coulisses aux palplanches. (*V.* l'*Architecture hydraulique*, de M. *Belidor*, liv. I. ch. VIII.)

VERBOQUET, s. m. Contre-lien, ou cordeau, qu'on attache à l'un des bouts d'une piece de bois, ou d'une colonne, & au gros cable qui la porte, pour la tenir mieux en équilibre, & pour empêcher qu'elle ne touche à quelque saillie, ou échafaud, & qu'elle ne tournoye quand on la monte. On dit aussi *Virebouquet*, parce que la corde fait tourner la piece dans le sens que l'on veut.

VERD. *Voyez* COULEURS.

VERGER, s. m. Jardin planté d'arbres fruitiers à plein vent. On appelle *Cerisaye*, celui qui n'est planté que de cerisiers; *Pru-*

nelaye, de pruniers; *Pommeraye*, de pommiers, &c.

VERIN, f. m. Machine en maniere de presse, composée de deux fortes pieces de bois, posées horizontalement, & de deux grosses vis, qui font élever un pointal enté sur le milieu de la piece de dessus. Cette machine sert à reculer des jambes en surplomb, à reculer des pans de bois, & à charger de grosses pierres dans les charrettes.

VERNIS. *Voyez* Couleurs.

VERRE, f. m. Matiere transparente & plate, dont on garnit les vitraux & les croisées. Le *Verre blanc* est le plus clair; il vient de Cherbourg en Normandie. Le *Verre de France* est un peu verdâtre; il est plat ou rond, avec un nœud ou boudine au milieu : on le tire de la Picardie, & de la Normandie. Le *Verre de Lorraine* est le moins beau, parce qu'il est verdâtre, graveleux & sombre. Il y a du *Verre double* pour les vitraux d'Eglise, qui a jusques à deux lignes d'épaisseur.

Verre d'apprêt. C'est un *Verre* peint, où les carnations, draperies & dégradations de couleurs sont observées. Les plus vives couleurs ne se donnent que par l'opération du feu. (Voyez les *Principes d'Architecture, de Sculpture, de Peinture*, &c. liv. I. ch. II. par M. *Félibien*, & l'*Art de la Verrerie*, où l'on apprend à préparer le verre, le crystal, &c.)

Verre défectueux. On appelle ainsi tout *Verre* qui a des défauts, comme l'*aigre*, qui se casse en le taillant; le *catilleux*, qui se casse facilement, pour n'avoir pas eu assez de recuite au fourneau; le *moucheté*, qui a de petites taches; l'*ondé*, qui a des veines; & les *Verres* qui ont des bouillons, boutons, graviers, &c.

Verre dormant. C'est un panneau de vitre, scellé en plâtre, dans une vûe de servitude, derriere un treillis de cour. La *Coutume de Paris* prescrit, article 201, sur les *Verres dormans*, les régles suivantes. La grandeur des panneaux de vitres ne doit point excéder la largeur ordinaire des croisées des bâtimens; & les treillis & barreaux de fer doivent être attachés & scellés au milieu de l'épaisseur du mur.

Il y a aussi des *Verres dormans*, scellés en plâtre, dans les croisillons des vitraux des Eglises gothiques.

Verre peint. *Verre* fort épais, qui est pénétré d'une seule couleur sans apprêt ni demi-teinte, comme ceux des vitraux des anciennes Eglises.

VERRERIE, f. f. Grand corps de bâtiment, distribué en plusieurs logemens, buchers, fourneaux, salles, galeries, & magasins pour faire les ouvrages de verre. Il y a deux sortes de *Verrerie*, l'une pour souffler les vases, &c. comme à Nevers; l'autre pour fondre les glaces, comme à Cherbourg, ou pour les polir, comme à celle de Paris. De toutes les *Verreries*, la plus considérable est la *Verrerie* de *Muran*, fauxbourg de Venise.

VERROU ou VERROUIL, f. m. Piece de menus ouvrages de Serrurerie, qu'on fait mouvoir dans des crampons, sur une platine de tole ciselée, ou gravée, pour fermer une porte. Il y a des *Verroux* à grande queue, avec bouton ou poignée tournante, pour les grandes portes & fenêtrages; & des petits, qu'on nomme *targettes*, attachés, avec des cramponets, sur des écussons, pour les guichets des croisées. Ces targettes sont les unes à bouton, & s'attachent en saillie; & les autres à queue recourbée en dedans, avec bouton, & entaillées dans les battans des volets, afin que ces volets puissent se doubler facilement. Il y a encore des *Verroux* à panache.

Selon M. *Ménage*, le mot *Verrou* vient du latin *Veruculus*, qui a la même signification.

VERTUGADIN, f. m. Terme de Jardinage. Glacis de gazon en amphithéâtre, dont les lignes qui le renferment, ne sont point paralleles. (*Voyez* Gradin.) Le mot *Vertugadin* vient de l'espagnol *Verdugado*, qui signifie le bourlet du haut d'une jupe, auquel cette partie d'un jardin ressemble.

VESTIBULE, f. m. Lieu couvert, qui sert de passage à divers appartemens d'une maison, & qui est le premier endroit où l'on entre. Il y a deux sortes de *Vestibules*. Les uns sont fermés, du côté de l'entrée, par des arcades accompagnées de chassis de verre; & les autres sont simples, garnis de colonnes ou pilastres, qui, en les dé-

corant, servent à soutenir le mur de face. Les premiers *Vestibules* sont ordinairement ornés de colonnes, ou de pilastres, qui bordent des niches circulaires, dans lesquelles on met des figures. On dispose aussi des statues dans les angles, ou au milieu, & ces ornemens forment la décoration d'un *Vestibule*. On peut voir un modéle de cette décoration, dans la planche 78. du *Traité de la décoration des Edifices*, tom. II.

Chez les anciens, le *Vestibule* étoit un grand espace vuide devant l'entrée d'une maison; ils l'appelloient *Atrium*, *Propatulum*, & *Vestibulum*, parce qu'il étoit dédié à la Déesse *Vesta*, d'où *Martinius* fait dériver ce mot, qui signifie *Vestæ stabulum*. La raison que donne de cela cet auteur, est qu'on s'y arrêtoit avant que d'entrer; & comme les anciens avoient coutume de commencer leurs sacrifices publics par ceux qu'ils offroient à cette Déesse, c'étoit aussi par le *Vestibule*, qui lui étoit consacré, qu'ils commençoient à entrer dans la maison.

Ceci est l'histoire étymologique du mot *Vestibule*, étymologie qui est fort vraisemblable. On en donne cependant une autre. On prétend que ce mot vient du latin *vestis*, une robe, & d'*ambulare*, marcher, parce que c'est dans le *Vestibule* qu'on commence à laisser traîner les robes, pour les visites de cérémonie.

On appelle encore improprement *Vestibule*, une espece de petite antichambre qui sert d'entrée à un médiocre appartement.

Voici les différentes especes de *Vestibules* proprement dits.

Vestibule a aîles. *Vestibule* qui, outre le grand passage du milieu couvert en berceau, est séparé par des colonnes, des aîles, ou bas-côtés, plafonnés de sofite, comme le *Vestibule* du Palais Farnèse, à Rome; ou voûtés, comme celui du gros pavillon du Louvre.

Vestibule en péristyle. *Vestibule* divisé en trois parties, avec quatre rangs de colonnes isolées. Tel est le *Vestibule* du milieu du château de Versailles.

Vestibule figuré. *Vestibule* dont le plan n'est pas contenu entre quatre lignes droites, ou une ligne circulaire; mais qui, par des retours, forme des avant-corps & des arrieres-corps de pilastres & de colonnes, avec symmétrie. Tel est le *Vestibule* du château de Maisons.

Vestibule octostyle rond. *Vestibule* qui a huit colonnes adossées, comme le *Vestibule* du Luxembourg, à Paris; ou isolées, comme celui de l'hôtel de Beauvais, qui ont l'une & l'autre leurs colonnes Doriques.

Vestibule simple. C'est un *Vestibule* qui a ses faces opposées également décorées d'arcades, vraies ou feintes. Tels sont les *Vestibules* du palais des Tuileries, à Paris, & de l'Hôtel de ville de Lyon.

Vestibule tétrastyle. *Vestibule* qui a quatre colonnes isolées, & respectives à des pilastres, ou à d'autres colonnes engagées. Tel est le *Vestibule* de l'Hôtel royal des Invalides.

VIF. Mot indéclinable. C'est le tronc ou le fust d'une colonne, comme aussi la partie de la pierre qui est sous le bouzin. Ainsi on dit qu'un moilon, une pierre, sont ébouzinés jusques au *Vif*, quand on en a atteint le dur avec la pointe du marteau.

VIGNE. *Voyez* Maison de plaisance.

VILLE, s. f. Assemblage de plusieurs maisons disposées par rues, & fermées d'une clôture commune, qui est ordinairement de murs & de fossés. Pour qu'une *Ville* soit belle, il faut que les principales rues conduisent aux portes, qu'elles soient perpendiculaires les unes aux autres, autant qu'il est possible, afin que les encoignures des maisons soient à angles droits; qu'elles ayent six toises de large; (pour les petites rues trois à quatre toises de largeur suffisent) que la distance d'une rue à celle qui lui est parallele, soit telle qu'entre l'une & l'autre il y reste un espace pour deux maisons de bourgeois, dont l'une a la vûe dans une rue, & l'autre dans celle qui lui est opposée. Chacune de ces maisons doit avoir environ cinq à six toises de large sur sept à huit d'enfoncement, avec une cour de pareille grandeur : ce qui donne la distance, d'une rue à l'autre, de trente-deux à trente-trois toises. Dans le concours des rues, on pratique des places dont la principale est celle où les

les grandes rues aboutissent ; & on décore ces places en conservant une uniformité dans la façade des hôtels ou maisons qui les entourent, & avec des statues & des fontaines. Si avec cela les maisons sont bien bâties, & leurs façades décorées, il n'y aura plus rien à desirer. M. *Bélidor* donne, dans sa *Science des Ingénieurs*, liv. IV. ch. VIII. la maniere de distribuer les rues dans les villes de guerre ; distribution qui, étant subordonnée à la fortification de la place, est un ouvrage d'Architecture militaire que nous ne traitons point ici. (*Voyez* encore l'*Architecture* de *Vitruve*, liv. I. ch. VI.)

VINDAS, s. m. Machine composée de deux tables de bois, & d'un treuil àplomb, appellé *Fusée*, qu'on tourne avec les bras, & qui sert à traîner les fardeaux d'un lieu à un autre. (*Voyez* la description de cette machine dans le *Diction. univ. de Mathém. & de Physique*, article *Vindas*.)

VINTAINES. *Voyez* CABLES.

VIS, s. f. *on ajoûte* DE COLONNE. C'est le contour, en ligne spirale, du fust d'une colonne torse. C'est aussi le contour d'une colonne creuse.

VIS D'ESCALIER. *Voyez* ESCALIER ROND.

VIS POTOYERE. Escalier d'une cave, qui tourne autour d'un noyau, & qui porte de fond sous l'escalier d'une maison.

VIS A TÊTE RONDE. Terme de Serrurerie. C'est une *Vis*, c'est-à-dire un cylindre environné d'une cannelure, qui est tourné dans un écrou & qui sert à attacher une serrure, un verrou, &c. Il y a deux sortes de *Vis* de cette espece, des *Vis à tête quarrée*, dont les grandes servent à attacher les serrures, & dont la tête entre de son épaisseur dans le bois, & des *Vis à tête perdue*, dont la tête n'excede point le parement de ce qu'elle attache ou retient.

VITRAGE, s. m. Nom général de toutes les vitres d'un bâtiment.

VITRAIL, s. m. Grande fenêtre d'une Eglise, ou d'une Basilique, avec des croisillons de pierre, ou de fer.

VITRERIE, s. f. *Voyez* VERRE & VITRES.

VITRES, s. f. pl. Panneaux de pieces de verre qui sont par compartimens, & qui ont différentes formes. (*Voyez* VERRE.) L'usage des *Vitres* est fort postérieur à la découverte du verre. Selon M. *Félibien*, du tems de *Pompée*, *Marcellus Scaurus* fit faire de verre une partie de la scene de ce superbe théâtre qui fut élevé dans Rome pour le divertissement du peuple, & il n'y avoit cependant point alors de *Vitres* aux fenêtres des bâtimens. Les personnes les plus riches fermoient les ouvertures par lesquelles elles recevoient le jour, avec des pierres transparentes, comme les agathes, l'albâtre, &c. & les pauvres étoient exposés aux incommodités du froid & du vent. On ne sçait pas quel est celui qui fit connoître la maniere d'employer le verre au lieu des agathes : mais l'histoire nous apprend que les premieres *Vitres* furent de petites pieces rondes, que l'on assembloit avec des morceaux de plomb refendus de deux côtés, afin d'empêcher que le vent ni l'eau ne pussent passer. On employa après cet heureux essai, des verres de différentes couleurs, que les Verriers sçavoient colorier, & on les rangea par compartimens. Le succès donnant de l'essor à l'imagination, on tâcha de représenter sur les *Vitres* toutes sortes de figures, & même des histoires entieres : ce qui s'exécuta d'abord sur du verre blanc avec des couleurs à la colle ; mais les injures de l'air ayant détruit cet ouvrage, il fallut découvrir d'autres moyens. Nous ignorons quels furent ceux qu'on trouva ; ils étoient bien parfaits sans doute, puisque nous n'avons pû encore imiter les peintures de nos anciennes *Vitres*.

VIVIER (s. m.) ou PISCINE (s. f.) Grand bassin d'eau dormante, ou courante, bordé de maçonnerie, dans lequel on met du poisson pour peupler. Les plus beaux *Viviers* sont bordés d'une tablette ou balustrade : tel est celui de la Vigne Montalte, à Rome.

UNION, s. f. Terme de Peinture, qui signifie, dans l'Architecture, l'harmonie des couleurs dans les matériaux, laquelle contribue, avec le bon goût du dessein, à la décoration des édifices.

VOLÉE, s. f. C'est le nom qu'on donne au travail de plusieurs hommes rangés de front, qui battent une allée de jardin sur sa longueur en même tems. Ainsi on dit

qu'une allée a été battue à deux, à trois, quatre, &c. *Volées*, c'est-à-dire autant de fois dans toute son étendue.

VOLET, f. m. Petit lieu dans la maison d'un particulier, où il nourrit des pigeons, & qui n'a qu'un petit jour fermé d'un petit ais, ou d'une jalousie.

VOLETS ou GUICHETS, f. m. pl. Fermeture de bois sur les chassis, par dedans les fenêtres. Ce sont, comme de petites portes aux fenêtres, de même longueur, de même largeur, & de même longueur que le vitrage. Il y a des *Volets brisés*, & des *Volets de parement*. Ceux-là se plient sur l'écoinçon, ou se doublent sur l'embrasure; & ceux-ci ont des moulures devant & derriere.

VOLETS D'ORGUE. Espece de grands chassis, partie ceintrés par leur plan & partie droits, & garnis de légers panneaux de volice, ou de forte toile imprimée des deux côtés, qui servent à couvrir les tuyaux d'un buffet d'orgue.

VOLIERE, f. f. Lieu exposé à l'air, enfermé avec des treillis de fil de fer, où l'on tient différens oiseaux, soit par curiosité, ou pour avoir le plaisir de les entendre chanter.

On appelle aussi *Voliere* un petit colombier où l'on met des pigeons domestiques, qui ne vont point à la campagne avec les autres pigeons.

VOLUTE, f. f. Enroulement en ligne spirale, qui fait le principal ornement des chapiteaux Ionique, Corinthien, & Composite. Les *Volutes* sont différentes dans ces trois Ordres. (*Voyez* là-dessus le *Cours d'Architecture* de *d'Aviler*, édition 1750. & la maniere de dessiner les *Volutes.*) Les *Volutes* du chapiteau Corinthien, qui sont au dessus des caulicoles, sont au nombre de seize, huit *angulaires*, & huit autres plus petites, appellées *hélices*. Il y a quatre *Volutes* dans le chapiteau Ionique, & huit dans le Composite. Mais cet ornement est particulier au chapiteau Ionique. Il représente une espece d'oreiller ou de coussin, posé entre l'abaque & l'échine; comme si l'on avoit craint que la pesanteur de l'abaque, ou de l'entablement qui est au dessus, ne rompît ou ne gâtât l'échine.

Si l'on en croit *Vitruve*, les *Volutes* représentent la coëffure des femmes, & les boucles des cheveux. (*Architecture*, liv. IV. ch. 1.) *Leon-Baptiste Albert*, les appelle *Coquilles*, parce qu'elles ressemblent à la coquille d'un limaçon; & par cette raison, les ouvriers leur donnent le nom de *limaces*.

Les *Volutes* ne sont pas seulement des ornemens aux chapiteaux, il y en a encore aux consoles, aux modillons, & ailleurs. Dans les modillons, ce sont deux enroulemens inégaux du côté du modillon Corinthien; & dans les consoles, les enroulemens des côtés de la console sont presque semblables aux enroulemens du modillon.

VOLUTE A L'ENVERS. *Volute* qui, au sortir de la tigette, se contourne en dedans. Il y a des *Volutes* de cette façon à Saint Jean de Latran, & à la Sapience, à Rome, du dessein du *Cavalier Bernin*.

VOLUTE ANGULAIRE. *Volute* qui est pareille dans les quatre faces du chapiteau, comme au temple de la Concorde, à Rome.

VOLUTE ARRASÉE. *Volute* dont le listel, dans ses trois contours, est sur une même ligne, comme les *Volutes* de l'Ionique antique, & la *Volute* de *Vignole*.

VOLUTE A TIGE DROITE. *Volute* dont la tige, parallele au tailloir, sort de derriere la fleur de l'abaque, comme aux chapiteaux Composites de la grande salle des thermes de *Dioclétien*, à Rome.

VOLUTE DE CONSOLE. *Voyez* VOLUTE.

VOLUTE DE MODILLON. *Voyez* VOLUTE.

VOLUTE DE PARTERRE. Enroulement de buis, ou de gazon, dans un parterre.

VOLUTE ÉVUIDÉE. *Volute* dont le canal d'une circonvolution est détaché du listel d'une autre par un vuide à jour. De toutes les *Volutes*, celle-ci est la plus légere. On en voit de pareilles aux pilastres Ioniques de l'Eglise des PP. Barnabites, à Paris.

VOLUTE FLEURONNÉE. *Volute* dont le canal est enrichi d'un rinceau d'ornement, comme aux chapiteaux Composites des arcs antiques, à Rome.

VOLUTE NAISSANTE. *Volute* qui semble sortir du vase par derriere l'ove, & qui monte dans l'abaque. On la pratique aux plus beaux chapiteaux Composites.

Volute ovale. *Volute* qui a ses circonvolutions plus hautes que larges, comme on les pratique aux chapiteaux angulaires modernes, Ioniques & Composites, & comme elles sont au temple de la Fortune virile, & au théâtre de *Marcellus*, à Rome.

Volute rentrante. *Volute* dont les circonvolutions rentrent en dedans, comme les Ioniques de *Michel-Ange* au Capitole, à Rome.

Volute saillante. *Volute* dont les enroulemens se jettent en dehors, comme aux Ordres Ioniques du portail des PP. Feuillans, & de celui de Saint Gervais, à Paris.

VOUSSOIR, s. m. On appelle ainsi les pierres qui forment une voûte ou une arcade. Chaque *Voussoir* a six côtés, quand il est taillé. Le côté qui est creux, & qui doit servir à former le ceintre de la voûte, se nomme *Douelle intérieure du Voussoir*, & quelquefois *intrados ;* le côté qui lui est opposé, & qui fait le dessus de la voûte, est appellé *Douelle extérieure*, ou *Extrados ;* les côtés qui sont cachés dans le corps du mur, se nomment *Lits de la pierre*, & on donne le nom de *Tête de la pierre* aux autres faces, qui sont les bouts des *Voussoirs*.

Il y a des *Voussoirs* qui sont à tête égale, c'est-à-dire de même hauteur, & d'autres à tête inégale, comme les carreaux & les boutisses, pour faire liaison. On trace les uns & les autres par panneaux & équarrissement. On construit de *Voussoirs*, les dessus des portes & des fenêtres qui ont du creux, & qui sont courbées, & on les fait de claveaux quand ils sont droits & en plafond. Les *Voussoirs* tous semblables servent à former les voûtes extradossées.

Voussoir a branches. *Voussoir* qui, étant fourchu, fait liaison avec le pendentif d'une voûte d'arête.

Voussoir a crossettes. *Voussoir* qui retourne par en haut, pour faire liaison avec une assise de niveau.

VOUSSURE, s. f. *V.* Arriere-voussure & Montée.

VOUTE, s. f. Corps de maçonnerie en arc, dont les pierres se soutiennent les unes les autres. Nous avions promis à l'article Arc, de donner à celui-ci une espece de théorie de la *Voûte*, c'est-à-dire d'expliquer comment les voussoirs se soutiennent mutuellement, & quelle est la forme la plus avantageuse qu'on doit donner à une *Voûte ;* mais après nous être replié, autant qu'il nous a été possible, pour faire entendre la chose sans figures, nous n'avons pû y parvenir, les figures étant ici absolument nécessaires. C'est donc avec regret que nous ne remplissons point une tâche que nous nous étions volontiers imposée. Ce qu'il y a d'heureux, c'est que cette théorie est expliquée très-bien & très-clairement dans deux livres qui sont entre les mains de tout le monde, la *Science des Ingénieurs*, de M. *Bélidor*, liv. 2. proposition 4. & le *Cours de Mathématique* de M. *Le Camus*, tome 3. Nous allons définir les différentes *Voûtes*, & dans cet article & dans des articles séparés.

On appelle *maîtresses Voûtes*, les *Voûtes* principales d'un édifice ; & *petites Voûtes*, celles qui ne couvrent que quelque partie, comme un passage, une rampe, une porte, une croisée, &c. Et on nomme *double Voûte* celle qui, étant construite au dessus d'une autre, pour le raccordement de la décoration extérieure avec l'intérieure, laisse une entrecoupe entre la convexité de l'une & la concavité de l'autre, comme au dôme de Saint Pierre de Rome, & à celui des Invalides, à Paris.

Voute acoustique. *Voûte* elliptique, ou parabolique, qui redouble le son par la répercussion de la voix. Il y a de ces *Voûtes* dans quelques Eglises gothiques, parmi lesquelles celle de Milan passe pour la plus harmonieuse. (Voyez l'*Architecture Françoise* de *Savot*, chap. xxix.) A l'Observatoire est une autre sorte de *Voûte* qu'on peut mettre cependant au rang des *Voûtes acoustiques*, qui a cette propriété qu'en parlant fort bas à l'un des angles de cette *Voûte*, de maniere que les personnes qui sont au milieu de la piece n'entendent rien, une personne située à l'angle opposé entend très-distinctement tout ce qu'on dit. (Voyez le *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique*, article *Voûte acoustique*.)

Voute a lunettes. *Voûte* qui, dans sa longueur, est traversée par des lunettes directement opposées, pour en empêcher la poussée, ou pour y pratiquer des jours. Ces *Voûtes* sont ou à plein-ceintre, comme la *Voûte* de l'Eglise du Val-de-Grace; ou en arc parabolique, comme celle de Saint Louis des PP. Jesuites, à Paris; ou enfin bombées, comme à Saint Pierre de Rome.

Voute biaise, ou de côté. C'est une *Voûte* dont les murs latéraux ne sont pas d'équerre avec les piédroits de l'entrée, & dont les voussoirs sont *biais* par tête.

Voute d'arête. *Voûte* dont les angles paroissent en dehors, & qui est formée par la rencontre de quatre lunettes égales, ou par deux berceaux qui se croisent, comme aux portiques des aîles du château de Versailles.

Voute d'ogive. *Voûte* composée de formerets & d'arcs doubleaux, d'ogives & de pendentifs, & dont le ceintre est fait de deux lignes courbes égales, qui se coupent en un point au sommet. Cette *Voûte* est aussi appellée *gothique*, ou *à la moderne*.

Voute en arc de cloître. *Voûte* formée de quatre portions de cercle, & dont les angles en dedans font un effet contraire à la *Voûte* d'arête : c'est pourquoi elle est aussi appellée *Voûte d'angle*.

Voute en canoniere. Espece de berceau qui, n'étant pas contenu entre deux lignes paralleles, est étroit par un bout & large par l'autre, comme celle du grand escalier du Vatican.

Voute en compartiment. *Voûte* dont la douelle ou parement intérieur est orné de panneaux de sculpture, séparés par des platebandes. Ces compartimens, qui sont de différentes figures, selon les *Voûtes*, & dorés sur un fond blanc, se font de stuc sur celles de brique, comme on en voit au reste du temple de la Paix, & dans Saint Pierre de Rome. On les fait en France de stuc ou de plâtre, sur des courbes de charpente, tels que ceux de la coupe de l'Eglise de l'Assomption, à Paris, du dessein de M. *Errard*. Les plus riches compartimens taillés sur la pierre, sont ceux des *Voûtes* de l'Eglise du Val-de-Grace, & de Saint Louis des Invalides, à Paris.

Voute en limaçon. C'est toute *Voûte* sphérique, ronde ou ovale, surbaissée ou surmontée, dont les assises ne sont pas posées de niveau, mais conduites en spirale depuis les coussinets jusques à la clef ou fermeture.

Voute en plein-ceintre. *Voûte* dont la courbure est en hémicycle, ou demi-cercle, comme les grands berceaux de la salle du Palais, à Paris. On appelle aussi cette *Voûte*, *Berceau droit*.

Voute rampante. *Voûte* qui est inclinée parallelement à la descente d'un escalier, & qui en suit la pente.

Voute sphérique. *Voûte* qui est circulaire par son plan & par son profil. On la nomme aussi *Cul-de-four*. La *Voûte* de cette sorte, la plus parfaite, est en plein-ceintre.

Voute surbaissée, ou en anse de panier. *Voûte* qui est plus basse que le demi-cercle. Telle est la *Voûte* de la salle des Suisses, au Louvre.

Voute surmontée. *Voûte* qui est plus haute que le demi-cercle, afin que la saillie d'un imposte, ou corniche, n'en cache pas les premieres retombées, comme à la plûpart des nouvelles Eglises.

VOUTER, v. act. C'est construire une voûte sur des ceintres & dosses, ou sur un noyau de maçonnerie. On doit, selon les lieux, préferer les voûtes aux sofites, ou plafonds, parce qu'elles donnent plus d'exhaussement, & qu'elles ont plus de solidité.

Vouter en tas de charge. C'est mettre les joints des lits partie en coupe du côté de la douelle, & partie de niveau du côté de l'extrados, pour faire une voûte sphérique.

VOUTES, s. f. pl. Ce sont les galeries hautes qui régnent sur les bas-côtés d'une Eglise gothique, comme celles de Notre-Dame de Paris.

VOYE, ou mieux VOIE, s. f. *V.* Chemin.

Voie de pierre. C'est une charretée d'un ou plusieurs quartiers de pierre, qui doit être au moins de quinze pieds cubes.

Voie de platre. Quantité de douze sacs de plâtre, chacun de deux boisseaux & demi.

VOYER, f. m. Officier chargé de veiller à ce que les rues & les voies publiques soient sûres & commodes. Sa fonction est de prendre garde aux auvents, aux enseignes & aux saillies; de faire étayer les maisons qu'il voit prêtes à tomber, & de donner des alignemens, afin d'empêcher qu'on n'entreprenne sur la voie publique. Il y avoit autrefois un *Grand-Voyer*. C'étoit une grande charge, possédée par une personne de haute considération : elle étoit réunie à celle de grand Trésorier de France. M. le Duc de *Sulli*, sous le Roi *Louis* XIII, a été le dernier *Grand-Voyer*. Ce sont les Trésoriers de France qui exercent, par Généralités, la grande Voierie. Ils pourvoient à la construction, entretien & réparations des grands chemins, ponts, chaussées, & autres bâtimens publics; ils ordonnent les payemens; réglent les encoignures des isles & quartiers des villes du Royaume, où ils commettent un homme dans chacune, pour exercer la petite *Voierie*, laquelle consiste à donner les alignemens des murs de face sur les rues, à tenir la main à la police des saillies & étalages, & à en recevoir les droits fixés par un Edit de 1607, qui sont affermés à chaque Commis.

VRILLES. *Voyez* Hélices.

URNE, f. f. Mot dérivé du latin *Urna*, vaisseau à puiser l'eau. C'est une espece de vase bas & large, qui sert d'amortissement sur les balustrades, & d'attribut aux fleuves & rivieres, dans les grottes & fontaines des jardins.

Urne funéraire. Espece de vase couvert, orné de sculpture, qui sert d'amortissement à un tombeau, une colonne, une pyramide, & autre monument funéraire, à l'imitation des anciens qui renfermoient dans ces sortes d'*Urnes* les cendres des corps des défunts.

VUE ou BÉE, f. f. Terme de la Coutume de Paris. Il signifie toutes sortes d'ouvertures par lesquelles on reçoit le jour. Les *Vûes d'appui* sont les plus ordinaires. Elles ont trois pieds d'enseuillement, & au dessous.

Vue ou Jour de coutume. C'est, dans un mur non mitoyen, une fenêtre dont l'appui doit être à neuf pieds d'enseuillement du rez de chaussée, pris au dedans de l'héritage de celui qui en a besoin, & à sept pour les autres étages, & même à cinq, selon l'exhaussement des planchers : le tout à fer maillé & verre dormant. Ces sortes de *Vûes* sont encore appellées *Vûes hautes*, & dans le Droit, *Vûes mortes*.

Vue a tems. *Vûe* dont on jouit par titre, pour un tems limité.

Vue de côté. *Vûe* qui est prise dans un mur de face, & qui est distante de deux pieds du milieu d'un mur mitoyen en retour, jusques au tableau de la croisée. On la nomme plutôt *Bée* que *Vûe*.

Vue de prospect. *Vûe* libre, dont on jouit par titre, ou par autorité seigneuriale, jusques à une certaine distance & largeur, devant laquelle personne ne peut bâtir, ni même planter aucun arbre.

Vue dérobée. Petite fenêtre pratiquée au dessus d'un plinthe, ou d'une corniche, ou dans quelque ornement, pour éclairer en abajour des entresols, ou petites pieces, & pour ne point corrompre la décoration d'une façade.

Vue de terre. Espece de soupirail au rez de chaussée d'une cour, ou même d'un lieu couvert, qui sert à éclairer quelque piece d'un étage soûterrein, par le moyen d'une pierre percée, d'une grille, ou d'un treillis de fer. Telle est la *Vûe* de la cave de Saint Denis de la Chartre, à Paris.

Vue droite. *Vûe* qui est directement opposée à l'héritage, maison ou place d'un voisin, & qui ne peut être à hauteur d'appui, s'il n'y a six pieds de distance depuis le milieu du mur mitoyen, jusques à la même *Vûe*; mais si elle est sur une ruelle qui n'ait que trois ou quatre pieds de large, il n'y a aucune sujétion, parce que c'est un passage public.

Vue enfilée. Fenêtre directement opposée à celle d'un voisin, étant à même hauteur d'appui.

Vue faîtiere. Nom général qu'on donne à tout petit jour, comme une lucarne, ou un œil de bœuf, pris vers le faîte d'un comble, ou la pointe d'un pignon.

Vue de servitude. *Vûe* qu'on est obligé de souffrir, en vertu d'un titre qui en donne la jouissance au voisin.

Vue de souffrance. *Vûe* dont on a la jouissance par tolérance, ou consentement d'un voisin, sans titre.

VUE, s. f. C'est l'aspect d'un bâtiment. On l'appelle *Vûe de front*, lorsqu'on le regarde du point du milieu; *Vûe de côté*, quand on le voit par le flanc; & *Vûe d'angle*, par l'encoignure.

Vue aplomb. C'est une inspection perpendiculaire du dessus des combles & terrasses d'un bâtiment, considérés dans leur étendue en raccourci. Quelques Architectes l'appellent improprement *Plan des combles.*

Vue d'oiseau. C'est la représentation d'un plan supposé vû en l'air.

VUIDANGE, s. f. C'est le transport des décombres ou ordures qu'on ôte d'un lieu; & comme on connoît trois sortes de transports principaux dans l'art de bâtir, nous allons faire, sous ce terme, trois articles séparés.

Vuidange d'eau. C'est l'étanche qui se fait de l'eau d'un batardeau, par le moyen de moulins, chapelets, vis d'*Archimede*, & autres machines, pour le mettre à sec, & y pouvoir fonder.

Vuidange de forêt. C'est l'enlévement des bois abbatus dans une forêt, qui doit être incessamment fait par les Marchands à qui la coupe a été adjugée.

Vuidange de terre. C'est le transport des terres fouillées, qui se marchande par toises cubes, & dont le prix se régle selon la qualité des terres & la distance qu'il y a de la fouille au lieu où elles doivent être portées. On dit aussi *Vuidange de fosse d'aisance.*

VUIDE, s. m. C'est une ouverture ou une baye dans un mur. Ainsi on dit les *Vuides* d'un mur de face ne sont pas égaux aux *pleins*, pour dire que ses bayes sont ou moindres, ou plus larges que les trumeaux, ou massifs. *Espacer tant plein que vuide*, c'est peupler un plancher de solives ensorte que les entrevoux soient de même largeur que les solives. On dit aussi que les trumeaux *sont espacés tant plein que vuide*, lorsqu'ils sont de la largeur des croisées. Enfin on dit *pousser*, ou *tirer au vuide*, c'est-à-dire deverser & sortir hors de son àplomb.

VUIDES, s. m. pl. Ce sont, dans les massifs de maçonnerie trop épais, des chambrettes ou cavités, pratiquées autant pour épargner la dépense de la matiere, que pour rendre la charge moins pesante, comme il y en a dans le mur circulaire du Panthéon, à Rome, & aux arcs de triomphe.

X

XISTE, s. m. C'étoit, chez les Grecs, un portique d'un grande longueur, couvert ou découvert, où les athletes s'exerçoient à la lutte, ou à la course. Ce mot est dérivé du grec *Xistos*, dérivé de *Xycin*, polir, parce que les athletes avoient coutume de se polir le corps, en se frottant d'huile, pour éviter d'être pris. Les Romains avoient aussi des *Xistes;* c'étoient de grandes allées à découvert, qui ne servoient qu'à la promenade.

YEUX DE BŒUF. *Voyez* Oeil de boeuf.

ZIGZAG. Terme indéclinable. On caractérise ainsi une allée qui va de biais. *Voyez* Allée en zigzag.

ZOCLE. *Voyez* Socle.

ZOPHORE. *Voyez* Frise.

FIN.

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit intitulé : *Dictionnaire d'Architecture Civile & Hydraulique*, pour servir de suite au *Cours d'Architecture de* D'AVILER; & je crois que l'impression de cet Ouvrage ne pourra être que très-utile au Public. A Paris, ce premier Juin 1754.

DEPARCIEUX.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé CHARLES-ANTOINE JOMBERT, notre Libraire à Paris, nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & réimprimer des Ouvrages qui ont pour titre : *Architecture Françoise, par M. Blondel; Cours d'Architecture, par d'Aviler*, avec un DICTIONNAIRE DES TERMES D'ARCHITECTURE, *par le même; Méthode pour apprendre le Dessein, avec des Figures & des Académies; Traité de Stéréotomie, par M. Frezier; Architecture moderne; De la décoration des Edifices, par M. Blondel; la Théorie & Pratique du Jardinage, par M. Le Blond; Œuvres de M. Bélidor; sçavoir, le Cours de Mathématique, la Science des Ingénieurs, le Bombardier François, & l'Architecture Hydraulique; Cours de Science militaire, par M. Le Blond, contenant l'Arithmétique & la Géométrie de l'Officier, la Fortification, l'Artillerie, l'Attaque & la Défense des Places, la Castramétation, la Tactique, &c. Recueil des Pierres gravées du Cabinet du Roi*, s'il nous plaisoit de lui accorder nos Lettres de privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces présentes, de faire imprimer & réimprimer lesdits Ouvrages, autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de dix années consécutives, à compter du jour de la date des présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changemens ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts : à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression & réimpression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modèle sous le contre-scel des présentes; que l'impétrant se conformera en tout aux réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; & qu'avant de l'exposer en vente, les manuscrits & imprimés qui auront servi de copie à l'impression & réimpression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur de MACHAULT, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites présentes, qui sera imprimée tout au long au com-

mencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, Charte normande, & Lettres à ce contraires; car tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles, le vingt-uniéme jour du mois d'Août, l'an de grace mil sept cent cinquante-deux, & de notre regne le trente-septiéme. Par le Roi en son Conseil.

SAINSON.

Registré sur le Registre XIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 19. fol. 12. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, le 29 Août 1752.

HERISSANT, Adjoint.

/0 DC/v





This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.
A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.
Please return promptly.
FEB 11 '60 H
FOGG MUSEUM
MAR 25 1975
XFA 1507.2
ecture
LIBRARY
XCage
XFA 1507.2
Dictionnaire d'architecture civile
AVW7167
Fine Arts Library
3 2044 033 660 689
XFA 1507.2
NOT TO LEAVE LIBRARY